This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

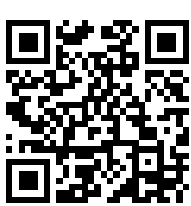

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNÉE 1905. N° 1. 15 JANVIER.

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. - TOME XLVIII.

## SOMMAIRE

I. CHARLES CHESNELONG (suite) (p. 5.) . . . . . M. DE MARCEY.
II. Mme DE STAËL, PHILOSOPHE (p. 46).
III. LA DIPLOMATIE PONTIFICALE (suite) (p. 72). . . . . R. PARAYRE.
IV. IMMACULÉE CONCEPTION (p. 100). . . . . Abbé DELFOUR.
V. REVUE HISTORIQUE (suite) (p. 120). . . . . Abbé Claude BOUVIER.
VI. LES SONNETS DE SYLVESTRE : Livre Ier, *Sonnets rustiques* (p. 139).
VII. BIBLIOGRAPHIE : *Les Apocryphes de l'Ancien Testament*, par Tony André (p. 146). . . . . E. Jacquier.
*Le Christianisme*, par G. de Pascal (p. 147). . . . . G. B.
*La Logique des Sentiments*, par Th. Ribot (p. 148). . . . . Ph. Gonnet.
Collection *Science et Religion* (trois brochures de M. Frantz Funck-Brentano (p. 150).
*Talleyrand, évêque d'Autun*, par Bernard de Lacombe (p. 152).
*L'Italie des Romantiques*, par Urbain Mengin (p. 156). . . . . L. A.
PUBLICATIONS NOUVELLES (p. 158).

ON S'ABONNE : A **Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A **Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

## AVIS IMPORTANT

*Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.*

---

*Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.*

*Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à* M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

---

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

| *France et Algérie :* | *Union postale, Etats-Unis et Canada :* |
|---|---|
| Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr. | Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr. |

La Guadeloupe, La Réunion : **28** fr.; Indes Orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

**Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet;** ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

---


## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## VOYAGES DANS LES PYRENÉES

La Compagnie d'Orléans délivre **toute l'année** des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

**1er ITINÉRAIRE**

**Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Bordeaux — Paris.**

**2e ITINÉRAIRE**

**Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris** (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges**).

**3e ITINÉRAIRE**

**Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris** — (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges**).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS

Prix des billets : 1re classe, **163** fr. **50** ; 2e classe. **122** fr. **50**

---

## CHEMINS DE FER DU P.-L.-M.

## VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRE FACULTATIF

Sur le Réseau P.-L.-M.

### RÉDUCTIONS TRÈS IMPORTANTES

**Il est délivré,** toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou collectifs pour effectuer sur ce réseau, en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui atteignent rapidement, pour les billets collectifs, 50 °/o du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres; 45 jours de 1.501 à 3.000 kilomètres; 60 jours pour plus de 3.000 kilomètres.

Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15, 23 ou 30 jours, suivant le cas, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 °/o du prix total du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou collectif, il suffit de tracer, sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte, cinq jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une provision de 10 francs. Le délai de demande est réduit à trois jours pour certaines grandes gares.

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 JANVIER — 15 AVRIL 1905

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ
## CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

---

NOUVELLE SERIE. — TOME XLVIII.

15 JANVIER — 15 AVRIL 1905

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

*ON S'ABONNE :* **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
**A Paris**, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
**A Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
**A Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
**A Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

# CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

---

## XV

L'Assemblée qui, le 4 novembre, arrive à Versailles, comme le trappiste se fait mettre sur son lit de cendres, pour rendre à Dieu son âme, nous est, certes, bien connue. Nous l'avons suivie — du fait de Chesnelong, et la plupart du temps en écoutant sa parole — non pas dans toutes ses opérations, mais dans toutes ses phases. Nous l'avons vue pendant cinq années donnant ce spectacle, qui probablement ne se reproduira jamais, ni chez nous ni ailleurs, d'une Convention qui sait ne pas être une Convention, d'une Assemblée unique non despote, d'une Chambre toute puissante qui n'abuse à peu près de rien, et qui, fille d'un suffrage universel sans frein ni règle — donc démocratique au premier chef (2), — fait de l'ordre et non des phrases (3), travaille, organise, légifère au lieu de procla-

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) Quelle que puisse être la proportion de l'aristocratie dans ses rangs, cela ne change rien à sa nature et à ses origines. — Cette aristocratie n'était pas *le fait du prince* mais *le fait du peuple*. Aucune Assemblée n'eut une naissance, un mandat et une organisation plus démocratique. Convoquée et ordonnée par le gouvernement de la *Défense Nationale*, son élection fut le résultat d'un élan populaire absolument spontané.

(3) « Nous connaissons tous le geste pédantesque des orateurs de la Convention; nous en relevons encore la trace dans l'œuvre de Lamartine et de ses collaborateurs de 1848. Mais à Versailles, quand

Digitized by Google

mer des droits, de formuler des déclarations et d'émettre des principes abstraits (1). Quelles qu'aient pu être ses erreurs et ses fautes, sa mémoire est pour cela même placée si haut, qu'elle impose le respect à ses plus formels ennemis. Un récent historien qui la poursuit de ses rancunes et de ses ironies (2), et qui parle avec un suprême dédain de « ces 350 ducs et hobereaux de province, esprits façonnés par l'Eglise, partisans de tous les régimes déchus », cet historien, tout en accusant ceux-ci de crimes politiques et sociaux (3), achève ainsi son réquisitoire : « Les hommes de notre génération n'oublieront jamais... l'impression d'apaisement et de confiance qui se répandit partout quand se termina l'existence d'une Assemblée *si honnête* en somme, *si remarquable par le talent de ses membres, ayant un si haut sentiment de sa dignité, de ses devoirs et de ses droits* (4) ». Avec un bien autre esprit de justice que sert mieux aussi la justesse des termes,

on organisait la *Troisième République* — dit assez plaisamment Bodley (*France. Essai sur l'histoire et le fonctionnement des Institutions politiques françaises. P. 185*), — M. Jules Favre n'éprouva jamais le besoin de se comparer à Thrasybule et la composition réactionnaire de la Commission des Trente n'éleva aucune allusion aux Trente Tyrans. La date régicide du 21 janvier, tout en excitant la colère des vieux royalistes dont les pères avaient servi Louis XVI, ne donna pas lieu de la part des républicains à l'absurde mais autrefois inévitable rapprochement avec Marcus Brutus; et M. Jules Simon parla en philosophe consommé, sans appuyer ses raisonnements de citations empruntées aux philosophes du dix-huitième siècle. »

(1) Il est très remarquable que la Constitution de 1875 n'a point de préambule théorique comme celle de 1848, ni rien qui ressemble à la *Déclaration des droits de l'homme*. Point de doctrine philosophique ou humanitaire, elle marche droit au but, sans soucis des traditions encyclopédistes, ni des thèses ou des formules plus modernes.

(2) E. Zévort. *Histoire de la Troisième République. Présidence de M. Thiers et Présidence du Maréchal.*

(3) Ils « ne songeaient — écrit en particulier M. Zévort (*Troisième République. — Présidence du Maréchal. P. 245*) qu'à entrer en conflit contre la majorité des Français, au risque de provoquer une nouvelle guerre civile ».

(4) M. Zévort ajoute ici : « uni à une telle haine de la démocratie que la démocratie pouvait tout redouter d'elle. » Mais cela ne change rien à l'hommage que l'évidence vient de lui arracher. Cette vague accusation de haine « contre la démocratie » est singulièrement démentie d'ailleurs par les lois libérales votées ou étudiées par cette Assemblée « si honnête ».

Digitized by Google

M. Hanotaux a écrit d'elle : « Personne ne conteste aujourd'hui que cette Assemblée, mandatée par le peuple, fut digne de ce peuple et à la hauteur des événements. Elle sut résister à ses propres entraînements. Le bon sens et l'amour du pays arrêtèrent bien des fautes sur le point de se commettre. Elle accomplit lentement mais avec persévérance, l'œuvre de reconstitution pour laquelle elle avait été choisie. Elle vit surgir de grands talents, de nobles caractères — et pas une âme basse (1). »

Ceci de nouveau constaté, il est nécessaire d'ajouter, que si elle a échappé au vertige de l'omnipotence, elle n'a pas évité le vertige de la désunion ; que si elle n'a pas abusé du reste, elle a certainement abusé du droit de se diviser. Sa majorité « si honnête, » comme le dit M. Zévort, qui comptait, selon M. Hanotaux, tant « de grands talents, de nobles caractères et pas une âme basse » s'est dévoré les entrailles, elle a rongé son propre crâne, et c'est à propos d'elle et de son temps qu'un étranger s'est écrié : *Gallus Gallo lupus !* (2). S'il en eut été autrement, Dieu seul pourrait dire où en seraient aujourd'hui les choses de France !

On ne se mange pas ainsi soi-même sans se diminuer. La confiance témoignée par le pays avec un si merveilleux élan, a baissé devant un tel spectacle, les élections partielles l'ont prouvé en commençant à déplacer cette majorité qui tirait sur ses troupes ; et, depuis le 25 février, ce déplacement s'augmente par une sorte de glissement qu'on aurait dû prévoir. Léon Say — soit la gauche du ministère — s'en est félicité (3), Gambetta plus encore, mais ce

(1) Gabriel HANOTAUX. *Histoire de la France contemporaine. T. I. Du Gouvernement de M. Thiers. P. 627.* « La France — avait dit avant M. Hanotaux — l'avait élue (l'Assemblée) dans des circonstances où le malheur, le trouble, le désordre eussent justifié bien des erreurs. »

(2) « La plupart des peuples modernes réservent ce qu'il y a encore de sauvagerie latente pour leurs ennemis du dehors ; tandis que les Français déploient toute leur férocité dans leurs luttes intestines, comme pour donner au vieil aphorisme une autre version : *Gallus, Gallo lupus.* D. Y. E. C. BODLEY. *La France. Liv. I, p. 154.* »

(3) Pendant les vacances de la Chambre Léon Say ayant réuni

Digitized by Google

n'est pas là ce qui rassure ceux qui ont soif d'ordre et de paix, et qui se demandent avec quelque angoisse ce que vont être les derniers actes, les suprêmes volontés de cette Assemblée souveraine jusque dans la mort. Celui qu'on nommait *le Dauphin* sous le règne de Thiers est maintenant un *prétendant*, étranger au régime, qui aspire au pouvoir de toutes les puissances de son être. Et c'est pour cela, qu'aussitôt la République constituée, il n'a cessé de faire crier par Montmartre, Belleville, par le midi, par toutes les voix dont il dispose, à cette chambre dont il est, mais qui n'est pas sienne : *Allez-vous-en ! Mais allez-vous-en donc !* (1). Il se calme présentement parce que la dispersion est assurée pour demain, mais enfin c'est là la situation lorsque, pour la dernière fois, la vieille Assemblée relève et tient son sceptre.

Chacun sait d'ailleurs qu'il n'y a plus de temps à perdre. On expédie les affaires présentes, parmi lesquelles « une assez bonne loi sur la presse » (2), c'est le jugement de Chesnelong qui n'a point été infirmé, et l'on se hâte de ressaisir la loi électorale mise en fourrière depuis le mois de juin. Là se concentre toute l'attention, et c'est justice, car c'est l'avenir. Mais qui nous dira aujourd'hui pourquoi le gouvernement et les conservateurs sont, dès le début, hypnotisés par la pensée du scrutin uninominal ? Pourquoi la question principale est d'immoler le scrutin de liste ? —

au château de Stors les maires du canton de l'Isle-Adam auxquels il offrit un banquet, porta au Maréchal un toast après lequel il se félicita de ce que « l'ancienne majorité » était dissoute, de ce qu'une majorité nouvelle la remplaçait et permettait aux hommes « qui ont foi dans le gouvernement du pays par le pays et qui représentent en un mot l'idée moderne » d'entourer et de soutenir le Maréchal.

(1) C'était le mot d'ordre des bataillons de gauche que commandait Gambetta. Depuis le 25 février, il n'est guère de séance où ne retentisse, sous une forme ou sous une autre ce *delenda Carthago*. La presse de ce bord le fait entendre plus encore. Il leur est bien égal que la loi du 20 novembre porte expressément ceci : « L'Assemblée ne se séparera pas avant d'avoir statué » : 1° Sur les pouvoirs du Président ; 2° Sur le Sénat ou la seconde Chambre ; 3° Sur la loi électorale.

(2) La loi sur la presse ne fut votée qu'après la loi électorale et même après les élections sénatoriales ; mais nous l'indiquons ici pour n'y pas revenir.

Digitized by Google

Elle est fille du scrutin de liste, l'Assemblée de 1871 ! — Ah ! peut-être, parce que Gambetta et les siens le défendent ?... Mais ici la même question s'impose. Pourquoi le défendent-ils ? Pourquoi, de part et d'autre, a-t-on pris ces deux positions et leur sacrifie-t-on tout le reste ?... Etranges courants, singulières fièvres d'opinion ! — On passera, s'il le faut, sur le corps de M. Buffet, on transpercera, si l'on veut, M. Dufaure, mais ils ne cèderont pas, ni la droite non plus, prise en masse. On pourra faire tous les autres sacrifices, on les fera ; mais pas celui-là.

Et l'on verra alors les conservateurs accepter, pour mieux défendre le scrutin uninominal, cet argument révolutionnaire, que le scrutin de liste s'en prendrait à toutes les personnalités qui dépassent les autres, cueillerait les pavots qui dominent, les noms qui brillent, écrèmerait la France, etc., etc. A quoi Gambetta répondra avec un bon sens devant lequel il faut s'incliner : « L'abondance des hommes supérieurs ne serait nuisible pour personne, si ce n'est pour les concurrents qu'ils auraient déplacés. »

En vérité, et des deux côtés, les termes étaient mal posés, s'ils n'étaient pas renversés. Chesnelong en avait conscience, et d'autres avec lui ; mais il y a une discipline de parti, ce n'était pas le cas de se diviser encore. Néanmoins, s'il laisse la tribune à d'autres en cette discussion où l'on s'enlise dans une mauvaise passe, où le principal — à savoir l'organisation, la réglementation du suffrage universel — est sacrifié à un accessoire contestable ; s'il laisse parler les autres, n'aimant pas à développer et à soutenir les théories douteuses, il travaille sérieusement la matière et agit autant qu'il le peut dans les bureaux, les commissions et les couloirs. Il propose un scrutin de liste mitigé, à circonscriptions plus réduites. Les listes ne devraient pas contenir plus de cinq noms. Tout en rendant ainsi impossibles certaines combinaisons plus ou moins justement redoutées, on ferait aux minorités leur part, et la masse des électeurs pourrait savoir sur qui se portent ses suffrages : ce serait un moyen de conciliation, d'entente, et partant de force pour la loi. Mais surtout, et bien

Digitized by Google

au-dessus encore de cette solution, à laquelle il tient cependant (1), Chesnelong prêche partout la nécessité d'*organiser* le suffrage universel. Il a sur ce point son système. Un système complet, tout rédigé, qu'il a communiqué à la Commission des Trente, laquelle en a fait l'objet d'un vote et a failli l'adopter ; il obtint chez elle 13 voix contre 16, et, sans quelques absences, il l'eût, paraît-il, emporté. Glanons en passant, dans le préambule de ce grand travail, des axiomes comme ceux-ci :

« La souveraineté du nombre n'est pas un principe, c'est une idole... — Le nombre ne gouverne pas, il est gouverné... — Le gouvernement direct du peuple par lui-même n'a jamais existé et n'existera jamais... ce serait l'instabilité perpétuelle, destructive de tout ordre, de toute liberté, de toute prospérité, de toute grandeur, même de toute vie pour un pays... — Le droit national est tout autre chose... Tous les citoyens ont leur part de charges et d'obligations, tous ont intérêt à la bonne gestion des affaires du pays ; tous doivent dès lors coopérer dans une certaine mesure, au choix des représentants appelés à concourir à cette gestion, ou tout au moins à la contrôler... — Mais une nation n'est pas seulement une réunion d'individus. Elle est aussi une collection d'intérêts moraux, intellectuels, industriels, commerciaux, agricoles dont les uns sont représentés par une élite, les autres par une masse... Une bonne loi électorale doit assurer la représentation de ces intérêts multiples et divers, non en pas-

(1) Dix ans plus tard, Chesnelong écrivait qu'il avait déjà soutenu ce système dans la Commission des lois constitutionnelles et qu'il se disposait à le reproduire et à le défendre devant l'Assemblée, quand il crut devoir s'en abstenir « par esprit de discipline et à cause du tour que la question avait prise entre M. Buffet et la gauche ». Après quoi il ajoutait : « Ce ne fut pas sans regret, et je persiste à croire que le scrutin de liste, de trois à cinq noms, était le plus conforme aux intérêts bien compris du parti conservateur, et que ce parti se serait mieux défendu aux élections de 1876 si ce scrutin avait passé dans la loi. » Ce qu'il accompagnait de ce commentaire assez triste : « Dans les assemblées parlementaires, à moins que la conscience ne soit engagée, on ne vote pas toujours comme on aurait voulu et selon ce qu'on aurait soi-même jugé le meilleur. On est quelquefois obligé d'incliner son sentiment devant un intérêt supérieur et une nécessité d'accord. » *Souvenirs.* Papiers intimes.

Digitized by Google

sant sur tous un niveau égalitaire qui absorberait l'élite dans le nombre ; non en laissant le nombre à l'écart pour donner à l'élite la prépondérance exclusive ; mais en attribuant à tous les intérêts qui concourent à l'œuvre sociale une part de représentation proportionnée à leur action... — La proportionnalité, c'est la justice. — L'égalité par tête n'a du droit que l'apparence ; c'est la confiscation du droit de l'élite par la toute-puissance du nombre... (1). »

Fort de ces prémisses, dont les développements ne sont ni moins remarquables, ni moins serrés, Chesnelong constitue un suffrage universel à deux degrés ; il institue un collège électoral composé : 1° de délégués élus dans chaque commune par le suffrage universel, à raison d'*un* député par *cent* électeurs ; 2° des plus imposés dans chaque commune aussi, en nombre égal à celui des délégués. C'est aux collèges composés de la sorte qu'il confierait son scrutin de liste scindé ou réduit. Et pour mieux faire comprendre quelles prévisions l'inspirent, à quelles angoisses sociales il obéit, il ajoute :

« Le suffrage universel n'a pas eu jusqu'ici le sentiment complet de sa puissance : il l'acquerra, *et l'on peut prévoir qu'il en abusera.* Il en abusera d'autant plus qu'il n'est pas en état de se diriger lui-même. IL EST NOTRE MAITRE, ET IL N'EST PAS SON MAITRE... Et *si c'est un jour un pouvoir révolutionnaire qui l'exploite, si c'est un parti révolutionnaire qui s'en empare,* si en même temps la loi ne tempère pas son omnipotence, la ruine de la société ne pourra-t-elle pas être au bout d'une élection ?... »

Ceci suffit pour faire connaître, comme il importe, les vues et les efforts de Chesnelong dans la crise vitale, grosse

(1) « A tout le moins, — disait-il pour constituer ce que nous pourrions nommer les deux pilotis de son système, — on peut constater dans la société deux grands intérêts vers lesquels viennent converger tous les autres. D'un côté, le travail qui est en marche vers la propriété et qui ne l'a pas encore conquise ; d'un autre côté, le travail qui, après avoir conquis la propriété, s'est en quelque sorte stabilisé dans sa conquête... Une bonne loi électorale doit donc au moins assurer la représentation de ces deux grands intérêts, etc., etc... » Papiers de famille.

Digitized by Google

de nos destinées que l'on traversait alors (1) ; et encore pour nous donner le sens de l'amendement qu'il déposa, signé après lui, par MM. de Kerdrel et de Sugny, lequel fut imprimé, distribué et enfin retiré pour ne pas briser ce qui restait de l'ancienne majorité : « Nous en avons fait le sacrifice ! » écrivait laconiquement son auteur (2).

N'abandonnons pas cependant cette discussion sans nous arrêter sous la tribune où parle Gambetta. Si c'est un hors-d'œuvre quant à mon sujet, j'en demande pardon, mais je continue. Il ne faut pas, au point de vue de l'histoire et de la psychologie, perdre l'occasion de montrer caché dans les profondeurs de son être, et se révélant par intermittences, par saccades, et ici par le fait de la fausse situation des partis, le conservateur qui vagissait chez le grand tribun ; et qui très probablement se fût développé, fût parvenu peut-être à l'âge d'homme — et d'homme d'Etat — si d'une part, il eut atteint le pouvoir qu'il visait ; et si d'autre part, comme nous allons le lui entendre craindre ou prévoir, « la mort ne l'avait pas frappé prématurément ».

Donc, le 26 novembre, Gambetta défend le scrutin de liste (3). « —...Je dis, Messieurs, que quelque parti que nous représentions dans cette Assemblée, l'intérêt primordial, l'intérêt supérieur à nos préférences individuelles, à nos visées personnelles, l'intérêt qui doit dominer et obséder nos esprits, c'est de savoir si, au moment d'interroger la France, nous allons l'interroger dans des conditions suffisantes, pour établir, pour assurer véritablement, avec les hommes qu'elle nous enverra, *un gouvernement libéral, modéré et fort*.

(1) Il faut se rappeler en même temps que, dans les premières vues et conceptions de Chesnelong, dans son système complet — qui visait surtout le septennat personnel — la nomination de tous les sénateurs appartenait au Maréchal. La Chambre, fille du suffrage universel à deux degrés, représentant, comme le disait Chesnelong, « le travail et la propriété, l'élite et le nombre », se trouvait encore en face d'un Sénat nécessairement antirévolutionnaire.

(2) Lettre du 28 novembre 1875.

(3) Après ce qui vient d'être annoncé, on comprendra sans que je l'explique, que la partie du discours que je donne ici est justement celle qui n'a pas trait directement au scrutin de liste.

Digitized by Google

« Car c'est là le gouvernement que nous avons entendu faire, lorsque, le 25 février, nous nous sommes réunis, des points les plus divers de cette assemblée, dans un vote commun. *Nous nous sommes réunis, un jour*, et quelques-uns ont cru, ou feint de croire que cette union serait passagère, Messieurs, *je ne le crois pas.*

« Je crois qu'il en peut être de cette union, comme il en est assez souvent des mariages de raison.....

...Je crois que la France ratifiera ce contrat, parce que c'était *un contrat de patriotisme.*

« Et qu'est-ce qui importait avant tout ? C'était de démontrer au pays que lorsqu'on poursuivait la République, on ne poursuivait pas un vain mot, une institution nominale, mais *qu'on voulait réunir, rassembler tous les intérêts* CONSERVATEURS aussi bien que les intérêts de progrès et de réforme sous l'égide d'une même charte et d'une même loi.

« Voilà ce qu'on a voulu faire.

« Et alors, les uns cédant, les autres transigeant, ceux qui abandonnaient le principe d'hérédité avec tristesse, mais — nous persistons à le penser — avec loyauté, n'ont-ils pas reconnu que, du moment où l'on ne pouvait pas donner à la France le gouvernement sous lequel elle ne veut plus vivre, la Monarchie, il fallait accepter la République ? Mais parce qu'ils ont accepté la République n'ayant pu fonder la Monarchie, est-ce que leur concours, s'il est sincère et durable, en est moins précieux, moins décisif pour l'avenir de la France ?...»

Ah ! Mais — diront ici quelques-uns, Gambetta parle tout à fait au point de vue républicain ?... — Eh ! sans doute, pouvions-nous lui demander de parler à un autre ?... Il n'en prêche pas moins l'apaisement. Ecoutons encore, il affirme qu'il est urgent « d'arracher le pays au spectacle que, depuis cinq ans, nous donnons de notre impuissance, *de nos divisions intestines, de nos querelles.*

« Messieurs, quel que soit le parti auquel nous appartenions, est-ce que nous n'avons pas eu des heures d'écœurement et de lassitude en voyant notre impuissance réci-

Digitized by Google

proque, en constatant ces divisions que rien ne pouvait calmer, ces efforts toujours renaissants et toujours inutiles..... Eh bien ! la politique qu'il faut chercher, c'est, je le répète, *une politique d'apaisement et de conciliation.....*

— *Mouvements très divers de droite et de gauche.*

« Messieurs, vous souriez quand je parle de modération... Nous sommes gens de revue et, A MOINS QUE LA MORT NE NOUS FRAPPE PRÉMATURÉMENT, *je vous donnerai*, j'en ai la confiance, *des gages assez décisifs de cet esprit de modération pour que le dernier mot me reste.* ..... Est-ce que vous ne pensez pas qu'avant de mourir, nous pourrions faire un testament digne d'hommes politiques, qui, *laissant derrière eux les divisions et les rancunes du passé*, se présenteraient au pays, la loi fondamentale à la main, et diraient : « Nous avons fait une charte, nous l'avons con-« sidérée et nous te la livrons comme un gage de sécurité à « l'intérieur et de relèvement à l'extérieur. »

« On ne fait pas de la politique dans un pays comme la France, de la même manière à toutes les époques. *Quand un pays a sa force matérielle, que le cercle de ses frontières est intact, alors, il peut être possible et loisible d'agiter des questions de métaphysique politique, mais dans un pays qui n'a pas toutes ses frontières, cela est sacrilège, cela est criminel.*

« Et puisque vous cherchez la raison de l'œuvre du 25 février, et *de cette politique de concorde et de pacification*, je vais vous la donner : *Regardez* la trouée des Vosges ! »

On a cité souvent ce beau cri, ce beau geste, sous lequel on put voir vibrer et frémir toute l'Assemblée. Mais, qui se souvient que c'était un appel à la sagesse et à l'union ?... Qui retint, qui comprit, même alors, cet espèce d'engagement patriotique, dont la nomination du général de Miribel à la tête du grand Etat-major fut un commencement de réalisation, et fit peut-être tomber sous les coups des loges, le « grand ministère » ?

Mais enfin sommes-nous loin, Mon Dieu ! de ce 26 novembre? Loin de cette Assemblée où l'on entend le leader

Digitized by Google

de la gauche inviter à la concorde et promettre la modération ? Loin de cet homme intempérant par nature, que la vie publique assagit lentement ? Loin de cet incontestable et frénétique ambitieux qui néanmoins lâchera le pouvoir plutôt que de livrer l'armée ?... Loin de ce *fou furieux* dont le patriotisme fait alors presque un sage ? Loin de ce républicain de bloc et de souche, dont on ose aujourd'hui évoquer le nom et invoquer l'autorité ?... Ne pourrait-on condamner ceux qui se réclament ainsi de lui à lire un jour à la tribune le discours sur « le scrutin de liste » ?

## XVI

Il reste à la Chambre une dernière mission à remplir, et c'est le choix des soixante-quinze sénateurs dont l'élection lui est réservée. Mais tout va bien : Du centre droit à l'extrême-droite, en passant par la simple droite, il y a une merveilleuse entente. On est convenu du nombre de candidats attribués à chaque groupe ; chaque groupe a apporté à la réunion générale des droites le dessus de ses paniers, tout a été accepté, et cette liste d'harmonie est seule en regard de la liste des gauches : on ira donc aux urnes d'un pied léger ; quelque modifiée que puisse être la majorité, on reste maître de la situation quand des deux bouts des droites, on se donne la main.

Dans les comités d'extrême-droite il y a eu des abstentions, mais on est assez fort pour n'y pas ajouter d'importance. Ce n'est pas la première fois que ceux-là boudent, et l'on s'attendait à ce qu'ils refusassent de participer à un acte constitutionnel.

A la droite modérée, dès le premier tour de scrutin et à la presque unanimité, le nom de Chesnelong est sorti. Il y a eu quelque stupeur lorsqu'il s'est dérobé, lui dont on savait qu'à peu près personne — même aux deux bouts — n'effacerait le bulletin ; mais il a donné de si bonnes raisons qu'il a fallu se rendre. « La droite — a-t-il dit — va

Digitized by Google

fondre sur le Sénat en bataillons serrés ; j'ai peur qu'à la Chambre des députés, il n'en aille tout autrement ; et je crois que, s'ils ont des chances sérieuses d'arriver à cette assemblée, conservateurs et catholiques font bien de se réserver pour elle. Or, j'ai lieu de penser que ma circonscription me restera fidèle, et je sens que je serai plus utile là où nos amis manqueront peut-être. » Cela pouvait s'appeler une option de conscience : Vouloir rester le jouet du suffrage universel, et repousser le siège sénatorial de tout repos, inamovible et certain, c'est rejeter *les étoiles* pour servir dans les rangs, et encore ! C'était, en tous cas, faire un sacrifice sur les autels de la patrie et sur ceux de l'Eglise.

Le 9 décembre a lieu à l'Assemblée le premier scrutin. Journée des dupes en vérité ! Deux noms seulement sortent des urnes (1) et, pour les autres candidats, les deux listes se serrent de près ; même les huit premiers appartiennent à la gauche. Que se passe-t-il ? Rien n'a pu faire prévoir cela, rien ne l'explique. Le droit individuel de substituer un et même plusieurs noms à d'autres sur la liste de son parti, n'amène pas sans entente préalable de tels résultats. Où sont les défections ? Où le complot ?

Le complot ?... Tandis que les Etats-majors des droites : Carayon-Latour et Lucien Brun, Kerdrel et Chesnelong, Audiffret-Pasquier et Lambert Sainte-Croix, etc., etc., font appel à la discipline nécessaire, en cette soirée du 9 décembre, on peut voir, place de la Madeleine, quelques hommes monter, entre onze heures et minuit, au petit appartement de Jules Simon. C'est Gambetta, c'est Jules Ferry, ce sont trois autres puissances de la gauche. Ils se félicitent mutuellement. Le plein concours de Raoul Duval et des bonapartistes, les négociations avec MM. de la Rochette, de Franclieu, etc., ont neutralisé la liste de

(1) Le duc d'Audiffret-Pasquier, président impeccable de la Chambre, était porté sur les deux listes, c'est un hommage que la gauche elle-même tint à lui rendre. Il eut 560 voix sur 685 votants, son nom ne fut effacé qu'aux deux extrémités de gauche et de droite. M. Martel qui sortit avec lui, en ayant juste la majorité voulue, appartenait au centre gauche, mais il avait dans l'autre centre et la droite des amis qui lui donnèrent leurs voix.

Digitized by Google

droite, le silence a été bien gardé, l'effarement était complet... Mais il s'agit de vaincre maintenant, il faut des engagements fermes avec nos nouveaux alliés — *nos* chevau-légers — disent-ils en riant. Avec trente voix de droite assurées, et même avec moins, nous sommes certainement vainqueurs et le Sénat est à nous... Cependant M. de la Rochette se fait attendre... Reculerait-il?... Le lâcherait-on?... La réunion est très inquiète (1).

Eh! non il ne recule pas. Vers une heure du matin, alors qu'on songeait à se séparer croyant que tout était manqué, il arrive plénipotentiaire de son très petit groupe, comme les six délégués, réunis céans, le sont de toute la gauche qui a promis de voter les yeux fermés leur liste de coalition. — « Je viens directement de Versailles, Messieurs — dit-il en entrant — et pour vous rendre votre parole (il y avait donc un pacte antérieur)? je comptais, vous le savez, sur trente adhérents, c'est à peine si nous en aurons vingt. Et encore ne puis-je répondre vraiment que de dix-sept. — Mais rien n'est perdu ! — s'écrie Gambetta, et se tournant vers les siens : — Vingt bonapartistes environ et dix-sept extrême-droite, cela fait trente-sept ! mettons trente. Garantissez-vous ces *dix-sept ?* toute la question est là. — Je les garantis — fait M. de la Rochette. — Alors, rien n'est rompu. Et je propose à mes amis de porter ces dix-sept sur notre liste. »

Ainsi fut fait. Sans trouble, sans hésitation, la Rochette donne ces dix-sept noms (2), dont il n'était pas si sûr qu'il

(1) *Ernest Daudet*, si complet sur cet épisode dans son article devenu un chapitre : *L'élection des sénateurs inamovibles*, et qui se rencontre avec Chesnelong dans ce récit comme pour se confirmer mutuellement, ne donne cependant pas certains détails tels que l'arrivée tardive de M. de la Rochette et les paroles qu'il dit en cette réunion. L'auteur de ces études les tient directement de Chesnelong qui les reproduisit d'ailleurs presque tous dans ses *notes personnelles*.

(2) Les dix-sept noms étaient ceux de MM. *de la Rochette*, — *de Franclieu*, — *de Douhet*, — *de Logeril*, — *Dumon*, — *Théry*, — *de Cornulier-Luciniere*, — *de Tréville*, — *Pajot*, — *Hervé de Saisy*, — amiral *Saisset*, — *de Plœuc*, — *de la Rochejaquelein*, — *Bourgeois*, — *Paulin Gillon*, — *de Boisboissel*, — *de Vinols*. On va voir que les six derniers, protestèrent dans des termes divers, et que les quatre derniers affirmèrent haut et ferme, sans d'ailleurs qu'on essayât de les démentir, qu'on s'était emparé de leurs noms sans les en prévenir.



Digitized by Google

le disait, on va le voir, et *all right !* C'était cependant un honnête homme, un homme de bien, « mais — a écrit de lui Chesnelong — il avait contre l'orléanisme une passion implacable... Il le voyait partout (1). » Et, pour se donner la joie d'écarter Buffet, Broglie, Bocher, Decazes ou Lambert de Sainte-Croix, « il avait consenti, lui, catholique prêt à donner sa vie pour sa foi, à écarter du Sénat cinquante-sept catholiques qui y auraient été une barrière infranchissable contre les entreprises du jacobinisme antichrétien (2) ».

Le lendemain, ou plutôt le jour même, puisque le conciliabule de la place de la Madeleine n'avait pris fin que le matin vers trois heures, dans le grand silence d'une matinée de décembre, le 10 donc, la droite encore dans son entière candeur, accusant les bonapartistes (3), mais, en dehors d'eux, ne s'expliquant pas les chiffres de la veille, trouve en arrivant à la Chambre, dans la *salle des conférences*, les bulletins imprimés de la liste adverse où s'étalent dix-sept noms d'extrême-droite, mêlés à cinquante-huit noms de gauche ou d'extrême-gauche. « Jamais je n'expliquerai notre étonnement et notre indignation — écrivait Chesnelong (4) — c'était de la stupeur et même de la colère, on criait à la trahison, mes amis d'extrême-droite — et cela se comprend — étaient les plus irrités ou les plus confondus, Carayon-Latour et Lucien Brun gémissaient comme des blessés quand ils ne se courrouçaient pas très fort, et l'on entendait les exclamations furieuses de MM. de Vinols (5), de Boisboissel, etc., etc...»

(1) Papiers intimes.
(2) Chesnelong, *idem*.
(3) Personne n'ignorait absolument les allées et venues de Raoul Duval, ses conférences avec Gambetta, même à la Chambre (dans le le local du deuxième bureau), puis avec Jules Simon plus fréquemment encore avec MM. Rouher, Hetzel, Testelin. Ce qu'on savait moins, c'étaient ses rendez-vous avec M. de la Rochette. Là, la prudence était plus grande et le secret mieux gardé. De là l'erreur générale, du moins à droite. D'ailleurs, comme le dit Chesnelong, « l'idée d'une telle défection ne pouvait entrer dans aucun esprit ».
(4) Lettre du 14 décembre.
(5) « Je crois bien qu'à ce moment, j'aurais pendu la Rochette, si je l'avais pu », disait plus tard M. de Vinols.

Digitized by Google

A une heure et quart la séance est ouverte, et avec elle le second scrutin. M. de Boisboissel entre et va droit à la tribune où l'on vote déjà; il veut parler, le Président s'y oppose : « *On ne parle pas pendant un scrutin!* » Alors, et sur l'un des degrés de l'escalier de droite du bureau, M. de Boisboissel s'agite et crie :

« — Messieurs, je vous prie de vous tenir pour avertis que je décline toute espèce de candidature.

*Plusieurs voix :* — Très bien! Très bien! — Montez à la tribune pour cette déclaration.

Le Président : — Le règlement s'y oppose formellement.

*A gauche :* — On ne parle pas pendant un vote.

*A droite :* — Lorsqu'un de nos collègues veut protester contre l'inscription frauduleuse de son nom sur une liste, il en a le droit...

Le Président : — Le règlement s'y oppose. — La tribune est occupée par les urnes, on n'y peut monter que pour voter.

M. de Kerdrel : — Nous avons tous entendu ce que vient de dire M. de Boisboissel, c'est l'important et cela suffit.

Le Président : — Oui. La protestation est connue. Ne violez plus le règlement.

*Voix de droite :* — On ne devrait pas porter sur une liste le nom d'un membre sans son consentement. Le règlement n'a pas prévu une manœuvre électorale de la nature de celle qu'on vient de se permettre!

*Autre voix de droite :* — C'est une manœuvre qui autoriserait à demander l'annulation de l'élection !

M. Daguilhon-Laselve : — Il y aurait une chose à faire, ce serait de ne pas voter. »

L'agitation est à son comble sur les bancs de la Droite. La Gauche interpelle. Le Président s'épuise à dire qu'on n'a pas le droit de parler.

M. Fresneau : « — Il y a un précédent, et nous le devons à M. de la Rochette. Il a décliné à la tribune, au moment du scrutin, toute candidature à la Commission des lois constitutionnelles.

Le Président : — Monsieur Fresneau, vous n'avez pas la

Digitized by Google

parole. Aucune réclamation ne peut avoir lieu pendant le scrutin.

*Une voix:* — Il y a bien des interruptions au milieu des discours !

Le Président : — Si les interruptions sont possibles, elles ne sont pas pour cela permises. Je ne puis pas les empêcher, mais je ne puis pas les tolérer. »

A ce moment, où M. d'Audiffret-Pasquier, malgré toute sa correction, ses efforts, sa fermeté, doit être intérieurement bien près des dispositions de M. Dupin lorsqu'il menaçait tout haut Berryer de lui retirer la parole et lui soufflait tout bas : « *Continue!... tape!... tape!... tu n'as jamais été plus beau!* » A ce moment, M. de Boisboissel retourne à sa place, entouré, félicité, on pourrait dire caressé, tant l'approbation est affectueuse; et d'autre part, le baron de Vinols, qui s'est placé au Bureau des secrétaires, rassemble tout ce qu'il a de voix — et ce n'est guère — pour dominer le tumulte et faire entendre ceci :

« — Je proteste contre l'inscription de mon nom sur une liste patronnée par le parti opposé au mien. Cette inscription, si elle m'avait été proposée, aurait été repoussée énergiquement. Je n'ai rien su... »

Les bravos couvrent et interrompent sa parole, ils le suivent sur son passage et, tandis qu'on l'accueille bruyamment à sa place, le vote continue; et le Président fait de vains efforts pour rappeler chacun au règlement. Bien vains, car c'est à la tribune même que M. de la Rochejaquelein dit :

« — Messieurs, j'avais déclaré que je ne voulais pas être porté sur une liste où ne figureraient pas tous les candidats choisis par la réunion d'extrême-droite...

Le Président : « — Vous ne pouvez parler, Monsieur de la Rochejaquelein. Je rappelle encore que le règlement interdit expressément toute parole à la tribune pendant le scrutin. »

Au milieu d'un bruit à casser toutes les sonnettes, la voix de l'*amiral Saisset* s'élève :

« — Vous êtes le gardien né du règlement, Monsieur le

Digitized by Google

Président; mais nous, ne sommes-nous pas les gardiens de tout ce qu'on appelle les questions d'honneur?

*Voix à droite :* — Et n'avons-nous pas le droit de protester contre un procédé sans pareil, sans exemple ?...

Le Président : — Vous avez bien le droit de protester; mais pas ici, pas dans cette forme.

L'amiral Saisset : — Où alors, et comment?

Le Président : — Vous avez les couloirs, vous aurez les journaux, vous... »

Un orage de droite interrompt la phrase; M. de Chambrun, l'amiral Saisset surmontent la tempête, disant :

« — Mais n'avons-nous pas aussi la tribune française?...

M. Crémieux. — Oui, vous avez raison, les questions d'honneur passent avant tout.

Le marquis de la Rochejaquelein : — Voilà un de nos adversaires qui déclare que nous avons raison !

Le Président : — Je fais observer à mes collègues que je ne dois pas partager leurs émotions... Je suis président... J'ai la garde du règlement.

Le marquis de Castellane : — Et nous, nous avons la garde de notre honneur.

Le Président : — Je me borne à faire respecter le règlement... Je ne juge pas les protestations de mes collègues. »

Ah ! comme nous voilà près des encouragements de Dupin !... Mais ce n'est pas fini. Voici M. Bourgeois. Il est à la tribune et veut parler, lui aussi. A droite, on lui crie de le faire; mais on le voit échanger quelques mots avec le Président, redescendre, et, du pied de la tribune, crier enfin :

« — Mon nom ayant été porté, *sans ma participation*, sur une des listes pour les élections sénatoriales, je dois déclarer que je n'accepte pas de candidature semblable, mon intention étant... »

On ne l'écoute plus, lui-même s'arrête, un grand mouvement se produit, M. de la Rochette est à la tribune pour voter.

« — Parlez ! — lui crie alors la droite — Parlez ! Parlez: parlez donc ?

Digitized by Google

Le Président : — Messieurs, pas d'interpellations !

M. De la Rochette, *faisant face à la droite :* — Vous aurez beau faire, Messieurs, vous ne m'effrayerez pas, soyez tranquilles.

*A droite :* — Parlez ! Parlez !

Le Président : — Messieurs, vous ne pouvez réclamer la violation du règlement. — Monsieur de la Rochette, ne parlez pas à la tribune, le règlement s'y oppose. »

*Une voix répète de nouveau :* « Le règlement n'a pas pu prévoir les questions d'honneur ! »

Sur ce mot, M. de la Rochette, extrêmement pâle, dépose son bulletin et lance au centre droit cette incroyable parole : « *Tout plutôt que vous !* (1)... » Mais quand il veut revenir à sa place, ses collègues de droite lui montrent du doigt les bancs d'en face, et ajoutent : « *Allez siéger à gauche, votre place est là !*

M. Paulin Gillon vient après lui, et, en votant, s'écrie : « C'est sans mon aveu que je suis porté sur une liste qui n'est pas celle de mes amis politiques.

Le Président : — Ne parlez pas à la tribune, Monsieur Gillon.

M. Gillon, *descendant.* — On me l'avait proposé. J'ai répondu que j'étais engagé d'honneur à voter pour une autre liste ; j'ai refusé positivement. »

On voit le marquis de Plœuc s'agiter. Il s'approche de M. Buffet : « Oh ! lui dit-il, je n'avais pas compris !... Que pensez-vous de ma conduite ? — Ce que nécessairement vous en pensez vous-même, maintenant », lui répond le ministre. Troublé, presque chancelant, il se dirige lui aussi

(1) Ernest Daudet qui cite la première phrase adressée à la droite ne fait pas mention de celle-ci. Mais Chesnelong l'entendit, et d'autres avec lui. Chesnelong du reste observait avec douleur, mais avec attention le phénomène psychologique qu'était devenu cet homme entièrement livré à la haine de parti. « Leçon terrible, disait-il et qui devrait nous servir à tous. » Dans ses *Souvenirs*, après avoir reproduit ce mot odieux : *Tout plutôt que vous !* il ajoute : « La parole était mauvaise, l'acte qu'elle cherchait à couvrir l'était aussi. C'était la passion qui avait parlé et agi. L'homme chez M. de la Rochette valait infiniment mieux que sa passion et ce serait manquer de justice envers lui que de le juger d'après cet acte et cette parole. »

Digitized by Google

vers la tribune, et dès qu'il y est parvenu, « Messieurs », dit-il.

Le Président : — « S'il vous plaît, Monsieur de Plœuc, ne parlez pas à la tribune ! »

M. de Plœuc descend quelques degrés : « Je veux dire à mon tour...» La gauche fait un vacarme infernal, la droite augmente le bruit par ses encouragements ; il attend en posture de condamné, et bientôt tourné vers la droite, il reprend : — « Je veux dire, Messieurs, à vous qui êtes assis de ce côté, que j'avais été prévenu de mon inscription sur la liste qui n'est pas la vôtre, et que j'y avais acquiescé en quelque sorte tacitement... Mais ce que tiens à affirmer — si inconséquent que cela puisse paraître — c'est que aucun engagement ne m'a été demandé de voter d'une façon ou d'une autre... »

Une immense rumeur accueille de tous les côtés cette confession, qui ne sera pas la seule expiation de ce pécheur maintenant pénitent; et le scrutin se ferme. Il est 3 heures 35 : la scène a duré exactement deux heures et vingt minutes ; assez pour que chacun s'en aille plus ou moins courbaturé, surtout le Président, dont je n'ai pas reproduit toutes les paroles et marqué tous les efforts.

Le lendemain, à l'ouverture de la séance, il lit à la Chambre une lettre datée du 10 et ainsi conçue :

Monsieur le Président,

« Après l'incident d'aujourd'hui qui pourrait laisser planer des doutes sur mon attitude politique, mon honneur m'oblige à vous remettre immédiatement ma démission de député. »

Signé : Marquis de Plœuc.

Comme les cinq autres protestataires, M. de Plœuc déclina de même alors toute candidature au Sénat : le sacrifice de la vie publique fut, pour eux tous, le résultat de cette aventure dont ils sortirent du moins la tête haute. Il n'en fut pas de même des onze autres. Groupés autour de leur chef, ils firent tête à l'opinion (1), mais l'opinion

(1) Les onze autres candidats d'extrême-droite ne protestèrent pas — écrivait plus tard Chesnelong — et on les entendait dans les cou-

Digitized by Google

ne se laissa ni intimider, ni fléchir. M. Daudet rapporte les paroles cyniques de deux complices de La Rochette moins désintéressés que lui (1), nullement passionnés, — paroles qui furent alors connues de tout le monde : — « Que vous êtes jeunes ! disaient-ils, nous serons nommés, les autres ne le seront pas ; dans quinze jours on ne saura pas à qui nous aurons dû notre élection..... » Ils se trompaient, on le sut toujours. Eux-mêmes se trouvèrent dans leur pays et dans leur famille, en face d'une mésestime dont ils ne se relevèrent jamais et qui nuisit gravement même à leurs intérêts matériels (2).

Quant à M. de la Rochette, l'extrême-droite qu'il présidait — toute l'extrême-droite moins eux — se réunit et l'obligea à donner sa démission ; son successeur nommé, elle rédigea et adopta contre lui et ses adhérents un ordre du jour qu'on put dire vengeur :

« Les députés soussignés.... déclarent que, dans ses séances précédentes, la réunion avait affirmé *la volonté de n'essayer aucune entente pour l'élection des sénateurs, qu'avec les groupes conservateurs.*

« *Elle n'a jamais eu d'autres représentants, parmi les candidats au Sénat, que les treize membres élus par elle, dont les noms ont été inscrits sur la liste de la droite et dont aucun n'a figuré sur la liste opposée.*

« *Elle avait formellement repoussé toute idée d'alliance avec les groupes de l'Assemblée dans lesquels se rencontrent*

loirs déclarer carrément qu'ils ne répudiaient ni leur candidature, ni l'appui de la gauche, ajoutant qu'ils préféraient s'allier à des républicains (quels qu'ils fussent) que de voter pour de soi-disant royalistes qui avaient fait la République » (*Souvenirs*). — Ernest Daudet dit de même : « Ils s'appliquèrent à justifier leur conduite et s'en vantèrent ».

(1) « Il n'avait pas besoin — écrit encore Chesnelong — de recourir à la manœuvre dont il fut le principal promoteur pour garder sa situation politique, il n'eût tenu qu'à lui d'être porté sur la liste des candidats de droite.....S'il apporta une passion blâmable et dont les conséquences furent profondément regrettables, cette passion fut en ce qui le concernait très désintéressée : on n'en pourrait peut-être pas dire autant de tous ceux qui s'associèrent à sa défection. »

(2) Je parle ici seulement des deux sénateurs qui machinaient leur élection et s'en félicitaient dans les termes que nous venons de reproduire.

Digitized by Google

*les adversaires les plus décidés de la monarchie légitime, les ennemis avoués de l'Eglise et de l'ordre social chrétien...* »

En fait, M. de la Rochette mourut de sa faute, il fut tué par le blâme universel, par la déconsidération qu'amena pour lui, dans son parti et au dehors, cette déplorable campagne.

Et c'est d'une bien haute moralité, d'une moralité rare dans la marche des événements politiques où la Providence, qui a l'éternité pour elle, ne se hâte pas toujours d'intervenir si directement et si vite. Aussi importait-il de reconstituer pour ainsi dire cette leçon d'honneur et de probité publique, en joignant les témoignages de Chesnelong à ceux de l'*Officiel*, si terribles dans leur impassibilité, et encore à l'Etude sûre et documentée de M. Daudet.

## XVII

La liste de coalition finit bien par triompher, mais cela ne marcha pas tout seul. Il y fallut onze scrutins successifs et toute l'autorité de Gambetta, et « la violente amour » des coalisés pour la fin poursuivie, et leurs tournées de chiens de berger pour rassembler le troupeau. Il fut dès lors mis en toute évidence que, sans la fatale manœuvre, la Droite était le grand électeur, et qu'elle amenait ses soixante-quinze ou soixante-dix inamovibles pour constituer le fond d'un Sénat conservateur ou *tory*, qui mettrait le gouvernement en équilibre, étant donnée la Chambre *whig* qu'on attendait.

Au lieu de cela, elle parvint difficilement à glisser sept des siens : le général Changarnier, vers qui se portèrent comme un hommage un certain nombre de voix de gauche ; M. Wallon, que le centre gauche n'osa pas abandonner ; le général de Cissey, que patronnait M. Thiers ; l'amiral de Montaignac, soutenu par des frères d'armes du centre ; M. Baze, fort appuyé à gauche ; Kolb-Bernard, le patriarche pour lequel votèrent — avec la permission de leurs

Digitized by Google

maîtres sans doute, car il fut le seul — les transfuges d'extrême-droite; enfin, « Mgr Dupanloup, qui avait bien voulu consentir à nous laisser son nom jusqu'au bout — écrit Chesnelong — fut nommé à l'avant-dernier tour de scrutin, à la majorité stricte d'une voix ». Et il ajoute : « Ce ne fut pas toutefois, je le dis à regret, un bon retour des dissidents de l'extrême-droite qui nous valut cette précieuse et tardive victoire ; elle fut due à l'appoint inattendu de cinq ou six voix isolées de gauche qui, en se portant par respect sur l'illustre prélat, complétèrent le nombre de suffrages nécessaires pour la majorité (1). »

Il y eut là comme la clôture du testament de l'Assemblée, son dernier codicille, qui ne réalisa pas — bien s'en faut — toutes ses intentions. Ainsi que d'autres mourants, elle s'y était prise un peu tard, dans la fièvre, la faiblesse et peut-être l'hallucination ; surtout — vieille histoire toujours nouvelle — elle avait été entourée de gens avides, d'intrigants qui voulaient hériter et s'étaient fait ses maîtres.

Après avoir fixé au 30 janvier, l'élection des deux cent vingt-cinq sénateurs dont le corps électoral disposait; au 20 février, celle de la Chambre des députés, le soir du 31 décembre 1875, elle rendit son âme à la France, soutenue par son président qui, l'exhortant à mourir en paix après sa très laborieuse, très noble et très chrétienne carrière, lui disait : « Partez donc avec confiance !... car il est deux choses que vous lui remettez intactes (à la France) : son drapeau et ses libertés. »

Son drapeau, auquel, depuis la Commune les enseignes sanglantes de l'anarchie n'insultaient plus ; ses libertés que respectaient alors les jacobins couverts de peaux de brebis. Ceux-là, néanmoins, répondirent aux paroles du duc d'Audiffret-Pasquier : *Vive la République !* tandis qu'en exhalant son dernier soupir, l'Assemblée elle-même, la vieille majorité poussa le cri de : *Vive la France !*

Et ce fut fini (2).

(1) CHESNELONG. *Souvenirs.*

(2) Du moins en fait, car théoriquement et officiellement les pouvoirs de l'Assemblée qui non seulement ne se réunit plus, mais ne

Digitized by Google

Un mois plus tard, la coalition *Gambetta-la Rochette* n'eut aucune part aux élections sénatoriales. Ils arrivèrent cent cinquante-deux conservateurs en regard de quatre-vingt-onze ou quatre-vingt-douze autres. On voit ce qu'eût été le Sénat sans la criminelle intrigue. Sur trois cents sénateurs, il y en aurait eu, au bas mot, plus de deux cents pour la défense de l'ordre et de la religion. C'eût été vraiment la Chambre régulatrice, pacifique et traditionnelle, reconnue pour un des rouages nécessaires de tout gouvernement parlementaire durable, ou simplement vrai.

Il en fut tout autrement des élections du 20 février. Elles envoyèrent à la Chambre la fameuse majorité de gauche des *trois cent soixante-trois*. Et sur le chiffre total de cinq cent soixante-quinze sièges, les conservateurs en obtinrent à peine cent quatre-vingts. Le suffrage universel entrait ainsi dans la voie qu'il suivra depuis en accélérant sa marche. A la France conservatrice, économe et travailleuse, il donnait et il donnera de plus en plus pour représentants, des révolutionnaires jouisseurs et prodigues qui justifieront le mot de Laboulaye : « Nous offrons le spectacle d'un peuple tranquille avec des législateurs agités. » Mais ce n'est pas ici le lieu de philosopher sur cette opposition de termes et surtout de choses, sur les causes de cette anomalie qui livre les majorités réelles aux minorités turbulentes ; ce qu'il faut retenir pour l'avoir en quelque sorte senti et palpé au cours de ces études, c'est que les divisions des hommes d'ordre assurent le triomphe des hommes de désordre. Eh ! mon Dieu ! ce n'est pas là un truisme, quelle que soit l'évidence, puisque c'est une vérité toujours méconnue.

Chesnelong, qui s'était réservé pour cette campagne électorale, comptait absolument sur sa circonscription. Elle ne lui fit pas précisément défaut, puisqu'il obtint une majorité de soixante voix environ ; mais il n'eut que cela, et ce fut

dut ni ne put faire aucun acte de puissance et de vie, n'expirèrent qu'au 8 mars, c'est-à-dire à la prise de possession des autres Chambres, le duc d'Audiffret-Pasquier leur faisant alors la remise, la transmission de ces pouvoirs.

Digitized by Google

presque une déception de cœur. La déception, toutefois, perdit ce caractère platonique quand, sous la direction de Gambetta, les fameux *trois cent soixante-trois* se mirent, corps et âmes, à annuler cette élection.

Aux droites unanimes à inscrire son nom pour le Sénat, Chesnelong avait dit : « Je serais plus utile ailleurs » ; c'était justement ce que pensait la gauche et ce pourquoi, d'avance, son invalidation était décrétée. « Mon élection, correctement légale — a pu écrire l'invalidé après l'avoir proclamé devant la meute lâchée contre lui — mon élection dont aucune pression, quelle qu'elle fût, n'avait altéré l'irréprochable loyauté, était absolument inattaquable (1). » Mais cela était de peu d'importance, la nouvelle majorité, si fière de sa toute-puissance improvisée, vota contre lui comme un seul homme. Qu'avait-elle à faire de ce fâcheux, de ce gêneur « dont la parole impressionne les assemblées », disait Gambetta ?

Devant ces débuts de la nouvelle Chambre, Chesnelong eut comme un soulèvement de cœur. On avait bien passé par les horreurs de la guerre et de la Commune; mais on n'avait pas encore subi l'épreuve des vilenies froides, des infamies de tout repos, de telle sorte que ce qui nous semblerait aujourd'hui des moucherons à avaler, leur paraissait des chameaux. « Il me répugnait de livrer dans ces conditions ingrates une nouvelle bataille en vue d'une réélection, a écrit depuis notre ami dépossédé (2). Mais Mgr Dupanloup qui voulait bien attacher quelque prix à ma présence dans la nouvelle assemblée, m'imposa en quelque sorte le devoir de ne pas abandonner la lutte. »

En réalité, ni l'évêque d'Orléans, ni l'intéressé lui-même ne se rendaient exactement compte de la situation. La dépossession d'un homme de la trempe de Chesnelong, d'un catholique homme d'affaires, d'action et de parole, dont la place était faite et l'autorité reconnue, faisait trop intégralement partie du programme des gauches triomphantes, pour que tous les moyens, jusqu'aux plus déloyales manœuvres,

(1) Papiers intimes et souvenirs.
(2) En 1885.

Digitized by Google

jusqu'aux pires calomnies, ne fussent pas employés contre lui ; et employés victorieusement, étant donné le courant qui entraînait les masses à ces élections. Les meneurs politiciens, les clowns appelés à l'aide en la circonscription d'Orthez, avaient d'ailleurs un excellent tremplin d'où ils s'élançaient sur l'électeur, c'était *la campagne monarchique*. *IL* avait voulu ramener *le tyran*, avec le cortège des billets de confession et de la guerre étrangère pour le rétablissement du pouvoir temporel !... Bien plus — l'aurions-nous cru nous qui l'avons vu à l'œuvre? — *IL* prétendait substituer au drapeau national, le drapeau blanc, sous les plis duquel *IL* préparait le retour des dîmes et des corvées !... A ceux qui s'étonnaient, le connaissant pour « un si brave homme! » on fermait la bouche par une preuve irrécusable : *IL* était allé à Salzbourg, c'était dans tous les journaux, et *IL* l'avouait !...

Et ainsi, les cabarets aidant; là, chez lui, où il était au fond si aimé, où tous recouraient à lui, où l'on était à l'occasion si fier qu'il fût « le nostre » comme on disait d'Henri IV, il fut battu. L'ennemi l'emporta de deux cents voix... Où sont les anciens jours?... Il faut dire bien vite qu'il y eut une sorte de plébiscite de protestations.

« Cher et excellent ami,

— écrivait Chesnelong à un prêtre qui avait toute sa confiance (1) :

« Dieu a fait de ma défaite presque un triomphe. Depuis le 21 mai ma maison ne désemplit pas et chaque courrier m'apporte des lettres par masses, si cordiales, si sympathiques, si affligées! Il en vient de partout. Il est bon sous tous les rapports de servir les nobles causes : les joies de la victoire y sont plus sereines, et les mécomptes trouvent leur compensation, non pas seulement dans le sentiment du devoir accompli, mais dans les marques d'une sympathie qu'on serait fier d'avoir méritée. Du moins il en est ainsi pour moi en ce moment... Et même toujours. Dieu a l'habitude de ménager ma faiblesse...

(1) Lettre du 1er juin 1876. A M. l'abbé Barbe de Toulouse.

Digitized by Google

« A mon échec, il y a bien des causes. Et je ne veux pas vous parler des plus honteuses, des iniquités et des indignités du dernier jour, des calomnies éhontées qui se sont donné carrière pendant toute la campagne; non, je prends celles qui sont plus générales et plus profondes. Notre pays est conservateur, mais il n'est pas royaliste, et j'ai voulu faire la monarchie. Notre pays est religieux, mais à la fois frondeur, et mon affirmation catholique dépassait son tempérament .. Enfin et surtout, la marée monte. Le suffrage universel s'émancipe des influences saines et honnêtes pour se traîner à la remorque des agitateurs subalternes; il repousse le patronage bienveillant et se courbe sous la servitude des partis extrêmes qui le flattent pour le dominer; il croit être ainsi son maître!... Il ne l'est pas, c'est l'esclavage, mais en étant esclave, il reste notre maître... Ajoutez à cela que sans être ni Aristide, ni *le juste*, je suis tout de même comme Aristide à Athènes, on est las de ma réputation.

« Voilà pourquoi, malgré la résistance héroïque de quelques-uns, malgré la fermeté d'attitude de mes amis, malgré l'appui résolu, je puis vraiment le dire, de toutes les honnêtetés et de toutes les intelligences; après vingt réunions publiques en vingt jours, où j'ai dépensé tout ce que Dieu a mis en moi d'énergie, de chaleur d'âme et même de flamme; après avoir été — quoi qu'on ait dit et fait — partout accueilli respectueusement, et partout acclamé, j'ai marché, de triomphe en triomphe,... au résultat que vous savez : deux cents voix de minorité.

« Avec cela, je suis content de moi : j'ai accepté ma défaite sans amertume... Qu'importe que Dieu nous prenne ou nous laisse, pauvres et faibles instruments! — A lui de nous assigner notre place; à nous d'accepter celle qu'il nous fait, telle qu'il nous la fait; d'y servir sa cause, avec un certain éclat s'il le veut; et dans l'obscurité, s'il l'exige. *Fais ce que dois, advienne que pourra :* j'ai conscience en cette occasion d'avoir fait jusqu'au bout ce que je devais.

« Maintenant, à quoi vais-je employer ma vie? je ne sais encore. Je n'ai qu'une résolution ferme, celle de la dévouer

Digitized by Google

toujours dans la mesure de mes forces, aux causes dont j'ai été le soldat.

« Mgr d'Orléans et plusieurs amis du Sénat songent à moi pour un siège dit inamovible. Réussiront-ils? j'en doute. Mon nom est trop accentué pour le groupe *métis* qui complète la majorité. Je leur ai écrit que je ne pouvais manifester aucune prétention personnelle et qu'ils disposassent de mon nom, en le retirant, s'il devient un embarras, en le mettant en avant si les conservateurs s'y rallient. Voilà une première perspective, elle me plairait beaucoup : il en sera ce que Dieu voudra.

« Mgr d'Orléans m'a encore transmis une lettre qui met un journal à ma disposition. Je suis un homme de parole et d'action, je ne suis pas un homme de plume. Je ferais, peut-être quelques études de revue, mais la politique, même hebdomadaire, n'est pas dans mes moyens. Et puis elle exigerait absolument le séjour à Paris, cela ne peut se faire d'Orthez. En fait de *plume* d'ailleurs, j'ai à écrire mon histoire de la tentative monarchique, cela me prendra trois mois, j'ai dû décliner l'offre bienveillante de Monseigneur.

« *Le Camus* voudrait me donner, soit dans le *Monde*, soit dans le *Monde* et le *Français* réunis, une situation de direction politique qui peut-être conviendrait mieux à mes aptitudes. Ce serait encore Paris, mais avec une situation plus assise et une occupation plus permanente ; il fait valoir cet argument que je pourrais continuer à vivifier ou organiser nos œuvres catholiques, et encore travailler à constituer les catholiques en *parti social*, à refaire chez eux l'unité des esprits.

« Il y a d'autre part une grosse affaire pour laquelle on réclame mon concours moral ; je n'ai pas le droit de vous en parler encore ; si elle aboutit je pourrai de même me donner librement aux œuvres catholiques.

« Je me rendrai à Paris dans dix ou douze jours et je verrai ce qui sortira de ces appels divers... De toutes façons j'essaierai de ne pas devenir un serviteur inutile.

« Cher et excellent ami, je vous devais ces explications,

Digitized by Google

moi qui remercie Dieu chaque jour du bienfait de votre amitié, etc... »

J'ai cru devoir donner tout entière, ou à peu près, cette lettre qui nous ouvre si bien, qui nous livre cette âme, et, de ce fait, nous montre l'espèce de désarroi où le suffrage universel met, en le débarquant, ce chrétien militant pour lequel la vie publique est devenue une seconde nature. Militant, actif, dirigeant, il l'est par essence ; mais résigné, soumis, doux envers l'épreuve et envers les hommes, prêt à se donner quand même, on voit s'il l'est aussi.

Terminons par la déclaration suivante ce douloureux épisode : « Je ne crus devoir élever aucune protestation contre un scrutin dont les plus déplorables manœuvres avaient entaché la correction... J'aurais pu à bon droit protester contre un résultat qui n'avait été obtenu sur bien des points, que par des attaques déloyales. Mais j'étais trop las de ces agitations électorales qui sont par tant de côtés écœurantes. Je savais trop bien d'ailleurs qu'il n'y avait aucune justice à attendre de la majorité de la Chambre, dominée par l'orgueil de sa victoire et asservie à un maître dont elle était fière de subir le joug (1).

Le fauteuil mal acquis de M. de la Rochette avait été un siège empoisonné pour lui, il était mort aussitôt après en avoir pris possession. Le Sénat lui avait donné pour héritier M. Ricard ; mais les gens superstitieux pouvaient croire que le venin n'en était pas épuisé, M. Ricard était mort au mois de mai : « *Siège* de Nessus, » disait-on. Chesnelong encore aux prises avec le suffrage universel qui, « de triomphe en triomphe », le conduisait à l'échec que nous savons, n'était point devenu un candidat, ce fut M. Buffet qui succéda, et lui, sans en mourir. Mais lorsque, au mois de juillet, Casimir-Périer laissa vide sa chaise curule, les prévisions de Chesnelong se réalisèrent, il eut cent neuf voix ; et le nom « moins accentué » de M. Dufaure cent soixante-une (2). Tout catholique qu'était M. Dufaure, ce

(1) Papiers intimes.

(2) L'élection eut lieu le 12 août. La gauche avait consenti à porter ses voix sur Dufaure pour faire échec à Chesnelong.

Digitized by Google

fut en vertu de la théorie du moindre mal, une grande allégresse parmi les gauches (1).

Pour Chesnelong, il y vit un présage ou une complication d'avenir. « Je ne m'abuse pas, ce n'est pas seulement un échec, c'est ma candidature devenue plus aiguë, plus difficile... Si c'est une épreuve que Dieu m'envoie parce qu'il ne me juge pas digne d'une tâche nouvelle, si c'est un calice à boire parce que j'ai été serviteur trop inutile, je m'y soumets sans murmure ; si c'est un affranchissement que sa bonté me ménage pour m'employer plus utilement, je l'en remercie (2). »

Néanmoins, à cette heure même, une joie de cœur adoucit singulièrement l'âcreté de ce breuvage. Pierre, son vaillant fils, « son brave enfant, » dont nous avons vu la belle conduite en 1870 et qui, *mariant la toge à l'épée*, venait de conquérir le diplôme de Docteur en droit, se fiançait, à Lille, à M^lle^ Hovelacque-Mahy ; et cette union comblait les vœux du père, comme ceux du fils. Chez Chesnelong, la vie de famille marche toujours parallèlement avec l'autre : il ne faut pas songer à les disjoindre.

*L'autre* n'est pas actuellement le parlement dont la porte vient de se refermer, mais ce n'est pas non plus le chômage. Un journal lui offre maintenant douze mille francs d'appointements pour son nom et une direction politique.

« Cette combinaison me permettrait tout à fait d'habiter Paris et de m'y consacrer aux œuvres — écrit-il (3) — mais je répugne au traitement, cela me gênerait. » On l'appelle d'ailleurs de toute part pour présider des comités, des cercles, des réunions catholiques sous des étiquettes diverses ; il ne se met pas en grève et ce sont partout des discours — des ovations aussi. Pour le seul mois de novembre, je relève ceci :

(1) On dirait qu'elles s'en félicitent encore. Voyez ZÉVORT. *Histoire de la Troisième République. Présidence du Maréchal.* P. 282. Il chante cette victoire et la sagesse de la gauche.
(2) Lettre du 17 août 1876.
(3) Lettre du 12 octobre.



Digitized by Google

Départ pour Paris le 2 novembre pour y organiser une installation d'hiver (1), là plusieurs réunions d'œuvres et de cercles durant la première quinzaine. Le 15, ouverture à Lille du congrès catholique ; le 19, clôture et discours ; le 21, mariage de Pierre Chesnelong ; le 22, à Bruxelles, discours au cercle ; le 23, *idem* à Louvain ; le 24, à Anvers. D'autre part, Bordeaux et Montpellier réclament pour cette fin de novembre ; mais le midi attendra.

Il attendra surtout parce que le 25, une nouvelle bataille se livre sur le nom de Chesnelong et que tout en mariant son fils, tout en haranguant les Flandres, il est en communication quotidienne avec ses amis du Sénat. Deux sièges sont devenus vacants, et c'est le cas d'en avoir un, disent ses amis. Dans une lettre datée du 14 novembre — avant Lille, avant la Belgique — Chesnelong pose ainsi la question :

« Voilà encore mon nom engagé. Ce qui me plaît, c'est que, depuis l'extrême-droite jusqu'aux extrêmes confins du centre droit, ma candidature a été mise hors de discussion. On cherche à s'entendre sur le second nom. Là est la difficulté. Les pointus du centre droit ne veulent pas de Vinoy ; les bonapartistes n'acceptent Chabaud-Latour qu'après Vinoy. La gauche semble prête à accorder Chabaud-Latour au groupe Audiffret-Bocher pourvu que celui-ci lui passe un second candidat de gauche. Si cette combinaison prévaut, mon échec est certain (2). On en est là. Je reste en dehors des négociations, très heureux de me voir soutenu avec une égale chaleur par Broglie et par Kerdrel, par Daru et par Franclieu, par Paris et par Béhic, croyant peu au succès, mais ne le tenant pas pour impossible, prêt à le bien accueillir s'il advient ; mais consolé s'il manque.

« Quoi qu'il arrive me voilà à Paris pour six ou huit

(1) 38, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

(2) Cette combinaison, tout entière dirigée contre Chesnelong, et la dernière manœuvre de la gauche contre sa candidature au Sénat, se heurta précisément contre la loyale résistance du groupe Audiffret-Bocher.

Digitized by Google

mois, ayant accepté la présidence du conseil de direction du *Monde*. C'est la composition de ce conseil qui m'a tenté. J'y suis avec Koïb-Bernard, Ernoul, Merveilleux-Duvignaux, Carron, Le Camus, de Vacheron, Baudon, Levé, peut-être Keller, de vieux amis, cela me touche et me rajeunit. Je reste d'ailleurs absolument indépendant et libre. Si le Sénat vient par surcroît, je ne manquerai pas d'occupation. En attendant, je vais partir : 1° pour faire le bonheur de mon fils; 2° pour faire aussi le missionnaire laïque : souvenez-vous-en devant Dieu, par charité. »

Toutes les droites tinrent bon quant à Chesnelong; elles laissèrent passer, pour assurer son succès, M. Renouard, le candidat de gauche au second siège, et quand le missionnaire laïque revint de Belgique, — le jour même — on tua le veau gras, en son honneur. Oh ! pas la gauche !... Interprète et héritier de ses colères et de ses rancunes, M. Zévort écrit encore : « En choisissant pour inamovibles des hommes comme MM. Buffet et Chesnelong... le Sénat votait contre lui-même autant que contre la politique... que représentait M. Dufaure; il méconnaissait aussi son rôle constitutionnel... il s'opposait au fonctionnement régulier des institutions (1). »

Pendant plus de vingt années le Sénat fonctionna malgré cette double présence; et ce fut pour Chesnelong la fin d'une vie et le commencement d'une autre. L'on me permettra de nommer l'une — celle qui s'achève — période *historique*, en regard de la période *contemporaine* dans laquelle nous entrons.

(1) *Présidence du Maréchal*, page 365.

Digitized by Google

## XVIII

Le tableau de cette première phase de la vie publique de Chesnelong ne serait pas complet, il manquerait un trait à son portrait lui-même, si je ne parlais pas de son action directe, personnelle, intime, sur certaines âmes et sur certaines intelligences; très particulièrement, puisqu'il s'agit de vie publique, sur ses collègues des Chambres de l'Empire et de cette Assemblée nationale dans laquelle il tint vraiment beaucoup de place.

Missionnaire laïque, il ne l'était pas seulement dans les réunions populaires, pèlerinages et autres, où les foules électrisées criaient ce qu'il voulait, avec une foi ranimée par ses chauds accents; pas seulement non plus dans ces cercles, comités, congrès catholiques, sur lesquels il versait avec sa propre ardeur les grands, les éternels lieux communs de la morale et de la doctrine; il l'était partout, dans sa famille, dans le monde, au Parlement, sans le savoir quelquefois, mais non sans le vouloir, car il voulait toujours faire acte de chrétien; il l'était par sa gaieté très communicative, il l'était parce qu'il parlait de l'abondance de son cœur, parce qu'il avait une grande pitié de ceux qui ne croyaient pas, parce que la première des assistances et des charités lui semblait être de rendre la lumière aux aveugles et l'espérance aux désespérés.

Un seul exemple me suffira pour donner en quelque sorte le sentiment, l'idée de sa manière, très libérale d'ailleurs, très douce assurément, mais droite et ferme; et cet exemple je le choisis entre tous, parce que je l'ai présent plus qu'un autre, parce qu'il porte sur une personnalité historique et connue, parce qu'enfin il est, sur ce point, comme une révélation.

C'était en 1867. Il y avait deux ans seulement que Chesnelong était député; mais on a vu qu'en arrivant à la Chambre il avait donné sa mesure, marqué sa place, révélé son

Digitized by Google

caractère, affirmé sa foi, et cela carrément. Aux gens de la gauche qui s'attribuaient le privilège de l'indépendance, il avait adressé cette véhémente apostrophe : « L'indépendance est une qualité de l'âme et n'est point le privilège d'une opinion... Notre conscience n'appartient qu'à nous et à Dieu... Nous ne la livrons à personne... »

On se le tenait pour dit, et si quelques-uns raillaient la foi de Chesnelong, nul ne la mettait en doute. Barthélemy-Saint-Hilaire le rencontre et le saisit dans un couloir :

« — Mon cher collègue — lui dit-il — vous êtes l'homme le plus heureux que je connaisse.

— Oh ! — fait Chesnelong. — Pourquoi ?...

— Parce que je n'en connais point de plus sincère et de plus croyant.

— Il est vrai que je suis tout cela, — répond en souriant notre ami, — et il est encore vrai que cela me rend heureux.

— Certes ! cela se voit assez. »

De fait, cela ne se vit jamais davantage, chez qui que ce soit. L'irradiation de la bonne conscience, sa joie, sa paix, sa sécurité; le rayonnement de la foi sûre d'elle-même et possédant son homme, constituaient en vérité comme un nimbe de bonheur autour du regard, autour du sourire, autour du visage de Chesnelong. Ceux qui l'ont bien connu ne me contrediront pas; et vraiment si ce n'était pas un impardonnable jeu de mots, *indigne*, — auraient affirmé nos pères, — « de la gravité de l'histoire », je dirais que ce n'étaient pas des rayons *cathodiques*, mais certainement des rayons *catholiques* qui se produisaient ainsi.

« — Et c'est pourquoi — continue Barthélemy-Saint-Hilaire — je vous envie.

— Au lieu de m'envier, imitez-moi — lui dit Chesnelong avec son large rire — la foi s'acquiert et se conquiert, mon cher collègue.

— Oui, je sais, les catholiques le prétendent... Mais, l'avez-vous acquise ? l'avez-vous conquise, vous, Chesnelong ?

Digitized by Google

— J'avoue que je l'ai trouvée dans mon berceau. Mais je vous jure que, tout comme les autres, j'ai eu mille occasions de la perdre ; et que je l'ai gardée parce que je l'ai voulu.

— Vous l'avez gardée, parce que vous l'aviez, mon cher ami ; on ne commande pas à la conviction, c'est la conviction qui nous commande.

— Pardon. La conviction n'est pas la foi, elle n'est qu'une partie de la foi, qui a vraiment à faire à l'homme tout entier : cœur, intelligence et volonté. Excusez-moi, si je deviens un peu scolastique, c'est bien votre faute : la foi est un *don de Dieu*, qu'il faut obtenir. On l'obtient en la demandant, comme on la garde en priant Dieu de l'affermir en nous. Pour la demander, il suffit d'avoir une *conviction* que vous possédez, ce me semble, à un haut degré, c'est que la foi est une chose bonne, saine, heureuse, c'est qu'elle mène au bien et qu'elle le produit. Quand on a cette conviction on la désire, à moins que les passions se mettent à la traverse ; quand on la désire, on la demande.

— A qui ?

— Mais à celui qui la donne, à Dieu.

— Et ceux qui n'y croient pas ?

— Ceux-là même... Alors que la beauté morale de la foi leur apparaît, ceux-là peuvent faire la prière initiale que leur recommandait jadis Lacordaire : « Mon Dieu, si vous existez; révélez-vous à mon âme, si j'ai une âme !... » Plus le scepticisme est profond et complet, plus cette invocation doit sortir des entrailles de l'incroyant, douloureuse et ardente.....

— Bien. J'ai plaidé pour les autres — interrompt Barthélemy — et je puis vous déclarer maintenant que je crois à Dieu et que l'invoque..... Je vous confesserai même — dussiez-vous en abuser contre moi — que cette foi, aujourd'hui très ferme, est une conquête. Je n'en ai pas toujours été là ; mais j'y suis venu et j'y suis bien. Dieu, l'âme, sont des trésors acquis et la difficulté n'est pas là. C'est

Digitized by Google

le christianisme, qui pourtant m'apparaît moralement comme le beau et le bien, le christianisme, donc l'*incarnation* et la *rédemption* qui m'arrêtent... Et cette barrière est infranchissable : l'anthropomorphisme répugne absolument à ma raison.

— Rayons le mot infranchissable, vous avez déjà dépassé et laissé derrière vous d'autres barrières. Et puis, l'*incarnation du* VERBE n'est pas l'anthropomorphisme, ce n'est pas l'homme qui est Dieu, c'est Dieu qui, d'une manière mystérieuse, entre en participation de l'humanité: *Et verbum caro factum est...* Le mystère est néanmoins profond, insondable pour nous qui ne sommes pas Dieu, et qui, n'étant pas Dieu, nous trouvons incapables de comprendre le pourquoi et le comment des opérations divines... Mais, en se révélant à nous, le christianisme nous affirme ces mystères, il nous les explique même dans la mesure accessible à nos intelligences bornées ; il faut les adorer très humblement, précisément parce que nous ne sommes pas des dieux... Il faut les croire parce qu'ils sont le christianisme même..... On en vient vite alors à trouver en eux toute lumière, à les aimer et à en vivre comme de la vérité concrète et révélée..... Votre raison, dites-vous, ne peut franchir cette barrière, ne prendriez-vous pas l'orgueil de votre raison, pour votre raison elle-même ?

— Il ne me semble pas : j'y vais de bonne foi. C'est ainsi que des profondeurs de la négation je suis arrivé à une conviction très absolue de l'existence de Dieu, et même, je vous le déclare, à un sentiment religieux fort intense..... Seulement là, le mur de l'incarnation se dresse devant moi, haut et raide, et ma raison — car c'est bien elle — se brise la tête contre cette inaccessible muraille.

— Oui, faute de vous prosterner devant le mystère et de pousser le cri de saint Augustin à l'usage de ceux qui croient en Dieu : « Donnez-moi une raison qui ne s'écarte jamais de vous !... »

Il y a un mur, me dites-vous. Mais est-ce le premier que vous rencontrez, vous pour qui ni le bouddhisme, ni le

Digitized by Google

mahométisme n'ont de secrets (1)?... Philosophe et savant, n'en avez-vous pas franchi plusieurs, rien que pour arriver à Dieu?... A Dieu, à qui vous refusez le droit de revêtir les conditions de l'humanité, mais que vous voulez cependant semblable à vous, puisque vous entendez qu'il soit en tout intelligible à la raison humaine. C'est un autre anthropomorphisme.

— Impitoyable théologien ! — fait Barthélemy-Saint-Hilaire. — Eh bien, allons jusqu'au bout et sacrifions devant vous cet orgueil que vous me reprochez. Ce que vous me demandez, je le fais; et, telle est mon inconséquence que, ne pouvant admettre la divinité du Christ, j'admets la divinité de la prière qu'il nous a enseignée. J'adore le *Pater* et, écoutez-moi bien, je le récite... Il réchauffe mon cœur... Il me pacifie et m'éclaire. Le soir, je ne me couche pas sans avoir adressé à Dieu, debout comme l'enseigne l'Evangile, cette prière des prières qui comprend tout; et le matin, non pas toujours, mais le plus souvent, je mets ma journée sous la protection de cet acte de religion.

— Mais alors ?... interroge Chesnelong.

— Alors, pensez de moi ce que vous voudrez. Je ne mens ni ne pose, je ne me glorifie, ni ne m'excuse; je vous dis simplement et loyalement des choses que je n'ai jamais dites à personne; je vous ouvre les portes et les fenêtres de mon réduit fermé... Et, pour être complet, quoi que vous en puissiez inférer, j'ajouterai un détail que je suis encore moins à même de justifier ou d'expliquer. Depuis un certain temps, sans qu'il me soit possible de dire comment j'en suis venu là, je fais le signe de la croix avant de réciter le *Pater*. »

Chesnelong tressaillit. « — Le *Pater!* le *signe de la croix!*... Mais, mon cher ami, vous êtes chrétien, catholique même, ou il s'en faut de si peu !

— Hélas ! — soupire son interlocuteur — il s'en faut de presque tout... Si absurde que cela vous paraisse, je ne

(1) Les derniers ouvrages de BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE étaient : *Des Védas*, publié en 1854; *Du Bouddhisme*, en 1855; *Le Bouddha et sa Religion* 1859 à 1862; *Mahomet et le Coran*, 1865.

Digitized by Google

rattache ni le *Pater* ni le *signe de la croix* à l'incarnation du Verbe.

— Voulez-vous m'en croire ? — reprend Chesnelong très affectueux. — Mon cher ami, ajoutez-y l'*Ave Maria*. — Et sur un geste négatif : — Ne me refusez pas. Ce sera l'acte d'humilité qui triomphera de la *tentation*, selon la doctrine dont vous êtes si près. Ce sera aussi la reconnaissance souverainement efficace de l'incarnation divine. Faites cet effort d'invoquer la Vierge, mère de Dieu. L'*Ave Maria* suit le *Pater*, chez nous, l'un complète l'autre... Allez jusqu'à ce complément, jusqu'à cette prière des petits et des simples, vous qui déjà la dépassez quand vous faites le signe de la croix. »

Il y eut un temps de silence, après lequel, se redressant et regardant Chesnelong avec tristesse :

« — Je ne peux pas, — fit lentement Barthélemy-Saint-Hilaire, — et je crois que je n'y arriverai jamais... Et cependant, — poursuivit-il en cherchant dans la poche de son gilet, — et cependant, voyez... vous n'en avez pas fini avec mes incohérences et mes contradictions. »

Il ouvrait son porte-monnaie et, dans un compartiment réservé, montrait à Chesnelong une médaille de la Sainte Vierge.

« — Oh ! ne vous hâtez pas de conclure, — continuait-il. Je fus très malade, il y a quelques années, et confié aux soins d'une sœur à qui je dois la vie : on ne saurait pousser plus loin qu'elle ne le fit le dévouement intelligent, c'était une sainte et une sainte très bonne !... Or, en soignant mon corps, elle eût bien voulu sauver mon âme. Je lui résistai comme à vous, dans la mesure de ma sincérité ; elle en pleurait, pauvre chère âme ! des larmes qu'elle me cachait, mais que je voyais bien... Bientôt elle en vint à me demander, comme une faveur, comme une grâce, comme un service personnel, d'accepter d'elle une médaille de la Vierge et de la porter sur moi. A aucun prix je n'eusse voulu l'affliger davantage. « Chère sœur, — lui dis-je, — si je mourais et qu'on trouvât cette médaille à mon cou, on me croirait ce que je ne suis pas... Vous

Digitized by Google

n'entendez pas me pousser à un acte d'hypocrisie ; transigeons. Placez sous mes oreillers votre médaille, je vous promets qu'une fois guéri, je trouverai moyen de la porter toujours sur moi. » Et voilà mon moyen, — dit-il en présentant de nouveau son porte-monnaie. Mais les porte-monnaie s'usent et se succèdent ; ma médaille passe de l'un à l'autre. Je l'y mets avec respect... J'y tiens... et non plus seulement à cause de ma promesse... Il en sera ainsi jusqu'à ma mort... suis-je assez inconséquent ?

— Ou plutôt logique malgré vous, mon cher philosophe ; vous allez du *Pater* au signe de la croix, et les deux vous amènent au culte embryonnaire de la Vierge mère du Christ. Votre médaille et le respect dont vous l'entourez sont comme l'amorce de ce culte auquel résiste, non votre raison, mais votre rationalisme. Ajoutez-y donc mon *Ave Maria ;* et, si vous voulez ma consultation tout entière, dites à genoux cette prière, cela aide à plier « les genoux du cœur », selon le mot d'un prophète.

— Avec quelle maîtrise et quelle expérience vous parlez de ces choses-là ! mon cher Chesnelong. Mais vous ne comprenez rien aux faiblesses humaines, voire aux résistances d'une sincérité comme la mienne, tant l'orientation de la vôtre est différente... Je ne puis vous suivre... Et pourtant si vous voulez savoir à quel point l'homme est un être « ondoyant et divers », écoutez encore, après m'être mis à nu devant vous, comme je viens de le faire, je n'ai plus rien à vous cacher. Eh bien, tel que je me suis montré, ne pouvant admettre le dogme qui est la base du christianisme et le christianisme même ; lorsque j'étais à Cannes auprès de mon maître et de mon ami (1), j'eusse tout donné pour que — librement et sincèrement — il fît acte de chrétien.

— Vous ne m'étonnez nullement — interrompt Chesnelong, — quoi qu'on ait pu dire (2).

(1) Victor Cousin, qui était mort à Cannes, dans les bras de Barthélemy-Saint-Hilaire au mois de janvier de cette année 1867.

(2) On avait prétendu que Barthélemy-Saint-Hilaire et Mérimée avaient empêché le prêtre d'approcher de Cousin. C'était vrai au fond, quant à Mérimée (voir ses lettres). Quant à Barthélemy, il attendit une lueur d'intelligence qui ne vint pas.

Digitized by Google

— Et il l'eût fait, croyez-le bien, s'il n'eut pas été surpris (1).

— Oh ! ces surprises de la mort « qui vient comme un voleur » comme il faudrait les prévoir !...

— Je devais tout à Cousin — poursuivit Barthélemy sans s'arrêter à cette exclamation — et si j'eusse pu contribuer à ce qu'il fût éclairé de cette lumière et soutenu par cette force, j'aurais cru lui avoir payé toute ma dette..... Vous ne pouvez pas savoir ce que vaut *le don de la foi*, vous, Chesnelong, qui l'avez reçu comme un présent de joyeux avènement, vous ne pouvez pas plus le savoir que l'homme qui n'a jamais été malade ne peut savoir ce que vaut la santé.

— Je l'estime du moins au dessus de tout... Mais, dans les dispositions où vous êtes maintenant, mon cher et éminent collègue, relisez donc Pascal, et jusqu'au bout. « Votre âme a soif du Dieu vivant » comme la sienne; vous venez de vous écrier avec lui : « nul n'est heureux comme le vrai chrétien ! » et « *votre raison* étant ainsi *devenue raisonnable* (2) », vous le comprendrez comme vous ne le compreniez pas jadis, quand vous vous heurtiez aux boutades de son amertume et de son dédain..... Et même — j'y reviens — dans le sens qui est celui de ce terrible penseur et de ce rude croyant — sens qui est mien depuis un moment : — *abêtissez-vous*. Oui, mettez-vous à genoux, récitez la prière populaire entre toutes, « prenez de l'eau bénite (3) ».

— Allez, allez toujours..... Mais enfin s'il m'est impossible de vous suivre, je puis vous affirmer et vous promettre que je ne ferai jamais rien pour enlever à qui que ce soit une parcelle de cette foi qui vous possède... Et voyez, je la cultive même à l'occasion chez les autres, étant bien sûr — pour en revenir à nos prémisses — que c'est cultiver le

(1) Terrassé par l'apoplexie, que personne n'avait prévue pour lui, Cousin n'eut en effet pas une minute de connaissance.

(2) Cette parole comme les précédentes, était empruntée par Chesnelong aux *Pensées* de Pascal.

(3) Il est inutile, je pense, de reproduire ici le célèbre passage de Pascal auquel Chesnelong emprunte et l'*abêtissez-vous* et « l'eau bénite ».

Digitized by Google

bonheur d'autrui. Une enfant qui m'est très chère vient de faire sa première communion, je m'en suis occupé et je lui ai parlé, je crois, comme vous auriez pu le faire..., très ému d'ailleurs, je vous le jure, sentant qu'il s'agissait de tout pour elle, et, quant à moi, troublé, remué dans les grandes profondeurs de l'être... Notre entretien n'est pas pour me détourner de cette voie. »

Le couloir s'emplissait. On sortait d'une séance qui, n'ayant pas roulé sur les mêmes sujets, n'avait pas produit les mêmes impressions. Rappelés aux choses du dehors par le mouvement d'une chambre qui se débandait, mouvement fort comparable à la sortie torrentielle d'une classe de collégiens, les deux interlocuteurs mirent dans une poignée de mains un peu de leurs âmes qui vibraient alors presque à l'unisson. Et ce fut si visible qu'un groupe de députés les abordant, leur dit en souriant : « Vous venez donc de conclure un pacte ?...

— Mais à peu près », répondit Barthélemy-Saint-Hilaire. Et ils se séparèrent.

Néanmoins, l'entretien ne fut jamais repris. Quelles traces réelles, c'est-à-dire durables, laissa-t-il dans l'âme où Chesnelong avait pu lire ce qu'alors personne ne soupçonnait, ce que tout le monde ignora même depuis ? Dieu le sait. On a vu en 1870, l'espèce d'ardente conviction avec laquelle Barthélemy-Saint-Hilaire intervint pour faire investir Chesnelong d'une mission souverainement difficile (1), les manifestations qu'il provoqua en sa faveur et la confiance nuancée de respect qu'il lui témoigna. A partir de 1871, saisi, entraîné, absorbé par la politique, le secrétaire général de la présidence de Thiers, « l'ami à tout faire » comme on disait alors à droite, se sépara de plus en plus de Chesnelong ; et, si ce ne fut pas entre eux de l'antagonisme, ce fut une trop radicale opposition pour que la porte du *réduit fermé* s'ouvrît encore. Chesnelong, qui pourtant n'oublia jamais cette âme en travail et en souffrance,

(1) Le rapport improvisé du budget rectificatif de 1870, et en même temps le titre et le rôle de rapporteur pour le budget menaçant de 1871.

Digitized by Google

sentit qu'en de telles conditions, ce n'était pas à lui à forcer la serrure ; il attendit et pria.... Ne sachant pas plus que nous aujourd'hui si, dans les profondeurs de son moi, les préoccupations, les aspirations, les prières révélées par Barthélemy dans cette étrange confession, n'avaient point fini par être étouffées par l'ivraie; ou si, au contraire, les racines et même les tiges du bon grain s'étant conservées sous terre, n'avaient pas germé à l'heure suprême. Il n'en parut rien à l'extérieur ; mais qui possède le secret du Roi ?... Qui connaît les ultimes et secrètes opérations du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans les âmes, d'où le *Patei* jaillit chaque jour et qui sont marquées du signe de la croix ?...

Ce que j'ai tenu à mettre en lumière, en rapportant cette curieuse conversation — qui ne fut ni sténographiée, ni phonographiée, mais simplement autographiée dans l'impeccable mémoire de Chesnelong, de qui je la recueillis toute chaude — ce que j'ai voulu faire connaître, c'est cet apostolat mondain de Chesnelong, j'entends celui qui n'était ni familial, ni proprement parlementaire, ni public, ni officiel.

Il est évident d'ailleurs que je ne puis garantir tous les termes de ce « dialogue des morts » ; mais j'atteste l'authenticité absolue du fond, de la marche, et même de la forme d'une manière générale, partant des mots qui ont quelque couleur et quelque importance.

M. DE MARCEY.

Digitized by Google

# Mme DE STAËL PHILOSOPHE

L'objet de cette étude est de dégager de certaines œuvres de Mme de Staël les principales idées philosophiques qui y sont contenues, et d'en montrer, quand elle existe, la coordination. On y verra peut-être que si Mme de Staël n'a pas eu, à proprement parler, une philosophie, elle a pourtant fait siennes quelques doctrines des grands maîtres, et cela suffit, sans doute, pour qu'elle ait été *philosophe.*

La politique de Mme de Staël a beaucoup de relations avec ses idées générales. Elle pourrait faire le sujet d'une étude spéciale. C'est pourquoi l'on n'en a pas parlé.

Les conclusions qui terminent ce travail dépassent sans doute leurs prémisses ; mais il nous plaisait, dût la rigueur de l'exposition en souffrir, de montrer que parmi les idées empruntées par Mme de Staël au kantisme, toutes ne sont pas oubliées et que, dans l'école même, on en pourrait peut-être utiliser quelques-unes.

Le plus souvent les idées de Mme de Staël ont été exposées sans appréciation et sans réfutation. Le lecteur se gardera de penser que nous les prenons à notre compte.

Digitized by Google

# I

## LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

La société. — Le goût pour les choses de l'esprit ; les progrès de la science. — La méthode classique ; l'abus du raisonnement. — La perfection de la forme. — Les idées révolutionnaires.

La part de l'originalité est grande dans Mme de Staël par rapport à la fin de notre XVIIIe siècle. Cette étude le fera peut-être voir pour ce qui est de ses idées philosophiques. Mais il faut d'abord rappeler quel était l'esprit de la société où elle vivait, la littérature qu'elle a voulu renouveler, et la philosophie qu'elle a tantôt combattue et tantôt utilisée.

Mme de Genlis, Chateaubriand, Villemain, Taine, Vinet et bien d'autres, ont peint en maîtres le tableau de la société à la fin du XVIIIe siècle. Un mot résume son caractère et ses mœurs ; elle n'existait que « pour la vie de salon ». De là ses qualités incomparables de goût, d'esprit, de fine gaîté ; de là aussi sa légèreté, son peu de grandeur et de sincérité. La mondanité ingénieuse et charmante a été le grand art et la seule passion de cette fin de siècle. La société désorganisée de l'ancien régime, jusqu'au moment de sombrer dans les flots rouges de la Révolution, a brillé d'un éclat toujours plus vif et plus séduisant.

Pour se faire une idée exacte de son charme, de sa vie insouciante et légère, il suffit de regarder les œuvres de l'époque : les physionomies intelligentes et coquettes d'un François de Troy, d'un Fragonard, d'un Tocqué ; les délicats pastels de Nattier et Delatour ; les paysages fantaisistes de Watteau, « le peintre des fêtes galantes », de Boucher, où les couleurs discrètes, les teintes exquises et molles encadrent de petites bergères roses et bleues. L'énergie, le robuste, la science de la nature et des lignes ont fait place au coloris pâle, à la perfection du détail, au dessin plus soucieux de la beauté des formes que de l'exactitude de la composition. En un mot l'art véritable est

Digitized by Google

remplacé par la convention. Elle règne partout d'ailleurs, non seulement dans la décoration, les meubles, les parterres, mais presque dans la vie elle-même. La famille, le chez soi sont ridiculisés. On existe pour paraître, pour briller dans ces fêtes féeriques, qui transforment en théâtres la province et Paris. Les femmes du grand monde, les graves ministres, les présidents, les princes éprouvent le besoin de s'oublier dans des métamorphoses d'histrions, et le cœur lui aussi joue « la comédie à domicile ».

Il ne faudrait pas croire cependant que cette société toute vouée à la vie de salon, au désœuvrement, au plaisir eût gardé peu de goût pour les choses de l'esprit. Jamais la curiosité ne fut plus vive des secrets de la science. C'était d'ailleurs, pour les savants, l'époque des découvertes incessantes et des progrès enivrants. Il suffit de rappeler leurs noms : Bernouilli, Euler, Clairaut, d'Alembert, Taylor, Maclaurin, Monge, Lagrange, Laplace, Sauveur, Chaldini, Kraft, Lambert, Back, Lavoisier, Dufay, Nollet, Franklin, Priestley, Buffon, Cavendish, Desmarets, Linné, Réaumur, Spallanzani. Tous sont restés, dans l'histoire de la science, attachés à quelque découverte. Les philosophes de cette époque devaient être tentés de chercher dans la physique, la chimie, la biologie, le point de départ de leurs spéculations.

Quant à la méthode, c'était, depuis Descartes, celle des mathématiques. Elle est appliquée sans déguisement par Spinoza et on la retrouve, malgré la préoccupation artistique de voiler son aridité, chez Condillac, Rousseau, Helvétius, Condorcet, Volney, Cabanis, Destutt de Tracy. Elle consiste « à extraire, circonscrire, isoler quelques notions très simples et très générales ; puis, abandonnant l'expérience, les comparer, les combiner, et, du composé artificiel ainsi obtenu, déduire par le pur raisonnement, toutes les conséquences qu'il enferme » (1). C'est ce qu'avaient fait, par exemple, Descartes avec les natures simples, Leibnitz avec les monades ; ce que faisait Condillac avec les sensations. Toute la différence des systèmes vient de leur

(1) TAINE : *Ancien régime*, l. III, II, 3.

Digitized by Google

principe. Il s'en suit que ces philosophies s'éloignent du réel; elles le simplifient pour l'expliquer; mais, en négligeant les faits, elles se résolvent en idées. C'est pourquoi, malgré l'admirable développement de la science, malgré l'universalité des connaissances, que l'on trouve alors chez les bons esprits, les philosophes du XVIIIe siècle n'ont été que des idéologues.

Le goût des solutions générales, des raisonnements bien enchaînés, des constructions artificielles et savantes est commun, dans l'âge classique, aux littérateurs et aux philosophes; c'est sans doute la principale ressemblance entre l'esprit du classicisme et celui du cartésianisme. Elle a duré pendant tout le XVIIIe siècle. Seulement le culte de la raison sur lequel repose la méthode mathématique, s'est étendu de plus en plus hors du champ de la spéculation pure, où il est légitime, jusqu'à l'apothéose grotesque du 12 novembre 1793.

De là, non seulement la stérilité de la philosophie, mais aussi de la littérature. Jamais l'esprit ne fut plus actif et les publications plus nombreuses qu'aux approches de la Révolution. Mais cette activité n'a été, pour le progrès de la pensée, qu'une vaine agitation, et le bilan des idées originales, que les écrits de cette époque ont léguées à la nôtre, serait bien léger.

La forme, il faut l'avouer, est parfaite au XVIIIe siècle. Les mots sont choisis avec scrupule, la construction de la phrase est nette et élégante. Les idées se suivent dans un ordre exact; on compose, selon le précepte de Buffon, d'après un plan certain, comme celui des œuvres de la nature. L'agrément est la première qualité de la littérature, quel qu'en soit l'objet : philosophie, science ou plaisir. Les philosophes, comme les savants, sont des hommes du monde, et la réciproque est souvent vraie. Ils ne peuvent se passer des succès que l'on recueille dans les salons. La société ouvre d'ailleurs ses rangs à tous ceux qui se distinguent par l'esprit, comme à ceux que distingue la naissance. De là, l'obligation de donner aux ouvrages de toute sorte une forme intéressante par elle-même. L'art d'écrire est porté



Digitized by Google

à la perfection. « Les bons écrivains de cette nation, dit Joseph de Maistre, expriment les choses mieux que ceux de toute autre nation. » Il ne faut pas citer seulement les grands maîtres : Montesquieu, Voltaire, Diderot; mais, comme dit Taine, les « talents secondaires » : Bernardin de Saint-Pierre, Raynal, Thomas, Marmontel, Mably, Florian, Dupaty, Mercier, Duclos, Piron, Galiani, le président des Brosses, Rivarol, Champfort et, à parler exactement, tout le monde ».

Aux approches de la Révolution, les idées répandues dans le public sont très diverses et forment une confusion difficile à débrouiller. On peut cependant en distinguer trois ou quatre plus importantes autour desquelles pullulent toutes les erreurs philosophiques : l'idée de la bonté originelle de l'homme, pleine de conséquences redoutables pour la propriété et l'organisation sociale; celle du matérialisme avec Diderot, d'Holbach, qui aboutit à la morale de l'intérêt bien entendu; celle, déjà indiquée par Descartes, du progrès indéfini de l'humanité, au fur et à mesure du progrès des sciences, dans la voie du bonheur.

Ces idées aboutissent chez « les enfants perdus du parti philosophique » : Naigeon, Sylvain, Maréchal, Mably, Morelley, au fanatisme révolutionnaire. « Toutes les institutions sont sapées par la base. La philosophie régnante a retiré toute autorité à la coutume, à la religion et à l'Etat (1). »

Ces idées ont pénétré dans le peuple principalement sous la forme que Rousseau leur avait donnée. Mallet du Pan écrit en 1799 : « Dans les classes mitoyennes et inférieures, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. C'est lui seul qui a inoculé chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple. J'aurais peine à citer un seul révolutionnaire, qui ne fût transporté de ces théorèmes anarchiques et qui ne brûlât du désir de les réaliser ».

Tel est, dans ses traits principaux, le tableau de l'esprit de la société, de la littérature et de la philosophie, à l'époque où Mme de Staël allait entrer dans la carrière littéraire.

(1) TAINE : *ouvr. cité.* Liv. III, III, § 7.

Digitized by Google

## II

### LA PHILOSOPHIE DE LA VIE

La philosophie de Mme de Staël.

*Les Lettres sur J.-J. Rousseau :* l'auteur, le livre, les idées : première conception du bonheur ; utilité des sciences et des arts.

*L'Essai sur les Fictions :* les trois sortes de fictions ; théorie du roman, sa valeur morale ; rôle de l'imagination dans la vie.

Le livre de *l'Influence des Passions ;* puissance des passions pour notre malheur ; insuffisance de la religion pour notre bonheur. — Conception stoïcienne de la vie ; les consolations de la bienfaisance et de l'étude.

*Les Réflexions sur le suicide ;* l'œuvre de la douleur dans l'âme de Mme de Staël ; retour à la religion ; ce qu'elle ajoute au renoncement et à la bienfaisance.

Mme de Staël a composé des romans et des pièces de théâtre, des écrits politiques, des livres de critique. Dans les dix-sept volumes que remplit cette œuvre considérable, on peut dire que l'auteur n'a écrit qu'une histoire, singulièrement émouvante d'ailleurs, celle de son cœur et de son esprit. Dans les parties mêmes où Mme de Staël semble dogmatiser, et présente des idées morales ou littéraires, avec quelque prétention de les faire accepter par tous, sa conception de l'art et de la vie résulte si bien de son caractère et de sa propre existence, que, là encore, elle nous raconte son âme. De là vient que ses livres les plus philosophiques, ses théories les plus abstraites ont gardé pour nous un intérêt et une vie, qui attirent notre attention plus peut-être que leur doctrine même. De là vient encore que sa philosophie, formée peu à peu, par la vie elle-même, perfectionnée par l'expérience et par le malheur, garde bien des inconséquences, bien des solutions contestables.

De là, enfin, l'impossibilité d'exposer les idées philosophiques de Mme de Staël d'après un plan méthodique, plus ou moins semblable à celui d'un *système*.

Ce serait les fausser que de les présenter immobiles

Digitized by Google

dans des cadres fixes. Il faut en suivre l'évolution, ou mieux le progrès, à travers les multiples ouvrages et dans la vie même de Mme Staël, en les débarrassant seulement, pour les mettre dans tout leur jour, des pensées d'un autre ordre ou de la rhétorique de pur ornement, qui souvent les accompagne.

La philosophie de Mme de Staël commence pour nous avec les *Lettres sur J.-J. Rousseau* (1788). « Ces lettres, dit-elle, dans la seconde préface (1814), ont été composées dans la première année de mon entrée dans le monde ; elles furent publiées sans mon aveu ; ce hasard m'entraîna dans la carrière littéraire (1). »

Il y avait deux ans que Mlle Necker avait épousé le baron de Staël, ambassadeur de Suède, et qu'elle avait quitté Coppet où elle ne devait retourner qu'en octobre 1790 (2). Sa vie à Paris se passait alors dans une agitation mondaine très vide et très brillante ; mais l'activité qu'elle y dépensait ne l'appauvrissait pas : dans la fréquentation des hommes les plus distingués (3), elle trouvait l'occasion de montrer les dons admirables de son esprit, et, dans l'admiration sincère dont elle se sentait entourée, une assurance et une liberté qu'elle n'avait point à Coppet. C'est vers cette époque, que Senac de Meilhan traçait d'elle, sous le nom d'Hortense, le portrait suivant (4) : « L'ivresse des talents s'est emparée d'elle et elle s'est fait une habitude de l'enthousiasme. En vivant au milieu de gens transportés, son âme sensible, ardente, s'est éveillée au même instant. Entraînée par des impulsions vives, tourmentée par le besoin de l'âme et de l'esprit, séduite par les hommages qu'on se plaît à rendre aux femmes, enivrée par la louange, déterminée enfin par la franchise de son âme, elle a prétendu à tous les succès,

(1) *Œuvres complètes* I, 5. Paris, 1820.

(2) Lady BLENNERHASSET ; *Mme de Staël et son temps ;* traduction A. Dietrich. Paris 1890. II, 1.

(3) C'étaient surtout les amis de la constitution anglaise, républicains ou royalistes, comme Montmorency, Clermont-Tonnerre, Mounier, Malouet, Talleyrand, Marmontel.

(4) Lady BLENNERHASSET, t. II, p. 3.

Digitized by Google

s'est livrée à tous les sentiments... Hortense a de la bonté, et sa supériorité l'empêche de connaître l'envie. Elle a la naïveté du génie : elle doit plutôt surprendre que plaire. Ses manières ont un fracas qui étourdit; sa conversation semble un assaut, un combat à outrance ; c'est plutôt une femme rare qu'une femme aimable ; mais celui qui serait aimé d'elle, celui qui fixerait sur elle ses goûts réunis, trouverait dans Hortense une femme unique, un trésor de pensées et de sentiments. Elle aimerait une solitude, remplacerait le monde ; elle serait à elle seule un monde entier. »

*Les Lettres sur J.-J. Rousseau* ne furent qu'un heureux effet de ce besoin d'expansion. « J'ai senti le besoin de voir mon admiration exprimée (1). » Mais pourquoi le choix de ce sujet, pourquoi cette prédilection pour Rousseau chez une jeune femme de vingt-deux ans, appelée, semblait-il, par sa naissance et par sa situation, à goûter des opinions tout autres que celles d'un philosophe étrange, peu compris et décrié autour d'elle. Le fait s'explique cependant, si l'on songe que, parmi les auteurs du siècle qui finissait, on n'en pouvait peut-être point trouver de plus enthousiaste et de plus grand à la fois, et que l'enthousiasme était déjà pour Mme de Staël, le principal aliment de la vie psychologique ; si l'on songe que l'œuvre de Rousseau offrait une étude, peut-être sans égale de la passion, à l'auteur de *Sophie ;* si l'on songe enfin que ses fortes études, la conversation d'hommes comme l'abbé Raynal, Grimm, Morellet, Buffon, que recevait sa mère, avait de bonne heure habitué son esprit aux questions les plus hautes et les plus sérieuses. Enfin, nous savons que Mme de Staël avait trop de sincérité intellectuelle pour accepter les jugements qu'elle entendait porter sur Rousseau. On a pu dire (2) qu'elle n'a jamais tracé une ligne qu'elle n'ait pensée ou sentie et qu'elle exprime toujours,

(1) Œuvres complètes. *Lettres sur le caractère et les écrits de J.-J. Rousseau.* I, p. 3.

(2) Mme NECKER DE SAUSSURE. *Notice sur Mme de Staël. Œuvres complètes.*

Digitized by Google

sinon la vérité des choses, du moins celle de son impression. On ne peut mieux indiquer ce que sont les *Lettres sur Rousseau*. Malgré les efforts de l'auteur pour contenir son admiration et se donner l'air d'un juge impartial, on y voit maintes fois transparaître « l'enthousiasme » et le ton devient celui d'un panégyrique ; mais, par là, cet ouvrage critique ressemble à une confidence, où l'auteur nous raconte sa joie d'avoir lu Rousseau, d'avoir trouvé en lui des idées qu'elle aime et qu'elle adopte en effet pour toujours ; ou bien, la peine qu'elle éprouve de trouver des faiblesses dans un si grand homme, et des taches dans de si belles œuvres. Il n'y a rien, en effet, dans ces six lettres, qui les rende moins personnelles que les réflexions que Mlle Necker avait l'habitude d'écrire sur ses lectures, ou sur les pièces qu'elles voyait jouer, rien qui n'ait été pensé.

Cela était si nouveau et si étonnant dans le cercle blasé et sceptique où ces lettres étaient lues que l'on conçoit sans peine l'intérêt que l'on pouvait prendre à les entendre; on excuse même, en faveur de l'admiration, l'indiscrétion qui les livra au public.

Il y a cependant dans les *Lettres sur J.-J. Rousseau* autre chose qu'un panégyrique : on y trouve des blâmes et des correctifs. Dans certains passages se dessinent déjà les idées originales de Mme de Staël sur la littérature, la *philosophie de la vie*, et l'on pressent parfois tel ou tel chapitre du livre de la *Littérature* ou de l'*Allemagne*.

Elle s'irrite, par exemple, de la façon dont Rousseau a peint les héroïnes de ses romans ; c'est Julie qu'elle aurait voulue plus passionnée, plus soumise, plus humble devant Saint-Preux ; Sophie qu'il aurait fallu peindre digne d'Emile : « Ah ! pourquoi flétrir le cœur par la triste fin de l'histoire d'Emile et de Sophie (1) ? » Rousseau n'a jamais peint l'idéal féminin de Mme de Staël : la femme heureuse par l'amour de celui qu'elle a choisi. Mais il a parfois été plus juste envers les femmes ; il a distingué, parmi les

(1) *Œuvres complètes. Lettres sur J.-J. Rousseau*, I, 58.

Digitized by Google

droits qu'elles revendiquent, ceux qui sont le propre de l'homme et ceux qu'elles doivent seules posséder ; et parmi ceux-ci, le premier et le plus sacré est celui de l'amour : « Il croit à l'amour !... Qu'importe aux femmes que sa raison leur dispute l'empire, quand son cœur leur est soumis ; qu'importe même à celles que la nature a douées d'une âme tendre, qu'on leur ravisse le faux honneur de gouverner celui qu'elles aiment ? Non, il leur est plus doux de sentir sa supériorité, de l'admirer, de le croire mille fois au dessus d'elles, de dépendre de lui parce qu'elles l'adorent..... (1). »

En résumant les idées de Rousseau sur l'utilité des sciences et des arts, Mme de Staël ne craint pas de dire, que son opinion est « certainement paradoxale ». Peut-être a-t-il eu tort d'attribuer au progrès des sciences la ruine des empires, au lieu que, sans en être la cause, ce progrès en a été simplement contemporain. Peut-être aurait-il dû regarder comme un bienfait de « l'amour des connaissances », d'avoir distrait les nations de la passion des armes ; peut-être enfin, s'il condamnait le progrès scientifique, ne devait-il pas englober dans la même sentence, le développement des arts. Tous ces peut-être sont autant de solutions proposées à la place de celles de Rousseau, Mme de Staël les changera bientôt en affirmations. Dans les *Réflexions sur la Paix* qu'elle adresse à William Pitt et aux Français, comme dans les *Réflexions sur la Paix intérieure* (1795), elle fait de la politique et non de la philosophie, encore que cette politique soit dominée par beaucoup de modération et de raison. Mais, en 1802, dans le livre qu'elle intitule : *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les constitutions sociales*, elle donnera pour tâche aux belles-lettres et à la philosophie d'aider au progrès moral et, par conséquent, au bonheur des nations. Elle s'efforcera aussi de montrer que les époques littéraires les plus brillantes, ont été des époques de liberté, car la liberté est la condition du développement de la pensée et de l'art, comme de la puissance politique.

(1) *Œuvres complètes. Lettres sur J.-J. Rousseau*, I, p. 21.

Digitized by Google

Après la publication des *Lettres sur J.-J. Rousseau* Mme de Staël eut à subir les attaques des partis politiques extrêmes : Rivarol, Mirabeau, Champcenetz, Suleau lui firent une place dans leurs pamphlets, et osèrent contre elle toutes les médisances (1).

A ces ennuis s'ajoutaient les vicissitudes de la carrière du baron de Staël. Dès 1789, par suite d'une divergence de vues entre le roi de Suède et lui sur le rôle de Marie-Antoinette dans la politique française, il avait perdu la confiance de son souverain. Gustave III le rappela au début de 1792. En 1793, comme il allait briguer le poste d'ambassadeur en Danemark, sa femme lui écrivait, en lui recommandant de ne pas se mêler des affaires intérieures, ces phrases désenchantées : « C'est quelque chose de pareil au sort de mon père que tu te préparerais. S'opposer au progrès des lumières, c'est se perdre; s'y prêter, c'est mettre son nom à la tête d'une histoire de sang et de malheur (2). »

En 1795, surtout après la publication des *Réflexions sur la paix intérieure*, où Mme de Staël soutient résolument la cause républicaine, elle fut de nouveau violemment attaquée par la presse du parti royaliste, notamment par le diplomate Mallet du Pan. La même année, dans une séance de la Convention, l'ancien boucher Legendre accuse Mme de Staël d'avoir des attaches avec les chefs les plus en vue des sections, d'agir en faveur de certains émigrés (Montesquiou, Talleyrand, Narbonne), et d'avoir attaqué, par l'intermédiaire des journalistes Lacretelle et Marchena, la sincérité des sentiments républicains de Sieyès. Le baron de Staël reçut l'ordre d'éloigner sa femme de Paris. Il n'obtint que, grâce à l'intervention de Boissy d'Anglas, l'annulation de ce décret. Lui-même redevenu ambassadeur à Paris après la mort de Gustave III fut disgracié cette année-là par le duc régent mécontent de ses négociations.

(1) Dans les *Actes des apôtres*, Mme Necker est représentée par « Statira », Mme de Staël par « Marthésie ». Cf. *La Galerie des Etats Généraux*.

Cf. *Le petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution par un citoyen actif, ci-devant rien.*

(2) Comte d'Haussonville. *Le salon de Mme Necker*, II, 258.

Digitized by Google

Mme de Staël alla finir à Coppet cette année de contrariétés et de déboires. Elle semble y avoir cherché dans les lettres et la philosophie une distraction à ses chagrins et à ses préoccupations. Elle y acheva la première partie de son livre *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, commencé en 1793 pendant un séjour, assez mélancolique, qu'elle avait fait en Angleterre parmi les émigrés. Elle écrivit aussi son opuscule intitulé *Essai sur les Fictions* et le publia, ainsi que l'ouvrage précédent, pendant l'été de l'année 1796.

L'*Essai sur les Fictions* était suivi des trois nouvelles : *Nirza*, *Adélaïde et Théodore* et l'*Histoire de Pauline*, écrites depuis longtemps (vers 1786), mais qui pouvaient servir, dans quelque mesure, à illustrer la théorie du roman contenue dans l'Essai. Cette théorie n'est pas simplement curieuse, comme on l'a dit, elle a le double mérite d'être profonde et claire; elle domine aussi tout le développement du roman depuis *Corinne*, on pourrait dire depuis la *Nouvelle Héloïse*, jusqu'à l'heure présente. Or, s'il est un genre dont la fortune ait été magnifique dans la littérature contemporaine, c'est sans doute le roman. Il a revêtu les formes les plus nombreuses et les plus variées, il a envahi tous les autres genres : poésie, histoire, théâtre; à part les ouvrages de science, aujourd'hui l'on n'écrit plus que cela.

Mme de Staël distingue trois sortes de fictions : « 1° les fictions merveilleuses ou allégoriques; 2° les fictions historiques; 3° les fictions où tout est à la fois inventé et imité, où rien n'est vrai, mais où tout est vraisemblable (1). » Toutes sont capables de nous donner du plaisir, mais à des degrés bien différents. La fiction merveilleuse n'est qu'un amusement puéril et passager : « Il faut que les hommes se fassent enfants pour aimer ces tableaux hors de la nature, pour se laisser émouvoir par les sentiments de terreur ou de curiosité, dont le vrai n'est pas l'origine (2). » Les fables païennes et les allégories sont jugées

(1) *Œuvres complètes*, II, 178.
(2) *Ibid.*, 181.

Digitized by Google

par ces lignes comme procédés poétiques. Dans les fictions historiques, comme les poèmes qui reposent sur un fonds de vérité, la fiction « détruit la moralité de l'histoire (1) » qui ne doit point mentir, et l'histoire nuit à la fiction, en restreignant sa liberté. Il faut remarquer, cependant, que dans les sujets mythologiques, comme dans les sujets historiques, l'intérêt que nous prenons des héros est indépendant de ce qu'il y a en eux de feint et d'étranger à la nature. C'est, au contraire, par ce qu'ils ont d'humain et de semblable à nous, qu'ils nous intéressent : « ce qu'on admire dans le Satan de Milton, « c'est un homme; ce qui reste d'Achille, c'est son caractère; ce qu'on veut oublier dans la passion de Renaud pour Armide, c'est la magie qui se mêle aux attraits qui l'on fait naître (2). » Cette remarque fait concevoir quelles sont les fictions les plus parfaites et les plus utiles : ce sont celles que l'on peut appeler « naturelles », parce que « tout est à la fois inventé et imité ».

Le genre littéraire où la fiction peut le mieux se développer est le roman : le théâtre a des exigences qui s'opposent à l'étude détaillée de nos sentiments habituels. L'histoire, soumise à l'obligation d'être vraie, ne fait pas toujours ressortir les avantages de la vertu. Le roman peut au contraire, dans une analyse faite à loisir, représenter exactement la vie, et, si l'auteur a soin de disposer les choses de façon que, tout en restant vraisemblable, son livre mette en lumière quelque vérité morale, il aura sur ses lecteurs une influence très grande et très salutaire; d'autant plus grande et d'autant plus saine que le roman aura été à la fois mieux inventé et mieux imité.

Tous les romans, et non point seulement ceux que l'on appelle philosophiques, « doivent avoir un but moral (3) ».

(1) *Œuvres complètes*, 181.
(2) *Ibid.*, 182.
(3) *Ibid.*, 198. Ou bien, comme elle disait déjà dans les lettres sur Rousseau, à propos de la *Nouvelle Héloïse*, « ce livre tel qu'il n'y en qu'un au monde, le roman sous sa forme la plus parfaite est une grande idée morale mise en action et rendue dramatique. *Œuvres complètes*, I, 24.

Digitized by Google

Telle est la théorie du roman dont Mme de Staël donnera elle-même deux modèles et dont dépendront, à peu de chose près, tous les romans et toutes les pièces de théâtre du commencement et de la fin du XIXe siècle. Notre sujet n'est pas de le montrer.

Il faut remarquer que la véritable portée de cette théorie est morale : elle nous indique le moyen de faire concourir l'imagination, cette faculté si calomniée, à notre perfectionnement et à notre bonheur. C'est toujours là le fond de la pensée de Mme de Staël. Toute sa philosophie est une philosophie du bonheur. Elle la constitue au moyen de son expérience des choses de la vie, de ses réflexions et de ses études et en tenant compte de son propre caractère. Elle fait plus : elle essaye parfois de pratiquer la sagesse qu'elle a définie, et il semble bien qu'elle y ait trouvé par moments force et consolation. « Elle voulait, dit Mme Necker de Saussure, écrire un livre qu'elle aurait intitulé, *Education du cœur*. C'eût été l'éducation que lui avait donnée la vie et dont elle nous a laissé les récits épars dans toutes ses œuvres. Dans les *Lettres sur J.-J. Rousseau*, écrites, on le sait, pendant une période de vie mondaine très intense, on trouvait déjà cette réflexion qui s'applique si bien à la vie de son auteur, qu'elle semble être une règle personnelle de conduite : « Les hommes sont peut-être plus faits pour la solitude qu'ils ne pensent. Vers le milieu de la vie, on pourrait s'y trouver heureux; on ne serait plus attiré dans le monde par l'espérance, on porterait dans la retraite des souvenirs qui rempliraient l'imagination, et la mort serait trop éloignée pour sentir le besoin de s'entourer de vivants (1) ».

Lorsque les contrariétés, puis la persécution forceront de plus en plus Mme de Staël à s'éloigner du monde où s'étaient passées avec un éclat incomparable les premières années de sa vie de femme, elle aura pour consoler sa solitude dans la retraite de Coppet ou dans ses voyages, cet autre genre d'isolement, la règle morale que dès 1795 lui

(1) *Œuvres complètes. Lettres sur J.-J. Rousseau*, I, 95.

Digitized by Google

inspiraient les attaques et les chagrins dont elle était venue se reposer auprès de son père. « La vie humaine est si peu calculée pour le bonheur, que ce n'est qu'à l'aide de quelques créations, de quelques images, du choix heureux de nos souvenirs qu'on peut rassembler les plaisirs épars sur la terre et lutter, non par la force philosophique, mais par la puissance plus efficace des distractions, contre les peines de toutes les destinées (1). » A la fin du livre *de l'Allemagne*, dans les chapitres qu'elle consacre à *l'enthousiasme*, Mme de Staël gardera cette idée comme l'une des plus importantes de sa philosophie du bonheur.

Le livre de l'*Influence des Passions* garde l'empreinte des tristesses et des désenchantements au milieu desquels il a été conçu (1793) et achevé (1795). Nous croyons utile de nous y arrêter un peu. Ce livre n'est point chrétien et ce n'est qu'en un sens bien vague que l'on pourrait dire qu'il est religieux. Aussi, malgré l'intention de l'auteur de ne pas tomber dans le pessimisme, la doctrine qu'elle expose, est celle de la résignation stoïque, du découragement pour les âmes ordinaires, du désespoir pour les âmes passionnées. « Les passions, cette force impulsive qui entraîne l'homme indépendamment de sa volonté, voilà le véritable obstacle au bonheur individuel et politique (2). » Elles n'ont pas la même puissance dans toutes les âmes ; les plus communes ignorent les jouissances et les amertumes dont elles sont la source ; il faut laisser ces âmes « dans leur calme heureux », c'est aux passionnés que Mme de Staël s'adresse, à cette élite dont furent, ou se crurent, tous les grands romantiques, les Byron, Gœthe, Chateaubriand, Lamartine, Musset.

Si les passions sont les plus terribles ennemis de notre bonheur, parce qu'elles ont sur nous une puissance irrésistible et que, le plus souvent, nous croyons de notre intérêt de ne pas leur résister, c'est par l'espérance du bonheur qu'elles s'emparent de nous. Nous nous épuisons vainement à les satisfaire, et, puisque presque toutes nous

(1) *Œuv. compl. Essai sur les Fictions*, II, 174.
(2) *Ibid.*, III, 9.

Digitized by Google

trompent, il faut toutes les sacrifier; non seulement les mauvaises, l'envie, la vengeance, l'avarice ; mais celles qui parfois paraissent légitimes et nobles : l'ambition, le désir de la gloire; mais celle même dont il nous est le plus cruel de douter, la plus puissante, la plus douce, la plus céleste, l'amour (1).

Pas plus que les passions, la religion ne peut nous conduire au bonheur. Il est des personnes, qui ont reçu du ciel une foi profonde et qui règne sur leur vie tout entière. Mais, « la foi est une faculté qui ne dépend pas de nous », c'est un don aussi indépendant de notre volonté que les avantages que nous tenons de la nature, comme la beauté ou le génie. En supposant que nous ayons une foi inébranlable, elle ne nous donnerait pas le bonheur que nous rêvons : « la religion donne pour guide un code, où, dans toutes les circonstances, ce qu'on doit faire est résolu par une loi. Tout est fixé dans le présent, l'âme éprouve une sorte de bien-être jamais plus vif, mais toujours calme (2) ». — « Le cœur est aussi borné que l'esprit par la dévotion (3). »

Du moment que la religion restreint la liberté de l'être intellectuel par ses dogmes, de l'être moral par ses commandements, il est absolument impossible pour les âmes d'élite de l'accepter. La liberté, « premier bien » de l'homme ne peut souffrir aucune contrainte. Nous devons, au contraire, la garder jalousement, car c'est en elle que nous trouvons le moyen de résister au malheur; il sera pour nous le principe de la philosophie morale, puisque c'est à elle qu'il faut enfin recourir.

On voit que Mme de Staël, à ce moment de sa vie, n'avait de la religion qu'une idée superficielle et incomplète. Elle

(1) « Si l'Etre tout-puissant qui a jeté l'homme sur cette terre a voulu qu'il conçût l'idée d'une existence céleste, il a permis que, dans quelques instants de sa jeunesse, il pût aimer avec passion, il pût vivre dans un autre, il pût compléter son être en l'unissant à l'objet qui lui était cher. »

*(Euvres comp. Traité sur les Passions*, III, 118.

(2) *Œuv. comp. Traité des Passions*, III, p. 221.

(3) *Ibid*, III, p. 233.

Digitized by Google

s'efforce, sans doute, avec sincérité, d'en montrer la puissance ; mais c'est en vain ; ses exemples sont présentés sans conviction et sans chaleur ; il est visible qu'elle parle sans connaître d'expérience les sentiments qu'elle veut peindre, et, le moyen dans ce cas de les représenter dans toute leur force ? Elle n'avait pas compris que la religion est elle-même une passion, ou plutôt qu'elle les embrasse toutes, sous leur forme la plus pure et la plus haute ; qu'elle développe leur puissance et leur charme à un degré incomparable en leur donnant un objet infini, avec l'espoir de son éternelle possession.

Mme de Staël nous invite à pratiquer une morale qui n'est assurément pas sans grandeur, puisque c'est une sorte de stoïcisme fondé sur l'idée de la liberté, mais qui ne saurait, comme toute morale du renoncement, être pratiquée sans le secours de la religion et de ses compensations divines. « La philosophie, dit-elle, dont je crois utile et possible aux âmes passionnées d'adopter les secours, est de la nature la plus relevée. Il faut se placer au-dessus de soi pour se dominer, au-dessus des autres pour n'en rien attendre (1). » Puisque les passions sont les seuls obstacles au bonheur, nous devons nous en rendre maîtres ; nous le pouvons, malgré leur puissance, car elle n'est fondée que sur les espoirs fallacieux dont elles nous leurrent, et il suffit, pour la briser, de remarquer la fragilité de sa base. Nos passions nous font attendre des autres hommes leur admiration, leurs flatteries, leur amour ; elles nous font dépendre d'eux. La sagesse est, au contraire, de nous en affranchir, afin que notre bonheur ne soit soumis qu'à notre propre volonté.

Nous sommes bien loin, semble-t-il, avec ces réflexions, de l'auteur enthousiaste des *Lettres sur Rousseau* pour qui le nom de l'amour est synonyme de bonheur. Elle avait consacré déjà une page gracieuse à peindre la vie de Julie dans sa retraite à la campagne avec M. de Wolmar, se faisant par la vertu une félicité à elle, « un bonheur habi-

(1) *Œuv. comp. Traité des Passions.*

Digitized by Google

tuel qu'on possède tout entier sans que la réflexion ni la crainte lui ôtent rien ; un bonheur enfin dans lequel les âmes pieuses trouvent toutes les délices que l'amour promet aux autres (1) ». Mais cette page est la seule du livre où, comme dans le chapitre sur la religion dont nous parlions tout à l'heure, on ne sente aucun enthousiasme, parce que l'auteur ne connaissait pas ce qu'elle décrivait.

Dans le chapitre *De la Philosophie*, vers la fin du livre de la *Littérature*, le ton n'est guère différent, et s'il s'y trouve quelque poésie, c'est dans les passages qui nous peignent la mélancolie du philosophe ; mais rien de plus sec et de plus froid que cette résignation morose aux coups du sort qui, en s'emparant de l'âme, « lui fait mettre beaucoup moins de prix à ce qu'elle possède et à ce qu'elle espère (2) ».

C'est en vain que Mme de Staël s'efforce de montrer que « la philosophie n'est pas l'insensibilité et que le philosophe éprouve à se dominer une jouissance d'un ordre supérieur qu'il aime à goûter dans la solitude (3) ». Nous ne sommes pas convaincus par ces sophismes ; cette sagesse ne nous persuade pas plus qu'elle ne nous séduit. Comment convaincre les autres de ce que l'on ne peut croire soi-même ? Or, Mme de Staël, cela est évident, ne croit pas à la valeur du stoïcisme qu'elle nous conseille, elle se sent elle-même incapable de le pratiquer. Elle est trop sincère et trop expansive à la fois pour ne pas nous le dire : « Je ne puis m'empêcher de m'arrêter au milieu de cet ouvrage, m'étonnant moi-même de la constance avec laquelle j'analyse les affections du cœur et repousse loin d'elles toute espérance de bonheur durable. Est-ce ma vie que je démens ?..... (4) ». « Ah ! non ! depuis que j'existe, je n'ai cherché, je n'ai voulu le bonheur que dans le sentiment, et c'est par mes blessures que j'ai trop appris à compter ses douleurs (5) ». D'ailleurs, il suffirait de lire l'avant-propos

(1) *Œuv. comp.*, I, 45-35.
(2) *Ibid.*, III, 243.
(3) *Ibid.*, p. 246 et p. 246 et suiv., quelques remarques intéressantes sur la solitude.
(4) *Ibid.*, III, 147.
(5) Le véritable commentaire de ce passage se trouverait dans la

Digitized by Google

de ce livre sur l'*Influence des passions* pour montrer que, malgré l'apparence, il n'est nullement un traité de morale dogmatique, mais plutôt une confidence de son auteur et comme une description de son âme. Elle a voulu nous peindre son immense douleur dans l'échec de toutes ses espérances de bonheur (1), et l'effort qu'elle veut tenter pour lutter contre la douleur, ou, du moins, s'en distraire. Cet effort n'est pas la fragile construction stoïcienne du chapitre intitulé la *Philosophie*, dont on aurait tort de parler encore aujourd'hui, s'il ne servait à montrer combien Mme de Staël était incapable de renoncer aux espoirs passionnés. Aussi, tout l'aboutissement de son effort sincère consiste en quelques conseils pratiques et peu originaux, dont elle a usé pour elle-même.

Nous ne pouvons combattre avec avantage les passions en les attaquant directement. Dans le chapitre même *De la Philosophie*, Mme de Staël ne peut s'empêcher d'avouer que « celui qui veut mettre le suicide au nombre de ses résolutions, peut entrer dans la carrière des passions (2) ». Mais on peut leur échapper dans une certaine mesure en s'absorbant dans l'étude ou en remplissant sa vie par la bienfaisance. « La bienfaisance remplit le cœur, comme l'étude occupe l'esprit (3) ».

Mme de Staël était naturellement bonne et trouvait à faire du bien aux autres le plaisir le plus vif et le plus délicat. Mille faits de toutes les périodes de sa vie le prouvent (4), et, mieux encore que les anecdotes, les belles et profondes paroles qu'elle trouve pour peindre le bonheur d'être bon. Elle se croyait, plus qu'une autre, capable d'adoucir tou-

biographie de Mme de Staël, depuis le moment où elle a conçu le plan de cet ouvrage jusqu'à celui où elle l'a fait paraitre, et de cette biographie le chapitre important traiterait, non de sa vie officielle, comme femme d'ambassadeur, dont nous avons rappelé, plus haut, quelques détails, mais de sa vie sentimentale.

(1) « Dans une lettre à Meister, elle se dépeint si proscrite, si solitaire, qu'elle s'anéantissait à ses propres yeux ». (Lady BLENNERHASSET, II, 305.)

(2) *Œuv. comp.*, III, 243.

(3) *Ibid.*, III, 268.

(4) Mme NECKER DE SAUSSURE. *Notice*, CCCXVII. Lady BLENNERHASSET, *ouv. cit.* T. II, p. 191.

Digitized by Google

tes les amertumes, de panser toutes les blessures du cœur, parce que « celui qui s'est vu déchiré par des affections tendres, par des illusions ardentes, par des désirs même insensés, connaît tous les genres d'infortunes (1) ».

Si la bonté peut atteindre, dans une âme comme celle de Mme de Staël, la force et la vivacité d'une passion, elle ne saurait la tromper; car, « elle ne demande pas, comme l'ambition, un retour à ce qu'elle donne »; nous y trouvons immédiatement un plaisir inconnu au commun des hommes « qui semblent à moitié créés », et ne doivent leur apparente sécurité qu'à leur incapacité de souffrir. Enfin, la bonté est « la ressource la plus analogue aux caractères passionnés », et l'idée du bonheur, pour de tels caractères, enferme celle d'une activité violente comme celle de la flamme.

L'étude apporte aussi à nos douleurs « quelque divertissement », comme disait Pascal (2). Elle peut même beaucoup plus que la philosophie pour notre bonheur. « La philosophie ne fait de bien que par ce qu'elle nous ôte; l'étude rend une partie des plaisirs que l'on cherche dans les passions (3) ». Le bonheur ne peut naître que de l'activité, et l'étude est « une action continuelle ». « Elle n'est pas trompeuse comme la passion dans le plaisir qu'elle nous promet, parce qu'elle nous offre un but qui est toujours en proportion des efforts, vers lequel les progrès sont certains, dont la route présente de la variété sans crainte de vicissitudes, dont le succès ne peut être suivi de revers (4)».

Il semble que Mme de Staël ait pris dans ses études et dans la composition de ses ouvrages plus de plaisir que de peine. On connaît ce mot qui indique bien que pour elle le succès n'était pas la principale récompense du travail : « Quand un ouvrage est imprimé, je ne m'en occupe plus, il fait bien ou mal son affaire tout seul (5). »

(1) *Œuv. comp.*, III, 266.
(2) L'opinion de Pascal sur le « divertissement » est exactement le contraire de celle de Mme de Staël.
(3) *Œuv. comp.*, III, 252.
(4) *Ibid.*, III, 252.
(5) *Ibid.*, III, 252.



Digitized by Google

Ce goût pour l'étude et sa prodigieuse facilité pour lire et comprendre les ouvrages les plus divers lui ont permis de concevoir et de réaliser des projets qui effrayeraient aujourd'hui les intrépides écrivains. Mais, avant d'étudier les idées philosophiques qu'elle a soutenues dans les livres de la *Littérature* et de l'*Allemagne*, nous devons compléter l'esquisse de sa philosophie morale. Nous en trouvons la suite dans les *Réflexions sur le suicide*.

Ces réflexions écrites en 1812, publiées en 1813, ont été mises par les éditeurs des œuvres complètes de Mme de Staël (le baron de Staël et le duc V. de Broglie 1820-1821) à la suite du livre de *l'Influence des Passions*. « Ce rapprochement semblait indiqué, disent-ils, par l'analogie des sujets. » Rien n'est plus juste ; il faut ajouter à ce motif l'inspiration toute semblable, c'est-à-dire éminemment personnelle et presque lyrique des deux ouvrages. Elle avait écrit le livre de l'*Influence des Passions* « pour donner une idée vraie des habitudes de sa vie et de la nature de son caractère (1). » (Avant-propos). Elle écrit les *Réflexions sur le suicide* « dans un moment où le malheur lui faisait éprouver le besoin de se fortifier par la méditation. »

Dans les *Réflexions* la question du suicide est envisagée successivement sous trois rapports différents : l'action de la souffrance sur l'âme humaine ; les lois de la religion relativement au suicide ; le plus plus haut degré de dignité morale où l'homme puisse atteindre sur cette terre.

La première partie ne nous fait rien découvrir de nouveau dans la recherche qui nous occupe; mais il serait curieux de noter dans les douleurs qu'énumère Mme de Staël autant de souvenirs amers dont elle se soulage un peu en les exprimant. Des phrases comme celle-ci : « Il n'y a point de doute que nous sortions sensiblement meilleurs

(1) Et aussi pour mettre par cette analyse un peu de clarté dans son état d'âme alors complexe et douloureux, beaucoup plus que pour nous éclairer par ses propres réflexions. C'est pourquoi elle n'a jamais écrit la seconde partie de l'ouvrage qui devait traiter du rôle des passions dans la vie sociale et qui aurait eu sans doute pour elle, à ce moment, un intérêt moins direct.

Digitized by Google

de l'épreuve, etc... (1) », semblent indiquer la place de plus en plus grande que la sensibilité, au sens de bonté et de bienfaisance tenait dans le cœur et dans la vie de Mme de Staël, et des remarques comme celles-ci : « La douleur est un des éléments nécessaires de la faculté d'être heureux..... le bonheur consiste dans la possession d'une destinée en rapport avec nos facultés (2) », ne sont pas de simples lieux communs de psychologie, ce sont des souvenirs des expériences souvent cruelles de sa vie sentimentale, même après sa séparation d'avec M. de Staël, ou du bonheur qu'elle a retrouvé plus tard avec M. de Rocca. Ce n'est plus un souvenir, c'est une inquiétude présente, inspirée par la santé de son jeune époux qui transparaît dans le passage suivant : « De tous les malheurs de l'amour, il n'en est qu'un, ce me semble, contre lequel la force de l'âme puisse se briser : c'est la mort de l'objet qu'on aime et dont on est aimé. Un frissonnement intérieur obscurcit la nature entière quand le cœur avec lequel se confondait notre existence repose glacé dans le tombeau (3) ».

On remarque, en parcourant le livre de l'*Influence des Passions*, après l'*Essai sur les Fictions* et les *Lettres sur J.-J. Rousseau*, que Mme de Staël, à mesure que la vie lui apporte de plus en plus d'épreuves et de déceptions, cherche constamment de nouvelles sources de bonheur, et que, dans cet effort, elle s'est constamment élevée à une conception plus pure et plus haute de notre destinée. « Un Suédois, homme d'esprit, qui a tracé le portrait de Mme de Staël, a dit que chaque année de sa vie valait moralement mieux que la précédente (4). » « Elle regardait d'abord l'amour heureux comme la condition nécessaire et suffisante de la félicité sur la terre (5) » puis obligée d'y renoncer pour elle-même, comme sa philosophie de la vie n'est que la philosophie de sa vie, elle pense que nous devons chercher

(1) *Œuv. comp.*, III, 314.
(2) *Ibid.*, III, 312, 301.
(3) *Ibid.*, 318.
(4) Mme NECKER DE SAUSSURE. *Notice sur Mme de Staël*, CCCLVI.
(5) V. *Lettres sur J.-J. Rousseau*, 2me *lettre sur Héloïse*.

Digitized by Google

dans les fictions vraies des romans, les jouissances idéales que l'existence nous refuse (1). Puis elle renonce à la poursuite du bonheur. « Les alchimistes seuls, s'ils s'occupaient de bonheur pourraient en conserver l'espoir (2), » et, puisque la douleur est inévitable, elle cherche à la tromper en développant en elle des passions qui ne soient point trompeuses et dont on tire immédiatement le plaisir qu'elles promettent : l'étude et la bienfaisance.

A la première, nous verrons, en étudiant le livre de *La Littérature* et celui de l'*Allemagne* combien elle dut être fidèle. Quant à la bienfaisance, elle s'y voue avec enthousiasme, comme à une religion.

La religion elle-même prit une place de plus en plus grande dans les préoccupations de Mme de Staël. Elle en tira sans doute de très douces consolations, car il en faut croire sa biographe si autorisée, Mme Necker de Saussure : « Il faut comprendre, parmi les heureux effets du temps, la fixité toujours plus grande des idées religieuses dans son esprit. » Il faut aussi citer ici ces mots sublimes de son dernier ouvrage : l'*homme est réduit en poussière par l'incrédulité*, et cet autre : *la religion est la vie de l'âme* (3).

Aussi, dans les *Réflexions sur le suicide*, elle consacre une section, la seconde, à exposer les principes chrétiens qui s'y rapportent ; les citations du Nouveau Testament se pressent sous sa plume, elle réfute Rousseau et les athées, et l'éloquence de son style nous persuade cette fois de sa sincérité. Mais aux préceptes positifs de la religion, elle juge utile d'ajouter une démonstration philosophique, non de la lâcheté du suicide, mais de son imperfection, relativement à un autre idéal moral qu'elle nous propose dans la troisième section de son ouvrage : « *de la dignité morale de l'homme.* »

La vraie grandeur est celle du dévoûment qu'impliquent nos actions : « Le dévoûment et l'enthousiasme font entrer un air plus pur dans notre sein (4). » Le don de soi, sans

(1) V. *Essai sur les Fictions. Avant-propos et 3me partie.*
(2) *Œuv. comp. L'Influence des Passions*, p. 273.
(3) Mme Necker de Saussure. *Notice*, cccl.vi.
(4) *Œuvres complètes*, III, 347.

Digitized by Google

retour égoïste pour le bien des autres, tel est le plus haut degré de perfection que l'on puisse atteindre et la jouissance la plus sereine qu'il nous soit donné d'éprouver. Mais avant d'accomplir cet acte, l'acte suprême de l'humanité, dont le Christ lui-même nous a donné l'exemple, nous avons à lutter contre notre égoïsme ! Qui donc pourrait se vanter de l'avoir à jamais terrassé ? « L'amour propre, l'irritation, l'impatience, sont des ennemis contre lesquels la conscience nous oblige à lutter, et le tissu de la vie d'un être moral se compose presque entier de l'action et de la réaction continuelle de la force intérieure contre les circonstances du dehors, et des circonstances extérieures contre cette force. Elle est la vraie mesure de la grandeur de l'homme, mais elle n'a droit à notre admiration que dans l'être généreux qui l'oppose à lui-même et sait s'immoler quand elle le commande (1). »

On retrouve dans ces lignes le principe de la philosophie du livre de l'*Influence des Passions*, mais épuré, élargi. Au lieu d'un froid stoïcisme, qui n'avait d'autre valeur qu'un calcul utilitaire, Mme de Staël nous présente ici un véritable idéal moral. L'idée religieuse admise dans le chapitre précédent, si elle n'est rappelée dans celui-ci, donne à notre immolation un sens vraiment humain. Mais au point de vue philosophique, l'idée du renoncement et de la résignation est présentée ici avec une force et une profondeur nouvelles.

Si l'homme est contraint de repousser les espérances flatteuses que lui offre « la carrière des passions », ce n'est pas simplement pour s'épargner des désillusions douloureuses et inévitables, mais c'est pour suivre la loi de la nature et de sa destinée. Il n'est pas placé dans la vie sans aucun lien avec les êtres ni les choses ; il ne peut subsister qu'au milieu d'eux et par eux. Le seul fait de son existence entraîne pour lui, à chaque instant, des obligations, des frottements et des froissements nécessaires. Il est, pour ainsi dire, pris dans les événements dont le tissu

(1) *Réflexions sur le suicide.*

Digitized by Google

forme la vie, comme dans les pièces d'un mécanisme puissant dont il ne peut arrêter le mouvement ; il n'est lui-même qu'un organe de ce mécanisme immense, la nature. Mais cette condition ne lui fait pas perdre sa grandeur morale, car s'il ne peut remonter le cours irrésistible des événements, il a le privilège de pouvoir s'y opposer et de périr dans cet effort ; c'est le roseau pensant de Pascal. De la pensée et de la liberté (l'une serait sans l'autre un privilège illusoire), il tire une dignité incomparable ; celle de l'obéissance volontaire et consciente aux lois irrésistibles, que subissent tous les êtres. C'est pourquoi : « l'élévation de l'âme tend sans cesse à nous affranchir de tout ce qui est purement individuel, afin de nous unir aux grandes vues du Créateur de l'univers. »

Ce serait d'une philosophie trop courte encore de se soumettre volontairement à la nécessité des lois de l'existence, par l'unique raison que l'on ne peut y résister, et que c'est, en définitive, le meilleur parti à prendre pour éviter la douleur. Les sages antiques ont connu cette soumission à la nature, et à la cause toute puissante qui lui a imposé des lois (1). Mais pour convaincre notre raison, toucher notre cœur, entraîner notre volonté, il ne suffit pas d'une démonstration mécanique ; il faut encore des motifs d'une valeur morale. L'idée d'un Dieu infiniment bon, intelligent et libre, nous les fournit. Puisque c'est lui qui nous a tracé le chemin que nous devons suivre ici-bas, ce chemin ne peut manquer de nous conduire à notre fin ; si nous n'en voyons pas bien le terme, si nous n'y parvenons qu'au prix de douloureux efforts, notre confiance ne doit point en être ébranlée, il nous suffit de savoir que nous restons unis « aux grandes vues du Créateur de l'univers ».

C'est assurément dans J.-J. Rousseau, plutôt que dans l'antiquité, que Mme de Staël a pris cette idée philosophique de la conformité aux lois de la destinée. On sait que la doctrine de Rousseau dans l'éducation, comme dans la

(1) Cicéron, et sa voix fait écho à la philosophie grecque, invoque cet argument pour recommander aux vieillards la moderation et l'acceptation de leur sort. *Dialogue sur la vieillesse.* (*Ad finem*).

Digitized by Google

conduite de toute la vie peut se résumer d'un mot : « Suivre la nature. »

Lorsqu'on est convaincu de l'existence de Dieu, de sa sagesse et de sa bonté infinie, il faut voir sans doute dans la soumission aux lois de l'existence l'acte suprême de la liberté, de l'intelligence et du cœur de l'homme, parce qu'il se conforme ainsi au plan de son Créateur ; et, si ce n'est pas là le sommet de la pensée du philosophe de Genève, c'est assurément celui de toute philosophie de la vie.

Mais, avant de l'apercevoir clairement, Mme de Staël a dû s'en rapprocher peu à peu par une marche ascensionnelle vers « la plus haute dignité morale de l'homme », maintes fois essayée, maintes fois renouvelée, à travers le sacrifice de toutes ses passions et de toutes ses espérances.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LA

# DIPLOMATIE PONTIFICALE

Suite (1)

## III

### ORGANISATION ACTUELLE DE LA DIPLOMATIE PONTIFICALE

Les principaux rouages de la diplomatie pontificale sont *la Secrétairerie d'Etat*, *la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires*, *les Nonciatures* et *les Délégations apostoliques*. Nous les étudierons successivement, non sans avoir, au préalable, rappelé en quelques mots l'origine de la diplomatie moderne et noté, pour comparaison, en vue d'éclairer notre sujet, les divers organes de la diplomatie civile.

*
* *

Dans la forme complexe et décorative qu'elle revêt à nos yeux, la diplomatie tant de l'ordre ecclésiastique que de l'ordre civil remonte à la seconde moitié du quinzième siècle (2). Il y a eu, depuis, des modifications accomplies sur bien des points, des perfectionnements de détail appor-

(1) Voy. l'*Université Cathol.*, décembre 1904.
(2) Cf. Giobbio, *Lezioni di dipl. pontif.; del personale diplomatico*, art. II. — Cf. Calvo, *Le Droit internation. théoriq. et pratiq.*, t. III.

Digitized by Google

tés dans le système, mais les grandes lignes, la structure générale datent de ce moment-là.

Antérieurement, les ambassades semblent n'avoir été régies par aucun système régulier ni permanent. « Les ambassadeurs étaient envoyés, dans des occasions particulières, et ils s'en retournaient quand ils avaient atteint le but de leur mission ou reconnu l'impossibilité d'y parvenir. »

« C'est en Italie que la diplomatie commença à être enseignée comme science par des diplomates proprement dits : elle était le patrimoine du haut clergé. » Machiavel en fit un art plein de subtilité et de ruse, l'art de dissimuler, caché sous le masque des formes conventionnelles et d'une politesse exquise. Elle reçut une forte impulsion à la chute de l'empire d'Occident. Puis, par suite de la découverte de l'Amérique, de la renaissance des lettres et des arts, de l'invention de l'imprimerie et de la poudre à canon, les gouvernements se virent engagés dans des négociations continuelles, la plupart du temps trop compliquées pour être suivies par voie de correspondance, et rendant, par conséquent indispensable l'envoi de délégués ou de ministres spéciaux (1).

« Dans le siècle suivant les rois de France instituèrent la charge de ministre des Affaires étrangères et, tout de suite, ce département acquit beaucoup d'importance, grâce à Richelieu. Le grand ministre passe pour avoir inauguré le système, aujourd'hui partout en usage, des légations à demeure. A cette même époque l'Europe occidentale envoya des ambassades dans des contrées qui, jusque-

(1) Cf. CALVO, *Le Droit international théorique et pratique*, t. III, § 1311. — HEFFTER, *Le Droit international de l'Europe*, § 208, écrit : « Dans l'antiquité et au moyen âge, on ne connaissait qu'une classe d'agents à l'étranger, les legati, dont le rang correspondait à la condition de leurs maîtres. Plus tard, on établit une distinction entre l'ambassadeur qui y représentait la personne du souverain et entre les résidents. A la fin du XVII^e siècle, la qualité des résidents commença à s'avilir, les grandes puissances donnant à leurs ministres qui n'étaient pas ambassadeurs, le titre d'envoyés extraordinaires, d'abord pour des missions spéciales, puis aussi pour des missions permanentes. »

Digitized by Google

là, avaient été regardées comme en dehors de la sphère des nations civilisées, la Russie, la Perse, le Siam et les autres pays de l'Extrême-Orient.

« Enfin la paix de Westphalie, en faisant prévaloir la doctrine de l'équilibre européen, pour la conservation duquel les Etats prirent à tâche de se surveiller mutuellement, consacra définitivement l'usage des légations fixes, auquel il n'a plus été dérogé depuis lors (1). »

***

Présentement la politique extérieure des Etats est dirigée par le ministre des Affaires étrangères (2).

Sous ses ordres fonctionnent, outre des collaborateurs immédiats qui travaillent dans les bureaux du ministère, les agents diplomatiques.

D'après le règlement, adopté par le congrès de Vienne, les agents diplomatiques sont partagés en trois classes :

Celle des ambassadeurs, légats ou nonces ;

Celle des envoyés, ministres ou autres, accrédités auprès des souverains ;

Celle des chargés d'affaires, accrédités auprès des ministres des Affaires étrangères.

Les ambassadeurs, légats ou nonces avaient seuls jadis le caractère représentatif, c'est-à-dire qu'ils représentaient leur souverain dans sa personne et dans sa dignité et qu'ils pouvaient conférer en tout temps avec lui, sans intermédiaire. En principe, ils avaient les mêmes honneurs que lui. Aujourd'hui les ambassadeurs n'ont pas de droits représentatifs supérieurs à ceux des ministres. Ils n'en diffèrent que par le rang et la préséance. Le chef d'Etat est tellement confondu avec le gouvernement qu'il est pratiquement impossible à un ambassadeur de mener quelque affaire autrement qu'avec l'intervention du ministre des

(1) Cf. Calvo. *Op. cit.* T. III. § 1311. Apud Giobbio, *Op. cit.* T. I, p. 222.

(2) Cl. Odier. *Des privilèges et immunités des agents diplomatiques des pays de chrétienté.* Prelimin., p. 9.

Digitized by Google

Affaires étrangères. Quant aux intérêts personnels des souverains, ils sont confiés à quelque agent privé ou à quelque personnage délégué spécialement pour une grande cérémonie.

Les ministres plénipotentiaires ont cette qualification honorifique soit à cause de l'étendue de leurs pouvoirs, soit simplement comme un titre (1).

« Les chargés d'affaires ne diffèrent pas substantiellement des ambassadeurs envoyés et résidents; ce sont des agents diplomatiques; ils représentent leur pays; ils jouissent de garanties égales à celles des ministres de première classe. Il n'y a entre eux et les ambassadeurs d'autres distinctions que celles relatives à certaines prérogatives d'honneur et d'étiquette (2). »

Les conseillers et les secrétaires d'ambassade et de légation, quoiqu'ils ne forment aucun groupe spécial d'agents diplomatiques, ont cependant droit à des immunités et privilèges, indépendants de ceux de l'ambassadeur ou du chef de la légation, aux ordres duquel ils ne sont soumis que dans la mesure prévue par les instructions de leur gouvernement.

Leurs attributions varient d'après les règlements de chaque pays. En principe, elles consistent à seconder en tout leur ambassadeur ou ministre, à rédiger et à expédier les dépêches officielles, à s'acquitter de missions verbales auprès des administrations publiques du pays où ils résident, à classer et à surveiller les archives de la mission, à chiffrer ou à déchiffrer les dépêches, à minuter les notes ou les lettres que l'ambassadeur peut avoir à écrire sur des réclamations ou des affaires particulières, enfin, en l'absence de chancellerie régulièrement organisée, à dresser les protocoles et les procès-verbaux, à recevoir et à légaliser les actes de l'état civil, les certificats de vie et les autres pièces intéressant leurs nationaux, à délivrer et à viser les passeports.

(1) *Ita* Coulon, *Des Agents diplomatiques*, §. 50.
(2) *Item* Coulon, *Op. cit.* §. 53.

Digitized by Google

Il ne faut pas confondre les agents diplomatiques avec les consuls. Ceux-ci ne représentent pas un Etat auprès d'un autre Etat, mais seulement les intérêts individuels de leurs nationaux. Ils n'ont pas mission de s'occuper de politique, ni de conclure des conventions et des traités, ils doivent veiller sur les affaires commerciales de leurs concitoyens et les protéger. La réunion de tous les consuls résidant dans un même pays, j'entends l'établissement consulaire, relève de l'ambassadeur (1).

*
* *

*La Secrétairerie d'Etat.*

Dans l'Eglise, la diplomatie relève du Cardinal Secrétaire d'Etat (2), qui la dirige, comme dans les monarchies absolues, sous l'inspiration et le contrôle de son maître, le Pape.

La secrétairerie d'Etat s'est constituée peu à peu au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, en se détachant d'institutions plus anciennes, qui avaient pour but, comme elle, de mettre le Saint-Siège en communication avec les gouvernements.

La première, en date, de ces institutions est celle des *secrétaires apostoliques;* la seconde, du cardinal-neveu.

Dès le IV^e^ siècle, au moment de l'installation au Latran des services du gouvernement de l'Eglise, on trouve des clercs qui exercent la charge de secrétaires du Saint-Siège. On les appelle *scriniaires*, puis *notaires*, *chanceliers*. Leur office est de rédiger les lettres apostoliques, d'en transcrire les minutes sur les *Regestes* pontificaux et de veiller à la conservation des archives (3).

(1) Cf. COULON, *Les Agents diplomatiques*, § V

(2) En étudiant la diplomatie ecclésiastique au moyen âge, nous n'avons pas dit — et pour cause — qu'elle eût un autre directeur que le Pape. Pour la conduire, le Pape s'inspirait de ses propres lumières, prenait l'avis des cardinaux réunis deux ou trois par semaine en consistoire, quelquefois il consultait le camerlingue, le primicier, ou les secrétaires apostoliques.

(3) Cf. MARINO-MARINI, *Diplomatica pontificia*. Rome, 1852.

Digitized by Google

Au VII^e siècle, on voit apparaître un personnage qui porte le nom de *Primicier*. Il est conseiller du Pape, son principal secrétaire, quelquefois son ambassadeur extraordinaire. Saint Benoît II (684-685) députe Boniface, conseiller de l'Eglise romaine, à Macaire, patriarche d'Alexandrie, exilé à Rome, pour essayer de le ramener de l'hérésie monothélite. Saint Sergius (687-701) l'emploie avec la même confiance dans l'administration. Dès lors le primicier devient un grand personnage. Il fleurit pendant la période carolingienne, et il écrit son nom en bonne place dans l'histoire (1).

Après lui, les hommes qui secondent le Pape sont désignés par le titre de *secrétaires apostoliques*. Leur nombre varie de six à trente-deux, suivant les époques. Ils s'organisent corporativement et forment un collège qui deviendra, sous la Renaissance, une sorte d'académie. Car la place est bonne ; si elle se paie neuf mille écus (2) sous Innocent VIII, elle rapporte de beaux revenus, donne un des premiers rangs à la cour et beaucoup de crédit au dehors. Les humanistes les plus en vue croient tout naturellement y avoir des droits, puisque, pour l'occuper, il faut savoir manier la plume habilement ; ils ne se font pas faute de la solliciter, et, sous des papes amis des lettres comme Calixte III, Eugène IV, Nicolas V, Innocent VIII, ils l'obtiennent sans difficulté (3).

(1) Galletti, *Del Primicero*, p. 34. — Philip. Buonamici, *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*. — Cohellius, *Notitia Romanæ Aulæ*, p. 243. — De Luca, *De officiis venalibus*.

(2) Il y avait, en ce temps-là, dans l'Église, des charges vénales (*venalia*, par opposition aux *vacabilia*) qui s'achetaient à prix d'argent, comme en France on achète encore les charges d'avoué, de notaire, de greffier et d'huissier. Elles ont été abolies par Innocent XI.

(3) Plettemberg, *Notitia Curiæ Romanæ, de secretaria apostolica*, — Vestrius, *Practica romanæ Aulæ*. — Les documents suivants du *Bullaire Romain* : 1° Bulla *Non debet reprehensibile judicari*, 31 decembre 1487, *Bull. Rom.*, t. III ; Ampliatio Collegii sex secretariorum apostolicorum ad numerum viginti quatuor, et præfinitio officii unius secretarii domestici, etc. — 2° Reformatio officii et emolumentorum secretarii domestici summi romani Pontificis, cum indultorum Collegii secretariorum conversione et ampliatione, *Bull. Rom.*, t. IV. Bulla *Romani pontificis*, 15 avril 1586. — 3° Bref *Nuper pro parte*, de Clément IX, 29 novembre 1669, *Bull. Rom.*, t. VI.

Digitized by Google

L'amour du grec les perdit. A vouloir tant imiter du paganisme antique ils oublièrent un peu trop l'esprit chrétien, l'austérité évangélique et le but de leurs fonctions. Les Papes tentèrent à plusieurs reprises d'introduire des réformes parmi ceux que les mauvaises langues appelaient des *scaldabanchi ;* ils en furent pour leurs brefs et leurs encycliques. A la fin, de guerre lasse, Innocent XI supprima la corporation (1678). Il ne conserva que les deux secrétaires des *Brefs* et des *Lettres aux Princes* qui subsistent encore.

« Mais alors, sous la dépendance du cardinal-neveu du pape, se constitua un secrétariat spécial dont presque tous les membres portèrent le titre de « secrétaires d'Etat ». La curieuse « *Relation de la Cour de Rome* » de Lunadoro, publiée pour la première fois sous Grégoire XV (1621), le constate expressément. Le cardinal-neveu est le chef direct de ce personnel et c'est avec lui que les nonces et les ambassadeurs sont en rapport. Il est « *le secrétaire du Pape* » et ses subordonnés sont des « secrétaires d'Etat ». Mais comme à son titre de secrétaire il joint aussi celui de « surintendant général de l'Etat ecclésiastique » il est bientôt appelé lui-même par abréviation et antonomase « *il Segretario di Stato ;* on lui applique alors indifféremment, soit cette dénomination, soit celle de *Ministre des Affaires publiques, A publicis negotiis administer* (1). »

Longtemps avant le XVI^e^ siècle, le népotisme avait fait, par intervalle, des incursions dans le gouvernement de l'Eglise. A côté de papes qui entendaient, comme Martin IV (1281-1285) et Nicolas IV (1288-1292), ne pas reconnaître d'autres parents que les hommes dignes de partager avec eux le fardeau du pouvoir, ou qui professaient, avec Benoît XII (1334-1342), qu'un chef de l'Eglise doit oublier sa généalogie, il y en eut d'autres tels que Nicolas III (1277-1280), Clément V (1305-1314), Jean XXII (1316-1334), Clément VI (1342-1352), Urbain VI 1378-1389), Martin V (1417-1431), Sixte IV (1471-1484), Alexandre VI (1492-1503),

(1) *Ita* Lucius Lector, *Le Conclave*. Chap. VIII, § II.

Digitized by Google

Jules II (1503-1513), Paul III (1534-1549), qui furent trop sensibles aux sollicitations de leurs parents. Ils avaient, d'ailleurs, d'autant moins de raisons qu'ils appartenaient à des familles princières. C'est, en fin de compte, une remarque à faire que le népotisme fut bien plus en faveur sous les Papes grands seigneurs que sous les Papes plébéiens. En tout cas nul n'avait songé, jusqu'au XVI^e siècle, à l'élever au rang d'une institution.

Pourquoi les Chefs de l'Eglise conçurent et exécutèrent-ils ce dessein ? Pour deux motifs qui les justifient pleinement à nos yeux. D'abord, pour diminuer l'influence devenue trop grande du cardinal camerlingue, ensuite pour exercer plus efficacement leur action sur la diplomatie qui venait de s'organiser.

De simple administrateur du trésor pontifical qu'il était sous la période franque, le *Camerlingue* en était arrivé à réunir dans sa personne les pouvoirs du *vice-domnus* et de l'*archidiacre*, dont il avait fait disparaître les charges. Il avait en temps ordinaire l'administration du gouvernement pontifical et, durant la vacance du Saint-Siège, la représentation de l'autorité souveraine. « Impôts, redevances et douanes, droits de régale et dîmes ecclésiastiques, agriculture, pâturage, chasse, pêche, subsistances et approvisionnements ; postes et courriers, ponts et chaussées et canaux ; monnaies ; commerce, foires et marchés ; marine et navigation ; travaux publics ; intendance des Beaux-Arts ; enseignement ; police, service sanitaire, armée et fortifications ; comptabilité publique et tutelle des intérêts municipaux, tout devenait successivement l'objet de sa juridiction (1). » Au surplus, quoiqu'il tînt, par les origines, son pouvoir du Pape, il apparaissait moins comme son coopérateur que comme le représentant attitré de l'aristocratie cardinalice.

Une théorie s'était formée qui soutenait que le *principat temporel* n'a pas été donné aux Papes en souveraineté exclusive, ni même personnelle, mais à l'Eglise romaine

(1) Œneas Silvius, Apolog. ad Martin. Mayer. — Lucien Lector, *Op. cit.* ch. VIII.

Digitized by Google

dans son ensemble, au corps entier du clergé. L'exercice en revenait donc, solidairement, au pontife et au clergé. Celui-ci y prenait part par le Sacré-Collège et le Sacré-Collège déléguait ses droits au camerlingue.

A la longue cette situation finit par devenir intolérable au Pape. Il ne trouva rien de mieux, pour la faire cesser, que de créer, à côté du camerlingue qui représentait le principe aristocratique, un ministre qui fût une émanation du principe monarchique incarné dans sa personne. Seulement il était indispensable que ce ministre joignît à la discrétion du *Silenciaire* de Byzance, beaucoup de souplesse, de docilité, et le dévouement le plus absolu. D'autant que, en outre de la lutte à entreprendre contre l'aristocratie cardinalice, il fallait, pour suivre les transformations des peuples d'Europe en grandes monarchies, donner à la Papauté les allures du principat contemporain et adopter, dans ses rapports avec les puissances, les procédés de la diplomatie de cabinet.

Or, où chercher un tel ministre sinon dans sa propre famille? « A une époque où les rivalités étaient si âpres, les intrigues si savamment menées, les fidélités souvent si précaires, à qui pouvait-il donner sa confiance plus sûrement qu'à quelqu'un des siens, à un neveu ou à un frère, auquel le chapeau était en quelque sorte imposé par la force des choses et des usages? Et alors le Pape, de cet homme qui était sien, faisait son agent, son organe et collaborateur immédiat. Cela semblait si nécessaire que lorsque le Pape n'avait pas un neveu réel et fourni par la Providence, il adoptait, sous ce titre et sous ce nom même, quelque étranger (1).

(1) Hinc propterea assumere consuevit personam secundum carnem magis conjunctam, cui Cardinalis Nepotis vocabulum dari solet. Atque ubi casus præbeat, quod Pontifex nullum habeat per agnationem vel cognationem conjunctum, tum alium affinem vel extraneum assumere solet quem in propriam cooptat familiam, eique illam tribuit denominationem, quam ipse in statu cardinalitio habebat, dum experientia docuit congruum esse ut iste fiduciarius minister deputetur. » Ita card. De Luca, *Theatrum Justitia et Veritatis*, Lib. XV, Relatio Romanæ curiæ forensis ejusque Tribunalium et Congregationum. Edition de Venise, 1716, apud Paulum Balleonium.

Digitized by Google

Le cardinal-neveu, logé près du Pape, dans les palais apostoliques, était premier ministre et surintendant de l'Etat pontifical, légat, par surcroît, d'Avignon et du Comtat-Venaissin (1). En dehors du domaine purement spirituel dans lequel il ne devait pas entrer, parce que réservé à la Chancellerie, à la Pénitencerie, à la Daterie et aux Congrégations qui venaient d'être créées (2), il avait autorité sur tout, comme le Pape lui-même, qui lui conférait *l'oraculum vivæ vocis*, c'est-à-dire le privilège de parler en son nom, sans contrôle et sans appel. Il gouvernait, en maître absolu, les grands services publics, le commerce, les finances, l'agriculture, l'armée, la marine ; nommait les administrateurs et les magistrats de tous ordres ; distribuait les faveurs et les disgrâces; élevait ou rabaissait les fortunes. C'est pour cela, vraisemblablement, que les Romains prirent l'habitude de ne le désigner que par le titre de cardinal maître, *il cardinale padrone*.

Il dirigeait également les relations extérieures et avait la haute main sur la diplomatie (3). Au début cependant, tout en possédant la chose, il n'avait pas la qualité de secrétaire d'Etat. On donnait ce nom à un prélat qui, s'il n'était déjà cardinal, ne tardait pas à le devenir (4). Au témoignage de De Luca (5) qui vivait au XVII^e^ siècle, saint Charles Borromée serait le premier cardinal-neveu qui aurait eu le titre de secrétaire d'Etat, sous le pontificat de son oncle Pie IV (1559-1565). C'est possible. En tous cas cet exemple ne créa pas la tradition tout de suite, car nous voyons les deux successeurs immédiats de Pie IV, saint Pie V (1566-1572) et Grégoire XIII (1572-1585) confier la secré-

(1) Cf. De Luca, *Op. cit. Disc.* VI, § VI et IX — Moroni, *Dizion. di erudizione, ad verbum « Segretario di stato. »*

(2) Cf. De Luca. *Op. cit., loc. cit.*, § VII. — Cardella, *Memorie storiche dei cardinali, passim.*

(3) « Se ingerit circa ea qua concernunt politica ac etiam civilia, cum regibus et principibus eorumque vicariis et magistratibus majoribus ac etiam cum ipsius Apostolicæ Sedis legatis, nuntiis aliisque ministris. Et quandoque etiam cum episcopis et metropolitanis pro papa placito ac arbitrio. » De Luca. *Op. cit., Loc. cit.*

(4) Cf. De Luca. *Op. cit. De secretario status*, § II.

(5) Id. *Op. cit., Loc. cit.*, § III.



Digitized by Google

tairerie aux cardinaux Rusticucci et Ptolémée Galli et lasurintendance à leurs neveux Michel Bonelli et Philippe Boncompagni. Nonobstant, quelques années après, il est entendu que le cardinal-neveu est à la fois surintendant et secrétaire. « Le Pape, écrit Lunadoro en 1621, possède une cour illustre et nombreuse divisée en plusieurs classes. La première est celle du secrétaire lequel est toujours le cardinal-neveu. Il a sous ses ordres beaucoup d'autres secrétaires, et sa fonction consiste à écrire au nom de Sa Sainteté à tous les princes, légats et nonces, à signer les lettres patentes des gouverneurs, des podestats et des autres officiers de l'Etat pontifical. Il est surintendant général de cet Etat et secrétaire de Sa Sainteté (1). »

« En résumé, dirons-nous avec Lucius Lector (2), le cardinal-neveu remplissait un rôle essentiellement politique, qui restreignait et devait restreindre de plus en plus l'importance de celui du camerlingue. » A vrai dire, ce dernier n'avait pas perdu sa qualité de chef de la Chambre apostolique, laquelle par ses douze clercs, qui étaient autant de ministres, avait gouverné si longtemps le patrimoine de saint Pierre, mais il n'avait plus qu'un vain titre sans correspondance avec la réalité. Il ne reprenait la plénitude de son pouvoir qu'à la mort du pontife. « Seulement, et par la force des choses, ministre du clergé romain, le camerlingue dut se trouver souvent en dissentiment plus ou moins avoué avec la politique du ministre d'Etat. De là, d'inévitables petites réactions, qui se produisaient avec une facilité d'autant plus grande que le pouvoir prépondérant d'un cardinale-padrone s'éteignait brusquement avec le pontife. On vit certains camerlingues user, en ces occasions, de leur autorité jusqu'à intimer l'ordre d'évacuer immédiatement les palais apostoliques à tous les parents et familiers du pontife défunt. C'étaient là les petites et mesquines revanches d'un corps aristocratique, et par là même traditiona-

(1) Relazione della corte di Roma; Del segretario di Stato di Sua Santità.

(2) *Le Conclave*, ch. VIII, La vacance du siège et le cardinal camerlingue.

Digitized by Google

liste contre la politique de cabinet d'un souverain absolu mais électif. »

Si les papes témoignaient ainsi tant de confiance à leurs neveux, ils exigeaient en revanche qu'ils s'en rendissent dignes par leurs vertus et leurs travaux. En 1602 parurent, à Vicence, les instructions de Sixte V à son neveu Montalto. D'aucuns en ont contesté l'authenticité ; en tous cas, elles résument bien les sentiments de l'époque. « La dignité du cardinal, y est-il dit, apparaît plus élevée et plus éminente dans la personne de ceux qui sont alliés au Pape par les liens du sang, puisqu'en raison du désir qu'il a de leur grandeur et en raison de la confiance qu'il leur accorde, de préférence à d'autres, les affaires les plus importantes leur sont communiquées. » Aussi doivent-ils déployer un dévouement absolu aux fins qui se propose le Pape, « la gloire de Dieu, le salut des âmes, la propagation de la foi, l'exaltation de la sainte Eglise, la paix et la tranquillité universelles, le triomphe de la vertu, la destruction du vice ». Pour remplir ce noble programme, il faut que le cardinal-neveu soit un homme de science et de prudence. Il doit posséder la connaissance des lois et de toutes les parties de l'histoire, celle des juridictions de l'Eglise, des hauts faits du Souverain Pontife et de la suprême autorité du Siège apostolique, une exacte initiation aux affaires étrangères, puisée dans les lectures et les conversations ; une bienveillante facilité d'audience, surtout pour les pauvres, les femmes, les religieux, les malheureux ; un grand souci de la justice supérieur à l'influence des recommandations et une élévation de vues qui embrasse d'ensemble l'état du monde et la situation de l'Eglise. Il doit, plus encore, posséder la prudence. Il se rappellera qu'il ne peut rendre de plus grand service au Pape que de lui faire des rapports véridiques, de lui donner des informations précises sur toutes les affaires courantes et de le préserver des récits mensongers. Comment recueillera-t-il ces informations ? Par un choix judicieux des personnes qui composent son entourage ou sa clientèle, tenant compte de leurs origines, de leurs antécédents, de leurs relations, de leur

Digitized by Google

conduite, de leurs études, de leur sagacité, de leur discernement, de leur caractère et de leurs goûts. Enfin, il invoquera les lumières du Saint-Esprit et il procédera dans la crainte de Dieu (1).

La coutume de créer des cardinaux-neveux dura jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Elle fut abolie par Innocent XII en 1692. On mit, à la place, un secrétaire d'Etat, officiellement choisi par le Pape dans le Sacré-Collège et l'on constitua les bureaux pour le seconder. Clément XI confirma, en 1700, cette innovation qui devint dès lors définitive.

Le cardinal secrétaire d'Etat s'éleva rapidement sur les ruines du cardinal-neveu, dont il prit insensiblement toutes les charges et dignités. Si nous en croyions une Relation (2), sur l'état de la cour pontificale, qui parut en 1774, à Rome même, il gouvernait l'Eglise et le patrimoine de saint Pierre; il administrait au spirituel et au temporel. Il avait, dit en substance notre texte, la conduite de toutes les affaires civiles, politiques et religieuses, les rapports avec les légats *a latere* envoyés en mission dans les provinces, avec les gouverneurs des cités, avec les nonces et les évêques; il était préfet de la Consulte, des provinces d'Avignon et de Fermo et de la *Santa Casa* de Lorette.

Ce cumul, qui ne fit que croître pendant tout le dix-huitième siècle, et qui se compliqua des grosses affaires diplomatiques, suscitées par la Révolution et le premier Empire, finit par peser trop lourdement sur les épaules d'un seul homme. Le cardinal Bernetti, qui était secrétaire de Grégoire XVI, s'en plaignit dans un rapport motivé, et le Pape, faisant droit à sa requête, créa, en 1833, une secrétairerie d'Etat pour les Affaires intérieures (3). Il chargeait son titulaire, le cardinal Gamberini, resté célèbre comme administrateur, de gouverner, en somme,

(1) Cf. *Sixte Quint, d'après des correspondances inédites*, par le baron DE HUBNER, p. 393, et *passim*.

(2) Cf. ZACCARIA, *Lo stato presente della corte di Roma ; Del segretario di stato.*

(3) Segreteria per gli affari di stato interni.

Digitized by Google

les Etats de l'Eglise. Quant au secrétaire d'Etat, il conservait, avec son titre, la direction de la diplomatie soit pour le spirituel soit pour le temporel. En 1847, Pie IX fit un nouveau remaniement (1). Désireux de mettre les institutions de ses Etats sur le même pied que celles des autres, il créa neuf ministères. Il donna au secrétaire d'Etat le portefeuille des Affaires extérieures avec la présidence du Conseil. La Révolution italienne, en confisquant à son profit les domaines du Souverain Pontife, a mis fin à cette organisation. Cependant le secrétaire d'Etat n'a pas disparu; sa fonction s'est seulement réduite au domaine spirituel. Sur ce terrain elle demeure très considérable et très respectée. Etudions-la d'un peu plus près.

M. G. Goyau a très justement comparé le secrétaire d'Etat à un président du Conseil, qui serait en même temps ministre des Affaires Etrangères. Outre les attributions spéciales de son ministère, le président exerce une surveillance générale du gouvernement. « De même, le cardinal secrétaire est spécialement chargé des rapports entre le Saint-Siège et les Etats; mais, en fait, parmi les actes importants de la Curie, aucun n'échappe à sa collaboration. Il exerce un office qui lui impose certaines besognes déterminées, et il occupe un poste dont les exigences sont plus considérables et moins définies. De par son office, il est le directeur de la diplomatie pontificale; de par son poste, il est l'*alter ego* du Pape, et sans cesse associé à toutes les préoccupations du souverain, qui ne sont pas exclusivement diplomatiques (2). »

Dans les entretiens qu'il a avec son maître, chaque matin, après l'arrivée du courrier, sont agitées les questions les plus graves et les plus délicates, la situation faite à l'Eglise par la politique des gouvernements et l'orientation à lui donner au milieu du chaos d'idées contraires ou diverses, qui bouleversent le monde, parmi des aspirations multiples, confuses, indéterminées, mais pressantes, dont il faut

(1) Cf. *Diario di Roma*, 17, luglio 1847.
(2) *Le Gouvernement de l'Eglise*, ch. v. La diplomatie.

Digitized by Google

démêler le sens et la portée, sous peine de manquer la voie, ou même, chose plus grave aux yeux des penseurs, de rester en arrière de son temps.

Au sortir de l'audience, voici la correspondance diplomatique qui le réclame. Il rédige des notes, des circulaires, des lettres confidentielles aux nonces, prend connaissance des rapports qu'il en a reçus, relevant les points principaux, les observations les plus saillantes, soulignant, pour supplément d'information, les passages obscurs ou incomplets, puis, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, il reçoit l'un après l'autre les ambassadeurs, qui sont — surtout ceux des grands Etats — très assidus à ce rendez-vous. Là, sa tâche est plus complexe que celle d'un ministre des Affaires Etrangères. Au lieu que celui-ci parle au nom et pour le compte d'un pays, dont les relations avec les autres Etats sont toutes réglées sur le même pied, le secrétaire pontifical représente une Eglise qui, pour faire accepter partout la même doctrine, est obligée de vivre de concordats avec la plupart, pour ne pas dire avec toutes les nations. Ces concordats font aux unes un traitement qui n'est pas le même que celui qu'ils accordent aux autres. Ils règlent, en nombre considérable, des questions diverses et ils les règlent de manière différente, suivant les pays. En veut-on quelques exemples? En Belgique, au Brésil, en Colombie, à Saint-Domingue, dans l'Uruguay, en Angleterre, au Mexique, au Monténégro, aux Etats-Unis, en Australie, le Saint-Siège est maître souverain des nominations aux évêchés et aux dignités ecclésiastiques. Au contraire, les gouvernements y prennent une part, qu'ils s'efforcent de faire la plus grande possible, en France, en Autriche, en Bavière, en Portugal, cependant que dans une partie de l'Italie, du Portugal, en Espagne, dans le Pérou, au Vénézuéla et dans le royaume de Hongrie, le droit de patronage, avec ses mille complications surannées, est encore florissant. De même, l'état des séminaires, la formation du clergé, les privilèges et les droits de la cléricature, les officialités diocésaines, la situation des congrégations religieuses, la liberté d'enseigne-

Digitized by Google

ment et ses applications, l'existence des confréries, la délimitation des diocèses et des paroisses, les entraves ou les facilités apportées au mariage chrétien, autant de questions dont la solution varie, selon qu'elles se posent ici ou là. Or, ces situations multiples et complexes, le secrétaire d'Etat doit les avoir présentes à l'esprit sans confusion ni trouble, quand il confère avec les ambassadeurs. Une défaillance de mémoire, un manque d'à-propos, la moindre équivoque pourraient entraîner des conséquences fâcheuses.

Pour être moins redoutable, la représentation à laquelle il est assujetti par le protocole ne laisse pas de retenir une bonne part de son attention. Quand un ambassadeur a présenté au Pape ses lettres de créance, de congé ou de rappel, il est d'usage qu'il soit reçu en audience par le cardinal secrétaire. La même coutume s'observe pour les princes qui sont de passage à Rome et qui vont saluer le Souverain Pontife. Aux uns et aux autres le cardinal rend leur visite tant en son nom qu'au nom de son maître qui ne peut sortir du Vatican.

C'est encore dans les appartements de la secrétairerie d'Etat que se donnent les dîners diplomatiques. Ils sont rares; ils n'ont guère lieu qu'à l'occasion des consistoires. L'étiquette défend au Pape d'y assister. Hors de Rome seulement, il pourrait déroger à cette abstention. La salle à manger de Pie IX, dans la villa de Castel-Gandolfo, était souvent ouverte, avant 1870, à des convives de choix, cardinaux, princes, ambassadeurs, sommités de la politique, de la littérature et des arts. Elle était demeurée fermée pendant trente-quatre ans. Le secrétaire d'Etat actuel, le cardinal Merry del Val, lui a rendu un peu de vie pendant l'été dernier. Reprendra-t-elle son antique splendeur? C'est peu probable. Mais peut-être pourra-t-elle, dans un avenir peu éloigné, devenir le théâtre d'intéressantes négociations.

En dehors de sa fonction diplomatique, le secrétaire d'Etat est le premier ministre du Pape, le représentant permanent du Siège apostolique. Rien de ce qui intéresse l'Eglise ne doit lui échapper. Dédoublement de la person-

Digitized by Google

nalité de son auguste maître, il doit à tous ceux qui s'adressent à lui son temps, sa patience et ses avis. « On lui transmet tout ce qu'on croit utile d'annoncer ou de demander au Pape, et il ne lui est pas loisible de se dérober. » « En deux ou trois heures, écrit M. Goyau, dans l'ouvrage que je viens de citer, les visiteurs promènent l'attention du cardinal dans les pays les plus divers. En un clin d'œil — le temps nécessaire pour qu'une porte s'ouvre ou se referme — sa pensée brusquement détournée des affaires de France ou d'Allemagne, objet de la précédente conversation, devra sans transition émigrer aux Etats-Unis, jusqu'à ce qu'un troisième fâcheux le faisant déchoir de ces hautes préoccupations, lui raconte, avec une obsédante insistance, quelque banale querelle où le narrateur désirerait vivement mettre le Pape de son côté.

« Aucun premier ministre en Europe n'est d'un accès plus facile; et comme toute affaire religieuse est de la compétence du Pape, il est rare que le cardinal secrétaire puisse opposer un déclinatoire d'incompétence. Il a besoin d'une singulière gymnastique intellectuelle pour comprendre, classer et trier tout ce qu'il entend; pour trier surtout, car il n'aura pas le droit le lendemain de fatiguer l'attention du Pape, comme il permettait, la veille, qu'on fatiguât la sienne.

« Il lui faut connaître en détail les affaires religieuses du monde ; et son expérience doit être quotidiennement enrichie, sous peine de devenir surannée ; un anachronisme ne serait pas seulement une erreur, mais une faute.

« Dans cette formation, livres et journaux sont utiles, mais insuffisants ; ils ne découvrent pas, en général, les dessous de l'histoire contemporaine; parfois, il est vrai, ils prétendent entre-bâiller la porte de certaines coulisses ; mais alors surtout, ils méritent défiance de peur que ces coulisses ne soient postiches.

« Un secrétaire d'Etat a besoin de correspondants et de confidents qui lui chuchotent toute la vérité. Sa situation l'expose aux embûches ; elle lui crée des adversaires personnels, et par surcroît tous les ennemis de l'Eglise sont

Digitized by Google

ses ennemis. Sous une demande, en apparence insignifiante, peuvent se dissimuler des intentions plus graves ; les actes du Saint-Siège, à notre époque, sont assidûment commentés ; on prête une signification secrète, une portée conjecturale aux plus simples d'entre eux. Avant de hasarder un mot, au nom du Pape, le cardinal-secrétaire doit pressentir quelles conséquences en seront tirées par les observateurs de bonne ou mauvaise foi ; et pour écrire avec sécurité ce qu'il veut dire, il doit songer à ce que les interprètes lui feront dire. »

« Il n'est pas jusqu'aux affaires intérieures du Vatican qui ne captivent ses loisirs. Les palais apostoliques demeurent depuis 1870 le seul endroit où le Pape soit roi ; le secrétaire d'Etat, ancien coadjuteur de cette royauté, est préfet des palais apostoliques et président de leurs administrations. »

Pour nous résumer, le secrétaire d'Etat est l'instrument et l'inspirateur des actes politiques et administratifs du Souverain Pontife. Chef responsable de la diplomatie, il est encore premier ministre du gouvernement central de l'Eglise. Si le détail de l'administration se fait dans les Congrégations, qui sont des ministères collectifs correspondant aux ministères de l'ordre civil, et dans les offices inférieurs aux Congrégations, tous les administrateurs importants, cardinaux, évêques, secrétaires et consulteurs des Congrégations, agents diplomatiques, secrétaires des Brefs, des Mémoriaux, des Lettres aux princes, attachés de la Chancellerie, de la Daterie, prélats de la cour, etc., sont nommés par l'intermédiaire de la secrétairerie d'Etat.

*
* *

*Les bureaux de la secrétairerie d'Etat. — La Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.*

On comprend sans peine que pour remplir une tâche aussi lourde le secrétaire d'Etat ait besoin d'auxiliaires et de conseillers. Il trouve les premiers dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, les seconds dans la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Digitized by Google

***

Les bureaux comprennent un substitut de la secrétairerie d'Etat, lequel est en même temps secrétaire du chiffre, des *minutanti* ou rédacteurs principaux, des *minutanti* adjoints ou commis expéditionnaires et des archivistes.

Du substitut le nom désigne la fonction : il collabore intimement à l'œuvre du secrétaire, qu'il remplace même, quand il y a lieu, soit pour les audiences pontificales et diplomatiques, soit pour l'expédition des affaires.

Avant 1814, le secrétaire du chiffre était un personnage distinct du substitut. Quand, à cette date, Pie VII réorganisa la secrétairerie d'Etat, ainsi que les autres services de l'Eglise détruits par Napoléon Ier, il voulut, par économie, simplifier le plus possible les rouages administratifs et il régla que le substitut serait en même temps secrétaire du chiffre.

En cette qualité, il a pour mission de mettre en langage chiffré ou de traduire en langage clair les dépêches échangées entre le Pape et les nonces. On sait que le chiffre est une écriture composée de lettres de l'alphabet grec et de chiffres arabes ou même de signes conventionnels, que celui-là seul peut comprendre qui en possède la clef ou le contre-chiffre. « Les systèmes de chiffres les plus en usage sont les chiffres arabes, les lettres de l'alphabet et les signes sténographiques détournés de leur acception ordinaire et employés, tantôt seuls, tantôt combinés les uns avec les autres. Ce genre de chiffres s'appelle à *simple clef* ou à *double clef*, suivant que chaque signe, lettre ou figure conserve invariablement la même valeur ou comporte des acceptions différentes subordonnées à telle ou telle combinaison alphabétique (1). »

L'usage du chiffre fut établi par l'Eglise, peu de temps après la création de la poste, afin d'éviter les indiscrétions et autres inconvénients qu'entraîne inévitablement le trans-

(1) Calvo, *Le Droit internat*, t. III, § 1320.

Digitized by Google

port des correspondances par service public. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le cabinet noir.

Marini (1) fait remonter l'origine du secrétariat du chiffre au XIVe siècle. Il appuie son assertion sur des données assez vraisemblables. En tous cas, les listes des officiers de l'Eglise, conservées dans les archives du Vatican ou éparses dans les registres pontificaux, mentionnent des titulaires du secrétariat sous le pontificat de Pie II (1458-1464) (2). Innocent VIII avertissait le duc de Milan d'écrire les lettres, qu'il lui destinait, en caractères qui fussent connus seulement de tous les deux et de l'ambassadeur milanais à Rome. Dans un bref, adressé en 1493, au roi d'Espagne, Alexandre VI (1492-1503), lui accuse réception de sa lettre chiffrée.

Depuis lors, l'usage du chiffre s'est répandu dans toutes les chancelleries. Mais, pratiquement, son utilité est bien réduite, les Etats ayant presque tous la clef du chiffre de leurs rivaux. Et comme, d'autre part, les sceaux ne garantissent pas toujours la valise diplomatique des entreprises de l'indiscrétion, chaque fois que l'on veut assurer l'inviolabilité de la correspondance on expédie un courrier de cabinet.

Le poste de substitut de la secrétairerie d'Etat est un des plus honorables de la cour romaine. Il conduit aux nonciatures et au cardinalat. Le titulaire est un prélat palatin, ce qui veut dire que jadis il recevait du palais apostolique tout ce qui était nécessaire à sa subsistance. La « *parte del palazzo* » dont il jouissait, comprenait la viande, le pain, le vin, le vinaigre, les meubles, la lingerie, l'équipage, la cire, l'huile, le charbon, le bois, le fourrage et l'avoine pour

(1) Cf. *Archiatri pontificii*, t. II, p. 165. Apud MORONI, *Dizionario di erudizione, ad verb. Segretario della cifra.*

(2) MORONI, *Op. Cit. ad verb. Famiglia pontificia*. PLETTEMBERG, *notitia Curiæ Romanæ, de Secretaria apostolica :* Hos inter præcipuus est qui secretarius dicitur cifrarum. Hic litteras cifris et notis occultioribus scriptas interpretatur et componit. » — Un manuscrit des lettres de Pie II, appartenant à l'ancienne bibliothèque Barberini porte en marge de l'une de ses pages un alphabet réduit en chiffres, composé mi-partie de lettres grecques et de chiffres arabes, mi-partie de signes arbitraires. — Le secrétaire du chiffre était appelé Ciferator, Silentiarius, Notarius.

Digitized by Google

les chevaux, enfin le personnel domestique. Ces prestations ont été remplacées par un traitement, mais le titre de prélat palatin, ou prélat des palais pontificaux, a été jalousement conservé. Ceux qui ont vécu à Rome savent combien il est apprécié dans les cercles et quel prestige entoure celui qui en est revêtu.

*
* *

Le substitut et les fonctionnaires qui travaillent sous ses ordres, dans les bureaux, sont pour le secrétaire d'Etat des auxiliaires.

Il trouve, avons-nous dit, des conseillers et des collaborateurs dans la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

En France, le nom de Congrégation fait songer aux religieux qui prient dans les couvents ou qui travaillent aux œuvres de l'apostolat, de l'enseignement et de la charité. A Rome il signifie bien cela, sans nul doute, mais il est plus couramment employé dans un autre sens. Il désigne les commissions permanentes de cardinaux qui se partagent l'administration générale de l'Eglise, sous l'autorité souveraine du Pape.

L'une des plus importantes de ces Congrégations est celle des Affaires ecclésiastiques.

Elle ne date, dans sa forme définitive, que de 1814. En réalité elle plonge ses racines jusqu'au seizième siècle par des institutions similaires. Le cardinal de Luca raconte dans sa *Relation de la Cour romaine* (1), écrite vers 1650, que, de son temps, le Pape traitait les grandes affaires, de concert avec les cardinaux, réunis en consistoire. Cepen-

(1) *Relatio curiæ Romanæ forensis ejusque tribunalium et congregationum*, Disc. S. nos 23-24. « In consistorio papa cum cardinalibus agit de gravioribus Sedis Apostolicæ et Ecclesiæ universalis vel principum spiritualibus ac temporalibus negotiis juxta eorum qualitatem ac circumstantias, cumque non semper expediat de illis publico coram cardinalibus loqui, hinc isto casu papa, pro eorumdem negotiorum consultatione et directione, aliquorum cardinalium particularem Congregationem deputare solet, quæ Status dicitur. »

Digitized by Google

dant quand il s'en trouvait, sur le nombre, qui réclamaient le silence et le secret, il ne les portait pas devant le Sacré-Collège, mais devant une commission cardinalice, peu nombreuse, qu'il composait pour la circonstance et qu'on nommait Congrégation d'Etat. Cette Congrégation était transitoire.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1793. A ce moment les affaires religieuses de France sont dans le désarroi. Les événements politiques, qui s'y précipitent, aggravent de jour en jour la situation. A chaque instant, arrivent à Rome des nouvelles alarmantes et, avec les nouvelles, une foule de questions et de cas absolument nouveaux qu'il faut solutionner. Parmi les Congrégations existantes, quelle est celle qui est compétente? Il serait malaisé de le dire, car les questions sont complexes; elles appartiennent à plusieurs à la fois, ou plutôt elles ont presque toutes un côté diplomatique et de ce chef, elles échappent aux Congrégations établies. Force est donc d'en fonder une spéciale. C'est ce que fait Pie VI (1775-1799). Il lui assigne comme objet de ses travaux les affaires ecclésiastiques de France et pour qu'elle ne sorte pas de là, il lui en fait prendre le nom : « Super negotiis ecclesiasticis Regni Galliarum ». Elle avait, d'ailleurs, sur ce champ ainsi restreint, de quoi déployer son activité : l'examen de la Constitution civile, la confiscation des biens du clergé, l'abolition des immunités, le serment des prêtres et les conditions particulières de l'exercice du culte. Plus tard elle travailla à l'élaboration du concordat. N'aurait-elle fait que cela, elle aurait bien mérité de la postérité.

Sa vie fut de courte durée. En 1809 les soldats de Napoléon enlevèrent Pie VII de Rome pour le conduire prisonnier à Savone et de là à Fontainebleau. L'organisation de l'Eglise fut ruinée de fond en comble et remplacée par celle de l'Empire. *La Congrégation des Affaires ecclésiastiques de France* sombra dans ce désastre. A la restauration pontificale de 1814, elle ne trouva pas de place dans les cadres nouveaux. Il serait plus exact de dire qu'elle fut jugée insuffisante pour remplir le rôle qui devait être

Digitized by Google

désormais le sien. Ce n'était pas seulement l'Eglise de France qui se trouvait dans une situation nouvelle ; les Eglises des autres pays d'Europe subissaient aussi le contre-coup de la Révolution. Il fallait pour elles, comme pour la France, un rouage spécial d'administration, un conseil permanent pour la secrétairerie d'Etat, dans lequel les cardinaux politiques sauraient harmoniser, avec les faits irrévocablement accomplis, les principes énoncés par les cardinaux canonistes, et délibérer ainsi mûrement les formes de vie à donner aux Eglises renouvelées et transformées.

C'est sur ces bases que le cardinal Pacca, pro-secrétaire d'Etat, en l'absence de Consalvi, nommé ambassadeur extraordinaire à Paris, reconstitua la *Congrégation d'Etat*. Elle fut composée de huit cardinaux, d'un prélat secrétaire, auquel, par une dérogation aux usages, on donna droit de vote, et de cinq consulteurs (1).

On désigna pour en faire partie, les cardinaux Mattei, Somaglia, di Pietro, Pacca, Brancadoro, Litta, Gabrielli Oppizani. Le secrétaire était le P. Fontana, général des Barnabites, et les consulteurs, Philippe Guidi, Marco Mastrofini, Joachim Bettini, Louis Lambruschini et Antoine-Marie Grandi.

La première réunion fut convoquée le 16 août 1814, dans les appartements du cardinal Pacca. On y régla le programme des travaux et la méthode qu'on suivrait pour le remplir. Il fut décidé, notamment, que les séances ultérieures auraient lieu une fois par semaine, que les questions seraient, après délibération sur rapport, tranchées à la ma-

(1) La Santità di nostro Signore è venuta nella determinazione di destinare una Congregazione, composta di otto cardinali molto distinti nelle scienze ecclesiastiche, un segretario con voto et cinque consultori della Congregazione, onde possano esaminare tutti gli affari che dal mondo cattolico saranno ciroltrati alla Santa Sede e che Verranno alla detta Congregazione rimessi, per l'esame e voto. Lettre du cardinal Pacca, au P. François Fontana, barnabite, premier secrétaire de la Congrégation et plus tard cardinal. Archives du Saint-Siège, fonds d'Etat ; *Biglietti della Segretaria di Stato*. — L'*Osservatore romano*, t. I, p. 60. — Maroni, *Op. cit.*, ad verb. *Congregazioni*.

Digitized by Google

jorité des suffrages, et la solution transmise, par l'intermédiaire du secrétaire, au cardinal secrétaire d'Etat. Dans les cas extraordinaires, soit à cause de la nature des questions ou des circonstances qui pourraient les conditionner, soit à cause du partage des voix, on demanderait au Souverain Pontife l'autorisation de délibérer sous sa présidence et sa voix serait prépondérante. Enfin, on conféra solennellement le baptême à la nouvelle venue. Elle fut nommée *Congrégation des affaires ecclésiastiques du monde catholique* (1); nom et qualités inscrits en exergue sur le sceau, dont elle timbre ses documents, et sur le *stemma gentilitium* qu'on lui composa avec les clefs de l'Eglise en sautoir et la barque de Pierre qui vogue sur les flots.

Elle grandit rapidement dans l'estime publique et dans la confiance des Papes, grâce à l'activité et au savoir-faire dont elle multiplia les preuves. Pie VII avait décidé qu'elle étudierait les affaires que le Souverain Pontife lui ferait soumettre. C'était dire peu et laisser entendre beaucoup. Insensiblement la coutume s'établit de la consulter sur tout ce qui concerne les relations avec les gouvernements. La secrétairerie d'Etat en fit son conseil ordinaire et, sur les points qui lui paraissaient dignes d'une attention plus approfondie, elle lui demanda des rapports et des avis motivés. Il n'y eut pas jusqu'aux autres Congrégations qui n'eussent recours à ses lumières et à ses bons offices dans les cas embarrassants.

Ceci constituait le labeur quotidien, le travail d'intérieur qui prend beaucoup de temps, absorbe les facultés, recommence chaque matin et n'apparaît dans son intégralité qu'aux yeux experts et particulièrement informés.

Il en est un autre plus éclatant que l'histoire enregistre dans ses fastes lumineux : c'est celui des concordats. Le nombre des concordats a été considérable au siècle dernier. Presque tous les Etats en ont signé avec l'Eglise. Ce n'est pas chose facile, est-il besoin de le dire, que l'élaboration de ces traités diplomatiques. Faire des concessions

(1) *Congregatio præposita negotiis ecclesiasticis Orbis catholici.*

Digitized by Google

sans blesser des droits inaliénables; aller jusqu'au bout de l'opportunité sans compromettre ce que l'on doit nécessairement retenir; concilier des exigences peu orthodoxes, mais très impérieuses en revanche, avec la rigueur peu élastique de principes immuables; créer enfin un *modus vivendi*, qui ait un lendemain, entre deux sociétés qui se composent des mêmes sujets et qui se regardent, peut-être justement, avec défiance et hostilité, voilà leur objet. C'est à résoudre ces antinomies, à régler ces situations en quelque sorte contradictoires, que la Congrégation s'est appliquée constamment. Elle y a réussi presque toujours, servie qu'elle était par la fameuse distinction de la thèse et de l'hypothèse et par ce bon sens souple et délié, ferme et impeccable, qui est la note caractéristique des Romains.

A l'heure qu'il est, loin d'avoir perdu quoi que ce soit de son prestige et de ses attributions, elle est plus puissante que jamais, et plus occupée aussi. La France se chargerait à elle seule de lui tenir du travail.

Le nombre des cardinaux qui la composent n'est pas limité; il y en a treize, présentement, en y comprenant le secrétaire d'Etat. Dans leurs rangs, on aperçoit les membres les plus éminents du Sacré-Collège, ceux que la voix publique désigne chaque fois que se présente une mission difficile à remplir. Elle a un secrétaire qui a déjà fait ses preuves dans la diplomatie et qui, en sortant de là, est envoyé dans une nonciature de première classe ou même promu cardinal. Le sous-secrétaire est également un personnage de distinction; les consulteurs appartiennent à la haute prélature : ils sont, pour la plupart, archevêques ou évêques. Il n'y a, parmi eux, en fait de simples prêtres, que le P. Xavier Wernz, l'éminent professeur de droit canon à l'Université grégorienne, dont il a été recteur. Les bureaux sont formés de rédacteurs principaux et d'adjoints, d'archivistes et de sous-archivistes et de stagiaires qui font l'apprentissage de la diplomatie.

Contrairement à ce qui existe dans les autres Congrégations, le Saint-Office excepté, elle n'a pas de préfet. Les réunions ont lieu au Vatican sous l'autorité du Pape, qui

Digitized by Google

préside de temps en temps, mais généralement se fait représenter par le secrétaire d'Etat.

Le jour de séance est le jeudi; en fait, le secrétaire d'Etat la convoque quand il veut. Les réunions générales sont assez peu nombreuses. Revenant à la coutume des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, dès qu'il se présente une affaire embarrassante, le Pape choisit parmi ses membres ceux qu'il juge les plus aptes à la débrouiller, et le plus ordinairement on s'en tient là. Il n'est pas rare que dans ces commissions spéciales interviennent, soit comme conseillers, soit comme intéressés, des cardinaux étrangers à la Congrégation. Le cas le plus fréquent c'est celui où la Propagande l'interroge sur quelque question politico-religieuse de ses vastes domaines (1).

La Propagande n'est pas la seule qui recherche ses avis et ses bons offices. Les autres Congrégations, particulièrement le Concile et les Evêques et Réguliers, les sollicitent également. Il arrive même parfois qu'elle joue, vis-à-vis de ces deux dernières, un rôle quelque peu analogue à celui de notre Cour de cassation. Non pas qu'elle casse purement et simplement leurs jugements, comme fait notre cour pour les arrêts des tribunaux inférieurs, car toutes les Congrégations rendent la justice en dernier appel, mais elle leur demande — et sa demande est toujours exaucée — de les reviser. Il faut toutefois que l'intérêt général soit en jeu. Car seules les affaires publiques et diplomatiques relèvent de sa compétence. C'est le Conseil d'Etat de l'Eglise.

Pourquoi à ces fonctions si spéciales en a-t-on ajouté d'autres toutes différentes et qui lui donnent l'air d'empiéter sur les attributions de la *Propagande?* Il est entendu que tous les pays dans lesquels la hiérarchie catholique n'est pas normalement établie sont soumis à cette puissante Congrégation, qui est ainsi le ministère des colonies de l'Eglise; il faut apporter cependant quelques

(1) Cf. LOGA. *Prælectiones in textum juris canonici; De Judiciis ecclesiasticis; de ordinatione Curiæ Romanæ.*



Digitized by Google

exceptions ; elles sont toutes au profit des *Affaires ecclésiastiques extraordinaires*. L'Amérique latine, les diocèses de l'empire de Russie, les territoires d'Asie et d'Afrique sur lesquels le roi de Portugal exerce le droit de patronage, dépendent d'elle, pour l'administration et le gouvernement. Elle gouvernait aussi jadis les Eglises des colonies espagnoles et du Brésil ; cette juridiction lui a échappé à la suite des révolutions politiques que l'on sait. Anomalie, dira-t-on que cette alliance hétéroclite de pouvoirs. Non, pas absolument. Il est des cas où il faut des diplomates pour gouverneurs. La Russie ne souffrirait pas l'action de la Propagande. Tout s'explique, surtout dans l'Eglise, quand on y regarde de près. En tout et partout, sauf dans le vice, on trouve des harmonies et des raisons de convenance.

La Congrégation n'a point de publication spéciale où l'on puisse aller puiser des renseignements sur sa procédure et reconnaître les principes dont elle s'inspire. Mais nous savons, par ailleurs, que sa méthode de travail est très simple. Le secrétaire fait parvenir, à l'avance, aux cardinaux membres, les questions qui doivent être traitées en séance ainsi que l'ordre suivant lequel on les discutera. Le jour de la réunion arrivé, chaque cardinal, en commençant par le plus ancien, expose son sentiment. Le secrétaire d'Etat qui joue, en somme, le rôle de préfet, opine le dernier. Le secrétaire recueille les votes, et l'avis qui rallie le plus de suffrages est soumis au Pape pour approbation définitive.

Les décisions sont toujours des solutions d'espèces. Elles tiennent compte des circonstances de temps, de pays, de personne ; c'est le commentaire de l'*omnia licent, sed non omnia expediunt*, commentaire pratique et positif, inspiré par le légitime désir de ne pas laisser l'Eglise en retard dans la marche des événements, des mœurs et des progrès, car elle veut qu'on lui ouvre la voie aussi large que possible dans les milieux les plus dissemblables et les plus réfractaires à la doctrine de l'Evangile. Pour cela, il ne faut jamais perdre de vue que sur la rigueur des principes

Digitized by Google

immuables se greffe une jurisprudence contingente, juste aujourd'hui et qui pourra ne l'être plus demain. Mieux que quiconque, les membres de la *Congrégation des Affaires ecclésiastiques* le savent, et c'est pourquoi, continuant les traditions de ces vieux jurisconsultes que le Droit romain nomme les Prudents, ils donnent des réponses qui suffisent pour le présent sans engager l'avenir, *responsa Prudentium*.

*(A suivre)*. R. PARAYRE.

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

# IMMACULÉE CONCEPTION [1]

Monseigneur (2),
Mes Frères,

Un des plus brillants publicistes de notre temps relatait naguère et expliquait un fait très curieux de la vie de Fichte. C'était au lendemain d'Iéna, quand la Prusse vaincue râlait sous la botte de Napoléon. Le pavé de Berlin tremblait sous le poids des canons français et tous les patriotes prussiens atterrés se cachaient dans leurs demeures. Dans ce désastre national, seul le professeur Fichte avait gardé son sang-froid; il n'avait pas interrompu ses cours que suivaient encore un grand nombre d'étudiants. Pourquoi, leur disait-il, s'émouvoir de l'incident qui semble arrêter pour quelques mois le développement de la grande patrie allemande? Les Français, vainqueurs aujourd'hui, seront vaincus demain.

Et Fichte célébrait, au milieu des baïonnettes françaises, les triomphes prochains de la plus grande Allemagne. Il est impossible de ne pas admirer, même chez un ennemi, la beauté réelle de cette attitude prophétique.

Quelque chose d'infiniment plus beau se passe sous nos yeux, à l'heure qu'il est. Certes, l'Eglise de Jésus-Christ ne redoute pas les défaites définitives, puisqu'elle est

(1) Discours prononcé à la cathédrale de Nimes, le 4 décembre 1904.
(2) Mgr Béguinot, évêque de Nimes.

Digitized by Google

immortelle et invincible. Même en cette fin d'année 1904, elle offre le spectacle d'une vitalité débordante qui épouvante ses adversaires et réjouit le cœur de ses enfants les mieux informés. Toutefois, il est inutile de se le dissimuler, notre chère Eglise de France traverse des épreuves redoutables, si redoutables qu'elles ressemblent fort, humainement parlant, à la catastrophe finale.

Or, mes Frères, levez les yeux vers la figure sereine et mélancolique, mais plus sereine que mélancolique, de notre bien-aimé Pie X. Si nous pouvions lui adresser la parole, nous lui dirions, ou plutôt nous trouverons moyen de lui dire par l'intermédiaire de nos chefs et de nos amis : « Saint Père, une angoisse terrible étreint nos âmes, lorsque nous songeons aux congrégations, à la liberté d'enseignement, au Concordat, à la liberté du culte catholique. »

Comme la Vierge de Lourdes, Pie X répond par ce seul mot : « Immaculée Conception ! Invoquez, glorifiez, chantez l'Immaculée Conception. Prêtez un langage à tout ce qui, dans cette vallée de larmes, n'est point trop indigne d'Elle. L'éclat du lys, les blancheurs éternelles des montagnes vierges, l'azur des pays du soleil, les rayons de l'étoile du matin, les voix d'enfants et les supplications liturgiques qui montent parallèlement vers le ciel, ont, à cette heure, pour principale raison d'être, le symbolisme marial. Choisissez surtout les plus belles, les plus douces et les plus pures des âmes. Que leurs douleurs, que leurs pensées, que leurs sacrifices s'élèvent comme l'odeur d'un agréable encens vers le trône de Marie ! »

Ainsi parle le Vicaire de Jésus, fils de Marie Immaculée, et il semble bien que cette parole pénétrante et efficace ait provoqué déjà dans les profondeurs de l'enfer des rugissements de colère ou de désespoir. Il suffit, en effet, que Marie Immaculée se déclare en notre faveur, pour que le prince des ténèbres se sente vaincu. Sans doute, elle fera appel à notre concours, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ fit appel au concours de son entourage pour enlever la pierre qui recouvrait le tombeau de Lazare. Mais le Dieu qui n'a pas besoin de nos biens nous sauvera par la seule

Digitized by Google

intervention de Marie. Il nous a déjà sauvés, si nos prières partent vraiment d'un cœur humble et pur.

Comment notre malheureuse France ne bénéficierait-elle pas principalement de cette intervention nécessaire? C'est la Faculté de Paris, c'est notre Sorbonne, qui, pendant des siècles, et avec une obstination pieuse, a expliqué, développé, défendu envers et contre tous le dogme de l'Immaculée Conception. C'est à Lourdes, sur terre française, que Marie a daigné poser son pied virginal pour révéler au monde catholique le nom qui a ses préférences.

Me sera-t-il permis de faire observer que notre diocèse de Nimes semble désigné à la bienveillance particulière de Marie. On vous remerciait naguère, Monseigneur, et avec raison, d'avoir complété heureusement la fraîche parure romane de notre vieille cathédrale. Plus volontiers je vous louerai d'avoir consacré le meilleur de vos soins aux pierres vivantes du sanctuaire, c'est-à-dire aux jeunes prêtres de votre diocèse. Il ne peut pas y avoir d'œuvre plus belle que celle-là : au milieu de nos douleurs présentes, nous ne saurions trouver de plus sérieux motif d'espérance que la piété du jeune clergé. Or, mes Frères, il est bon que vous le sachiez, une nouvelle génération de vicaires et de professeurs arrive en ce moment même à la vie sacerdotale, munie, grâce à notre évêque, de toutes les armes qui lui permettront de combattre le bon combat. Que la Vierge Immaculée les garde comme la prunelle de l'œil, qu'elle les garde dans l'humilité, dans l'amour du travail paroissial et de la science, toujours en éveil contre l'esprit du monde, contre l'ambition humaine et contre les dangereuses nouveautés doctrinales. La longévité, qui est le privilège de votre famille, vous permettra sans doute, Monseigneur, de voir transformées en fruits, les fleurs de ce jour, de sorte qu'à ces jeunes prêtres encore inexpérimentés, qui seront demain de vaillants défenseurs de l'Eglise, vous aurez le droit de dire, en toute vérité : *Opus meum vos estis in Domino.* Vous êtes mon œuvre dans le Seigneur.

Pour vous faire bien comprendre la pensée générale qui

Digitized by Google

sera l'objet de cet entretien, il me suffira, mes Frères, de vous citer trois chiffres 1854-1858-1904. Vous connaissez les grands événements qui donnent à ces trois dates une importance exceptionnelle dans l'histoire de l'Eglise : proclamation du dogme que nous célébrons aujourd'hui ; apparitions de Lourdes ; année mariale. Pourquoi, mes Frères, Dieu nous a-t-il fait, à nous, l'insigne et redoutable honneur de vivre en 1904, de manière que nous puissions embrasser d'un seul coup d'œil le rayonnement dogmatique, religieux et moral de l'Immaculée Conception ?

Premièrement, Dieu a voulu opposer à l'impureté totale, logique, consciente, et, si j'ose dire, philosophique, du demi-siècle qui vient de s'écouler, la pureté absolue de la Vierge Très Sainte. Deuxièmement, il a voulu corriger par le pur surnaturel les désordres scandaleux et les excès insupportables d'une raison orgueilleuse.

I. Vous connaissez, au moins de réputation, un tableau célèbre de Michel Ange dans lequel Dieu est représenté refoulant les ténèbres et répandant à flots la lumière. Le symbolisme de ce puissant et merveilleux tableau ne donne qu'une bien faible idée du conflit éternel qui est engagé entre Jésus-Christ et Bélial. D'une part, en effet, les dogmes catholiques, sans subir de modification essentielle mais par le développement organique de la vie religieuse qu'ils contiennent, vont sans cesse croissant en clarté et en beauté. D'autre part, les ténèbres ne se dissipent pas chez ceux qui habitent l'ombre de la mort : au contraire, l'erreur initiale s'enrichit de nouvelles négations, fécondes elles-mêmes en conséquences destructives ; de partielle et de conditionnelle qu'elle était, elle devient totale et absolue. C'est ainsi que la philosophie de l'impureté, si j'ose m'exprimer ainsi, atteignit son apogée à la fin du dernier siècle. Non certes qu'il y ait lieu d'entretenir des illusions sur la valeur morale des précédentes périodes d'histoire. De tout temps, l'esprit fut prompt et la chair faible ; mais les humains, en ces temps arriérés, ne goûtaient pas dans le crime une tranquille paix ; ils éprouvaient des remords et

Digitized by Google

souvent ils rachetaient leurs péchés par des pénitences éclatantes. Le triste honneur était réservé au XIX^e^ siècle de mettre hors la loi, de calomnier officiellement et d'essayer de flétrir la virginité chrétienne, en s'efforçant de réhabiliter toutes les formes du vice.

Voulez-vous quelques exemples ?

Les romans, les pièces de théâtre, les articles de journaux, les articles de revues sont le plus souvent des réquisitoires dirigés contre l'épouse légitime, contre celle que le monde appelle la vieille fille, contre la religieuse. Et toutes ces déclamations immorales ont reçu une consécration administrative ou légale. Vous avez entendu parler, mes Frères, de cette pauvre religieuse qui est morte de faim tout récemment, dans un hangar, près de Clermont-Ferrand. Pourquoi l'avait-on chassée de son monastère et réduite à la mendicité? Est-ce parce qu'elle avait commis quelque faute grave ? Nullement, on lui reprochait son vœu de virginité. Je dis de virginité plutôt que de pauvreté et d'obéissance, et voici pourquoi. Il est un homme d'Etat dont l'influence immense s'exerce depuis trente ans environ, hélas ! avec succès contre les institutions catholiques. Cet homme, qui a un parler onctueux et mystique, déposa naguère, sur les bureaux du Parlement, un projet de loi interdisant l'enseignement aux prêtres, à tous les prêtres tant séculiers que réguliers pour crime de célibat. En attendant que la profession de virginité constitue un délit, on la couvre d'outrages.

C'est bien là le véritable esprit d'une certaine tradition politique et antireligieuse. En 1793, pendant que les Carmélites montaient sur l'échafaud en chantant le *Salve Regina*, leurs bourreaux élevaient des autels à l'impureté. Aujourd'hui, on n'use plus de la guillotine, mais les adversaires de la virginité ont perfectionné leurs théories philosophiques ainsi que leurs méthodes légales de combat.

L'histoire encore récente du divorce nous montrera dans toute sa violence, la lutte tragique que l'esprit soutient contre la chair et inversement. Le divorce, qui est une atteinte effroyable à la vie de famille, à la sainteté du lien

Digitized by Google

conjugal et à la dignité de la femme, le divorce, dis-je, sévit tout particulièrement dans un pays que les progressistes aiment à nous citer comme le modèle de toutes les vertus, l'Amérique du Nord. Sous les plus petits prétextes, les hommes séparent là-bas, ce que Dieu avait uni pour l'éternité.

Cette prodigieuse licence produit chez les Américains, peuple jeune et vivant, des résultats fort curieux. L'illustre président de la République des Etats-Unis, M. Roosevelt, un protestant ardent, disait naguère à un diplomate français : « L'Amérique du Nord se convertit et se convertira de plus en plus au catholicisme par le fait des femmes. Elles ne veulent à aucun prix du divorce et, pour s'en affranchir, elles quittent le protestantisme qui ne leur donne pas des armes de défense suffisantes pour se jeter dans le catholicisme qui leur fournit un point d'appui. » L'observation de l'illustre président témoigne d'une véritable perspicacité, mais elle manque de profondeur. Pourquoi le seul catholicisme a-t-il assez de force pour combattre victorieusement le divorce, sinon parce qu'il offre à la femme un idéal de pureté sans lequel le mariage chrétien est impossible. Les femmes catholiques puisent la force morale qui leur est nécessaire, dans l'imitation et l'amour de la Sainte Vierge, c'est-à-dire dans le culte de l'Immaculée Conception.

Le temps me manque, mes Frères, de transformer en preuves les indications que je vous donne. Mais il vous apparaît, je pense, d'abord qu'en ce commencement de XX^e^ siècle, la lutte pour la virginité chrétienne et la sainteté du mariage se déroule au centre même de la grande bataille religieuse, au plus fort de la mêlée, sur le point même où se décidera la victoire, ensuite que la haine de la pureté catholique, a atteint en ces dernières années, son maximum de force, d'impudence et de logique.

A ces flots montants de l'impureté, Dieu dit justement : Vous n'irez pas plus loin ; vous viendrez vous briser impuissants sous les pieds de l'Immaculée. Il en est de la beauté morale et surnaturelle, mes Frères, comme de la

Digitized by Google

beauté physique. Sans doute, comme les esthètes jugent celle-ci, les théologiens expliquent celle-là. Mais dans l'opinion des humains, qui ne sont pas des spécialistes, il suffit que l'un et l'autre s'affirment et se présentent pour attirer l'admiration. Sur l'esprit de l'homme, qui est, pour parler comme le poète, un singulier mélange de bestial et de divin, la pureté produit une impression qu'on ne saurait exagérer. A plus forte raison, tous les hommes de bonne volonté naturellement chrétiens se prosternent-ils avec joie devant l'Immaculée Conception qui synthétise et prolonge jusqu'à l'infini, toutes les grâces morales et toutes les beautés d'âmes aperçues un instant dans l'histoire ou dans la vie contemporaine. Raisonnez théologiens, discutez, c'est votre devoir. Nous, simples chrétiens, nous voyons dans l'Immaculée Conception le triomphe éclatant du Lys, pur, immense et radieux dont l'eurythmie chante dans l'azur du ciel son hymne à la virginité. De même que les Israélites en contemplant le serpent d'airain, se débarrassaient de leurs maux, de même en admirant du milieu de nos fanges, les surnaturelles splendeurs de l'Immaculée Conception, nous nous sentons devenir meilleurs, nous nous rapprochons de Dieu.

Quel Docteur-poète saura nous dire la transcendance de l'Immaculée Conception ? Ecoutez Bossuet qui sut résumer admirablement la théologie des grands maîtres du moyen âge.

« On ne peut admettre que la vertu du sang divin ait une limite. Le sang de Jésus-Christ qui a tant de puissance pour nous délivrer du mal n'en aura-t-il point pour nous préserver ? Et s'il a cette vertu restera-t-elle éternellement inutile ? N'y aura-t-il pas au moins une créature où elle paraisse ? Et quelle est cette créature, si ce n'est Marie ?

Ce sang divin ne se devra-t-il pas encore à lui-même de purifier la conception de Marie qui a été sa première origine ? C'est de là, en effet, que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise. Et de même que les fon-

Digitized by Google

taines se souvenant toujours de leurs sources portent leurs eaux en rejaillissant, jusqu'à leur hauteur qu'elles vont chercher au milieu de l'air ; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa Mère pour honorer le lieu dont elle est sortie. »

En d'autres termes, la virginale maternité de Marie implique son immaculée conception. La même raison qui a fait naître Jésus d'une mère vierge a dû le faire naître d'une vierge immaculée. Ecoutez encore saint Paul : Il convenait, dit-il, que nous eussions un tel pontife, saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux. Pour cela ce Pontife des biens futurs, Jésus-Christ, est entré par un tabernacle plus grand et plus excellent que l'ancien tabernacle qui n'a point été fait de main d'homme et qui n'est pas de cette création. Parole qui se rapporte évidemment à la Sainte Vierge, comme l'a justement remarqué saint Clément d'Alexandrie.

Marie tabernacle par où le Fils de Dieu est entré dans le monde est donc une création à part qui n'a pas été faite de main d'homme, une nouveauté ; Dieu est intervenu d'une manière particulière dans sa formation. Marie, dit un philosophe chrétien du siècle dernier, est moins l'effet de la création naturelle que la fin de cette création et l'origine d'une création plus excellente, celle de la grâce ; moins la fille d'Adam que la mère de Jésus ; moins l'ancienne Eve que la nouvelle, et c'est ce que veulent exprimer saint Paul et le prophète, lorsqu'ils disent qu'elle n'est pas de cette création, qu'elle est une nouveauté créée par Dieu sur la terre.

Le très grand honneur d'être admis à connaître cet ineffable mystère d'amour et de toute puissance qui est l'Immaculée Conception, nous impose des obligations à la fois graves et douces. Si Dieu éprouve une telle horreur pour les souillures même les plus légères, quel culte ne devons-nous pas avoir pour la chasteté en général et en particulier pour la très sainte virginité ? Etre ange, est un bonheur, dit saint Jérôme, mais être vierge est un mérite

Digitized by Google

acquis par le courage; on ne l'est qu'en s'efforçant d'obtenir de la grâce ce que l'ange possède par nature. La virginité, dit saint Ambroise, est allée chercher dans le ciel ce qu'elle voulait imiter sur la terre. S'élevant au-dessus des nuées du firmament et des anges, elle est allée jusqu'à Dieu, elle a trouvé le Verbe éternel dans le sein même du Père.

Le monde, mes Frères, ne comprend pas ces réalités saintes, et le monde malheureusement fait pénétrer ses idées, ou plutôt ses ignorances jusque dans les milieux catholiques. Un écrivain, qui était un honnête homme pourtant, et un croyant, La Bruyère, disait : Les dévots font porter toute leur attention sur une seule sorte de péchés, les péchés contre la chasteté. Faisons cette concession à La Bruyère qu'un certain nombre de personnes pieuses et mal éclairées ne s'examinent pas ou du moins ne s'examinent pas suffisamment sur leurs devoirs d'état par exemple, ou sur la charité. Mais pour quiconque va au fond des choses, il est bien évident que La Bruyère a écrit une sottise. Les dévots, en effet, — il vaudrait mieux dire les croyants, ou les chrétiens, ou les catholiques pratiquants, — les dévots observent par habitude presque sans efforts et sans attention toutes les lois morales dont la violation constitue un péché grave. Ils ne pratiquent pas la délation, par exemple, ils ne volent ni les particuliers, ni l'Etat; ils s'abstiennent de toute injustice grave. Il est naturel dès lors que toute leur vigilance et toute leur énergie morale se concentrent sur la vertu délicate entre toutes, sur la chasteté. Cette inquiétude raillée par La Bruyère, cette inquiétude représente le plus glorieux et le plus grand effort moral dont l'humanité soit capable, ou plutôt, comme le remarque saint Basile, la virginité est une vertu au-dessus de la loi de la nature; la virginité rend l'homme très semblable à Dieu ; la virginité dégage notre vie de la corruption et l'élève à la gloire. Ceux-là seuls sont vraiment chastes qui prient sans cesse ou qui travaillent sans cesse, ou qui font alterner une prière ardente, recueillie, avec un labeur acharné. Ainsi, la chasteté apparaît comme la condition et le couronnement des plus hautes vertus humaines. En ce

Digitized by Google

beau jour, demandons à Dieu sincèrement, c'est-à-dire avec le souci de ne pas nous tromper nous-mêmes, demandons la force, les désirs, les pensées, les énergies qui nous permettront de vivre en communion respectueuse, intime et ininterrompue avec celle qui est l'Immaculée Conception.

De même que les messagers chargés de raconter en peu de mots les grandes batailles, recherchent des épisodes caractéristiques, de même, mes Frères, pour résumer en quelques mots le formidable conflit entre l'impureté et la pureté qui fait l'objet de cette première partie, je voudrais rappeler quelques faits très connus. Ou je me trompe fort, ou leur rapprochement vous paraîtra saisissant. Dans les premières pages de la Genèse, Dieu dit au serpent : La femme t'écrasera la tête et j'établirai une inimitié éternelle entre ta semence et sa semence. Déjà, mes Frères, vous pouvez voir se tordre les anneaux de la bête infernale condamnée à la défaite définitive. Arrivent les temps de l'Incarnation. Dieu le Fils pourra-t-il prendre un corps et une âme semblables aux nôtres? Non, si Marie doit renoncer à sa virginité qui est, vous le voyez bien, le nœud de la grande question religieuse, le centre et aussi, Dieu soit loué! la solution de toutes les difficultés. *Quoniam virum non cognosco.* Pendant le moyen âge, un cri unique s'élève vers Marie : *Mites fac et castos :* Faites que nous soyons doux et chastes. Comme les pierres des cathédrales luttent contre les lois de la pesanteur, afin de déchirer plus profondément le ciel, ainsi les âmes luttent contre les basses aspirations de la chair, afin de vivre la vie des anges.

La seconde partie du XIX^e^ siècle vit un spectacle non moins suggestif. Je suis obligé, mes Frères, de prononcer ici le nom de ce malheureux Zola. Oh! sans haine, même nous prierons pour lui, en souhaitant que Dieu lui ait fait miséricorde, comme il a fait miséricorde peut-être à Pilate et à Caïphe et à Julien l'Apostat. Mais nous avons le droit de condamner et de flétrir et de haïr le mal qu'incarnait cet homme. Il avait entassé, c'est un de ses amis, un Athénien, qui parle de la sorte, il avait entassé le plus énorme tas d'ordures que le monde ait jamais vu. En lisant son œuvre,

Digitized by Google

on croit entendre les mugissements de la bête impure dont parle l'Apocalypse. Il était bon, il était juste, il était logique que cet écrivain fût désigné par les loges pour aller combattre l'Immaculée, comme Goliath avait reçu la mission d'aller porter la mort dans le camp d'Israël. Zola croyait que le serpent, grâce à lui, écraserait la femme, et c'est pourquoi il écrivit *Lourdes*. Vous savez ce qu'il advint, vous savez comment une sorte de fatalité vengeresse parut s'acharner sur le blasphémateur de l'Immaculée, vous savez comment il est mort. Une fois de plus c'est la Vierge qui a écrasé la tête du serpent.

Il n'avait donc pas lu le *Mont-Blanc*, de Hugo, ce malheureux romancier ? L'auteur de la *Légende des siècles* prête une voix aux montagnes qui entourent d'une couronne d'honneur le roi des Alpes, le Mont-Blanc. C'est lui, disent-elles,

C'est lui, le pâtre blanc des monts tumultueux.
Il nous protège tous, et tous il nous dépasse.
Il est l'enchantement splendide de l'espace...
Une mer de cristal, d'azur, de diamant...
Tombe, effrayant manteau de sa farouche épaule.
Il est plus haut, plus pur, plus grand que nous ne sommes.
Et nous l'insulterions si nous étions des hommes.

Zola, chétif, a insulté des hauteurs et des blancheurs et des éblouissements dont les neiges du Mont-Blanc ne sont qu'un faible symbole, il a essayé de mordre le talon de l'Immaculée et il s'est senti aussitôt rejeté dans l'abîme.

Des gens bien informés certifient que le serpent va remonter à la surface des flots ; ils croient savoir que l'approche du rocher de Massabielle sera interdite aux fidèles. Voilà qui nous affligerait certes, mais qui ne troublerait nullement la sérénité de nos âmes. Nous connaissons de l'autre côté du gave des prairies verdoyantes où nous irions nous agenouiller ; il nous resterait la route de Pau ; nous monterions sur les sommets des montagnes voisines, et sur cette terre sanctifiée par l'apparition céleste, nous nous trouverions si nombreux, si nombreux,

Digitized by Google

que le chœur formidable de nos voix arriverait jusqu'à la grotte, se répandrait à travers les vallées pyrénéennes, à travers la France, à travers le monde, portant partout ce cri de nos âmes : *Ave, ave Maria :* Gloire à l'Immaculée !

II. Par le rayonnement du dogme de l'Immaculée Conception s'affirme nettement le triomphe du pur surnaturel sur toutes les formes du rationalisme effréné et exacerbé qui sévit, depuis deux siècles, dans notre malheureux pays de France. Sous prétexte de libre critique, les sophistes ont ébranlé toutes les bases sur lesquelles reposaient la religion, la famille et la patrie. Et en présence d'aussi multiples et radicales négations, certains catholiques se laissent intimider. On entendit les orateurs sacrés du dix-huitième siècle prêcher la bienfaisance, la courtoisie, la tolérance et autres sujets agréables à la médiocrité religieuse de leurs auditeurs. Durant le dix-neuvième siècle, les croyants firent preuve de plus de fermeté, mais ils ne laissèrent pas de se soumettre aux exigences de la mode intellectuelle. L'Evangile et Rousseau régnèrent simultanément dans l'âme de Lamennais, de même que le parlementarisme partageait avec le catholicisme les admirations du grand et généreux et très sympathique Montalembert. Or, Lamennais s'est égaré, et dans la gloire définitive de Montalembert n'entra et ne demeure que ce qui fut strictement catholique.

De nos jours encore, on voit des chrétiens toujours préoccupés de se mettre d'accord avec l'opinion dominante qui est, hélas ! l'opinion de nos ennemis. Ceux-là prononcent volontiers le mot divin de charité qu'ils rabaissent jusqu'à des significations plutôt banales. Ils honorent emphatiquement la Science et le Progrès, ils se font une religion raisonnable, très raisonnable, point intransigeante, semi-mondaine et soigneusement expurgée de ce que les anticatholiques appellent la superstition et le fanatisme.

Mes Frères, je n'ai pas besoin de vous dire que ces braves gens, d'ailleurs estimables et sympathiques, ne hâteront pas la fin de la crise dans laquelle nous nous débattons.

Digitized by Google

On ne fait pas de grandes choses avec cette médiocrité religieuse. Ce qui a vaincu le paganisme, suscité les grands dévouements, fondé, agrandi, conservé l'Eglise, c'est la folie de la croix. Si vous voulez vous placer au cœur même du catholicisme, vous n'avez pas le droit de dédaigner les vertus naturelles, mais vous êtes dans la rigoureuse obligation de les dépasser. Le juste vit de foi, dit saint Paul... Dieu a choisi ce qui n'était pas pour détruire ce qui est... Je réprouverai, dit le Seigneur, la sagesse des sages et la prudence des habiles. Que sont devenus les sages? Que sont devenus les docteurs de la Loi? Que sont devenus les esprits curieux des sciences d'ici-bas? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? En effet, voyant que le monde avec sa sagesse n'avait point connu la sagesse divine, Dieu a voulu sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. Les Juifs demandent des miracles et les gentils cherchent la sagesse. Or, nous prêchons Jésus-Christ crucifié qui est un scandale pour les gentils, mais qui est la force et la sagesse de Dieu pour ceux qui, soit juifs, soit gentils, sont appelés à le connaître.

L'Apôtre, dit saint Augustin, pouvait se glorifier dans la sagesse, dans la majesté, dans la puissance de Jésus-Christ; il se glorifie dans la croix : *In cruce*. Ce qui fait rougir le philosophe selon le monde devient un trésor pour saint Paul. Où éclate l'humilité, là est la majesté; où éclate la faiblesse, là est la puissance; où se rencontre la mort, là est la vie. Si vous voulez prendre place parmi les disciples de la croix, n'en rougissez pas.

Quelques exemples vous permettront de comprendre plus aisément la notion du surnaturel. Rappelez-vous, le jeune catéchumène Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre transi de froid. Incrédules et chrétiens se flattent de comprendre également ce prélude caractéristique d'une grande vie, mais au lieu que les premiers voient uniquement l'acte en lui-même, les seconds s'attachent au motif religieux et surnaturel qui l'a inspiré.

S'il s'agit de sainte Chantal passant sur le corps de son fils pour aller au couvent, non seulement les incrédules

Digitized by Google

mais même les demi-chrétiens ne comprennent plus et s'irritent. Nous au contraire, nous songeons à la famille spirituelle qui a pour origine, la vocation de sainte Chantal, nous admirons sa foi profonde et nous rappelons Abraham immolant son fils pour obéir à Dieu. Ils sont nombreux les enfants de ce siècle dominés par les docteurs de l'impiété qui ignorent ou blasphèment les plus essentielles maximes de l'Evangile: Marie a choisi la meilleure part... Que celui qui veut être mon disciple, se renonce à lui-même, porte sa croix et me suive.

Tel est mes Frères, le pur surnaturel, tel est le véritable esprit catholique que Pie IX a voulu rétablir dans toute sa pureté, en proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. Car c'est à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception que remonte le grand mouvement théologique qui a rendu illustre entre tous, le pontificat de Pie IX. Par l'intermédiaire du cardinal Fornari, le grand Pape avait demandé l'avis des évêques et de quelques publicistes éminents sur deux projets de grave importance, savoir sur la rédaction de la formule dogmatique de l'Immaculée Conception et sur la nécessité de condamner un certain nombre d'erreurs modernes. La plupart des opinants répondirent que l'Immaculée Conception de Marie était un privilège tel qu'il paraissait exiger une Bulle spéciale. Ils ne jugeaient donc ni opportun, ni convenable d'y joindre la condamnation des erreurs modernes.

Pie IX fit siennes ces observations, et il donna l'ordre à la Commission qui avait préparé la bulle *Ineffabilis* de commencer les études préparatoires à la condamnation des erreurs modernes. Nous savons, dit le P. Clément Shrader, et il conste sûrement que la Commission spéciale établie pour approfondir la cause de l'Immaculée mère de Dieu, ainsi que l'avait marqué Sa Sainteté, que cette Commission fut, son travail terminé, transformée en Commission chargée de rechercher les erreurs de notre temps, ainsi que cela lui avait également été marqué par le Souverain Pontife; et que le Suprême Pasteur et Docteur de l'Eglise universelle s'est, à l'occasion, servi de ses travaux



Digitized by Google

comme des travaux des autres congrégations romaines pour frapper peu à peu les diverses erreurs partout disséminées. »

L'Eglise aime à saluer dans la Sainte Vierge celle qui a tué successivement toutes les hérésies dans le monde entier. Qui sait mes Frères, si la proclamation de l'Immaculée-Conception, origine et synthèse de toutes les gloires mariales n'amènera pas l'écrasement définitif de la grande hérésie moderne, résumé logique et aboutissement de toutes les hérésies précédentes.

Indépendamment de ces coïncidences historiques qui ne sont pas fortuites, mais très providentielles au contraire, les éléments théologiques contenus dans le dogme de l'Immaculée Conception ont ce double privilège d'exaspérer le rationalisme des incrédules et de réjouir l'intellect de nos docteurs catholiques, en même temps que de satisfaire pleinement la piété des fidèles.

Pourquoi les sceptiques et les protestants affectent-ils de se scandaliser de ce culte d'hyperdulie que nous sommes si heureux de rendre à l'Immaculée? Ils vénèrent la mère de Washington, et ils consacreraient volontiers de doctes panégyriques à la mère de Marc-Aurèle ou de Socrate. Ils hésitent devant la mère de Jésus, ils se dérobent devant la Sainte Vierge, ils protestent nettement contre l'Immaculée Conception. Comme si la maternité divine de Marie n'impliquait pas sa virginité d'abord, son Immaculée Conception, ensuite!

J'imagine que ce qui déconcerte et irrite nos beaux esprits et nos savants, c'est cette formidable opération divine que suppose l'Immaculée Conception. Le Seigneur a fait en Marie de grandes choses, en comparaison desquelles tout ce qui est humain est ridiculement mesquin et petit et précaire. Plus terrible que des armées rangées en bataille, plus forte que le serpent infernal dont elle écrasa la tête, plus belle que le Soleil, plus puissante que les Séraphins et les Trônes, telle apparaît Marie. Son efficace intervention dans l'histoire de l'humanité n'est pas moins contraire aux combinaisons de l'ordinaire diploma-

Digitized by Google

tie. L'humble Vierge de Nazareth, gagne des batailles au cours des siècles, elle reçoit les hommages des rois et des reines, des élites et des foules, des soldats et des docteurs, elle donne son nom à des millions et des millions de jeunes filles, heureuses de s'appeler Marie. Même en notre époque qu'on dit incrédule, des centaines de mille de pèlerins quittent chaque année, leurs pays voisins ou lointains pour s'en aller baiser le rocher sur lequel la Vierge daigna descendre. Oui, le Seigneur a fait en elle de grandes choses qui mettent trop cruellement en relief la médiocrité des résultats obtenus par la science et la raison orgueilleuses. C'est pourquoi leurs représentants s'attaquent, bien vainement d'ailleurs, à la gloire de l'Immaculée.

Une autre cause de contradiction réside dans la plénitude de la grâce qui se révèle en Marie. Aux scribes du dix-neuvième siècle, parlez de déterminisme, d'atavisme et des lois qui président au développement organique des êtres moraux, ils comprendront ou croiront comprendre. N'essayez pas de leur expliquer l'ineffable vie intérieure, de Celle qui est toute formée en grâce. Mais nous, chrétiens, nous nous rappelons avec respect, reconnaissance et joie, toutes les paroles surnaturelles tombées des lèvres des prophètes, des apôtres et des docteurs, puis nous les appliquons à Marie. C'est Dieu, disait saint Paul qui opère en vous, le vouloir et l'action, par la bonne volonté qu'il a pour vous... Que la grâce de Dieu soit en vous, avec vous, avec votre esprit, dans vos cœurs.

Cette opération divine s'accomplit dans l'âme de la Sainte Vierge avec une ampleur, qui échappe en quelque façon, à la faiblesse de notre intelligence. Marie, dit saint Bonaventure, est pleine de grâces; elle est l'océan des grâces. Comme tous les fleuves se jettent dans la mer, ainsi toutes les grâces qu'ont eues les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges se sont rencontrées dans Marie. Au dire des théologiens, Marie dans le seul moment de son Immaculée Conception a reçu une grâce plus grande que les grâces les plus élevées par lesquelles se distinguent les anges de la plus haute

Digitized by Google

hiérarchie. Dieu, dit saint Thomas, donne à chacun la grâce selon la dignité pour laquelle il est choisi. Marie choisie pour la dignité de Mère de Dieu, obtint une parfaite plénitude de grâce, afin qu'elle fût très près de l'Auteur de la grâce, de manière qu'elle reçût en elle-même, Celui qui possède toute grâce; et en l'enfantant, elle faisait couler sur tous les hommes, la grâce.

Ceux d'entre vous, mes Frères, qui désirent, je ne dis pas comprendre, mais soupçonner les beautés de cette théophanie, sont priés de méditer le *Magnificat* en appliquant chacun des mots qui le composent à l'Immaculée Conception. Toutes les créatures magnifient le Seigneur, puisque tout genou fléchit au nom de Jésus au ciel, sur la terre et dans les enfers. Mais quel ineffable *crescendo* dans cet hymne de l'universelle création! « Les herbes de la vallée bénissent le Créateur, l'éléphant le salue au lever de l'aurore, l'insecte bourdonne ses louanges, l'oiseau le chante dans le feuillage. Au-dessus de nos têtes, les étoiles disent en agitant leur couronne de feu : « C'est le Seigneur, « le Seigneur Dieu ». Infiniment plus belle est la voix humaine lorsqu'elle traduit en notes harmonieuses, les pensées de l'esprit ou les sentiments du cœur. Ce que doit être le chant des Séraphins, des Trônes et des Puissances, nous l'ignorons, mais nous savons de science certaine que le chant de la Vierge Immaculée l'emporte en beauté, en profondeur et en étendue sur les concerts de la plus haute hiérarchie angélique. Il retentit depuis dix-neuf siècles dans toutes les assemblés chrétiennes; il se prolongera à travers les temps et au ciel, durant l'éternité, notre principale fonction sera de l'orchestrer à la fois, et de le vivre en compagnie des saints, des anges et de la Vierge elle-même.

Souffrez que nous nous arrêtions sur un autre mot du *Magnificat*, le *respexit* du deuxième verset : Dieu a jeté un regard de toute éternité sur Marie, et de toute éternité il l'a vue immaculée. C'est pour cela que toutes les générations l'ont déclarée ou la déclarent ou la déclareront bienheureuse. Vous allez à Lourdes, mes Frères, dans l'espé-

Digitized by Google

rance d'y voir des miracles, et Dieu daigne satisfaire, maintes fois, votre pieuse curiosité. On dit que devant la grotte, cette année, les guérisons furent plus nombreuses et plus étonnantes que jamais. Quel miracle, cependant, peut-il être comparé à ce demi-verset du *Magnificat : Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Celle qui prononça ces mots, il y a dix-neuf siècles, n'était aux yeux du monde qu'une pauvre femme inconnue et dédaignée. Elle affirme avec cette sérénité qui résulte d'une certitude absolue, elle affirme que toutes les générations humaines qui vont suivre la déclareront bienheureuse. Vous voyez avec quel éclat sa prophétie se réalise sous vos yeux.

Et maintenant, mes Frères, il ne nous reste plus qu'à invoquer directement Celle dont nous avons balbutié les louanges. Prosternés devant la statue qui se dresse triomphante au-dessus du maître-autel de cette cathédrale, disons-lui sur le ton de la prière respectueuse et familière :

O Vierge, ô Immaculée, ô Panacrante, Vierge de l'Annonciation, et du *Magnificat*, Vierge dont Scot, le minime breton, salua si gracieusement les gloires théologiques, Vierge aimée des docteurs, Vierge toute formée en grâce, Vierge que les plus délicats, les plus purs et les plus distingués d'entre les fils d'Eve, je veux dire les moines du moyen âge, chantèrent en des strophes éternelles, en des poèmes de pierre ou de couleur, en des verrières à la fois flamboyantes et douces, Vierge amie de Bernadette et de Pie X, Vierge notre Souveraine, notre Mère, notre Sœur, notre Dame, Notre-Dame de Nimes, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de France, Vierge qui triomphez à l'aurore du XX^e^ siècle, comme vous triomphiez prophétiquement dans le Paradis terrestre, aux clartés naissantes de l'histoire sacrée, comme vous triomphiez au matin des jours dans la pensée du Père Eternel alors qu'il posait les fondements de la terre et que les premières étoiles faisaient entendre un hymne d'allégresse, Vierge qui aimez les cœurs purs et les volontés droites, écoutez notre prière. Ecoutez cet évêque, ces prêtres et ce

Digitized by Google

peuple de Nimes qui avec des fleurs, des milliers de fleurs, avec des lumières éblouissantes, avec des chants classiques et chastes vous offrent les vœux de leurs âmes, ou plutôt de l'âme de leurs âmes.

Hélas! nous ne sommes pas dignes de vous, ô la plus glorieuse des Vierges! Sans doute, sous l'influence de votre Immaculée Conception, de grandes vertus naissent et s'épanouissent dans la population catholique de Nimes. Nous comptons un grand nombre de femmes chrétiennes pures comme des anges, pieuses, fidèles, ardentes au bien, courageuses et capables, s'il le fallait, de mourir pour la cause de votre Fils. Mais peut-être ne savent-elles pas réprimer, comme il conviendrait, la jalousie et l'orgueil qui font naître les divisions mesquines. Peut-être n'entre-t-il pas assez d'énergie clairvoyante dans leur amour pour vous, ô Vierge qui êtes terrible comme une armée rangée en bataille. Dilatez leur charité, élevez leurs pensées, en les fixant sur un but unique qui est le triomphe de l'Eglise par le retour de la France aux grandes traditions catholiques. A cette condition seulement, elles mériteront de triompher avec vous, ô reine qu'on appelle si justement Notre-Dame des Victoires.

Les hommes de cette paroisse et de la ville tout entière demeurent fidèles à un passé religieux qui est splendide. Dans leurs veines, le vieux sang nimois chante une chanson qui est ardemment catholique. Pourquoi faut-il qu'on ne les voie pas plus souvent dans nos grandes cérémonies, et surtout dans le voisinage du tabernacle de ce côté droit du temple d'où s'échappe une eau sainte, bienfaisante, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle?

Dans cette ville de Nimes enfin, des jeunes gens se forment en associations pour se mieux défendre contre l'incrédulité agressive. Nous vous le demandons avec une insistance particulière, ô Mère des saintes amours et des belles sciences, accordez-leur, à ces très chers jeunes gens, la virginité du cœur, la virginité de l'esprit, la force indomptable que vous communiquez aux soldats de Dieu, ô Tour de David. Qu'ils sachent que l'économie politique ne sau-

Digitized by Google

vera pas le catholicisme français, mais bien la foi, la foi pure, la foi intégrale, la foi vécue. Que par votre intervention efficace, les jeunes gens de Nimes se familiarisent avec la pratique des sacrements, avec l'étude de la théologie élémentaire; qu'ils aient le sens de la vie intérieure !

Tels sont les vœux que nous déposons, en ce très grand jour, au pied de votre statue. Laissez-les monter jusque dans les splendeurs du ciel des cieux où vous régnez ; laissez-les monter avec les prières, les chants et les louanges qui de tous les points de notre planète s'élèvent jusqu'à vous, là-haut, bien haut au-dessus de tous les champs de bataille, au-dessus de tous les cris de haine et de tous les blasphèmes; accueillez-les favorablement, ô clémente, ô pieuse, ô douce, ô immaculée, ô panacrante Vierge Marie !

Abbé Delfour.

Digitized by Google

# REVUE HISTORIQUE

Suite (1)

## (*PÉRIODE CONTEMPORAINE*)

---

X. Collection de la *Pensée chrétienne*, BONALD, avec Introduction de P. BOURGET et notes de SALOMON, in-12 de XXXVII-332 pp. Paris, Bloud, 1905.

XI. Mme de STAEL, *Dix Années d'Exil*, édition nouvelle d'après les manuscrits par Paul GAUTIER, in-8° de XXXVI-427 pp., Paris, Plon, 1904.

XII. Charles BAILLE, *Le Cardinal de Rohan-Chabot*, arch. de Besançon, in-12 de 489 pp., Paris, Perrin, 1904.

XIII. A. DEBIDOUR, *Le général Fabvier*, in-8 de III-519 pp. avec portrait, Paris, Plon, 1904.

XIV. P. QUENTIN-BAUCHART, *Lamartine homme politique* (Sa politique intérieure), in-8 de 423 pp. Paris, Plon, 1903.

XV. Comte de HUBNER. *Neuf ans de souvenirs d'un Ambassadeur* sous le second Empire (1851-1859) publiés par son fils le comte Alexandre de Hübner, t. I de 473 pp. et t. II, de 431 pp., Paris, Plon, 1904.

XVI. Germain BAPST, *Le maréchal Canrobert*, souvenirs d'un siècle, t. III, in-8° de II-538 pp. avec trois cartes, Paris, Plon, 1904.

XVII. M. de MARCÈRE, *L'Assemblée nationale de 1871* (gouvernement de Thiers), in-12 de III-334 pp., Paris, Plon, 1904.

XVIII. HOURST, *Dans les rapides du fleuve Bleu*, voyage de la première canonnière française sur le haut Yang-Tse-Kiang, préface de J. LEMAITRE, in-8 de III-370 pp. avec 50 illustrations, Paris, Plon, 1904.

XIX. *Post-Scriptum*. LIVRES DIVERS : *Turcs et Grecs contre Bulgares* (Plon, 1904) ; *Sous la Couronne d'Angleterre*, par F. ROZ (Plon, 1904) ; *Journal de l'expédition d'Egypte*, de DOGUEREAU, introd. de la JONQUIÈRE (Perrin, 1904) ; JOLLIVET, *Ses Lettres*, introd. de FUNCK-BRENTANO (Perrin, 1904) ; *Le maréchal Lefebvre*, par WIRTH (Perrin, 1904) ; *Grandeur et Décadence de Rome*, par FERRERO, t. I (Plon, 1904).

(1) Voir le numéro de décembre 1904.

Digitized by Google

X. — On pourrait s'étonner, et probablement on s'étonnera de voir inaugurer par des Extraits de Bonald — les fameux Extraits réclamés par Sainte-Beuve — une collection de la *Pensée chrétienne* (1). Bonald est sans doute l'auteur d'un système qui fait à Dieu, à l'idée de création, à celle de sacrifice, par suite à la religion, une très large place, une place fondamentale ; mais son système passe bien vite de la religion à la politique et semble s'y absorber ; ou, si l'on veut, le point de vue sociologique y domine, en apparence, le point de vue chrétien. — Puis l'on se défie de Bonald sur une vue superficielle de son œuvre. Je ne sais quel instinct pousse à contredire ce philosophe qui, après avoir tant multiplié les postulats, se permet d'en déduire ensuite tant de conséquences indiscutables. — Nous en sommes restés d'ailleurs depuis quelques années aux conclusions de M. Faguet, que nous regardons trop comme acquises, sans prendre la peine de les vérifier à notre tour au contact même du grand penseur : Bonald, avec son « système ternaire », avec ses alignements de « cause, moyen, effet », nous apparaît comme un bâtisseur d'abstractions. comme « le dernier des scolastiques ». — Pour nous, catholiques, son traditionalisme assez mal connu nous défigure fort injustement le reste de sa pensée : c'en est assez pour que nous découvrions en lui — toujours avec M. Faguet — « l'étoffe d'un hérétique ».

(1) Déjà nous signalions en note dans notre précédente revue (15 décembre 1904), le *Newman* de M. Brémond, qui appartient à la même collection : l'editeur ne s'est pas contenté de nous donner le fameux sermon d'Oxford, prononcé le jour de la Purification, 1843, et l'*Essai sur le développement* de 1845 ; il a accompagné ces textes d'un commentaire sobre et lucide, qui fait de sa publication une discipline nécessaire à qui veut aborder l'histoire des dogmes chrétiens. — Depuis lors, nous avons reçu aussi le *Saint Irenée* de M. Dufourcq, qui a traduit pour nous l'ouvrage où le vieil évêque expose, à l'encontre des gnostiques, la doctrine chrétienne. Saint Irénée a recueilli, auprès de saint Polycarpe, l'écho de la prédication des derniers Apôtres et des derniers contemporains de Jésus. C'est un Grec qui connait à merveille la littérature et la philosophie grecques. De là l'importance exceptionnelle de son témoignage dans une collection qui s'applique à noter les étapes de la Pensée chrétienne. — Si nous nous bornons à signaler brièvement ces deux volumes, c'est pour n'avoir point à remettre le plaisir que nous éprouvons à les recommander.

Digitized by Google

Tel n'est pas l'avis de M. Paul Bourget qui a mis au présent ouvrage une Introduction où il révèle, en fervent disciple, son culte pour le Maître, et où il prend la défense du principe tout réaliste de l'apologétique de Bonald. Celui-ci estimait, en effet, qu'on avait suffisamment considéré la religion comme un besoin de l'homme, que les temps étaient venus de la considérer comme une nécessité de la société. C'est par là qu'il introduisait dans l'exposé moderne du christianisme, comme un point de vue nouveau à ses yeux, le point de vue social. « L'homme, isolé, considéré en lui-même et indépendamment de la société dont il fait partie, est, et a été, toujours et partout le même, sujet aux mêmes besoins, livré aux mêmes passions, doué des mêmes facultés ; *mais l'homme social est incontestablement devenu plus parfait*, et l'on ne doit considérer l'homme que dans la société. » Dans cette petite phrase, se trouve tout l'essentiel de la pensée de Bonald sur l'efficacité de la religion : elle est, sous la forme du théisme, et plus encore du christianisme, du catholicisme intégral, « l'âme, la raison et la vie » de la famille et de l'Etat ; ils meurent dès qu'elle se retire. Ce seul fait ne la prouve-t-il pas ?

Et c'est parce que Bonald a esquissé dans son œuvre, et parfois poussé assez loin cette démonstration, que les éditeurs de la *Pensée chrétienne* ont eu raison — malgré les apparences — de lui attribuer une place d'honneur au seuil de leur Collection dont nous souhaitons sincèrement le succès.

XI — Pour la première fois nous avons une édition complète de *Dix Années d'Exil* de Mme Stael, admirable récit autobiographique de ses premiers différends avec Bonaparte (1800-1804), puis de la suppression du livre sur l'*Allemagne* et de l'exil qui s'ensuivit (1810-1812). Déjà, en 1821, le baron Auguste de Staël avait publié l'œuvre de sa mère, mais avec beaucoup de retranchements et de retouches. La présente édition, que nous devons à M. Paul Gautier, rétablit dans son intégrité absolue le texte de Mme de Staël, grâce aux manuscrits de Coppet. Le plus

Digitized by Google

long des passages omis en 1821 par scrupule et par prudence, est le portrait de Talleyrand (2e p., ch. II) (1) qui rappelle « la manière d'un Retz ou d'un Saint-Simon ». C'est bien là « l'homme éminemment propre à conduire les choses de ce monde », parlant peu, « ce qui lui rend plus facile de calculer ses paroles ». « Un visage imperturbable, un silence d'airain quand il le fallait, une insolence très bien ménagée quand cela était nécessaire... » C'est lui qui a contribué à mettre dans la tête de Bonaparte « de rétablir les cordons, les titres, tout ce qui lui donnait un trésor de vanité à distribuer. Il se flattait ainsi, en lui faisant connaître toute les nuances fines de l'amour-propre chez les anciens nobles, d'obtenir de l'ascendant sur lui ; mais il ne connaissait pas l'homme s'il s'imaginait le tenir ainsi... »

Il y a, on le voit (et on le verrait davantage si nous détachions quelques traits sur Bonaparte), du pamphlet dans ce livre. Mais il s'y trouve aussi beaucoup d'histoire, et de la meilleure, quoique de la plus passionnée ; du roman, de la peinture de mœurs, de l'éloquence, des descriptions... Qu'on y songe ! Mme de Staël, dans ses *Dix Années d'Exil*, découvre la Russie, comme elle avait découvert l'Allemagne. Et cette occupation « se double pour elle du plaisir très vif d'être désagréable à son ennemi, Napoléon. »

XII — Auguste de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon (dont la famille eut des démêlés avec les Rohan-Rohan devenus autrichiens après l'émigration), avait dû, dans sa jeunesse, se rallier extérieurement à Napoléon et même accepter auprès de l'Empereur la fonction de chambellan. A peine marié avec Mlle de Sérent, il vit sa jeune femme périr dans un horrible drame : elle partait pour le bal, le 19 mars 1815, quand le feu prit aux dentelles de sa robe et fit de son corps une immense plaie. Le prince de Rohan ne succomba pas sous le coup, mais il changea la

(1) Et non chap. III, comme l'éditeur l'indique à deux reprises.

Digitized by Google

direction de sa vie (1). Après quelques années de réflexion passées à savourer sa douleur et coupées seulement par des séjours à La Roche-Guyon où il recevait en grand seigneur les Bausset, les Lamennais, et aussi Frayssinous, Dupanloup, Berryer, Lacordaire, Lamartine, Hugo, il se décida à entrer à Saint-Sulpice. Bientôt prêtre, puis archevêque de Besançon, il fut créé en 1830 cardinal de la sainte Eglise romaine. Il arrivait à Paris pour recevoir la barrette, lorsqu'il apprit tout à coup la chute de Charles X et sa fuite sur Rambouillet ; aussitôt sa résolution de quitter la France avec le roi fut arrêtée. On le vit donc pendant quelques mois en Belgique, à Fribourg, à Rome où il prit part à l'élection de Grégoire XVI. Quand il rentra en 1832 à Besançon, ses diocésains parurent peu reconnaissants de cet exode : on l'accueillit par une émeute. Lui, cependant, ne voulut se venger que par des bienfaits. Pendant un an encore, il se consacra entièrement à son ministère pastoral, épuisant ses forces au service de son troupeau. On s'aperçut à sa mort qu'on perdait un évêque très pieux, très bienfaisant, digne de tous les respects par la haute tenue de sa vie et la fermeté de son caractère. Il avait dit en mourant : « Je ne suis rien, rien, moins que rien... », se jugeant lui-même ainsi en toute humilité. — La postérité lui sera sûrement plus clémente qu'il ne le fut à lui-même ; et M. Baille, dans le livre qu'il vient de consacrer au Cardinal, la sollicite doucement et spirituellement en sa faveur. Il montre que si Rohan n'a pas été un grand évêque, au sens vrai du mot, il a été du moins un prélat fort distingué, un survivant de l'Ancien Régime égaré au milieu d'un siècle nouveau, et très capable, en somme, de relever dans sa maison la dignité cardinalice de l'atteinte que lui avait portée l'autre cardinal, « l'homme au collier ».

La figure de Rohan n'est pas, du reste, la seule que M. Baille ait voulu peindre. Autour d'elle il a groupé des

(1) M. Baille estime, sans en donner une preuve absolue, que c'est à tort qu'on a attribué à M. de Rohan certaine romance bien connue et assez banale qu'il aurait consacrée au souvenir de sa jeune femme.

Digitized by Google

renseignements utiles sur divers personnages qui furent mêlés, de près ou de loin, à la vie du Cardinal. Il a des pages fort curieuses sur les rapports de l'ancienne noblesse avec Napoléon, sur les préliminaires et les suites de la révolution de Juillet. Son livre est un tableau plus intéressant peut-être par les figurants qui traversent la scène que par le portrait qui en occupe le centre.

XIII — Le héros philhellène Fabvier (dont M. DEBIDOUR vient de retracer la carrière militaire et politique à l'aide des documents que le général avait laissés à sa famille et de sérieuses recherches aux Affaires étrangères, à la marine, à la guerre, aux Archives nationales), Fabvier naquit à Pont-à-Mousson en 1782, sur cette terre lorraine qui avait déjà fourni à la France, depuis le commencement de la Révolution, bien des soldats : Ney, Oudinot, Exelmans, Drouot, Duroc. Aussi rêva-t-il, dès l'enfance, de porter l'épaulette, menaçant de se jeter du toit de la maison paternelle, si on voulait le contraindre à continuer ses études littéraires. Ce qu'il voulait, c'était l'Ecole polytechnique, c'était l'arme la plus meurtrière : l'artillerie, c'était la grande guerre où l'on récolte, comme il fit pour ses débuts à Dirnstein, des coups de crosse et des balles, une au genou, une dans son chapeau !

Il eut aussi, à l'entrée de sa vie militaire, la double bonne fortune d'avoir l'Orient pour champ d'apprentissage, et Marmont pour maître dans l'art de commander avec souplesse et décision. Une mission en Perse lui donna l'occasion de révéler ses qualités d'organisateur et de chef : il put le 15 août, célébrer à Ispahan la fête de l'Empereur, au bruit de canons fondus par lui (1), devant des troupes qu'il avait su plier aux méthodes européennes. Une apparition rapide en Espagne d'où il dut partir pour aller porter un message de confiance à l'Empereur jusqu'au cœur de la Russie, une participation glorieuse à la défense du terri-

(1) Curieux et peu connu, ce rôle d'un officier d'artillerie s'engageant à fournir cinquante pièces de canon à la Perse sans le moindre outillage !

Digitized by Google

toire en 1814, puis de nouveau, en 1815, à la tête d'un corps franc levé par lui, c'est tout ce qu'on peut noter (avec deux blessures reçues, l'une aux Arapiles, l'autre à la veille de la bataille de la Moskowa), dans la portion de sa vie qui précède la guerre de l'Indépendance hellénique.

C'est l'horreur qu'il éprouva, lui, fils de royaliste, pour l'asservissement du gouvernement de la Restauration à l'influence étrangère, c'est aussi le goût de conspirer et d'avoir ses coudées franches, la soif d'agir, qui le poussa à quitter la France, à l'heure où toute l'Europe, à la suite de Byron, était entraînée vers la Grèce (1823). A peine arrivé, il s'aperçut que l'héroïsme des insurgés ne suffirait pas au triomphe de leur cause. Le gouvernement qu'ils avaient improvisé manquait d'autorité, de ressources, de plans suivis.

Afin de dissiper les méfiances de ceux-là même qu'il venait secourir, Fabvier voulut vivre de leur vie, apprendre leur langue, s'habiller comme eux, prendre part aux mêmes luttes et aux mêmes sacrifices. C'est à titre de simple volontaire qu'il leur offre d'abord ses services.

Quand il a ainsi obtenu qu'on ait foi dans son désintéressement, il laisse les palikares continuer le coup de feu dans la montagne. Pour lui, c'est avec des bataillons solides, bien disciplinés, fortement encadrés, qu'il veut entreprendre la lutte. Il les crée, puisqu'ils n'existent pas. Puis, dans la presqu'île de Methana, il fonde une sorte de camp retranché, où il concentre des armes, des munitions et des vivres : ce sera la ville des « réguliers », Tacticopolis. Et c'est de là qu'avec une poignée de soldats d'élite, il part pour porter secours aux quelques centaines d'hommes intrépides qui tenaient bon dans Athènes contre cinq mille assiégeant turcs. On sait comment les philhellènes traversèrent audacieusement cette armée et parvinrent à introduire dans l'Acropole la provision de poudre qui permit de ne pas se rendre pendant six mois encore — tout juste le temps de montrer aux négociateurs du traité de Londres qu'on ne pouvait pas, qu'on ne *devait* pas réduire des héros à la portion congrue et faire une Grèce avec la Morée et les îles seulement.

Digitized by Google

Il n'en a pas fallu davantage à Fabvier pour conquérir une place dans l'histoire. Aussi le récit du hardi coup de main du général occupe-t-il, à juste titre, le centre du travail de M. Debidour. Les derniers chapitres qui traitent du rôle de Fabvier sous la monarchie de Juillet, puis à l'Assemblée législative, offrent beaucoup moins d'intérêt.

XIV. — Lamartine demeure avant tout — et malgré tout — un grand poète. Sa « politique intérieure » méritait-elle d'être étudiée à part, dans un gros volume, comme l'a fait M. QUENTIN-BAUCHART (qui annonce par la même occasion un second volume sur la politique extérieure)? La critique s'est posé cette question et l'a résolue par la négative. Nous serions peut-être plus indulgents. Il est excessif, assurément, de soutenir avec l'auteur, et à travers de si grands développements, que Lamartine a laissé une trace aussi profonde et aussi lumineuse dans la politique que dans la littérature, qu'il a eu par exemple la paternité du second Empire, de même qu'il avait eu la paternité du gouvernement provisoire. Non ! c'est trop dire. Ses principes, ses vues, ses actes politiques, surtout depuis la révolution de 1848, ne valurent pas ses discours de 1840 à 1848. Il ne réussit qu'à attiser l'esprit révolutionnaire, qu'à compromettre le régime naissant par le système d'une assemblée unique, qu'à fatiguer l'opinion par de perpétuelles tergiversations. (Ne l'avait-on pas vu changer trois fois d'avis au cours d'une seule séance de l'assemblée ?) M. Quentin-Bauchart le confesse d'ailleurs : « De Polignac à Blanqui (1), il parcourut toute l'échelle sans oublier Bonaparte. »

Mais ajouter avec l'auteur que Lamartine a été, ainsi que

(1) Lamartine aurait eu, même en politique, surtout de 1820 à 1830, sa période *catholique*. C'est ce qu'on a essayé de démontrer, presque au moment où paraissait le livre de M. Quentin-Bauchart, dans une petite brochure (*Les idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830*, par M. GONNARD, La Chapelle-Mon ligeon, 1903). Aux forces puisées dans sa conversion, Lamartine aurait dû, non seulement son besoin d'activité politique, mais aussi sa croyance à un renouvellement profond de la société française.

Digitized by Google

Berryer et quelques autres, un de nos plus grands orateurs parlementaires; qu'à force de sincérité, d'ardeur enthousiaste, à l'aide de trouvailles heureuses et parfois de mots de génie, il a su faire vibrer la foule, — et qu'alors il a pu la dominer; constater enfin qu'il eut des heures de singulière clairvoyance (à propos de l'engouement public pour Méhémet-Ali, à propos du retour des cendres de Napoléon...), ce n'est que stricte justice. — Et cette justice, M. Quentin-Bauchart l'a rendue avec infiniment de sympathie à la mémoire de Lamartine.

XV. Si l'on ouvre au hasard les *Neuf ans de souvenirs* du comte de Hübner, on risque d'être découragé par des rencontres de ce genre : « Passé une partie de la matinée chez la comtesse de Turn. » — « Assisté au mariage de M^lle^ L... avec le prince P... » — « Mon chef de cuisine, Accard, est mort aujourd'hui ! »

Mais si l'on ne se contente pas de feuilleter, si l'on veut lire ce recueil de notes prises au jour le jour, à peine retouchées depuis, on s'aperçoit bientôt que le ministre d'Autriche à Paris pendant les premières années du second Empire (1851-1859) fut tout autre chose qu'un diplomate à idées un peu courtes, à théories invariables, formé à la seule école de Metternich. L'observation lui révèle chaque jour, dans cette cour un peu composite à laquelle il se montre, en somme, fort indulgent, de nouveaux sujets de réflexion, des occasions de modifier quelques-unes de ses idées. Loin qu'il arrive en France avec le moindre parti-pris, il professe pour notre pays qu'il voudrait placer du côté de l'Autriche, une sympathie évidente. Sans doute, la fusillade du 2 décembre sur les boulevards, « sans raison apparente », lui a souverainement déplu. Mais il ne se prononce pas de prime abord contre le prince aux allures d' « aventurier » qui vient de s'installer sur le trône de son oncle « avec son sac de voyage tout plein de projets élaborés pendant de longues années de prison ou d'exil... ». Non ! Napoléon III lui apparaît comme l'instrument de la Providence : « l'homme de Dieu ou l'homme de l'esprit malin » ?

Digitized by Google

Il ne sait pas encore. Ceux qui arrivent au pouvoir ne sont jamais totalement dépourvus d'instincts conservateurs. On pourra peut-être contenir quelque temps ce « carbonaro » chez qui les traditions impériales font contrepoids aux inspirations révolutionnaires. Le comte Hübner essaie donc loyalement de résister au mauvais vouloir de son chef hiérarchique, le comte de Buol, pour le nouvel empereur. Il veut que les grandes puissances : la Russie, la Prusse, surtout l'Autriche, en acceptant franchement de reconnaître Napoléon III, le « ramènent doucement au bercail ». — « Il faut le dégager de son passé, ajoute-t-il, et, comme c'est un homme intelligent, on parviendra à le ramener à la vérité. » Au reste, le comte de Hübner ne se contente pas de faciliter, par ses démarches, l'avènement de Napoléon III au point de vue diplomatique, devant les cours étrangères. Il en revient toujours à son idée d'enrayer une fois de plus la Révolution en créant une France conservatrice ; et « comme la France en guerre avec l'Autriche est une puissance révolutionnaire », il s'efforce de nouer entre ces deux pays, aux dépens de la Russie et malgré les défiances de la Prusse, une alliance de raison où l'on admettra aussi l'Angleterre (ce qui fut fait par la Convention de décembre 1854, établie sur la base du *statu quo* territorial en Italie).

La suite des *Souvenirs* de Hübner n'est plus alors que l'histoire du lent avortement, puis du brusque et pitoyable échec de ces premières tentatives de rapprochement. Pendant les séances du Congrès de Paris (1856), il avait vu poindre le danger. Une défiance instinctive s'était éveillée en lui contre ce Cavour qui « s'évertuait à paraître modeste » dans une réunion de diplomates où il ne s'était fait admettre que par contrebande, et qui, sitôt sorti du Congrès, s'en allait conspirer avec le prince Napoléon. Une manœuvre de l'Angleterre qui fit inscrire comme vœu, dans une des séances du Congrès, la sécularisation du gouvernement pontifical, avait paru significative au comte de Hübner. Que pensait Napoléon de la question italienne, à ce moment précis ? Il importait à l'ambassadeur d'Autriche



Digitized by Google

de le savoir. Et, dès le mois de mai 1856, il le sut. Cette fois du moins, ses alarmes ne semblaient pas justifiées. L'Empereur, dans un entretien qui eut lieu à Saint-Cloud, lui avait déclaré ses sentiments de reconnaissance pour les services rendus en Crimée par la Sardaigne, mais, tout en ayant « horriblement peur » d'être entraîné par le courant, Napoléon III avait ajouté qu'il n'irait pas plus loin. — « Voulez-vous opérer en Italie des changements territoriaux? demandait Hübner. — En aucune façon. — Eh! bien, pourquoi ne nous entendrions-nous pas? — C'est ce que je me dis, assurait l'Empereur, l'Autriche et moi nous sommes si près de nous entendre! »

Belles illusions qu'on voit se dissiper, dans le journal même de Hübner, à partir de 1857, date où s'ouvre le second volume. La mauvaise humeur de Napoléon III contre l'Autriche remonte au règlement de l'affaire de délimitation en Bessarabie (question de Bolgrad). Quand le cabinet anglais s'éleva contre la solution de Napoléon III qui aurait consisté à rendre les bouches du Danube à la Russie, l'Autriche, dirigée en cela par l'inhabile comte de Buol, fit chorus avec l'Angleterre, au lieu d'offrir sa médiation à sa nouvelle alliée, la France. Les résultats de ce manque de tact se firent sentir toute l'année qui suivit. Tandis que l'Angleterre faisait sa paix avec Napoléon, celui-ci gardait un silence inquiétant vis-à-vis de l'Autriche et de son ambassadeur. « Il ne m'a jamais adressé la parole, déclare Hübner, car il n'est pas assez maître de lui, ni assez habitué au trône pour savoir qu'il est indigne d'un prince de bouder. » — En 1858, l'Empereur, qui vient d'échapper à l'attentat de la rue Le Peletier (14 janvier), médite avec inquiétude cette phrase d'une lettre d'Orsini : « Que Votre Majesté se rappelle que, tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe *et celle de Votre Majesté* ne seront qu'une chimère. » — L'Autriche perd chaque jour du terrain. Un discours de Cavour donne clairement à entendre que Napoléon III est l'allié secret du parti révolutionnaire, en attendant d'en être l'allié apparent. Interrogé par Hübner sur ce discours et prié

Digitized by Google

de le désavouer, l'Empereur ne trouve que cette réponse : « Non, non, je ne le puis pas, je ne puis pas m'excuser, il n'y a pas de quoi. » Aussi, vers la fin de l'année, les attaques de la presse française contre l'Autriche s'étant multipliées, les bruits de guerre prochaine prennent de la consistance. — On sait par quelles paroles Napoléon III accueillit Hübner le 1er janvier 1859, à la réception du corps diplomatique. Les événements se précipitèrent dès lors. La guerre d'Italie, appelée par la sentimentalité imprévoyante de l'Empereur pour assurer le triomphe du principe des nationalités, voulue du prince Napoléon, de la cour, du parti militaire, des démocrates français gagnés à l'idéologie de Cavour et de Mazzini, est devenue inévitable. Buol refuse maladroitement de s'associer au Congrès de cinq grandes puissances, proposé par la Russie, « afin de prendre en considération l'état tendu des relations entre l'Autriche et la France, et de détourner les dangers d'une conflagration générale ». A l'heure où la guerre va éclater, l'Angleterre souhaiterait qu'on délibérât à Londres sur le désarmement : Buol somme plus maladroitement encore la Sardaigne de ne pas participer à ce Congrès, ce qui « nous fait passer aux yeux du public pour être les agresseurs », constate Hübner. Le 3 mai, l'ambassadeur d'Autriche, au lendemain même des fiançailles de sa fille, est obligé de demander ses passeports. Le 4, il quitte la France. « Tout le monde me salue respectueusement et avec une expression de tristesse ; j'aperçois des femmes qui pleurent. C'est qu'on n'a pas oublié les larmes et le sang que la guerre de Crimée a fait verser, et l'on se demande, sans y rien comprendre, pour quelle raison la France a cherché querelle à l'Autriche. »

XVI. — Le troisième volume de M. Germain Bapst sur le maréchal Canrobert nous offre à plusieurs reprises le spectacle du désordre, de l'indécision et de l'incohérence qui caractérisèrent, du côté de la France, la préparation diplomatique et militaire de la guerre d'Italie. En tête du IVe chapitre on lit ce résumé suggestif : L'Empereur pense

Digitized by Google

à la guerre, mais ne s'y prépare point et se trouve pris à l'improviste quand elle éclate.

C'est la pure vérité, telle qu'elle ressort des récits de vieillesse de Canrobert. Entre l'alliance autrichienne préconisée par Drouyn de Lhuys et l'alliance piémontaise, Napoléon III avait depuis longtemps fixé son choix. Mais il hésita longtemps avant de le déclarer. Même après l'apostrophe du 1er janvier 1859 à l'ambassadeur d'Autriche, il ne donne aucune instruction aux généraux qui ne savent encore si l'on partira ou si l'on ne partira pas pour la campagne mystérieuse dont tout le monde parle, mais dont le ministre de la guerre lui-même ne veut rien savoir à certains jours. Aussi l'armée qu'on organise au pied des Alpes ressemble à une cohue : dans le corps que va diriger Canrobert, on manque de tout. On manque même de plan de campagne, et ce n'est pas un des moindres services qu'ait rendus Canrobert à l'armée sarde, lorsqu'il fut envoyé à Turin pour s'entendre avec l'état-major de Victor-Emmanuel, que d'avoir déconseillé la défense du passage de la Dora en montrant l'impossibilité de se maintenir sur une ligne si étendue. Grâce à lui, et au risque de mécontenter l'Empereur, on se contenta, pour sauver Turin, de menacer les Autrichiens d'une attaque de flanc. Arrivé sur les lieux, l'Empereur lui-même, à court d'informations, sera obligé de multiplier aussi les ordres et les contre-ordres, au grand mécontentement de sès alliés, jusqu'au jour où il exécutera enfin le plan de campagne indiqué par le vieux Jomini.

Deux tableaux de batailles, Magenta et Solférino, occupent une grande partie du volume ; le lecteur ne s'en plaindra pas. Encore sous l'impulsion des confidences du vieux maréchal, M. Bapst conte avec entrain et couleur, coupant d'anecdotes pittoresques les descriptions techniques auxquelles l'oblige son rôle d'historien militaire. Jamais il ne perd de vue son héros, et il montre admirablement comment, à Magenta, Canrobert eut le mérite de discerner la clef de la position et de concentrer sur Ponte-Vecchio l'effort de son artillerie et de ses colonnes d'atta-

Digitized by Google

que; comment, à Solférino, il enfreignit une fois de plus les ordres de l'Empereur pour se porter très opportunément au secours du général Niel et sauver ainsi la situation. Dans l'ignorance des vrais mobiles de Canrobert et de ce qui s'était passé, Niel avait d'abord accusé son camarade de ne l'avoir que mollement et tardivement aidé. Ce reproche fut très sensible au maréchal, mais l'apaisement se fit plus tard dans son âme, et une réconciliation eut lieu entre les deux frères d'armes. « J'ai vu mieux que personne, disait-il, ce que Niel a fait lors de son ministère... Je sais les responsabilités effroyables qu'il n'a pas hésité à prendre pour assurer au pays les moyens de défense que le Corps législatif refusait. C'est le désespoir de sentir qu'il ne pouvait pas préserver notre pays d'un désastre certain qui l'a tué. »

Comme épisodes détachés du livre de M. Bapst, signalons spécialement, avec le pittoresque récit de l'entrée triomphale de nos troupes à Milan, les pages où sont analysés les divers sentiments de l'Empereur pendant la campagne : d'abord au soir de Magenta, quand, la victoire déjà gagnée, il demeure morne et abattu, encore sous l'appréhension d'une défaite; puis, à Melegnano, où il est soudain pris de colère et de pitié, après le sacrifice inutile de vies humaines dont Baraguay d'Hilliers porte la responsabilité devant l'histoire, etc... Ces pages nous renseignent une fois de plus sur la mobilité de caractère de Napoléon III et sur la bonté très réelle de son cœur.

XVII. — M. de Marcère inaugure une sorte d'histoire de la troisième République dont il publie le premier volume : *Gouvernement de M. Thiers*. On y chercherait en vain des pièces inédites, des documents rares ou précieux. Le livre est fait tout au contraire de souvenirs personnels, d'impressions vécues et transcrites d'après des notes prises au cours des événements, de comparaisons ou de réflexions provoquées par la crise que nous traversons. A plusieurs reprises, M. de Marcère laisse entendre que c'est la poli-

Digitized by Google

tique des partis, même celle de *son* parti, qui a vicié l'œuvre de pacification entreprise par l'Assemblée nationale. « Je ne m'épargne pas moi-même, dit-il ; je voudrais en donnant cet exemple, incliner les cœurs au pardon mutuel pour les fautes commises dans le passé. » M. de Marcère s'accuse en particulier de n'avoir pas compris à temps les desseins de la politique jacobine, d'abord soigneusement cachée, puis cheminant sournoisement, empruntant pour réussir tous les masques, et enfin triomphante. Il raconte parfois à ce propos des faits significatifs, comme cette soirée à la *République française*, où MM. Challemel-Lacour, Gambetta, Spuller, Allain-Targé attendent les nouvelles de l'élection Ranc. Quand une dépêche annonce le succès définitif du candidat, Spuller, que la grâce de l'esprit nouveau n'avait pas encore touché, pousse un soupir de soulagement : « Enfin! nous pourrons nous passer des modérés... » Et tous les assistants de se féliciter. Comme l'un d'entre eux se taisait pourtant, Gambetta interroge : « Vous n'avez pas l'air satisfait? — Je n'ai rien contre M. Ranc, réplique l'interlocuteur (que M. de Marcère ne nomme pas), mais je trouve que *vous vous démasquez trop tôt.* »

Tout le reste du livre est un hommage rendu à M. Thiers, à sa personne, à ses idées, à son rôle de libérateur du territoire, à sa conduite politique : sur plus d'un point, c'est en même temps une confirmation des papiers que M^lle^ Dosne a naguère rendus publics. — On trouvera encore dans les souvenirs de M. de Marcère un pittoresque tableau des premières séances de l'Assemblée à Bordeaux, une explication assez lucide des intrigues qui se nouèrent à Versailles entre le chef du pouvoir exécutif et les diverses fractions de la majorité, un récit probablement tout nouveau de la démission de Jules Grévy comme président de l'Assemblée, puis de celle de Thiers au 24 mai. (M. Thiers accusait ensuite Mac-Mahon d'avoir trempé dans la conspiration antirépublicaine de la droite pour le remplacer au pouvoir. M. de Marcère ne pousse pas son admiration pour

Digitized by Google

Thiers jusqu'à épouser ses antipathies et ses rancunes ; il tient pour la loyauté de Mac-Mahon au cours de la campagne qui le porta à la présidence.)

XVIII. — Avec MM. du Boucheron, Marquis, Térisse, Monnot, Plant pour collaborateurs, le lieutenant de vaisseau Hourst, le « premier homme qui ait descendu le cours du Niger, de Tombouctou à l'Océan », a recommencé en Asie, sur le Yang-Tse-Kiang aux rapides meurtriers, ses prouesses d'Afrique. C'est sur une canonnière très imparfaite, l'*Obry*, sa « boîte à savon », qu'il a entrepris de triompher du grand fleuve chinois et de le remonter jusqu'à son cours supérieur, non le premier, cette fois, mais « plus heureusement et plus loin qu'on n'avait fait avant lui ».

Comme il a pris soin de noter lui-même les résultats de cette seconde mission, qui eut Beau, Pothier, Marchand pour parrains, nous ne saurions mieux faire que de citer son propre résumé : « Nous avons conduit dans le haut Yang-Tse deux bâtiments à vapeur, alors que les Allemands échouaient et que les Anglais pouvaient déjà se croire au Se-Tchouen un monopole. (Lire ici le passage du Ié-Tan, un des plus redoutables rapides du Yang-Tse ; Jules Lemaître, dans la préface qu'il a mise au livre de Hourst, apprécie ainsi cet épisode : c'est du Jules Verne qui serait vrai.) Nous nous sommes établis à Tchong-King et à Sui-fou, dans des conditions meilleures que personne, et nos établissements à terre consacrent pour nous le droit de réclamer notre part, le moment venu, des richesses existant en cette province de la Chine. Nous sommes remontés plus haut que quiconque dans le bief navigable et nous fîmes flotter le pavillon français plus loin qu'aucun autre. Nous avons levé les cartes du Yang-Tse et de ses affluents (donc perfectionné la carte partielle du P. Chevalier, directeur de l'observatoire situé près de Shang-Haï). Enfin nous avons contribué à étouffer dans l'œuf un soulèvement qui pouvait engendrer des massacres et avait déjà causé une nouvelle guerre. (Le chapitre sur les exploits des boxeurs

Digitized by Google

au Se-Tchouen et sur les relations de Hourst avec le vice-roi, à cette occasion, est, en effet, l'un des plus curieux et des plus vivants de tout l'ouvrage.)

Jules Lemaître a eu raison de déclarer, au seuil du livre de Hourst et en rappelant ses états de service, que cet officier français est de ceux qui, littéralement, ont agrandi pour nous la face de la terre, et que son nom est lié à l'histoire même de la découverte et de la description de notre planète.

P. S. Presque au moment d'achever cette revue, nous avons encore reçu plusieurs volumes que nous voulions signaler dès aujourd'hui en quelques lignes, pour ne pas en différer trop longtemps ensuite l'analyse :

1° *Turcs et Grecs contre Bulgares en Macédoine* (in-8 de 57 pp. Plon, 1904). — Tableau de la situation lamentable des Bulgares appartenant aux vilayets de la Turquie d'Europe. Cet exposé qui relate les *dernières* « horreurs bulgares », est précédé d'une brève préface où M. Léger, de l'Institut, caractérise l'oppression qui pèse actuellement sur les Bulgares. « D'une part, dit-il, elle s'attaque à leur vie, à l'honneur de leurs femmes, à leurs biens : c'est l'oppression turque. D'autre part, elle s'attaque à leur langue, à leur école, à leur Eglise, à leur nationalité, c'est l'oppression hellénique. »

2° *Sous la couronne d'Angleterre*, par Firmin Roz (in-12 de IV-300 pp. Plon, 1904). — L'auteur cherche à expliquer comment les trois pays d'Irlande, d'Ecosse et de Galles, ont pu cesser d'être des Etats, tout en demeurant des nations. C'est surtout en Irlande qu'il a admiré la résistance de la nature et de l'esprit « aux rigueurs matérielles de l'histoire » : la longue tragédie qui s'y est déroulée jusqu'à nos jours approche enfin de son dénouement qui sera peut-être : l'indépendance dans l'union. — M. Roz ne soutient pas de thèse : il se borne, en de fines notations, à rapprocher l'histoire et le récit de voyage, à utiliser l'observation et la réflexion, à mêler la psychologie et le pittoresque. Son livre est, en somme, très agréable et très distingué.

3° *Journal de l'Expédition d'Egypte*, de Jean-Pierre Doguereau, introduction et notes de C. de la Jonquière (in-8 de 430 pp. Perrin, 1904). — Très utile, mais un peu spéciale publication de la Section historique de l'Etat-Major, qui a été annotée par l'auteur du beau travail sur *l'Expédition d'Egypte*, dont quatre volumes ont déjà paru chez Lavauzelle. Quant à Jean-Pierre Doguereau, l'auteur du Journal, il avait été attaché avec son frère à la personne de Dommartin qui commandait l'artillerie de l'armée d'Orient. En octo-

Digitized by Google

bre 1799, il se vit séparé de son frère blessé à Saint-Jean-d'Acre, et continua de servir sous Kléber et Menou, jusqu'à l'évacuation définitive du pays. Le témoignage de Doguereau a donc son importance, puisqu'il fut en relations continuelles avec l'état-major général. Il a eu des événements une vision exacte et directe, sauf peut-être sur ce qui concerne la Haute-Egypte. — A la table des matières, il eût été bon d'ajouter une table des noms propres.

4° JOLLICLERC, volontaire aux armées de la Révolution, *Ses Lettres* (1793-1796), publiées par Etienne JOLLICLERC, introd. de M. FUNCK-BRENTANO (in-12 de 256 pp. Perrin, 1904). — Sur son sac qui lui sert de table, Jolliclerc écrit simplement et rondement à sa mère, restée au village ; et ses lettres nous renseignent à distance, mieux que ne le feraient de gros livres, sur « l'état d'âme » des volontaires de 1791, bien différents, on le sait, par l'ardeur patriotique, de ceux de 1792 et de 1793, lesquels avaient été soumis à la réquisition et attirés par l'appât de la solde. Jolliclerc est philosophe et républicain sans être sectaire. Il déclame contre les rois et les *scélérats* de prêtres, ce qui ne l'empêche pas de porter un scapulaire, d'envoyer ses souvenirs au curé de sa paroisse, l'abbé Cordier, de se réjouir plus tard, après la paix thermidorienne, de pouvoir célébrer dans une église la fête de Pâques. Son Credo se rapproche assez de celui de Béranger, et volontiers il eût dit pour son compte : « Le verre en main, je me confie au Dieu des bonnes gens. » — L'excellente introduction de M. Funck-Brentano n'a qu'un tort, c'est de dispenser, pour ainsi dire, le lecteur, d'approfondir la correspondance de Jolliclerc dont elle a extrait le meilleur.

5° *Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig* (1755-1820), par J. WIRTH (in-8 de XI-526 pp. Perrin, 1901). — Tous les maréchaux de l'Empire ont laissé des mémoires ou ont eu leur historien, sauf Lefebvre. M. Wirth comble donc une lacune en nous faisant mieux connaître, à l'aide de documents inexploités ou inédits, le soldat et surtout l'*homme* que fut le duc de Dantzig. De tous les parvenus de cette époque, nul, dit-il, n'usa plus libéralement de sa fortune et de son influence. — M. Wirth détruit en passant la légende qui faisait du maréchal un homme sans instruction, et de la maréchale une femme sans éducation. Elle eut, paraît-il, la plus heureuse influence sur son mari et sut tenir son rang ; ce sont les contemporains (sauf Talleyrand et la duchesse d'Abrantès) qui l'affirment, et leur témoignage doit prévaloir contre les inventions pittoresques des romanciers et des vaudevillistes qui ont créé le type de *Madame Sans-Gêne*, en abusant un peu des mots qu'on prêtait à la maréchale.

6° *Grandeur et décadence de Rome*, t. I, par G. FERRERO (in-12 de 426 pp. Plon, 1904). — Sous ce titre à la Montesquieu, voici le commencement d'une traduction qui comptera plusieurs volumes. Celui-

Digitized by Google

ci offre un résumé préliminaire de l'histoire de Rome jusqu'à la mort de Sylla, et n'entre dans le détail des événements qu'avec les débuts de Jules César dont la personnalité symbolise, aux yeux de Ferrero, le suprême effort de l'ambition latine. — On sait que Ferrero place la conquête de la Gaule au centre de l'histoire romaine : cette conquête qui donna à Rome pleine conscience de sa vitalité, de sa mission civilisatrice, fera l'objet de tout le second volume qui prendra ainsi du point de vue même où se place l'auteur, une grande importance.

Nous reparlerons des *Mémoires du duc de Choiseul* (Plon, 1904), et de *L'Allemagne française sous Napoléon Ier*, par G. Servières (Perrin, 1904), que nous nous bornons à annoncer aujourd'hui.

Abbé Claude Bouvier.

Digitized by Google

LES

# SONNETS DE SYLVESTRE

Digitized by Google

## LE BROUILLARD

Les monts se sont drapés d'un brouillard pâle et doux,
Et la vallée en deuil sommeille, ensevelie
Dans sa langueur muette et sa mélancolie.
Autour de la chênaie et de ses géants roux,

Des frênes au tronc svelte et des massifs de houx,
Une blanche vapeur s'étale et se replie.
Les soupirs de la terre affligée et pâlie
Appellent le soleil, son radieux époux.

Soudain le jour s'est fait, l'astre a paru. La brume
S'accroche aux pics lointains comme des flots d'écume;
Sourire passager, court et suprême adieu!

Le voile est retombé, pareil à ces mantilles
Qui couvrent chastement des fronts de jeunes filles
Penchés dans la pénombre auguste du saint lieu.

## LE MOUSQUET

Platine de vieux cuivre et long canon bronzé :
Le mousquet d'ordonnance est encore à la place
Où sous le crucifix, près des engins de chasse,
La main du bisaïeul naguères l'a posé;

Et les fils, regardant l'écu fleurdelisé
Qu'un antique burin marqua dans la culasse,
Songent que l'arme, au poing des anciens de leur race,
A miré force loups en maint ravin boisé,

Mais qu'un plus noble but tenta jadis sa balle,
Que sa voix résonnait plus joyeuse et plus mâle,
Quand, par les clairs matins, Dragons et Miquelets

Guettaient le Camisard embusqué sous les hêtres,
Ou quand les Bleus, parmi les rouvres de Jalès,
Etaient le fier gibier tiré par nos ancêtres.

Digitized by Google

## L'ÉTANG

L'aulne au sombre feuillage, abri cher au pêcheur,
Le tremble qui frémit au vent, les osiers grêles,
Les saules balançant des rameaux longs et frêles,
Versent leur paix ombreuse et leur douce fraîcheur

Sur l'étang solitaire où le martin-pêcheur
Avec des cris aigus passe en battant des ailes,
Où des chants de fauvette, un vol lourd de sarcelles
Se marient à la voix lointaine du faucheur.

Les ramures d'argent, les frondaisons lustrées
Tranchent sur le vert tendre et gai des plantes d'eau
Qui s'étoilent de fleurs roses, glauques, nacrées;

Et mille rayons d'or, perçant l'épais rideau
D'arbres et de buissons, emplissent d'étincelles
L'onde claire où s'ébat l'essaim des demoiselles.

## LES ORMEAUX

Devant la cathédrale et le château, les ormes
Que Sully, dit l'histoire, a plantés sur le cours,
S'alignent en dressant leurs fûts rugueux et courts
Et le panache vert de leurs rameaux difformes.

Ces vétérans sourient aux poudreux uniformes
Du bataillon qui passe au bruit de ses tambours ;
Le soir ils voient errer, témoins muets et sourds,
Des couples amoureux entre leurs troncs énormes.

Vous pourriez raconter, vénérables ormeaux,
La ville avec ses jours prospères et ses maux,
Sa chronique d'hier et ses drames antiques ;

Mais c'est assez pour vous, philosophes rustiques,
Patriarches sereins et vieillards indulgents,
D'offrir un abri calme et frais aux bonnes gens.

Digitized by Google

## LE PROMONTOIRE

Mollement inclinés vers la mer de Provence,
Les grands chaînons boisés s'allongent en caps bleus;
Le soleil qui descend embrase de ses feux
Le double promontoire et les sables de l'anse.

La forêt, chênes verts que le mistral balance,
Cytises, pins d'Alep aux feuillages soyeux,
Se penche sur le flot lent et mélodieux;
Ou c'est un cyprès noir qui dans l'azur s'élance.

Sous les myrtes en fleur et sous les romarins,
Vois-tu, parmi la combe, un chemin qui serpente?
Traverse le maquis, suis-le, gravis la pente,

Et là-haut, du sommet battu des vents marins,
Contemple au loin la mer éclatante et dorée
Et les Alpes que voile une brume azurée.

## LA SIESTE

Les pampres verdoyants miroitent au soleil
Avec des reflets d'or sur un fond d'émeraude.
Midi : des glèbes monte une haleine plus chaude;
Dans les treilles se joue un rayon plus vermeil.

Le bourdonnement clair d'une abeille en maraude
Berce le paysan dans son calme sommeil,
Sous les vignes en fleur qui brillent au soleil
Avec des reflets d'or sur un fond d'émeraude;

Et les vents embrasés, les sucs du champ pierreux
Font leur œuvre, envoyant comme un sang généreux
Au travers des rameaux le flot pur de la sève.

Mais debout! l'heure sonne, et le labeur du soir,
O vigneron, t'appelle et t'arrache du rêve
Où déjà tu voyais la grappe et le pressoir.

Digitized by Google

## LE NOYER

La clarté d'un ciel d'août, aveuglante et brutale,
Luit sur la glèbe aride et le gazon flétri.
Tout dort; seul le chant grêle et bref de la cigale
Vibre dans les osiers, près du ruisseau tari.

Sur les chaumes poudreux un grand noyer étale
Ses rameaux verdoyants, sombre et tranquille abri.
Alors que tout languit sous cette ardeur fatale,
Sa cime est toujours fraîche et ses fruits ont mûri;

Car plongeant par dessous les glèbes desséchées,
Ses racines vont boire en des veines cachées
D'où la sève nouvelle à son feuillage accourt.

Tel, quand les passions t'ont brûlé de leur flamme,
O croyant, tu renais en abreuvant ton âme
Aux flots profonds et purs de l'immortel amour.

## LES SAPINS

Entrons dans la forêt haute et silencieuse;
Regarde : les sapins couvrent d'un voile obscur
Les plateaux ondulés, et leur cime orgueilleuse
Sur la crête des monts découpe le ciel pur.

Où trouver pour le rêve un asile plus sûr?
Mais entends : des coups sourds, rumeur mystérieuse,
Ont profané soudain la paix religieuse
Qui règne au fond des bois et plane dans l'azur.

Est-ce la bise, ou bien le torrent? C'est la hache;
Dans la futaie en deuil elle accomplit sa tâche :
Vois sur le sol là-bas ces géants terrassés,

Et leurs frères près d'eux dont la tête s'incline :
Ils s'abattent, pleurant des larmes de résine
Qui coulent lentement sur leurs vieux troncs blessés.

Digitized by Google

## AU BALCON

Belle, à votre balcon vous demeurez songeuse :
Que vous disent le ciel et ce beau soir d'été,
Et les étoiles d'or, et la nuit radieuse
Où brille doucement leur tremblante clarté ?

Un rossignol, dans l'ombre élevant sa voix pure,
Jette à l'écho charmé de plaintives chansons;
Les taillis frémissants s'unissent au murmure
Des insectes joyeux tapis dans les buissons,

Et les vagues senteurs des bois et des prairies
Viennent languissamment bercer vos rêveries.
Vos yeux sont-ils fermés ? Votre cœur est-il sourd ?

Et le vent qui soupire à travers la vallée,
Et l'ombre, et le silence, et la nuit étoilée,
De quoi vous parlent-ils, s'ils ne parlent d'amour ?

## LES CERISES

Debout sur une branche, empressée au travail,
Suzon cueille en chantant les cerises vermeilles.
Les fruits jumeaux qu'elle a pendus à ses oreilles
Ont l'air de jalouser ses lèvres de corail.

Le soleil joue, ainsi qu'aux dessins d'un vitrail,
Dans les feuillages verts et les pampres des treilles.
Pour abriter son front qu'assaillent des abeilles,
Elle agite un rameau qui lui sert d'éventail.

Pâtres et laboureurs, qui vont à leur journée,
S'arrêtent en louant sa jambe bien tournée
Et ses bras nus, rougis par le frais du matin.

Plus d'un s'offre à l'aider, mais c'est nenni. Suzette
Riposte aux compliments sans cesser la cueillette,
Et le verger s'emplit de son rire argentin.

Digitized by Google

## AUX PENTES DU COYRON...

Comme un burg déserté des chefs et des soudards,
Aux pentes du Coyron les falaises brûlées,
Filles des vieux volcans, dressent de toutes parts
Leur masse colossale au-dessus des vallées.

Pourtant que d'ennemis ont battu leurs remparts,
Neige, pluie ou soleil, et torrents et gelées !
Tels les barons naguère et les clans montagnards
Se ruaient en criant sur les tours crénelées.

Pourpres des feux anciens, noires de vétusté,
Elles gardent toujours leur sombre majesté :
Çà et là, leur flanc montre une fraîche blessure ;

Mais le temps fait son œuvre, et la bonne nature,
De feuillages nouveaux parant leur nudité,
Accroche aux murs de lave un manteau de verdure.

## LA COMBE AUX NOYERS

Noyers au port royal, vous dont l'épais feuillage
Se baigne en la fraîcheur ombreuse des vallons,
Libres, calmes et seuls, vous régnez sans partage
Sur la bruyère en fleur et sur les seigles blonds.

Sous les rocs le torrent, gonflé par quelque orage,
Baise vos pieds rugueux, et votre frondaison
Est un dais pour le lit que l'herbe de rivage
Apprête au laboureur dans la chaude saison ;

Mais la hache vous guette en ce coin solitaire,
Et la combe perdra sa grâce et son mystère
Si l'homme d'un peu d'or veut grossir son avoir.

Rien ne vous sauvera, ni l'ombre où vont s'asseoir
Les bergers, ni vos noix à la saveur amère,
Ni votre huile qui coule en hiver du pressoir.



Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

**Les Apocryphes de l'Ancien Testament** par Tony ANDRÉ ; in-8, pp. 348, Florence, Paggi. — Paris, Fischbacher, 1903. Prix : **7** fr. **50**.

Faisons observer tout d'abord que, pour nous catholiques, le titre devrait être : les Livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament. L'auteur, qui est protestant, emploie le mot apocryphe au même sens que Luther et les protestants de toute nuance. Il nous explique d'ailleurs au chapitre II ce qu'il entend par livres apocryphes. « C'est un livre qui se lit dans la version grecque des Septante et en latin dans la Vulgate, mais ne se trouve pas dans le canon juif, abstraction faite de sa valeur intrinsèque. » Cette définition est inexacte, puisqu'il est des livres que l'auteur range parmi les apocryphes et que cependant n'ont connus ni les Septante, ni la Vulgate, tel que, par exemple, le 3e livre des Macchabées, ou d'autres qu'admettent les Septante, et qui ne sont pas dans la Vulgate, le 3e livre d'Esdras, la prière de Manassé.

Après les notions préliminaires : la littérature juive extra-biblique, qu'est-ce qu'un livre apocryphe ? livres canoniques et apocryphes, les manuscrits du texte grec, les éditions du texte grec, les anciennes versions, bibliographie, l'auteur étudie chaque livre en particulier. Il range les écrits sous trois chefs : livres historiques, I Macchabées, II Macchabées, III Macchabées, III Esdras ; écrits parénétiques, polémiques et édifiants : Judith, Tobie, les trois pages de Darius, les additions à Esther, à Daniel, la prière d'Azarias et le cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise, l'histoire de Suzanne, Bel et le dra-

Digitized by Google

gon, la prière de Manassé, Baruch, l'Epître de Jérémie ; la littérature gnomique : l'Ecclésiastique, la Sapience de Salomon.

Pour chacun de ces livres, M. André examine les questions suivantes : le titre, le contenu, l'historicité, la langue et le style, la caractéristique, les idées religieuses, la date, l'auteur, le texte, la canonicité, les éditions, etc. Aucune question se référant à chaque écrit en particulier n'est laissée de côté ; c'est aussi complet que possible. Ajoutons que tout ce qui concerne la partie scientifique de l'œuvre nous a paru exact ; les seules réserves qu'on aurait à faire porteraient sur l'historicité de quelques livres.

La bibliographie, fondée, il est vrai, en très grande partie, sur l'ouvrage de Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, t. III, est excessivement abondante, et rendra les plus grands services. Ce travail de M. André constitue une excellente introduction à l'étude des livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament et, sauf quelques réserves, nous pouvons la recommander à ceux qui ont à étudier ces écrits.

E. Jacquier.

**Le Christianisme.** Exposé apologétique. Première partie : *la Vérité de la Religion* par G. de Pascal. Fort volume in-8 écu, pp. 558. — Paris, P. Lethielleux, 1904. Prix : 5 fr.

« Je n'ai voulu ni faire un simple catéchisme à l'usage des enfants de dix à quinze ans, ni composer pour les prêtres une théologie approfondie », nous dit l'auteur dans son avant-propos.

« Je me suis proposé d'exposer à des esprits cultivés — jeunes gens, hommes d'étude et hommes du monde — deux choses trop souvent ignorées par ceux-là mêmes qui prétendent à une culture d'esprit raffinée : d'abord la vérité, c'est-à-dire l'excellence surhumaine et la divinité de la religion ; ensuite, les vérités, je veux dire le contenu dogmatique et moral de cette religion. »

M. de Pascal atteint parfaitement son but. Dans un langage coulant, souvent lyrique, il nous donne des notions très suffisantes, pour nous fidèles, sur la révélation, la vraie religion, l'Eglise et les fausses religions. La partie de l'ouvrage qui traite de l'Eglise est particulièrement complète. L'auteur nous fait un éloquent panégyrique de « l'épouse du Christ », de sa vie in-

Digitized by Google

comparable, de ses droits, de son autorité, basée sur l'infaillibilité et la primauté de Pierre.

Par contre, le chapitre sur les fausses religions est trop rapide; l'exposé de ces religions est absolument élémentaire.

Cet ouvrage, facile à lire, fera le plus grand bien à ceux auxquels il s'adresse, il les instruira et les fortifiera dans la foi. Il est cependant à regretter que M. de Pascal, pour faire œuvre de vulgarisation, se soit cru obligé d'apporter surtout des preuves de sentiment et non des preuves rationnelles à ses lecteurs. Son exposé doctrinal y aurait gagné en force logique.

G. B.

## PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

**La logique des sentiments**, par Th. Ribot. — In-8°, x-300 pages. Alcan, Paris. Prix : 3 fr. 75.

Ce livre, dit l'auteur dans sa préface, est une étude de psychologie. On connaît les rapports étroits qui unissent la logique et la psychologie. Toutes deux, en effet, étudient les facultés de connaître. Seulement l'une fait l'analyse de ces facultés, l'autre indique les règles qu'elles doivent suivre pour ne pas aboutir à l'erreur. « La logique formule des règles, la psychologie constate des phénomènes. L'une recherche comment nous pensons correctement, l'autre comment nous pensons ordinairement. » Le raisonnement, qui est le privilège de la partie la plus élevée de l'âme, ne se dégage pas complètement des facultés sensibles. L'imagination, l'association des idées, les instincts et les passions se mêlent aux opérations intellectuelles, quelquefois pour les aider dans la poursuite de la vérité, le plus souvent pour troubler et déconcerter leur marche. Tout n'est pas livré au hasard, dans ce domaine. Une certaine logique préside à l'évolution des phénomènes sensibles et qui, malgré les différences qui la séparent de la logique rationnelle, se réunissent dans un point commun, qui est le raisonnement. Il y a, dans l'une comme dans l'autre, une marque propre et caractéristique qui est une marche du connu à l'inconnu, ou bien, une opération médiate qui a pour terme une conclusion.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie le rôle de l'associa-

Digitized by Google

tion, les états affectifs de notre âme. Dans l'association, l'âme agit d'une manière spontanée et mécanique. Les idées s'appellent les unes les autres, les sentiments provoquent les sentiments. C'est comme une campagne ouverte où les grains de poussière poussés par les vents déchaînés, se précipitent sur les molécules voisines. Tant que cette faculté seule est en exercice, la logique n'intervient point d'une manière active. C'est à tort qu'on attribue à l'association une foule de faits qu'elle est incapable d'expliquer. Ainsi on parle d'affinités entre les sensations lumineuses et auditives, on parle sans cesse de la gamme des couleurs et des sons, la mélodie est comparée au dessin, ces affirmations sont inexactes. Il y a là un jugement, une affirmation à base inconsciente, un acte spontané de l'attention qui perçoit des rapports de ressemblance. C'est un jugement d'une nature spéciale ; il est affectif et a son fondement dans la sensibilité.

Les éléments de la logique des sentiments doivent donc être recherchés dans cette dernière faculté. L'objet du second chapitre est l'étude de ces éléments. Ils se ramènent à deux, les termes et les rapports. Ces mots ont pris, chez les psychologues modernes une acception qui contraste avec les théories en usage dans la logique d'autrefois. On les appelle jugements de valeur. Ils se composent de deux éléments, l'un représentatif, constant et invariable, l'autre émotionnel, qui varie avec les circonstances et les individus. Après les termes, viennent les rapports. Les concepts-valeurs, pour constituer un raisonnement, doivent s'agencer dans un certain ordre, déterminé par un principe fondamental qui règle leurs rapports. Ce point de départ est ou un désir ou une croyance.

Après avoir déterminé les éléments constitutifs de la logique des sentiments, l'auteur en étudie les différentes formes qu'il ramène à cinq types principaux de raisonnement : le raisonnement passionnel, le raisonnement inconscient, le raisonnement imaginatif, le raisonnement justificatif, et, enfin, le raisonnement mixte ou composé.

Cette partie de l'ouvrage pourrait soulever des objections graves et nombreuses, si on se plaçait à un point de vue trop restreint. Il semble qu'il n'y a rien de plus opposé que la passion et l'imagination au raisonnement qui est un acte de la raison supérieure. Parler de raisonnement passionnel et imaginatif, n'est-ce point un abus de langage ? et la principale source de nos erreurs n'est-elle pas dans cette partie inférieure de l'âme ?

Digitized by Google

Ces objections tombent d'elles-mêmes si l'on distingue les deux logiques, la logique rationnelle et la logique affective. Elles se ressemblent par le mécanisme. Il y a dans toutes les deux une tendance à rechercher et à saisir la vérité, l'adaptation de jugements à une conclusion préjugée. Ces deux logiques ne sont pas ennemies l'une de l'autre. Toutes les deux rendent à l'homme de vrais services, et lui sont même nécessaires. « La tendance à rechercher et à saisir la vérité, dit l'auteur avec beaucoup de raison, est une des qualités les plus avantageuses qui ait été dévolue à l'homme. La connaissance intellectuelle, strictement confinée, pendant des siècles, à la pratique, s'est risquée peu à peu dans la spéculation pure. Mais la recherche désintéressée, parce qu'elle est un luxe, est inconnue des premières civilisations. La logique affective, bien plus matérielle et égoïste, malgré les apparences, ne s'affranchit pas des nécessités humaines. Les deux logiques sont donc l'une et l'autre un instrument de nos besoins (1). »

Ph. GONNET.

Collection « **Science et Religion** ». In-12. Bloud, Paris. **0** fr. **60.**

M. Frantz Funck-Brentano, l'éminent auteur des *Légendes et archives de la Bastille*, du *Drame des poisons*, du *Collier de la Reine* et de la *Mort de la Reine*, n'a pas cru déroger en publiant dans cette blibliothèque populaire trois *Etudes* qui se suivent et se complètent mutuellement, et où l'on trouve le résumé des cours qu'il fut appelé à faire en 1899 au Collège de France, dans la chaire de l'histoire des législations comparées.

La première brochure, *La Famille fait l'Etat, Etude sur la formation de la Société antique et de la Société moderne*, un volume in-12 de 64 pages, montre que la civilisation grecque, la civilisation romaine et la civilisation française sont toutes trois, avec leurs formes sociales, sorties de l'organisation de la famille. Ce n'est pas une étude théorique, faite d'idées abstraites ; c'est une analyse qui s'appuie sur des faits et des textes précis et sur les conclusions où ont abouti les historiens plus autorisés, particulièrement Savigny, Le Play, Fustel de Coulanges, et M. Jacques Flach. — Dans l'antiquité, la famille a non seulement produit les formes sociales, mais la religion même, le vé-

(1) P. 192-193.

Digitized by Google

ritable culte des Grecs et des Romains ayant été le culte du foyer. — Dans la société française, au contraire, le développement s'est fait sous l'influence d'une religion révélée, le Christianisme : les formes données par la famille à l'Etat ont été moins précises ; elles n'en ont pas été moins importantes. Enfin, conservées dans la famille même, par les liens naturels qui en unissent les différents membres, les traditions familiales se sont, avec le temps, peu à peu affaiblies, puis effacées dans la constitution sociale et progressivement remplacées par les rouages administratifs. Le mouvement a été le même dans la société grecque, dans la société romaine et dans la société française.

La seconde brochure, *Grandeur et Décadence des aristocraties*, un volume in-12 de 64 pages, nous apprend comment la société antique s'est formée sous l'action d'une aristocratie patronale, directement issue de l'autorité du chef de la famille. Cette aristocratie s'est déclassée et a été remplacée par une aristocratie foncière; celle-ci s'est déclassée à son tour et a été remplacée par une aristocratie d'argent. — C'est contre cette dernière qu'a lutté le Christianisme, qui a été un grand mouvement populaire. La même formation et la même évolution se retrouvent dans l'histoire de la société française. Aujourd'hui nous sommes dominés par l'aristocratie d'argent. Contre elle lutte le Socialisme. — M. Funck-Brentano montre la différence entre le Christianisme et le Socialisme, dont les principes économiques paraissent les mêmes, mais dont l'esprit est tout autre : le Christianisme s'étant montré vis-à-vis de la richesse plein de renoncement, et produisant par là même une action d'apaisement et de concorde ; le Socialisme étant au contraire animé vis-à-vis de la richesse d'un esprit de conquête et portant par là même en lui des germes de guerre civile.

La troisième brochure, *Grandeur et Décadence des classes moyennes*, un volume in-12 de 64 pages, fait suite à la précédente et complète le tableau d'ensemble présenté dans *La Famille fait l'Etat*.

« Classes moyennes » est l'expression scientifique pour désigner la bourgeoisie. Quand arrive l'époque où domine l'aristocratie d'argent, celle-ci est composée par une partie de la bourgeoisie. L'expression *Classes moyennes* donne donc plus de netteté et de précision.

L'étude de M. Frantz Funck-Brentano sur les *Classes moyennes* est le développement et la confirmation, d'après les

Digitized by Google

faits de l'histoire, de cette pensée d'un économiste moderne : « C'est avec les classes moyennes que les civilisations se forment et avec elles qu'elles disparaissent : les classes moyennes ont à la fois l'esprit de soumission et de discipline, les habitudes de travail des classes inférieures, et l'esprit d'initiative, la liberté d'action des aristocraties. » L'auteur montre les rapports étroits entre les conditions économiques qui les régissent et sont nécessaires à leur prospérité, et les principes du Christianisme. Il arrive à cette conclusion qui paraîtrait au premier abord paradoxale : la loi de circulation des valeurs, base de toute économie politique, et la morale enseignée par le Christ : « Aimez-vous les uns les autres », reposent sur des fondements identiques. M. Le Play ne parle pas autrement.

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

**Talleyrand, évêque d'Autun**, d'après des documents inédits, par Bernard DE LACOMBE. Paris, 1904. Perrin. **3 fr. 50.**

L'auteur a mis à profit les quatorze volumes de documents réunis par Mgr Dupanloup : lettres particulières, journaux, copies de dépêches, brochures concernant les diverses périodes de la vie si tourmentée du personnage tristement illustre dont il reçut, au lit de mort, la confession et la rétractation. On avait oublié l'évêque d'Autun sous l'ambassadeur, sous le plénipotentiaire, sous le ministre des affaires étrangères, sous le vice-grand-électeur ou sous le grand-chambellan de Bonaparte et des Bourbons. On se demandait même si Talleyrand avait été réellement ordonné. M. Bernard de Lacombe s'est proposé de mettre en lumière le mystère de la carrière sacerdotale de Talleyrand. En remontant aux origines, il a pu établir comment il était devenu séminariste, prêtre, évêque, et comment « s'était formé en lui le politique qui a eu, dans les événements de plus d'un demi-siècle, une part si retentissante ». M. de Lacombe a mis à contribution toutes les sources d'information, les mémoires et journaux de l'époque, les procès-verbaux des assemblées du clergé et de l'Assemblée nationale, tous les documents réunis à la bibliothèque nationale, aux archives nationales, aux archives de Reims, à Autun, à la bibliothèque du grand

Digitized by Google

séminaire de Saint-Sulpice. Il est maintenant hors de doute que Talleyrand, dit abbé de Périgord, fut bien réellement ordonné prêtre et sacré évêque. Hélas ! si la consécration épiscopale le rattache au corps apostolique, il ne peut revendiquer que la succession de Judas : il trahit l'Eglise, il trahit ses maîtres qu'il servit pour son intérêt personnel : ce fut un mauvais prêtre et un mauvais citoyen. Sa seule excuse est d'être entré dans les ordres sans vocation ; parce qu'il était porteur d'un pied bot et ne pouvait faire un soldat, ses parents décidèrent qu'il serait prêtre. En violant « le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur », ils préparèrent un fléau à l'Eglise. Elève du collège d'Harcourt, séminariste de Saint-Sulpice, sous-diacre, élève de Sorbonne, promoteur de l'assemblée générale du clergé de 1775, pourvu de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, il n'inspira jamais la confiance et l'estime ; à peine sorti du séminaire, il s'élança à la conquête du monde : intrigues, relations avec les philosophes et les débauchés, rien ne le rebute. Grâce à la protection de son oncle, Alexandre-Angélique de Talleyrand, archevêque duc de Reims, il fut élevé au diaconat par Mgr François-Joseph de La Rochefoucault, évêque de Beauvais, à l'archevêché de Reims, le 18 septembre 1779 et ordonné prêtre le 18 décembre 1779 par Mgr de Grimaldi, évêque de Noyon, encore dans la chapelle de l'archevêché de Reims. Talleyrand ne se crut pas fait prêtre pour rester prêtre ; il visa l'épiscopat et pour y parvenir travailla et réussit à se faire nommer agent général du clergé à l'assemblée de 1780, promoteur à l'assemblée de 1782, secrétaire à celle de 1785. L'activité de Talleyrand à cette heure de sa vie était prodigieuse : il se mit au courant de toutes les questions de finance, de politique, d'administration. Ce vicieux avait un bon sens impeccable, une perspicacité étonnante : il traça dans ses rapports et ses discours l'histoire anticipée de ce qui était inévitable et fut réalisé dans le mouvement révolutionnaire qui emportait la société vers des horizons nouveaux Talleyrand voulait être évêque d'un désir d'autant plus violent qu'il en était plus indigne. Une des femmes les plus brillantes de Paris, la comtesse de Brionne, faillit lui obtenir, en 1783, le chapeau de cardinal par l'entremise du roi de Suède, Gustave III. En souvenir des services qu'il avait rendus, comme agent général du clergé, l'archevêque de Narbonne l'avait désigné au roi pour un évêché. L'honnête et pieux Louis XVI ne pouvait se

Digitized by Google

décider à faire évêque un abbé dont la conduite était un défi permanent à la morale pourtant facile de ses contemporains, qui avait le goût des cercles mal famés et des maisons louches, qui passait des nuits entières au jeu, qui fréquentait les hommes les plus décriés pour leurs vices et leurs théories subversives et impies. Le père de Talleyrand, moribond alors, écrivit à Louis XVI sur les instances de son fils qu'il se portait garant du repentir de l'abbé de Périgord et de ses bonnes résolutions, qu'il implorait comme une grâce suprême l'oubli des faiblesses passées et pour l'avenir un évêché. Le roi, croyant à la sincérité de l'astucieux mondain, accorda l'évêché d'Autun, le 2 novembre 1788, deux jours avant la mort du comte de Telleyrand-Périgord. Les bulles furent expédiées de Rome le 15 décembre 1788. Le sacre eut lieu le 16 janvier 1789, à quelques lieues de Paris, à Issy, dans la solitude de Saint-Sulpice. Le prélat consécrateur était l'évêque comte de Noyon, M. de Grimaldi, des princes de Monaco; les assistants, M. de Nicolaï, évêque de Béziers, et M. de Chaumont de la Galaisière, évêque de Saint-Dié.

Il reçut le *pallium* des mains de Mgr de Juigné, archevêque de Paris. Talleyrand avait vu dans l'épiscopat une étape ardemment désirable, puisqu'il se trouvait incorporé dans l'Eglise, pour arriver aussi haut que Fleury, Mazarin, Richelieu.

L'auteur nous révèle l'histoire peu connue de l'administration épiscopale de cet étrange prélat, qui fut obligé de donner sa démission d'évêque de Saône-et-Loire dans les premiers jours de 1791. Ces deux ans, pour lui comme pour la France, avaient été un siècle! « L'évêque qui cloche », « le diable boiteux » fut censuré par Rome quand il eut mis le comble à ses fautes par la spoliation des biens de l'Eglise et le serment prêté à la constitution civile du clergé. Il avait célébré la ridicule et sacrilège messe de la Fédération au Champ de Mars; il voulut assurer la perpétuité de l'Eglise schismatique nouvelle en sacrant des évêques. Le 24 février 1791, Talleyrand, que la réprobation de son clergé autunois avait forcé de démissionner, sacra évêques les abbés Expilly du Finistère, Marolles de l'Aisne dans l'église des Prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, avec l'assistance de Dubourg-Mirondot et de Gobel, évêques *in partibus* de Babylone et de Lydda. Le 24 mars, il intronisa sur le siège de saint Denis le pauvre Gobel à qui le ciel fit la

Digitized by Google

double grâce de se repentir dans sa prison et de mourir sur l'échafaud. Pie VI adjure le prévaricateur de suivre l'exemple de Thomas Becket et non celui de Thomas Cranmer qui, par ses apostasies consomma le schisme de l'Angleterre et n'en recueillit que le mépris universel.

Talleyrand n'avait pas l'étoffe d'un Thomas Becket. L'excommunication ne lui ouvrit pas les yeux. Il se déclara incompris. A l'entendre, il avait fait l'église constitutionnelle bien moins contre le catholicisme que contre le protestantisme ; le protestantisme aurait toujours été son horreur et son effroi ; c'était, disait-il « l'ennemi de l'unité » ; partout où le libre examen régnait, la société morale était en dissolution, le système devait faciliter, dit-on, la soumission de l'Eglise constitutionnelle à l'Eglise romaine, et comme son évanouissement dans son sein. Il est possible que ce dessein de préserver la France du protestantisme ne soit qu'une excuse après coup pour répondre aux reproches de l'opinion publique ou de sa conscience.

M. de Lacombe nous apprend encore que Talleyrand voulut prendre la succession du grand Mirabeau dans le sauvetage de la monarchie par la révolution. Il s'efforça de protéger les prêtres qui avaient refusé le serment en invoquant la liberté que la déclaration des droits de l'honneur accorde à tous les citoyens. La conscience humaine est un peu soulagée en constatant que chez cet homme pervers il y eut des mouvements de bonté. Il refusa l'archevêché de Paris, résista à la tentation d'être le Cranmer de la révolution. Il garda ses sentiments d'estime aux Prêtres de Saint-Sulpice. S'il déserta l'Eglise et la trahit, il ne la haït jamais et ce fut peut-être avec la satisfaction de réparer le mal qu'il lui avait fait qu'il s'appliqua à négocier le concordat. Dans son rapport sur l'instruction publique (10, 11 et 19 septembre 1791), dont s'inspirera le premier consul pour créer l'université, il fait entrer des cours sur la révélation divine, sur la morale évangélique, « le plus beau présent que la divinité ait fait aux hommes ». Le livre de M. de Lacombe a tout l'intérêt de l'inédit dans les chapitres consacrés au séjour d'un mois que fit Talleyrand en deux ans dans son évêché d'Autun. Il s'y montra bon évêque afin d'être bon candidat. Elu le 2 avril 1789 député du clergé, il quitta la ville d'Autun le 12 avril le jour même de Pâques, sans avoir présidé aux offices de la fête, et à la veille d'une retraite ecclésiastique. Il n'y revint jamais comme évêque. Il traversa son ancienne ville épiscopale en 1802, en se

Digitized by Google

rendant à Lyon. L'essieu de sa voiture se brisa aux portes d'Autun, dont les habitants ne firent pas un accueil triomphal au ministre du premier consul, au négociateur du concordat, qui, dans leur souvenir était l'apostat qui avait déshonoré l'évêché d'Autun. La population se rappelait au contraire avec une réelle fierté la noble attitude des chanoines, des grands vicaires et des prêtres sur lesquels l'évêque député avait laissé peser le poids de l'administration diocésaine au milieu de la tourmente révolutionnaire. Formé à l'école du grave M. de Marbœuf, le clergé autunois ne se laissa pas éblouir par les nouveautés du jour ni séduire par les discours merveilleux de leur brillant évêque. En conservant tout le respect dû à sa dignité, ils combattirent pied à pied, toutes les erreurs doctrinales de leur chef. Ses protestations énergiques contre la conduite de Talleyrand et sa fidélité à l'Eglise en des temps où cette fidélité conduisait au martyre lui a mérité la récompense d'avoir le cardinal Perraud pour faire oublier le triste abbé de Périgord. Le livre que nous analysons aura la fortune des études sérieuses où le charme du style le dispute à la richesse et à la nouveauté des documents. E. V.

## PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

**L'Italie des Romantiques**, par Urbain MENGIN, docteur ès lettres (2 vol. in-8°, 394 pp. — Paris, Plon-Nourrit). Prix : **7 fr. 50**.

Il y a une vertu merveilleuse dans certains assemblages de mots. Celui-ci : l'Italie des Romantiques, donne presque aussitôt l'idée d'un beau livre. C'est un titre dangereux par l'attente qu'il éveille. A peine le lecteur l'a-t-il vu, qu'il court à la table des matières. Et ces noms rencontrés : Chateaubriand, M^me^ de Staël, Lamartine, Byron, Shelley, Keats, Musset, en même temps qu'ils avivent sa curiosité, déjà lui suggèrent une question : pourquoi ceux-là seulement? Pourquoi G. Sand, pourquoi Gautier sont-ils exclus de cette liste? Gautier surtout, qui fut par excellence « l'homme pour qui le monde extérieur existe », méritait d'y figurer en bonne place. Il ne suffit pas, pour justifier une telle lacune, d'alléguer, comme le fait M. Mengin dans sa préface, « le danger de revoir trop souvent les mêmes choses » : un titre une fois adopté est un programme qui a ses exigences.

Digitized by Google

Néanmoins, même ainsi délimité, le sujet ne laisse pas d'être vaste. — Ces poètes, qui ont subi le charme italien de façon si diverse, ont réussi à faire vivre en nous, formée de leur vision, une image séduisante et confuse que l'on peut appeler la légende romantique de l'Italie. Quel est, en cela, l'apport de chacun d'eux? et quelle relation y a-t-il de la réalité à ce beau mirage lyrique et pittoresque? D'autre part, sans l'influence italienne, que manquerait-il à l'œuvre de ces écrivains? Quelles vibrations imprévues tira de leur sensibilité Rome, Venise ou Florence? Qu'ont-ils fait de l'Italie, et qu'est-ce que l'Italie a fait d'eux? Voilà les questions que nous posons à l'auteur d'un livre sur l'Italie des Romantiques.

Assurément, les difficultés d'un tel sujet ne sont pas médiocres. Il est peut-être permis de dire que M. Mengin les a éludées. Au lieu d'entreprendre les délicates analyses qui s'imposaient à lui, il s'est trop souvent contenté d'aligner des citations et d' « extraire » des textes. Or, tout cela, fragments de mémoires, notes de voyage, lettres, poèmes, ce sont proprement les matériaux d'un livre à faire. Du moins ces textes sont-ils classés selon leur ordre naturel? Il ne faudrait pas se hâter de l'affirmer. L'éruditon de M. Mengin ne paraît pas toujours de qualité très sûre. C'est ainsi que, dans son étude sur Lamartine, il donne comme postérieures au mariage du poète (1820) deux pièces des *Nouvelles Méditations*, *Elégie* et *Tristesse*, qui furent écrites sous l'influence directe de son premier voyage d'Italie (1811-1812). Il y a ici plus qu'une erreur de date : le lyrisme de la « guirlande de Graziella » n'a rien de conjugal. Tout aurait dû prévenir une telle méprise : l'inspiration de ces deux pièces, la couleur du style, et jusqu'aux « commentaires » fort explicites de l'auteur lui-même. On ne voit pas davantage pour quelle raison M. Mengin a laissé de côté les *Harmonies*, qui sont sans doute le recueil le plus « italien » de tout l'œuvre de Lamartine.

On est d'autant plus enclin à regretter les insuffisances de ce livre, que M. Mengin a senti la richesse et la beauté de son sujet, et qu'il était homme à le bien traiter, s'il se fût avisé d'une meilleure méthode. Visiblement, il est amoureux de l'Italie, et il a un goût vif pour la poésie. Si les chapitres consacrés à Chateaubriand, à Shelley, à Musset restent fâcheusement anecdotiques et superficiels, l'étude sur Keats contient des analyses assez heureuses; les conclusions sur Byron ne sont pas sans

Digitized by Google

intérêt; et je relève çà et là, un peu partout, des indications qui auraient pu être fécondes. Par exemple, on nous fait observer à mainte reprise l'indifférence des grands romantiques devant les œuvres d'art qui passionnent aujourd'hui les voyageurs de quelque culture. Prisonniers de leur « moi », ces lyriques semblent aveugles à tout ce qui ne leur renvoie pas quelque reflet de leur personnalité. Pourquoi cette simple remarque n'est-elle pas devenue l'une des idées directrices du livre? Rien d'ailleurs ne manque plus ici que les idées directrices : non qu'elles soient tout à fait absentes, mais elles restent éparses, inefficaces, extérieures aux développements qu'elles devraient organiser. Aussi l'ouvrage de M. Mengin n'a-t-il pas de conclusion. A vrai dire, il n'en pouvait avoir. Une collection d'articles n'est pas un livre.

En somme, M. Mengin nous a donné l'*Itinéraire de quelques poètes en Italie*. Le critique futur qui voudra reprendre ce beau sujet : l'*Italie des Romantiques*, trouvera là d'utiles indications. Mais tout ce volume lui sera peut-être moins profitable que vingt pages de M. Maurice Barrès, dans *Amori et Dolori sacrum*.

L. A.

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses**. — Arnal (A.), *La personne du Christ et le rationalisme allemand contemporain*. Fischbacher. 423 p. gr. in-8, 7 fr. 50. — Bellamy (J.), *La théologie catholique au XIX^e^ siècle*. Beauchesne. In-8, 6 fr. — Bolo (Mgr), *Saintes pour jeunes filles*. Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — Bourgeois (Th.), *L'Immaculée Conception et le cinquantenaire*. Lethielleux. In-8, 1 fr. — Broglie (abbé de), *Les fondements intellectuels de la foi chrétienne*. Bloud. In-16, 2 fr. 50. — Bucceroni (R. P.), S. J. *Exercices spirituels de saint Ignace*. Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — Calmes (R. P. Th.), *Evangile selon saint Jean*. Bloud. In-16, 3 fr. — Cellier (abbé), *De la peur de Dieu*. Poussielgue. In-12. — Chevalier (chan. U.), *Repertorium Hymnologicum*. III. Picard. 640 p. In-8, 20 fr. — Decharme (P.), *La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*. Picard. XIV-318 p. In-8, 7 fr. 50. — Dehaut et Lesêtre (abbés), *L'Evangile expliqué, médité, défendu*. Lethielleux. 4 vol. in-8, 18 fr. — Désers (abbé),

Digitized by Google

*Instructions d'apologétique.* Poussielgue. In-12, 2 fr. 50. — DUNAND (chan. H.), *Imitation de Jeanne d'Arc.* Lethielleux. In-18, 2 fr. — DUPANLOUP (Mgr), *L'Esprit-Saint.* Lethielleux. In-12, 2 fr. — GIBIER (abbé), *Le catholicisme dans les temps modernes.* Lethielleux. 2 vol. VIII-595, IV-575 p. in-8, 8 fr. — GUIBERT (abbé J.), *La bonté.* Poussielgue. In-32, 1 fr. — HOWE (G. E.), *Le catéchiste.* Bloud. 3 vol. in-8, 10 fr. — HULST (Mgr d'), *Lettres de direction.* Poussielgue. In-8, 5 fr. — X., *Imitation de Jésus-Christ disposée en lectures.* Lethielleux. In-18, 1 fr. 25. — JANVIER (chan. E.), *La liberté.* Lethielleux. In-8, 4 fr. — LESÊTRE (abbé H.), *L'Immaculée Conception et l'Eglise de Paris.* Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — LIGNEUL et VERRET (abbés), *L'Evangile au Japon au XX^e siècle.* Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — MÉNAGE (E.), *L'athéisme réfuté.* Lethielleux. In-8, 3 fr. 50. — MONSABRÉ (J. M. L.), *Charité et piété.* Lethielleux. In-8, 4 fr. — REVILLOUT, *Les apocryphes coptes.* Patrologia orientalis II, 2, Didot, 5 fr. — SERTILLANGES (A.-D.), *Les sources de la croyance en Dieu.* Perrin. 500 p. in-8, 7 fr. 50. — TERRIEN (T.-B.), *L'Immaculée Conception.* Lethielleux. In-12, 1 fr. 50. — TYRRELL (G.), *Nova et Vetera.* Lethielleux. In-8, 5 fr. — VAUGHAN (Mgr S. J.), *Autour de la Bible.* Bloud. In-18, 3 fr.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — CUQ (Ed.), *Les institutions juridiques des Romains.* 2^e éd. T. I. Plon-Nourrit. In-8, 6 fr. — DÉCHELETTE (J.), *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine.* Picard. 2 vol. in-4 VI-308 p., 50 fr. — FERRAND (J.), *Césarisme et démocratie.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — GURNEY, MYERS et PODMORE, *Les hallucinations télépathiques.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — IMBERT (P.), *Les retraites des travailleurs.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — MYERS (F.-W.-H.), *La personnalité humaine.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — PICAVET (Fr.), *Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — REINACH (S.), *Apollo.* Hachette. 348 p. pet. in-16, 7 fr. 50. — RÉVAL (G.), *L'avenir de nos filles.* Hatier. In-16, 3 fr. 50. — SULLY-PRUDHOMME, *Testament poétique.* Lemerre. In-8, 7 fr. 50.

**Histoire et Géographie.** — *L'année cartographique.* XIV. Hachette. 3 fr. — BAUNARD (Mgr), *Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des pauvres.* Poussielgue. In-8, 4 fr. — CHEVASSU (F.), *Visages.* Lemerre. In-18, 3 fr. 50. — DE FRUGES (J. J.), *Olier, fondateur des séminaires.* Paris, l'Auteur. 3 fr. 50. — FERRERO (G.), *Grandeur et décadence de Rome.* I. Plon-Nourrit. In-16, 5 fr. — FLAVIUS JOSÈPHE, *Œuvres complètes.* III. Leroux. In-8, 3 fr. 50. — GERVAIS-COURTELLEMONT, *Voyage au Yunnan.* Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — HAUSSONVILLE (C^te d') et HANOTAUX (G.), *Souvenirs sur M^me de Maintenon.* III. Calmann-Lévy.

Digitized by Google

In-8, 7 fr. 50. — HÉMON (F.), *Sur le Yang-Tsé*. Delagrave. In-8, 6 fr. — LENFANT (Cte), *La grande route du Tchad*. Hachette. In-8, 12 fr. — MARIÉJOL (M.), *Henri IV et Louis XIII* (1598-1643). Hachette. In-8, 6 fr. — *Le Mexique au début du XXe siècle*. Delagrave. 2 vol. gr. in-8, 30 fr. — MOLINIER (A), *Les sources de l'histoire de France*. V. Picard. CLXXXVI-195 p. in-8, 5 fr. — DU MONTET (Bne), *Souvenirs*, 1785-1866. Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — RAYMOND DE CAPOUE (Bx), *Vie de Ste Catherine de Sienne*, Lethielleux. In-8, 4 fr. — ROZ (F.), *Sous la couronne d'Angleterre*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — SCHLUMBERGER (G.), *L'époque byzantine à la fin du Xe siècle*. III. Hachette. In-8, 30 fr. — *Turcs et Grecs contre Bulgares en Macédoine*. Plon-Nourrit. 70 p. in-8, 0 fr. 50. — VILLERMONT (Cte Ch. de), *Les Rupelmonde à Versailles*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

**Philologie et Belles-Lettres.** — ALMÉRAS (H. d'), *Les romans de l'Histoire*. Soc. Franç. In-18, 3 fr. 50. — BARRACAND (L.), *Epée brisée*. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — BENTZON (Th.), *Au dessus de l'abîme*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — BERTHAUT (L.), *Fantôme de Terre-Neuve*. Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — BINGER (L.-G.), *Le Serment de l'explorateur*. Flammarion. In-8, 4 fr. 50. — BOURGET (P.) et SALOMON (M.), *Bonald*. Bloud. In-16, 3 fr. 50. — DELFOUR (abbé L.-C.), *Catholicisme et Romantisme*. Soc. Franç. In-18, 3 fr. 50. — ETHAMPES (G. D'), *Independante*. Beauchesne. In-18, 3 fr. — FAGUET (E.), *Propos de Théâtre*. II. Soc. Franç. In-18, 3 fr. 50. — FELLER, *Dictionnaire de poche Français-Russe*. Paris. Eichler. In-32, 2 fr. — FITZMAURICE-KELLY (J.), *Littérature Espagnole*. A. Colin. 500 p. in-8, 5 fr. — FLORAN (M.), *Cousins germains*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — FOLEY (Ch.), *Vendée*. Mame. In-12, 3 fr. — GLACHANT (V.), *Causerie sur Fontenelle*. Plon-Nourrit. 90 p. in-8, 2 fr. — GREGH (F.), *Etude sur Victor Hugo*. Fasquelle. In-18, 3 fr. 50. — GOURMONT (R. de), *Promenades littéraires*. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — LEOPARDI (G.), *Choix d'œuvres en prose*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — LOTI (P.) et VEDEL (E.), *Le roi Lear*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — LYS (G. de), *Enfants des rues*. Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — MANCEY (Cl.), *Vieilles filles*. Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — MONY (Ad.), *Etudes dramatiques*. T. II. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — RÉVAL (G.), *La cruche cassée*, Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — SÉMANT (P. de), *Gaëtan Faradel*. Flammarion. In-4, 8 fr. — VERNE (J.), *Maître du monde*. Hetzel. In-16, 3 fr.

*Propriétaire-Gerant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# DANS LA TERRE DE HUSS

## EL HOSN

12 avril 1904.

— C'est un pays de razzias.

— Comment ! et la police ?

— La police ferme les yeux. Les Druses descendent de leur montagne, envahissent la plaine; et malheur aux villages qui reçoivent leur visite.

— Ils ne se défendent donc pas?

— Oh ! ils ne demeurent pas en retard. Les paysans cherchent des secours auprès des Bédouins qui montent du Zerka (le Jaboc des Hébreux). Souvent des combats en règle se livrent au milieu des moissons. D'ordinaire les Druses ont le dessous et s'enfuient à la débandade.

— Les avez-vous rencontrés quelquefois ?

— Ils viennent jusqu'ici, aux abords du village; moi-même j'ai eu l'honneur d'être attaqué, volé, dépouillé par ces bandits.

Telle est notre conversation, ce 12 avril au soir, dans le divan de don Smet, avec cet excellent missionnaire du Hauran. Tout à l'heure, en parcourant les dernières pentes de l'*Adjeloun*, les anciens monts de Galaad, sur de larges dalles glissantes, on entendait les cloches de la mission d'*El Hosn* saluer notre arrivée : c'était comme une bouffée de christianisme dilatant nos cœurs de prêtres



Digitized by Google

latins, après neuf jours de voyage sans apercevoir une croix.

Maintenant nous sommes en visite chez ce confrère de Hollande fixé aux limites de l'Adjeloun et du Hauran, entouré d'Arabes ignorants, à demi sauvages qu'il veut gagner au Christ. Court, trapu, avec une barbe fine encadrant un visage au teint mat, illuminé de deux yeux très vifs, don Smet est un lutteur et un apôtre. Il lui a fallu, durant six années, disputer au Sultan les firmans nécessaires à la construction de la mission catholique, bien des fois surprendre l'autorité et la mettre en présence du fait accompli : le fait accompli légitime à peu près tout chez les Turcs.

Il a le droit d'être fier de son œuvre; beaucoup de nos villages de France envieraient l'église d'El Hosn à laquelle ont contribué principalement les Hollandais : une jolie croix latine avec une abside monumentale tournée vers la plaine qui se déroule à perte de vue; les tuiles rouges du toit à pans relevés couronnent délicieusement la blancheur des murs. Sur la terrasse de la mission, les cloches attendent en patience une flèche ou une tour, cage de pierre d'où elles découvriront au loin les incursions bédouines et jetteront leur cri d'alarme aux habitants de l'endroit. Adjacent à l'église, le presbytère : une bâtisse blanche, percée de fenêtres ogivales, une réminiscence des Flandres, agrémentée de larges balcons, qui s'harmonise avec l'éclatante chapelle. Un quadrilatère de murs tout neufs entoure comme une enceinte la demeure de don Smet et le temple gracieux de ses catholiques latins. On dirait la mission blanche déposée, au bord du village, par quelque vague puissante de la plaine, océan vert des orges et des blés en herbe.

Notre caravane se compose de douze Européens : les PP. J. et S., professeurs à l'Ecole Biblique de Jérusalem et directeurs, Mme S. G., auteur du *Sinaï*, *Ma'an*, *Pétra*, accompagnée de sa camériste, le P. B., un Parisien, et son frère, le P. W., Français d'Alsace, deux Espagnols destinés aux Philippines, un Hollandais, et celui qui écrit

Digitized by Google

ces lignes; plus seize Arabes, muletiers, cuisiniers, etc. Don Smet l'allège du Hollandais, qu'il retient pour des conférences intimes, tandis que nous rentrons au campement. Ce lui doit être une rarissime aubaine d'écorcher le mauvais saxon de Hollande avec ses charmants compatriotes; et quelles confidences vont se faire deux Bataves échoués en terre de Huss!

Nos tentes sont dressées à cent mètres des murailles de la mission, sur un gazon ébréché par les affleurements jaunâtres du calcaire. Tout le village est venu contempler les étrangers, envahir l'espace libre autour de nos maisons de toile. Population très ouverte, très gaie, avec des rires sonores, des gestes apprivoisés; on devine l'action du christianisme, la sympathie qu'il conquiert aux Européens; et l'on saisit du premier coup d'œil la différence avec les tribus et les villages musulmans. La religion seule nous ouvrira l'Orient, et renversera toutes les barrières. Pour ces braves gens d'El Hosn, nous sommes des amis.

Le papas grec orthodoxe ne boude pas les catholiques: et plus d'un est surpris au retour de la mission de le voir tranquillement installé chez nous à siroter la tasse de *Kaoué* que s'est empressé de lui offrir notre maître coq, Ibrahim. J'essaie de photographier la foule de nos envahisseurs; difficilement je les maintiens à la distance réglementaire de l'objectif: femmes, enfants, jeunes et vieux se poussent, rient aux éclats, battant des mains le rythme des grandes réjouissances; montrant à la lentille mystérieuse de superbes dentitions qu'envieraient nombre d'occidentaux des deux sexes. A la seconde épreuve, au déclic de l'appareil, un fellah se précipite, dans le dessein louable de me protéger contre la houle humaine, et masque la moitié de mon groupe de son ample manteau de Bédouin. Pauvre cher homme, il croyait me rendre service!

Rencontré près des tentes, trois religieuses arabes de Notre-Dame du Rosaire, en promenade au *Merdj*, afin de respirer l'air pur et de chasser les miasmes absorbés durant six heures de classe aux descendants des vieilles tribus de Galaad. Sous la robe bleue de jeune vierge, et la

Digitized by Google

guimpe blanche laissant le visage à découvert, on a peine à reconnaître en elles d'anciennes fellahines. La foi les a régénérées, la vie religieuse ennoblies. Cependant leur voix très douce, caressante, voix d'enfant habitué à la soumission, manque de fermeté. Et pour tout dire, on devine encore un peu d'emprunt dans leur rôle de réhabilitation de la femme. Mais la grâce aidant, ces religieuses, exclusivement indigènes, sont en train de mettre l'atavisme en déroute. L'une d'elles est la nièce de don Tanous, le missionnaire également si doux, si hospitalier, qui m'a reçu deux fois à Gifneh (la Gofnah des toparchies romaines) et dont les pèlerins de Samarie salueront maintenant l'église au pied de la nouvelle route de Naplouse. Je me suis acquitté des commissions de l'oncle à sa nièce du Hauran.

Ce soir, don Smet partage notre dîner sous la tente et nous ramène le Hollandais. La conversation se prolonge instructive et piquante dans la suavité d'une nuit sereine et la lumière tendre d'un ciel constellé d'astres scintillants. Au signal donné par notre cheik (le P. J. ne refuse pas ce titre), on lève la séance ; et tandis que le missionnaire précédé d'un chrétien porteur du traditionnel falot regagne son *home* fortifié, nous nous étendons sur la rude toile de nos couchettes.

13 avril.

Une buée légère, comme une traînée de ouate bleuâtre, flotte dans les steppes lointaines, surtout derrière le village d'*Houara*. L'Hermon étale à droite ses champs de neige, pâleur froide de cadavre qui domine des immensités où circule une vie ardente ; l'Hermon n'est pas un pic aigu, une cime en fer de lance, mais un long dos de chameau gigantesque, habillé de laine blanche. On le juge beaucoup mieux d'ici, qu'à distance, avec ses ramifications de l'Anti-Liban prolongé au-dessus de Damas. A l'orient le *Djebel Druz* perd de ses proportions respectables et semble un tumulus aplati près d'une montagne sérieuse. Les neiges bleues s'irisent de violet avant de passer au rose tendre qui

Digitized by Google

prélude aux ors pourpres du lever du soleil. Maintenant le jour radieux darde sa pleine lumière.

On se presse autour de la table du missionnaire qui s'est mis en dépense pour nous bien recevoir. Et malgré le charme de sa causerie, et de son accueil, il faût se hâter de partir au risque d'attendre les heures pénibles de la forte chaleur. Un coup d'œil à l'école des religieuses : les enfants s'amènent par paquets noirs, où des yeux brillent et des dents blanches s'épanouissent.

Don Smet nous reconduit au campement déjà démoli aux trois quarts. Les tentes sont roulées avec cette rapidité notée par le prophète (1), mélancolique image de nos jours fugitifs. On se sépare à regret du vaillant missionnaire qui remonte chez ses fellahs. Quand reverra-t-il d'autres Européens ?... C'est la suprême privation, cette vie solitaire, sacrifiée à de pauvres gens dont la mentalité est si primitive. Seule l'idée religieuse, le zèle apostolique inspire un pareil dévoûment.

8 h. 30. Nous prenons la direction de *Sarih*, au nord-est. Mon cheval s'emballe dans la plaine verdoyante, et j'arrive bon premier à la tête de la caravane que fièrement je conduis à Sarih. Du reste impossible de se tromper ; le village protégé derrière un gros mur avec des brèches et des lézardes paraît au bout d'un sentier nous y dévalant tout droit. Un arrêt ; ordre de stopper sur le mamelon touchant au *balad* (village). De cet observatoire admirablement choisi on nous détaille le pays d'alentour. Devant nous, à l'ouest, la plaine et le gros bourg d'*Irbid*, une ville sans histoire à moins de l'identifier avec *Abila* de la Décapole, capitale turque de l'Adjeloun, siège d'un kaimakam vorace et libidineux ; voilà toute son importance. Au nord-ouest, derrière Irbid, en descente vers la dépression jordanique Oumm-Keis l'ancienne Gadara qui a fait tant couler d'encre sur le troupeau de porcs endiablés, précipités au fond de la mer de *Kinereth*. Plus loin, une échancrure des collines brumeuses : c'est la situation de Banéas, les sources du

(1) Isaïe, XXXVIII, 12.

Digitized by Google

Jourdain, la Césarée de Philippe, écho millénaire de la solennelle confession de la divinité de Jésus: *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant*, et qui garde le souvenir des privilèges de la papauté, tout en nommant un César: *Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.*

Du lointain qui s'estompe aux flancs sombres de l'Hermon, notre esprit vole à cet autre lointain de la Rome des papes où les promesses énoncées à Banéas par son Christ s'exécutent fidèlement par Dieu. Du regard jeté sur cette étendue presque monotone on mesure la route de Galilée à Damas longeant le Djebel-Cheik et que parcourut Saul, persécuteur des chrétiens, devenu, au bout du voyage, l'apôtre Paul, l'amant passionné du Christ et de sa croix. Plus haut qu'El Hosn, sur les montagnes de l'Adjeloun, *Tibneh*, peut-être la capitale du pays de Job. Jephté, chassé de Galaad, s'y réfugia et n'en sortit qu'à la prière de ses proscripteurs pour les guider contre les Ammonites (1). De ce pays plus tard sortirent également les Syriens, ligués avec Ammon, contre les armées de David (2).

L'explication topographique terminée, nous laissons à gauche Sarih, peu distante d'*Haouara*, un second village perché comme le premier sur une ondulation des steppes. Comme le premier aussi, Haouara est entourée d'une ceinture de monticules bruns, grisâtres, sur lesquels, singuliers belvédères, la population se masse pour assister au défilé de notre caravane. Ces monticules sont tout simplement les fameux *mezbelés*, le tas de fumier de Job soignant ses ulcères. De génération en génération ils se forment lentement, dépôts des immondices et du fumier enlevé des étables, de la cendre apportée des foyers du *balad*. D'ailleurs les cendres sont-elles autre chose que le résidu de la fiente d'animaux.

Pendant que les curieux nous dévisagent, des femmes au teint bronzé, vêtues de l'ample blouse d'un bleu sombre,

(1) Juges, xi, 3.
(2) II Sam., x, 6.

Digitized by Google

les bras nus, les mains souillées d'une sorte de boue jaune mêlée de chaume argenté, préparent le combustible, larges galettes d'excréments de bœufs et de chameaux pétris avec de la paille hachée, et qu'elles appliquent sur les parois des cases ou sur l'aire à battre les grains. Ainsi le *mezbelé* s'élève par l'adduction continue de fumier et de cendre de fumier. Les quelques dizaines de siècles disparus dans le gouffre des âges éteints n'ont pas modifié les usages primitifs des patriarches : et si le saint homme Job reparaissait sur le plateau du Hauran, il reverrait le *mezbelé* qui lui fut pitoyable.

Au reste, les villages sont d'une malpropreté si repoussante que le *mezbelé* ne semble pas, du moins à première vue, un endroit mal famé, réservé aux lépreux décastés ou aux parias. C'est plutôt le seul lieu de quelque agrément d'un pays suant la misère. Sur ce tertre, l'air circule en liberté ; la vue se promène doucement sur le velours des orges herbeuses et les blés grandissants ; on embrasse du regard l'immensité des plaines évanouies dans les lointains roses du désert ou bornées par les montagnes violettes des Druses. Là, on respire en dépit des ardeurs du soleil, et le soir venu on oublie le temps qui marche et l'heure qui s'écoule, en ces interminables récits arabes, aussi prolongés que certain romancero andalou.

A 10 heures, Haouara s'abaisse peu à peu derrière nos montures, bientôt engloutie dans les champs de céréales. Une voie spacieuse en terre battue, d'un ton fauve prononcé, se découpe sur le tapis vert aux reflets luisants des tiges de blé. Pas une pierre ; la terre franche, grasse, d'une fertilité merveilleuse quand le ciel ouvre ses cataractes. Aujourd'hui le soleil éclatant ne craint pas, il est vrai, de nous distribuer ses ondées fécondantes. C'est fort heureux : il ne doit pas être commode, quand il pleut, de patauger dans la boue rougeâtre. Vers midi nous croisons le *Derb el Hadji*, la célèbre route du pèlerinage de Damas à la Mecque, une suite de sentiers gris sillonnant un fond roux de pierraille et de gazon piétiné. On monte à *Remteh*, station des pèlerins du prophète : un cri du chef :

Digitized by Google

— Prenez garde.

— Quoi donc ?

— Prenez garde aux tombes.

Nos chevaux, paraît-il, pourtant des élèves d'un musulman dévot, n'ont aucun respect des sépultures piquées de tarbouches en maçonnerie, et nous égarent sur les morts, dont les sépulcres encombrent la place de Remteh. Il n'en faudrait pas davantage pour mettre le feu au fanatisme des Hauraniens, là surtout, dans une station du pèlerinage des croyants. A côté du cimetière, la mosquée basse, précédée de la cour aux prières silencieuses et aux ablutions; une porte fruste, le linteau décoré d'une inscription arabe très banale qui ne relève pas la nullité du monument.

Remteh est-elle la Mispah des Juges (1); ou bien cette dernière est-elle justement identifiée avec *Souf* près de *Djérach* visitée hier ? Souf a pour elle plus d'autorité et répond mieux aux récits de la Bible. Mais Remteh pourrait fort bien être la forteresse de Datheman où s'étaient enfuis les Israélites habitant les monts de l'Adjeloun, d'autant plus que le texte syriaque (2) écrit Ramtha au lieu de Datheman, Dameta. Les lourds matériaux de la mosquée proviennent-ils des fortifications asmonéennes ? Construit sur une terrasse, le bourg commande à la plaine de tous les côtés; les maisons chétives, gourbis sales et puants, se dissimulent à l'ombre des murs de la cour intérieure. Seuls de hauts *mezbelés* dressent leur cône épaté, grisâtre au-dessus de ces murailles où grouille une population logée avec ses animaux domestiques et ses troupeaux de chèvres noires.

De l'autre côté du village nous descendons de la terrasse sur une esplanade incendiée par le soleil de midi et son éblouissante lumière. La tente noire d'un Bédouin pique d'un point sombre ce beau champ de foire. De là, vraiment Remteh reconstituée par l'imagination avec son enceinte de tours et ses défenseurs semble une place forte, capable

(1) Juges, II, 12.
(2) I Macc., V, 9.

Digitized by Google

d'une longue résistance. On conçoit dès lors que les Juifs épouvantés lui aient demandé un refuge contre les payens et les faux frères de Galaad.

On se remet en marche et si tout le monde songe au déjeuner, nul n'en parle ; quand, à une heure, probablement las de chercher en vain l'ombre protectrice de quelque chêne du vieux Basan, le cheik fait mettre pied à terre. On s'assied au bord d'un fossé à sec, et l'on tourne avec dédain le dos au soleil de canicule, chacun s'arrangeant de l'ombre de lui-même. Malgré la situation peu confortable la chevauchée maintient l'appétit à la normale ; et plein de gaîté l'on saute en selle bravant à grand éclat de chansons de France l'atmosphère surchauffée de notre réfectoire *sub dio*.

Scandée d'un refrain martial, l'allure à notre insu devient très rapide : sur ce sol durci, bordé des infinies nappes vertes des cultures, nous ne rencontrons pas âme qui vive. Dans les blés, d'énormes iris d'un violet presque noir lèvent leurs boules de velours, à côté des petites anémones rouges, les dernières de la saison, auxquelles vont succéder dans la même teinte violente les coquelicots.

Vers 3 heures, la plaine s'incline en pente imperceptible vers des étendues sombres, charbonneuses, plantées de cubes noirs, de tours trapues et pesantes, peu élevées. Tout cela court du nord au midi sur une tache obscure de deux ou trois kilomètres.

C'est *Dera'at*. — Déjà ?

Une effrayante aridité remplace les champs fertiles des céréales, et Dera'at se présente sous un masque de grisaille et de bâtisses noirâtres : telle la vue des cités ouvrières du Forez, Saint-Chamond, Saint-Etienne ou la Ricamarie. Là toutefois, point de puits de charbon, ni de cheminées fumantes des métallurgies, mais un infernal basalte vomi par des volcans préhistoriques, retombés en des millénaires de silence. A gauche nous examinons une nécropole récemment explorée par des Allemands : les tombes ouvertes n'offrent aucun intérêt ; quelques débris informes et

Digitized by Google

sans inscription. A l'ouest, l'entrée de la ville est presque au centre du bourg actuel ; nous nous dirigeons sur la tour principale, un vulgaire haut fourneau, moins les panaches de fumée.

## DERA'AT

Longuement, la caravane serpente à travers des ruelles étroites, au milieu d'un nuage de poussière soulevée par les sabots de nos montures ; et des curieux s'entassent et nous examinent effrontément. Les tas de cendres alternent avec les îlots d'habitations ; sur l'un de ces tumulus, le cheik fait grimper son cheval pour découvrir la retraite de nos moukres et le campement qu'ils nous ont choisi.

Un moment se passe, pénible, avivé d'une pointe d'angoisse. On sonne de la trompe ; pas de réponse. Un naturel de Dera'at nous indique finalement les abords de l'*Aïn el Mallahah*, une source au nord de la forteresse : gîte ordinaire des voyageurs. En effet, les tentes, dont nous apercevons bientôt les mâts pavoisés du drapeau tricolore, sont disposées dans l'*Ouadi Zeidi*, à peu de distance de la station du chemin de fer projeté jusqu'à la Mecque.

Un instant de repos : et l'on se divise le travail, car il faut visiter l'ancienne *Edrei* ce soir. Le P. J... vaque à la besogne officielle et se rend au Séraï présenter avec nos hommages, nos *teskerés* au kaimakam. Les PP. S... et W... partent fureter les vieux recoins des ruines, essayer de lire une inscription des âges antiques. Les autres sont las, très las ; aussi demandent-ils grâce et se soucient-ils fort peu d'arpenter les misérables quartiers de la capitale du Hauran. Dera'at sans en avoir l'air est bel et bien la plus grande ville du Hauran avec ses quatre ou cinq mille habitants, son kaimakam, sa caserne, et la station de la nouvelle voie ferrée. Tout cela néanmoins ne me décide pas à regrimper seul le plateau couvert de maisons de basalte.

Digitized by Google

Mais Dera'at est l'ancienne Edrei de la Sainte Ecriture citée à côté de *Selcha*, dont la haute silhouette par un temps clair se profile à l'orient du *Djebel Druz* (1).

Cette identification, acceptée de saint Jérôme, l'est également de presque tous les critiques et les voyageurs.

Le royaume de Basan était limité au sud, à la ligne qui rejoint Edrei à Selcha ; il remontait de là pour embrasser les plaines fertiles de l'Hauranitide. Cette fertilité de Basan séduisit le peuple juif et quand, sortis des profondeurs de l'Arabah, les Hébreux eurent battu Séhon, roi des Amorrhéens, opposé à leur passage, ils conçurent le dessein d'achever la défaite de la race d'Amorrheus, en livrant bataille à Og, roi de Basan (2).

« Nous nous tournâmes, et nous montâmes par le chemin de Basan. (C'est Moïse qui raconte l'expédition. Le chemin de Basan était peut-être déjà ce Derb el Hadji rencontré à Remteh.) Og, roi de Basan, sortit à notre rencontre avec tout son peuple, pour nous combattre à Edrei. L'Eternel me dit : Ne le crains point, car je le livre entre tes mains et lui et tout son peuple et son pays. Tu le traiteras comme tu as traité Séhon, roi des Amorrhéens, qui habite à Hesbon. Et l'Eternel notre Dieu livra encore entre nos mains Og, roi de Basan, avec tout son peuple. Nous le battîmes sans laisser échapper aucun de ses gens. Nous prîmes alors toutes ses villes... Toutes ces villes étaient fortifiées avec de hautes murailles, des portes et des barres... Nous reconquîmes tout Basan jusqu'à Selcha et Edrei... Og, roi de Basan, était resté seul de la race des Rephaïm. Voici son lit, un lit de fer ; n'est-il pas à Rabbath, ville des enfants d'Ammon ? Sa longueur est de neuf coudées et sa largeur de quatre coudées, en coudées d'hommes... »

Quand on a l'heur d'atteindre une région de pareils géants, de ces géants au lit de quatre mètres de long et de deux mètres de large, comment se dispenser d'en recher-

(1) Deutér., III, 10.
(2) *Ibid.*, III, 1-10.

Digitized by Google

cher les traces? Quels hommes devaient être ces Amorrhéens et quelles empreintes ils ont dû laisser de leur passage. Il est vrai que le même texte parle d'un interdit jeté sur les villes, les hommes, les femmes et les enfants. Selon les dures lois de l'époque, tout fut donc pillé et détruit, tout fut massacré. Manassé oriental reçut en partage Basan et la contrée d'Argob (1). Et les Juifs s'installèrent fortement et peu à peu à l'est du Jourdain depuis l'*ouadi Modjib* ou l'Arnon jusqu'aux portes de Damas.

La conquête romaine fit d'Edrei une ville des plus importantes de la province d'Arabie. Le voisinage de Bosra suffisait d'ailleurs à répandre sur toute cette région un lustre particulier. Traversée par la voie romaine qui montait des villes de la Décapole et se dirigeait sur la métropole d'Arabie, elle participait à la vie intense des grandes artères de l'empire des Césars. Le christianisme s'y implanta de bonne heure, comme l'attestent certaines autorités ecclésiastiques citées par le docte Reland. Les Ghassanides, princes arabes, venus du Yémen, furent, du troisième siècle au septième, les véritables maîtres du pays, sous la suzeraineté nominale des empereurs de Byzance. En voilà plus qu'il n'en faut pour me séduire, et je m'aventure seul, avec de très vagues renseignements, en ce pays à moitié sauvage.

L'ouadi Zeidi à franchir, nos moukres ayant placé les tentes sur le flanc opposé à la ville. Un aqueduc, porté sur un pont de cinq arches, sert de chemin aux piétons et aux cavaliers. C'est une œuvre solide, des piliers massifs soutiennent les retombées des voûtes ; tout est dans un état de conservation parfaite. Malheureusement, il n'en est pas ainsi le long de ses vingt lieues, et l'aqueduc ruiné n'amène plus la nappe rafraîchissante dont Dera'at aurait un besoin si urgent. Comme la plupart des travaux herculéens de l'Orient, les indigènes attribuent cette œuvre colossale à quelque Pharaon d'Egypte ; on la nomme : *Kanat Firaoun*. D'après les documents arabes, il serait dû à.

(1) Deutér., III, 13.

Digitized by Google

Djébelé Ier, l'un des vice-rois ghassanides. Après la visite des thermes romains d'Edrei, il n'est cependant pas téméraire de croire à un remaniement d'une œuvre préexistante, exécuté par les gens du Yémen. Car on aurait difficilement alimenté des bains publics, installés avec le confort des maîtres du monde, si l'on eût seulement disposé de l'eau fournie par les deux sources connues ici. De plus, si l'on songe aux procédés d'adduction des eaux, si chers aux proconsuls de Rome, il est tout naturel de leur attribuer le premier aqueduc d'Edrei, restauré plus tard au temps des princes arabes.

Tandis qu'à droite l'ouadi contourne le pied de la citadelle, au lieu d'un filet d'eau limpide des amas de gros rochers d'ébène entourent l'eau saumâtre et boueuse de l'Aïn-Mallahah. Maintenant il faut gravir ce flanc de colline aride, dominé du *Karak*, refuge de la bureaucratie turque et des nouveaux publicains ottomans. Le plateau de la ville haute ou du Karak est bordé de longues constructions à l'européenne d'un seul étage, caserne et séraï; devant, une placette encombrée de matériaux; cela sent une évolution de l'immobilité séculaire qui pétrifie les choses de l'Orient. Le chemin de fer n'est pas étranger à ces nouveautés profanatrices de traditions vénérables : chemin de fer et séraï sont en relations très intimes. Des fenêtres du gouverneur, le regard, par dessus la vallée de l'aqueduc, embrasse la station et découvre la voie de fer à perte de vue.

Dera'at, de ce même plateau, s'étale tout entière dans un plan très uniforme : des carrés de murs noirs se succédant un peu à l'aventure. Parfois le carré noir est recouvert d'un tapis jaune sale ; c'est le toit en terrasse de boue sèche d'une masure. Parfois le tapis occupe un coin seulement du quadrilatère sinistre ; c'est que l'habitation est alors précédée d'une cour intérieure. Cela s'éparpille sur deux kilomètres, rasé à niveau égal, déjeté, à moitié en ruines pantelantes que surplombe, comme une énorme cheminée de forge, le minaret de la vieille mosquée.

Où sont les maisonnettes arabes, dés d'une blancheur

Digitized by Google

laiteuse, panachés de la chevelure bleuissante de quelques palmiers groupés au bord d'un ouadi dont l'eau murmure son interminable romance ? Ici des visions d'une noirceur infernale, tout est noir, tout est d'une saleté repoussante, et la poussière des chemins n'est pas plus aride que le désert de pierraille sombre enserrant la vieille Edrei.

A gauche du Karak et sur le bord d'une excavation formidable, peut-être une carrière des anciens, un vaste monument ruiné, bâti avec de très réguliers blocs de basalte, reliés par un mortier grisâtre mettant des filets d'ivoire à la pierre d'ébène ; des tambours de pierre, débris des colonnes renversées, gisent pêle-mêle à la base des colonnes encore debout. Des absides avec des voûtes élevées donnent l'impression religieuse d'une basilique primitive. De plus près on constate, par un rapprochement facile avec les restes de la Rome antique, des thermes romains édifiés suivant un type adopté invariablement des Césars.

Quelques pas en avant, j'avise une construction beaucoup plus originale : une enceinte ovale de ces mêmes roches noires ou bronzées, au milieu un petit cube de basalte taillé avec soin ; à la façade nord, une porte basse surmontée d'un arc en plein cintre. Dans la rue, on me fait signe de ne pas entrer ; défense absolue de franchir le mur : quelque haram sacré, tenu propre en l'honneur du marabout honoré dans la kouba de basalte. J'aurais été heureux d'examiner cet ouély singulièrement noir, et je lui soupçonne une parenté avec les travaux des Rephaïm, car du chemin il a tout l'air d'une archivieille maison amorrhéenne. A-t-on peur que je manque de respect au santon, ou bien que je réveille de leurs tombes les géants primitifs, le terrible Og de Basan devant qui fuiraient les Turcs abrutis ?

Je m'engage au bout d'une ruelle dans l'avenue principale de la ville charbonneuse, et j'arrive bientôt devant la haute tour, jadis minaret. Une base d'environ huit mètres d'élévation, d'où la maçonnerie s'en est allée, abandonnant les tranches de basalte à l'admirable symétrie qui les

Digitized by Google

consolide mutuellement. Une corniche bien fruste; puis en retrait, la pyramide tronquée s'élance d'une ligne très pure, d'abord vêtue d'un lait de chaux en mauvais état. Vers la cime ressortent les moellons de basalte, la chaux ayant été lavée par les pluies d'hiver. Sur les parois, des ouvertures analogues à celles des beffrois lui impriment un faux aspect de campanile chrétien. Pauvres fenêtres, continuées en des lézardes menaçantes. Des plateaux de basalte forment la toiture du minaret silencieux.

Des indigènes m'entourent pendant que j'examine leur clocher sans cloche, figures sympathiques, grâce au détachement turc chargé de la police en cette région peu commode. A l'extrémité de l'îlot de la mosquée, l'emplacement d'une ancienne église dont l'aspect était fort imposant, si l'on en juge par les degrés qui en permettaient l'accès. Treize marches courant sur toute la façade, treize bandes de bel ébène : cet escalier n'était point banal. Autrefois la terrasse avait probablement servi de piédestal à certain temple païen, une *cella* d'Astarté. L'impudique déesse des Amorrhéens, d'Astaroth Carnaïm, sa patrie d'adoption pas loin d'ici, avait certainement fait rayonner son culte sensuel à Edrei.

Maintenant cette terrasse sacrée est réduite à porter une longue maison basse, percée de six ouvertures béantes, sans porte ni volet, comme si l'ouragan les avait arrachés ou si les Bédouins venaient de tout razzier sans merci. Le mur parallèle est également troué de baies symétriques, et la vue à travers la maison ne s'arrête qu'aux montagnes de *Soueida*. Rien de plus triste que cette maison abandonnée : cet ancien palais des dieux, cette basilique chrétienne, cette demeure de cheik arabe semble espérer dans une morne désolation des habitants naguère disparus, et se résigner la nuit à servir de salle de concert aux chacals sortis du désert pierreux et des grottes de l'ouadi Zeidi.

Vis-à-vis de l'escalier monumental, je me suis installé, au petit bonheur, sur un amas de gros rochers mêlés à des blocs aux arêtes d'une taille rudimentaire, mon appareil placé sur cet éboulis d'une case millénaire plusieurs fois,

Digitized by Google

œuvre des Rephaïm, à voir les matériaux employés par les maçons de l'époque, et finalement effondrée. Rien d'ici-bas n'est éternel. Les curieux attachés à mes pas ignorent ces réflexions moroses, et les jeunes au rire bruyant grimpent souples, agiles, sur les marches de la vieille basilique, les vieux, patriarches au port très noble, avec leur robe blanche barrée de l'*abâyé* brune s'y installent avec plus de lenteur. Et tous les voiles blancs, retenus par la double couronne de laine, veulent poser devant le mystérieux objectif du Frandji. A noter, une fois encore l'influence pacifique de la présence des soldats et de la pénétration de la voie ferrée.

Au hasard, j'erre en ce dédale de rues sales, étroites, vagabond au milieu d'un peuple de mendiants. Ici un fort gaillard à demi couché, le dos appuyé contre les montants de sa porte, d'une voix rauque transmet ses ordres à sa femme, une pauvresse, une esclave soumise à toutes les exigences de son seigneur. Elle broie un ignoble mélange de terre, de paille coupée et d'immondices, le mortier oriental, tandis que son pacha fume béatement son chibouk dans un farniente abrutissant.

Plus loin, au fond d'une cour ouverte où je me suis aventuré, tout à coup surgit à mes pieds une tête couronnée de l'*agal*, puis une deuxième tête couverte d'un voile de couleur imprécise et si malpropre. C'est un homme et une femme qui montent d'une espèce de grotte ou caverne, véritable repaire leur servant d'habitat, et que sûrement leur ont légué les troglodytes contemporains du roi Og. Cette grotte noire, enfumée, creusée de main d'homme, ou naturelle anfractuosité du roc, est l'habitation la mieux conservée des âges préhistoriques; et par un atavisme inconscient des naturels de Dera'at, ils la préfèrent aux cases abandonnées sous le soleil.

Les Anglais écrivent sur les voies publiques : Méfiez-vous des pickpockets; quand la civilisation du Hauran sera suffisamment avancée, on pourra mettre en écriteau sur les murs d'Edrei : Méfiez-vous du combustible. Ce n'est pas que l'on risque de prendre feu; mais ces inoubliables galet-

Digitized by Google

tes à cuire le pain tapissent tellement les bordures des ruelles, qu'il est inutile de songer à les éviter toutes, à ne point maculer ses habits de traces jaunâtres et dégoûtantes. Saurai-je tout à l'heure retrouver ma voie dans ce labyrinthe inextricable de chemins sans ordre ni suite, où les demeures souterraines alternent avec les maisons de basalte ?

Que fait-on là ? — Le sol s'est effondré ; jusque sous la rue se prolongent les habitations, et la voûte a cédé au poids des passants; des ouvriers la raccommodent. C'est qu'à Dera'at une ville éteinte sommeille sous la population existante et des siècles d'histoire sont étendus sous les faits-divers de la vie quotidienne.

Vers l'orient, une descente me conduit aux vénérables tombeaux du passé d'Edrei. Dans l'ouadi Zeidi se trouve l'entrée d'une ville souterraine dont je me contente d'admirer la porte, n'ayant ni le temps ni le guide pour l'explorer. Schumacker, l'archéologue allemând qui dirige à cette heure les fouilles de *Tell-Moutesellim* au bord de la plaine d'Esdrelon, a consigné l'étude qu'il en a faite dans son livre intitulé : *Across the Jordan* (1). La cité en galeries ténébreuses serait aussi vaste que Dera'at apparente. Des soupiraux, puits profonds, envoyaient un peu de lumière à ces habitants d'un monde obscur. Par ces soupiraux, les Croisés descendaient leurs seaux, croyant les retirer frétillants d'eau fraîche, de quelque citerne des sectateurs du Croissant. Hélas ! la corde coupée aux galeries inférieures ajoutait, dit Grégoire de Tyr (2), l'amère désillusion d'une onde mystérieusement fuyante à la soif intolérable qui les consumait. Avant les croisades, on présume que plus d'une fois les Amorrhéens disparurent en ce refuge de Horites, pendant que les peuplades conquérantes les cherchaient à fleur de terre.

Mais le soleil descend derrière les montagnes de l'Adjeloun et la prudence m'invite à retourner au campement. Il

(1) P. 121.
(2) *Hist. rer., lib. XVI, cap.* x.



Digitized by Google

n'est pas bon de courir seul des aventures en ces quartiers de coupe-gorge. Et puis la lumière orangée du crépuscule s'assombrira bientôt d'une ouate violette, et Dieu sait comment je me dirigerai sans trop d'écart vers le Kanat Firaoun. Des groupes de femmes, leur vase d'argile sur l'épaule, se découpent en leur souplesse lente sur le ciel doré, presque rose du couchant. Le voile et la blouse bleue s'éclairent de chauds rayons qui les auréolent d'une grâce très noble, malgré les points bleuâtres d'un misérable tatouage. Il me suffit de les suivre pour atteindre l'Aïn-Mallahah où, dans la fraîcheur du soir, elles vont puiser la provision d'eau.

Autour de la source, la cohue de femmes esclaves : en ce pays de mœurs invariables, c'est ainsi que les épouses, les concubines et les filles des patriarches aux plus vieux âges du monde remplissaient leurs amphores, abreuvaient leurs troupeaux, comme le mentionne la Bible, et le représentent les terres cuites de l'Assyriologie. La nuit succède au soleil à brève distance; au lieu du long et suave crépuscule des climats occidentaux, le jour s'évanouit de suite, avec les flamboiements de son astre. Il est nuit quand je rentre sous la tente.

Charmant le délégué de la Porte : il nous ouvre à notre aise celle du Hauran et nous promet la protection de la force armée. De leur côté, nos deux archéologues ont déniché une petite inscription nabatéenne de trois lignes, qu'ils ont su déchiffrer très correctement avec leur compétence habituelle : *Tombeau de Taïm Douchara fils de Ma'ana.* Ce morceau de calcaire avait été extrait de la nécropole rencontrée avant de pénétrer a Edrei. On leur a montré, de la même provenance, un disque de plâtre, avec une femme en relief dans un croissant, la main droite étendue sur une étoile à huit branches. L'étoile et le croissant se retrouvent dans les monuments babyloniens, et nos chercheurs en infèrent que le croissant de Mahomet était une simple copie des symboles antiques adaptée par le prophète aux étendards de l'Islam.

Les fourbus de la caravane ont, à la chute du jour, fait

Digitized by Google

une courte promenade à la station du chemin de fer. Ce n'est point le goût des vieilles choses de l'Orient qui les y a conduits, mais une pointe de curiosité, quand même : se rendre compte de quelle manière un train circule sur les plateaux de la terre de Huss et de quel œil les indigènes contemplent la pénétration mécanique de leurs régions abritées derrière des siècles d'inconnu. Une douce tranquillité plane sur nos tentes, et chacun se recueille dans les bras d'un sommeil que favorisent, en dépit de la dure couchette, la fatigue de la journée et la suavité de la brise du soir.

## L'HAURANITIDE

14 avril.

Les Bédouins pillards ont ici des ancêtres mentionnés par les historiens, qui leur octroient une certaine considération. Ils chassent de race, ces bandits de haut vol. Josephe (1) cite un nommé Zénodore qui ravageait cette contrée et donnait tant d'inquiétude à César qu'il la confia à son protégé Hérode Antipas (2).

D'après les divers textes de l'écrivain juif, on a distingué, comme occupant cette région des plateaux et des montagnes d'Argob et de Basan, la Batanée, la Trachonitide, l'Hauranitide. Il y faut ajouter l'Iturée selon l'Evangile (3).

La Batanée rappelle trop bien le royaume d'Og pour ne pas se confondre avec lui. Elle en est le cœur, c'est-à-dire la plaine fertile d'*En-Noukrat-el-Hauran*, s'étendant au nord de Dera'at.

L'Hauranitide, *Hauranitis*, est limitée à la plaine de Bosra vers Dera'at, et au Djebel-Druz ; moins fertile, plus

(1) *Ant. Jud.*, xv, 10, 1.
(2) *Bell. Jud.*, i, 20, 4.
(3) Luc, iii, 1.

Digitized by Google

accidentée, et d'importance stratégique capitale à la lisière des steppes qui s'enfuient vers l'Euphrate.

Le Trachon, la division la mieux déterminée, est le curieux pays du *Ledjah*.

Quant à l'Iturée, il faut bien la localiser quelque part; ceux qu'elle embarrasse ayant exposé tantôt les raisons de ne pas la confondre avec le Trachon, tantôt celles de ne pas y voir l'Hauranitide, se sont mis généralement d'accord pour la placer au *Djédour*, le plateau qui va du Derb-el-Hadji à l'Hermon, en face du Ledjah.

Prenons donc nos précautions de peur d'être accostés par quelque petit-fils du vieux Zénodore. Un *zaptié* nous est dépêché du séraï et nous servira de sauf-conduit jusqu'à Bosra. Sur sa crête illuminée, la citadelle scintille d'argent vif, flèches du soleil levant piquées aux vitres du konak. Les groupes de fellahines descendent majestueuses en leur ample blouse bleu de roi à l'Aïn; autour des deux sarcophages, abreuvoirs de la source, des troupeaux d'ânes folichons s'ébattent avant d'être chargés du précieux liquide. C'est le tableau d'un réveil des temps reculés. Rien n'a changé depuis la Bible : un patriarche sortant du tombeau n'aurait pas un aspect différent de ces beaux vieillards à robe blanche, à manteau largement ouvert, qui s'asseyent à l'entrée de Dera'at comme on s'asseyait aux portes des cités chananéennes, pour se chauffer aux premiers rayons du soleil.

Je crois bien qu'ils n'en manqueront pas de soleil : la journée s'annonce magnifique et très chaude.

Sept heures et demie. La caravane enfin s'ébranle; les toits sombres d'Edrei se cachent et la tour de basalte s'engloutit dans les vertes étendues des orges hautes. A peine sommes-nous engagés sur le plateau oriental, laissant à droite les crevasses profondes de l'ouadi Zeidi, qu'un Arabe, l'abayé envolée, monté sur une cavale suivie de son petit en liberté (dressage bédouin des jeunes chevaux), galope en sens inverse. Il s'arrête brusquement, murmure deux ou trois phrases à notre gendarme et reprend sa course furibonde vers Dera'at.

Digitized by Google

— Que voulait-il ? demande le cheik au zaptié.

— C'est moi qui l'ai arrêté.

— Pourquoi cette allure ?

— C'est le fils d'un cheik.

— On le voit à sa superbe jument.

— Il court avertir le kaimakam qu'un homme a été assassiné.

Hein ! serions-nous déjà chez Zénodore. Joli pays ! Hier, à El-Hosn, le missionnaire nous parlait razzia ; ce matin on assassine. Ces histoires de brigands ne déteignent pas sur notre gaîté ; les premières heures de chevauchée sont toujours gaies d'ailleurs.

Le chemin de *Soueida* oblique à gauche ; nous quittons un officier qui change de garnison et mène sa smala chez les Druses. Les femmes juchées dans un palanquin décrivent ce mouvement de vague brisée que leur imprime le chameau destiné à porter le harem en voyage. Les hommes sont à cheval ; c'est plus noble. Le schalam habituel ; et l'on s'enfonce chacun de son côté dans le flot des pâles verdures sous le feu d'un soleil très ardent ; et il n'est que neuf heures.

En manière de distraction nous lâchons la route et nous enfilons le sentier d'*Umm-el-Meyadin*, à droite. Un chacal noir, dont nous avons troublé la digestion ou la maraude, fuit devant nos montures, suspend sa course, regarde si nous le suivons et repart à quelque trou de rocher, son logis solitaire. Pauvre bête, se serait-elle imaginée de croiser des figures si étranges ? Près des maisons du village, le P. J... ordonne de modérer l'allure des chevaux. Nous risquerions d'être pris pour des pillards en tournée de razzia et de recevoir des coups de fusil. C'était sage. Grand émoi à notre arrivée : les indigènes grimpent sur leurs terrasses et surveillent anxieux tous nos mouvements.

En file indienne, nos chevaux nous promènent par des ruelles poussiéreuses, parfumées de toutes les essences des galettes de combustible en dessication. Au bout du village, un champ mi-durci, aire à battre les céréales, sorte de place

Digitized by Google

publique bordant une maison d'apparence moins sordide, la demeure du cheik.

Nous entrons dans une cour, le zaptié décline nos titres aux fellahs réunis pour nous recevoir, et les schalams, main, tête, et cœur, décrivent des gestes nobles, soulignant un verbe grave, profond. Cela résonne à l'antique, vous a un air patriarcal, bien supérieur aux présentations mesquines de nos civilisations décadentes. On nous offre de l'eau ; je refuse par crainte de la fièvre et des milliers de microbes pernicieux qui bouillonnent en ce liquide gris sale.

Drôles de physionomies ces paysans de l'Hauranitide. Le cheik, un bon petit vieux, entouré de sa famille; son frère, en pantalon, s'européanise affreusement. Pourquoi laisse-t-il sa robe, sans laquelle les voiles blancs et les couronnes de laine n'ont plus de sens. Son fils, un beau gars, la figure presque toute voilée pour garantir son teint de damoiseau. Derrière, un long piquet noir, c'est un Arabe passant au nègre et vêtu sombrement, peut-être l'exécuteur de la justice du cheik ou le croque-mort du *balad*. Mais il en est un qui nous lance des œillades mauvaises et grince des dents, tandis que le cheik et sa famille sourient avec une touchante bonhomie. C'est un revenant de la Mecque, un hadji fanatique avec de longues retombées de cheveux en tire-bouchon sur son visage et ses épaules, probablement le prophète du village et qui nous vaticine tout bas des anathèmes. Un quart d'heure plus tard, nous rejoignons la route de Bosra.

Le bourg de *Tayebeh* succède après une heure de marche à Umm-el-Meyadin. Nos traînards demandent grâce, il fait si chaud. Ils poursuivent donc leur chevauchée monotone et nous piquons vigoureusement des deux, sur le fortin commandant le balad. Une gorge à franchir, formant en amont une vasque d'eau croupissant au chant des reinettes et des moineaux qui piaillent et frôlent la surface jaunâtre de leur aile éployée : réservoir appétissant des misérables fellahs de Tayebeh.

Pourtant, c'est un joli nom, Tayebeh ; des critiques

Digitized by Google

récents (1) se sont demandés si ce n'était point là le pays de Tob de l'histoire de Jephté, la patrie des Tubianiens, le pays de Tubin cité dans les Macchabées. Jephté serait ici plus éloigné de Galaad qu'à Tibneh, ici vraiment il serait chassé, proscrit de l'Adjeloun, selon le reproche acerbe qu'il adresse aux anciens Galaadites (2). La synonymie de Tubin, Tob, Tayebeh paraît au premier coup d'œil et les deux livres des Macchabées (3) placent à coup sûr Tubin dans la région de Remteh et de Basan.

Une montée raide, par le flanc d'une crevasse violente; nous pénétrons à l'intérieur de la belle et bonne Tayebeh. Ironie des noms. Les mêmes galettes nauséabondes persécutent l'odorat, et les yeux souffrent de la même poussière imprécise. Peu de monde aux portes; on ne s'est point aperçu de notre arrivée. Cependant, un mezbelé lève sa tête brune plus haut que les toits en terrasse, véritable observatoire où des Arabes ont couru lestement, préposés sans doute à l'office de guetteurs, épiant notre caravane.

A tout seigneur tout honneur. Le cheik reçoit notre visite, très digne sous sa robe zébrée de rouge, son manteau liséré de rose et sa couronne de laine serrant un fin voile de mousseline. A ses côtés, deux superbes adolescents, à la physionomie étrangement délicate, au regard très doux à l'ombre du voile protecteur, beau type arabe de lignes très pures, avant la dégradation du Koran.

La cour s'emplit des naturels du balad, tous couronnés du cercle de laine noire, un boléro bleu galonné de rouge, ou le long manteau brun du paysan sur la robe claire.

Une grande salle de réception s'ouvre par deux arcades légères sur cette cour. Deux autres arceaux parallèles aux premiers soutiennent le milieu du toit et comme eux retombent sur un pilier central. Au fond, un mur plein avec une peinturlure orientale, notamment un Bédouin qui chasse le lion armé de la longue pique des nomades : scène repro-

(1) Le P. LAGRANGE, *Les Juges*, p. 194.
(2) Juges, XI, 7.
(3) Macch., V, 13. — II Macch., XII, 17.

Digitized by Google

duite de souvenir, car il n'y a pas longtemps que le roi des animaux ne piétine plus sur les moissons du Hauran. Le toit de boue appliquée sur des fascines est à demi effondré : aussi d'un côté les arcs barrent le ciel éclatant, de l'autre ils esquissent un péristyle aux appartements secrets du chef arabe qui leur font suite.

Je gravis les six marches d'un escalier ruineux, par lequel on accède à cette salle d'honneur, mehkemet d'un cheik de fellahs. Il ne s'agit pas d'y subir un arrêt de justice plus ou moins sommaire, mais d'examiner un bloc carré, cendreux, d'un mètre de côté, de vingt centimètres d'épaisseur. C'est un morceau de dolérite : au centre on a découpé à jour une rose des vents, inscrite dans un cercle ; un second cercle enferme le premier et le chemin de ronde est percé de dix trous ronds, gros comme le poing d'un enfant.

Je regarde sans deviner la nature de l'objet, grille d'égout, plaque de cheminée... que sais-je ? — Dévoré de soif, j'ai cette fois trempé mes lèvres à l'écuelle d'eau trouble qui sur l'ordre du cheik circule de l'un à l'autre.

A cheval : de nouveau nous marchons en cette plaine immense où vibre une buée diaphane sous un ciel chauffé comme un four à plâtre.

La voie romaine tirée au cordeau, continue inflexible, long serpent aux écailles grises, coupant les cultures des paysans de Tayebeh, franchissant l'ouadi Zeidi sur un pont millénaire. Au sud-est se déroule l'*ouadi Akib*. Nous aurions dû le suivre au cœur de la steppe, si nous avions pu, selon notre intention, visiter *Oumm-el-Djemal* la Beth-Gamoul de Jérémie (1). On la dit riche en inscriptions nabatéennes. Mais il nous a été impossible d'avoir une escorte et la sécurité n'est rien moins que complète.

Une chaleur intense : vainement on soupire après une tache d'ombre, un puits ou une citerne d'eau. Les lèvres se dessèchent et se fendillent, les langues se taisent ; en dépit

(1) Jérémie, XLVIII, 23.

Digitized by Google

de l'accablement d'un soleil de feu, on presse la marche, au désespoir des moukres obligés de courir sur les traces de leurs bêtes.

Midi; il faudra se résoudre à déjeuner sous le dôme brûlant de l'éblouissante lumière. Cependant notre chef ne se soucie pas de l'heure : et tous les rappels à l'ordre ne modèrent nullement l'allure précipitée qu'il imprime à la caravane. A une heure, derrière un repli du sol, se démasque brusquement un village isolé au beau milieu de la mer des orges vertes : *Ghasm*. Cela s'étale comme un monceau grisâtre émergeant de la steppe monotone. A l'entrée, un bonhomme prodigue les salamalecs, prend la tête du convoi et nous amène devant une bâtisse où l'on descend de cheval.

C'est le cheik, un cheik chrétien, qui nous fait les honneurs de sa principauté. Véritable scène biblique, les patriarches accueillant leurs hôtes à la porte de la tente.

Des murs de basalte très frustes, avec les pierres percées vues à Tayebeh dessinent les cases des fellahs; au-dessus, la terrasse bordée d'un garde-fou, de cette maçonnerie jaune, innommable déjà rencontrée. Une ligne ininterrompue d'œils-de-bœuf ajoure la balustrade de terre, et découpe au ciel irradié des pleines lunes d'or et d'azur. Sur la terrasse est planté un pavillon : chambre haute, observatoire en concurrence avec le mezbelé.

Tandis que nous observons ces particularités de Ghasm, femmes et filles du cheik font la navette de la salle de réception aux chambres retirées, ployant sous un fardeau de tapis, de coussins, de couvertures, etc. Dix minutes s'écoulent et déjà la salle nettoyée, transformée en boudoir oriental, nous reçoit à l'ombre de ses fraîches voûtes de basalte. Avec quelles délices on s'étend sur les soyeux lainages du Kurdistan et de la Perse. Ces braves chrétiennes, tout aussi dévouées pour leurs frères d'Europe que Laban, et Rébecca l'étaient pour leur parenté de Chanaan, savent bien quel régal nous préférerons à tout autre.

Voilà mis à la portée de la main des tasses de lait, des baquets de *lebn* remplis à mesure qu'ils se vident.

Digitized by Google

Le repos suit le repas ; j'examine cette demeure hospitalière, un type des maisons du Hauran. Une voûte de dalles noires reposant sur trois arcades successives ; une porte flanquée de deux fenêtres symétriques, au-dessus, trois ouvertures plus petites superposées aux premières éclairent la salle par la façade. Le long des murs court une sorte de trottoir de vingt centimètres d'élévation, et de deux mètres de large. Reste donc un passage libre au centre pour le service des lits de camp. Ce trottoir en effet se tapisse de toisons et de couvertures sur lesquelles on repose la nuit, même le jour, comme nous le faisons en ce moment.

Les conversations s'animent au son rhytmé du pilon qui frappe en cadence le kahoué dans un mortier de bois dur. A personne, le cheik ne cède le droit et l'honneur de préparer le café à ses hôtes. Lui-même broie les grains parfumés et la graine ronde, couleur d'ambre, que les Arabes mélangent à la poudre brune, arome suave du nectar bienfaisant. Comme l'on est bien chez le cheik de Ghasm ! et pourtant le pauvre homme n'est pas heureux. Son village pris entre deux feux, les Druses et les Bédouins, souffre des déprédations de deux races de brigands, au lieu d'une.

Les Bédouins sont fidèles à la tradition n'ayant guère d'autre profession que celle de détrousseurs de fellahs. Quant aux Druses, ils se vengent sur des chrétiens des étrivières que leur donnent de temps en temps les nomades.

On s'oublie : l'heure ici plus rapidement s'envole qu'au milieu de la plaine. Une inscription grecque relevée dans une masure ; et nous quittons ces chrétiens généreux, accompagnés de bénédictions et de schalams. Le cheik nous reconduit à l'extrémité du balad, et de nouveau après les vœux d'usage nous parcourons le chemin des vieilles légions des empereurs. Un plan légèrement incliné nous descendra en deux heures à Bosra que l'on aperçoit maintenant presque au pied des montagnes. Si l'antique métropole des proconsuls était blanchie à la chaux, elle se découperait sur les pentes violettes et roses du Djebel Druz. Mais

Digitized by Google

ses matériaux ternes, cendreux, s'estompent à peine sur l'étendue colorée par les cultures diverses.

Comme l'acropole d'Athènes se dresse au bout de la voie du Pirée, dans l'axe de la voie romaine s'élève le château de *Salkhad*, une sorte d'acropole athénienne, d'un Parthénon arabe, auquel sert d'avenue la route des Césars. Les tremblements des lointains se calment avec l'adoucissement des rayons de soleil, et l'air devient si pur que Bosra semble proche. Salkhad se dessine admirablement ; et nous avons deux heures de marche avant Bosra ; de Bosra à Salkhad il y a au moins quatre heures.

Les montures fatiguées évitent les casse-cou de la route impériale, semée de rochers amenés là depuis vingt siècles, et piétinent insolemment la lisière des champs de blé. Je lâche la bride à mon cheval ; bientôt je me trouve seul, en retard, me plaisant à rêver des vieux peuples de Basan, de ses terres fécondes, de ses forêts de chênes, de la ruine planant sur lui, au regard d'un prophète effrayé.

— Es-tu malade ? interroge notre cuisinier, chevauchant à l'arrière-garde.

— Non, Ibrahim, je me tais pour mieux voir.

— Ne reste pas trop loin de nous.

Basan et le Carmel ont secoué leur feuillage, disait Isaïe (1). Pauvre feuillage, l'ouragan l'a tellement dévasté que ses spirales fantastiques ont brisé les branches, arraché les arbres ; et c'est le désert, sans limite. C'est le désert plafonné d'un horizon vide où se promènent de légers nuages ourlés d'or, sur un fond de teintes adoucies, aux clartés mourantes du soleil incliné vers l'Adjeloun. Les champs de blé se brunissent d'un aspect souffreteux, l'aridité d'une saison privée des ondées fécondantes. Un relent de tristesse et de famine monte de ces cultures étiolées malgré la pourpre des coquelicots et les boules des iris aux pétales d'un velours presque noir à force de couleur violette.

(1) Isaïe, LXXXIII, 9.

Digitized by Google

Pendant que la caravane dévale lentement vers les monts de l'Hauranitide, je savoure le charme des réminiscences bibliques uni à l'exquise suavité des dernières heures du jour, dans le silence enveloppant des choses endormies. Le soleil se couche avec des flamboiements sinistres, quand nous entrons à Bosra.

*(A suivre.)* A. DARD.

Digitized by Google

# Entre Mgr Delamaire et Mgr Fuzet

De toutes les épreuves qui se sont abattues en ces derniers temps, sur le clergé de France et sur les catholiques militants, la plus cruelle peut-être est celle qui consiste à ne pas connaître son devoir. A qui s'en rapporter, si nos chefs eux-mêmes affirment avec une égale force, des opinions contradictoires ?

Or, voici Mgr Delamaire, évêque de Périgueux, qui vient dire aux prêtres, à tous les prêtres de France : Jetez-vous dans la mêlée politique, préparez les élections de 1906, ne gardez aucun ménagement vis-à-vis de la secte odieuse qui persécute l'Eglise.

Du moins, le courageux évêque de Périgueux laisse une liberté absolue aux lecteurs désireux de se faire une opinion personnelle et réfléchie sur des questions délicates et complexes et qui ne relèvent pas toutes directement de l'autorité ecclésiastique. Il appelle, à la fin de sa lettre, la libre discussion.

Plus hiérarchique et plus autoritaire, est l'attitude de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. Le bâton de commandement en mains et le casque de salut en tête, il dit à ses troupes normandes (Bonnechose, cavalerie) (1) : « Nous avons

(1) « Le cardinal de Bonnechose, qui vous est resté si cher, comparait un jour son clergé à un régiment où tout est soumission.
« Nous savons que des esprits hargneux ont vivement critiqué cette

Digitized by Google

reçu de Jésus-Christ et de son vicaire sur la terre la mission de vous gouverner et de vous régir, et tant que nous tiendrons dans nos mains la houlette pastorale nous vous rappellerons que c'est de nous seul que vous devez recevoir le mot d'ordre, quand il s'agit de la pratique... Fidèles à votre mission divine, uniquement appliquée à votre ministère pastoral, ne vous mêlez pas aux luttes politiques..... Nous ne nous adressons qu'à vous. »

Il semble donc tout d'abord que personne n'ait le droit, je ne dis pas de discuter, mais même d'interpréter cette parole officielle.

Cependant, Mgr Fuzet ajoute : « Nous ne pouvons empêcher des journalistes, des publicistes, des orateurs de vous faire connaître leurs idées, pas plus que nous ne songeons à vous empêcher de les apprécier comme il vous plaira. » Voilà qui concorde mieux avec la réputation de libéralisme (politique) qui s'attache au nom de Mgr Fuzet, et voilà qui est de nature aussi à rassurer pleinement les publicistes chrétiens, soucieux de bien remplir tout leur devoir hiérarchique.

Du reste, des fragments de la lettre de Mgr l'archevêque de Rouen ont paru dans le *Journal des Débats*. Mgr Fuzet n'a pas protesté contre cette insertion, ce qui nous autorise à supposer qu'il ne redoute pas pour son ordre du jour diocésain, une large publicité. Comme à Mgr Delamaire, il lui suffira sans doute qu'au cours de cette discussion, on observe, sans la moindre arrière-pensée, tous les égards qui sont dus à sa haute dignité pastorale.

Les raisons sur lesquelles s'appuie Mgr Fuzet pour combattre Mgr Delamaire ne manquent pas de force, et elles sont présentées dans un fort beau langage : « Plus les temps sont difficiles, plus nous devons rester attachés à la règle, à l'autorité, à la tradition et fermer l'oreille aux nou-

parole, ils s'en sont servi pour calomnier, avec ce prince de l'Eglise, une partie de l'épiscopat français. Mais toute la Normandie qui apprécie le grand cœur, d'où cette parole sortait, et les cœurs vaillants à qui elle s'adressait, reconnaît qu'elle exprime une belle et forte vérité. Grâce à Dieu cette vérité subsiste, et se justifie toujours parmi vous.» (Lettre de Mgr Fuzet, page 2.)

Digitized by Google

veautés contraires..... En France, l'intervention du clergé dans les affaires politiques a toujours été fatale à l'Eglise. Il n'y a qu'un moyen pour le prêtre d'améliorer la situation politique, c'est de travailler avec un zèle apostolique et par des moyens apostoliques à la sanctification des âmes. De la sanctification des âmes découlent avant tout, les conséquences sociales qui transforment un peuple. Le reste n'est qu'agitation stérile qui s'arrête à la surface, sans atteindre le fond du cœur où se cachent et la racine de tous les désordres et la source de toutes les rénovations. Pour extirper cette racine, pour faire jaillir cette source, nous avons plus besoin de saints pasteurs que de curés politiciens. Agir autrement, vouloir refaire des citoyens avant d'avoir refait des chrétiens, c'est mettre la charrue avant les bœufs, c'est bâtir sur le sable.»

Aucune considération d'ordre historique ne saurait prévaloir contre cette doctrine qui est sage et théologique et adéquate à toutes les situations. Si Mgr Delamaire l'oubliait ou la violait ouvertement, nous serions obligés, en conscience, de nous mettre contre lui, avec l'archevêque de Rouen.

Mais y a-t-il contradiction absolue entre les deux thèses? Ou du moins n'est-t-il pas possible d'extraire de deux lettres contradictoires, des principes de conduite qui soient à la fois homogènes et catholiques et opportuns. Car le sentiment auquel obéit Mgr Delamaire anime tous ceux qui ont au cœur un peu de foi. Comment pourrait-on hésiter à combattre, en effet, l'odieux gouvernement maçonnique qui s'est donné pour unique raison d'être, la déchristianisation de la France...? Nous touchons ici au nœud de la grande difficulté qui met aux prises Mgr Delamaire et Mgr Fuzet.

Celui-ci évidemment n'a pas formulé toute sa pensée, et il a laissé tomber de sa plume quelques expressions inquiétantes. Renfermer le prêtre dans sa fonction religieuse, c'est très beau et par surcroît, très sage, mais de là à dire que les représentants de l'Eglise doivent se désintéresser des luttes présentes qui, toutes ou peu s'en faut,

Digitized by Google

ont un caractère exclusivement religieux, il n'y a qu'un pas, et ce pas, Mgr Fuzet l'a franchi. « La politique, dit-il, est chez nous, depuis un siècle, un champ clos où ferraillent les adversaires; les animosités en font la vie, et il y faut user trop souvent de dénigrement les uns à l'égard des autres, quand ce n'est pas d'outrage. Ministres de l'Eglise, nous ne saurions donc en être, à moins que ce ne soit pour *nous mettre entre les factions*, et ramener, chacun, quand cela est possible, à l'esprit de paix. »

Quelles sont ces factions? « Car, c'est encore Mgr Fuzet qui parle, on fait de la politique avec les hommes, avec les faits, non avec les théories. » Je crains de ne pas comprendre ou de trop bien comprendre. Dans la France de 1905 on distingue deux grands partis, le bloc qui a pour devise: « Le catholicisme voilà l'ennemi », et l'opposition qui comprend un grand nombre de partis assez incohérents, mais je pense aussi, tous les vrais catholiques. Entre ces deux partis, Mgr Fuzet veut garder une belle et sereine impartialité. A un colonel persécuté parce qu'il entend la messe tous les dimanches, et à un sous-préfet franc-maçon et délateur, l'archevêque de Rouen fera-t-il le même accueil? La Seine-Inférieure compte, si je ne me trompe, un assez grand nombre de députés ou sénateurs conservateurs et catholiques. Si Mgr Fuzet est fidèle à la doctrine qu'il professe dans sa Lettre pastorale, il dira à tous ces champions de la cause nationale et religieuse qui combattent sans relâche et souffrent dans leurs intérêts : « Vous êtes une faction. Les fonctionnaires et les députés du bloc constituent une autre faction. Je vous porte tous dans mon cœur, je vous bénis et je vous exhorte à la paix. Même je mets à votre disposition mes talents de négociateur (1) ».

On n'a jamais vu dans aucune histoire de l'Eglise, que les évêques des premiers siècles aient pris cette attitude conciliante dans leurs rapports avec les fidèles d'une part, et les Césars de l'autre. Ils ne se considéraient pas comme

(1) Le mot n'est pas dans la lettre de Mgr Fuzet, mais n'a-t-il pas voulu dire quelque chose de semblable, quand il a écrit : « Nous croyons que l'entente est encore possible ».

Digitized by Google

des arbitres entre deux partis contraires, mais bien comme les défenseurs naturels de leurs peuples persécutés.

On reconnaît, sans la moindre difficulté, que, sous le régime concordataire, les évêques, alors même qu'ils subissent la tyrannie d'un Combes, sont tenus à une certaine correction administrative. Mais cette correction ne doit pas aller jusqu'à la neutralité. Tandis que des milliers de pères de famille se compromettent tous les jours, par le seul fait qu'ils se déclarent catholiques, des prêtres et des évêques n'ont pas le droit de se retirer dans les confortables douceurs de la neutralité administrative. Nous ménageons aujourd'hui les députés du bloc et les fonctionnaires qui combattent avec acharnement et succès, hélas ! nos rares élus, nos proches, nos amis. Demain, quand la sépation de l'Eglise et de l'Etat sera chose faite, nous nous tournerons vers ces derniers pour leur tendre la main et implorer leur appui.

Non, répond Mgr Fuzet, nous ne tendrons pas la main, nous commanderons alors comme nous commandons aujourd'hui. « Quand cette heure fatale de la séparation aura sonné, nous vous tracerons une ligne de conduite appropriée à une situation nouvelle, qui certainement nous créera des devoirs nouveaux. Mais soyez persuadés qu'ils ne seront pas en opposition avec les devoirs que la sagesse et la prudence nous prescrivent actuellement. »

Rien ne prouve que cette catégorique prophétie se réalisera un jour. D'abord, les catholiques groupés en association cultuelle se résigneront difficilement à accepter la discipline rigoureuse qui règne dans le régiment ecclésiastique organisé par Mgr de Bonnechose. Mgr Fuzet qui attache une importance si grande aux ménagements diplomatiques, n'aura garde de heurter de front des susceptibilités jusqu'à un certain point, légitimes. Ensuite, il est vraisemblable que le Pape donnera au clergé de France une direction précise, et qu'ainsi seront rendues inutiles les dispositions administratives dont se préoccupe déjà l'archevêque de Rouen.

Mais tout ceci rentre dans le domaine de l'hypothèse.



Digitized by Google

Ce qui est certain, c'est que les prêtres de France ne se décideront pas sans tristesse, ni peut-être sans inquiétude de conscience, à vivre aussi éloignés que le demande Mgr Fuzet, des catholiques militants leurs frères, leurs meilleurs et peut-être leurs seuls vrais amis.

Mais alors objectera Mgr Fuzet, vous retombez dans le système de Mgr Delamaire, vous vous condamnez à faire de la politique, car il vous faudra suivre, bon gré, mal gré, vos amis dans leurs combats. Vous mettez bénévolement le doigt dans un engrenage qui vous broiera.

Je persiste à penser que les prêtres peuvent et doivent vivre en étroite union avec les catholiques militants ou pratiquants, sans faire de la politique. Ces catholiques ne nous invitent pas d'ordinaire, à intervenir dans les choses électorales; ils redouteraient plutôt cette intervention. Mais ils nous demandent de ne pas paraître, je dis paraître, hésiter entre les francs-maçons et eux: ils nous demandent des témoignages d'une solidarité réelle dans une lutte qui est souvent désastreuse pour leurs intérêts personnels. Chose curieuse, c'est Mgr Fuzet qui a trouvé la définition précise de cet état de choses dont il s'obstine à ne pas tenir compte. En réponse à Mgr Delamaire, il écrit en effet ce qui suit: « On dit, par exemple, que la grande cause de la déchristianisation actuelle de la France est que les catholiques ont précédemment négligé le devoir électoral. Soit, mais il en faudrait conclure que les catholiques laïques auront à mieux faire désormais, non pas que le clergé doive s'occuper d'élections. »

Mieux à faire, c'est-à-dire combattre avec plus d'énergie, sans grand espoir de succès prochain, c'est-à-dire souffrir davantage, s'exposer à des dénonciations et à des persécutions immédiates et certaines, à la ruine pire, en un sens, que la mort. Pendant ce temps, les prêtres rendront visite à M. le Préfet, ils éviteront soigneusement toutes les démarches dangereuses pour leur traitement, et même ils s'efforceront de mériter les palmes académiques. Mgr Fuzet comprend bien que ce contraste entre l'esprit militant des laïques et l'esprit ultra pacifique des ecclésiastiques risque

Digitized by Google

de faire naître, en se prolongeant, des dangers très graves, plus graves que la rupture du concordat. Aussi, n'écrit-il pas : il faut, mais il faudrait. Pourquoi ce conditionnel ? Parce que Mgr Fuzet a moins de confiance que Mgr Delamaire dans le bon sens du suffrage universel, en quoi il fait preuve de clairvoyance.

Battus hier, les catholiques seront écrasés demain, et si par un hasard qu'on n'ose pas dire providentiel, ils obtenaient quelques succès électoraux, ils ne sauraient pas les mettre à profit.

Serions-nous donc, rejetés à nouveau, par la force des choses, du côté de Mgr Fuzet, loin de Mgr Delamaire ?

Non pas.

Louis XIV disait de Guillaume d'Orange : « Mon frère d'Angleterre connaît exactement toutes mes forces ; il ne connaît pas mon cœur. Pareillement, Mgr Fuzet apprécie à sa véritable valeur, la faiblesse électorale et politique des catholiques ; il ne compte pas assez sur leur cœur. Mgr Delamaire, au contraire, s'appuie uniquement sur le dévouement et la générosité et l'esprit de sacrifice des croyants. Si donc, l'obligation s'imposait de choisir entre les deux prélats, nous n'hésiterions pas à nous ranger autour de l'évêque de Périgueux. Mieux vaut souffrir avec ses frères malheureux que de triompher ou de vivre confortablement au milieu d'un désastre général.

Mais encore une fois, on peut retenir la méthode de Mgr Fuzet qui est la bonne et partager les sentiments de Mgr Delamaire qui sont bien ceux du peuple catholique de France, de ce peuple d'où sortirent Jeanne d'Arc et Bernadette. Les prêtres qui sont le plus prêtres, les prêtres qui se contentent de prêcher, d'administrer les sacrements, de prier, de mener une vie grave ou austère, passent d'ordinaire pour intransigeants. En tout cas, ils ne fréquentent pas les préfectures, ils ne font pas antichambre chez les fonctionnaires influents, ils ont la confiance des catholiques les plus pratiquants. Au contraire, les abbés politiciens qui s'efforcent de réconcilier l'Eglise avec le siècle, sont préci-

Digitized by Google

sément ceux qui entretiennent d'ordinaire le plus de relations avec les demi-chrétiens ou les sceptiques. Soyons prêtres, soyons les familiers, les confidents, les consolateurs des catholiques affligés ; instruisons-les avec le moins de fracas possible, sur leur devoir civique, mais n'entrons pas dans la mêlée électorale.

D'autres affirmations de Mgr Fuzet appellent ou des explications ou des réserves.

Il parle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme d'un désastre absolument irréparable ; il voit l'abomination de la désolation s'introduire dans le sanctuaire.

Certes, ce pessimisme est fondé ; si la séparation a lieu, de tristes jours vont se lever sur l'Eglise de France. Mais la misère, la désorganisation momentanée, la persécution, n'apporteront-elles aux catholiques aucun élément de force morale? Ne supprimeront-elles aucun abus? Il serait imprudent de l'affirmer trop vite, surtout au lendemain des retentissantes affaires de Dijon et de Laval.

Toujours est-il que dans les prévisions que nous essayons de formuler, ne doivent entrer que des données historiques et géographiques très précises.

Avec raison, Mgr Fuzet écarte les exemples des catholiques allemands, belges, américains, suisses et italiens, dont il est permis d'user et dont on abuse. Adopter leur tactique, si tant est que la chose soit possible, alors que nos populations françaises n'ont pas leur foi profonde, est enfantin. Restaurons la foi dans les âmes, et la bonne tactique, qui ne sera ni la tactique allemande, ni la tactique américaine, s'offrira d'elle-même à nos conducteurs spirituels.

Mais Mgr Fuzet se trompe au moins deux fois en s'appuyant sur l'exemple des races latines. Il affirme que le régime de l'Eglise libre dans l'Etat libre qui est un fait triomphant dans les pays anglo-saxons, ne s'acclimatera jamais chez les Espagnols ou chez les Français, ou chez les Italiens. Le Mexique, je suppose, est un pays latin. Or, un très bel ouvrage vient de paraître (décembre 1904) qui

Digitized by Google

met en relief de la manière la plus heureuse les progrès de la République américaine (1). Les auteurs de l'ouvrage s'appellent M. de Mier, ministre plénipotentiaire du Mexique à Paris, M. Levasseur, le prince Roland Bonaparte, M. Alfred Picard, M. Krantz, M. Paul Leroy-Beaulieu; tous affirment la prospérité de la jeune République. Le chapitre qui est consacré à la Constitution renferme les lignes suivantes : « La question religieuse a été tranchée par la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Les propriétés ecclésiastiques sont devenues bien nationaux (comme dans le projet Briand), les communautés religieuses sont interdites (comme elles le sont en France depuis deux ans). On affirme d'ailleurs, que le clergé catholique ayant reconstitué ses cadres continue d'exercer une grande influence sur les esprits. »

Il paraît même que ce n'est pas assez dire; d'une lettre publiée récemment par le *Journal des Débats*, il résulte que les catholiques mexicains se félicitent hautement de la situation nouvelle.

Les autres pays latins de l'Amérique du Sud n'obtiennent pas moins de succès et ne réalisent pas moins de progrès que le Mexique. Le Brésil, l'Argentine et le Chili, se relèvent, se développent et s'affirment avec un éclat qui déconcerte tous leurs détracteurs, et console la vieille Espagne de ses malheurs récents. Sous le règne de Victor Emmanuel III, l'Italie jouit d'une prospérité financière, commerciale et diplomatique que personne n'avait prévue.

Seule, la République française inquiète ses amis par ses imprudences financières, la violence de sa politique jacobine et la décroissance de sa population. Mais c'est une question de savoir jusqu'à quel point la France contemporaine mérite le nom de peuple latin. Décidément, Mgr Fuzet a porté sur les nations latines des jugements trop sévères, inexacts et mal motivés qui affaiblissent d'autant, son argumentation générale.

Quelques paroles de Léon XIII qu'il cite et souligne ne

(1) *Le Mexique au XXe siècle*, Paris, Delagrave, 2 volumes.

Digitized by Google

la fortifient pas ; au contraire. Le Pape défunt avait dit à un évêque français qui est peut-être Mgr Fuzet lui-même : « La dénonciation du concordat serait un si grand malheur que je ferai tout pour l'éviter, coûte que coûte ». Il ne semble pas qu'on puisse tirer de ces paroles un enseignement précis qui soit de nature à nous éclairer sur les circonstances présentes. On savait Léon XIII enclin à la conciliation, mais on sait non moins certainement qu'il n'aurait pas dépassé certaines limites. Supposer le contraire, serait lui faire gratuitement injure.

Mgr Fuzet donc, qui s'appuie sur des paroles de Léon XIII, trop vagues, juge ou du moins laisse juger Pie X avec une sévérité qui ressemble fort à l'injustice. Dans la même page, après avoir loué le génie clairvoyant de Léon XIII, il reproduit sans protestation et sans formuler la moindre réserve, les accusations odieuses portées par M. Combes contre le gouvernement de Pie X. « On allègue, dit-il, pour justifier la rupture, l'attitude prise par le Saint-Siège dans les affaires de France. »

Nous ne ferons à ce sujet qu'une réflexion en nous plaçant dans l'hypothèse gouvernementale : « Est-il juste de faire payer à l'Eglise de France les fautes qu'on attribue à la diplomatie pontificale ? »

Hé quoi pas même une atténuation ! On parle sur le ton le plus naturel, comme d'un fait reconnu par tous, des fautes de la diplomatie pontificale, on ne s'étonne pas de cette opposition étrange que M. Dumay et ses alliés essaient d'établir entre l'Eglise de France et la Curie ? Je n'oublie pas que Mgr Fuzet se place dans l'hypothèse gouvernementale. Mais justement, l'occasion était-elle bien choisie d'adopter cette attitude ? Supposons que demain un ministre franc-maçon monte à la tribune et qu'il s'appuie sur la lettre de Mgr Fuzet pour attaquer le Souverain Pontife (la chose n'a rien d'invraisemblable). Il dira devant les forcenés de l'Extrême-Gauche : Vous voyez bien que le Pape et son ministre ont commis des incorrections, puisque un archevêque relate, non pas seulement une faute, mais *les fautes* de la diplomatie pontificale.

Digitized by Google

Mgr Fuzet regretterait, sans aucun doute, ces très fâcheuses conséquences d'une phrase trop diplomatique, mais peut-être aurait-il dû les prévoir ? Une aussi grosse inadvertance tient à son état d'esprit qui est celui d'un négociateur de concordat assis devant un tapis vert, plutôt que celui d'un pasteur veillant sur des brebis connues et aimées. Les lauriers de Bernier n'ont rien pourtant de si enviable.

Il est à craindre que Mgr Fuzet n'ait fourni contre lui d'autres armes aux deux adversaires de l'Eglise, qu'il semble vouloir convaincre coûte que coûte, je veux dire MM. Emile Combes et Dumay. Ces deux hommes d'Etat ne cessent de gémir sur la mort du gallicanisme et sur les conséquences concordataires de cette mort. Qu'à cela ne tienne, répond Mgr Fuzet, « la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Souverain Pontife n'a pas modifié la situation des évêques vis-à-vis de la Papauté. C'est Pie IX lui-même qui l'assurait aux évêques de Suisse au lendemain du Concile du Vatican, lorsqu'il leur écrivait : « Ce dogme, laissant les choses dans leur état primitif, et restreint dans les limites de la doctrine sur la foi et les mœurs, ne change rien aux rapports du Chef de l'Eglise avec le Corps enseignant des pasteurs. »

N'ayant pas le contexte sous les yeux, je ne me rends pas très bien compte de la signification précise qu'il faut attribuer à ces quelques lignes. Mais laissons de côté, pour éviter toute controverse inutile, le mot *situation* employé par Mgr Fuzet. Restent au moins une question de fait, une question de date et une question de sentiment. Un évêque de 1806 enseignait les quatre articles à ses séminaristes, il n'allait que rarement à Rome, il communiquait plus rarement encore avec les Congrégations et il composait un petit office diocésain pour bien montrer son indépendance gallicane vis-à-vis de la Cour pontificale. Tous les évêques de 1905 professent des doctrines ultramontaines, si ultramontaines que Mgr Fuzet est bien le seul, je pense, à oser imprimer ces mots : église gallicane, traditions de l'église gallicane. Encore les fait-il suivre de justes et sages

Digitized by Google

et théologiques réserves qui témoignent de son attachement à la Papauté. Tous les évêques de 1905 accomplissent pieusement leur voyage *ad limina;* ils ont un représentant officiel auprès du Vatican; et ils sont soumis de toute façon, et assez étroitement, aux Congrégations romaines. Mgr Fuzet ne peut pas croire un seul instant que MM. Dumay et Combes ignorent ces faits. Alors à quoi bon tant de diplomatie ?

Son talent de négociateur littéraire est plus inutilement employé encore en faveur du *Syllabus* : « On dit (c'est Mgr Fuzet que je cite) on dit : Le *Syllabus* a tellement modifié la situation de l'épiscopat vis-à-vis du Saint-Siège, que les bases sur lesquelles était établi le concordat sont ruinées.

« Que vient faire dans cette question le *Syllabus* ? On a expliqué cent fois la nature de ce document dont le nom a fait toute la célébrité. C'est une simple table de *notes* doctrinales renfermées dans diverses bulles des Papes et c'est dans ces bulles qu'il faut chercher le sens des indications données par cette table. Les propositions du *Syllabus* ne sont pas des articles de foi, comme les propositions de notre Symbole. Elles n'ont rien changé à la foi catholique. »

La lecture de ce paragraphe plongera dans un profond ahurissement, ceux qui sont théologiens et même ceux qui ne le sont pas. Il est impossible d'admettre que Mgr Fuzet regarde le *Syllabus* comme un document dépourvu de toute valeur intrinsèque. C'est pourtant ce qui ressemble ressortir de ses propres paroles. Il le qualifie de simple table de notes doctrinales et il a bien soin de souligner le mot *notes.*

Les profanes qui liront ces mots songeront sans doute à quelque bonne dame inintelligente qui prend des notes en écoutant le sermon d'un prédicateur célèbre. Entre le *Syllabus* et la véritable doctrine de l'Eglise n'existeraient pas plus de rapports qu'entre le factum de notre dévote, et l'éloquence authentique d'un Bossuet ou d'un Lacordaire. Le *Syllabus* est une simple table de notes, affirme Mgr Fuzet. Nous voulons bien, mais la pensée se présentera sans

Digitized by Google

doute aux lecteurs réfléchis de se demander quel fut l'auteur, ou plutôt quels furent les auteurs de ces notes ? En prenant la peine de s'informer, ils découvriront que les auteurs s'appelaient Pie IX, Mgr Gerbet, le cardinal Fornari, le cardinal Bilio, les membres de la Commission du *Syllabus*, c'est-à-dire les plus grands théologiens de l'époque, et enfin ils apprendront que trois cents évêques furent appelés à donner leur avis sur les questions doctrinales controversées. La rédaction du célèbre document n'exigea pas moins de douze années de travaux préparatoires. Après quoi, Pie IX présenta le *Syllabus* au monde catholique dans une *Encyclique* mémorable, l'encyclique *Quanta cura* qui fait l'admiration de tous les théologiens. « Nous avons déjà élevé la voix, disait Pie IX, selon le devoir de notre ministère apostolique et les illustres exemples de nos prédécesseurs, et dans plusieurs encycliques publiées par la presse, dans les allocutions prononcées en Consistoire, et dans d'autres lettres apostoliques, Nous avons condamné les principales erreurs de notre si triste époque... Au milieu d'une telle perversité d'opinions dépravées, pénétré du devoir de notre charge apostolique, et plein de sollicitude pour notre sainte religion, pour la sainte doctrine, pour le salut des âmes qui nous est confié d'En-haut, et pour le bien même de la société humaine, Nous avons cru devoir élever de nouveau la voix. En conséquence, toutes et chacune des mauvaises opinions et doctrines signalées en détail dans les présentes Lettres, Nous les réprouvons par notre autorité apostolique, les proscrivons, les condamnons, et Nous voulons et ordonnons que tous les enfants de l'Eglise catholique les tiennent pour réprouvées, proscrites et condamnées. »

Et c'est le document ainsi annoncé que Mgr Fuzet qualifie de simple recueil de notes ! Mon Dieu ! pour faire plaisir à l'archevêque de Rouen, on pourra conserver le substantif souligné par lui, mais à la condition qu'il soit synonyme de formule lapidaire frappée pour l'éternité.

Il est impossible de ne pas constater encore que la langue théologique de Mgr Fuzet manque un peu de clarté, lors-

Digitized by Google

qu'il écrit : « Les propositions du *Syllabus* ne sont pas des articles de foi, comme les articles de notre symbole ». Assurément, le symbole des Apôtres ne contient pas le dogme explicitement formulé de l'Immaculée Conception. Cependant, quiconque tient à n'être pas hérétique doit croire fermement que la Sainte Vierge fut exempte du péché originel, autant qu'il croit à l'Incarnation et à la Rédemption.

La vérité vraie est que, dans une pensée de conciliation, Mgr Fuzet a voulu ne pas effaroucher l'ignorance théologique de ses contemporains. De même que les taureaux entrent en fureur à la vue d'une étoffe rouge, de même les électeurs amis du progrès perdent leursang-froid, dès qu'il est question du *Syllabus*. Au contraire, dans les milieux intelligents s'accomplit un travail qui aura pour résultat certain et prochain, une saine appréciation des doctrines condamnées par le *Syllabus* et l'Encyclique *Quanta cura*. On a injurié Pie IX dans toutes les langues, parce qu'il avait condamné la liberté absolue de la presse, l'autonomie radicale de la raison, le suffrage universel, la badauderie scientifique et autres modes intellectuelles. Quel est l'homme intelligent, fût-il aussi étranger que possible au mouvement positiviste, qui ne partage pas aujourd'hui, ces différentes manières de voir ? L'œuvre d'assainissement intellectuel et moral sera bientôt achevée. A ce moment, les Français qui ne seront pas fonctionnaires apprécieront sévèrement les présentes timidités doctrinales de Mgr Fuzet. Il s'agit bien, en vérité, d'amadouer les caïmans du bloc par des attentions diplomatiques qui échapperont à leur féroce avidité. Le devoir pressant de tous ceux qui ont charge d'âmes est d'éclairer la France sur elle-même, et de lui dire qu'elle se meurt parce qu'elle a pris pour règle de conduite morale, sociale et politique, ce qui est exactement la contre-partie de la vérité catholique révélée.

Mgr Fuzet fait à l'intolérance anticléricale des politiciens, d'autres concessions inutiles et peut-être dangereuses. D'une part, en effet, il se résigne trop aisément à l'œuvre de laïcisation accomplie en ces dernières années. D'autre part, il a une façon de défendre les religieux, insuffisante...

Digitized by Google

et romantique, oui, romantique. « L'Eglise (du moyen âge), dit-il, veilla à la défense des remparts de la cité, à sa bonne administration, elle arma les chevaliers pour la protection de la veuve et de l'orphelin; elle créa et fit respecter la trêve de Dieu; elle fonda des écoles, elle ouvrit des hôpitaux... Mais quand les nations furent formées, la société civile, fortifiée, en possession de tous ses moyens d'action, réclama tout ce qui était de sa sphère, et demanda à l'Eglise de rentrer dans la sienne. »

Elles sont bien graves, ces paroles, car elles laissent supposer que, dans la pensée de Mgr Fuzet, toutes les fermetures récentes d'écoles et d'hôpitaux catholiques sont une œuvre de justice et de sage administration. Elles ont pour conséquence de faire rentrer l'Eglise dans sa sphère!!

L'archevêque de Rouen ajoute : « L'Etat a laissé uniquement à l'Eglise le libre exercice de son divin ministère ». Qu'est-ce à dire, sinon que ni la loi du divorce, ni la loi sur les associations, ni tant d'autres lois anticléricales, n'ont gêné en rien la liberté du culte catholique. C'est prendre bien vite son parti de toutes les catastrophes dont furent victimes nos institutions religieuses.

Rendons cependant cette justice à Mgr Fuzet, qu'il essaie de défendre les congrégations! « Les âmes éprises d'idéal, dit-il, ne trouveront plus les retraites paisibles où elles aimaient à poursuivre leur rêve enchanté! » (1) Ainsi donc des âmes contemplatives qui ont choisi la meilleure part de la vie surnaturelle, Mgr Fuzet dit qu'elles poursuivent un rêve. Pourquoi pas l'ombre d'une ombre, comme disait Renan, ou le parfum d'un vase vide! Au fait, les Trappistes, les Chartreux et les Carmélites ne sont plus d'après l'archevêque de Rouen, que des âmes éprises d'idéal.

Et l'amour de la périphrase poétique entraîne Mgr Fuzet plus loin encore : « Les temples divins du poète antique, pleins de lumière sereine, se fermeront partout ». Appliquer aux églises catholiques les vers célèbres de Lucrèce, c'est

(1) On trouve cette phrase trop gracieuse et peu originale, chez presque tous les écrivains romantiques.

Digitized by Google

peut-être une témérité littéraire qui surprendra quelques latinistes. Les croyants simplistes comprendront difficilement qu'on appelle « temples sereins et divins du poète antique » les sanctuaires chrétiens où réside le Dieu de l'Eucharistie. Mgr Fuzet qui parlait tout à l'heure si éloquemment de la sainteté du prêtre, laïcise maintenant le vocabulaire catholique...

De ces notes qui sont vraiment des notes, de pauvres petites notes, il est superflu de tirer une conclusion. Au-dessus des préoccupations politiques, ceux d'entre nous qui n'ont pas de responsabilités administratives, mettent la prière, le désir ardent de se créer un état d'âme qui soit en harmonie avec les souffrances présentes ou prochaines de l'Eglise de France, ne disons pas comme Mgr Fuzet, de l'Eglise gallicane. En la voyant en proie à la haine de ses ennemis vainqueurs, on se rappelle la mort de cette vestale dont parle Pline le Jeune.

« Domitien désirait enterrer vive la grande vestale Cornélia ; il pensait, par un tel exemple, illustrer son siècle... Par un crime non moins grand que celui qu'il prétendait punir, sans avoir fait comparaître la Vestale, sans qu'elle ait été entendue, il la condamne comme coupable... On envoie les pontifes pour l'enfouir dans le caveau où elle doit périr. Mais elle, tendant les mains tantôt vers Vesta, tantôt vers les autres dieux, prononçait des plaintes parmi lesquelles celle-ci revenait sans cesse : « César me croit « coupable, lui qui, par les sacrifices que j'offrais, a vaincu, « a triomphé. » Voulait-elle adoucir le prince ou le railler? Etait-ce confiance en elle-même ou mépris pour Domitien? On l'ignore. Elle répéta ces paroles jusqu'à ce qu'on la conduisît au supplice. Pendant qu'elle descendait dans le caveau sa robe s'accrocha : elle se retourna pour la dégager, et, le bourreau lui présentant la main, elle se détourna avec répulsion, dernier trait de piété, pour repousser de son corps chaste et pur, ce contact honteux. Elle eut les délicatesses de la pudeur, mettant tous ses soins à tomber avec décence... »

L'imagination chrétienne aime à compléter ce magni-

Digitized by Google

fique et si dramatique récit. Elle aime à se représenter d'autres jeunes filles venant consoler à la faveur des ténèbres, la vestale abandonnée. Leurs voix arrivent jusqu'à elle à travers les barreaux de fer ; elles disent le mystère, la beauté, les grandeurs de la virginité chrétienne, elles exaltent dans un doux murmure, le Nazaréen, Christ-Dieu, vainqueur de la mort, l'agneau qui se plaît au milieu des lys ; elles expliquent comment la fonction des vestales annonçait les gloires de la virginité chrétienne. Pour Cornélia, c'est plus que le salut : tout à coup elle voit s'ouvrir devant elle le ciel des chrétiens.

Pareillement, l'Eglise de France va descendre dans des caveaux, modernes catacombes, où ses ennemis espèrent bien qu'elle mourra de faim.

Elle aurait le droit de dire, elle aussi : C'est par moi que la France a triomphé pendant quinze siècles, et la France veut me faire mourir. Ses sœurs, les Eglises catholiques des deux mondes lui feront sans doute parvenir au milieu de ses épreuves, des paroles de réconfort et d'espérance. Mais surtout, elles lui rappelleront que les plus hautes vertus naissent et se développent et s'épanouissent, au fond des catacombes.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

# Mme DE STAËL PHILOSOPHE

Suite (1)

## III

### LA PHILOSOPHIE DE LA LITTÉRATURE

*Le livre de la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.*
Rapport de la littérature avec la vertu.
La perfectibilité et la liberté. — Rapports de la littérature avec la liberté, — et avec la vie sociale ; application à la fin du XVIIIe siècle.
Réserves que Mme de Staël apporte au système de la perfectibilité. — Ce qu'il en reste aujourd'hui.

La philosophie explique les faits par leurs causes et dégage, par l'observation, les lois de leur évolution. C'est ainsi que Mme de Staël veut l'entendre dans son livre *De la Littérature.* Après avoir rappelé cette opinion de J.-J. Rousseau, que jamais on emploie un mot dans le même sens pendant tout le cours d'un ouvrage, elle adopte cependant cette définition : « J'entends par philosophie, la connaissance générale des causes et des effets dans l'ordre moral, ou dans la créature physique, l'indépendance de la raison, l'exercice de la pensée (2). » Les termes un peu

(1) Voir le numéro de janvier.
(2) *Œuvres complètes. De la Littérature*, IV, p. 52, note.

Digitized by Google

vagues de la fin de cette phrase prendront un sens très précis, plus tard, quand Mme de Staël aura étudié et adopté, au moins dans le sens où elle l'entendait, la doctrine de Kant.

Dans le livre *De la Littérature*, elle se propose d'étudier l'une des causes qui agissent dans l'évolution de l'humanité et peuvent en déterminer le progrès. La littérature est une de ces causes, et peut-être la plus importante par les relations qu'elle a avec l'ordre social et l'ordre moral. Aussi, dans un *discours préliminaire*, Mme de Staël a-t-elle étudié la littérature dans ses rapports avec la vertu, la gloire, la liberté et le bonheur. Toute la première partie du livre n'est que l'illustration des idées exposées dans ce discours.

Sur les rapports de la littérature avec la gloire, Mme de Staël n'apporte aucune idée nouvelle en développant ce lieu commun, que la gloire littéraire est la plus haute et la plus durable pour les nations. Nous savons déjà, par le livre de l'*Influence des Passions*, ce que peut la littérature pour notre bonheur. Ici, Mme de Staël analyse plus exactement le plaisir littéraire ; mais, si l'on peut entendre en un sens plus profond et plus élevé, que les lettres peuvent nous rendre heureux, c'est en ce sens qu'elles nous rendent meilleurs. La littérature a, en effet, des rapports étroits avec le bien. « La parfaite vertu est le beau idéal du monde intellectuel. » Nulle part, Mme de Staël n'a donné de démonstration de ce principe, que l'on dirait emprunté d'un dialogue de Platon, puisqu'il ne peut l'être d'un livre de V. Cousin. Aussi bien ce genre de principes, d'après Mme de Staël elle-même, n'est pas susceptible d'une démonstration rigoureuse, comme des vérités mathématiques. La métaphysique est faussée et mutilée par les règles trop droites du raisonnement ; elle se constitue d'un ensemble de belles idées que l'on croit et que l'on sent, dont on peut, dans quelque mesure, montrer la légitimité, mais sur lesquelles les règles de la logique n'ont point de prise.

De même, Kant, dans la dialectique transcendantale, par sa théorie des antimonies, prétend démontrer l'impossibilité d'une métaphysique soumise aux lois de la raison pure ;

Digitized by Google

et cependant, la critique de ces lois nous empêche d'affirmer que rien ne s'oppose à la constitution d'une métaphysique des mœurs et d'une théologie fondées sur d'autres bases dont la raison pratique fera les frais. Il est curieux de noter de semblables analogies entre la façon de penser de Mme de Staël et la doctrine du philosophe allemand qu'elle n'avait pas encore étudiée. Elle semble, dès cette époque, admirablement préparée à le comprendre.

La littérature a encore avec la vertu des rapports sensibles. Mme de Staël les a très heureusement signalés : « Les proportions régulières des statues antiques, l'expression calme et pure de certains tableaux, l'harmonie de la musique, l'aspect d'un beau site dans une campagne féconde, nous transportent d'un enthousiasme qui n'est pas sans analogie avec l'inspiration qu'inspire le spectacle des actions honnêtes (1). »

Il n'est pas aisé de dire en quoi consiste la puissance des œuvres d'art ; on a dit (2) qu'elle leur venait de l'action qu'elles exercent sur l'être humain tout entier ; toutes nos facultés les plus pures et les plus élevées, comme les plus mêlées de sensations, les sens eux-mêmes subissent l'impression de la beauté, et la beauté consiste dans une certaine proportion, heureusement gardée, entre les diverses impressions produites sur nos facultés esthétiques. Une œuvre qui ne s'adresse qu'à la raison ou qu'à la sensibilité, une musique qui ne parle ni à l'esprit, ni au cœur, une statue sans vie et sans âme, quel que soit le talent de leur auteur ne possèdent pas la vraie beauté. « Mais les chefs-d'œuvre, et, par exemple, ceux de la littérature, indépendamment des exemples qu'ils présentent, produisent une sorte d'ébranlement moral et physique, un tressaillement d'admiration qui nous dispose aux actions généreuses (3). » Il se trouve, en effet, comme par surcroît, que les œuvres qui nous font éprouver une impression harmonieuse, n'agissant avec excès ni sur les sens, ni sur l'imagination,

(1) *Œuvres complètes*, IV, 30.
(2) Cf. Longaye, *Théorie des Belles-Lettres*.
(3) *Œuvres complètes*, IV, 31.

Digitized by Google

ni trompant la raison par aucun sophisme, sont en même temps morales. « La littérature ne puise ses beautés durables que dans la morale la plus délicate (1). »

Nous ne pouvons, dans cette rapide étude, rappeler la façon ingénieuse dont Mme de Staël réfute, dans le même chapitre (2), diverses objections de ceux qui ne croient pas à la vertu moralisatrice des lettres. Il n'y a d'ailleurs là aucune obscurité. Notre tâche doit se borner à signaler ses idées générales en en montrant le lien, que l'on n'aperçoit pas toujours aisément, son livre etant « plus clair dans le détail que dans l'ensemble » (3).

L'évolution de l'humanité obéit à une loi qui lui est particulière : celle du progrès. Dans la nature brute ou animée, mais dépourvue de pensée ou de réflexion, il ne peut exister que des changements, des transformations ; dès l'antiquité les philosophes ont été frappés du flux perpétuel des choses dans le monde mécanique ; mais l'amélioration ne pourrait se comprendre. Toutes les actions physiques, toutes celles des animaux sont en effet déterminées comme des phénomènes mécaniques ; ils s'enchaînent comme une série infiniment complexe de causes et d'effets, d'actions et de réactions ; et, comme il ne peut y avoir rien de plus dans un phénomène que dans ses antécédents (4), il nous est impossible de concevoir autrement les choses. Mais, lorsque nous considérons l'histoire de l'humanité, nous y reconnaissons l'action d'une cause sans analogue : la liberté. Par elle, l'homme peut se diriger dans les voies nouvelles que lui ouvre la raison ; il peut commander à sa raison elle-même et l'appliquer à la recher-

(1) *Œuvres complètes*, IV, 31.

(2) *Discours préliminaire*. L'importance de la littérature dans ses rapports avec la vertu.

(3) Lanson, *Histoire de la Littérature française*.

(4) Il n'y a rien de plus par exemple dans un composé chimique, même en tenant compte de ses propriétés particulières, que dans les simples qui le composent. Il ne possède que la *quantité d'énergie* qu'il a reçue. Il faut l'admettre là même où la démonstration n'en est pas encore faite. On ne voit pas encore comment elle pourra l'être ; autrement l'on devrait renoncer à toute explication exacte d'aucun fait de la nature.



Digitized by Google

che du bien. Or, la recherche du bien n'est que la recherche du mieux, puisque nous ne connaissons pas le bien absolu. Si nous le connaissions, il n'y aurait plus à ce sujet de discussions entre les philosophes, pas plus qu'il n'y en a entre les mathématiciens sur les parties claires et distinctes de leur science. Nous ne connaissons donc que le mieux ou le bien relatif, et c'est, grâce à la liberté qui domine toute notre activité, que nous pourrons nous diriger vers lui.

On voit que si la littérature doit avoir quelque influence sur le perfectionnement de l'homme, considéré seul, ou sur la société, elle doit avoir quelque rapport avec la liberté. Ce n'est pas à dire qu'elle agisse sur notre volonté. Cette action tendrait à supprimer la spontanéité de nos actes, ou, si l'on veut, leur « autonomie ». Mais elle lui est unie par « des rapports » ; il ne faut pas remplacer par un autre le mot de Mme de Staël. Si la liberté est nécessaire à l'homme pour se perfectionner dans les arts et dans les lettres, ce progrès même sert la liberté, non seulement dans l'individu pris isolément, mais aussi dans l'homme social. Mme de Staël n'a pas montré, dans un paragraphe à ce destiné, que la liberté de chaque individu gagne au perfectionnement de son goût et de son esprit. Mais cela, pour elle, est presque évident, puisque l'éducation esthétique développe en nous l'amour et le culte de la vertu, et que c'est dans la pratique du bien que se montre avec le plus d'éclat l'exercice de notre liberté (1). Mme de Staël a voulu montrer surtout que le perfectionnement des lettres est utile au développement de la liberté dans la vie sociale. « Les progrès de la littérature, c'est-à-dire le perfectionnement de l'art de penser et de s'exprimer, sont nécessaires à la conservation de la liberté (2). » Mais ici c'est surtout de l'éloquence et de la philosophie qu'il s'agit. C'est un lieu commun que le gouvernement républicain favorise davan-

(1) C'est une thèse de la philosophie classique que la liberté est le mouvement de l'âme dans le bien, et que Dieu, qui ne peut vouloir le mal, est en ce sens plus libre que nous.

(2) *Œuvres complètes*, IV, 46.

Digitized by Google

tage le développement du genre oratoire que les gouvernements monarchiques. L'histoire des Grecs et des Romains, comparée à celle de notre XVIIe siècle, semble confirmer cette vue, à condition d'en excepter l'éloquence religieuse : mais il faut remarquer que celle-ci est née avec le christianisme, et que le paganisme, qui a été pour les poètes une si merveilleuse source d'inspirations, n'a rien fourni aux orateurs.

Si l'on demande à la littérature sociale et politique d'accroître les « lumières », si l'on ne veut « rien fonder dans l'opinion sans le secours des écrivains distingués », il faut évidemment leur en fournir le moyen. La liberté de la presse est nécessaire (1). Elle s'impose d'ailleurs par la force même des choses : « La dissémination d'idées et de connaissances qu'ont produite chez les Européens la destruction de l'esclavage et la découverte de l'imprimerie, doit amener ou des progrès sans terme, ou l'avilissement des sociétés (2). »

C'est vainement que l'on voudrait s'opposer à la diffusion des doctrines ; brûle-t-on un livre dans un pays, il reparaît dans un autre ; exile-t-on son auteur, il trouve dans quelque asile que ce soit le moyen de faire entendre sa voix.

Si la littérature est un fléau, et elle peut l'être, elle est déjà trop propagée pour que l'on puisse y échapper. Mais si elle est un agent salutaire de la vie sociale, et elle doit l'être, on ne saurait trop la favoriser. Quelle n'est pas la folie de ceux qui persécutent les gens de lettres et les philosophes ! Malheur à eux s'ils s'en font des ennemis, au lieu de s'en faire des amis qui consacreraient leur gloire dans l'admiration des siècles. « César n'est si fameux dans l'histoire que parce qu'il a décidé du destin de Rome, et que dans Rome étaient Cicéron, Salluste, Caton, tant de talents et tant de vertus que subjuguait l'épée d'un seul homme (3). » Et cela doit évidemment se traduire : Napo-

(1) Mme de Staël exprimera les mêmes idées, avec plus de force, dans le livre de l'*Allemagne* (chap. de Vienne, I, VII).
(2) *Œuvres complètes*, IV, 43.
(3) *Ibid.*, IV, 45.

Digitized by Google

léon ne sera fameux dans l'histoire que parce dans la France aura été Mme de Staël.

Nous avons passé insensiblement avec l'auteur, de la littérature et de la philosophie, à l'autobiographie qui n'est point notre sujet; reprenons maintenant les choses d'un peu plus haut : la tâche des lettres dans une nation n'est pas seulement d'y fonder des opinions, c'est aussi de former son cœur. En ce point elle l'emporte sur les sciences, sur la religion, sur l'esprit militaire.

Les sciences, la religion, n'appartiennent en propre à aucun pays; il va de soi, pour Mme de Staël, qu'elles ne peuvent entretenir les sentiments nationaux. L'esprit militaire n'y est pas plus favorable : « La discipline bannit toute espèce d'opinion parmi les troupes. A cet égard leur esprit de corps a quelques rapports avec celui des prêtres (1). » Il est tout à fait indépendant de l'amour de la patrie qui peut exister chez les citoyens les plus paisibles et les plus étrangers à la guerre. Il ne dépend pas davantage de ce qui fait l'individualité d'une nation : mœurs, institutions, gouvernement. « Il est le même dans tous les siècles et dans tous pays (2). » Enfin, il n'est qu'un esprit de corps relativement restreint. « L'éloquence, l'amour des lettres et des beaux-arts, la philosophie peuvent seuls faire d'un territoire une patrie, en donnant à la nation qui l'habite les mêmes goûts, les mêmes habitudes et les mêmes sentiments (3).

L'application de cette idée à notre pays, vers la fin du XVIIe siècle est immédiate. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement pour montrer la part que la littérature philosophique a eue dans l'œuvre de la Révolution. Il est trop évident qu'en sapant les fondements de toute religion surnaturelle, de toute autorité et de tout espoir éternel, les philosophes, puis les journalistes, les vulgarisateurs, de quelque sorte qu'ils fussent, qui répandaient ces idées

(1) *Œuvres complètes*, IV, 55.
(2) Tout ce passage (55-57) est écrit pour Napoléon.
(3) *Œuvres complètes*, 56.

Digitized by Google

dans les masses populaires ont préparé, pour leur part, les bouleversements sociaux de 89.

Quant à la littérature poétique, livres ou pièces de théâtre, quant aux romans, ils ne pouvaient être goûtés que d'une société très restreinte. S'ils ne provenaient pas de l'imitation étrangère, ils appartenaient à cet art d'un classicisme raffiné qui exprimait sans doute assez bien l'esprit de ce siècle puisqu'on le retrouve dans les tableaux, les gravures de l'époque, dans les monuments, dans le style même des ameublements. La grâce la plus délicate, la plus aimable, cachant le scepticisme de l'esprit et la perversion du cœur, voilà ce que pouvaient goûter les dilettanti de la « Société polie » dans le meilleur de la littérature de leur siècle (1). Cette littérature n'était pas faite pour le peuple. Il était trop sérieux pour la lire. Et, l'eût-il lue, qu'elle n'autait pas eu beaucoup d'influence sur son esprit. Elle n'y prétendait pas, elle ne visait qu'à plaire, manquant ainsi par ignorance et par scepticisme à la fois, la véritable fin de la littérature qui est de diriger le mouvement des idées vers la vérité et d'incliner ainsi les volontés vers le bien.

En dehors de la société frivole, des savants et des philosophes sceptiques, il y avait un grand nombre d'esprits préoccupés de pensées sérieuses, surtout de questions sociales, de celles que Rousseau avait essayé de résoudre à sa manière. Chacun proposait sa solution et les plus grands révolutionnaires, les Danton, les Robespierre, les Barras, faute d'entente et d'un idéal suffisamment défini succombèrent tous dans une lutte où l'entêtement, l'ambition, la violence, compromirent souvent la cause de la vérité sociale. La littérature philosophique, politique et de pur agrément avait donc contribué, dans quelque mesure, à la désorganisation de la société que fut la période révolutionnaire.

Mme de Staël l'avait compris, et, de son point de vue

(1) Nous voulons indiquer par là toute la littérature révolutionnaire avec ses innombrables productions si étrangement mêlées d'idées sérieuses, d'utopies ridicules et de polissonneries.

Digitized by Google

particulier, il lui semblait que la littérature pût, en 1800, avec quelque chance de succès (1), entreprendre la conciliation des partis, l'unification de l'âme française. C'est à cet espoir que Mme de Staël consacre la dernière partie « de son livre. Elle croit intéressant d'examiner quel devrait être le caractère de la littérature d'un grand peuple, d'un peuple éclairé, chez lequel seraient établis la liberté, l'égalité politique et les mœurs qui s'accordent avec ces institutions (2). » En effet, si la Révolution n'a pas produit encore les résultats qui pouvaient, dans une certaine mesure, la justifier, elle a sans doute échangé « les conditions de la vie politique et sociale ; et des institutions nouvelles doivent former un esprit nouveau dans les pays qu'on veut rendre libres (3) ».

Les effets de la Révolution sur la littérature et sur le goût ont été déplorables. La Terreur a privé la France des hommes les plus distingués. On a pensé qu'il fallait opérer dans les lettres aussi une révolution. Mme de Staël a toujours été très éloignée de la violence romantique. « Par opposition aux habitudes ou aux préjugés de la période précédente on a introduit dans les lettres, comme dans la société, « une vulgarité révoltante », la grossièreté, l'impudence, chez ceux mêmes qui occupent les plus hautes situations, compromettent le goût et les mœurs de la nation et nous mettent au-dessous de tous les peuples sérieux de l'Europe (4) ». Cependant, dans un état libre, plus encore que dans une monarchie que relève toujours le prestige du souverain, les citoyens doivent avoir le souci de leur valeur personnelle. « La dignité d'un citoyen est plus importante que celle d'un sujet (5). » Nous nous éloignerions trop de notre sujet en rappelant toutes les raisons

(1) Il y en avait moins en 1795 que sous la forte autorité de Napoléon. Et cependant Mme de Staël n'avait pas craint dans un court opuscule d'appeler tous les partis à la conciliation.
(*Réflexions sur la Paix intérieure.*)
(2) *Œuvres complètes*, IV, 406.
(3) *Ibid.*, 48.
(4) *Ibid.*, IV, 425.
(5) *Ibid.*, 429.

Digitized by Google

que Mme de Staël apporte pour montrer combien la liberté, c'est-à-dire l'état républicain offre d'avantages au développement de la littérature philosophique et poétique ; le vaste champ qu'il laisse ouvert à l'émulation des nobles esprits qui se donnent pour mission de « contribuer efficacement au bonheur des hommes ». Nous toucherions une fois encore à sa biographie en analysant ce chapitre (1) où elle traite la question « des femmes qui cultivent les lettres « et montre « l'influence qu'elles peuvent avoir sur les lumières ». Il y a là bien des remarques ingénieuses et des revendications habilement faites qui devancent celles de nos modernes féministes.

Une des principales questions philosophiques que pose le livre de *la Littérature* est celle de la perfectibilité. L'illustration de cette idée par le développement des lettres est la thèse de l'ouvrage. On lui a adressé d'innombrables critiques, quand elle n'a pas été simplement l'objet des « sourires indulgents » (2). Le sourire ici est impertinent, et dans la critique il importe de distinguer l'idée elle-même de la façon de Mme de Staël l'a voulu mettre en lumière par l'histoire des littératures anciennes et modernes. Il faut encore remarquer avec quelle réserve elle admet l'idée elle-même, puis, quelle modeste conclusion elle tire de son immense enquête historique.

Dans la préface de la seconde édition, elle s'est vue forcée de dire comment elle entendait le progrès de l'esprit humain et de l'espèce humaine, tant ce « système » avait donné lieu à « d'absurdes interprétations ». « Premièrement, en parlant de la perfectibilité de l'esprit humain, je ne prétends pas dire que les modernes aient une puissance d'esprit plus grande que celle des anciens, mais seulement que la masse des idées en tous genres s'augmente avec les siècles. Secondement, en parlant de la perfectibilité de l'espèce humaine, je ne fais nullement allusion aux rêveries de quelques penseurs sur un avenir sans vraisemblance, mais

(1) Le quatrième de la deuxième partie du livre de *la Littérature*.
(2) *Œuvres complètes*, IV, 586.

Digitized by Google

aux progrès successifs de la civilisation dans toutes les classes et dans tous les pays (1). »

Pour montrer ces progrès, il n'était pas nécessaire de mettre la littérature latine au-dessus de la grecque. Si les Romains ont été supérieurs aux Grecs ce n'est pas dans la littérature, ce n'est pas dans les arts non plus (2), ni dans la philosophie, et enfin, il n'est pas nécessaire, pour que la loi de la perfectibilité soit vraie, que les Romains l'aient aucunement emporté sur les Grecs. C'est sans doute mal poser la question que de considérer dans l'ordre chronologique tous les peuples qui ont successivement exercé l'hégémonie de la pensée et de la civilisation, et de vouloir montrer que les derniers venus ont été supérieurs à leurs prédécesseurs. Il faut évidemment tenir compte des caractères de chaque race qui la rendent plus ou moins capable de progrès; des circonstances géographiques, historiques, économiques de sa vie nationale qui peuvent accélérer ou ralentir de mille manières son développement. Les relations d'un peuple avec ceux qui l'ont précédé dans la voie de la civilisation ne sont qu'un facteur du problème qu'il s'agit de résoudre. Taine l'a suffisamment montré pour qu'il y faille insister davantage. Mais, si l'on tient compte de toutes les circonstances, ou du moins des principales (race, milieu, moment, histoire politique, économique, etc.) on trouve pour chaque peuple que, depuis son origine jusqu'à l'épuisement de ses forces, il suit la loi de la perfectibilité. Quant à la question de la supériorité des diverses littératures classiques et de la nôtre, elle est tout à fait autre que celle du progrès intellectuel et moral. Peut-être aussi n'a-t-elle pas la même valeur philosophique. En tout cas, Mme de Staël, qui ne croyait pas que les beaux-arts fussent indéfiniment perfectibles, savait trop bien que la littérature n'est en grande partie qu'un art, pour entreprendre de prouver que la marche du progrès est de même sens que l'évolution du drame ou de la poésie lyrique.

(1) *Œuvres complètes*, IV, 15, note.
(2) *Ibid.*, Mme de Staël croit d'ailleurs « qu'ils ne sont pas perfectibles à l'infini », p. 72.

Digitized by Google

C'est par l'histoire du progrès des sciences et de la morale que la perfectibilité, telle que l'entendait Mme de Staël, pouvait être confirmée. Elle a dit assurément sur ce point une partie des choses qu'il fallait dire. Elle a montré, et c'est une des parties les plus originales de son livre, la grandeur morale de notre moyen âge, et qu'il réalise à ce point de vue de vue un progrès sur l'antiquité païenne. « L'invasion des Barbares fut sans doute un grand malheur pour les nations contemporaines de cette révolution ; mais les lumières se propagèrent par cet événement même (1). »

Avant Chateaubriand, elle écrit que le christianisme a été le principe d'une rénovation des lettres comme des mœurs, et, mieux que lui, elle donne l'idée de la nouveauté qui dut résulter du mélange des races du Nord et du Midi sous l'influence de cette religion nouvelle. « Plusieurs écrivains ont avancé que la religion chrétienne était la cause de la dégradation des lettres et de la philosophie; je suis convaincue que la religion, à l'époque de son établissement, était indispensablement nécessaire à la civilisation et au mélange de l'esprit du Nord avec les mœurs du Midi (2). »

Enfin, elle attribue au christianisme l'abolition de l'esclavage, et elle le célèbre comme l'un des plus grands progrès moraux des nations modernes. Elle indique ce que la femme doit à la religion chrétienne (3). Ce que la littérature lui doit d'inspiration poétique et mélancolique (4). Toutes ces idées que consacrera dans le *Génie du Christianisme* le prestige d'un style incomparable, se trouvent déjà dans le livre de *la Littérature*, et il faut avouer qu'elles sont bien en faveur de la perfectibilité morale.

Sans doute Mme de Staël n'a pas parlé uniquement, dans la partie démonstrative de son ouvrage de ce qui se rapportait à son sujet. Elle semble avoir tenté sans utilité et sans succès, de montrer le progrès de l'esprit humain dans *toute* la littérature (5). Et par là elle s'exposait aux critiques

(1) *Œuvres complètes*, IV, 189.
(2) *Ibid.*, IV, 189.
(3) *Ibid.*, 202.
(4) *Ibid.*, 204.
(5) D'ailleurs, comme le remarque justement M. Lanson dans son

Digitized by Google

que l'on a pas manqué de lui faire : « Ce n'était pas à l'histoire de la littérature, quand bien même Mme de Staël eût été préparée à l'écrire, mais à la philosophie de l'histoire qu'il appartenait de décider si l'humanité était soumise à la loi du développement, et si l'humanité marchait d'un pas constant et sûr vers un idéal de raison, de liberté et moralité (1) ». Cette critique perd de sa force si l'on remarque ce que, dans la *conclusion* de son livre, Mme de Staël oublie de sa démonstration : « J'ai tenté de montrer avec quelle force la raison philosophique, malgré tous les obstacles, après tous les malheurs, a toujours su se frayer une route, et s'est développée successivement dans tous les pays, dès qu'une tolérance quelconque a permis à l'homme de penser (2) ». Et elle prouve de plus en terminant que nulle puissance ne pourrait « faire rétrograder l'esprit humain ».

Ces idées ne sont peut-être pas aujourd'hui aussi surannées qu'on l'a dit. Il semble, au contraire, qu'elles aient pris de plus en plus d'importance dans la pensée contemporaine. Par exemple les théories évolutionistes que l'on a formulées à propos des sciences biologiques, puis appliquées à la science sociale, ne sont au fond que des théories de la perfectibilité. On peut se demander quel serait le sens de toutes les recherches sur les conditions de l'organisation de la société, et d'arriver par leur connaissance à en assurer le meilleur fonctionnement, si on rejetait l'idée du progrès. Les sciences politiques et économiques ont évidemment un idéal, par exemple celui que résument les trois mots : *liberté*, *égalité*, *fraternité*, et elles n'ont de valeur que si elles peuvent, du moins si elles espèrent étendre dans les états le règne de la justice, de l'amour et de la liberté. Ne voit-on pas d'ailleurs les sociologues prendre souvent leurs propres rêves pour l'idéal du véritable progrès?

*Histoire de la littérature*, p. 870, « Il semble qu'elle ne tienne pas trop pour la poésie à sa doctrine du progrès, et qu'elle se contente de constater des différences. »

(1) Lady BLENNERHASSET. *Op. cit.*, II, 405.

(2) *Œuvres complètes*, IV, 86.

Digitized by Google

Dans l'ordre purement intellectuel, l'idée de la perfectibilité n'est pas moins nécessaire; c'est elle qui soutient les efforts des savants au milieu des déceptions incessantes de l'expérience. C'est elle qui suscite, après chaque déconvenue et « chaque faillite de la science » ces hypothèses nouvelles plus fécondes et plus exactes. Grâce à elle, aucune erreur qui soit stérile, aucune fausse démarche qui ne nous instruise sur la véritable direction où l'on doit chercher la vérité. La théorie relativiste de la connaissance formulée par Kant, vulgarisée chez nous par A. Comte et par les savants, donne à cette idée une valeur incomparable et semble lui promettre un long règne (1). La vérité n'est plus conçue, en effet, comme une connaissance absolue et immédiatement parfaite d'un objet. La vérité que nous possédons, n'est jamais qu'une approximation plus ou moins exacte de cette connaissance absolue qui reste l'idéal impossible à atteindre, ou, si l'on veut la *limite* de la connaissance scientifique.

Remarquons enfin que cette conception de la vérité spéculative suppose une foi profonde dans la vérité et dans la valeur de la science. Elle n'est pas le dogmatisme qui prétend saisir immédiatement et définitivement la vérité dans les choses. Elle n'est pas davantage le scepticisme superficiel de cette « nouvelle philosophie », comme on l'a appelée, qui refuse à la science toute sa valeur par rapport à la vérité. Il y a, dans la théorie relativiste de la connaissance, une différence entre la science qui rend compte de l'expérience et celle qui n'y réussit pas. Il y a donc une direction unique de la vérité, dans laquelle la science s'oriente, au prix d'innombrables difficultés et d'innombrables erreurs, mais avec la confiance qu'il existe pour elle une voie indéfinie de progrès.

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1902. M. BRUNETIÈRE : « *Pour le centenaire d'Auguste Comte* ».

Digitized by Google

# IV

## LES MAITRES DE Mme DE STAËL

### *PHILOSOPHIE RELATIVISTE*

Portée pratique de quelques idées de Rousseau; et des mêmes idées chez Mme de Staël.
Le livre de *l'Allemagne*.
*La théorie des climats et des nationalités*. Application à l'Allemagne. Réveil de l'esprit national allemand. Conception de la philosophie: le problème de la connaissance, le problème moral.
*Ce que Mme de Staël a compris de la philosophie de Kant:* théorie de la connaissance; application à la littérature. Fondement de la morale; interprétation de Mme de Staël.
Esthétique de Kant : l'idéal; distinction du beau et de l'utile.

Par la théorie de la perfectibilité, Mme de Staël appartient au XVIIIe siècle, et même au XVIIe on trouve déjà dans Pascal des *Pensées* comme celles-ci : « Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité..... Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement, et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que nous trouvons cette antiquité que nous révérons chez les autres. »

Au XVIIIe siècle, cette idée eut déjà une fortune quasi européenne. Dès 1751 Turgot l'avait exprimée en France, puis Condorcet ; en Ecosse Godewin et le professeur Ferguson ; enfin Kant, en Allemagne (1). Mais c'est dans les œuvres de Rousseau que Mme de Staël l'a rencontrée sans doute pour la première fois. Elle lut probablement Rous-

(1) *Œuvres complètes* IV. Préface du livre de *la Littérature*... 16. et Lady BLENNERHASSET. II. 401.

Digitized by Google

seau de fort bonne heure (1), et avec son habituelle indépendance de caractère, au risque de causer quelque scandale dans le monde où elle vivait, elle se fit son disciple enthousiaste (2).

La doctrine de Rousseau est éparse dans une œuvre immense d'où il n'est pas aisé de la dégager. Pour en rappeler certains points qui nous importent ici, transcrivons une page de ses dialogues dont M. Lanson dit, en la citant (3), qu'elle illumine son œuvre. C'est le Français qui parle et qui résume les écrits de Jean-Jacques :

« Suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'*Emile* en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement. Dans ses premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instruments de nos misères, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive : aveugle, misérable et méchante, à mesure qu'elle s'en éloigne ; son but est de redresser l'erreur de nos jugements, pour retarder le progrès de nos vices et de nous montrer que, là où nous

(1) Avant dix-huit ans.

(2) Pour avoir une idée de l'opinion d'une certaine partie de la société sur Rousseau, on peut lire une lettre de la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand. « Un véritable citoyen servira sa patrie de son mieux par son esprit et ses talents, mais n'ira pas écrire sur le pacte social pour nous faire suspecter la légitimité des gouvernements et nous accabler du poids des chaînes que nous n'avons pas encore senties. Je me suis toujours méfiée de Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur les toits des maisons. Il m'a toujours paru un charlatan de la vertu. »

(3) *Histoire de la Littérature française*, p. 769.

Digitized by Google

cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreurs et misères.

« Mais la nature humaine ne rétrograde pas et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné ; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux, ni les grands Etats à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie; et il a toujours insisté, au contraire sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur instruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption ; il avait travaillé pour la patrie et pour les petits états constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'est en changeant les objets de leur estime retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais, malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres et la sottise de l'amour propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques, et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien. En saisissant peu à peu ce système par toutes ses branches par une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins d'abord à l'examen direct de cette doctrine, qu'à son rapport avec le caractère de celui dont elle portait

Digitized by Google

le nom, et sur le portrait que vous m'aviez fait de lui, ce rapport me parut si frappant, que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentait lui-même. Les préjugés dont il n'était pas subjugué, les passions factices dont il n'était pas la proie n'offusquaient point à ses yeux, comme à ceux des autres, ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus..... En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif, et, si l'auteur n'eût été aussi singulier que ses livres jamais il ne les eût écrits..... Si vous ne m'eussiez dépeint votre Jean-Jacques, j'aurais cru que l'homme naturel n'existait pas. »

Ainsi Rousseau n'a pas l'espoir de ramener l'humanité à sa perfection primitive, mais il croit utile de montrer aux hommes actuels la source de leurs vices. Il croit possible aussi d'améliorer certaines sociétés, les plus restreintes, par l'éducation des individus qui les composent (l'*Emile* indique la méthode) ; puis, par l'observation des principes généraux du Contrat social, Rousseau se croyait si bien un politique pratique qu'il a longtemps rêvé de réformer son pays, et qu'en 1772 il écrit les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Toutes ses œuvres, même ses romans exposent une thèse de morale individuelle, de psychologie sociale ou de politique. On trouve dans l'œuvre de Mme de Staël, les thèses semblables et semblablement distribuées.

Elle a cherché les conditions du bonheur, et après diverses conceptions que la vie lui a démontrées fausses, elle a esquissé une morale du renoncement où le bonheur réside dans l'accomplissement de la vertu. Elle se rapproche singulièrement de Rousseau lorsqu'elle fait de la soumission volontaire, absolue aux événements de la vie et aux lois de notre destinée l'exercice suprême de la liberté. Il fait consister, lui aussi, la liberté pour le citoyen, dans l'accomplissement de ses devoirs et dans la soumission absolue

Digitized by Google

aux lois du gouvernement institué librement par le contrat social. « Afin que ce parti social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres que, quiconque refuse d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie rien autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre (1). »

Mme de Staël a rêvé comme Rousseau l'amélioration de la vie sociale par l'éducation des citoyens, c'est-à-dire une formation de l'esprit et de l'intelligence politique au moyen de la littérature philosophique. C'est le principal objet du livre de *la Littérature.*

Dans l'humanité idéale que rêve parfois J.-J. Rousseau la première place appartient à la nature. Mais dans l'humanité réelle qu'il lui a bien fallu envisager, à la nature il substitue l'Etat. Les lois doivent imiter l'inexorable rigueur des lois naturelles. Mais elles ne doivent pas être les mêmes dans tous les temps ni dans tous les pays. Il faut tenir compte du plus ou moins de difficultés qu'il peut y avoir à tenir les citoyens d'un Etat sous une même autorité, et, cette difficulté varie surtout avec la plus ou moins grande étendue des territoires. Ainsi aux grands Etats conviendra un gouvernement monarchique absolu, aux moyens un régime constitutionnel, aux plus petits un gouvernement républicain (2). Il n'y a point de politique universelle. Tout ce qui doit être appliqué à l'humanité soit individuel, soit social doit être relatif à cette humanité même, et, en politique en particulier l'Etat est, si l'on peut dire, l'unité à laquelle doivent se mesurer toutes les théories (3).

Mme de Staël applique à la littérature un principe semblable, lorsque combattant le goût universel, les règles absolues de l'âge classique, elle veut y substituer un goût national. Il ne peut pas y avoir de littérature universelle.

(1) Cf. *Contrat social.*
(2) Cf. *Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire,* par E. FAGUET. Paris 1901. Chap. v.
(3) Cette doctrine avait été exposée avec plus de détails par Montesquieu (*Esprit des lois,* liv. XIV — XVIII). C'est aussi à lui que Mme de Staël l'emprunte.

Digitized by Google

Il y a des littératures du Nord et des littératures du Midi, et dans ces deux groupes il faut faire encore des subdivisions qui correspondent à celles des nationalités. C'est pour l'Allemagne surtout que Mme de Staël a montré comment « les mœurs et le caractère », la société, les institutions, la langue, etc... contribuent à donner à la littérature une forte originalité. Il faut noter que, pour ce pays, sa démonstration pouvait être juste et saisissante autant que pour un autre. Mme de Staël avait été frappée des différences que présentaient entre eux les divers Etats allemands; elle a fort bien indiqué les traits qui caractérisent ceux du Sud et les opposent à ceux du Nord. Les premiers avec leur climat tempéré, les facilités qu'ils offrent à la vie, le calme, la monotonie, la lourdeur qui y règnent dans la société, n'étaient pas favorables au développement de la poésie. S'ils ont vu naître beaucoup d'hommes de génie, c'est dans le Nord que ceux-ci ont dû chercher un théâtre à leur activité. Là, sous un climat rude qui entretient l'énergie des âmes et l'intensité dans la vie. Il faut donc dire « que quelques traits principaux peuvent seuls convenir à toute la nation allemande (1) ». Il faut même dire que les Allemands ne sont pas une nation. Le peu de cohésion des Etats germaniques, leurs dissentiments politiques et même leurs hostilités ont donné cette impression à Mme de Staël pendant les voyages où elle a préparé son livre. Mais, au moment où elle le fit paraître (2) (1813), l'état des esprits en Allemagne lui faisait déjà changer d'opinion. C'était en effet le moment où les vaincus de Leipzig après un moment de stupeur reprenaient conscience des traditions et des forces immanentes de leur race. Il y eut un réveil de cette *deutsche national litteratur* qui fut toujours la plus populaire et la plus aimée dans les pays d'outre-Rhin. Aux époques les plus troublées de leur histoire, il s'est trouvé des hommes pour rappeler au peuple allemand les ressources de son génie original et

(1) *Allemagne*, I, chap. II.
(2) On sait que l'édition de 1810 avait été détruite par ordre du duc de Rovigo, préfet de la police impériale.



Digitized by Google

son droit à l'indépendance. C'est en 1672 l'auteur d'un pamphlet latin qui crie au peuple allemand : « Si tu ne veux pas te perdre évite de t'associer à la France. C'est une nation orgueilleuse et méprisante qui se moque de notre liberté, de nos vertus, qui cherche à jeter le trouble et la discorde dans les autres contrées et ne craint pas de violer le droit des autres peuples. » Puis un autre lui fait écho, « méprise la langue française, l'habit français, les coutumes françaises; toutes ces choses ne sont que vanité et folie. Notre langue est mâle et ferme comme doit l'être celle de l'homme ; notre vieille loyauté teutonique est célèbre depuis longtemps. Un seul Allemand vaut mieux que mille Français (1). » Alors se formaient à Nuremberg, à Weimar, à Leipzig, à Hambourg, des associations qui avaient pour but d'épurer la langue nationale, ancêtres des associations semblables qu'a vu naître notre temps sous la protection de l'empereur.

Mais c'est surtout après l'âge classique et le règne de Frédéric II que la *national litteratur* exerça une influence décisive sur ces peuples vaincus et humiliés, capables encore d'un grand avenir. Ce furent « les Tyrtées de 1813 (2) qui le réveillèrent de sa torpeur et l'armèrent pour reconquérir sa patrie pendant que les philosophes songeaient aux moyens d'organiser la victoire des poètes. Aussi lorsque Mme de Staël fut enfin assurée que son livre pourrait paraître elle mit dans la préface dont elle le fit précéder des remarques comme celles-ci : « J'ai dit dans mon ouvrage que les Allemands n'étaient pas une nation et certes ils donnent au monde maintenant d'héroïques démentis à cette crainte... Il y a trois ans que je désignais la Prusse et les pays du Nord qui l'environnent comme la *patrie de la pensée*. En combien d'actions généreuses cette pensée n'est-elle pas transformée! Ce que les philosophes mettaient en systèmes s'accomplit, et l'indépendance de l'âme fondera celle des Etats. »

(1) Cf. MARMIER. Notice mise en tête du livre de *l'Allemagne*. Bibliothèque Charpentier.
(2) Cf. DIETZ. *Littérature allemande*, 536.

Digitized by Google

Nous savons aujourd'hui combien les prévisions, on pourrait presque dire les prophéties de Mme de Staël étaient justes. La force et la grandeur, de plus en plus envahissantes, de la Prusse, robuste fédération qui garantit à la fois l'indépendance et l'union des éléments de l'empire, et, à l'origine de ces éléments l'influence des philosophes, et surtout de leur maître commun, Kant, voilà les confirmations que l'avenir réservait aux vues de Mme de Staël. Nous n'avons pas à y insister; elles sont du domaine de l'histoire, non de la philosophie. Mais nous devons remarquer qu'elles fournissent une preuve éclatante de la théorie qui faisait l'objet principal du livre de *la Littérature ;* c'est-à-dire de ce que peuvent pour une nation l'éloquence et la littérature philosophique. Elles montrent encore combien il importe à un pays de posséder une littérature nationale. Mme de Staël, si elle eut écrit son ouvrage un peu plus tard, serait sans doute revenue sur cette idée, un peu confuse encore dans le livre de *la Littérature*, que l'on pouvait constituer une littérature française, aussi française par exemple que la littérature allemande est allemande, une littérature qui exprimerait les caractères propres de notre nation, ses mœurs, sa religion, qui serait pleine de ses souvenirs de gloire ou de douleur, on aurait fait comme une image de la France où elle aimerait à se reconnaître. Tout le monde ouvrirait les mêmes livres avec le même plaisir et les mêmes émotions ; dans nos salles de spectacles tous les cœurs vibreraient aux mêmes sentiments, les applaudissements, l'admiration, l'enthousiasme seraient ceux de toute la nation; l'âme française déchirée cruellement par des passions contraires serait enfin unifiée, forte et heureuse.

La troisième partie du livre de *l'Allemagne* est consacrée à la philosophie; c'est peut-être la plus étonnante de tout l'ouvrage. En quelques chapitres assez courts, mais vraiment pleins d'idées, Mme de Staël a su indiquer les caractères propres des philosophies anglaise et allemande, et la filiation des principaux systèmes parus depuis Bacon jusqu'à la Critique de Kant. On n'aurait pas pu trouver, à

Digitized by Google

l'époque où ces pages furent écrites, d'histoire de la philosophie où les vues soient plus nettes, où les idées originales des grands penseurs et leur influence réciproque soient indiquées d'une façon plus suggestive ni dans un meilleur style. Toutefois, il faut restreindre ces éloges. Mme de Staël considère la philosophie à un point de vue spécial; elle ne s'inquiète pas de l'histoire des métaphysiques auxquelles elle ne croit pas : « Dès qu'on est capable de réflexion, on résout, ou plutôt on croit résoudre à sa manière les questions philosophiques qui peuvent expliquer la destinée humaine... Chaque homme a sa philosophie comme sa poétique, comme son amour (1). » Aussi, le problème le plus intéressant pour la raison, parce qu'il n'est pas insoluble et parce qu'il entraîne bien des conséquences pratiques, c'est celui de la connaissance ou « de la formation des idées dans l'esprit humain ». L'intérêt est la raison d'être de toute philosophie, comme celle de toute littérature est de « diriger nos facultés vers ce but sublime de l'existence, le perfectionnement moral (2) »; et une foule de questions morales et religieuses dépendent de « la manière dont on considère l'origine de la formation de nos idées (3) ».

A l'époque où écrivait Mme de Staël, la philosophie de Kant était triomphante en Allemagne, bien que ses successeurs, d'accord avec lui sur l'activité spontanée de la pensée, aient adopté néanmoins chacun un système particulier. Les Français, entièrement soumis à l'influence des sensualistes, n'avaient que du mépris et des réfutations artificielles pour les rêveries du philosophe de Kœnigsberg. En Allemagne, on n'avait point essayé de le réfuter sans l'avoir lu et étudié. De ses ouvrages, minutieusement critiqués, il était resté dans l'opinion l'essentiel du criticisme : l'idée de la critique elle-même, la théorie relativiste de la connaissance rationnelle, l'autonomie de la raison pratique. Ce sont ces mêmes éléments qui forment encore la base de

(1) Cf. Dietz. *Littérature allemande*, 430.
(2) Id., *Ibid.*, 410.
(3) Id., *Ibid.*, 411.

Digitized by Google

l'enseignement philosophique, non seulement dans les universités des pays allemands, mais dans celles de France. Il n'y a point eu depuis 1813 de conceptions idéalistes, positivistes ou subjectivistes ou sceptiques où ils n'aient été plus ou moins mêlés, ou bien celles qui n'en ont rien admis n'ont pas marqué dans l'histoire de la philosophie contemporaine (1).

Mme de Staël avait prophétisé l'immense développement du kantisme ; elle avait compris sa richesse et ce qu'il contenait d'impérissable. « On pourrait extraire des écrits de Kant une foule d'idées brillantes sur tous les sujets, et peut-être même est-ce de cette doctrine seule qu'il est possible de tirer maintenant des aperçus originaux et nouveaux... L'on ne rendra désormais quelque jeunesse à la race humaine qu'en retournant à la religion par la philosophie et au sentiment par la raison. » De toutes les théories qui rendent compte de la formation des idées dans l'esprit humain, c'est donc à celle de Kant que vont les préférences de Mme de Staël. Nous avons déjà remarqué qu'habituée par le protestantisme au libre examen, d'un caractère indépendant et passionné, il était naturel qu'elle devînt disciple de Rousseau. Il ne l'était pas moins que par lui elle devînt disciple de Kant. On sait en effet combien sont nombreux les emprunts du philosophe allemand dans le détail comme dans l'inspiration générale (2). Il y a tant de discussions sur la véritable interprétation de la doctrine kantienne que l'on ne pourrait, sans témérité, dire que Mme de Staël l'a comprise. Il est même certain qu'elle n'en a pas approfondi toutes les théories et que, dans le détail, elles ne l'ont point intéressée. Mais il faut dire qu'elle a admirablement saisi

(1) Ainsi s'explique l'humble place que tient dans cette histoire la philosophie spiritualiste traditionnelle (qui n'est nullement celle de Cousin). Peut-être aurait-elle gagné à s'ouvrir dans un esprit plus large, plus conciliant à des idées qui s'imposent à la pensée moderne. C'est ce que M. Brunetière a déjà plusieurs fois indiqué et il nous est précieux de pouvoir placer cette remarque sous sa triple autorité d'historien, de philosophe et de catholique.

(2) Cf. Dietrich, *Kant et Rousseau*, 1878, et Nolen, *Les maîtres de Kant*, « Revue philosophique ».

Digitized by Google

ce que comprend tout lecteur de bonne volonté qui, sans préjugé pourtant, avec une préparation suffisante, entreprend de gravir « ce mont Athos taillé en philosophie » comme Michelet appelait le kantisme. Mme de Staël commence par rappeler quelle *difficulté fatale* au développement de la philosophie devait résoudre la *Critique de la raison*. « Au moment où parut la *Critique de la raison pure* il n'existait que deux systèmes sur l'entendement humain parmi les penseurs : l'un, celui de Locke, attribuait toutes nos idées à nos sensations ; l'autre, celui de Descartes et de Leibnitz, s'attachait à démontrer la spiritualité et l'activité de l'âme, le libre arbitre, enfin toute la doctrine idéaliste; mais ces deux philosophes appuyaient la doctrine sur des preuves purement spéculatives. » Ces preuves étaient insuffisantes et la bataille était chaude dans le camp de la métaphysique. Kant, rejetant toutes les « preuves spéculatives », fonda au contraire toutes les certitudes d'ordre moral et métaphysique sur les faits donnés par la conscience.

Kant démontra donc d'abord que la connaissance rationnelle n'était pas adéquate à son objet; qu'il n'y a même d'objet que lorsque les données tout à fait indéterminées de l'expérience sensible ont été soumises aux formes de nos facultés perceptives (espace et temps) et à celles de l'entendement (catégories, principes). Mme de Staël note fort justement ce qu'on appelle dans la philosophie allemande idées *subjectives* « celles qui naissent de la nature de notre intelligence et de ses *facultés*, et idées *objectives*, toutes celles qui sont excitées par des sensations (1) ». Que de malentendus entre les kantistes et leurs adversaires causés par l'oubli de cette remarque ! Elle aborde la terrible question des jugements synthétiques *a priori* et elle écarte la fausse interprétation de ceux qui ont cru que Kant admettait des connaissances innées, et montre que la *Critique de la raison pure* n'établit pas autre chose que le célèbre axiome : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in*

(1) *Allemagne*, III-IV, 449.

Digitized by Google

*sensu nisi ipse intellectus* (1). Kant croit « que l'expérience ne serait qu'un chaos sans les lois de l'entendement, mais que les lois de l'entendement n'ont pour objet que les éléments donnés par l'expérience (2) ». Cette doctrine réserve donc sa place à l'intuition sensible dans la constitution de la géométrie. Mais les objets métaphysiques ne sont pas en dehors du domaine de la connaissance rationnelle, « c'est au sentiment que l'on doit attribuer la *prescience* et la *conviction* de tout ce qui sort du monde visible (3) ».

En résumé : les conditions de la connaissance sont dans l'esprit et non pas dans les choses, comme le prétendaient les sensualistes ; l'esprit impose ses lois aux objets bien loin d'en recevoir d'eux. C'est lui qui crée la science en organisant à sa manière, relativement à lui, les données de l'expérience.

Si l'on applique ce principe aux œuvres d'art, et notamment à celles du genre littéraire, il y consacrera la supériorité de la pensée sur la nature. Il est si conforme, par exemple, aux dispositions de l'esprit germanique que dans leur littérature, la nature, si elle tient une large place, n'est jamais représentée que dans ses rapports avec l'âme humaine; elle est façonnée par elle de mille manières suivant les sentiments qui agitent le poète ou les caprices de son imagination. L'âme sombre des chantres du Nord se mêle à leurs descriptions; elle les fait douces et mélancoliques ou bien violentes et tourmentées ou plus souvent encore terribles et fantastiques comme leurs craintes superstitieuses.

Que les effets esthétiques produits par cette maîtrise absolue de l'âme sur les choses soient souvent contestables, Mme de Staël a trop de goût pour ne pas le remarquer. Mais elle ne s'en plaint pas, parce que l'on ne pourrait soumettre les littératures du Nord aux règles que se sont imposées celles du Midi, parce que la liberté était le plus impérieux

(1) Il n'est rien dans l'intelligence qui n'ait passé par les sens, si ce n'est l'intelligence elle-même.
(2) *Allemagne*, III-IV, 449.
(3) Id., *ibid.*, 450.

Digitized by Google

besoin de notre littérature et parce qu'enfin la théorie de ces barbares émane d'une philosophie idéaliste, infiniment supérieure à la pitoyable idéologie des encyclopédistes.

Le fondement de la morale et la légitimité de tous les *postulats* métaphysiques (immortalité de l'âme, existence de Dieu) est un des points les plus débattus de la doctrine de Kant. Mais une seule interprétation nous intéresse ici, quelle que soit son orthodoxie kantienne, celle de Mme de Staël (1). D'après elle, Kant fait du sentiment du juste et de l'injuste le principe de toute notre vie morale ; c'est la loi primitive du cœur « comme l'espace et le temps celle de l'intelligence » (2). Par le raisonnement, on ne peut démontrer aucune thèse affirmative ou négative dans cet ordre de choses. « Mais la conviction morale est si forte chez l'homme qu'il se surprend à éprouver de l'estime ou du mépris pour les animaux eux-mêmes, tant il croit au choix spontané du bien et du mal dans tous les êtres (3). » Dans le sentiment complexe du bien et du mal sont enfermés certains postulats qui échappent à la démonstration, mais que nous devons admettre comme la conscience morale elle-même, comme des faits : la liberté, l'immortalité de l'âme, l'existence d'un Dieu juge des actions humaines. Ces faits l'emportent beaucoup en certitude sur tous les arguments de l'ancienne métaphysique. Au lieu de livrer nos plus importantes convictions et nos plus nécessaires espoirs à une obscure logomachie, il les fonde sur un fait indiscutable donné par l'expérience interne : le sentiment du devoir (4). Il suit de ce principe de la moralité que l'attente d'une sanction de nos actes n'est pas un mobile moral. De plus, la faute ne saurait être excusée, « car tout en venant du moi, c'est à moi seul de répondre de l'usage qu'il fait de sa volonté ». Enfin « la destination de l'homme sur cette terre n'est pas le bonheur mais le perfectionnement » (5).

(1) Elle nous paraît fort orthodoxe.
(2) *Allemagne*, III-VI.
(3) *Ibid.*
(4) Et non la vue du bien. Cf. Cresson, *La morale de Kant*, Paris, 1897.
(5) *Allemagne*, édition Charpentier, p. 513.

Digitized by Google

Ainsi s'ouvre à notre activité un champ illimité. La conscience, ce guide toujours présent et sûr, nous conduira, si nous nous attachons volontairement à lui vers la perfection morale, cette *limite* vers laquelle nous pouvons progresser indéfiniment sans l'atteindre jamais. « Cette philosophie inspire le besoin de s'élever jusqu'aux pensées et aux sentiments sans bornes (1). »

Qu'elle ait plu infiniment à Mme de Staël, c'est ce qui transparaît clairement dans les deux dernières parties de *l'Allemagne*. Elle voudrait qu'en littérature on suivît des principes pareils, que chaque auteur trouvant en lui les principes de son esthétique s'affranchît des règles conventionnelles « qui ne sont que des lisières pour empêcher les enfants de tomber » (2). Le sentiment du beau uni à l'enthousiasme, comme le sentiment du devoir à la liberté, doit nous élever indéfiniment dans la sphère de l'art vers l'idéal, cette insaisissable limite des œuvres humaines. Ces réflexions, si elles gardent pour nous tout leur intérêt rétrospectif, étaient aussi actuelles en 1813, qu'elles l'auraient été placées dans le livre de *la Littérature*, alors que la poésie française se mourait dans l'étroitesse des règles qu'elle s'était imposées, et que les poètes, le plus souvent spécialisés dans un genre déterminé, ne pouvaient mettre en œuvre qu'une parcelle de leur génie.

Le principe relativiste du progrès dans les arts renverse ces bornes imposées à l'esprit, fait justice des préjugés acceptés par la société sous l'autorité des pédants et rend au génie la liberté de son essor. En Allemagne, par exemple, — et l'Allemagne est ici, non seulement un exemple, mais un modèle, — non seulement les hommes de lettres ne se cantonnent pas dans un petit nombre de « genres » mais leur esprit est universel. Sans parler de Gœthe dont les œuvres s'étendent à toutes les sciences, de la médecine à la politique et de la chimie à l'art dramatique, Kant était un grand mathématicien, et de plus astronome, géographe,

(1) *Allemagne*, p. 478.
(2) *Ibid.*, p. 478.

Digitized by Google

physicien, etc... Fichte, si abstrait parfois, et si technique, était un orateur vibrant et passionné. Le philosophe Schelling était un artiste et un poète distingué. Le véritable génie, tout en se manifestant plus particulièrement dans un certain domaine de la pensée, rejette donc toute spécialisation mesquine et toute tradition tyrannique.

« Le beau idéal naît de l'application du sentiment de l'infini aux beaux-arts. « Il se distingue de l'agréable qui est « renfermé dans la sphère des sensations et soumis à la différence des goûts » (1). Le beau entraîne « l'assentiment universel ». Il ne faut pas non plus le définir comme la perfection, parce que nous devrions pour le reconnaître porter « une sorte de jugement pareil à celui qui fonde l'estime ». Le beau rentrerait dans la sphère de l'entendement. Il a au contraire la science propre, où il faut le laisser. « L'enthousiasme que le beau doit inspirer ne tient ni aux sensations, ni au jugement ; c'est une disposition innée, comme le sentiment du devoir et les notions nécessaires de l'entendement (2). »

L'utile est aussi étranger au sentiment du beau qu'à celui de l'obligation. Mme de Staël retient, pour l'appliquer à la littérature, la séparation que la philosophie kantienne établit entre ces deux faits. L'utilité, même morale, n'est à aucun titre un élément de la beauté. Elle lui est même, en un certain sens, opposé. En effet, l'utile est limité par nos besoins, par les réalités. Au contraire, l'horizon du beau comme celui du bien s'ouvre à l'infini. Donner à l'œuvre d'art un but d'utilité morale serait détourner l'art de l'idéal qu'il doit poursuivre : « Kant, en séparant le beau de l'utile, prouve clairement qu'il n'est point du tout dans la nature des beaux-arts de donner des leçons... Dès qu'on a pour objet de mettre en évidence un précepte de morale, la libre impression que produisent les chefs-d'œuvre de l'art est nécessairement détruite (3). » Il ne faudrait pas conclure après cela que, d'après Kant, ce qui est

(1) *Allemagne*, p. 454.
(2) *Ibid.*, édition Charpentier, p. 455.
(3) *Ibid.*, 470.

Digitized by Google

utile ne puisse avoir de valeur morale. Il veut simplement dire que les choses utiles ou morales, comme telles, n'ont point de valeur esthétique. L'admiration doit être fondée sur un « désintéressement absolu ». Enfin il a voulu « donner la préférence aux sentiments qui rendent le vice impossible, la préférence sur les leçons qui servent à le corriger (1) ». C'est dans le même sens que Luther, persuadé que la foi entraînait la pratique de toutes les vertus, écrivait : « Pèche fortement, mais croit plus fortement encore ». Mme de Staël ajoute à ces réflexions des remarques dans le goût de Bernardin de Saint-Pierre, comme celle-ci : « Si l'utile avait le premier rang dans la nature, ne revêtrait-elle pas de plus de charmes les plantes « nutritives que les roses qui ne sont que belles (2) » ! Puis des remarques qui resteront dans la poétique du romantisme et du naturalisme comme celle-ci : « La vie elle-même est conçue d'une manière toute poétique ; car ce n'est point d'ordinaire parce que le coupable est puni et l'homme vertueux récompensé qu'elle fait sur nous une impression morale, c'est parce qu'elle développe dans notre âme l'indignation contre le coupable et l'enthousiasme pour l'homme vertueux (3) ». Donc la leçon directe et même la thèse sont anti-esthétiques. Mais l'impression doit être « saine et généreuse ». C'est toute la contrainte que peuvent souffrir le génie des artistes et l'enthousiasme de leurs admirateurs. Mme de Staël ajoute enfin à la théorie de Kant une idée ingénieuse. Aristote avait dit qu'une science est d'autant plus élevée en dignité qu'elle est plus inutile. Mme de Staël voudrait se servir du même principe pour apprécier la dignité des arts. La source du plaisir esthétique est en nous quelque chose d'indéfinissable et d'inné. « L'homme a dans son âme des sentiments innés que les objets réels ne satisferont jamais, et c'est à ces sentiments que l'imagination des peintres et des poètes sait donner une forme et une vie (4). » L'idéalisation est donc

(1) *Allemagne*, édit. Charpentier, 480.
(2) *Ibid.*, 480.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

Digitized by Google

nécessaire, même dans les arts d'imitation qui s'adressent à la vue. Le plaisir qu'ils nous donnent n'est pas celui d'une imitation plus ou moins exacte ; il a sa source dans notre âme et dans celle de l'artiste. Son habileté dans la pratique de son art n'est qu'un facteur — non le plus important — de l'impression esthétique. C'est la condamnation du naturalisme.

Mais il est un art, la musique, qui semble né tout entier du fond de notre âme et qui n'imite rien des choses réelles. Les éléments sont intelligibles comme ceux des mathématiques, et c'est l'âme seule qui les combine pour s'exprimer. Sans doute certains musiciens ont voulu imiter les bruits de la nature extérieure, mais ils n'ont atteint que l'agréable, non le beau (1).

L'objet de la musique est l'âme elle-même ; elle ne doit imiter que ses orages et ses mouvements. Or, quelle est l'utilité de la musique ? « De tous les dons de la Divinité, c'est le plus magnifique, car il semble pour ainsi dire superflu. Le soleil nous éclaire, nous respirons l'air d'un ciel serein, toutes les beautés de la nature servent en quelque façon à l'homme ; la musique seule est d'une noble inutilité, et c'est pour cela qu'elle nous émeut si profondément ; plus elle est loin de tout but, plus elle se rapproche de cette source intime de nos pensées que l'application à un objet quelconque resserre dans son cours. »

(*A suivre.*) E. O.

(1) Par exemple Schubert, l'agréable, et dans le même temps, dans la même ville, Beethoven, le beau.

Digitized by Google

# L'ŒUVRE POÉTIQUE DE DANTE [1]

## *Dante et la nature.*

Comme Virgile, son maître et son modèle, Dante aimait la nature. Il en sentait les beautés à la manière des modernes, fait remarquable à une époque où les hommes étaient plus occupés d'organisation politique, de guerres ou de discussions philosophiques que de la recherche et de la contemplation du beau dans la création. Le beau dans la création ! C'est le fruit de la coopération des trois Personnes divines : « En s'unissant par le regard au Fils et à l'Amour qui procède éternellement de l'un et de l'autre, la première et ineffable Puissance fit avec tant d'ordre tout ce que perçoit l'intelligence ou l'œil, que nul ne peut le contempler sans l'admirer (2). » Et pourtant, entièrement à la poursuite des biens périssables, l'aveugle race humaine, au lieu de répondre à l'appel du ciel qui lui étale ses beautés éternelles, tourne obstinément ses yeux vers la terre (3). Dante ne suivit pas l'erreur de ses semblables. La splendeur du firmament ne cessa d'attirer sa pensée. Il en fut de même de la splendeur des choses d'ici-bas. Aussi bien que les peintres et les poètes de notre temps, il a su composer des paysages à la fois réels et idéalistes, et

(1) Extrait d'une étude générale sur Dante Alighieri.
(2) Parad., x, 1.
(3) Purg., xiv, 148.

Digitized by Google

prêter à la nature, en l'animant, nos sentiments, doux ou gracieux, et nos vives passions.

La descente au fond du gouffre infernal, l'ascension de la montagne de purification lui ont fourni l'occasion de décrire les montagnes de l'Apennin, leur aspect sévère ou sauvage, leurs rochers à pentes rapides ou taillées à pic, leurs parois sans verdure, leurs crevasses profondes, leurs vals sombres aux ravins desséchés. On s'aperçoit qu'il a parcouru maintes fois ces régions, et il revient souvent sur la fatigue que le voyageur éprouve à errer parmi elles. « Nous montions par la fente d'un rocher rompu; les parois nous pressaient des deux côtés, et le sol, fuyant sous nous, nous obligeait à nous aider de nos pieds et de nos mains... Le sommet était si élevé qu'il échappait à la vue, et la côte était bien plus escarpée qu'une ligne perpendiculaire. La lassitude me prit et je m'écriai : « O mon « doux père, tourne-toi vers moi et vois comme je vais « rester seul si tu ne t'arrêtes. — Mon fils, me répondit-il, « traîne-toi jusqu'ici, et il me montra une saillie de rocher « qui, à partir de ce point, faisait le tour de la montagne. » De son siège superbe il abaisse son regard sur la plaine qu'il vient de quitter, puis le lève vers la partie du ciel où le soleil poursuit sa carrière triomphale (1).

Beaucoup plus pénible encore est sa marche quand il descend au fond de l'enfer. Son guide et lui suivent, l'un derrière l'autre, un étroit sentier limité d'un côté par la muraille que forme la roche vive, de l'autre par le champ des supplices (2), ou resserré entre des rocs brisés (3), ou bien ils rencontrent un éboulement semblable à celui qui, en deçà de Trente, s'étendit jusqu'au bord de l'Adige à la suite d'un tremblement de terre ou d'un affaissement du sol. La pente est si inclinée que celui qui serait transporté à la cime de l'éminence ne pourrait en descendre (4). Parfois les voyageurs sont obligés de se cramponner aux pierres

(1) Purg., IV, 34.
(2) Enf., X, 1.
(3) *Ib.*, XI, 1.
(4) *Ib.*, XII, 4.

Digitized by Google

vacillantes qui forment les marches du gigantesque escalier, et de monter ainsi de saillie en saillie en s'aidant des mains. Pour gagner le fond de l'abîme ils n'ont d'autre moyen que de se laisser glisser sur le rapide escarpement, ou de prendre pour monture un monstre infernal qui, descendant doucement à travers l'air en traçant de larges cercles, les dépose au lieu désiré (1).

Dante, en composant son voyage fantastique, a eu présente à l'esprit, outre la physionomie des montagnes de son pays, celle de ses campagnes et de ses fleuves. Ainsi, à propos de la légende fabuleuse de Manto et de la fondation de Mantoue, il décrit, avec l'exactitude d'un géographe, la région au milieu de laquelle s'élève cette ville (2). Ailleurs (3), il compare les bords d'une rivière infernale aux digues que les Padouans construisent le long de la Brenta pour protéger leurs villes et leurs châteaux contre les inondations causées par la fonte des neiges.

Voici la description d'un cours d'eau torrentueux. « Comme ce fleuve qui, partant du mont Viso, chemine toujours seul vers le levant sur le flanc gauche de l'Apennin, s'appelle Acquacheta dans son cours supérieur avant d'être descendu dans son cours inférieur, et perd son nom à Forli, comme ce fleuve retentit en tombant dans un ravin au-dessous de l'alpe de Saint-Benoît..., ainsi cette eau teinte de sang, en se précipitant dans un lit de roches escarpées, nous parut mugir à ce point qu'en peu de temps notre oreille en eut été blessée (4). »

Précurseur de nos romantiques, le Florentin du moyen âge excelle à peindre de vastes solitudes, soit une lande inculte et sans vie, soit une plage morne. Nous avons vivement présent à l'imagination ce sol formé d'un sable fin, aride et brûlant, pareil à celui des déserts africains, où de malheureux damnés gisent et souffrent sous une pluie de

(1) Enf., XVII, 91.
(2) *Ib.*, XX, 61.
(3) *Ib.*, XV, 7.
(4) *Ib.*, XVI' 94.

Digitized by Google

flammes tombant lentement en flocons, comme la neige tombe sur les Alpes quand l'air est calme (1).

Autant que nos romantiques, les aspects variés de la nature l'impressionnent. Le voile dont parfois elle se couvre, la brume, les ténèbres enveloppent son âme de tristesse. Cet amant de la clarté et de la chaleur ne peut supporter la pluie éternelle, maudite, froide et accablante (2).

Mais son aversion pour les désordres apparents du monde physique ne l'a pas empêché de les observer avec soin, en savant et en poète, et d'en décrire les phases diverses. Il nous donne le spectacle de la naissance et du déchaînement d'un orage (3). Nous croyons voir les vapeurs exhalées par la terre monter dans les airs. Arrivées à la haute région où le froid les saisit, nous les voyons se condenser et former des nuées. L'obscurité qui en résulte couvre les campagnes. Un mouvement ne tarde pas à se faire dans le ciel. Tout l'air, saturé d'humidité, se résout en eau. La pluie tombe. Elle est en partie absorbée par la terre. L'excédent roule dans les ravins. Les ravins se changent en torrents qui, à leur tour, se précipitent vers le royal fleuve avec une violence que rien ne peut empêcher. Ce n'est pas tout : les sentiments de l'âme humaine s'unissent aux mouvements de la nature. « Le furieux Archiano trouva à son embouchure mon corps glacé, le poussa dans l'Arno... L'Arno me roula contre ses bords et sur son lit de sable; puis il me couvrit du limon qu'il avait entraîné, et m'en revêtit comme d'un linceul. »

Voici un petit tableau qui nous rappelle certain paysage de Fragonard. — « Et déjà s'élevait au-dessus des ondes troublées le fracas d'un son plein d'épouvante qui faisait trembler les deux rives : il ressemblait à ce vent impétueux, engendré par la chaleur de régions opposées, qui frappe la forêt, brise sans relâche les rameaux des arbres, arrache et emporte les fleurs, marche superbe, chassant devant

(1) Enf., XIV, 8.
(2) *Ib.*, VI, 8.
(3) Purg., V, 109.

Digitized by Google

soi la poussière, et fait fuir les troupeaux et les pasteurs (1). »

Mais c'est quand il peint les scènes gracieuses de la nature que le pinceau de notre artiste acquiert tout son charme. Dans sa lettre au parent qui l'engageait à rentrer à Florence aux conditions qui lui étaient imposées, le noble banni, après avoir déclaré qu'il ne retournera jamais dans sa ville natale que par une voix honorable, s'écrie : « Eh quoi! ne pourrai-je contempler partout sous le ciel la splendeur du soleil et des étoiles? » La contemplation de cette splendeur paraît avoir été, comme nous l'avons dit, sa constante occupation. La lecture de son poème le prouve. Durant tout le cours de son voyage au purgatoire, il tient ses yeux fixés, le jour, sur l'astre radieux qui répand sa lumière, la nuit, sur les constellations qui brillent au firmament.

Il excelle à représenter les différents moments du jour, Quel ravissement, au sortir de l'enfer, quand le jour s'apprête à succéder à la nuit ! « Une douce couleur de saphir oriental mêlée à la sérénité de l'air pur..., en riant à nos yeux ramena la joie en moi, aussitôt que je fus sorti de l'air mort qui m'avait attristé le regard et le cœur. La belle planète qui invite à aimer faisait sourire tout l'orient (2). » Les ténèbres n'étant pas encore entièrement dissipées, il se tourne vers le pôle austral et aperçoit dans le ciel une brillante constellation formée de quatre étoiles. C'était la Croix du Sud. Puis, détachant son regard de ce magnifique spectacle, il le porte à la partie opposée du ciel, sur le septentrion ; mais le Chariot avait disparu.

Bientôt l'aube paraît. Elle chasse devant elle l'air léger du matin qui, en fuyant fait frissonner la mer (3). Cette brise de mai, messagère des premières blancheurs du jour, s'imprègne du parfum de l'herbe et des fleurs, et embaume tout sur son passage (4). Le firmament s'illumine et notre

(1) Enf., IX, 65.
(2) Purg., I, 13.
(3) *Ib.*, I, 115.
(4) *Ib.*, XXIV, 145.



Digitized by Google

auteur devenu peintre, nous donne un tableau digne de Claude Lorrain. « J'ai vu, au commencement du jour, toute la partie orientale du ciel couleur de rose et le reste couleur de bel azur, et la face du soleil levant voilée de sorte que, grâce aux vapeurs qui en tempéraient l'éclat, l'œil pouvait le contempler (1). » Il aimait ces levers mystérieux et doux de l'astre du jour. « Si jamais, dans la montagne, tu fus enveloppé par un brouillard qui t'empêchait de voir, rappelle-toi, lecteur, comment, quand les vapeurs humides et épaisses commencent à s'éclaircir, à travers le rideau qu'elles forment, apparaît le disque pâle du soleil (2). »

Alors tout s'anime dans la nature. « Au milieu des feuilles aimées, l'oiseau s'est tenu tant qu'a duré la nuit sur le nid de ses chers petits ; poussé par le désir de leur procurer, soin pénible mais doux, la pâture dont il les nourrit, il attend, avec une vive impatience, l'arrivée du soleil, et épie, par une ouverture du feuillage la naissance de l'aube (3). »

« La petite fleur que le froid glacial de la nuit a inclinée et fermée, dès que le soleil la frappe d'un de ses rayons, se redresse sur sa tige et s'épanouit (4). »

Des corneilles qui étaient réunies en troupes et reposaient, s'éveillent, agitent leurs ailes pour les réchauffer, puis se dispersent : les unes partent pour bientôt revoler au gîte, les autres pour ne plus y revenir ; quelques-unes ne peuvent se décider à quitter leur doux asile et se bornent à tournoyer dans les airs (5).

Peu à peu l'astre du jour monte dans le ciel et darde partout ses rayons. Le promeneur cherche un abri contre leur ardeur. Il le trouve dans cette forêt décrite d'une façon si charmante sous le nom de forêt de l'Eden. Tout ce qui peut enchanter les sens et l'esprit s'y offre à lui : ombre

(1) Purg., XXX, 22.
(2) *Ib.*, XVII, 1.
(3) Parad., XXIII, 1.
(4) Enf., II, 136.
(5) Parad., XXI, 34.

Digitized by Google

bienfaisante et demi-jour mystérieux protégeant contre l'excès de la chaleur et l'éclat de la lumière; fraîcheur des eaux courantes; caresses de l'air, parfums des fleurs, murmure du feuillage servant d'accompagnement au chant des oiseaux. Ce murmure, le poète le compare « au bruit mélodieux qui naît et va croissant de rameau en rameau, quand le sirocco souffle à travers les pins du rivage de Chiassi. » Ne croirait-on pas entendre un Bernardin de Saint-Pierre, un Lamartine, nous faisant assister au concert que donne la nature, alors que les vents ou la brise balancent la cime des chênes ou des sapins et en tirent, comme d'une harpe, des sons tantôt graves, plaintifs, mélancoliques, tantôt doux et joyeux? De délicieuses sensations disposent l'âme du solitaire à jouir d'un bien-être parfait. Tout en poursuivant des rêves de bonheur, il se laisse aller à d'agréables distractions. C'est ainsi qu'il admire un effet subit de clair-obscur : « Tandis que le lieu d'où je regardais était plongé dans l'ombre, mes yeux contemplaient un pré fleuri entièrement illuminé par un rayon de soleil qui perçait la nue (1). » N'avons-nous pas ici un paysage de Ruysdaël ou d'Hobbema? « L'or et l'argent fin, la pourpre et la céruse, le bois de l'Inde à la teinte si brillante et si pure, l'émeraude fraîchement taillée, seraient vaincus en éclat par l'herbe et les fleurs semées dans cette prairie (2). »

Le soir approche : aspects nouveaux de la nature et impressions nouvelles. « Quand celui qui éclaire le monde entier descend de notre hémisphère, et que partout le jour s'éteint, le ciel, que lui seul illuminait, s'embrase tout à coup de mille feux qui ne forment qu'une splendeur unique (3). » — « C'était l'heure qui change le désir de ceux qui naviguent et attendrit leur cœur en leur rappelant le moment où ils ont dit à leurs doux amis adieu, l'heure qui blesse d'amour le pèlerin novice, quand il entend dans le lointain la cloche dont la voix semble pleurer le jour mou-

(1) Parad., XXIII, 79.
(2) Purg., VII, 67.
(3) Parad., XX, 1.

Digitized by Google

rant (1). » Quel charme attendrissant dans cette peinture du soir, et avec quel art Dante sait donner la vie et des sentiments humains aux êtres inanimés : la cloche qui pleure le jour mourant; ailleurs, dans la Vie nouvelle, les étoiles qui pleurent, présage sinistre de la mort de Béatrice, etc. — « Le jour s'en allait et l'air rembruni enlevait à leurs travaux les êtres animés qui sont sur la terre (2). » Réminiscence virgilienne :

*Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris*, etc.

Voici un paysage alpestre plein de mouvement et de vérité. — Le soleil descendait à l'horizon et l'heure du soir était proche. Le voyageur se hâte d'arriver avant la nuit au terme de sa course. Le sentier qu'il suit est taillé dans le roc et monte en ligne droite. Il voit son ombre grandir en se projetant devant lui. Quand elle s'évanouit, il connaît que l'astre du jour vient de se coucher. Avant que l'obscurité règne partout, il se fait un lit d'un des degrés de la voie ardue. Alors il se compare, lui et ses deux compagnons « aux chèvres qui, avant d'être repues, agiles et hardies escaladaient la cime des monts, et maintenant s'arrêtent pour ruminer en paix... Elles se tiennent tranquillement dans l'ombre sous la garde de leur berger qui, appuyé sur sa houlette, veille sur elles (3). »

Observateur sagace des mœurs des animaux, comme La Fontaine, notre poète parfois nous introduit dans le monde des tout petits. Il nous procure le spectacle de deux brunes légions de fourmis cheminant parmi les herbes, qui s'entremêlent, approchent leur tête les unes des autres, « peut-être pour s'informer de leur route et de leur butin », puis retournent vite à leur travail (4).

Nous aimons la gracieuse image qui suit. « Telles des colombes réunies pour leur repas et becquetant tranquillement le blé ou l'ivraie, oublieuses de leur rengorgement

(1) Purg., VIII, 1.
(2) Enf., II, 1.
(3) Purg., XVII, 61.
(4) *Ib.*, XXVI, 340.

Digitized by Google

habituel, si quelques choses dont elles aient peur apparaît, abandonnent soudain leur nourriture parce qu'un souci plus grand les a assaillies, ainsi je vis cette compagnie (d'âmes) fraîchement assemblée laisser là le chant et fuir vers la pente de la montagne (1). »

Beaucoup plus que celles des animaux, les mœurs des hommes intéressent le philosophe moraliste. C'est la matière principale de son livre. Au point de vue purement pittoresque, nous admirons le début du chant VI[e] du Purgatoire où il trace, pris sur le vif, le tableau du joueur qui a gagné et que des flatteurs cupides assiègent. Parmi les pensées morales qu'il a émises sous forme d'images, aucune ne nous semble surpasser celle-ci en grâce et en vérité : « J'ai vu l'épine se montrer sauvage et comme morte pendant tout l'hiver, puis, au printemps, porter la rose à sa cime. Et j'ai vu le vaisseau, durant toute sa route, courir sur la mer tout droit et avec rapidité, et périr en entrant au port » (2). Allusion piquante aux vues bornées de l'homme dont, en bien comme en mal, les espérances sont souvent déçues.

La brève analyse, que nous venons de faire, de quelques tableaux inspirés par la nature au zélé contemplateur de ses beautés et certains exemples tirés de notre exposé, sommaire également, du concept de la Divine Comédie considérée au point de vue religieux et moral, nous montrent que Dante possédait toutes les qualités d'un poète et d'un paysagiste parfait, à la poésie des formes il joignait celle de la couleur et de la lumière. Ajoutons-y la poésie des sons, la poésie des odeurs, la poésie de tout ce qui peut enchanter les sens extérieurs et les sens intérieurs.

Avant de clore la présente étude, nous reviendrons une dernière fois sur le mérite éminent de Dante, fidèle et habile interprète de la nature ; sous ce rapport, comme sous d'autres encore, précurseur et maître des grands artistes de la Renaissance.

(1) Purg., II, 124.
(2) Parad., XXIII, 133.

Digitized by Google

## *Dante et sa propre inspiration.*

### LES GRANDES CONCEPTIONS DANTESQUES

Admirable quand il reproduit des idées venues du dehors, Dante l'est au suprême degré quand il en représente qu'il a tirées de son propre fonds. Son génie se manifeste en celles-ci dans son absolue grandeur. Le souffle poétique anime jusqu'à ses compositions scientifiques. Il a idéalisé, dans sa *Divine Comédie*, la puissance royale et la justice, et c'est avec un enthousiasme touchant au lyrisme qu'il a écrit ses livres de la Monarchie, du Banquet et les lettres où il expose son dogme politique. Il nous transporte plus encore quand il traite de philosophie; alors l'esprit divin semble l'animer. Nous avons vu qu'il fait de cette science austère, ardue, parfois ingrate, un être réel, une dame douée de tous les attraits et de toutes les vertus. Par le canal des yeux, elle communique l'amour à qui la regarde, et dans son regard se trouve le salut. Les anges la contemplent et l'aiment. Dieu lui-même se complaît en elle.

Le penseur du moyen âge ne ressemble donc guère au rigide investigateur des temps modernes analysant froidement, disséquant l'âme humaine. Nous avons remarqué avec quelle émotion respectueuse et sainte il nous la montre, cette âme, tirée du néant par Dieu qui la souffle et la fait entrer dans le corps qu'elle doit habiter. Dans les Nativités des peintres primitifs, nous voyons la Vierge Mère, pieusement et tendrement inclinée sur le berceau où repose l'Enfant divin, qu'elle contemple et adore en silence. Dante nous offre un spectacle aussi touchant quand il nous représente le Créateur penché sur sa créature, regardant avec amour son œuvre et se déclarant à soi-même qu'elle est belle; scène admirable dont Michel-Ange, sans doute, s'est souvenu lorsqu'il a peint à la voûte de la chapelle Sixtine le Père Eternel bénissant Eve naissant à la vie.

D'un aussi noble style, le philosophe poète expose ses doctrines sur les instincts et les facultés de l'âme, sur la

Digitized by Google

formation des idées, sur la fin de l'homme, sur sa liberté, en un mot sur les problèmes philosophiques que l'on discutait de son temps.

Si Dante s'élève à un ton pareil à propos de recherches scientifiques, on pressent la hauteur de celui qu'il prend dans son poème sacré, chant triomphal de l'âme religieuse, vision apocalyptique des destinées humaines. Cette éblouissante vision, évoquons-la, à l'exemple de celui qui en a été favorisé, par la force de l'imagination, et, négligeant l'enseignement doctrinal et moral qu'elle renferme et que nous connaissons, considérons seulement en elle l'élément poétique, ce qui charme par dessus tout en une œuvre où le beau est rendu, l'action vivifiante sur l'esprit, l'exaltation de l'esprit.

L'habile et docte chantre change de mode chaque fois que change la matière de son chant. Une harmonie parfaite règne entre la nature, la disposition de chaque royaume et les sentiments, les actes, les paroles de ceux qui les habitent. Les sites de l'enfer sont horribles ; horrible est tout ce qu'on y voit, tout ce qu'on y entend, tout ce qu'on y ressent ; car on y partage en quelqne sorte les souffrances des damnés. Le pathétique, les fortes émotions, dominent en cette première région, où sont montrées les suites funestes des passions mauvaises. Aussi un drame humain des plus terribles se déroule-t-il à chaque cercle. Pour le décrire comme il le faudrait, le poète déplore de n'avoir pas à son service des rimes assez âpres et rauques. Comme toute intelligence supérieure éprise de la perfection absolue, il rêvait l'impossible. En vérité, ses accents sont tels qu'ils rendent présentes à l'imagination les choses dont il parle, et font entrer dans l'âme le sentiment puissant qui la maîtrisera durant la lecture du Cantique tout entier.

Ce sentiment naît dès le début. Il se révèle dans la crainte que font éprouver au visiteur de l'abîme et à celui qui l'accompagne par la poussée, les faits étranges accomplis au sein de la mystérieuse forêt. Cette crainte vient chez tous deux de la terreur à la vue de l'inscription de la porte

Digitized by Google

infernale; terreur qui redouble quand éclate à leurs oreilles le tumulte des gémissements et des cris poussés par les malheureux dont ni le ciel, ni l'enfer n'ont voulu. Et pourtant ils ne sont pas encore arrivés au véritable lieu des supplices.

Avant d'y pénétrer il faut traverser l'Achéron. Le poète chrétien n'a pas redouté de reprendre la fiction païenne. Mais il l'a transformée et embellie. « Et voici venir à nous, sur une nef, un vieillard, aux cheveux blancs, qui criait : « Malheur à vous, âmes perverses, n'espérez plus jamais « voir le ciel; je viens pour vous mener à l'autre rive, au « milieu des ténèbres éternelles, dans le feu et dans la « glace. » ...Et les yeux du nocher des livides eaux étaient entourés de cercles de feu. En entendant ces paroles cruelles les âmes, qui étaient lasses et nues, changèrent de couleur et leurs dents claquèrent. Alors elles blasphémaient Dieu, et ceux qui les avaient mises au monde, et la race des hommes, et le lieu et le temps, et les fruits de leurs fruits, et le fruit de leur propre naissance (elles-mêmes). Puis toutes ensemble se retirèrent, en pleurant fortement, sur la rive maudite qui attend quiconque ne craint pas Dieu. Caron le démon, avec ses yeux de braise, leur fait signe, les rassemble toutes, frappe de sa rame celles qui retardent trop. Comme les feuilles d'automne se détachent et tombent l'une à côté de l'autre jusqu'à ce que le rameau se soit entièrement dépouillé de sa parure et l'ait rendue à la terre, de même les âmes des mauvais fils d'Adam s'élancent une à une du rivage au signal qu'il fait... et s'en vont sur les noires ondes (1). »

Imitation évidente des vers 298 et suivants du VI^e^ livre de l'*Enéide*. Dante a emprunté à Virgile l'aspect de son nocher infernal (*stant lumina flamma*) et la comparaison des ombres tombant sur la sombre rive comme tombent sur la terre les feuilles en automne; mais combien le tableau qu'il a composé avec ces éléments est supérieur à celui de

(1) Enf., III, 82.

Digitized by Google

son modèle. Quelle vie et quelle expression plus énergique il a su lui donner !

Grâce à un adroit procédé, à la connaissance mise en pratique de l'harmonie des contrastes, et pour ménager la transition, l'âme attristée tout d'abord par ces images lugubres, avant de l'être encore davantage, est un moment distraite et récréée par des images gaies, rassérénantes. La description de la douce région réservée aux hommes vertueux de l'antiquité les fournit. Après quoi le poète prépare l'esprit, graduellement et avec précaution, à des spectacles de plus en plus pénibles.

Dans le premier qu'il nous offre la pitié et la sympathie se mêlent à l'affliction. Tout le monde connaît l'épisode de Françoise de Rimini : les lettres et les arts se sont plu à le reproduire. Mais personne n'a fait aussi bien que celui qui l'a imaginé.

Dante et son guide sont entrés dans un lieu « muet de toute lumière (1), mugissant comme la mer battue par des vents contraires pendant une tempête. Là, la trombe infernale, qui jamais ne s'arrête, entraîne les esprits dans son furieux tourbillon et les tourmente en les roulant et en les frappant. » Ces esprits sont les luxurieux, et l'agitation terrible dont ils sont affligés est le châtiment de la vie tranquille et molle qu'ils ont menée sur la terre. Ils poussent des cris, des plaintes, des gémissements et blasphèment la vertu divine. L'ouragan les emporte çà et là, en bas, en haut. Nulle espérance ne les console, nul repos ne leur est accordé. Comme les grues volent en chantant leur lai plaintif, et forment une longue file dans les airs, ainsi se déroule, traînant avec elle ses lamentations, la cohorte infinie de ces ombres malheureuses. Parmi elles, on reconnaît Sémiramis, Didon, Cléopâtre, Hélène, ces beautés célèbres et funestes de l'antiquité, Achille, Pâris, Tristan,

(1) Admirons ce rapprochement inusité de mots exprimant des choses si différentes. Chez Dante la lumière sourit ou s'attriste, parle ou reste muette, et communique à l'homme sa joie ou fait naître en lui la douleur.

Digitized by Google

le chevalier de la Table ronde, et une foule d'autres dames et cavaliers que l'amour a fait sortir de la vie.

« Poète, dit Dante à son guide, volontiers j'adresserais la parole à ces deux qui vont ensemble et paraissent si légers au vent; — ...ô âmes en peine, venez à nous! — Telles que les Colombes obéissant à leur désir, les ailes ouvertes et fermes, volent à leur doux nid portées à travers l'air par le même vouloir, ainsi les deux ombres sortirent de la foule et approchèrent de nous, tant mon affectueux appel fut puissant... — « La terre où je suis née (1), dit « l'une d'elles, est située sur les bords de cette mer vers « laquelle le Pô avec ses affluents descend pour y trouver « la paix. » Pour y trouver la paix! Remarquons cette pensée mélancolique et touchante que l'exilé fait exprimer par Francesca. Les eaux des fleuves après une longue agitation finissent par trouver au sein de la mer le repos. Le repos, ni Francesca, ni Paolo ne l'obtiendront jamais, et celui qui raconte leur histoire laisse percer son sentiment secret : lui aussi aspire au repos et le cherche en vain. « Que demandez-vous, » dit un jour à un voyageur errant et fatigué le frère portier de l'abbaye de Cervo? — « Je demande la paix », répondit l'inconnu, qui était le grand Dante.

« Amour, qui vite s'attache à un cœur sensible, continue l'âme, fit s'éprendre celui-ci du beau corps qui me fut ravi, et la manière dont il me fut ravi m'indigne encore; Amour, qui jamais à nul aimé n'a fait grâce d'aimer, me prit à mon tour et fit de moi les délices de celui-ci, délices si grandes qu'ici-même, comme tu le vois, il ne me quitte pas; Amour, enfin, nous fit mourir ensemble : le cercle de Caïn attend celui qui a éteint sa vie. — Après que j'eus entendu ces âmes offensées, j'inclinai la tête et la tins baissée, tellement

(1) Francesca, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, fut mariée malgré elle à Gianciotto Malatesta, seigneur de Rimini, homme vaillant mais difforme et boiteux, comme l'indique son surnom. Elle se lia avec son beau-frère, Paolo Malatesta, cavalier valeureux et avenant. La mort tragique des deux amants eut lieu en 1284 ou 1285, à Pesaro.

Digitized by Google

qu'enfin le poète me dit : — à qui songes-tu ? — Quand je pus lui répondre : Ah ! m'écriai-je, combien de douces pensées, quelle passion puissante menèrent ceux-ci au pas douloureux ! Puis, me retournant vers eux, je leur adressai ces paroles : Francesca, tes malheurs me font pleurer de tristesse et de pitié. Mais, dis-moi, au temps des doux soupirs, dans quelle circonstance et comment Amour vous accorda-t-il de connaître l'un de l'autre les secrets désirs ?

« Elle à moi : Il n'est pas de douleur plus grande que de rappeler, dans le malheur, le souvenir des temps heureux, et ton maître le sait bien. Mais s'il te plaît tant de savoir quelle fut l'origine de notre amour, je ferai comme celui qui pleure et toutefois parle. — Nous lisions un jour, pour nous récréer, comment Amour s'empara de Lancelot. Nous étions seuls et sans défiance. Plus d'une fois, pendant cette lecture, nos regards se rencontrèrent et notre visage pâlit ; mais ce fut un seul passage qui nous vainquit. Quand l'amant sans pareil posa ses lèvres où s'épanouissait le sourire tant désiré, celui qui ne sera jamais séparé de moi, tout tremblant me baisa la bouche... Ce jour-là nous ne lûmes pas plus avant.

« Pendant que l'un des esprits disait ces choses, l'autre pleurait si fort que, de pitié, je devins comme si j'allais mourir et tombai comme tombe un corps mort (1). »

La triste trombe disparue, les damnés du troisième cercle frappés par la pluie froide et maudite, ceux du quatrième roulant sans cesse, comme Sisyphe, des fardeaux énormes, ceux du cinquième plongés dans la fange, se frappant et s'entredéchirant les uns les autres, se présentent successivement aux yeux des voyageurs. Puis ils aperçoivent la cité de Dité (*ib.*), demeure des démons, aux mosquées rougies par le feu qui la consume. Il faut qu'un ange descende du ciel pour leur en ouvrir la porte. Après avoir traversé l'affreux cimetière des hérésiarques ils rencontrent le fleuve de sang des homicides, puis ils entrent dans une forêt aux arbres

(1) Enfer, v, 73.

Digitized by Google

étranges. Le feuillage n'en est pas vert, mais noirâtre; les branches n'en sont pas lisses, mais noueuses et tordues; au lieu de fruits elles portent des épines vénéneuses. Les bêtes sauvages qui haïssent les lieux ouverts et cultivés n'habitent pas des fourrés aussi sauvages ni aussi touffus. Là, les hideuses Harpies font leur nid. L'explorateur de cette mystérieuse forêt entend des gémissements s'élever de toutes parts, et pourtant il ne voit personne. Aussi s'arrête-t-il éperdu. Sur le conseil de son compagnon il cueille un des rameaux épineux d'un arbre. Du tronc sort ce cri : Pourquoi me brises-tu ? Et aussitôt le tronc se couvre d'un sang noir. La voix qui a crié est celle de Pierre Des Vignes, chancelier de Frédéric II, qui, disgracié par ce souverain, s'était donné la mort; et chaque arbre renferme en sa substance, semblable à celle du corps humain, l'âme d'un suicidé. Les Harpies en dévorent les feuilles sans cesse renaissantes, et tel est le supplice des maudits châtiés en ce lieu. Au jour de la résurrection, leurs âmes ne pourront rentrer en possession de leur corps dont elles se sont volontairement privées : « elles le traîneront ici et, dans la triste forêt, chaque corps sera pendu à l'arbre de son ombre tourmentée » (1).

La scène change de nouveau. Elle représente une lande sans herbes, une plaine de sable brûlant sur laquelle de nombreux troupeaux d'âmes nues, les âmes des violents, subissent leur châtiment. Parmi les violents contre Dieu on distingue Capanée.

Nous savons quelle importance Dante attribue à l'orgueil, le plus ancien des péchés, celui qui a perdu une partie des anges et le père des hommes. Il a consacré plusieurs chants de son poème à en exposer les suites funestes, et l'a personnifié en trois figures typiques, Farinata, Capanée, Lucifer.

La figure de Lucifer, d'un grandiose remarquable, a un caractère surtout idéal et mystique; sa conception est du domaine du dogme religieux. Les deux autres sont plus

(1) Enfer, XIII, 1-108.

Digitized by Google

personnelles et plus vivantes. Farinata, c'est l'athée qui ne croit qu'en lui-même, l'homme que son orgueil impie a perdu, qui le sait et ne s'en repent pas. De son tombeau de flammes, il interpelle son concitoyen, fils de Guelfes qu'il a deux fois bannis, et il lui parle avec dédain. A demi sorti de sa fosse, même en proie aux tourments, il a gardé l'apparence du calme absolu et toute sa fierté : il dresse sa poitrine et son front *comme s'il avait l'enfer en suprême mépris*. Et quand, à côté de lui, Cavalcante Cavalcanti, son compagnon de souffrances, à la pensée que son fils est mort, défaille et retombe au fond de son sépulcre, lui, ce magnanime, ne change pas d'aspect, ne tourne pas la tête, ne plie pas sous la terreur (1).

Capanée est plus indompté encore. « Maître... quel est ce grand qui semble n'avoir nul souci de l'incendie et gît, si dédaigneux et si farouche que la pluie de feu ne paraît pas le faire souffrir ? — Le damné s'étant aperçu que c'était de lui que je parlai à mon guide, s'écria : « Tel vivant je « fus, tel mort je suis. Que Jupiter use les forces de son « forgeron à qui, dans sa colère il demanda la foudre péné- « trante qui me frappa à mon dernier jour ; qu'il lasse « successivement tous les autres dans la noire officine du « mont Gibel en criant : — Bon Vulcain, à l'aide, à l'aide ! « — comme il le fit au combat de Phlegra, et qu'il me « foudroie de toutes ses forces, il ne goûtera pas la joie de « la vengeance (2). »

Aucun de nos chantres de l'incrédulité et du pessimisme n'a mieux rendu le sentiment de révolte contre la divinité, sentiment commun à tous les temps, paraît-il. Déjà le vieil Eschyle le prête à Prométhée quand, cloué sur le roc par la Puissance et la force, le titan jette à son vainqueur ce défi suprême : « Je hais tous les dieux ». Certes, Dante était un croyant sincère ; mais il avait subi trop durement, lui aussi, les coups d'un implacable destin, trop longtemps lutté en vain contre la Force et la Puissance, pour ne pas

(1) Enfer, x, 35-73.
(2) *Ib.*, xiv, 46.

Digitized by Google

ressentir, dans une certaine mesure, ou tout au moins pour ne pas comprendre l'indignation de ses héros, si mal fondée qu'elle fût. C'est ce qui nous explique ces qualifications, au premier abord plus qu'étranges, de magnanime et de grand qu'il leur donne. Toutefois, ce mouvement instinctif passé, le moraliste chrétien reparaît : « O Capanée, crie d'une voix forte Virgile au damné, de cela même que ton orgueil n'est pas éteint, ton châtiment est plus grand : nul supplice autre que ta rage ne te procurerait la rage méritée par ta fureur. » Réflexion aussi juste que profonde.

Comme dans toute œuvre du même genre bien conçue, la terreur chez le spectateur du présent drame, est allée jusqu'ici toujours croissant. Elle atteint progressivement sa plus haute expression quand, avec le poète, nous descendons le gouffre de Maleboge, où, dans dix fosses de plus en plus horribles, la fraude, sous ses diverses formes, est punie. Le dernier crime châtié, c'est, aux yeux du poète, le plus grand de tous, la trahison. Parmi les exemples cités, le plus remarquable est celui du comte Ugolin. Bien que cet épisode soit connu de quiconque est tant soit peu lettré, nous le rapporterons pour un motif qui sera exposé à la suite de notre citation.

Le fait se passe au lieu où souffrent les traîtres envers la patrie. — « J'en vis deux glacés, dans un trou; la tête de l'un servait de chapeau à l'autre. Et comme le pain par faim se mange, ainsi celui de dessus mordait celui de dessous, là où le cerveau se joint à la nuque. Tydée ne rongea pas autrement, par rage, les tempes de Ménalippe que celui-ci le crâne et les parties qui en sont voisines. — O toi qui, par un acte aussi bestial, montres la haine que tu portes à celui que tu manges, dis-m'en la cause, à la condition que si c'est justement que tu te plains de lui, quand je saurai qui vous êtes et quel est ton crime, je t'en récompenserai là-haut, dans le monde, à moins que ne se sèche l'instrument de ma parole.

« Le pécheur détacha sa bouche de son horrible pâture, l'essuyant aux cheveux de la tête dont il avait dévoré le

Digitized by Google

derrière, puis commença ainsi. — « Tu veux que je renou-
« velle la douleur désespérée qui m'étreint le cœur dès
« que seulement j'y pense et avant que j'en parle. Mais si
« mes paroles doivent être la semence qui produira l'in-
« famie pour le traître que je ronge, tu vas me voir à la
« fois parler et pleurer.

« Je ne sais qui tu es, ni comment tu es venu en ces
« bas lieux, mais, en vérité, il me semble, quand j'entends
« ton langage, que tu es Florentin. Sache donc que je fus
« le comte Ugolin et celui-ci l'archevêque Roger. Main-
« tenant je vais t'apprendre pourquoi je suis pour lui un
« pareil voisin.

« Il n'est pas besoin de te dire que, par l'effet de ses
« desseins perfides, me fiant à lui je fus pris et mis à
« mort. Mais ce que tu ne peux avoir appris, c'est combien
« ma mort fut cruelle. Ecoutes-en le récit, et tu sauras s'il
« m'a offensé.

« Un pertuis étroit du mur de cette tour qui tient de
« moi son nom de tour de la faim, et dans laquelle beau-
« coup d'autres encore pourront être enfermés, m'avait
« laissé voir par son ouverture la lune se renouveler plu-
« sieurs fois, quand je fis le mauvais rêve qui me déchira
« le voile de l'avenir. — Il me semblait voir celui-ci,
« maître et seigneur, à la chasse d'un loup et de ses louve-
« teaux vers la montagne qui dérobe Lucques aux regards
« des Pisans. A la tête des chasseurs il avait envoyé, avec
« des chiennes maigres, affamées et bien dressées, les
« Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi. Après une
« course de peu de durée, le père et ses petits me parais-
« saient épuisés, et je croyais voir des crocs aigus déchirer
« leurs flancs. Quand, avant l'aube, je m'éveillai, j'entendis
« mes fils, qui étaient avec moi, pleurer en dormant et
« demander du pain... Ils étaient réveillés et approchait
« l'heure où d'habitude on apportait notre nourriture, et
« chacun de nous était dans l'appréhension à cause de
« son rêve, quand j'entendis murer en bas la porte de la
« tour. Je regardai mes fils en face sans prononcer un mot.
« Je ne versais pas de larmes; j'étais devenu de pierre au

Digitized by Google

« dedans. Eux pleuraient, et mon petit Anselme me dit :
« — Qu'as-tu, père, que tu me regardes ainsi ? — Ceci
« non plus ne me fit pas pleurer ni répondre durant tout
« le jour et la nuit suivante, jusqu'au moment où de
« nouveau le soleil se leva sur le monde. Dès qu'un faible
« rayon eut pénétré dans la prison douloureuse, et que
« j'eus découvert sur les quatre visages l'aspect du mien, de
« douleur je me mordis les deux mains. Eux, croyant que
« je le faisais par désir de manger, se levèrent soudain et
« me dirent : — Père, cela nous causera bien moins de
« souffrance si tu te nourris de nous : tu nous a vêtus
« de ces misérables chairs, dépouille-nous-en. — Alors je
« m'apaisai afin de ne pas augmenter leur tristesse. Ce
« jour-là et le suivant nous restâmes tous muets. Ah !
« terre cruelle, pourquoi ne t'ouvris-tu pas ?

« Quand nous fûmes arrivés au quatrième jour, Gaddo
« se jeta étendu à mes pieds en disant : Mon père, pour-
« quoi ne me secours-tu pas ? — Et il mourut ainsi. Et
« de même que tes yeux me voient, les miens virent les
« trois autres succomber un à un entre le cinquième et le
« sixième jour. Alors, la vue déjà éteinte, je me mis à
« chercher à tâtons chacun d'eux, et, bien qu'ils fussent
« morts, pendant trois jours je les appelai.

« Puis le long jeune fut plus puissant que la dou-
« leur (1). »

« Après qu'il eut dit cela, le damné, le regard farouche, reprit le misérable crâne avec ses dents qui, comme celles d'un chien, attaquèrent l'os avec force.

« Ah ! Pise, opprobre des nations du beau pays où le *si* résonne, puisque tes voisins sont lents à te punir, que la Capraïa et la Gorgona se soulèvent et forment une barrière

(1) Certains commentateurs et traducteurs pensent que cette expression : *la faim* (ou mieux, à notre avis, et plus exactement, le *long jeune*) *l'emporta sur la douleur* signifie qu'Ugolin, cédant à un besoin impérieux de la nature, prolongea quelque peu ses jours en se nourrissant de la chair de ses enfants. Fraticelli prouve aisément qu'une telle opinion n'est ni vraie, ni vraisemblable. Nous n'exposerons pas ses raisons ; cela nous engagerait dans une discussion étrangère à notre sujet. D'ailleurs, elles sont faciles à découvrir. Ugolin, comme ses fils, mourut d'épuisement.

Digitized by Google

à l'embouchure de l'Arno, afin que ses eaux engloutissent tous tes habitants! Si le comte Ugolin était soupçonné de t'avoir trahie en livrant tes places fortes, tu n'avais pas le droit de faire subir à ses fils un tourment aussi atroce. Leur jeune âge, ô nouvelle Thèbes ! rendait innocents Uguccione, Brigata et les deux autres (1). »

En traduisant ce drame si poignant, nous avons essayé de rendre aussi fidèlement que possible les images et les expressions mêmes de l'auteur, sans en adoucir l'énergie farouche, la crudité et parfois l'horreur. Souvent, malgré la grandeur de son sujet, Dante ne recule pas devant le naturalisme le plus accentué. Nous avons voulu en donner un exemple. Ce réalisme nuit-il à la beauté de son œuvre? Le goût français n'en admet pas de semblable ; mais, comme sa mère la langue latine, la langue italienne brave quelquefois les convenances. C'est un de ses privilèges. Nous le signalons sans l'excuser. Il appartient aux peuples primitifs, chez qui le goût et la délicatesse ne sont pas encore développés, et que l'on peut, sous ce rapport, comparer aux enfants. Notre poète, dans la peinture de détails répugnants, a dépassé encore la description du repas d'Ugolin. Nous citerons le cloaque où les flatteurs sont plongés (2), le supplice de Mahomet (3), celui des faussaires comparés à des lépreux qui se grattent (4), ou à des chiens mordus par des insectes (5), etc. Aux chants XXI^e^ et XXII^e^ de ce même premier cantique, l'imagination exubérante et la verve satirique de notre poète se donnent libre carrière. Dans une suite de scènes fantasques, il nous met sous les yeux le pittoresque extravagant et burlesque de Callot représentant la tentation de saint Antoine : il nous fait assister aux querelles et aux luttes des diables les uns contre les autres et avec les damnés, et, comme Callot, il tombe dans un grotesque que notre plume se refuse à reproduire.

(1) Enfer, XXXII, 125, et XXXIII, 1.
(2) *Ibid.*, XVIII, 113.
(3) *Ibid.*, XXVIII, 22.
(4) *Ibid.*, XXIX, 73.
(5) *Ibid.*, XVII, 49.



Digitized by Google

Citons encore parmi les images du même genre celles-ci, atténuées toutefois et moins hardies : la métamorphose d'un voleur en serpent (1), le tableau d'un champ de carnage (2), les figures grimaçantes ou hideuses de Minos, de Cerbère, de Plutus, de Phlégyas, des Erynnies.

Mais, en général, à quelques exceptions près, le naturalisme de Dante ne choque pas. Cela tient, croyons-nous, à la candeur avec laquelle le poète s'y abandonne, et aussi à l'énergie que ses descriptions en acquièrent. Il y a accord entre le procédé de l'écrivain et son caractère : toute passion forte, comme étaient ses passions, s'exprime mieux en termes forts. Ajoutons que c'est seulement dans la première partie de sa trilogie, là où il est acceptable, que son réalisme apparaît. Il fait place, dans la seconde et la troisième parties, à l'idéalisme, un idéalisme mystique dont nous allons essayer de donner une idée. — Tout ce qui précède est la part prise par la terre à l'élaboration du poème sacré ; voici maintenant la part du ciel.

« La scène de l'Enfer est trop sombre, écrit Ozanam, et toute poésie expire dans ce lieu où l'on n'aime pas. Le Paradis est trop immatériel, et tout l'effort du génie n'atteint pas à des joies qui n'ont plus rien de terrestre. Le Purgatoire est sévère, il n'est pas désolé ; il faut le comparer aux déserts des anachorètes où tout est pénitence, mais qui ont leurs palmiers, leurs fontaines et qui sont visités par les anges... L'Enfer est peuplé de grands criminels ; le Paradis n'a que des âmes héroïques ; le Purgatoire devient l'asile des cœurs faibles, des volontés chancelantes, de ceux qui se sont égarés parfois à la suite des beautés périssables, mais qui enfin se sont tournés vers les beautés éternelles (3). » Les scènes et les descriptions du Purgatoire, où l'alternance des nuits non ténébreuses, mais sereines, et des jours déjà lumineux correspond aux idées d'espérance qui y règnent, seront donc plus accessibles à notre imagination que trop d'horreur ou de sublimité effraie, et satis-

(1) Enfer, XXV, 49.
(2) *Ibid.*, XXVIII, 1.
(3) OZANAM, Purg. p. 13.

Digitized by Google

feront notre cœur, car là surtout se manifestent ces trois vertus divines : la pitié, la miséricorde et l'amour.

La miséricorde et la pitié se décèlent dans le touchant récit des tragiques aventures de Manfred et de Buonconte de Montefeltro (1). Nous ne pouvons résister à la sympathie qu'éveillent en nous leur triste fin, leur sincère repentir, l'injure faite par les hommes ou par les éléments à leur dépouille mortelle, battue de la pluie ou roulée dans le lit fangeux d'un torrent. Combien nous émeuvent la lutte des deux anges et la victoire de l'ange de lumière ravissant à celui de ténèbres l'âme de Buonconte : une seule, une toute petite larme de regret (lagrimetta) a suffi pour lui mériter d'être sauvée.

Quant à la troisième vertu, elle est surtout célébrée. Partout les esprits s'empressent d'accourir auprès des voyageurs et de leur attester le désir qu'ils ont de leur plaire. Leur zèle est tel qu'ils oublient l'objet pour lequel ils sont devenus habitants de la sainte montagne, leur purification. Le musicien Casella, joyeux de retrouver Dante qu'il a connu sur la terre, se laissant entraîner à de doux souvenirs, se met à chanter une romance composée par son ami. Tous les esprits charmés l'écoutent ; il faut que Caton les rappelle à leur devoir (2). Ailleurs (3), c'est à Virgile qu'une ombre s'adresse : le mantouan Sordello embrasse son illustre concitoyen. Nous avons vu qu'au lieu d'expiation l'envie, la colère, l'avarice se changent en amour, en mansuétude, en libéralité, ou, pour tout dire en un mot, en charité. L'ardeur criminelle y devient la chaste ardeur. C'est là que trouve naturellement sa place la dissertation sur l'amour, principe de tout bien et de tout mal (4) et que notre poète nous apprend que l'amour est son inspirateur (5).

Ceci nous explique pourquoi il a peuplé son Purgatoire

(1) Pages 13 et 324.
(2) Purg., II, 112.
(3) *Ib.*, VII, 1.
(4) *Ib.*, XVIII, 10.
(5) Voir page 299.

Digitized by Google

d'artistes, « de ces hommes vaniteux et passionnés, de ces cœurs pleins de faiblesse, mais à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup aimé, parce que, (comme il vient d'être dit plus haut), sous les beautés terrestres, ils ont cherché la beauté éternelle (1) ». Nous reviendrons sur le caractère esthétique de la Divine Comédie. Sous le rapport purement littéraire, nous remarquons que les dissertations métaphysiques, que les conceptions cosmogoniques, les intuitions mystiques occupent la plus grande place dans la seconde et dans la troisième partie de la trilogie. Par conséquent nous ne trouverons plus guère désormais d'épisodes dramatiques auxquels l'âme humaine s'attache parce que sa sensibilité est vivement excitée. Les paysages prendront un aspect idéal, mais non moins poétique. Ainsi le début du deuxième cantique égalera, s'il ne le surpasse, celui du premier; il plaira davantage à notre esprit par les pensées riantes qu'il inspire.

« Laissant derrière elle une mer cruelle, la barque de mon génie, pour courir sur des eaux meilleures, va maintenant déployer ses voiles. Et je chanterai ce second royaume où l'âme humaine se purifie et devient digne de monter au ciel. Mais, ô saintes Muses, puisque je suis à vous, qu'ici la poésie morte se ranime! Que Calliope hausse le ton et accompagne mes accents de cette voix qui frappa les malheureuses Pies d'un tel coup qu'elles perdirent l'espoir du pardon! Une douce couleur de saphir oriental, etc. (2). » Admirons ce qui nous a été signalé, l'adresse avec laquelle Dante sait varier son mode et passer de la peinture d'une nuit affreuse à celle de l'aube pleine d'espérance. Il nous communique la sensation que lui-même feint d'avoir éprouvée au sortir de l'abîme, par la comparaison qu'il établit entre une mer tranquille et une mer bouleversée, par les doux accords, succédant à des chants rauques, qu'il fait entendre dans son invocation aux Muses, par le changement de milieu qu'il décrit : air

(1) Ozanam, Purg. p. 13.
(2) Voir pp. 306 et 333.

Digitized by Google

pur et couleurs brillantes du ciel remplaçant l'atmosphère chargée de lourdes vapeurs. Ce rassérènement est symbolisé dans l'apparition de la planète charmante de Vénus, sourire de l'Orient. En même temps que la joie, l'espérance est annoncée par la belle constellation de la Croix du Sud, dont l'éclat, comme celui de Vénus, réjouit le firmament.

Ces promesses sont confirmées dès que le pèlerin arrive au pied de la montagne. C'était durant l'horreur d'une nuit profonde qu'il a parcouru le royaume des maudits; quand il aborde celui des âmes destinées à prendre rang un jour parmi les élus, le soleil se lève; l'aube chasse l'air léger du matin et, non loin, la mer frémit. Les beautés d'une nature jeune, fraîche et gracieuse, sont retracées en quelques mots. A l'idée de grâce vient s'ajouter celle de mystère. Les deux poètes errent solitaires sur la plage déserte, en face de la mer. Ils cherchent à pénétrer du regard l'espace qui s'étend à l'infini devant eux, anxieux de ce qui doit leur arriver, quand tout à coup ils aperçoivent, venant à eux, une lumière qui glisse si rapidement à la surface des eaux que nul vol ne pourrait en égaler la vitesse. A mesure qu'elle approche, cette lumière devient graduellement plus éclatante et plus grande. De chaque côté et un peu au-dessus d'une forme blanche, on distingue deux autres formes également blanches, qui bientôt se dessinent comme des ailes. Cette apparence lumineuse, c'est l'Ange du Seigneur qui, sans rames ni voiles, conduit avec ses ailes une nacelle légère. Plus l'oiseau céleste avance, plus il resplendit, et dès qu'il a touché le bord sa béatitude éclate sur son front. La nacelle est pleine d'esprits qui chantent le psaume *In exitu Israël de Egypto*. L'Ange fait sur eux le signe de la Croix. Tous s'élancent sur la plage, et lui s'en retourne rapide comme il était venu.

Nous avons dans cette scène un contraste complet du transport des damnés par Caron, contraste de sites, de personnes, de formes, de couleurs, de gestes et de sentiments. Là-bas, eaux lourdes, lugubres, immobiles, mortes; ici, eaux légères, limpides, vives, presque animées. Là-bas, rocher à l'aspect terrible et repoussant, à la voix irritée,

Digitized by Google

injuriant, menaçant et frappant ; ici, créature d'une beauté céleste, consolant et bénissant. Là-bas, ombres en proie à la douleur, au désespoir, à la rage : on n'entend que des regrets et des malédictions ; ici, ombres pieuses, chantant un hymne d'allégresse et se réunissant pour réciter en commun la prière du soir.

Non moins agréables et réparatrices que les apparitions de la veille sont celles du sommeil. Voici le rêve dont Dante est favorisé dès ses premiers pas dans la région nouvelle, « Vaincu par le sommeil, je m'étendis sur l'herbe..... à l'approche du matin, l'hirondelle commence ses lais plaintifs, se ressouvenant peut-être de ses anciennes douleurs, alors que l'esprit, plus dégagé de la chair et moins accablé de pensées, a comme des visions divines, il me semble voir en songe, planant dans le ciel, un aigle aux plumes d'or, les ailes ouvertes et prêt à fondre sur moi. Et je me crus transporté au lieu où Ganymède laissa les siens, quand il fut emporté à l'assemblée céleste..... Puis, après avoir tournoyé un instant, terrible comme la foudre, l'aigle se précipitait et me ravissait jusqu'à l'empyrée. Là, lui et moi nous brûlions, et cet embrasement imaginaire était si cuisant que mon sommeil se rompit.... Je tressaillis... et devins pâle comme l'homme que glace l'épouvante... Mon consolateur se trouvait seul à mes côtés, et le soleil était déjà à une hauteur de plus de deux heures, et j'avais le visage tourné vers la plage. — Ne crains pas, dit mon Seigneur, mais rassure-toi.... Te voilà désormais arrivé au Purgatoire. Tout à l'heure, pendant l'aube qui précède le jour, quand ton âme, au dedans de toi, dormait sur les fleurs qui parent ces lieux, une dame est venue qui m'a dit : « Je suis Lucie ; laissez-moi prendre celui-ci qui dort, je l'aiderai le long de sa route... » Alors elle t'a pris et lorsque le jour s'est mis à luire, elle a monté jusqu'ici, moi suivant ses pas, elle t'a posé ici, de ses yeux m'a montré cette porte ouverte. Puis elle et le sommeil s'en sont allés en même temps (1). »

(1) Purg., IX, 10.

Digitized by Google

Que de choses charmantes se trouvent réunies dans ce morceau, et combien s'y révèle parfait l'art de fondre ensemble le réel et le fantastique ! Ces prés fleuris, l'heure fraîche qui précède le matin, ces cris plaintifs de l'hirondelle, ce regard jeté sur l'antique et touchante histoire de Progné, la sensation vague, si douce, de l'homme qui s'endort, ce rêve brillant et enchanteur, un nouveau ressouvenir de l'antiquité, l'image poétique de l'âme emportée par son enthousiasme jusqu'au ciel, le changement de nature, la participation à l'essence divine, l'embrasement de l'âme sous sa forme nouvelle, une exaltation de ses facultés sensitives telle qu'elle n'en peut supporter la force et qu'elle succombe ; puis, au réveil, le saint effroi, l'épouvante religieuse du nouveau saint Paul redescendu des hauteurs sublimes, l'apparition gracieuse de Lucie, quel autre génie que celui de Dante a su ou saura jamais concevoir, choisir et harmoniser des éléments aussi multiples, aussi différents et aussi beaux ! Qui a su ou saura jamais concilier à ce point la grandeur et la grâce ? Pendant tout ce récit, l'âme se sent délicieusement bercée par des idées tour à tour riantes et graves. Aussi le poète a-t-il raison de s'écrier : « Lecteur, tu vois combien j'élève mon sujet, ne t'étonne donc pas si je mets plus d'art à l'orner. »

Maintenant nous entrons dans le lieu des expiations proprement dit. Ici, selon la remarque d'Ozanam, Dante n'avait personne à imiter ; les Anciens ne connaissaient pas le Purgatoire, et Dante en est réduit à ses seules ressources. Mais alors son génie, inspiré par la foi chrétienne, lui vient en aide. Admirons la toute-puissance de ce principe qui a suscité de si grands artistes en tout genre, et proclamons la supériorité de l'idéal chrétien. Ici Homère et Virgile sont dépassés ; ici Dante s'élève plus haut encore, à notre avis, que dans son Enfer si renommé. Dans la partie de notre étude où nous traitons de son concept théologique et indiquons l'état, selon lui, des âmes après la mort, nous avons décrit la peine infligée à chaque péché digne de pardon. Son imagination poétique y paraît dans toute sa fécondité et son éclat. Chacune de ses créations est une de ces

Digitized by Google

belles allégories, comme le Moyen Age les aimait, et renferme un sage enseignement qui s'imprime fortement dans l'esprit. Parmi les conceptions originales partout répandues, nous citerons particulièrement ces voix d'esprits invisibles, pénitents ou anges qui, à chaque Cercle, prononcent des paroles propres à sanctifier les âmes. Le passage inattendu de ces voix mystérieuses produit une vive impression outre qu'il introduit un élément piquant dans le tableau. Nous avons remarqué la beauté, croissant à mesure que les régions sont plus élevées, des anges qui président à chaque sphère. C'est Dante qui a créé ces figures radieuses, et c'est là un mérite transcendant sur lequel nous reviendrons.

Ces considérations et ces exemples, ajoutés à ce qui a été dit, en des articles spéciaux, de la philosophie et de la théologie dantesques, et surtout la merveilleuse vision finale que nous avons exposée tout entière, nous paraissent montrer suffisamment de quel éclat poétique brille le deuxième cantique de la *Divine Comédie*.

Dans le troisième et dernier, le Paradis, cet éclat augmente encore. Les yeux de notre esprit ont autant de peine à le supporter que les yeux du corps et de l'esprit du voyant en éprouvèrent à contempler les splendeurs qu'il essaie de décrire. « Je suis monté, nous dit-il dans son prélude grandiose, je suis monté au ciel qui reçoit le plus de lumière divine (l'empyrée), et j'ai vu des choses que ne sait ni ne peut raconter celui qui en est descendu; car notre intelligence, quand elle s'est approchée de l'objet de son désir, le pénètre si profondément que notre mémoire est impuissante à revenir en arrière (à se rappeler le passé). Cependant tout le trésor, ravi au royaume céleste, qu'il m'a été donné d'amasser en mon esprit, sera désormais la matière de nos chants. » Invocation à Apollon, c'est-à-dire à la faculté poétique. « O divine vertu ! Si tu te communiques à moi si bien que je rende claire et manifeste l'ombre (l'image affaiblie) du royaume bienheureux empreinte en mon cerveau, tu me verras venir à ton arbre chéri et me couronner de ces feuilles dont mon sujet et toi m'aurez rendu digne. Si rarement on cueille le laurier pour en

Digitized by Google

parer le front triomphant d'un césar ou d'un poète, que le feuillage du Pénée devrait tressaillir d'allégresse quand un mortel a soif de lui. »

Après être descendu, en compagnie de l'auteur et du héros de la divine épopée, jusqu'au fond de l'abîme douloureux, puis avoir gravi la montagne de réhabilitation que termine le jardin de l'Eden, lieu où déjà les souffrances s'oublient dans l'avant-goût des joies suprêmes, nous nous élançons avec Béatrice et avec lui dans les régions célestes. Mais maintenant plus de sites terribles ou gracieux, plus de charmants paysages, fantastiques ou réels, plus d'ombres projetées, plus rien qui vienne rappeler notre condition d'êtres terrestres et mortels. Sur les traces de nos guides, nous allons, nous allons, emportés au sein d'une substance immatérielle, nageant dans un océan de clartés. Un ravissement perpétuel, qui sans cesse augmente, s'est emparé de nous et nous éprouvons mille impressions délicieuses, mais trop fortes pour notre nature qui n'est pas épurée comme celle de nos guides. Nous nous trouvons en outre perdus dans les spéculations d'une métaphysique transcendante qui nous troublent, et nous craignons qu'à nous aussi s'adresse cette dédaigneuse apostrophe du chant douzième : « O vous qui sur votre petite barque, désireux de m'écouter, suivez ma nef, retournez à vos rivages. »

Des hauteurs inaccessibles au vulgaire où il s'est élevé, l'heureux explorateur, après avoir abaissé son regard sur notre globe qui roule au loin sous ses pieds, le fixe, à l'exemple de Béatrice, sur le soleil. Il en peut déjà supporter l'éclat pendant quelques instants, grâce au privilège qui lui est miraculeusement accordé ! Nous avons dit ce qu'il ressent dans le milieu nouveau où il se trouve. Il nous fait partager en quelque sorte sa *transhumanation.* Son ascension rapide, la lumière immense qui l'enveloppe, les sons harmonieux que rendent les sphères et qui l'enivrent, sont l'image poétique et forte de l'aspiration incessante de l'âme humaine vers le beau, le bon, le vrai, vers le meilleur, vers le parfait, aspiration qui enchante l'âme et qui pourtant, hélas ! ne la satisfait pas entièrement.

Digitized by Google

Quelle est la cause de cet instinct irrésistible, et pourquoi les désirs de l'âme humaine sont-ils toujours déçus d'ici-bas ? La foi seule peut résoudre cette question ; mais elle n'en résout d'abord que la première partie et le poète-philosophe a la prétention, ou tout au moins l'espérance, de connaître la vérité entière, d'être initié à la science divine. C'est la raison de son voyage ; c'est dans ce but qu'il traverse successivement les sphères de plus en plus lumineuses de la Lune, de Mercure, de Vénus, du Soleil, de Mars, de Jupiter et de Saturne, qu'il interroge les esprits dont elles sont la demeure. Ces élus lui dévoilent de la science divine tout ce qu'eux-mêmes en possèdent. Nous avons rapporté ces sublimes et saintes conversations. Nous avons signalé en même temps la forme que la puissante imagination de Dante donne aux âmes bienheureuses. Au Paradis règne aussi la loi qui régit le Purgatoire et l'Enfer. De même qu'aux royaumes du châtiment et de l'expiation, la nature de la peine révèle celle du péché, au royaume de la récompense on connaît la qualité et le mérite des âmes par la forme particulière que revêt chacune d'elles, et par la forme générale que, réunies, elles engendrent. Ainsi le peu d'intensité de leur éclat et le vague de leurs contours indique que les bienheureux de la sphère lunaire n'ont pas atteint toute la perfection désirable. Ceux de Mercure, de Vénus, du Soleil, qui en ont approché davantage, sont figurés par des âmes en liesse au sein d'une flamme de plus en plus vive. Les saints qui ont donné leur sang pour la foi composent, par leur réunion, une croix éblouissante, dont l'aspect rappelle celle de leur modèle divin. Les bons rois sont arrangés en un aigle immense ; les pieux cénobites montent et descendent l'échelle symbolique de la contemplation.

A partir du huitième ciel, celui des Etoiles fixes, nous entrons dans la Jérusalem céleste où nous jouissons d'un dernier spectacle le plus ineffable de tous : il nous est donné d'assister au triomphe des Anges et des Saints, de la Vierge Marie et de la Trinité divine. Comme dans la vision qui termine le Purgatoire, en celle-ci, qui comprend

Digitized by Google

les onze derniers chants du Paradis, la conception poétique ne peut être séparée de la conception religieuse. Nous n'ajouterons donc rien à ce que nous avons dit quand nous avons traité de la théologie dantesque. En cette fin du poème, plus encore que partout ailleurs, l'idée doit rester revêtue de sa forme; aussi avons-nous cherché à maintenir l'union intime de l'une et de l'autre, en reproduisant le plus fidèlement et le plus souvent possible, dans notre exposé sommaire, les termes mêmes dont le poète s'est servi pour rendre ses hautes pensées.

P. FONTAINE.

Digitized by Google

# REVUE THÉOLOGIQUE

## ET CANONIQUE

I. — *Les Sacrements de l'Eglise catholique*, exposés méthodiquement, à l'usage des prêtres dans le ministère, par le Dr Nicolas Gihr, vice-recteur de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, traduit de l'allemand, par l'abbé Ph. Mazoyer du clergé de Paris, 4 vol. in-8°, Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette.

II. — *Le Christianisme*, exposé apologétique. Première partie, *la Vérité de la Religion*, par G. de Pascal, 1 vol. in-12, Paris, Lethielleux.

III. — *Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis*, auctore P. Fr. Joanne Lottini, vol. I. *De Deo*. Paris, Lethielleux.

IV. — *Tractatus de Deo Creatore*, par Van Noort, s. theol. in Seminario Warmundano professore Amstelodami, apud Van Landghenuysen, 1 vol.

V. — *Tractatus de Deo uno*, pars 1a, *De pertinentibus ad essentiam divinam*, auctore A. M. Lepicier, ord. Serv. B. M. V. 1 vol. in-8°, Paris, Lethielleux.

VI. — *Summa theologica*, ad modum commentarii in Aquinatis Summam præsentis ævi studiis aptatam, auctore L. Janssens, Collegii Sancti Anselmi in Urbe Rectore, tom V. *De Deo-Homine*, pars altera, mariologia 1 vol. gr. in-8°. Herder, Fribourg-en-Brisgau.

VII. — Raymundi Antonii episcopi *Instructio pastoralis* jussu et auctoritate Rmi Dni Francisci Leopoldi episcopi Eystettensis, iterum aucta et emendata. Editio quinta, apud Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1 vol. in-8°.

VIII. — Benedicti XIV Papa *Opera inedita*, primum publicavit Fr. Heiner, prof. juris can. in Universitate Friburgensi Brisg; Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1 vol. grand in-4° de IX-464 p.

IX. — *Prælectiones Juris canonici*, auctore S. Many presbytero Sancti Sulpitii, prof. in Instituto catholico Parisiensi. De Sacra Ordinatione et De Locis Sacris. 2 vol. in-8°, Paris, Letouzey et Ané. 76 *bis*, rue des Saint-Pères.

X. — *De la clandestinité dans le mariage*, par l'abbé Bassibey, auditeur à l'Officialité de Bordeaux, Paris, Oudin, 9, rue Soufflot, 1 vol. in-12.

XI. — *Annuaire pontifical catholique pour 1905*, par Mgr Al. Battandier, 1 vol. in-12, Paris, maison de la Bonne-Presse, 5, rue Bayard.

Digitized by Google

J'ai constaté jadis, ici même, que la science de la théologie et du droit canon s'est considérablement développée dans ces cinquante dernières années. Elle a vu ses méthodes transformées et rajeunies, ses foyers de culture et d'enseignement multipliés sur tous les points de l'Eglise, des voies nouvelles ouvertes à ses investigations, son domaine agrandi, son influence étendue sur des questions qui lui étaient auparavant inconnues.

Depuis ma dernière chronique, la théologie elle-même ne s'est pas enrichie, que je sache, d'ouvrages tels qu'ils réalisent un vrai progrès sur leurs devanciers, par les aspects nouveaux qu'ils découvrent dans la doctrine ou par la manière personnelle de l'exposer. Sauf les traités *de Deo Salvatore* du P. Janssens et *de Deo uno* du P. Lépicier, ils ne dépassent pas la norme d'un bon travail, au courant de la question.

Il y a mieux en droit canon, grâce aux savantes publications du P. Wernz du Collège Romain, de Mgr Giobbio de l'Académie des nobles ecclésiastiques, de la revue *la Civiltà Cattolica*, de Mgr Lega de l'Apollinaire, de MM. Many et Boudinhon de l'Institut catholique de Paris. Cette partie des sciences ecclésiastiques, qui avait été fort négligée en France depuis la Révolution, non sans détriment pour la bonne administration de notre Eglise, monte assez rapidement vers sa pleine expansion. Nous ne doutons pas qu'elle l'atteigne plus vite encore, dès que sera terminé le travail de codification entrepris, sous les ordres de Pie X, par une Commission cardinalice, qui s'est adjoint, à titre de consulteurs, les professionnels en la matière, du monde entier. Les nouvelles que nous recevons de Rome disent qu'il marche à grands pas. Les rédactions particulières de chaque consulteur commencent à arriver et la Commission en manifeste beaucoup de satisfaction. Grâce à la division très morcelée du programme, chaque point est l'objet d'une étude très attentive et très fouillée et chaque étude sera débattue en séance de revision. Tout fait présager que l'œuvre d'ensemble sera comparable pour la forme à notre Code civil. Elle laissera loin derrière elle

Digitized by Google

le *Corpus juris*, auquel on n'a pas touché du reste depuis des siècles, ce qui donne des prétextes, pour se justifier, à ceux qui n'ont pas le courage de l'étudier. S'il est vrai que la discipline ecclésiastique forme les mœurs, Pie X ne méritera pas seulement de prendre rang parmi les grands législateurs, à côté de Charlemagne, de Grégoire IX et de Napoléon, il travaillera par le Code nouveau au perfectionnement moral des générations chrétiennes qui le suivront. C'est la véritable gloire pour un pape.

*
* *

I. — En vue de concourir à ce perfectionnement, les théologiens devraient bien, semble-t-il, écrire un peu plus souvent leurs livres dans la langue de leur pays. La théologie n'est pas autre chose en fin de compte que la science de la foi. Or, la science de la foi ne doit pas demeurer l'apanage exclusif du prêtre. Il importe, de nos jours surtout, que les catholiques mêlés aux luttes de leur temps la connaissent d'une manière sûre et solide, pour la défendre efficacement. A ce point de vue, je loue beaucoup M. l'abbé Mazoyer, du clergé de Paris, de nous avoir donné la traduction des *Sacrements de l'Eglise catholique* du Dr Nicolas Ghir, vice-recteur de l'Université de Fribourg-en-Brisgau. L'ouvrage est un exposé méthodique, précis et lumineux des enseignements de l'école. Peut-être fait-il un peu large la part de la théorie scolastique qui n'est pas ce que le moyen âge a produit de mieux.

II. — Moins didactique et même oratoire, par conséquent d'une lecture plus attrayante, est l'*exposé apologétique du Christianisme* par l'abbé de Pascal. Le premier volume, le seul paru à cette heure, démontre *la vérité de la religion* en étudiant la nécessité d'une révélation, ses motifs de crédibilité, le miracle et les prophéties, la vraie religion enseignée par l'Eglise, par opposition aux fausses religions, le polythéisme, les religions orientales, le boudhisme, les religions monothéistes non chrétiennes et les

Digitized by Google

religions chrétiennes dissidentes. De ce plan je relèverai un point de vue personnel très intéressant, c'est l'identification solidement établie de la vraie religion et de l'Eglise, et le parallèle un peu trop court des fausses religions avec la vraie. L'abbé de Pascal est philosophe et théologien, chacun le sait. Il a fait, au surplus, œuvre de juriste dans l'esquisse très substantielle et très moderne qu'il nous donne de l'Eglise. S'il est vrai qu'il n'a voulu écrire ni un simple catéchisme pour les enfants, ni un cours de théologie approfondie pour les prêtres, mais un exposé pour les esprits cultivés, jeunes gens, hommes d'études et hommes du monde, nous croyons pouvoir lui dire sans détour qu'il a véritablement atteint son but. Son ouvrage possède un fond riche, sans surcharge d'opinions ou de développements oiseux et, quant à la forme, il est vivant, alerte et captivant.

III. — Ce n'est pas aux gens du monde mais aux étudiants en théologie que s'adresse le P. Lottini. Il écrit en latin et d'après les procédés de la scolastique. Le tome I de ses *Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis* traite de Dieu considéré en lui-même, dans l'unité de sa nature et la trinité de ses personnes, et de Dieu envisagé comme créateur du monde et particulièrement de l'homme. C'est un simple précis, un résumé succinct de la doctrine thomiste. Je regarde l'ouvrage comme plus utile en manière de mémorandum pour ceux qui savent déjà que comme un manuel pour apprendre. Les preuves sont plutôt énoncées que données. Elles ne sauraient suffire, par exemple, à résoudre les graves problèmes de l'accord de l'action de Dieu avec la liberté humaine et de la prédestination. A vouloir trop résumer la théologie on risque d'en diminuer l'intérêt même, lorsqu'on présente son résumé, comme l'a fait l'auteur, en ordre logique avec clarté et netteté.

IV. — Plus explicite est le traité *De Deo Creatore* de M. Van Noort. Certes, il n'a pas les proportions d'un

Digitized by Google

œuvre de théologie approfondie et documentaire ; il n'entre pas dans le cœur des questions pour les scruter sous tous leurs aspects ; il néglige l'histoire, la controverse un peu large, les aperçus vigoureusement tracés. C'est une synthèse de bonne forme scolastique et d'une vraie valeur doctrinale sur la création du monde par Dieu. Qu'est-ce que la création ou la production du néant ? Comment a-t-elle été faite ? Dieu a-t-il organisé lui-même le monde après l'avoir créé ou a-t-il laissé agir les causes secondes, c'est-à-dire y a-t-il évolution dans le monde ? Comment ce monde est-il gouverné par Dieu ; qu'est-ce que la Providence ? En dehors de l'ordre naturel du monde, y a-t-il un ordre surnaturel ? En quoi consiste-t-il ? Comment et dans quel état de nature et de grâce ont été créés les anges et l'homme ? L'homme élevé à l'ordre surnaturel en est-il tombé ? De quelle manière ? Qu'est-ce que le péché originel ? A-t-il été transmis par Adam à ses descendants ? Voilà les principales questions examinées par l'auteur. Les solutions qu'il leur donne sont appuyées sur les définitions des conciles et sur les enseignements des Pères de l'Eglise les plus connus. Elles n'innovent jamais. M. Van Noort connaît bien les diverses opinions ; il dit en quelques mots leurs avantages et leurs défauts ; il évite de se prononcer catégoriquement pour l'une ou pour l'autre. Il échappe ainsi à la critique de ses idées. Cependant, il laisse percer ses préférences sur quelques points ; il se révèle alors théologien conservateur. Nous ne saurions l'en blâmer ; c'est son droit et même son devoir ; néanmoins, tout en se tenant à la tradition, il n'est pas défendu sur le terrain des questions de libre discussion de proposer des théories nouvelles, à condition de laisser à ces théories leur caractère hypothétique. C'est ainsi que la science progresse et que la théologie notamment peut s'enrichir.

V. — C'est ce qu'elle vient de faire, si je ne me trompe, avec le savant ouvrage sur Dieu du P. Lépicier, professeur à la Propagande. Il nous donne aujourd'hui, en un volume in-8° très compacte et très serré la première partie de son

Digitized by Google

*Tractatus de Deo uno*, la doctrine relative à l'essence divine. Si vous désirez approfondir ces graves questions, si vous aimez la métaphysique et ne craignez pas de vous égarer dans ses spéculations les plus hautes et les plus hardies, si vous ne redoutez pas un peu de subtilité et de pénombre au milieu des dissertations les plus solides et les plus claires qu'on puisse faire en pareille matière, si vous voulez enfin connaître sur l'existence et les attributs de Dieu, sa simplicité, sa perfection, son infinité, sa bonté, son immutabilité, son éternité, son unité, sa connaissance et son nom, le dernier mot de la théologie médievale, lisez ce livre. Il vous dira, sous la forme d'un commentaire très minutieux et très fidèle de saint Thomas d'Aquin (articles I à XIII de la Somme) tous les efforts tentés par la pensée humaine pour saisir l'être de Dieu et comment le plus grand des théologiens, mettant à profit ces efforts et les fécondant par le sien propre, est arrivé à savoir et à nous apprendre des choses merveilleuses auprès desquelles ne sont rien toutes les spéculations de la pensée antique. Après avoir parcouru l'ouvrage du P. Lépicier, j'ai encore plus d'admiration si possible pour Thomas d'Aquin et je demeure convaincu que l'on peut toujours le commenter d'une façon intéressante et nouvelle. Cependant, à la faveur de tous ces éloges, je me permettrai de glisser une ombre de critique. La forme littéraire du commentaire ne me paraît pas aussi bonne que le fond. Je n'entends pas dire certes que le P. Lépicier écrive mal le latin scolastique, mais il suit trop les procédés de la scolastique. Ses développements sont un peu arides et secs, parce que trop syllogistiques.

VI. — A ce point de vue, un autre commentateur de saint Thomas, le P. Janssens, recteur de l'Université Saint-Anselme de Urbe, est bien supérieur au P. Lépicier, cependant qu'il n'a rien à lui envier pour le fond. Le tome V de sa *Summa theologica ad modum commentarii in Aquinatis Summam* est conçu, comme nous l'avons dit des précédents, sur de vastes proportions. C'est un grand cours destiné à



Digitized by Google

un auditoire déjà familiarisé avec les sciences théologiques. Il a pour sujet Jésus-Christ sauveur et sa mère, ce qu'on nomme aujourd'hui la soteriologie et la mariologie. La doctrine de saint Thomas en fait le fond ; mais sur ce fond primitif, quel magnifique ouvrage a été élevé par les soins du P. Janssens ! Il l'a bâti avec les matériaux les plus divers, mais tous de bonne qualité et d'excellent choix, car l'éminent recteur de Saint-Anselme n'ignore rien des sciences ecclésiastiques ; l'histoire, la patristique, la liturgie, les conciles, la littérature théologique, il a tout mis à profit et tout disposé avec un art savant relevé par un style facile, disert, abondant pour nous faire de la Sainte Vierge un portrait complet et de la rédemption une description saisissante. Sous sa plume, la théologie fait un grand pas en avant. Elle aborde des sujets qu'elle ne traitait guère jusqu'à présent et se trace une voie plus large, plus spacieuse que celles où elle était habituée à marcher. Cependant, elle ne quitte pas saint Thomas, car l'ange de l'Ecole est aussi vrai de nos jours qu'au XIII^e^ siècle, mais elle sertit sa doctrine comme on sertirait le Régent et la fait étinceler en l'entourant de joyaux. Que les prédicateurs qui veulent réellement instruire les fidèles de la saine doctrine sur la Sainte Vierge et sur la passion feuillettent cet ouvrage *diurna nocturnaque manu ;* ils y trouveront la matière et les développements d'excellents sermons et de magnifiques conférences.

VII. — Quant aux prêtres de paroisse, curés et vicaires, je leur signale avec plaisir, s'ils veulent avoir un bon mémento de la théologie et du droit canon sur les sacrements, sur les objets du culte, sur les saintes huiles, les reliques, les autels, les chapelles et les églises, le culte des images, la sacristie, les cloches et le clocher, le cimetière et les sépultures, les confréries, la vie et les vertus des clercs, la charge pastorale, l'administration spirituelle et temporelle de la paroisse, les livres et les ornements d'église, la visite pastorale, je leur signale, dis-je, l'*Instructio pastoralis Raymundi Antonii Episcopi.* Mgr Antoine Raymond, évêque

Digitized by Google

d'Eischtadt de 1757 à 1781, publia en 1768, aidé du chanoine Heissig et du P. Krauss (S. J.), une instruction pastorale à son clergé, en vue d'établir dans son diocèse une règle uniforme pour dispenser les saints mystères. Aussitôt apprécié que connu en Allemagne, ce travail fut jugé digne d'être répandu dans tous les diocèses du monde, et l'on en fit plusieurs éditions dont chacune réalisait sur la précédente un progrès véritable. Longtemps on en était demeuré à la quatrième. L'évêque actuel, Mgr François Léopold, vient d'en publier une cinquième, qui met le livre à jour et qui forme comme le testament d'un épiscopat de trente-six ans.

Ce qui donne au livre de Mgr d'Eischstadt sa physionomie et sa valeur particulières c'est qu'il contient en un seul volume tout le code doctrinal de théologie, de droit canon et de liturgie que doivent posséder les prêtres du ministère. C'est un admirable résumé de ce qu'il faut croire et de ce qu'il faut faire dans l'exercice des fonctions curiales. Bel éloge pour un livre et qui lui mérite d'arriver dans toutes les mains sacerdotales.

VIII. — L'histoire de la littérature canonique ne compte pas de plus grand nom que celui de Benoît XIV. Après comme avant son élévation au souverain pontificat, il trouva le temps de concilier ses devoirs professionnels avec les labeurs d'un écrivain de génie prodigieusement fécond. Dans les œuvres qu'il nous a laissées, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de leur nombre considérable ou de leur valeur intrinsèque, telle que chacune suffirait pour immortaliser le nom de son auteur. Qui ne connaît, au moins de réputation, le traité en sept volumes in-4° à deux colonnes sur la béatification et la canonisation des saints? Il y a dans ce livre une érudition immense et une science critique qui dépasse de beaucoup l'époque où il fut écrit. Le *De Synodo diœcesana*, moins considérable matériellement, demeure un ouvrage classique pour étudier et comprendre l'administration des diocèses. Les *Institutiones ecclesiasticæ*, le *De Sacrificio Missæ*, le *De festis Domini*

Digitized by Google

*Nostri Jesu Christi et Sanctissimæ Matris ejus*, le *Martyrologium* ne jouissent pas d'une si grande renommée, ils ne laissent pas, surtout les deux premiers, d'avoir une très haute valeur. Avec son Bullaire, qui est l'un des plus riches du Vatican, c'est tout ce que nous connaissions jusqu'à présent et certes il y avait lieu d'être satisfait. Or nous ne connaissions pas tout. Les archives du Vatican, section dite de l'*archivio segretto*, renferment trois manuscrits signés de l'illustre pontife et qui traitent, le premier, *De ritibus Græcorum*, le deuxième, *De Festis Apostolorum*, et le troisième, *De Sacramentis*. Il y a quelques années, un savant professeur allemand, l'abbé Antoine Kirsch, faisant des recherches pour une vie de Benoît XIV à laquelle il travaille, mit la main sur ces manuscrits et, d'une première inspection, il retira cette idée qu'ils étaient fort intéressants. Ne pouvant le faire lui-même, il confia le soin de les publier à un de ses amis M. François Heiner, professeur de droit canon à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. M. Heiner a diligemment accompli sa tâche, grâce à l'actif concours de l'éditeur bien connu de l'Europe catholique, M. Herder. Il nous donne aujourd'hui en un volume in-folio une édition fort bien établie et d'une fort belle exécution matérielle.

Comme tous les ouvrages de Benoît XIV, qui ont été écrits en italien avant de l'être en latin, les trois manuscrits que l'on vient de publier ont été composés en italien. Pour le *De ritibus Græcorum*, M. Heiner a retrouvé la traduction latine et il nous la donne. Pour le *De Festis Apostolorum* et le *De Sacramentis* il nous communique le texte original, le seul qu'il ait découvert. Il n'a pas trouvé des renseignements positifs qui lui permettent de fixer la date précise de leur composition. Par une série d'observations érudites et très vraisemblables il arrive à ceci : Le *De Festis* a été écrit après 1745, le *De ritibus* et le *De Sacramentis* entre 1753 et 1758. On retrouve dans les trois la manière large et profonde de l'écrivain, la richesse de son information, son sens critique et judicieux, sa méthode précise et positive, sa vaste érudition et sa science impec-

Digitized by Google

cable. Il y a des choses curieuses, dans le *De Ritibus*, sur les usages des Grecs relativement à l'ordination, à la récitation du bréviaire; d'intéressantes dissertations historiques et liturgiques sur les fêtes des apôtres dans le *De Festis;* et, quant à son traité des Sacrements il est plus canonique que théologique, mais par cela même il a plus d'intérêt, car c'est un des premiers qui aient été écrits.

IX. — Pour passer de Benoît XIV à M. Many je ne chercherai pas longtemps ma transition. Je vous dirai, ce qui est la vérité, que le second est un excellent disciple du premier et que, comme lui, il appartient à cette forte race de jurisconsultes ecclésiastiques qui allient à une grande pondération d'esprit beaucoup de science et de critique. Au demeurant M. Many nous est connu. J'ai annoncé dans notre numéro de février 1904 qu'il publiait son cours professoral. Cette publication va bon train. J'ai à signaler aujourd'hui le *De Locis sacris* et le *De Sacra ordinatione.*

Le *De Locis sacris* fait suite logiquement au *De Missa* par quoi M. Many a voulu commencer l'édition de ses ouvrages. Dans celui-ci il explique les règles liturgiques relatives à la célébration de la Sainte Messe, dans celui-là il décrit les lieux où l'on peut la dire. Pour parler vrai, il avait bien déjà touché quelque peu au lieu de la messe dans le *De Missa* et peut-être aurait-il été plus juste de tout réserver pour l'ouvrage spécial que l'on rêvait sur la question. Cependant — et ceci enlève sans nul doute à mon observation une partie de sa valeur — M. Many n'entend pas par *lieux sacrés* uniquement les endroits où l'on dit la messe, mais encore les cimetières et les sépultures chrétiennes. A ce compte, il aurait pu mettre dans sa liste les abbayes et les couvents. Mais ne faisons pas de querelles d'Allemand. Sous son titre général, il énumère des objets qui y rentrent logiquement, sans prétendre les dénombrer tous; c'est son droit. Examinons ceux qu'il a étudiés.

D'abord les églises. Très intéressant, mais combien plus encore, s'il était plus développé, l'historique qu'il nous

Digitized by Google

fait de l'église dans le culte chrétien ! Heureusement que le sous-sol des pages est rempli de riches références.

L'histoire nous conduit à la notion juridique de l'église. C'est un édifice public, dédié au culte divin et spécialement aménagé pour recevoir les fidèles. Quatre conditions sont requises pour la fonder : 1° le consentement de l'évêque ; 2° la désignation du lieu et la pose de la première pierre ; 3° une dotation suffisante pour l'entretien de ses ministres ; 4° qu'elle ne préjudicie pas aux droits acquis d'une église plus ancienne.

Quand l'église est bâtie, il faut la consacrer ou tout au moins la bénir. M. Many nous raconte sommairement ce qui se faisait sur ce point dans les premiers âges chrétiens. Aujourd'hui, comme autrefois, c'est l'évêque qui consacre l'église suivant les rites prescrits par le pontifical. Cependant, par suite de l'accroissement du nombre des églises et des occupations de l'évêque, l'usage s'est introduit, que le droit a accepté, de se contenter d'une bénédiction liturgique faite par un simple prêtre délégué par l'évêque. La bénédiction est d'un degré inférieure à la consécration ; elle consiste à asperger d'eau bénite et de haut en bas la surface intérieure et extérieure du monument, tandis que dans le rite plus complexe de la consécration on dédie d'abord l'autel principal que l'on consacre avec le saint-chrême ; de plus, toujours avec le chrême, on trace douze croix en douze endroits de l'église, trois à chaque point cardinal, en l'honneur des douze apôtres, fondements et colonnes de l'Eglise universelle.

L'effet de la consécration est de faire de l'église un *lieu sacré*, un lieu de grâces pour les fidèles qui y viennent prier. Lorsqu'on consacre ou bénit une église on la met sous le vocable d'un mystère, de la Sainte Trinité, de la Sainte Vierge ou d'un saint. Cet acte se nomme titulariser l'église. Le titulaire est patron de l'église ou quelquefois de la paroisse en même temps ; pas toujours cependant, le titulaire et le patron étant distincts.

L'église perd sa consécration ou sa bénédiction si elle

Digitized by Google

s'écroule dans sa majeure partie. Elle est dite profanée et violée si elle devient le théâtre d'un assassinat, d'une grave effusion de sang humain, d'un acte d'immoralité ou le lieu de sépulture d'un excommunié *vitandus*. Dans tous ces cas on n'y peut plus célébrer avant qu'elle n'ait été réconciliée.

C'est que l'église doit demeurer pure et sans tache, exempte de tout usage profane comme serait l'exercice du commerce, par exemple.

Après les églises les oratoires. M. Many, conformément à sa méthode, fait d'abord l'historique de la question, puis divisant, avec le droit, les oratoires en oratoires publics et oratoires privés, il donne des deux la théorie juridique, les signes auxquels on les distingue spécifiquement, les conditions à remplir pour les établir, les prérogatives qui leur sont propres, les fonctions sacrées qui peuvent s'y faire celles qu'on n'y peut accomplir. Il étudie de même les oratoires semi publics, les autels, l'autel fixe et l'autel portatif. Ce sont des pages de droit très substantielles et très complètes.

Il n'est pas moins documenté sur les cimetières et les sépultures. Aux yeux de l'Eglise le cimetière est un lieu sacré qui doit être béni, qui peut être souillé, qu'il faut réconcilier et qui possède ses immunités comme un édifice religieux. Ceci mis en bonne lumière, par l'histoire et par le droit, M. Many étudie la question des cimetières des communautés religieuses, la liberté laissée à tout chrétien de choisir le lieu de sa sépulture et la délicate matière des funérailles au point de vue des droits du curé et des fabriques et il termine son « De Locis sacris » par l'examen des difficultés que soulèvent en France les dispositions législatives sur les cimetières publics et sur le refus de la sépulture ecclésiastique.

Le *De Sacra ordinatione* envisage et résout toutes les questions relatives à l'ordination, sauf, à cause de son étendue, la matière des irrégularités qui formera un traité spécial. Il est divisé en deux parties : *lois* et *rites* de l'ordination. Avant de les développer, M. Many nous donne dans

Digitized by Google

un long chapitre préliminaire, qui est bien près d'être un chef-d'œuvre, le résumé de la doctrine catholique sur les ordinations. Le sacerdoce de la loi nouvelle se divise en plusieurs degrés, qui sont : l'épiscopat, la prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat et les ordres mineurs, la tonsure ne constituant qu'un rite d'initiation préliminaire. Les trois premiers ont seuls le caractère sacramentel. Pour l'épiscopat et la prêtrise on ne le conteste pas. Pour le diaconat, M. Many le démontre en s'appuyant sur l'antiquité ecclésiastique qu'il connaît par les meilleurs travaux de la critique moderne, et sur la définition du Concile de Trente. Le diaconat est bien une part essentielle du sacrement de l'Ordre ; il produit la grâce sanctifiante et confère un caractère indélébile. Une question non moins grave et laborieusement discutée, jusqu'à nos jours, c'est celle de savoir si l'épiscopat ne contient pas la prêtrise, comme le plus contient le moins. On sait que ce qui a soulevé ce problème ce sont quelques faits historiques desquels il apparaîtrait que dans les premiers siècles de l'Eglise des diacres ont été ordonnés évêques sans passer par le presbytérat. Malgré l'acharnement des anciens théologiens à les nier, ces faits sont aujourd'hui définitivement acquis. Eclairé par eux, M. Many, à la suite de Mabillon, Martène, Baluze, Ceillier, Chardon, Fleury, Pagi, Elie Dupin, Bingham et Parisot, conclut à l'existence d'un seul sacerdoce, à deux degrés, l'épiscopat et la prêtrise, dont le plus élevé contient le moindre, et par conséquent peut le suppléer, tout comme il se borne à le compléter quand il est déjà conféré.

Les ordres placés au dessous du diaconat sont dits ordres inférieurs. Le sous-diaconat date, dans l'Eglise latine, du IIIe siècle ; il n'a été mis cependant au rang des ordres qu'à partir du XIIe, tandis que dans l'Eglise grecque il part du IVe et ne compte pas parmi les ordres supérieurs. Les ordres mineurs en usage à Rome dès l'an 250? sont réputés par les grands théologiens du moyen âge posséder le caractère sacramentel. On n'admet plus cette opinion aujourd'hui. Le sacrement de l'Ordre imprimant dans l'âme un caractère indélébile, M. Many étudie la ques-

Digitized by Google

tion historique des réordinations qu'il traite avec une grande impartialité.

Puis il aborde les lois de l'ordination, le ministre compétent, le ministre ordinaire et le ministre extraordinaire. Sur ce dernier un grave débat règne dans les écoles depuis des siècles. Les Cisterciens prétendaient jadis posséder un indult d'Innocent VIII qui donnait aux abbés de Cîteaux et des quatre premières abbayes filleules le droit de conférer le diaconat. Les théologiens se demandaient en grand nombre si l'indult était authentique. Le R. P. Pie de Langogne (1), l'éminent consulteur des Congrégations romaines, aidé du P. Edouard d'Alençon, archiviste général de l'ordre des Capucins, a découvert à la bibliothèque Victor-Emmanuel une copie de ce document. Il croit depuis lors à l'authenticité de l'original. M. Boudinhon (2) est moins affirmatif. Quoi qu'il en soit, la question a fait un grand pas et aujourd'hui, alors même que les Cisterciens n'ont plus le privilège précité, beaucoup de théologiens pensent qu'un simple prêtre peut conférer le diaconat. M. Many traite à nouveau et solidement cette question. Il expose avec le même soin le droit sur les lettres démissoires et l'excorporation, sur le sujet de l'ordination et les qualités requises pour être ordonné, sur le temps et le lieu des ordinations, sur les interstices, les lettres testimoniales, et sur l'examen préalable.

La seconde partie, — *les rites de l'ordination* — débute par un aperçu historique sur les rites de l'ordination dans les liturgies anciennes; relate les controverses sur les rites essentiels à l'ordination, nous enseigne que le rite nécessaire pour les ordres majeurs c'est l'imposition des mains avec la longue prière qu'y s'y rattache; nous fournit une excellente dissertation relative aux ordinations anglicanes, expose les rites des ordres inférieurs, l'intention requise tant chez le ministre que chez le sujet de

(1) Voy. *De Bulla Innocentiana seu de potestate Papæ committendi simplici presbytero subdiaconatus et diaconatus collationem ;* Romæ apud Editorum Analectorum ecclesiasticorum.

(2) N. Boudinhon, dans le *Canoniste contemporain*, t. XXIV et XXV.

Digitized by Google

l'ordination, les procès en nullité d'ordination et se termine par un choix de documents et une bonne table alphabétique.

Je ne reviendrai pas sur les qualités de méthode, de doctrine et d'exposition que j'ai signalées à propos du *De Missa*. Je me borne à dire, et j'estime que c'est assez pour qu'on les lise, que les deux ouvrages que je viens d'analyser sommairement, dignes en tout de leur aîné, par l'ordonnance logique du plan, par la clarté du style et par la richesse historique et juridique du fond, ont une haute valeur scientifique.

X. — Le décret *Tamet si* sur la clandestinité du mariage a donné naissance à un droit très complexe et fort difficile à saisir en beaucoup de cas. Hier encore, malgré trois siècles de jurisprudence, la question, enfin résolue des délégations, était pleine d'incertitudes d'ordre pratique. La clandestinité est la pierre d'achoppement pour beaucoup de mariages et même pour nombre de prêtres de paroisse. M. Bassibey a donc bien fait de nous en donner un traité, et surtout un traité excellent comme celui qu'il a écrit. Il traite avec beaucoup de clarté et de science toutes les questions de son difficile sujet, les conditions particulières de la publication du décret *Tamet si*, son étendue obligatoire, le domicile et le quasi domicile, le curé et l'ordinaire, le délégué, les qualités requises pour la délégation, les modes divers de déléguer, les sous-délégations, la célébration du mariage et la publication des bans. Viennent ensuite deux appendices, dont l'un nous fournit la liste des pays soumis au décret, et le second, le modèle d'un procès en nullité de mariage pour vice de clandestinité. L'ouvrage se termine par une table alphabétique, fort bien faite, qui facilite singulièrement les recherches.

Aux qualités que nous avons dites, l'ouvrage ajoute encore celles d'une riche documentation et d'un grand sens de la justesse dans le choix des opinions.

Nos éloges seraient sans restriction si l'auteur l'avait commencé par une étude historique sur la formation du

Digitized by Google

décret « *Tamet si* ». Théologiens et canonistes devraient bien se persuader que l'histoire, qui est en passe de renouveler toutes les sciences, peut verser sur celles qu'ils cultivent des flots de lumière et des attraits nouveaux. En l'espèce il n'était pas malaisé d'obtenir ses bienfaits. La voie a été très bien tracée par M. Esmein, de la Faculté de droit de Paris, dans son ouvrage magistral : « *Le Mariage en droit canonique* ».

XI. — L'*Annuaire pontifical catholique* de Mgr Battandier vient de paraître pour 1905. C'est le tome huitième de la collection si originale entreprise par l'éminent prélat. Il contient, comme les années précédente, l'état de la cour romaine et de l'épiscopat, et, comme nouveautés, des notices et des articles sur divers points de l'histoire et du droit ecclésiastiques. Nous avions exprimé jadis, le vœu que les divisions fussent plus nettement accentuées ; nous avons été exaucés. Le volume se présente avec une bonne structure et un plan très facile à retenir, les calendriers, le Pape, les cardinaux, les patriarches, les archevêques et évêques, les ordres religieux, les missions, les administrations pontificales et, après chacun de ces titres, les variétés historiques ou juridiques qui s'y rapportent. Inutile, je pense, d'observer que Mgr Battaudier est bien placé pour nous donner des informations exactes et complètes. Ce que l'on sait moins peut-être c'est qu'il est un érudit un peu capricieux, portant tantôt ici et tantôt là son esprit de minutieuse investigation. C'est fort bien ; cela nous vaut de très curieux articles sur des sujets très divers, mais à côté de cela, ou même à la place, par exemple, des notes sur les médailles de dévotion, sur l'Angélus, sur le cinquantenaire de l'Immaculée Conception, qui ne semblent pas avoir de raisons spéciales de figurer dans un travail sur le gouvernement central de l'Eglise, nous serions enchantés de trouver chaque année deux ou trois monographies sur les rouages de l'administration pontificale. Il appartient au consulteur qu'est Mgr Battandier de nous décrire les Congrégations romaines, les bureaux de la

Digitized by Google

Chancellerie et de la Daterie, les secrétaireries palatines. Il rendrait un grand service à l'Eglise de France, sa patrie et nos petits-neveux le coteraient parmi les *parentes gloriosos in generatione sua*. Tel qu'il est, l'Annuaire pour 1905 mérite les éloges que je me suis plu à décerner à ses devanciers, il est utile, intéressant, instructif. C'est plus qu'il n'en faut pour qu'un livre doive entrer en franchise dans les bonnes bibliothèques.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

# TEXTE

DU

# PROJET DE SÉPARATION

Voici le texte du projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat déposé à la Chambre par le ministre des cultes, au nom du cabinet Rouvier :

## TITRE PREMIER

*Principes.*

Article premier. — L'Etat ne reconnaît ni ne salarie aucun culte.

Les établissements publics des cultes actuellement reconnus sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

Seront également supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, toutes les dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Art. 2. — L'exercice des cultes est libre, sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Digitized by Google

## TITRE II

*Dévolution des biens appartenant aux établissements publics des cultes. — Pensions.*

Art. 3. — Les établissements dont la suppression est ordonnée par l'article 1er continueront provisoirement de fonctionner, conformément aux dispositions qui les régissent actuellement, jusqu'à la dévolution de leurs biens aux associations prévues par le titre IV, et au plus tard jusqu'à l'expiration du délai ci-après.

Art. 4. — Dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux menses, fabriques, conseils presbytériaux, consistoires et autres établissements ecclésiastiques, seront attribués par les représentants légaux de ces établissements aux associations qui seront légalement formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions desdits établissements.

Toutefois, les biens mobiliers et immobiliers, provenant de dotations de l'Etat, feront retour à l'Etat.

Les biens mobiliers ou immobiliers, grevés d'une affectation charitable ou de toute autre affectation étrangère à l'exercice du culte, seront attribués par les représentants légaux des établissements ecclésiastiques, dans les limites de leurs circonscriptions respectives, aux services ou établissements publics dont la destination est conforme à celle desdits biens. Cette attribution devra être approuvée par le préfet du département où siège l'établissement ecclésiastique. En cas de non-approbation, il sera statué par décret en Conseil d'Etat.

Art. 5. — Faute par un établissement ecclésiastique d'avoir, dans le délai fixé par l'article précédent, procédé aux attributions ci-dessus prescrites, il y est pourvu par le préfet.

Art. 6. — En cas de dissolution d'une association, les

Digitized by Google

biens, qui lui ont été dévolus en exécution des articles 4 et 5, sont attribués par elle à une association analogue existant soit dans la même circonscription, soit dans les circonscriptions limitrophes.

A défaut d'accord, cette attribution est faite à la requête de la partie la plus diligente par le tribunal de l'arrondissement où l'association a son siège.

Art. 7. — Les attributions prévues par les articles précédents ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 8. — Les ministres des cultes, actuellement salariés par l'Etat, recevront, à partir de la cessation de leur traitement, une pension viagère annuelle qui sera égale à la moitié ou aux deux tiers de leur traitement, suivant qu'ils compteront au moins vingt ou trente ans de services rétribués par l'Etat, sans toutefois que cette pension puisse être inférieure à 400 francs ni supérieure à 1.200 francs.

Les ministres des cultes qui compteront moins de vingt années de services rétribués par l'Etat recevront une allocation annuelle de 400 francs pendant un temps égal à la moitié de la durée de leurs services.

Ces pensions et allocations seront incessibles et insaisissables dans les mêmes conditions que les pensions civiles. Elles cesseront de plein droit en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante. Elles seront suspendues pendant un délai de deux ans en cas de condamnation pour un des délits prévus aux articles 26 et 27 de la présente loi.

## TITRE III

### *Des édifices des cultes.*

Art. 9. — Les édifices antérieurs au Concordat, qui ont été affectés à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers

Digitized by Google

qui les garnissaient au moment où, lesdits édifices ont été mis à la disposition des cultes, sont et demeurent propriétés de l'Etat ou des communes qui devront en laisser la jouissance gratuite, pendant deux années à partir de la promulgation de la présente loi, aux établissements ecclésiastiques ou aux associations formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions des établissements ecclésiastiques supprimés.

L'Etat et les communes seront soumis à la même obligation en ce qui concerne les édifices postérieurs au Concordat dont ils seraient propriétaires.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, l'Etat et les communes devront consentir aux associations, pour une durée n'excédant pas dix ans, la location de ces édifices.

Le loyer ne pourra être supérieur à 10 % du revenu annuel moyen des établissements supprimés, ledit revenu calculé d'après les résultats des cinq dernières années antérieures à la promulgation de la présente loi.

La location pourra être renouvelée au profit des associations par périodes successives de dix ans au maximum. Chaque renouvellement ne pourra avoir lieu que dans les deux dernières années du bail en cours.

Les réparations locatives et d'entretien seront à la charge des établissements ou des associations qui seront tenus, en outre, de contracter une assurance contre les risques de l'incendie et de la foudre.

En cas d'inexécution de ces prescriptions, la location sera résiliée de plein droit.

Les associations locataires ne pourront se prévaloir contre l'Etat et les communes des dispositions de l'article 1720 du Code civil.

Art. 10. — Les édifices du culte dont les établissements ecclésiastiques seraient propriétaires, seront, avec les objets mobiliers les garnissant, attribués aux associations dans les conditions déterminées par le titre II.

Art. 11. — Les objets mobiliers mentionnés au paragraphe 1^er^ de l'article 9 qui n'auraient pas encore été inscrits sur la liste de classement dressée en vertu de la loi du

Digitized by Google

30 mars 1887 sont par l'effet de la présente loi ajoutés à ladite liste. Toutefois, il sera procédé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans le délai de trois ans, au déclassement de ceux de ces objets dont la conservation ne présenterait pas, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant.

En outre, les immeubles et les objets mobiliers attribués en vertu de la présente loi aux associations, pourront être classés dans les mêmes conditions que s'ils appartenaient à des établissements publics.

Il n'est pas dérogé, pour le surplus, aux dispositions de la loi du 30 mars 1887.

## TITRE IV

### *Des associations pour l'exercice des cultes.*

Art. 12. — Les associations formées pour l'exercice d'un culte devront être constituées conformément aux articles 5 et suivants de la loi du 1er juillet 1901; elles seront soumises aux autres prescriptions de cette loi sous réserve des dispositions ci-après.

Art. 13. — Elles devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte.

Elles pourront recevoir, outre les cotisations prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions, même par fondation pour les cérémonies ou services religieux, pour la location des bancs et sièges, pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices.

Elles ne pourront, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérés comme subventions les sommes que l'Etat, les départements et les com-



Digitized by Google

munes jugeront convenables d'employer aux grosses réparations des édifices du culte loués aux associations.

Art. 14. — Ces associations peuvent, dans les formes déterminées par l'article 7 du décret du 16 août 1901, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale; ces unions seront régies par les articles 12 et 13 de la présente loi; toutefois, les unions qui s'étendent sur plus de dix départements sont dépourvues de toute capacité juridique.

Art. 15. — Les valeurs mobilières disponibles des associations et unions seront placées en titre nominatifs. Leur revenu total ne pourra dépasser la moyenne annuelle des sommes dépensées pendant les cinq derniers exercices pour les frais et l'entretien du culte.

Toutefois, ce capital pourra être augmenté des sommes qui, placées en titres nominatifs déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations, seront exclusivement affectées, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union.

Art. 16. — Seront passibles d'une amende de 16 francs et d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois ou de l'une de ces deux peines seulement, les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui auront contrevenu aux articles 12, 13, 14 et 15.

Les tribunaux pourront, en outre, à la requête de tout intéressé ou du ministère public, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

Art. 17. — Les immeubles appartenant aux associations et unions seront soumis à la taxe de mainmorte.

## TITRE V

### *Police des cultes.*

Art. 18. — Les réunions pour la célébration d'un culte ne peuvent avoir lieu qu'après une déclaration faite dans

Digitized by Google

les formes de l'article 2 de la loi du 30 juin 1881, et indiquant le local dans lequel elles sont tenues. Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles, qui auront lieu dans l'année.

Art. 19. — Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.

Art. 20. — Les processions et autres manifestations extérieures d'un culte ne peuvent avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation du maire de la commune.

Les sonneries de cloches sont réglées par arrêté municipal.

Art. 21. — Il est interdit à l'avenir d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblême religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture privée, ainsi que des musées ou expositions.

Art. 22. — Les contraventions aux articles précédents sont punies des peines de simple police.

Sont passibles de ces peines, dans le cas des articles 18, 19 et 20, ceux qui ont organisé la réunion ou manifestation, ceux qui y ont participé en qualité de ministres du culte et, dans le cas des articles 18 et 19, ceux qui ont fourni le local.

Art. 23. — Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte, à célébrer certaines fêtes, à observer certains jours de repos et, en conséquence, à ouvrir ou à fermer ses ateliers, boutiques ou magasins, et à faire ou quitter certains travaux.

Art. 24. — Seront punis des mêmes peines, ceux qui

Digitized by Google

auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres causés dans le local servant à ces exercices.

Art. 25. — Les dispositions des deux articles précédents ne s'appliquent qu'aux troubles, outrages ou voies de fait dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de plus fortes peines d'après les dispositions du Code pénal.

Art. 26. — Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura par des discours prononcés, des lectures faites, des écrits distribués ou des affiches apposées en public, soit outragé et diffamé un citoyen chargé d'un service public, soit cherché à influencer le vote des électeurs ou à les déterminer à s'abstenir de voter, sera puni d'une amende de 500 fr. à 3.000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 27. — Si un discours prononcé ou un écrit affiché, ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile.

Art. 28. — Dans le cas des poursuites intentées devant les tribunaux de simple police ou de police correctionnelle par application des articles 18 et 19, 26 et 27, l'association constituée pour l'exercice du culte dans l'immeuble où l'infraction a été commise et ses directeurs et administrateurs sont civilement et solidairement responsables.

Si l'immeuble a été loué à l'association par l'Etat ou les communes en vertu de la présente loi, la résiliation du bail pourra être demandée.

Digitized by Google

## TITRE VI

*Dispositions générales.*

Art. 29. — L'article 463 du Code pénal est applicable à tous les cas dans lesquels la présente loi édicte des pénalités.

Art. 30. — Les congrégations religieuses demeurent soumises aux lois des 1er juillet 1901, 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904.

Art. 31. — Un règlement d'administration publique rendu dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi, déterminera les mesures propres à assurer son application.

Art. 32. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions relatives à l'organisation publique des cultes antérieurement reconnus par l'Etat ainsi que toutes dispositions contraires à la présente loi et notamment :

1° La loi du 18 germinal an X portant que la convention passée le 26 messidor an IX entre le Pape et le gouvernement français, ensemble les articles organiques de ladite convention et des cultes protestants, seront exécutées comme lois de la République ;

2° Le décret du 26 mars 1852 et la loi du 1er août 1879 sur les cultes protestants ;

3° Le décret du 17 mars 1808, la loi du 8 février 1831 et l'ordonnance du 25 mai 1844 sur le culte israélite ;

4° Les décrets des 22 décembre 1812 et 19 mars 1859 ;

5° Les articles 201 à 208, 260 à 264, 294 du Code pénal ;

6° Les articles 100 et 101, les paragraphes 11 et 12 de l'article 136 et l'article 167 de la loi du 5 avril 1884.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

**Histoire des dogmes. I. La théologie anténicéenne**, par J. Tixeront, doyen de la Faculté catholique de théologie de Lyon. — Un vol. in-12 de VII-475 pp. Paris, Lecoffre, 1905. Prix : **3 fr. 50.**

L'histoire de l'Eglise ne doit pas raconter seulement sa vie extérieure, les progrès de son expansion territoriale et ses relations avec les Etats, elle doit aussi raconter sa vie intérieure, être l'histoire de ses croyances, de ses institutions et de son culte. Et cela explique que les promoteurs de la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, dont M. Lecoffre est l'éditeur, aient inscrit parmi les ouvrages qui en doivent faire partie une *Histoire des dogmes*. De cette histoire des dogmes, M. Tixeront nous donne ici le premier volume, impatiemment attendu, et qui comprend les origines jusqu'au concile de Nicée en 325.

Le livre débute par une introduction sur l'histoire des dogmes en général, son objet, sa méthode, ses sources et les principaux travaux qui en ont déjà traité. Puis l'auteur, pour marquer le milieu dans lequel le dogme chrétien est né et s'est d'abord développé et les premières influences qui ont pu s'exercer sur lui, trace un tableau documenté de ce qu'étaient, au moment de la venue de Jésus-Christ, les doctrines religieuses et philosophiques soit du paganisme gréco-romain, soit du judaïsme palestinien et hellénique. Suit un exposé succinct du « dogme dans son premier état », c'est-à-dire de la prédication de Jésus et des apôtres, point de départ de tout le développement de la pensée chrétienne dans la suite des siècles. M. Tixeront remar-

Digitized by Google

que très bien du reste que, dès cette première période, le progrès n'est pas absent, et que, dans les deux tiers de siècle sur lesquels se dissémine la composition des livres du Nouveau Testament, « les apôtres, organes eux-mêmes du Saint-Esprit, ont pu apporter à l'enseignement personnel de Jésus des compléments doctrinaux ou autres, le supposant comme base première et nécessaire, et s'harmonisant d'ailleurs parfaitement avec lui ».

Cette « théologie du Nouveau Testament », dont l'auteur se défend — et avec raison — de traiter à fond, n'est cependant qu'un préliminaire à l'histoire des dogmes proprement dite. Celle-ci ne commence, absolument parlant, qu'avec les écrivains qui n'ont pas joui de l'inspiration, au sens strict de ce mot, qui n'ont pas été les organes de la révélation, mais qui se la sont traduite à eux-mêmes et qui l'ont traduite aux autres par des moyens et des efforts naturels et humains ; et l'histoire des dogmes a précisément pour objet de dire par quelle série successive de représentations mentales et verbales les données de la révélation ont passé dans l'Eglise, avant d'arriver aux formules qui en ont irrévocablement fixé l'expression. C'est cette marche que M. Tixeront nous décrit, textes en mains, à commencer par les Pères apostoliques jusqu'à saint Methodius et à Lactance, et à travers les apologistes, saint Irénée, Origène et son école, Tertullien, saint Cyprien, etc. Parallèlement se déroule l'histoire des déviations doctrinales, c'est-à-dire des hérésies, de leurs origines, de leurs prétentions, de leurs destinées. La *théologie anténicéenne* revit vraiment sous nos yeux et tout entière dans ces pages.

Inutile de pousser plus loin cette analyse. Quelques remarques seulement sur le fond et la forme du livre. Bien que l'auteur ait souvent rencontré des questions délicates et ardemment discutées, il n'a fait nulle part œuvre de polémique. Simplement, loyalement, il a dit sa pensée, sans s'inquiéter de savoir s'il était approuvé à droite ou à gauche, et content seulement d'avoir pour lui les faits et les textes — et, nous ajoutons, la théologie entendue comme elle doit l'être. On ne saurait, en effet, adresser ici au critique, à l'historien, le reproche, parfois mérité, de manquer de compétence théologique, et, par conséquent, de ne pas bien voir les conséquences doctrinales des affirmations qu'il émet, des solutions qu'il croit pouvoir proposer. M. Tixeront a successivement professé, pendant près de quinze

Digitized by Google

ans, au grand Séminaire de Lyon, toutes les parties de la théologie dogmatique et morale; et il n'est aucun de ses anciens élèves qui ne rende témoignage à la clarté, à la précision, à la parfaite sûreté de son enseignement.

C'est sur les textes, d'ailleurs, on vient de le dire, et sur les textes lus directement, que tout le livre est construit, « très solidement construit », a dit un juge excellent qui en a vu les bonnes feuilles. De ces textes, l'auteur a cité les principaux autant que les proportions du volume le permettaient : les autres ont été résumés dans la trame même du livre ou signalés par des références. Une bibliographie spéciale, placée au commencement de chaque chapitre ou paragraphe, donne au lecteur le moyen de compléter par lui-même les études auxquelles on l'initie ; et enfin nous signalerons à l'attention particulière des théologiens une table analytique fort complète, dressée surtout pour eux, et qui leur permettra de reconstituer en quelques instants sur un point donné de doctrine, la suite des enseignements et des témoignages des trois premiers siècles.

Quant à la rédaction du livre, elle est ce qu'elle doit être dans un résumé de ce genre, sobre, précise, plutôt condensée, et cependant claire et enchaînée. Le même juge que nous citions tout à l'heure n'a pas hésité à écrire de ce volume qu'il serait « un manuel de premier ordre », et l'éloge sans doute n'est pas mince, si l'on remarque que rien n'est difficile à composer plus qu'un bon manuel. Nous ne saurions mieux terminer ce compte rendu qu'en nous associant à cette appréciation d'un maître éminent, et en exprimant la conviction que le lecteur, après expérience, la ratifiera sans hésiter.

J. B.

**Histoire des Livres du Nouveau Testament**, par E. JACQUIER, professeur d'Ecriture Sainte aux Facultés catholiques de Lyon. TOME SECOND : *Les Evangiles synoptiques*. 1 vol. in-12 de 511 pages. Lecoffre, Paris. Prix : **3** fr. **50**.

Dans le premier volume de cette *Histoire des livres du Nouveau Testament*(1), l'auteur avait étudié saint Paul et ses épîtres ; dans celui qu'il nous donne aujourd'hui, il essaye de montrer comment se sont formés les évangiles synoptiques, et de mar-

(1) *Histoire des Livres du Nouveau Testament;* T. I^er^, XII, 491 pp., 4^e^ édition. Paris, Lecoffre, 1904. 3 fr. 50.

Digitized by Google

quer les caractères propres à chacun d'eux. Le livre débute par quelques notions générales sur les évangiles, puis présente et discute les rares témoignages que l'antiquité chrétienne nous a laissés sur leur origine. Mais ces témoignages étant incertains et incomplets, il est nécessaire de les vérifier et de les compléter par un examen direct et la critique interne des textes; il faut étudier de près nos évangiles dans leur état actuel, pour saisir, autant que faire se peut, la loi et l'ordre de leur formation. A la base de ces écrits, se trouve certainement une catéchèse orale qu'ils ont plus ou moins littéralement reproduite : M. Jacquier en détermine la langue et le contenu. Puis abordant le texte de nos synoptiques, par une analyse comparée, mot par mot, phrase par phrase, il fait ressortir les ressemblances et les différences que l'on remarque entre eux soit pour l'ordre des récits, soit pour la pensée et l'expression. Cette enquête minutieuse, énorme, qui n'occupe pas moins de 250 pages du volume, est la base sur laquelle l'auteur établit toutes ses conclusions. On voit par cette analyse comment chaque évangéliste a traité la matière qu'il avait à mettre en œuvre, choisissant entre les faits et les sentences, les disposant suivant le but qu'il poursuivait, abrégeant les récits, corrigeant la langue, se comportant en un mot de façon telle qu'il est évident que chacun de nos rédacteurs a produit un travail original et personnel.

Dès lors comment exprimer les relations des synoptiques entre eux? Comment expliquer l'état actuel de nos évangiles et la manière dont ils ont été formés? Pour répondre à ces questions, un grand nombre de systèmes et d'explications ont été présentés, et chaque jour, on peut le dire, en voit naître de nouveaux. Après les avoir ramenés à quelques types principaux, M. Jacquier les passe en revue, en mentionnant les preuves qui les étayent, mais aussi les objections qu'on leur oppose, et cela avec une stricte impartialité. L'hypothèse des deux documents fondamentaux, Marc et les Logia, la plus en faveur actuellement, est exposée et discutée dans tous ses détails. Finalement, l'auteur la croit insuffisante : elle peut bien être, pense-t-il, un point de départ : elle n'est pas définitive, ni n'explique pas tous les faits. Les conclusions générales auxquelles il s'arrête sont les suivantes, que je transcris :

« A l'origine, il y eut une catéchèse orale araméenne. Cette catéchèse a été traduite de bonne heure en grec et par plusieurs. Les évangélistes se sont servis de documents écrits qui repro-

Digitized by Google

duisaient plus ou moins la même catéchèse orale, ou des souvenirs détachés de la prédication apostolique. Ces documents différaient, tant au point de vue de la langue qu'à celui des faits et de l'ordre des faits; ils n'étaient pas agglomérés pour former un évangile complet; les péricopes étaient plutôt réunis en paquets. Les discours ou les sentences du Seigneur devaient être dans le même état de dispersion et, de plus, le texte en variait surtout par le fait des traducteurs multiples. Il est impossible de préciser le nombre ou le caractère de ces documents. Les évangélistes ont choisi leurs matériaux et les ont retravaillés pour les adapter à leur but; ils en ont corrigé la langue et la tenue littéraire générale. Il est probable qu'ils ont utilisé aussi des récits ou des détails encore à l'état oral. Bien qu'il semble plus probable que les évangélistes se soient servis de documents écrits, on peut croire cependant que, pour l'ensemble, ils ont recu leurs matériaux primitifs directement de la tradition orale. »

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Jacquier étudie à part chacun des évangiles de saint Mathieu, de saint Marc et de saint Luc, en détermine l'auteur, en distingue les caractères linguistiques, littéraires, historiques et doctrinaux, en recherche la date de composition et les destinataires. L'auteur s'applique surtout à prouver que nos évangiles ont fidèlement rapporté, au moins dans leur substance, les enseignements du Sauveur. Ces enseignements, tels qu'ils nous sont parvenus dans les synoptiques, observe-t-il, ont sans doute été plus ou moins complètement exposés et expliqués par chacun des rédacteurs, mais on ne saurait prétendre qu'ils aient été inventés ni modifiés par eux, ni qu'ils soient le fruit des réflexions de la première génération chrétienne, ni — et bien moins encore — qu'ils proviennent originairement de saint Paul, dont la terminologie est en quelque sorte inconnue des synoptiques (pp. 395-397). Enfin, un dernier chapitre expose quel est l'état actuel de la critique textuelle en ce qui concerne les évangiles.

Cette analyse, que j'ai abrégée, montre suffisamment quelle est l'ordonnance du livre et l'objet qui le remplit. Cette ordonnance est rigoureuse et l'enchaînement logique est parfait. En un style sobre et précis, l'auteur tente de retracer l'histoire et la formation de l'Evangile écrit et de chacun de nos évangiles synoptiques en particulier. C'est un livre d'initiation pour les non initiés en même temps qu'un excellent résumé de ce qui a

Digitized by Google

été dit jusqu'ici pour les compétents. Ajoutons que ces derniers y trouveront aussi à glaner bon nombre d'observations qui n'avaient pas encore été présentées. Une indication minutieuse des sources et une bibliographie soignée permettent d'ailleurs au lecteur de pousser plus loin et lui-même ses recherches. Mais bien heureux déjà sera-t-il et grand clerc en Ecritures, s'il fait siens, par la lecture assidue et par une étude tenace, les trésors de connaissances et de critique qu'on lui livre dans ces pages.

J. TIXERONT.

**Einleitung in das Neue Testament** von Dr Ad. JUELICHER; in-8°, XVI-504 pp. 4e Aufl. Tübingen, Mohr, 1901. **10** fr.

**An Introduction to the New Testament** by Ad. JUELICHER, translated by Janet Penrose WARD; in-8°, XXI-635 pp. London, 1904. **20** fr.

L'introduction au Nouveau Testament du Dr Jülicher est déjà bien connue, puisqu'elle a atteint sa quatrième édition dans sa langue originale ; il vient d'en être donné une excellente traduction anglaise sur la dernière édition allemande. Quoique ce travail se présente comme un manuel, il n'est pas cependant un résumé des opinions d'autrui; c'est en réalité une œuvre personnelle et ce sont bien ses propres idées que nous fait connaître l'auteur.

Le travail peut être divisé en trois parties de dimensions très inégales : 1. Histoire de chacun des livres du Nouveau Testament ; 2. histoire du canon et 3. histoire du texte du Nouveau Testament. Comme prolégomènes M. Jülicher nous dit quel est le but d'une introduction au Nouveau Testament et trace une histoire rapide de la critique. Voici en résumé les positions que prend l'auteur dans les diverses questions critiques qui se posent à propos des écrits du Nouveau Testament.

Il admet comme pauliniennes les épîtres aux Romains, aux Galates, aux Corinthiens, la première aux Thessaloniciens, aux Philippiens, à Philémon ; il croit que les objections élevées contre la deuxième aux Thessaloniciens, celles aux Ephésiens et aux Colossiens ne sont pas insurmontables. Il nie l'origine apostolique de l'épître aux Hébreux, des épîtres pastorales et des épîtres catholiques. Marc est l'auteur du second Evangile, Matthieu d'une collection de sentences du Seigneur ; ces deux

Digitized by Google

ouvrages sont la source du premier et du troisième Evangile, qui n'ont été écrits ni par Matthieu, ni par Luc ; il dénie toute valeur historique au quatrième Evangile, qui ne serait pas l'œuvre de l'apôtre saint Jean. Luc est probablement l'écrivain des parties personnelles du livre des Actes. L'Apocalypse aurait été écrite par un prédicateur asiate du nom de Jean.

C'est vers le milieu du second siècle seulement que certains livres du Nouveau Testament auraient été déclarés inspirés et de cette époque date la formation du canon. Pour ce qui est du texte à adopter les critiques s'accordent sur un point seulement : le rejet du *Textus receptus ;* ils se séparent ensuite sur la méthode à adopter pour l'établissement du texte. M. Jülicher ne montre aucune sympathie pour la critique conjecturale, si en faveur auprès des Hollandais.

Nous pensons en avoir assez dit pour montrer tout l'intérêt de cet ouvrage et bien que nous partagions un très petit nombre des opinions de M. Jülicher nous reconnaissons cependant la valeur scientifique de son œuvre dont on doit tenir compte. La traduction anglaise a été très bien exécutée ; claire et élégante, elle contribuera certainement à faire connaître ce travail.

E. Jacquier.

**Les Origines de l'Eglise. — Saint Jean et la fin de l'âge apostolique,** par C. Fouard ; in-8, xliv, 343 pp. Prix : **7** fr. **50** ; in-12, 2e édition corrigée, 344 pp. Prix : **4** francs. Paris, Lecoffre, 1904-1905.

Ce volume clôt l'histoire des origines de l'Eglise ; M. Fouard y étudie principalement saint Jean et ses écrits. Dans l'introduction, il établit l'authenticité johannique du quatrième évangile, des épîtres de saint Jean et de l'Apocalypse, en se basant, avec raison, surtout sur le témoignage des anciens écrivains ecclésiastiques. Il replace ensuite ces écrits dans leur milieu historique en retraçant rapidement l'histoire des Juifs après la ruine de Jérusalem et les destinées de l'Eglise au temps des Flaviens. Il consacre de longs chapitres à l'analyse de l'Apocalypse et du quatrième évangile. Enfin, il raconte les dernières années et la mort de saint Jean, et jette un coup d'œil sur l'état du christianisme au commencement du IIe siècle, sur l'organisation du culte, sur les hérésies naissantes, le gnosticisme, et marque la prépondérance croissante et définitive de l'Eglise romaine.

Digitized by Google

Nous dirons volontiers avec Mgr Puyol « qu'on trouve dans ce volume les qualités littéraires qui recommandent ses devanciers. Le plan en est large et se dessine en masses savamment ordonnées. L'allure du récit et des controverses est rapide et vivante. L'intérêt est soutenu dans l'ensemble et dans les détails. Le style est sobre, clair et élégant. » Cependant, il faut constater qu'au moins pour certains détails de forme, le livre n'est pas tout à fait au point; on n'a probablement pas osé retoucher certaines phrases que M. Fouard aurait corrigées, s'il avait pu revoir les épreuves. Les fautes d'impression, surtout dans les notes, sont d'ailleurs assez nombreuses. M. Zahn est appelé Than; Hillel, Hillet; Lightfoot, Lighfoot; Kolonieh devient Kolonïch; Apokryphen, Apokriphen, etc. Toutes ces fautes, sauf la première, ont été corrigées dans l'édition in-12.

E. JACQUIER.

*Bibliothèque liturgique.* T. X. — **Repertorium Hymnologicum.** Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Eglise latine depuis les origines jusqu'à nos jours, par le chanoine Ulysse CHEVALIER. Tome III, A-Z (nos 22257-34827). Extrait des *Analecta Bollandiana.* Paris, Picard, 1904. 1 vol. in-8 de 640 p. Prix : **20** fr.

Malgré le nom de son auteur et la renommée du recueil qui publia ses trois volumes, il est à craindre que se vérifie une fois de plus la justesse des paroles écrites par M. le chanoine Chevalier en tête de la réimpression, très avancée actuellement, de son Répertoire des Sources historiques du moyen âge, biobibliographie : « Tous ceux qui ont fait des recherches dans un dictionnaire ou une bibliographie quelconque, munis de suppléments, savent combien facilement on oublie de consulter ces appendices et combien aussi cette consultation est aléatoire et rebutante. »

En l'absence de tables qui permettent de retrouver parmi ces 34827 pièces, celle dont on ne connaît pas le premier vers, mais seulement le sujet, ce n'eût pas grossi beaucoup ce troisième volume que de le faire précéder de la notice explicative publiée en 1902 dans les *Analecta Bollandiana*, et surtout que d'imprimer au verso de la page 639 la note parue dans lesdits *Anal. Boll.*, t. XXIII (1904), p. 464.

Le troisième volume qui reprend l'ordre alphabétique A-Z

Digitized by Google

contient, ainsi que les deux premiers, des pièces qui répondent bien au titre de l'ouvrage « *en usage* dans l'Eglise latine », des pièces qui n'ont jamais été employées dans la liturgie, mais qui auraient pu l'être, ou qui le seront, et enfin, une troisième catégorie de poésies qui ne doivent de figurer qu'à leur titre plus ou moins pieux. Un signe ou une disposition typographique quelconque aurait pu être employée pour faciliter au chercheur cette distinction. La première de ces trois séries est aussi complète qu'on puisse l'exiger des efforts d'un seul homme, mais qui ne doute que la deuxième et surtout la troisième puissent fournir matière à suppléments indéfinis ? Ainsi le n° 32052 est une transposition du IVe psaume en dix-huit strophes : or il existe une centaine de traductions du Psautier en vers lyriques et leurs quinze mille (15000) pièces ont autant de droit à figurer dans le *Repertorium*, mais quelle en serait l'utilité ?

De plus, ce Supplément contient en nombre bien plus considérable que les deux premiers volumes, des pièces postérieures à 1500, et dont les auteurs sont connus pour la plupart. C'est probablement la seule raison d'uniformité qui a fait maintenir l'ordre alphabétique des *incipit*, excellent pour les pièces anonymes ou pour les pièces médiévales, mais qui déroute dans la recherche des pièces modernes de Santeuil ou d'autres. Si les quinze mille traductions des psaumes doivent figurer dans un quatrième volume, qui ne voit que le classement devrait être chronologique sous le titre de chacun des psaumes de 1 à 150 ? Le classement chronologique des pièces modernes dans l'ordre alphabétique des titres aurait singulièrement facilité l'étude de l'influence qu'ont pu avoir les hymnographes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Espérons que, quelque jour, un Index nous sera donné qui répondra à ce desideratum.

H. VAGANAY.

**Discours de combat**, nouvelle série, par Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. In-12 de 300 pages, Paris, 1903. Perrin et Cie. Prix : **3 fr. 50.**

Cette seconde série des *Discours de combat* se compose des conférences suivantes : *Les raisons actuelles de croire*, Lille, 1900 ; — *l'idée de solidarité*, Toulouse, 1900 ; — *l'action catholique*, Tours, 1901 ; — *l'œuvre de Calvin*, Genève, 1901 ; — *les motifs d'espérer*, Lyon, 1901 ; — *l'œuvre critique de Taine*,

Digitized by Google

Fribourg (Suisse), 1902 ; — *le progrès religieux dans le catholicisme*, Florence, 1902.

On pourrait, en tête de ce livre, inscrire comme devise la phrase qui le termine : « Mon ambition serait satisfaite si j'avais réussi, dans ce discours, à vous donner de sérieuses raisons de persévérer dans vos convictions, dans vos espérances et dans votre foi. » Et de fait, ce sont surtout des paroles de confiance que M. Brunetière fait entendre ici aux catholiques.

Tout au plus convient-il de compter parmi les *discours de combat* la conférence sur la *solidarité*, où les catholiques sont mis en garde contre l'étrange abus qu'on fait actuellement du mot et la contrefaçon qu'on nous donne de la chose. *Discours de combat* aussi, si l'on veut, la conférence sur *l'œuvre de Calvin :* mais là encore que d'engageants appels à l'union des hommes de bonne volonté ! Quant aux autres conférences, ce sont, avant tout, d'originales et réconfortantes leçons d'apologétique.

Voici d'abord la conférence sur les *raisons actuelles de croire.* Ces raisons, « *éternelles* de soi, mais *actuelles* de l'impression plus ou moins vive et profonde qu'elles peuvent opérer sur les esprits de notre temps », — raisons tirées et de ce qu'il y a de court par plus d'un endroit dans nos systèmes contemporains de philosophie morale ou sociale, et de ce qu'il y a de providentiel dans l'évolution continue de notre démocratie, et de l'impuissance du plus grand effort que l'on ait tenté de nos jours pour nous dissuader de croire, l'effort de l'exégèse — amènent sur les lèvres de M. Brunetière cet acte de foi si sublime en sa simplicité : « Ce que *je crois* — et j'appuie énergiquement sur ce mot, — ce que *je crois*, non ce que *je suppose* ou ce que *j'imagine*, et non ce que *je sais* ou ce que *je comprends*, mais ce que *je crois*... allez le demander à Rome ! »

Et avec ces motifs *actuels* de croire, que de raisons *actuelles* d'espérer M. Brunetière nous découvre, soit qu'il célèbre la vertu sociale du christianisme par lequel sont entrées dans le monde et la liberté et l'égalité et la fraternité ; — soit que, observant d'abord la renaissance du catholicisme en Angleterre, sa merveilleuse vitalité dans l'Allemagne du Culturkampf, sa diffusion providentielle dans les Etats-Unis, reconnaissant d'autre part, en outre des progrès *de la religion*, le progrès *religieux*, c'est-à-dire un progrès sensible dans la vie intellectuelle, psychologique et morale de l'Eglise et dans son rôle social, il se croie autorisé à en conclure qu'entre le christia-

Digitized by Google

nisme et le progrès il y a une liaison de fait, et que cette liaison de fait est elle-même une solidarité de fond, — soit que, saluant le jour prochain où une nouvelle apologétique absorbera ses plus éminents contradicteurs, comme l'Eglise a fait de ses hérétiques, et où de leurs aveux et même de leurs objections elle fera surgir de nouvelles raisons de croire, il jette lui-même les assises de cette apologétique nouvelle avec des débris recueillis dans l'œuvre d'Auguste Comte et dans celle de Darwin ; — soit enfin qu'analysant l'œuvre critique de Taine, l'un des esprits les plus libres et tout à la fois les plus puissants de la pensée contemporaine, il le montre retrouvant successivement à force de peine, de science et de probité, la psychologie, l'esthétique et la morale, et que, le poussant jusqu'au bout de sa recherche, il l'oblige à aller jusqu'au bout de son raisonnement et à retrouver Dieu !

Disons en terminant cette analyse qu'à tous ces motifs actuels d'espérer il s'en ajoute un qui vient de lui-même à l'esprit du lecteur de ce livre : quel motif plus puissant d'espérer que de voir se consacrer ainsi au service de la vérité, le talent d'un des rares hommes de ce temps, et qui pensent !

X.

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

**Le Catholicisme aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord**, par G. André, supérieur du Séminaire universitaire de Lyon. 2 vol. in-12 de 80 pages chacun. Collection *Science et Religion*. Bloud, Paris, 1905. Prix : 0 fr. 60 le volume.

Le but de cet ouvrage est de donner un aperçu rapide de l'histoire du catholicisme aux Etats-Unis, de ses origines et de ses développements. Il est divisé en deux parties dont la première est tout entière consacrée aux missions, et particulièrement aux missions chez les Indiens ; les missionnaires venus des différentes nations catholiques, mais surtout de France, prodiguèrent comme toujours leur dévouement et leur sang, car les persécutions ont fait là aussi des martyrs. La seconde partie, beaucoup plus considérable, comme il convient, nous fait assister à la première organisation, à la rapide croissance et enfin aux derniers progrès de l'Eglise aux Etats-Unis. Elle se

Digitized by Google

termine par un exposé des problèmes que posent au catholicisme américain les circonstances présentes, et par un tableau des espérances, et aussi des craintes qu'on peut concevoir à son sujet.

Un ouvrage aussi succinct est naturellement tout rempli de faits positifs ; l'auteur a su cependant, à travers les faits et par les faits eux-mêmes, montrer l'esprit de l'Eglise des Etats-Unis, son caractère et ses tendances. Et à ce propos, si l'on doit dire qu'il a étudié son sujet avec une évidente sympathie, il faut ajouter que ses jugements sont marqués au coin d'une sage modération, qu'il n'efface point les ombres du tableau, et notamment qu'il ne dissimule pas les dangers dont peut être menacé le clergé américain. D'ailleurs, grâce à un très long séjour aux Etats-Unis et à des fonctions qui l'ont mis en contact intime et suivi avec le clergé de ce pays, l'auteur était particulièrement compétent pour écrire cet ouvrage. Il l'a fait d'une manière agréable, et de plus dans un style aisé, facile, même animé parfois d'un souffle oratoire contenu.

Les catholiques français liront avec intérêt ces deux petits volumes, et ils désireront peut-être la prochaine publication — que M. André fait espérer — d'une histoire plus développée, dans laquelle notamment serait exposée en détail l'organisation intérieure de l'Eglise aux Etats-Unis. Les conditions qui sont faites au catholicisme dans cette partie de l'Amérique ont sans doute assez d'analogie avec la situation dans laquelle peut se trouver demain l'Eglise de France pour qu'il nous importe de les bien connaître.

E. P.

**Histoire des Missions du Thibet**, par Adrien LAUNAY. 2 vol. Société Saint-Augustin, Paris-Lyon. Tome I, in-8, 470 p. Tome II, in-8, 440 p. et carte du THIBET-CHINE OCCIDENTALE ET INDE SEPTENTRIONALE.

Au moment où l'Angleterre vient d'attirer par son traité de Lhassa l'attention du monde sur les contrées du Thibet, il paraîtra sans doute intéressant aux esprits cultivés de se rendre compte des pays et des peuples sur lesquels l'Empire Britannique vient d'essayer d'asseoir sa domination.

Or, les missionnaires catholiques qui ont tenté d'évangéliser l'Asie Centrale sont à proprement parler les seuls Européens



Digitized by Google

qui aient vécu au sein des populations thibétaines et qui aient appris à connaître autrement qu'en passant les coutumes de ces pays ignorés. Il n'est pas besoin de rappeler que les derniers Européens qui, il y a une soixantaine d'années, ont pu percer les mystères qui entourent le gouvernement civil et religieux de ces contrées ont été des missionnaires français.

Aussi on saisit quelle importance présente l'Histoire des Missions du Thibet, d'autant plus que ces missions embrassant une région beaucoup plus vaste que le Thibet proprement dit nous connaissons par leur histoire non seulement la vie des peuples thibétains en elle-même, mais encore dans ses rapports avec l'avant-garde des peuples civilisés.

L'ouvrage de M. Launay débute par quelques considérations générales sur la géographie et l'ethnographie de la région dépendant du vicariat apostolique du Thibet, puis l'auteur entre rapidement dans le corps de son sujet qui est le récit, appuyé sur les ouvrages des missionnaires eux-mêmes, des efforts faits pour évangéliser l'Asie centrale.

La somme de difficultés à surmonter pour arriver à un résultat minime et pour atteindre à peine les confins du royaume de Lhassa, sont extraordinaires, et la citadelle du Bouddhisme qui parut un instant s'ouvrir devant les P. Huc et Gabet se ferma bien vite derrière ces deux vaillants apôtres.

Ni M. Redon, ni Mgr Thomine-Desmazures ne purent triompher du Bouddha, et leurs efforts furent même entravés par le gouvernement français qui, cédant à la demande de la Chine, renonçait en 1863 au privilège de soutenir les missionnaires catholiques et au devoir de protéger nos nationaux.

Le tome I conduit le lecteur jusqu'au terme de l'année 1864 et à la complète expulsion des missionnaires du territoire du Thibet. Avec le tome II, nous assistons aux événements qui se déroulèrent sous le vicariat de Mgr Chauveau jusqu'en 1878, et de Mgr Biet jusqu'en 1900. Et toujours les efforts de nos missionnaires entraînent après eux les mêmes persécutions chinoises, les mêmes ruses des vice-rois au Sutchouen comme au Yun-Nan, persécution que nos délégués à Pékin n'enrayent que mollement.

Aussi les missions catholiques qui ont des succès relatifs dans les provinces chinoises, même les plus occidentales et les plus voisines du Thibet, semblent-elles être encore loin de pouvoir pénétrer dans le Thibet proprement dit, où les Lamas

Digitized by Google

exercent sur la population une autorité, politique et religieuse absolue et jusqu'ici inébranlable.

Une carte très détaillée, et dressée par nos missionnaires est jointe au second volume de l'Histoire des Missions du Thibet, et vient combler un grand nombre de lacunes existant jusqu'ici dans la carte de ces régions, lacune que les voyageurs isolés et ne faisant que passer à la hâte dans ces régions inhospitalières n'avaient pu jusqu'ici combler. Elle vient ajouter un nouveau prix à l'ouvrage de M. Launay, et complète l'appendice dans lequel l'auteur résume les découvertes scientifiques faites par les missionnaires au cours de leur apostolat.

F. H.

**Mère de Puiseux et la Congrégation du Bon-Sauveur.** — In-12, p. XII-416. Paris, Retaux, 1904.

Cette vie a un double intérêt. Elle jette d'abord le lecteur au milieu des orages de la Révolution française, puis d'étape en étape le conduit à travers les grandes commotions politiques, qui ont marqué la première partie du siècle dernier. Elle nous introduit dans la haute société d'autrefois, qui, par un mélange de vices brillants et de vertus héroïques, a laissé d'impérissables souvenirs. D'un autre côté, elle nous ouvre la porte du cloître, et nous fait admirer le spectacle non moins intéressant du dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, et de la pratique des austères conseils de l'Evangile.

Natalie de Puiseux appartient à une des premières familles de l'aristocratie française. Son père, le comte de Puiseux, resta à Paris pour défendre la cause de la royauté légitime. Ce fut un homme de lutte et de combat. Il ne craignit point d'affronter la fureur des révolutionnaires, et, payant d'audace, il allait les combattre jusque dans les clubs. Ami intime de M. Emery, il s'inspira de ses conseils, et put sauver un grand nombre de prêtres. Plus tard, sous la Restauration, il fut nommé à la préfecture d'Angers, et laissa la réputation d'un fervent chrétien et d'un administrateur habile.

Natalie, née en 1805, grandit dans ce milieu aristocratique. Dès son enfance, on lui apprit à diriger une maison, et elle fut initiée au maniement des affaires. A la préfecture d'Angers, elle fut la consolatrice des affligés et la providence des pauvres. Elle prête à son père une collaboration très utile. Les affaires qui se

Digitized by Google

rattachent aux couvents, aux hospices et aux institutions de bienfaisance, ont pour elle un attrait irrésistible. Dès lors, l'idée de la vocation religieuse germe dans son âme et, peu à peu, arrive dans sa maturité. Elle se décide à entrer au Carmel, mais, devant le refus de son père, elle est obligée de remettre à un autre temps l'exécution de son projet.

Elle se soumit généreusement à l'autorité paternelle. Mais dès lors, persuadée qu'un jour viendrait où elle pourrait réaliser ses pieux desseins, espérant contre toute espérance, elle se prépara à répondre aux futures inspirations de la grâce. Au milieu du tumulte du monde, elle pratique le recueillement. La méditation, les pieuses lectures, les austérités corporelles, tel fut le règlement qu'elle se traça et qu'elle suivit avec une fidélité constante. Soit à la préfecture d'Angers, ou à la sous-préfecture de Jonzac, soit plus tard à Rome, elle vécut en religieuse et sa constance ne se démentit jamais.

La Providence enfin aplanit les voies, et la volonté de Dieu se déclara d'une manière visible. Les obstacles furent levés, les portes du monastère s'ouvrirent pour elle. La carrière monastique tant désirée vint combler ses ferventes inspirations. Elle put s'y engager avec une liberté complète. Ce fut à Caen, au couvent du Bon-Sauveur. Là vivait une congrégation qui avait pour but toutes les œuvres de charité. Elle s'occupait spécialement du soin des aliénés et des sourds-muets. Quel tableau édifiant nous offre cette vie à partir de ce moment! Accomplissement parfait de la règle, humilité, mortification, union continuelle avec Dieu, voilà les vertus qu'elle offre à notre admiration. Devenue supérieure, elle fit preuve d'un tact exquis, d'une prudence consommée. Femme du monde autant que fervente religieuse, elle gouverna avec sagesse, et s'acquit au dehors une très haute considération.

Cet ouvrage est fort intéressant. Deux lettres fort élogieuses, l'une de Mgr de Cabrières, l'autre de Jules Lemaître le recommandent au public, et en relèvent le mérite à des points de vue différents.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

Abbé Ch. DEMENTHON. Une victime des Septembriseurs, **L'abbé Jean-Baptiste Bottex** (1749-1792), notice biographique et étude d'histoire religieuse sur les débuts de la Révolution, in-8 de xxxv-422 pp. Paris, Lecoffre, et Lyon, Vitte, 1903.

Ce livre de M. Dementhon, dont nos lecteurs connaissent déjà quelques pages, nous est parvenu tardivement. C'est avec plaisir que nous pouvons dire aujourd'hui en quelle estime nous tenons ce solide travail, où l'histoire locale est si habilement insérée dans l'histoire générale que, lire la vie de Jean-Baptiste Bottex, c'est sans doute apprendre à connaître une loyale et forte figure d'ecclésiastique d'ancien régime, mais c'est aussi parcourir une fois de plus les étapes de la Révolution à ses débuts jusqu'aux massacres de septembre.

Né à Neuville-sur-Ain en 1749, Bottex fit ses premières études littéraires et scientifiques au collège de Bourg et son apprentissage théologique au séminaire Saint-Irénée, où il put connaître M. Emery qui ne quitta Lyon qu'en 1776. Bottex ne fut ordonné prêtre qu'en 1774, mais dès 1772, devenu maître à son tour, il avait été chargé d'enseigner la logique dans le séminaire même où il venait d'achever ses propres études. L'attrait de son zèle le portait toutefois aux travaux du ministère paroissial où il ne tarda guère à être employé, d'abord, comme vicaire, à Saint-Jean-le-Vieux, puis, comme curé, à Neuville-sur-Ain. Il devait demeurer quinze ans dans ce dernier poste.

Il s'en éloigna une première fois, sur une délégation des prêtres de l'archiprêtré de Neuville, pour aller assister à l'assemblée particulière du clergé des provinces de Bresse et du Bugey, et une seconde fois pour participer aux travaux des Etats généraux, comme représentant de son ordre, avec Charles-Gaspard Gueidan, curé de Saint-Trivier-de-Courtes, pour collègue. Avant de partir, il avait eu une sérieuse influence dans la rédaction du cahier de la province de Bresse, et il avait fait partie des douze membres du clergé qui, à Bourg, s'étaient présentés le 24 mars 1789 à la chambre du Tiers, pour « renoncer purement et simplement à tous leurs privilèges et exemptions quelconques, sous le bon plaisir du roi et de la nation ».

A l'Assemblée où il ne prend pas la parole, sa conduite est digne et ferme. Il ne se rallie décidément à la majorité, dans son mouvement vers le Tiers, que le 25 juin; il proteste énergiquement contre le vote qui refuse au catholicisme le titre officiel de religion nationale; adhère à l'*Exposition de principes*

Digitized by Google

de Boisgelin ; refuse enfin de prêter à la constitution civile le serment exigé par les décrets de novembre-décembre 1790. (M. Dementhon établit fortement ce dernier point à l'encontre des indications fautives de la *Table alphabétique du Moniteur* et de la *Biographie moderne* éditée à Leipzig.)

A dater de février 1791, Bottex est regardé comme démissionnaire de la cure de Neuville par le Directoire de Bourg, mais l'application de la nouvelle constitution ne s'étant poursuivie dans l'Ain qu'avec beaucoup de modération, il ne fut remplacé par un curé assermenté que quelques mois plus tard, à peu près au moment où expirait son mandat législatif. Très embarrassé pour le choix de sa résidence, il décida de se réfugier au séminaire des Missions étrangères, à Paris.

C'est là qu'il devait être arrêté le 15 août 1792. C'est de là qu'on le conduisit à la prison de la Force, probablement sous la double inculpation d'avoir refusé le serment et d'avoir entretenu une correspondance avec l'abbé Maury. Plus tard, quand la perspective de la mort se rapprocha pour lui, cette lettre de Maury qu'on avait trouvée dans ses papiers lui devint même un sujet d'inquiétude : « Je sais bien, disait-il, que cette lettre est loin de rien contenir contre l'Etat ; je mourrai innocent de ce crime, mais je n'aurai pas le bonheur de mourir pour la foi. »

Mourir pour la foi ! C'est donc le désir impatient de son cœur, et son biographe estime qu'un tel désir fut au moins indirectement réalisé.

En effet, si le prisonnier de la Force reçut d'un tribunal improvisé une éphémère absolution, il ne tarda pas à succomber à la sortie de ce même tribunal, pour avoir refusé de répéter la formule du serment de liberté-égalité que sa conscience persista à lui représenter comme une apostasie, ou comme présentant les apparences de l'apostasie. Cette appréciation de Bottex était sévère, car la légitimité de ce serment, longtemps et passionnément discutée, fut cependant admise par un grand nombre de prêtres éclairés et vertueux. Quoi qu'il en soit, M. Dementhon pense que Bottex se refusa à le prêter par crainte de coopérer à un acte dont on eût pu inférer qu'il manquait à sa foi. Et le biographe joint à son livre, sous forme d'épilogue, une intéressante dissertation sur ce point que l'histoire peut éclairer sans doute, mais qui relève en définitive du jugement de l'Eglise.

Il nous resterait, après cette sèche analyse, à louer l'auteur d'avoir su réunir au bas des pages et dans le texte tant de ren-

Digitized by Google

seignements utiles, une bibliographie si sûre et si nourrie (1). Nous préférons le remercier d'avoir voulu et su écrire l'histoire avec une éloquence persuasive, entraînante. Nous ne voyons pas pourquoi, sous prétexte d'impartialité, l'on parlerait des victimes de Septembre avec indifférence ou froideur. Il faut appeler bourreaux les bourreaux, massacres les massacres, — en attendant qu'on puisse appeler Bienheureux les martyrs.

C. Bouvier.

**En allant à Jérusalem**, par F. Montagnon. 1 vol. in-8°. Paris, Beauchesne, 1903.

Les récits de voyages en Terre-Sainte sont sans nombre, et, comme toute chose, ils ont subi plus d'une transformation à travers les siècles. A peine sainte Hélène a-t-elle retrouvé, en 327, le bois de la Vraie Croix, les instruments de la Passion et le Tombeau du Christ, que, de tous les pays chrétiens, accoururent de nombreux pèlerins pour les vénérer, et que six ans plus tard seulement (333), l'un d'eux traçait, suivant la méthode romaine, un Itinéraire, demeuré célèbre et sur lequel étaient indiquées, de Bordeaux à Jérusalem, les routes à suivre et la distance, entre elles, des villes à traverser.

Cet indicateur était bien sommaire, comme tous ceux qui l'ont suivi, mais c'était bien tout ce qui pouvait être fait avant l'invention de l'imprimerie.

Mais, à ce moment, les Itinéraires se transforment bientôt. Plus d'un voyageur, désireux de venir en aide à ceux qui vont suivre ses pas, va s'attacher, non seulement à leur faire connaître le chemin qu'ils auront à parcourir, et les diverses stations à choisir dans le parcours, mais à leur décrire d'avance tous les monuments et toutes les curiosités du voyage.

Tout ce qui est publié alors, appartient par dessus tout au genre descriptif. Et ce qui nous touche particulièrement, c'est que plus d'un de ces livres de voyage sont dus à quelques-uns de nos compatriotes.

Tel est le livre des *Pérégrinations* du Forézien, Jean Palerne,

(1) Signalons toutefois p. 151 une appréciation un peu dure, portée sans doute d'après Barruel, contre les deux « prélats de cour » qui auraient pesé sur Louis XVI dans un sens favorable à la constitution civile : nous nous sommes expliqué ici même sur ce point, en prenant particulièrement la défense de l'un de ces deux prélats.

Digitized by Google

dont le voyage remonte à l'année 1581, mais qui ne fut publié, pour la première fois, qu'en l'année 1606.

Telle est de même l'*Histoire du Voyage en Terre-Sainte* du religieux de l'Observance, Jean Goujon, qui publiait son livre, à Lyon, en un gros in-quarto, soixante et dix ans plus tard.

Tous deux se ressemblent grandement, car tous deux s'attachent, avec un soin particulier, à décrire fort minutieusement, tout ce qu'ils ont vu et à ne rien laisser ignorer au lecteur.

Cette forme de récit, où l'auteur ne nous révèle que rarement ses pensées intimes, a été suivie pendant longtemps. Car nous la retrouvons encore dans les livres des plus illustres voyageurs, du commencement du siècle dernier, Chateaubriand et Lamartine, bien qu'elle soit relevée par la personnalité des idées et les qualités supérieures du style.

Mais, de nos jours, il n'en est plus de même. Soit parce que les contrées et les monuments sont mieux connus, soit parce que les Guides destinés aux voyageurs, dispensent de plus amples descriptions, les auteurs contemporains en sont presque tous réduits à nous faire connaître les impressions personnelles, qu'ils ont éprouvées pendant le cours de leur voyage.

Et tel est bien le caractère du livre que nous avons sous les yeux : *En allant à Jérusalem.* Que l'on remarque bien ce titre. Il nous apprend tout d'abord, qu'en se rendant en Palestine, l'attention de l'auteur s'est attachée à tout ce qu'il a vu; mais cette attention a été courte et passagère, et comme il le dit lui-même, ce n'est que comme une sorte d'apparition qu'il a vu Athènes, et s'il a visité plus longuement Constantinople, on sait, dès les premières pages, que le vrai but de son voyage n'est pas là. Ce but, il ne croit en approcher, que le jour où il aborde en Terre-Sainte, au pied du Carmel.

« La Terre-Sainte, dit-il, est là. On ne peut se défendre d'une émotion très forte et très grave; elle est irrésistible et spontanée, lorsqu'on met le pied sur cette terre pour la première fois. »

Cette émotion, exprimée dès son arrivée en Terre-Sainte, va nous expliquer le ton de tout le récit de la suite de son voyage. Mais s'il parcourt la Galilée dans tous les sens, s'il se plaît à visiter Nazareth, à contempler longuement le lac de Tibériade, il se hâte d'arriver à Jérusalem, pour y retrouver des souvenirs plus tangibles et plus vivants. C'est là que ses impressions vont se manifester plus vivement. Trompés par ce caractère particulier de son livre, certains critiques ont cru pouvoir le comparer

Digitized by Google

à celui que Loti a consacré aussi à Jérusalem, sans en saisir les différences. Car le sentiment qui anime l'abbé Montagnon, est un esprit de foi, et s'il se décide à passer une nuit dans l'église du Saint-Sépulcre, les émotions qu'il recherche n'ont pour but que de fortifier ses plus chères croyances.

C'est même ici que nous trouvons l'une des meilleures pages de son livre, celle où il nous décrit l'émotion qu'il éprouve, quand il est témoin de la foi profonde de ces humbles pèlerins russes, qui unissent leurs prières et leurs chants pendant toute une nuit passée près du tombeau du Christ :

« Il est nuit et l'église s'est fermée. Puis ce fut le silence sous le dédale des voûtes. Dans cette solitude, l'âme de la vieille basilique devint comme sensible. De tous les coins de cet énorme sanctuaire, de chaque pierre, des voix semblent effleurer, qui sortent des plus profonds passés, voix imperceptibles, souffles d'esprits qui flottent dans l'air immobile autour du Calvaire et du Tombeau. Ces chants murmurés à peine, et que l'on eût dit portés sur l'ombre, montèrent doucement et se déployèrent en exprimant l'angoisse et la misère des pauvres hommes, les mains tendues vers Lui.

« C'étaient des Russes qui chantaient ainsi, des paysans, des paysannes, de simples âmes naïves et rêveuses, qui sentent bien mieux que nous le souffle de l'esprit. »

Cette émotion vraie, cette impression profonde, nous les retrouvons d'ailleurs partout où le sujet traité les réveille : dans la description de la Voie douloureuse, du Jardin des Oliviers, de Bethléem et des rives du Jourdain.

Puis, après avoir vu, l'auteur se replie en lui-même. Il résume, en quelques pages, tout ce qu'il a vu et observé. Il nous soumet le résultat auquel ses observations l'ont conduit. Et comme conclusion, il nous rappelle que la vue des lieux, où le divin fondateur du Christianisme a laissé le souvenir de son passage et de ses miracles, donne à notre foi une force toute nouvelle.

Aussi ce livre, qui s'adresse surtout à la jeunesse chrétienne, est, pour elle, d'un enseignement fécond, car il lui confirme que l'impression ressentie par l'auteur, est celle que tout chrétien, fût-il même indifférent, rapporte d'un voyage en Terre-Sainte.

A. Vachez.

Digitized by Google

Léon Rostaing. **République huguenote et liberté**, in-8 de 118 p. Annonay et Paris, Hervé et Garidel, 1904.

Sous ce titre, M. Rostaing nous présente, dans une forte brochure, une histoire suggestive de la domination des protestants en Suisse. Sa conclusion, appuyée sur de nombreux documents, dont quelques-uns sont peu connus, est que les protestants « se sont le plus souvent servis de leur puissance pour assujettir les pays qu'ils avaient soumis à un terrible appareil de peines, variant de l'amende à la prison, de la fustigation au gibet; et que la sévérité de leurs édits a grandement outrepassé les rigueurs qu'on ne cesse de reprocher, avec une étrange obstination, à d'autres gouvernements dits *théocratiques*. » M. Rostaing cite et commente principalement le règlement du 24 décembre 1536 sur la réformation chrétienne ainsi que les lois somptuaires incorporées dans ledit Code; les ordonnances de 1679 et de 1766; l'ordonnance de 1747 concernant les habillements, le service et les gages des domestiques pour les pays allemand et romand de la République de Berne, etc...

Œuvre de polémique encore plus que d'histoire, le présent travail est destiné à édifier ceux qui comptent sur le protestantisme pour élargir les esprits et protéger la liberté individuelle.

B.

**Une vie de Médecin, Dr Abel Clermont**, par Juste Fennebresque. — In-8°, p. 134. Paris, Poussielgue.

Le Dr Clermont est né à Lyon, le 21 juin 1844 et a terminé sa vie le 5 juin 1897, à l'âge de cinquante-deux ans. Ce fut un chrétien convaincu, fidèle à ses devoirs de religion, un beau caractère, un esprit droit et un caractère loyal. Etudiant à Paris, il a mené une vie de labeur et d'abnégation. Pendant le siège, il resta à Paris et se dévoua au soin des malades avec un courage héroïque. Devenu interne à l'Hôtel-Dieu, il continue à se perfectionner dans le bien. « C'était un charmant collègue, écrit un de ses amis, aimé de tous, d'un commerce facile. Il se mêlait peu à la vie de la salle de garde et ne restait guère avec nous que quand son service le retenait à l'hôpital. C'était un modeste ennemi du bruit et de la réclame. »

Après un tel début, on peut se promettre de grands et nobles résultats. Sa carrière fut courte mais admirablement remplie. Après une thèse brillante, il s'établit à Paris et, durant une

Digitized by Google

période de dix-neuf ans, il exerça la profession de médecin, et sa clientèle d'année en année s'augmenta dans des proportions extraordinaires. Aussi pouvait-on le proposer comme modèle aux hommes de sa profession. Il se fit un règlement de vie où rien n'était laissé au hasard, tout était ordonné. Il y avait la part de la science et de la religion : cérémonies religieuses, prières et méditations religieuses, lecture, recherches dans les bibliothèques. Il lisait assidûment l'Evangile et la Méditation. C'est surtout dans ses devoirs d'état qu'il faisait éclater l'élévation de ses sentiments, et l'énergie de sa foi. « Il est tout à tous, dit son historien, sans distinction de rang et de condition. Pour tous, il est l'ami consolateur, avec lui on espère ou l'on se résigne. » Il excellait surtout à relever le moral de ses malades, ce qu'il devait à la confiance qu'inspirait son dévouement, sa sincérité et sa foi religieuse, plus encore qu'à sa haute compétence dans les questions médicales.

Une vie pareille méritait d'être tirée de l'oubli et mise en lumière. L'étude de la médecine n'est pas sans danger pour la vie chrétienne. Dans ce contact journalier avec la matière, l'intelligence peut facilement perdre de sa fraîcheur, la foi peut être ébranlée, les convictions religieuses ne vacillent que trop souvent. Montrer un homme, qui dans un milieu où le matérialisme fait tant de victimes, s'inspire de vues surnaturelles, pratique les enseignements de l'Evangile, c'est faire une œuvre d'une utilité incontestable. L'ouvrage n'a aucune prétention littéraire. Mais il intéresse par les menus détails, et les citations empruntées aux lettres du Dr Clermont et de ses amis. On peut distinguer deux parties : la première comprend les premières années jusqu'au doctorat, ainsi que la carrière médicale. La seconde est réservée aux publications du Dr Clermont, à ses projets, aux témoignages d'estime qui lui ont été rendus. Un chapitre est consacré à une œuvre très importante qu'il a fondée en faveur des classes ouvrières : l'Œuvre rurale.

Ph. Gonnet.

Digitized by Google

## PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

**Œuvres de Saint François de Sales**, t. XIII, *Lettres*, t. II, p. XXII-461. Lyon, Emmanuel Vitte, 1904.

La nouvelle série des lettres qui vont de janvier 1605 à fin mars 1608, montre les mêmes qualités qu'on a pu remarquer dans les lettres précédentes : le charme savoureux de la langue, la finesse des observations morales et surtout l'art de présenter sur un ton gracieux et persuasif, les conseils de la perfection chrétienne. Mais l'intérêt particulier des lettres de cette période, c'est qu'elles éclairent d'une vive lumière l'histoire du sentiment religieux en France au début du XVII^e^ siècle. Ajoutons que le portrait de saint François de Sales s'y dessine en des traits plus nombreux et plus saisissants (1).

Ainsi s'exprime le nouvel éditeur dans la savante étude qu'il a placée en tête de ce volume. Elle suffirait à elle seule à expliquer les divers mérites qui le recommandent et à marquer la place qui lui convient dans cette collection de chefs-d'œuvre. Nous ajouterons seulement quelques réflexions. D'abord le cercle de la correspondance s'élargit. L'évêque de Genève, quoique tout entier au soin de son diocèse, se préoccupe vivement de l'intérêt général de l'Eglise. Sa haute sainteté, dont l'éclat rayonne jusque dans les pays lointains, attire vers lui les âmes désireuses de s'avancer dans les voies de la perfection. Des personnages considérables, soit dans la politique, soit dans les lettres, recherchent son amitié et s'honorent d'entrer en commerce avec un homme qui est à la fois un saint et un esprit délicat. Nous trouvons parmi ses correspondants un pape, un empereur, le duc de Savoie, plusieurs cardinaux parmi lesquels le cardinal Baronius.

Le P. Navatel fait remarquer, avec beaucoup de raison, qu'on trouve dans ces lettres un tableau complet de la vie religieuse au commencement du XVII^e^ siècle. Elle était curieuse cette époque. On sortait des convulsions profondes qui avaient ébranlé la société jusque dans ses fondements. Le seizième siècle avait vu la guerre civile et la guerre religieuse éclater dans

(1) *Avant-propos*, IX.

Digitized by Google

la plus grande partie de l'Europe. « Un sentiment semblait dominer tous les autres : c'était un soupir ardent après le repos, après le calme, après la stabilité. Le temps était fini des luttes, les ardeurs batailleuses commençaient de s'éteindre. Lasses, recrues, les âmes se tournaient avec un incoercible élan vers les consolations de la vie intérieure. » Cette situation se réflète dans les lettres de cette époque. « En les lisant, dit très bien l'éditeur, on a comme la sensation d'entendre le bruissement de cette germination merveilleuse qui devait s'épanouir plus tard en opulentes floraisons de sainteté.

Ce qui distingue cette correspondance, c'est l'extrême variété des sujets. Il y a d'abord les lettres d'administration. Elles sont remarquables par l'élévation des pensées, la sagesse des conseils, la précision des détails. Saint François n'était pas seulement un théoricien distingué, un théologien éminent, un prédicateur plein d'onction et familier avec les écrits des Pères. Il avait encore le sens administratif au plus haut degré. Le zèle, chez lui était toujours réglé par la science. Avec une admirable sagesse, il pourvoit aux besoins généraux de son diocèse, et sait aussi descendre jusque dans les détails infinis du gouvernement d'un vaste diocèse. C'est ainsi qu'il fonde sans cesse de nouvelles paroisses arrachées à l'hérésie, et que, par d'habiles combinaisons et une diplomatie persévérante, il réussit à obtenir des chevaliers des Saint-Maurice-et-Lazare, les subsides que détenait leur odieuse avarice. D'autre part, il écrira pour venir en aide à un malheureux plaideur ou à un débiteur embarrassé. « Toutes les causes, dit le P. Navatel, et surtout les plus délaissées, émeuvent profondément son âme compatissante et lui font écrire de charmantes épîtres (1).

Dans cette volumineuse correspondance, trois groupes attireront surtout l'attention du lecteur. Ce sont les lettres écrites à la baronne de Chantal, à la présidente Brulart et à sa sœur, abbesse du monastère du Puits-d'Orbe. On peut y trouver un modèle de direction spirituelle dans les situations les plus variées. Sous la tutelle de l'évêque de Genève, la baronne de Chantal est devenue une grande sainte, elle a fondé une congrégation importante et a pratiqué des vertus qui lui ont mérité les honneurs de la canonisation. Dans les lettres écrites de l'année 1605 à 1608, se trouve représentée au vif la méthode du saint direc-

(1) *Avant-propos*, p. XII.

Digitized by Google

teur. C'est le dépouillement complet dans les luttes journalières de la vie et par les sacrifices de tous les instants. Rien n'est donné à l'illuminisme. La perfection réside surtout dans la volonté. Lorsque, se détachant des choses créées et de lui-même, l'homme s'unit à Dieu, et retrace dans son âme l'idéal des perfections divines, alors seulement il s'élève à une sainteté vraiment éminente.

Les lettres adressées à Mme Brulart nous apprennent comment on peut concilier les pratiques de la dévotion avec les exigences de la vie mondaine. Il paraît qu'elle n'avait pas une liberté entière pour suivre son règlement. Son père et son mari blâmaient ses communions fréquentes. Peut-être y avait-il de sa faute et manquait-elle de cette souplesse et de cette condescendance qui rend la piété aimable. Saint François de Sales le lui faisait entendre discrètement. Il lui conseille de se contenter de la communion spirituelle, quand elle peut craindre de les troubler. Il faut qu'elle évite avant tout, de rendre la dévotion ennuyeuse.

Ce serait exagérer que de vanter la forme littéraire de ces lettres. Notre saint ne vise pas à l'élégance du style, il ne recherche point les finesses du langage, il est loin de vouloir séduire par la beauté des tableaux et le prestige d'une diction toujours châtiée. Mais sans rechercher les grâces du style, il les rencontre sur sa route. Il y a un charme exquis dans ces petites confidences, de l'abandon, du laisser aller, ce qui convient au genre épistolaire. On admire surtout le talent de relever les détails les plus vulgaires, et de jeter, comme en se jouant, de petites peintures toutes fleuries. Qu'il nous suffise, en terminant, de citer ce passage d'une lettre à sainte Chantal : « Je vois que toutes les saisons de l'année se rencontrent en votre âme ; que tantôt vous sentez l'hiver de maintes stérilités, distractions et ennuis, tantôt les rosées du mois de mai, avec l'odeur des saintes fleurettes, tantôt des désirs de plaire à notre bon Dieu. Il ne reste que l'automne, duquel, comme vous dites, vous ne voyez pas beaucoup de fruits. » Peut-on s'exprimer avec plus de grâce et en même temps avec plus d'abandon ?

P. GONNET.

Digitized by Google

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — AYLES (H.), *A critical commentary on Genesis*, II, 4-III, 25. Macmillan. 162 p. in-12, 7 fr. 50. — BACON (B.), *The story of St Paul.* Boston. Houghton, Mifflin. VIII-392 p., in-12, 8 fr. — BARDENHEWER (G.), *Les Pères de l'Eglise.* Bloud. 3 vol. in-8, 12 fr. — BERTRIN (abbé G.), *Histoire critique des événements de Lourdes.* Lecoffre. 550 p. in-8, 4 fr. 50. — CONDAMIN (R. P. A.), *Le Livre d'Isaïe.* Lecoffre. In-8, 8 fr. — *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie.* Fasc. VI. *Ame-Amulettes.* Letouzey et Ané. 5 fr. — *Dictionnaire de la Bible.* Fasc. XXV. *Mahanéh-Mathathias. Ibid.* 5 fr. — *Dictionnaire de Théologie catholique.* Fasc. XIV. *Cajetan.-Canons des Apôtres. Ibid.* 5 fr. — FOUARD (abbé C.), *Saint Jean et la fin de l'âge apostolique.* Lecoffre. In-12. 4 fr. — FUZET (Mgr F.), *Le grand Séminaire.* Roger. In-8, 6 fr. — HENKEL (K.), *Der zweite Brief des Apostelfürsten Petrus.* Fresiburg i. B. Herder. IX-89 p. in-8, 3 fr. — HORNER (Rev. G.), *Statutes of the Apostles, or Canones ecclesiastici.* London. Williams and Norgates. 520 p. in-8, 22 fr. 50. — JACQUIER (E.), *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, t. II. *Les Evangiles synoptiques*, 511 p. in-12. Paris, Lecoffre. 3 fr. 50. — JEREMIAS (A.), *Babylonisches im Neuen Testament.* Leipzig, Hinrichs. VI-132 p. in-8, 3 fr. 75. — JUSTIN, *Apologies.* Picard. XXXVI-200 p. in-12, 2 fr. 50. — LA BROISE (R.-M. de), *La Sainte Vierge.* Lecoffre. In-12, 2 fr. — MACLAREN (A.), *The book of Genesis.* London, Hodder and Stoughton. VIII-339 p. in-8, 9 fr. 35. — MARTI (K.), *Die Dodekapropheten*, erklärt. II. Tübingen, Mohr. XVI, 241-492 p. in-8, 2 fr. 50. — PARKER (J.), *The epistle to Ephesians.* London. Hodder and Stoughton. 280 p. in-8, 6 fr. 25. — REINACH (S.), *Cultes, mythes et religions.* I. Leroux. In-8, 7 fr. 50. — TIXERONT (J.), *Histoire des Dogmes.* I. *La Théologie anténicéenne*, XI-475 p. in-12. Paris, Lecoffre. 3 fr. 50. — VIGOUROUX (M. F.), *Sainte Bible polyglotte.* Tome V. Roger. In-8.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — BAYET (C.), *Précis de l'Histoire de l'Art.* Picard et Kaan. 464 p. in-8, 3 fr. 50. — BAZAILLAS (A.), *La vie personnelle.* Alcan. In-8, 5 fr. — FUNCK-BRENTANO (Th.), *Les Sophistes français et la Révolution européenne.* Plon-Nourrit. In-8, 6 fr. — GUIRAUD (P.), *Etudes économiques sur l'antiquité.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — NARDELLI (E.), *Il determinismo nella filosofia di s. Augustino.* Torino. Paravia. X-216 p. in-16, 3 fr. — SANGNIER (M.), *L'esprit démocratique.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — SCHAEFFER (abbé G.), *Comment diriger nos patronages de jeunes filles.* Lecoffre. In-18, 1 fr. — VERNON (R.), *L'abrogation de la loi Falloux.* Larose. In-8, 5 fr.

Digitized by Google

**Histoire et Géographie.** — AUDOLLENT (A.), *Carthage romaine.* Fontemoing. In-8, 25 fr. — BELLET (Mgr Ch.), *Histoire de la ville de Tain.* I. Picard. XII-510 p. in-8, 5 fr. — BIENAIMÉ et COLLIARD, *Péril national.* Paris, Libr. univ. In-8, 2 fr. 50. — *Conférences au Musée Guimet.* Leroux. In-18, 3 fr. 50. — DOUMER (P.), *L'Indo-Chine française.* Vuibert et Nony. In-8, 10 fr. — DU BLED (V.), *La Société française.* V. XVIIIe siècle. Perrin. In-16, 3 fr. 50.— EWETT (B.), *Histoire des Patriarches coptes d'Alexandrie.* I. Didot. In-8, 7 fr. — GOVONE (Gral), *Mémoires (1848-70).* Fontemoing. In-8, 10 fr. — GUTJAHR (H.), *La Suisse intime.* Daragon. 302 p. in-18, 3 fr. 50. — MARION, *Histoire de l'Eglise.* Roger. 3 vol. pet. in-8, 12 fr. — MASSON (F.), *Jadis.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — *Mémoires de Madame Roland.* Plon-Nourrit. 2 vol. in-8, 15 fr. — MERKI (Ch.), *La reine Margot et la fin des Valois.* Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — NAPOLÉON Ier, *Mémoires,* t. V. Garnier. In-18, 3 fr. 50 — NIEMANN (A.), *La guerre universelle.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — PIERRE (V.), *Les XVI Carmélites de Compiègne.* Lecoffre. In-12, 2 fr. — SCHNEIDER (R.), *L'Ombrie.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — THÉDENAT (H.), *Le Forum romain et la Voie sacrée.* Plon-Nourrit. In-4, 20 fr. — VELSCHINGER (H.), *Le Pape et l'Empereur (1804-15).* Plon-Nourrit. In-8, 8 fr. — VERETSCHAGUINE (Col[l]), *Une vie d'officier russe.* Libr. univers. In-16, 3 fr. 50. — VIANEY (J.), *Le Bienheureux Curé d'Ars.* Lecoffre. In-16, 2 fr.

**Philologie et Belles-Lettres.** — BETHLEEM (abbé L.), *Romans à lire, romans à proscrire.* Cambrai, Masson. In-12, 3 fr. — BOURGET (P.), *Un Saint.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — FABRE D'OLIVET, *La langue hébraïque.* Chacornac. 2 vol. in-4, 25 fr. — LARDANCHET (H.), *Les enfants perdus du romantisme.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — *Mélanges de Philologie* offerts à F. Brunot. Soc. Nouv. VI-452 p., in-8, 20 fr. — OPALE, *Princesse Helga.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — RICHARD (F.), *Le secret de la vie.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. — ROUGE (I.), *Frédéric Schlegel et la genèse du romantisme allemand.* Fontemoing. In-8, 7 fr. 50. — SCHŒN (H.), *Hermann Sudermann, poète dramatique et romancier.* Didier. 334 p. in-16, 3 fr. 50. — SCHWEITZER (A.), *J. S. Bach.* Paris, Costallat. 440 p. in-8, 10 fr. — TINSEAU (L. de), *La valise diplomatique.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — TRONSON (L.), *Lettres choisies.* Lecoffre. 3 vol. in-8, 18 fr. — TROY (J.), *Soldats de la fin.* Juven. In-18, 3 fr. 50. — *Un Idéaliste. Emile Trolliet.* Œuvres choisies. Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — WELLS (H.-G.), *Place aux Géants.* Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — X..., *Lys et Scabieuse.* Hatier. In-12, 3 fr. 50.

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# UN APOLOGISTE

Il vient de paraître, chez Perrin, un énorme volume de cinq cent soixante-douze pages in-octavo, qui porte ce titre : *Les Sources de la Croyance en Dieu.* Titre inexact, en ce sens qu'il annonce ou semble annoncer une pure, très austère et technique théodicée. L'auteur, au contraire, trouve moyen d'aborder les questions les plus variées, ou plutôt toutes les grandes questions qui donnent du prix à la vie intellectuelle. Théologie, philosophie, sciences physiques, littérature, art, politique, économie politique, rien n'échappe à la compétente curiosité du P. Sertillanges.

Assurément, le lien qui rattache les unes aux autres les différentes parties de son œuvre est souvent assez lâche. Tel morceau psychologique et satirique sur l'intérieur des Rothschild, telle confidence sur les relations scientifiques de l'auteur, tel résumé d'histoire grecque apparaissent comme de purs hors-d'œuvre. D'autres développements nécessaires ou utiles pourraient être abrégés sans inconvénient grave.

Le P. Sertillanges, un des maîtres de la chaire, se complaît dans les longues précautions oratoires, les répétitions, les transitions oiseuses ; il nous oblige à lire cinq cent soixante-douze pages serrées, ce qui représente un effort d'attention considérable et parfois inutile.

Toutefois, la pensée générale dont s'inspire le P. Sertillanges est claire : « Il ne s'agit pas uniquement, ici, de prouver Dieu ; il s'agit, ainsi que l'explique notre épigra-



Digitized by Google

phe, de montrer que toutes choses tiennent à lui, procèdent de lui, aboutissent à lui, ne s'expliquent que par lui ; c'est un travail autrement vaste et de tout autre conséquence... Nous allons parcourir la nature ; nous devrons parcourir la vie ; nous parcourrons plus tard la société, et au bout de tous les chemins de ce triple domaine, il s'agit de voir surgir Dieu ; de s'assurer que c'est lui, le centre de tout, le foyer où tous les rayons convergent, le but où tous les efforts sont tendus, même ceux qui prétendent s'orienter vers d'autres centres. »

Voilà un sujet assez nettement déterminé ; on comprend maintenant le but précis que se proposait le P. Sertillanges, et qu'il a su atteindre. L'auteur des *Sources de la Croyance en Dieu* s'est essayé avec succès dans la haute apologétique ; il a rédigé, à l'usage de ses contemporains les plus instruits, une série de consultations religieuses fort intéressantes — intéressantes pour les philosophes, les théologiens et les hommes désireux de réfléchir — se rattachant enfin trop facilement à la notion de Dieu.

Il ne faudrait donc point chicaner trop le P. Sertillanges sur l'homogénéité littéraire qui est si rare dans les œuvres du XIX^e^ siècle et je n'ose pas ajouter du XX^e^ ; on n'est pas tenu à tant de rigueur, quand on s'adresse à un public de lecteurs qui a perdu, ou peu s'en faut, le sens de l'unité. De même le P. Sertillanges ne se pique pas d'originalité transcendante ; il lui suffit d'être merveilleusement informé sur les sujets les plus difficiles et les plus hauts, puis de savoir les mettre à la portée de tous les hommes de bon sens qui consentent à le lire avec attention.

Précisément parce qu'il se montre modeste, le P. Sertillanges a réalisé des progrès considérables. Comme Jeannot réparait son couteau, l'auteur a transformé la vieille apologétique de Lacordaire, et il écarte résolument l'apologétique modern-style que des philosophes d'ailleurs bien intentionnés voulaient imposer à notre snobisme.

Il faut être d'abord reconnaissant au P. Sertillanges d'avoir réduit à ses véritables proportions le rôle des semi-kantiens et des docteurs de l'immanence. A entendre ces

Digitized by Google

nouveaux pères de l'Eglise, toute l'apologétique classique était devenue inutile, en ces derniers temps. Défense était faite aux écrivains catholiques de démontrer directement les miracles évangéliques, la divinité de l'Eglise, l'existence de Dieu. Leur devoir pressant les obligeait à réparer les ruines de la philosophie. Comment expliquer, en effet, le dogme de l'Incarnation ou le magistère des papes à un Monsieur qui mettait en doute l'existence du monde extérieur ? Prouvez d'abord à ce Monsieur, disaient les apologistes suppliants, que le monde extérieur est une réalité authentique.

Le P. Sertillanges ose ne pas prendre au sérieux, toutes ces subtilités. « Si vous êtes disciple de Kant, dit-il — et Dieu sait si les disciples de Kant ont aujourd'hui renchéri sur leur maître — si vous niez par ces procédés radicaux qui atteignent du coup l'intelligence humaine dans sa source, là je ne vous suivrai pas... Si rien n'est sûr, si notre pensée n'est qu'un mirage, notre raisonnement, une acrobatie supérieure, nos instincts les plus profonds, une forme arbitraire de notre sensibilité, sans relation avec une vérité en soi, je n'ai plus rien à dire... Mais qu'importe au commun des mortels cet état d'esprits décentrés et malades ! »

Ainsi le bon sens longtemps décrié rentre en même temps dans la philosophie et dans l'apologétique, le bon sens qui devient la haute raison d'un Thomas d'Aquin en face des grands problèmes de métaphysique ou de théodicée. Le P. Sertillanges invite très nettement ses lecteurs à penser français, ce qui pour les hommes de notre race est peut-être la seule manière de penser. Espérons que son appel sera entendu.

Les nouveaux apologistes ne manqueront pas de signaler ici un danger grave ; ils diront : Allez-vous maintenant ignorer cette prodigieuse philosophie allemande, qui domine de si haut toute l'Europe savante ? Le P. Sertillanges n'affecte nullement de dédaigner le kantisme; il lui fait sa part. Mais, premièrement, il ne se croit pas tenu d'introduire dans ses études si françaises d'allure et de langage, la terminologie allemande. C'est ainsi qu'il expose

Digitized by Google

les célèbres théories de Kant sur la valeur de la loi morale sans employer une seule fois, l'expression : impératif catégorique. Deuxièmement, il a bien soin de ne pas s'approprier les sentiments de superstitieuse vénération avec lesquels les érudits français entrent dans la science allemande, comme dans un temple. Le plus souvent, il juge les penseurs d'outre-Rhin avec simplicité et gravité. Mais quand leurs théories deviennent par trop absurdes, il se moque sans hésiter, des inventeurs.

« D'autres nous disent:... L'homme n'a pas toujours été sur la terre. C'est évident, puisqu'elle n'était pas habitable! Mais le jour où elle est devenue habitable ; le jour où les conditions de la vie ont été réalisées, la vie a dû surgir, sans qu'il fût besoin pour cela, d'aucune autre cause. Il n'y a plus aujourd'hui de trilobites, d'ammonites, d'ichtyosaures, de dinothériums? Pourquoi ? Parce que les conditions de leur existence sont détruites. Mais si une vie cesse nécessairement, lorsque disparaissent ses conditions, de même elle doit commencer lorsque ses conditions commencent à se produire.

« Ce beau raisonnement est de Feuerbach ; il revient à dire : Un poisson meurt lorsqu'on lui enlève l'eau de son bocal; donc si vous versez de l'eau dans un bocal, un poisson doit naître. » Ailleurs, le P. Sertillanges dit de Strauss, le prédécesseur de Renan, dans la falsification de la Vie de Jésus : « Il ne faisait pas difficulté, dit-on, d'admettre que le premier homme avait été produit tout simplement par le limon de Chaldée dans un moment d'effervescence. On se moqua de lui tellement qu'il n'eut pas beaucoup d'imitateurs. » Rien de plus décisif, ni de plus légitime, ni de plus français que de tourner en ridicule deux pédants germaniques.

Troisièmement enfin, le P. Sertillanges a proclamé Aristote le premier des philosophes. Il rend justice à Kant dont il loue certaines attitudes philosophiques, mais quand il s'agit d'indiquer les hauts sommets intellectuels d'où la lumière secourable tombe plus abondante, il se tourne vers les philosophes classiques et scolastiques, il nomme

Digitized by Google

Aristote, Platon, Thomas d'Aquin, Pascal. Assisterions-nous, par hasard, à la fin d'un règne néfaste? Il y a seulement une dizaine d'années nos docteurs catholiques eux-mêmes ne voyaient de salut que dans la cellule ou l'immanence. On en revient, semble-t-il, à la véritable méthode philosophique qui convient à toutes les intelligences mais qui est rigoureusement indispensable aux intelligences françaises.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le P. Sertillanges appartient à l'impopulaire confrérie des rétrogrades; il est très progressiste, au contraire, ou trop progressiste, mais progressiste à la française. Entendez par là qu'il manifeste une prédilection visible pour les théories qui ont la réputation d'être scientifiques et modernes, et en particulier pour l'évolution. Il prouve assez longuement que l'évolution n'appartient pas au seul athéisme, qu'elle est à tout le monde et qu'il faut un aveuglement ou bien alors une mauvaise foi insigne pour y voir une menace contre Dieu ou la moindre chance de le remplacer. Après avoir mené à bon terme sa démonstration, le P. Sertillanges conclut en souhaitant bonne chance aux amis de l'évolution; il leur laisse pleine liberté de prolonger la séance. Tous les lecteurs avisés et prudents approuveront cette façon habile d'argumenter. Il importe peu à notre foi que l'homme descende du singe, le P. Sertillanges établit cette consolante vérité en un chapitre subtil, spirituel et probant.

J'ose dire que c'est peut-être acheter un peu chèrement, un repos très conditionnel et momentané. Il n'est nullement certain que l'homme descende du singe, au sens que les naturalistes attachent à cette expression trop fameuse. Aussi longtemps qu'ils présenteront cette théorie comme une simple probabilité, nous avons le droit de la repousser, et je ne vois pas bien pourquoi nous hésiterions à le faire. Pour plusieurs raisons linguistiques, historiques, psychologiques et apologétiques, il déplaît aux chrétiens familiarisés avec la vie surnaturelle de laisser dire autour d'eux, que l'homme descend du singe, et cet instinct de nos âmes

Digitized by Google

ne nous trompe pas. Même quand les savants auront démontré, ce qui n'est pas encore fait, Dieu merci, que l'évolution des espèces animales a préparé l'organisme humain, il ne sera pas vrai de dire que nous descendons du singe. L'homme n'est pas un pur animal, il est un composé d'âme et de corps, et c'est pourquoi il n'a pas de véritable ancêtre dans la nature.

En toute sécurité les catholiques croyants peuvent donc s'attaquer à deux expressions dont l'alliance d'ailleurs immorale, constitue ou semble constituer une force anti-chrétienne. Qui dit à la fois, évolution et descendance simiesque paraît formuler une profession triomphante de matérialisme.

Affirmons hautement que l'évolution n'est encore qu'une simple hypothèse, puis constatons hautement que la grande tribu des Français à demi-instruits prend cette hypothèse pour un axiome. Peut-on rien imaginer de plus anti-scientifique et de plus nuisible à l'éducation philosophique de nos contemporains?

Le P. Sertillanges et la majorité, sinon la totalité des apologistes contemporains, savent très bien ce qui se cache sous ces deux fameuses expressions : évolution et descendance simiesque. Mais pour ne pas effaroucher certains naturalistes, ils se résignent à laisser faire, c'est-à-dire, à laisser circuler des mots inexacts qui ont souvent comme une vague petite résonnance anti-chrétienne. Je veux bien ne pas offenser les naturalistes, mais en ménageant à l'excès leur susceptibilité professionnelle, ou plutôt, n'est-ce pas, mon Père, l'ignorance philosophique de ces Messieurs, on risque d'entretenir ou même de fortifier toute cette badauderie pseudo-scientifique qui sévit si cruellement en notre beau pays de France.

Je voudrais qu'un orateur autorisé, comme le P. Sertillanges, dît un jour à ses auditeurs : « Français de 1905, mes amis, je ne suis pas un savant, car bien qu'ayant pâli pendant de longues années, sur les ouvrages des plus grands penseurs que l'humanité ait connus, j'ai moins d'autorité scientifique, à vos yeux, que le plus médiocre des

Digitized by Google

carabins. Je ne suis pas un savant, mais la plupart de mes auditeurs n'ont pas plus de droits que moi-même à se parer de ce titre. Que si parmi vous se trouvent quelques chimistes éminents, ou quelques ingénieurs, ou quelques chirurgiens, je les supplie au nom du plus élémentaire bon sens de ne pas s'ériger pour cela, en métaphysiciens ou en théologiens.

« Il est donc urgent de confesser en chœur, mes amis, que n'étant pas savants, nous nous laissons tous dominer, ici, dans le choix de nos opinions, par le désir intense non pas de paraître tels — je n'ai garde de vous faire cette injure — mais bien de ne pas vivre dans l'isolement scientifique ou intellectuel. D'où résultent deux conséquences très fâcheuses. D'une part, les Français qui ne sont pas des spécialistes professent pour le mot évolution un respect imprécis, excessif, superstitieux qui les prédispose à je ne sais quel scepticisme. Ils s'appuient sur des hypothèses scientifiques bien plus volontiers que sur des vérités dogmatiques. D'autre part, les naturalistes, les physiciens, les chirurgiens, les mathématiciens et les chimistes se considèrent comme investis d'une autorité intellectuelle qui n'a pas de limite ni de contrôle et qui s'exerce de particulière façon sur la timidité souriante des théologiens de notre temps. »

A cet ensemble d'influences néfastes qui paralysent l'apologétique et favorisent le rayonnement des doctrines malsaines, le P. Sertillanges ne s'attaque pas avec une suffisante énergie. Il explique en docteur merveilleusement informé, avec une admirable lucidité scolastique et française, les erreurs prétentieuses de nos ennemis....., et de nos amis intimidés; il laisse subsister la racine d'erreurs, savoir l'état d'esprit qui engendrera demain de nouveaux préjugés ou provoquera de nouvelles capitulations.

J'entends déjà la réponse du P. Sertillanges; il dira : « Allez-vous donc tomber dans l'erreur de ces apologètes intransigeants et mal informés qui froissent inutilement l'orgueil ou la légitime susceptibilité de leurs contemporains ? »

Digitized by Google

Là, en effet, gît une certaine difficulté qui est sérieuse. Il s'agit de déterminer aussi exactement que possible les obligations qui nous lient à nos adversaires et aux indifférents. Un des premiers devoirs de l'apologiste est de connaître, de bien connaître, cela va sans dire, les opinions des spécialistes les plus compétents. Il est encore tenu de se montrer courtois et de ne pas suspecter, sans de très graves motifs, les opinions personnelles de ses contradicteurs. Mais ces conditions étant observées, le défenseur de l'Eglise a le droit de ne pas masquer le fond de sa pensée, qui se réduit à ceci : « Aux yeux de quiconque a contracté l'habitude salutaire d'établir toujours une comparaison entre les principes éternels de la théologie catholique et les opinions qui triomphent successivement dans le monde intellectuel, la supériorité des premiers sur les seconds ne saurait être mise en doute. » Et donc, affirmons hardiment cette supériorité. Il est vrai que nous ne disposons ni de grandes revues, ni de journaux à forts tirages, ni de tribunes retentissantes. Mais la vigueur et la netteté de l'affirmation exercent une influence appréciable sur les résultats des polémiques. Devenues une habitude d'esprit, elles rendent facile l'offensive qui est indispensable dans les controverses philosophiques et littéraires, aussi bien que dans la grande guerre.

Autrement dit, il est à souhaiter que les apologistes ne se contentent pas de réfuter des objections et de chercher des ressemblances qui existent ou n'existent pas entre les successives modes intellectuelles et la Foi. Il serait peut-être temps de faire porter ailleurs l'effort de nos penseurs catholiques. Que valent les affirmations de leurs adversaires, de quoi sont faites leurs certitudes? Il ne serait pas absolument impossible d'établir une certaine généalogie de ce qu'il est commun d'appeler l'opinion dominante. Pourquoi M. Un tel, de l'Institut, professe-t-il des opinions antireligieuses? En cherchant bien, on finirait par découvrir que le dit M. Un tel, économiste connu, ou astronome distingué, demeure tributaire, pour ses opinions philosophiques, des plus pauvres et des plus arriérés vulgarisateurs.

Digitized by Google

L'exégèse du P. Sertillanges n'est ni moins progressiste, ni moins conciliante que sa controverse; il a une façon assez piquante d'expliquer les quelques versets de la Genèse qui se rapportent à la création de l'homme. *Et Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre. » — Et Dieu créa l'homme à son image; il les créa homme et femme.*

« On le voit, dit le P. Sertillanges, plusieurs choses sont déjà affirmées dans ce passage. Premièrement, que l'homme procède de Dieu, comme toutes les autres créatures. Ensuite, qu'il est créé spécialement à l'image de Dieu, ce que tous les commentateurs comprennent du don de l'intelligence fait à l'homme. Enfin, et en conséquence de ce don, sa supériorité et sa domination sur le reste de la nature. »

A mon sens, le P. Sertillanges n'insiste pas assez sur l'importance historique et philosophique, sur la clarté et la beauté du texte biblique. Par contre, il s'étend trop longuement sur le verset qui suit : « L'Eternel Dieu, forma l'homme de la poussière de la terre. Il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. »

« Que faut-il voir dans ce récit? se demande le P. Sertillanges. Une image ou une réalité matérielle. On doit remarquer que la seconde partie de la phrase contient nécessairement une part d'allégorie. Se représente-t-on le Créateur soufflant sur une statue en terre glaise, une statue au premier degré, une maquette, et lui communiquant par là même la vie et la pensée? Même une intelligence primitive serait choquée de ce littéralisme. Dieu est esprit, Dieu n'a pas de corps; Dieu n'a pas de souffle; et si l'on supposait le Créateur apparaissant sous une forme humaine, et soufflant réellement par ce succédané sur une image de boue destinée à devenir le corps de l'homme, toujours est-il qu'il n'y aurait aucune proportion entre ce souffle et l'âme humaine... Pour les enfants qui apprennent l'Histoire sainte, la statue fait très bien; mais une fois devenu

Digitized by Google

philosophe ou naturaliste, votre enfant pourra bien en sourire, et, sans doute, il aura raison. »

Je crains fort que le P. Sertillanges ne soit descendu des hauteurs de la vraie philosophie jusqu'aux spirituelles conversations exégétiques qui sont encore en honneur dans quelques salons. Hé quoi ! pour désigner la troisième personne de la Sainte Trinité, les théologiens ne disposent que d'un mot : *souffle*, et le P. Sertillanges pense qu'aucune proportion n'apparaît entre ce mot et l'âme humaine? Aucun rapport n'existerait, selon lui, entre les mots souffle, esprit et âme? Evidemment, il y eut distraction, ou il y a malentendu.

Quand il s'agit d'exprimer le mystère en général, et en particulier, les rapports du Dieu Créateur avec l'homme sa créature, la métaphore est préférable à la formule scientifique ou au récit détaillé. C'est peut-être en ce sens qu'il convient d'interpréter la pensée célèbre d'Aristote : La poésie est plus vraie et plus philosophique que l'histoire. Disons d'abord avec le P. Sertillanges, que nous ne saisissons pas tout le sens du texte sacré, ce qui n'a rien que de très naturel. Si l'homme, selon la remarque de Pascal, dépasse infiniment l'homme, à plus forte raison serons-nous incapables de comprendre la création de l'âme humaine. Mais après avoir constaté notre ignorance n'allons pas rougir trop vite des explications symboliques ou autres qui ont prévalu dans les ouvrages élémentaires. N'est-ce pas Michel-Ange qui a fixé dans un chef-d'œuvre le moment psychologique où Dieu créa l'homme à son image (1)? J'aime mieux, certes, me rappeler ce célèbre tableau, que l'explication évolutionniste du P. Sertillanges : il n'est pas seulement plus beau, il est philosophiquement parlant, plus vrai. Le P. Sertillanges s'amuse à la pensée que Dieu a pu souffler sur une maquette en terre glaise, mais il trouve naturel qu'il ait soufflé sur un orang-outang légèrement perfectionné, ou sur un gorille dégrossi. La

(1) Milton a composé sur la création d'Adam des pages ravissantes.

Digitized by Google

vérité vraie est que notre docte conférencier, pour satisfaire la curiosité mal informée de ses contemporains, a voulu représenter, tant bien que mal le *comment* de la création. Il fallait au contraire s'appliquer uniquement à dégager du très succinct récit de la Genèse, les enseignements dogmatiques et psychologiques qu'il contient. Ainsi procède Bossuet, qui se montre en cela, disciple très fidèle de saint Augustin. « Tous les animaux, dit-il, sont créés par commandement, sans qu'il soit dit que Dieu y ait mis la main. Mais quand il veut former le corps de l'homme, il prend lui-même de la boue entre ses doigts, et il lui donne sa figure. Dieu n'a point de doigts ni de mains : Dieu n'a pas plus fait le corps de l'homme que celui des autres animaux ; mais il nous montre seulement dans celui de l'homme, un dessein et une attention particuliers... L'âme de l'homme est tirée d'un autre principe (que la vie terrestre et animale). C'est ce que veut dire ce souffle de vie que Dieu tire de sa bouche pour animer l'homme. »

Quelle que soit la déférence du P. Sertillanges pour les opinions ou les préjugés scientifiques de son temps, elle ne va pas cependant jusqu'à supprimer toute offensive dans sa polémique. L'auteur des *Sources de la Croyance en Dieu*, s'attaque à presque tous les incrédules et notamment à trois penseurs célèbres : Kant, Rousseau et Taine.

C'est sur Emmanuel Kant que le P. Sertillanges porte les jugements les plus lumineux et les plus décisifs. Est-ce parce qu'il est là sur son terrain propre, est-ce parce que la domination du grand philosophe commence à prendre fin ? Toujours est-il que le P. Sertillanges s'exprime avec une aisance, et un naturel dans le dédain, admirables. « Contre la preuve de Dieu par l'ordre de la nature, Kant disait : « L'ordre de la nature prouve tout au plus l'existence d'un « architecte du monde et non celle d'un créateur et d'un « maître absolu. » Le P. Sertillanges réfute d'abord, selon les règles, cette théorie absurde, après quoi, il se décide à écrire la notule que voici : On peut remarquer combien la critique de Kant est de peu d'intérêt aujourd'hui. Nous

Digitized by Google

n'en sommes plus à chicaner ainsi. Qui admettrait l'architecte du monde ne refuserait point d'admettre Dieu : ce ne sont plus ces nuances qui peuvent gêner personne. Ce qui est en question, c'est, pour le vulgaire, de reconnaître quelque chose au-dessus de ce qui se voit et se palpe ; c'est pour le savant, de reconnaître quelque chose au-dessus de l'objet direct de la science. Une *intelligence* à la façon d'Anaxagore, un *génie*, un *grand esprit* quelconque, un démon ordonnateur ne gênerait pas moins nos athées. »

Et c'est vraiment ainsi que parle la nature.

Le P. Sertillanges n'ose pas juger Taine avec cette sérénité. Il cite d'abord en l'accompagnant de commentaires admiratifs, trop admiratifs, la page célèbre des *Philosophes classiques* dans laquelle Taine essaie de synthétiser des grandes théories panthéistico-matérialistes, puis il se décide à prouver que rien de sérieux ne se cache sous ces brillants développements. La réfutation d'ailleurs facile ne laisse subsister aucun doute dans l'esprit du lecteur. Malheureusement, le P. Sertillanges se croit obligé d'ajouter : « Pour moi, je ne puis assez m'étonner de ce qu'un esprit ferme et positif comme celui d'Hippolyte Taine ait pu se complaire ainsi dans des abstractions vides. »

Ferme ! l'esprit d'Hippolyte Taine ne l'était peut-être pas autant que le dit le P. Sertillanges. Certes, l'auteur des *Origines de la France contemporaine* aimait les apparences de la force à ce point qu'il ne reculait même pas toujours devant la brutalité d'expression. Mais la fermeté vraie suppose la modération, l'équilibre des facultés intellectuelles, la justesse d'esprit, toutes choses dont Hippolyte Taine était plutôt dépourvu. Il exagérait habituellement, il manquait d'une certaine délicatesse psychologique et il ne faisait pas toujours preuve dans ses jugements d'une rectitude absolue.

Positif, il l'était moins encore, et cela pour deux raisons. Il chantait ou vaticinait à certaines heures, en poète, j'entends un poète ultra-lyrique et légèrement romantique. Au surplus, il se laissait facilement dominer par l'esprit de système.

Digitized by Google

De ce qu'un écrivain affecte ou ressent un grand enthousiasme pour les doctrines positivistes, il ne s'ensuit pas qu'il ait l'esprit positif. Le fait certain, c'est que Taine a formulé dans un style trop éclatant une doctrine pauvre et peu intelligible. Pourquoi? Parce que Taine était un vaincu, comme la plupart des hommes du XIX^e^ siècle, un fils de la conquête anglo-allemande, un déraciné. N'ayant ni assez de convictions religieuses, ni assez de génie pour lutter contre les opinions dominantes, lesquelles arrivaient d'Angleterre ou d'Allemagne, il se les est appropriées, tout simplement. Dans sa tête d'aspirant positiviste, les idées de Hégel, de Stuart Mill, de Carlyle et de Herbert Spencer, ont essayé vainement de cohabiter.

Il est regrettable qu'un spécialiste comme le P. Sertillanges n'ait pas abordé cette explication nécessaire et, pour lui, facile. Prouver l'existence de Dieu, c'est bien, encore qu'il soit difficile de se représenter exactement la mentalité d'un athée logique et absolu. Il eût mieux valu, peut-être, aller chercher jusque dans les repaires obscurs de la conscience, la cause des défaillances intellectuelles et morales d'où sort l'athéisme.

L'étude sur Jean-Jacques Rousseau excitera, sans la satisfaire, la curiosité de ceux qui suivent attentivement le mouvement des idées contemporaines. Le P. Sertillanges expose et réfute les trop célèbres théories du *Contrat social* qui sont devenues la règle de vie de la France contemporaine. Peut-être laisse-t-il échapper au cours de la discussion quelques paroles imprudentes ; il écrit en effet : « La participation de plus en plus grande du peuple à la désignation de ses chefs doit être considérée comme un idéal ». Pauvre idéal! La perspective de voir un jour des magistrats directement élus par le peuple épouvante tous les hommes qui réfléchissent. Déjà l'intervention abusive des députés dans les nominations de fonctionnaires fausse tous les rouages administratifs et met en péril notre marine et notre armée. Qu'arrivera-t-il, grand Dieu! lorsque le peuple souverain nommera, chaque année ou tous les six mois, des colonels, des capitaines de frégate et des

Digitized by Google

mécaniciens d'express ! Des élections, des comités, des mandats impératifs, nous en avons déjà trop.

Cette préférence pour un idéal absolument démocratique étonne d'autant plus chez le P. Sertillanges qu'il juge par ailleurs, avec une juste sévérité, les conceptions de M. Prudhomme et celles de M. Homais. « Les théoriciens d'aujourd'hui, dit-il, ne s'autorisent plus guère de ces thèses surannées qui firent la joie du XVIII^e siècle. Cela triomphait en quatre-vingt-neuf. Tous les hommes alors « naissaient libres »; tous se sentaient « égaux en droits »; l'insurrection arrivait facilement à être le plus « sacré des devoirs »; on respirait un air d'indépendance fanfaronne que des études sociales nulles, mal remplacées par des préjugés littéraires ambitieux, tendaient à éloigner de plus en plus de la nature. »

A la bonne heure ! mais il fallait insister sur cette question d'histoire intellectuelle. En la traitant avec quelque ampleur, le P. Sertillanges rentrait ou plutôt entrait dans le vif de son beau sujet, car il se voyait ainsi dans la très heureuse obligation d'opposer aux prétendus droits de l'homme les authentiques droits de Dieu.

Est-il bien sûr, d'autre part, que tous les théoriciens d'aujourd'hui se moquent des droits de l'homme? Oui, sans doute, les disciples d'Auguste Comte savent à quoi s'en tenir sur la valeur des immortels principes, mais ils ne sont qu'une élite, une minorité. La majorité des électeurs parlent de quatre-vingt-neuf avec vénération, et ils trouvent des théoriciens qui traduisent ce sentiment en formules dites philosophiques. Devant le P. Sertillanges s'ouvrait une très vivante discussion à laquelle il s'est dérobé. Un parallèle entre le *Syllabus* et les *Droits de l'homme* serait pourtant bien intéressant. Mais, voilà, le P. Sertillanges fait souvent preuve d'une certaine timidité dans ses controverses.

Qui veut voir son beau talent s'affirmer avec le plus de force doit s'attacher aux pages les plus simples, les moins oratoires, les plus proprement psychologiques des *Sources de la croyance en Dieu*. Là, le P. Sertillanges se révèle

Digitized by Google

deux fois classique en ce sens que dans l'explication de l'état d'âme contemporaine, il s'inspire à la fois des grands maîtres du XVII^e^ siècle et des grands théologiens du XIII^e^. Il trouve ainsi moyen de rajeunir le divertissement de Pascal et l'inexorable ennui qui, au dire de Bossuet, fait le fond de la vie humaine. Lisez ceci : « Puisqu'il y a derrière toute satisfaction nettement mesurée, une déception petite ou grande, puisque nous ne partons en guerre pour la vie que sous l'empire d'un mirage qui agrandit et colore toute réalité, — puisqu'il y a, dans toute vie consciente d'elle-même, un mystère d'impuissance qui n'est jamais vaincu; — puisqu'en chacune de nos démarches nous voyons se réaliser constamment la prédiction évangélique : « Celui qui boira de cette eau aura encore soif », et... à cause de tout cela, il faut dire que tout au fond, de nous, il y a une recherche qui ne satisferait aucune combinaison vitale, parmi celles dont nous avons l'expérience ; que nous poursuivons réellement tout autre chose que ce que nous croyons poursuivre. De sorte que si l'homme se sent pauvre, c'est en raison de sa richesse intérieure... Misère de grand seigneur manqué, a dit un contemporain :

> Borné dans sa nature, infini dans ses vœux
> L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

Les deux vers de Lamartine me gâtent un peu cette admirable période. Par eux-mêmes, ils ne sont pas très clairs en effet, ils ne prennent de signification précise qu'autant qu'on les considère comme un résumé des doctrines développées dans la *Chute d'un Ange*. Or, ces doctrines sont d'une pauvreté, d'une banalité et d'une incohérence parfaites. Souhaitons que le P. Sertillanges s'en tienne le plus souvent aux classiques qui lui sont plus familiers et qui lui portent bonheur.

Ah ! s'il avait plus de confiance en ses chers scolastiques, s'il les mettait plus souvent en parallèle avec les plus grands d'entre les modernes, comme il réjouirait l'intellect et le cœur et la foi de ceux qui le lisent. Après avoir pris connaissance de toutes les combinaisons apologétiques

Digitized by Google

qu'il tire des théories évolutionnistes, on se dit : c'est peut-être vrai et en tout cas, c'est ingénieux. Mais lorsqu'au bas d'une page on rencontre juxtaposés deux textes précis, l'un de Claude Bernard, l'autre de saint Thomas, il se produit en nous, une sorte de commotion qui est faite de surprise d'admiration et de plaisir. « Claude Bernard a écrit : « l'Evolution est la marche dans une direction dont le terme est fixé d'avance ». Saint Thomas avait dit plus lumineusement encore : « La nécessité naturelle inhérente aux choses qui sont déterminées, quant à leur effet, est une impression de la puissance divine qui les dirige vers leur terme, tout comme la nécessité qui entraîne la flèche vers la cible est une impression du sagittaire, non de la flèche elle-même. Il y a seulement, cette différence que ce qui est reçu de Dieu par les créatures est leur nature même, tandis que la direction imprimée par l'homme aux choses naturelles est une sorte de violence extérieure. »

Quelle puissante et douce clarté dans cette explication si simple et comme par comparaison la pensée de Claude Bernard apparaît gauche, incomplète et un peu barbare! On a l'impression en lisant le P. Sertillanges, qu'il aurait pu multiplier ces rapprochements.

Aux études psychologiques ou aux dissertations scolastiques la majorité des lecteurs préférera selon toute vraisemblance, les pages descriptives qui terminent les chapitres les plus saillants ou interrompent le développement des thèses trop ardues. Voici un morceau sur l'action de Dieu dans le monde, voici un tableau de la fin de notre planète et voici enfin une ébauche de la vie universelle se manifestant sous forme d'évolution. Je cite ce dernier passage parce qu'il est le moins étendu : « Ce serait une vision splendide que celle de l'univers gigantesque évoluant avec une majesté tranquille sous le regard qui illumine ses voies ; sous le gouvernement de cette intelligence qui d'avance fixa, en sa pensée éternelle, les étapes que son œuvre immense doit fournir, le terme où elle doit toucher, noyant dans la splendeur de ce rêve tout de lumière, les ombres que font surgir au cours des temps les

Digitized by Google

impuissances de la matière et les procédés mêmes du progrès. » De tels morceaux — surtout s'ils sont bien dits — doivent produire sur des auditeurs peu philosophes et très épris de science, un effet prodigieux. Il n'en va pas de même à la lecture. On voit bien que le P. Sertillanges a voulu réaliser cette union de la science et de la poésie qui est le rêve de tous nos modernes; en réalité, il n'a pu que donner une couleur scientifique à des procédés de rhétorique assez connus.

Le chapitre dix-huitième et dernier des *Sources de la croyance en Dieu* mérite une attention particulière; le Père Sertillanges l'a intitulé *Pourquoi Dieu ne serait-il pas?* Reconnaissez que c'est là, comme on dit aujourd'hui, une formule trouvée. Esprits forts, mes amis, si forts que vous soyez, vous ne pouvez pas vous prouver à vous-mêmes de façon péremptoire, que Dieu n'existe pas. Et alors à chaque page, à chaque alinéa, à chaque tournant d'argumentation on réimprime pour les yeux de Messieurs les incrédules la question inquiétante qui devient par là même obsédante : *Pourquoi Dieu ne serait-il pas?* Non seulement on jette dans l'âme des incroyants une inquiétude salutaire et indéracinable, mais on renverse l'ordre habituel du combat : pour une fois, ils en sont réduits à faire eux-mêmes la preuve de ce qu'ils affirment. Ils n'hésitent pas, ayant l'habitude d'aller de l'avant, et ils abusent aussitôt de certaines difficultés classiques, si j'ose dire, que connaissent bien les moins expérimentés des philosophes. Le P. Sertillanges leur répond avec une aisance tranquille : « Qu'on ne vienne donc pas nous dire : Il n'est point, pour cette raison que lui concéder l'être, ce serait l'isoler et le séparer de tout. Et qu'on ne dise pas davantage : Il est tout, pour éviter qu'il y ait en dehors de lui quelque chose et qu'il ne soit plus l'infini... »

Quand donc nous parlons de Dieu et du monde et que nous disons : Ils sont, nous paraissons les traiter *ex æquo*, au point de vue de la valeur que nous attribuons dans chaque cas au mot être, et c'est à cause de cela qu'on peut nous dire ensuite : Si Dieu est, et qu'il soit infini; si le



Digitized by Google

monde est et qu'il ne soit point Dieu, cela fait donc : Dieu plus le monde, l'infini plus quelque chose, c'est-à-dire une absurdité.

Mais c'est une illusion.

On raisonnerait aussi mal si, par exemple, on disait : Voici un tube de cinquante centimètres ; en voici un autre de trente ; ils occupent donc ensemble et nécessairement un espace de quatre-vingts centimètres. Que dirait ensuite le raisonneur, si on lui faisait voir ensuite que les tubes en question sont ceux d'un télescope et qu'ils rentrent l'un dans l'autre ? »

L'œuvre remarquable du P. Sertillanges accuse un progrès réel de l'apologétique moderne. Je dis moderne, car il doit être sous-entendu qu'aucune parité n'existe entre les polémistes les plus éloquents du dix-neuvième siècle et les vrais maîtres de la théologie. Du moins, le P. Sertillanges refuse de se soumettre à l'apologétique purement oratoire et à l'érudition germanique que quelques universitaires voulaient implanter dans l'Eglise. Comme les politiciens, après 1870, ont exalté le maître d'école allemand, des apologistes modern-style ont fait de la science allemande une panacée. Les deux systèmes se valent.

Ce qui manque à la méthode du P. Sertillanges, c'est l'audace dans l'attaque, c'est surtout l'accent surnaturel. Même en se condamnant, par scrupule de polémiste, à ne faire que de la métaphysique, il ne faut jamais oublier deux faits d'une importance capitale dans l'étude de la Révélation. Le monothéisme ne put se maintenir, et cela grâce à une suite ininterrompue d'interventions miraculeuses, que chez un seul peuple de l'antiquité, le peuple juif. De nos jours, la même impuissance à croire en un Dieu unique se manifeste dans les partis intellectuels ou dans les nations qui vivent en dehors du catholicisme. Qui sait si dans quelques siècles tous les intermédiaires qui existent entre l'athéisme et le catholicisme n'auront pas disparu ?

Applaudissons donc les métaphysiciens de haute valeur comme le P. Sertillanges qui réfutent très judicieusement

Digitized by Google

des objections subtiles ou construisent des thèses savantes et irréfutables. On ne pourra jamais se passer de cette forme d'apostolat. Cependant, elle est un peu froide et son efficacité, sans doute, est limitée. Enfin il semble bien démontré que le meilleur moyen de conserver ou de propager la croyance en un Dieu unique et personnel, soit encore de prêcher tout simplement Jésus-Christ crucifié.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

UNE GRANDE VOIE DE COMMUNICATION MARITIME

# LE CANAL DE SUEZ [1]

Ce n'est pas dans une ville comme la nôtre qu'il est nécessaire d'établir l'utilité, la nécessité même, du commerce pour la prospérité des Etats, et le bien-être des individus.

Mais il est bon de rappeler ici l'idée si élevée qu'avait, au XVII^e siècle, conçue du commerce un négociant, qui l'avait longtemps exercé avec honneur : j'ai nommé Savary, le célèbre auteur du *Parfait négociant*, l'un des inspirateurs de l'ordonnance de 1673.

« De la manière, dit-il, que la Providence de Dieu a disposé les choses sur la terre on voit bien qu'il a voulu établir l'union et la charité entre tous les hommes, puisqu'il a imposé une espèce de nécessité d'avoir toujours besoin les uns des autres. Il n'a pas voulu que tout ce qui est nécessaire à la vie se trouvât en un même lieu; il a dispersé ses dons afin que les hommes eussent commerce ensemble, et que la nécessité mutuelle qu'ils ont de s'entr'aider pût entretenir l'amitié entre eux : c'est cet échange continuel de toutes les commodités de la vie qui fait le commerce, et c'est le commerce aussi qui fait toute la douceur de la vie puisque, par son moyen, il y a partout abondance de toutes choses. » (*Parfait négociant*. Liv. I^er, chap. I^er.)

(1) Conférence faite aux Facultés Catholiques, le 3 février 1905.

Digitized by Google

Mais, pour qu'il y ait partout cette « abondance de toutes choses », pour que le commerce soit florissant, pour qu'il y ait par lui cet « échange incessant qui fait toute la douceur de la vie », il faut que les relations ne soient pas entravées; il faut, au contraire, qu'elles soient encouragées, favorisées par les lois; facilitées matériellement par les voies de communication.

C'est pourquoi j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans quelque intérêt de vous entretenir, ce soir, d'une grande voie de communication à la création de laquelle la France a, en quelque sorte, présidé; et qui a révolutionné le commerce du monde : je veux dire le Canal de Suez. — La révolution produite par l'ouverture du canal est déjà ancienne; mais, peut-être, la question de Suez prend-elle aujourd'hui une certaine actualité par la construction du chemin de fer transsibérien, par la gravité des événements qui se déroulent en Extrême-Orient et par l'éventualité grandissante de l'ouverture de l'isthme américain.

La bibliographie du canal de Suez est considérable. Mais, en 1901, M. Charles Roux, vice-président de la Compagnie de Suez, a publié chez Hachette, sur la création de ce canal, et sur son exploitation, un ouvrage en deux vol. fort intéressants, très complets, très documentés, et destinés à former, en quelque sorte, le dossier du Canal.

Cet ouvrage sera notre guide, que nous suivrons, en quelque sorte, pas à pas, pour le rapide résumé que je voudrais vous présenter : sur l'histoire de l'idée d'un canal entre la Méditerranée et la mer Rouge, — sur l'histoire de l'entreprise elle-même, — et enfin sur l'exploitation commerciale de cette grande entreprise, ce qui se résume, assez naturellement en trois périodes qui peuvent se déterminer de la façon suivante : 1° La période antique, limitée à 775 de notre ère; 2° la période moderne, limitée par l'expédition d'Egypte; 3° la période contemporaine : depuis la reprise des pourparlers pour l'ouverture d'un canal jusqu'à l'inauguration en 1869, et l'exploitation subséquente.

Il paraît bien probable, il est même presque certain que,

Digitized by Google

primitivement, avant les temps historiques, les deux mers, la mer Rouge et la mer Méditerranée, communiquaient entre elles par un détroit naturel, comblé ensuite par des soulèvements de cinquante à soixante mètres, qui ont créé les terrains qui forment aujourd'hui l'isthme de Suez (1).

Franchir cette barrière par une route de terre, ou la supprimer soit par un canal dérivé du Nil ; soit, mieux encore, par un canal direct rétablissant, en quelque sorte, l'ancien détroit naturel, est un but que s'est, de très bonne heure, proposé la civilisation des empires voisins. Il était, en effet, de la plus grande importance pour eux d'établir une facile communication pour l'échange des produits de ces contrées, voisines du berceau de l'humanité ; et si riches, si prospères, dès une très haute antiquité.

Une légende, rapportée par Strabon, attribue le creusement d'un canal à Sésostris. Hérodote, lui, raconte que Nécos fit commencer un canal partant du Nil passant par Bubaste et devant aboutir au golfe Arabique. Mais ce fut le roi Darius Ier, un étranger, un conquérant (523 à 425 av. J.-C.), qui établit la communication du Nil avec la mer Rouge par un canal bien creusé, assez large pour que deux trirèmes pussent y passer de front.

Mais, outre ce canal, dérivé du Nil, Darius aurait même eu l'idée d'ouvrir un canal direct de mer à mer entre Péluse et la mer Erythrée. Des travaux gigantesques furent entrepris dans ce but. Des inscriptions en quatre langues racontent ces tentatives, qui furent abandonnées, soit à causes des difficultés qu'elles présentaient, soit par suite des craintes inspirées par une prétendue différence de niveau entre les deux mers. — Avec le temps, les boues comblèrent le canal du Nil, et les sables fermèrent la fosse creusée à travers le sol de l'isthme comme amorce du canal direct. Ptolemée II aurait rétabli le canal. Quelques auteurs ont même cru que la coupure se fit directement de

(1) Voy. MASPERO, chap. Ier. *Hist. ancienne de l'Orient.* — Elie DE BEAUMONT : *Leçons de géologie.* — Elisée RECLUS : *Egypte.* — Comp. Octave NOËL : *Histoire du Commerce du Monde*, chap. Ier.

Digitized by Google

golfe à golfe (1). — Trajan fit travailler aussi au canal d'Égypte; et, pour un temps, le *Ptolemeus amnis* devint le *Trajanus amnis*. — Mais, peu après, il n'est plus question du canal, détruit sans doute par le défaut d'entretien et les ensablements. — En 640 le khalife Omar le fit déblayer et recreuser; mais en 775 le khalife Abou Jafar al Mansour fit fermer son embouchure à Colzoum (2). Cet événement ferme aussi, pour nous, la première période, la période primitive de l'histoire du canal.

La fermeture du canal ne supprima pas, ne pouvait pas supprimer, *la voie d'Egypte*, si ancienne et si directe entre les civilisations d'Orient et d'Occident. Et si toute idée de traversée de l'Egypte par un canal paraît oubliée pour de longs siècles, dans cette période, jusqu'à la découverte du Cap de Bonne-Espérance, nous voyons, du moins, par la voie de terre, les cités méditerranéennes se rendre maîtresses du commerce européen avec l'Inde.

Le Caire était resté ou devenu l'entrepôt des marchandises transitant par la voie de terre à travers l'Egypte d'Orient en Occident ou réciproquement. — Les Venitiens, les Génois, les Catalans, les Marseillais, les Arlésiens rivalisaient entre eux pour transporter ces marchandises entre Alexandrie et les divers ports d'Europe.

Mais, pour le développement de ces relations commerciales il faut une sécurité que ne présentait guère la Méditerranée orientale, surtout depuis la conquête arabe. Charlemagne, cependant, sut obtenir et réaliser une sorte de patronage des Lieux Saints. Plus tard, et plus efficacement, les Croisades contribuèrent à assurer le paisible commerce du Levant. — Et saint Louis, même captif à Damiette, par l'exemple de la plus haute vertu morale, provoqua l'admiration des Orientaux. Sa croisade en Egypte eut ainsi une très grande portée pour la politique; mais aussi pour le commerce avec cette contrée. Les Musulmans avaient appris à connaître, avec leur courage et leur bravoure, la parfaite loyauté des Français.

(1) Elisée Reclus, *Egypte*.
(2) Ch. Roux, chap. 1er, p. 21.

Digitized by Google

Dès le XIVe siècle des voyageurs européens essaient de nouer, avec l'Egypte des relations plus étroites, plus utiles au commerce.

Parmi eux nous devons surtout citer le célèbre Jacques Cœur, l'argentier de Charles VII, qui, au retour d'un voyage en Syrie, fonda son importante maison de Montpellier; et choisit pour son représentant à Marseille son neveu Jean de Village qui, chargé en 1447 par le roi d'une mission en Egypte, en rapporta un traité de commerce (1).

Nous voici parvenus à une date qui marque une véritable révolution dans les relations entre les peuples d'Orient et d'Occident, révolution qu'opérèrent en 1497 les Portugais doublant, pour atteindre les Indes, le terrible *Cap des Tempêtes*, si heureusement baptisé par eux *Cap de Bonne-Espérance*.

La découverte de cette nouvelle route vers l'Orient, ouverte par Vasco de Gama à l'activité commerciale des peuples, était, pour les cités méditerranéennes, un événement d'une importance incalculable, véritablement capital. C'était la ruine de leur commerce, la ruine de leurs flottes, occupées jusqu'alors au transport des marchandises entre Alexandrie et l'Europe. — L'Egypte était aussi doublement menacée : commercialement, par le détournement des marchandises par la nouvelle voie; militairement, par les vaisseaux des Portugais cherchant à détruire dans la mer Rouge les flottes musulmanes qui effectuaient le transit entre l'Inde et Suez. — Parmi les cités méditerranéennes, la plus riche, la plus puissante, à cette époque, était Venise. — Cruellement menacés dans leurs intérêts les plus chers, et dans leur suprématie politique, les Vénitiens reprirent l'ancienne idée d'un canal de jonction. Ils demandèrent au Soudan d'Egypte de pratiquer à leurs frais un canal entre les deux mers. Et le pape Sixte-Quint s'associait à l'idée d'un canal afin de faciliter aux missionnaires l'accès de l'Orient (2). — On peut donc dire que,

(1) Ch. Roux, chap. II, p. 39.
(2) Id., *ibid.*, p. 47.

Digitized by Google

dès cette époque, germe à nouveau dans l'opinion de l'Europe l'idée d'un canal. — Cette idée a pu être longue à se réaliser; mais, dès lors émise, elle devait, quoique avec lenteur, aboutir à la grandiose entreprise dont les hommes de notre génération ont été les témoins.

Les tentatives, les négociations, les efforts se multiplièrent. Ainsi un mémoire présenté à Richelieu, et conservé aux affaires étrangères, proposait la création d'un canal de la Méditerranée à la mer Rouge. Son auteur voyait dans cette création le meilleur moyen de ruiner à notre profit le commerce des Portugais et des Espagnols ; et d'étendre au loin, en Orient, la puissance, l'influence et le commerce de la France (1).

Peu après, Colbert ouvrit, pour obtenir en faveur des Français résidant en Egypte, des négociations qui n'obtinrent pas grand succès. Mais nous devons, à cette époque, signaler surtout le très important mémoire remis en 1672 par Leibnitz à Louis XIV, dans lequel il développait cette idée géniale que l'Egypte était le véritable point par lequel pourraient être vaincus les Hollandais contre lesquels le roi commençait la guerre. Le roi, malheureusement, ne s'arrêta pas à l'idée du philosophe, qui avait vu si juste en lui proposant la conquête de l'Egypte « lien de l'Asie et de l'Afrique, digue interposée entre la mer Rouge et la Méditerranée, grenier de l'Orient, entrepôt des trésors de l'Europe et de l'Inde (2) ».

En 1685, les négociations de Colbert furent reprises par son propre fils, le marquis de Seignelay. Le représentant du roi indiquait la possibilité d'établir un canal de jonction de la mer Rouge à la Méditerranée, et soulevait la question du transit des marchandises, pour lequel les Français obtenaient de très notables réductions sur les droits de douane (3).

Cette idée de la lutte commerciale contre les Portugais; et, plus récemment, contre les Hollandais et contre les

(1) Ch. Roux, chap. II, p. 53.
(2) Savary, *Parfait Négociant*, 2e partie, livre V, chap. VIII.
(3) *Ibid.*, p. 72.

Digitized by Google

Anglais par l'Egypte, spécialement par la construction d'un canal de jonction, est clairement indiquée dans Savary, ce négociant éminent dont nous avons signalé précédemment les idées si élevées sur le commerce. « Il serait, dit-il, encore plus facile aux Français de faire ce commerce s'il y avait communication de la mer Méditerranée à la mer Rouge, car l'on pourrait aller droit de cette mer au Suës ; de là, dans toutes les côtes de la mer Rouge, et même jusqu'à Moka... etc... Il n'y aurait, pour établir cette communication des deux mers, qu'à faire un canal depuis Suës jusqu'au dessus de Damiette, où l'on compte environ 50 à 60 lieues; ou bien par le moyen d'un canal qui irait depuis la mer Rouge jusqu'au lieu le plus proche du Nil, d'où l'on compte environ 20 lieues (1). »

L'idée commençait donc à prendre corps et dans les chancelleries et dans l'opinion.

Pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles se multiplient les négociations, les traités, les rivalités de toutes sortes; les luttes, même à l'intérieur, notamment contre la Compagnie des Indes et son monopole; à l'extérieur contre les méfiances des musulmans, voulant écarter les chrétiens de la mer Rouge, et cela par une double crainte : celle de voir le tombeau du prophète profané par eux; celle de voir les Européens prendre trop fermement pied en Egypte, dans une pensée d'occupation, si ce n'est de conquête proprement dite.

C'était bien là, en effet, l'objectif de la diplomatie; d'autant plus que la succession de celui que l'on aurait pu déjà appeler l'Homme malade paraissait près de s'ouvrir, et que le lien de l'Egypte à la Turquie semblait bien se relâcher. — De 1775 à 1780 se multiplient les efforts des Anglais pour s'insinuer en Egypte, et chercher à supplanter notre propre influence dans ce pays.

En 1788 et 1789, Volney, qui avait séjourné en Egypte, discute, dans son *Voyage en Egypte et en Syrie*, la création d'un canal. Il repousse l'idée d'un canal direct, non à

(1) Ch. Roux, chap. III, p. 75.

Digitized by Google

çause de la prétendue différence de niveau des deux mers, mais à raison de la nature des côtes basses, sablonneuses, sans port d'accès facile pour les grands navires. Il conclut, en conséquence, à la communication par le Nil lui-même (1).

La Révolution, en supprimant le monopole de la Compagnie des Indes et en proclamant la liberté du commerce, supprima un des grands obstacles à la création du passage par l'Egypte. Et, dès 1790, un mémoire des négociants français, principalement des négociants marseillais établis au Caire, était présenté au gouvernement français, lui demandant protection, indiquant au besoin une intervention armée comme devant triompher, et triompher facilement, de la résistance du gouvernement égyptien.

Cependant, dès 1795, les Anglais, profitant des troubles et des guerres de la République française, se sont emparés de la belle colonie du Cap, se rendant ainsi maîtres de la nouvelle route de l'Inde. La question du transit des marchandises et des armées par la vieille terre des Pharaons prenait ainsi une actualité de plus en plus grande.

Une expédition fut donc résolue pour, reprenant la pensée de Leibnitz, fermer aux Anglais la route des Indes, pour l'ouvrir à la France, et pour recueillir l'Egypte comme notre part dans la succession éventuelle du Grand Turc.

C'est alors que Bonaparte réalisa cette prestigieuse campagne, épopée grandiose, mais éphémère hélas! entraînant à sa suite sur la terre des Pharaons, et conduisant à la victoire ces soldats dont, du haut des pyramides, quarante siècles ont pu contempler la valeur.

Cependant, la gloire acquise, le prestige grandi du jeune général, ne furent pas les seuls résultats de l'expédition, et si, par la convention du 2 septembre 1801, les Français durent évacuer militairement l'Egypte, leur passage marqua, pour la civilisation de ce pays et pour la question du canal, une date importante. Nul n'ignore, en effet, que Bonaparte, qui s'intéressait vivement à la question du

(1) Ch. Roux, chap. III, p. 118.

Digitized by Google

canal, avait emmené avec lui une commission de savants. Leurs travaux, leurs études, leurs recherches, n'ont point été inutiles. Et l'un d'eux, Lepère, dans un mémoire adressé au premier Consul le 6 décembre 1800, conclut à la possibilité de rétablir, sans grande difficulté, le vieux canal des anciens, mais avec des écluses à cause de la prétendue différence de niveau des deux mers. C'est en Egypte, et par l'Egypte, qu'il faut frapper la puissance anglaise aux Indes. Aussi, désormais, est-ce l'Angleterre qui cherchera, par tous les moyens, à contrecarrer la France en Egypte et à Suez (1).

Au XIX^e^ siècle, après les luttes armées, après le duel gigantesque de la France et de l'Angleterre, nous voyons s'ouvrir pour l'histoire une nouvelle et dernière période.

Dans le premier tiers de ce siècle s'établit en Egypte un service rapide de dépêches et de marchandises; mais au milieu de multiples rivalités, et sans que la question du canal fît grand progrès.

Elle fut reprise vers 1830; et, de 1833 à 1837, nous devons signaler les efforts, pour la résoudre, de quelques Saint-Simoniens émigrés de Ménilmontant. Réalisant sous la conduite d'Enfantin, *du Père*, comme ils l'appelaient, leur exode en Egypte, ces apôtres de la nouvelle doctrine sollicitèrent de Mehemet-Ali une concession pour l'ouverd'un canal; mais ce fut en vain, le sultan d'Egypte craignant de donner par là un nouveau prétexte aux difficultés soulevées par l'Angleterre. « Mehemet-Ali, endoctriné par le consul général d'Angleterre, déclara qu'il était sacrilège d'amener la mer dans le désert que Naba Mouça (le prophète Moïse) avait traversé. La raison était péremptoire; il fallut se soumettre (2). »

Cependant les événements politiques dont l'Orient fut, à cette époque, le théâtre, devinrent, en définitive, au milieu de beaucoup de critiques et de convoitises, favorables à la jonction des deux mers: le traité de 1841 reconnais-

(1) Ch. Roux, chap. IV, p. 156.
(2) Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1882.

Digitized by Google

sant à Mehemet-Ali le gouvernement héréditaire de l'Egypte et de ses dépendances, eut pour effet de rendre cette contrée moins soumise à l'influence de l'Angleterre, si hostile à l'idée de la route par Suez, à moins qu'elle en soit seule maîtresse.

Nous devons revenir un instant sur la tentative des Saint-Simoniens parce que, quoique internationale, elle était par eux principalement française, et parce qu'elle fut presque sur le point de réussir. Saint-Simon, mort en 1825, dans son vaste plan de régénération sociale par le travail, avait inscrit dans son programme la question de l'isthme de Suez (1). « Plusieurs de ses héritiers spirituels, sous la conduite de Prosper Enfantin, décidèrent de se rendre en Egypte, en 1833, pour tenter d'accomplir cette grande œuvre. A la même époque, un autre Français, Ferdinand de Lesseps, était vice-consul à Alexandrie (2). » Il y rencontrait un ami dont la protection lui fut plus tard précieuse.

Enfantin avait conçu de vastes projets pour la conquête économique et scientifique de l'Egypte. De ces projets celui du canal fut seul sur le point d'aboutir. Non, il est vrai pendant le séjour d'Enfantin qui revint en 1837 ; mais plus tard, le 27 novembre 1846, il parvint à constituer une *Société d'Etudes pour le Canal de Suez*, société pour laquelle il fit appel à des adhérents de nationalités diverses afin de bien marquer le caractère universel, international, d'une œuvre entreprise dans l'intérêt de tous. Nous devons signaler l'adhésion à cette Société donnée par la Chambre de commerce de Lyon, par délibération du 15 mars 1847, signée du préfet Jayr et contresignée du secrétaire de la Chambre, qui porte un nom cher aux Facultés catholiques, celui de M. Emmanuel Mouterde. La Chambre de commerce de Marseille fournit aussi son adhésion (3).

Les travaux de cette Société, entrepris avec l'approba-

(1) Ch. Roux. Chap. VI.
(2) Id., *ibid.*
(3) Id., *ibid.*, p. 211-213.

Digitized by Google

tion, et même le concours, du gouvernement égyptien, aboutirent à l'établissement du projet Talabot par Alexandrie, le Caire, Suez, traversant ainsi l'Egypte de part en part sur un parcours de quatre cents kilomètres. Outre la longueur même du canal, la traversée du Nil, dont le niveau varie d'une façon imprévue, indéterminée constituait, contre ce projet, une grosse difficulté, une sérieuse objection dont M. Talabot se rendait parfaitement compte (1).

Cependant l'un des membres importants de la Société d'études, un ingénieur éminent, l'Anglais Stephenson, semble bien avoir, dès 1851, abandonné le projet du canal pour patronner celui d'un chemin de fer d'Alexandrie au Caire. C'était une manifestation de l'hostilité de l'Angleterre. En outre, « le 25 mars 1854, dans une lettre à Enfantin, M. de Bruck, ambassadeur d'Autriche à Constantinople, dont le concours avait été jusque-là si chaleureux, juge à propos de suspendre tout effort (2) ».

A cette date de 1854, l'entreprise semblait donc, sinon compromise, au moins en suspens pour une période indéterminée. — C'est aussi à ce moment qu'apparaît celui qui devait être le véritable créateur du canal : Ferdinand de Lesseps.

Lorsqu'il était consul en Egypte, vers 1833, Ferdinand de Lesseps avait connu Mohammed-Saïd, quatrième fils de Mehemet-Ali (3), et avec lequel il s'était lié d'amitié. Or, le 15 septembre 1854, M. de Lesseps apprit en France l'avènement au trône d'Egypte de son ancien ami, et lui écrivit une lettre de félicitation. En réponse, le nouveau vice-roi l'appelait auprès de lui en lui donnant rendez-vous à Alexandrie, où M. de Lesseps arrivait le 7 novembre 1854, « nanti par eux (les saint-simoniens Enfantin, Arlès, Talabot) de tous les documents qui lui étaient nécessaires pour éclairer le pacha et le rendre favorable aux travaux et aux vœux de la Société d'études (4) ».

(1) Ch. Roux. Chap. VI.
(2) Id. *Ibid.*, p. 231.
(3) Dezobry. V° *Saïd*.
(4) Ch. Roux. Chap. VI.

Digitized by Google

Le 15 novembre 1854, de Lesseps présentait au nouveau khédive, son ami, un mémoire rappelant la possibilité et l'immense utilité du percement du canal, œuvre possible pour les ingénieurs, très fructueuse pour ceux qui l'entreprendront, non moins utile pour l'Europe et pour le monde entier (1).

Dès le 30 novembre 1854 le vice-roi signait un firman de concession à son ami Ferdinand de Lesseps, lequel constituera une société sous le nom de *Compagnie universelle du Canal maritime de Suez*, avec concession pour quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du jour de l'ouverture. A l'expiration de la concession le gouvernement égyptien entrera en pleine possession du canal des deux mers. — Le tout sous la ratification de la Sublime Porte.

Il nous faut maintenant exposer non plus l'histoire de l'*idée* du canal; mais celle de l'*entreprise elle-même*.

Le firman de concession ne déterminait pas l'assiette du futur canal; mais, le 2 janvier 1846, une commission internationale, établie dans le but de la préciser, se prononçait résolument en faveur du percement direct et le plus court, partant des environs de l'ancienne Péluse sur la Méditerranée pour aboutir à Suez sur la mer Rouge. La dépense était évaluée, par cette commission, comme ne ne devant pas dépasser 200 millions, prévision qui fut beaucoup trop faible.

Ferdinand de Lesseps, par la concession que lui avait consentie son ami le vice-roi, devenait le grand héritier, le grand propagateur de l'idée des Saint-Simoniens; et ce fut, pour eux, pour Enfantin notamment, une cruelle, une amère déception de voir ainsi leur échapper la réalisation de l'œuvre grandiose qu'ils avaient conçue. Enfantin, cependant, sut calmer ses disciples : « Que l'œuvre que j'ai signalée, dit-il, et fait mettre à l'étude comme grandement utile aux intérêts matériels et moraux de l'humanité s'exécute, et je serai le premier à bénir l'exécuteur (2). »

(1) Ch. Roux. Tome Ier, Annexe n° 12.
(2) Id. Chap. VI.

Digitized by Google

Plus tard même il révélait le fond intime de sa pensée résignée : « Là, dit-il, où il n'y a pas d'abnégation il n'y a pas de vraie grandeur (1) ». Il sut avoir cette vraie grandeur.

Quoi qu'il en soit de cette question personnelle, un peu irritante, que nous ne voulons pas approfondir, nous voici donc en face de l'œuvre telle qu'elle va se réaliser; mais après bien des difficultés, même avant le commencement des travaux.

Au premier rang de ces difficultés figure l'opposition, l'hostilité du gouvernement anglais. M. de Lesseps fit dans les grandes villes industrielles anglaises une véritable campagne de conférences multipliées pour gagner l'opinion à l'entreprise. Il tint vingt-deux meetings en quarante-cinq jours. Il obtint l'adhésion de nombreuses Chambres de commerce. Mais le gouvernement, lui, ne désarmait pas. Lord Palmerston, au Parlement, qualifiait l'entreprise de projet d'attrape, physiquement impraticable, destiné à faire des dupes.

Cependant, M. Charles Roux, dans le bel ouvrage très documenté, que nous résumons en quelque sorte, affirme positivement (2) qu'il fut officiellement déclaré en Angleterre à M. de Lesseps par un intermédiaire, organe de lord Palmerston, que s'il consentait à admettre que l'Angleterre devait prendre possession de Suez, et garder ainsi le passage du canal, l'opposition du cabinet anglais cesserait. — C'était bien montrer le bout de l'oreille.

M. de Lesseps avait, pour se réconforter, de nombreuses et enthousiastes adhésions, parmi lesquelles celle de Sa Sainteté Pie IX.

Mais l'opposition du gouvernement anglais était très grave, à cause de la nécessité de réunir en une société anonyme les capitaux indispensables, les 200 millions tout au moins, prévus par la commission d'études pour réaliser cette œuvre gigantesque.

Le côté juridique de l'affaire, notamment la rédaction

(1) Maxime du Camp. *Souvenirs littéraires*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1882.
(2) Chap. VII, p. 272.

Digitized by Google

des statuts, fut confiée par M. de Lesseps à M. Chancel, à M. Mocquard, notaire à Paris, et à M. Denormandie, un de ces grands avoués dont Rousse a parlé dans son beau livre : *Avocats et Magistrats.*

M. de Lesseps faisait naturellement à la Société l'apport des concessions qu'il avait obtenues du vice-roi. Mais, contrairement à ce qu'eussent fait beaucoup d'autres, contrairement à ce qui est en usage légitime s'il n'y a pas excès dans la valeur attribuée à l'apport, il ne se le fit pas payer. Il fit à la Société l'apport de sa concession *à titre purement gratuit.* C'est là un procédé assez rare et assez généreux pour qu'il soit bon de signaler.

Pour la souscription, les banquiers étaient naturellement disposés à fournir leur concours, mais avec des exigences qui ont été trouvées excessives. Aussi un appel direct au public fut-il résolu pour les 400.000 actions de 500 francs devant former le capital social. — Lesseps, voulant, à l'instar des Saint-Simoniens, donner à son œuvre un caractère international, avait réservé un certain nombre d'actions aux souscripteurs des différents pays. Le 5 novembre 1858, la souscription fut ouverte, et, le 30, quand on dépouilla les souscriptions, on put constater que le capital était souscrit *aux trois quarts*, notamment la France pour 207.111 actions, mais ne l'était pas totalement. Il manquait le montant des 85.506 actions que M. de Lesseps avait réservées à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Russie et aux Etats-Unis. L'œuvre apparaissait ainsi ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire *principalement française ;* française par ses promoteurs, française par ses capitaux. Le vice-roi prit pour lui les 85.505 actions non souscrites. Le capital put être ainsi valablement complété, la Société constituée. Et, le 25 avril 1859, sur la plage méditerranéenne, près de l'ancienne Péluse, fut donné le premier coup de pioche de cette grande entreprise qui, en dix années et quelques mois, devait être terminée, malgré de grandes difficultés matérielles sans doute, mais, surtout, malgré des obstacles réitérés suscités, sous mille prétextes, notamment par l'hostilité du gouvernement anglais.



Digitized by Google

Cette hostilité se manifesta tout d'abord à propos de la ratification par la Porte du firman de concession qui n'avait été délivré que sous la condition de cette ratification souveraine. Grâce aux intrigues anglaises, le 9 juin 1859, le vice-roi écrivait que seuls les travaux *préparatoires* pouvaient se réaliser sans autorisation du sultan, mais que pour les autres, pour les travaux d'exécution proprement dite, cette autorisation était nécessaire. M. de Lesseps était, en conséquence, invité à les suspendre jusqu'à l'obtention de ladite autorisation (1).

Cependant le chemin de fer anglais d'Alexandrie au Caire s'était bien construit sans autorisation. Mais ce précédent n'était pas pour arrêter la diplomatie anglaise, toute appliquée à contrecarrer à Constantinople une entreprise française qu'elle considérait comme aussi funeste à ses intérêts commerciaux qu'à sa sécurité coloniale.

On était d'ailleurs au lendemain de Magenta et de Solférino; l'Autriche, unissant ses rancunes à l'hostilité anglaise, enjoignit, sous leur influence, en octobre 1859, au vice-roi de faire cesser tous les travaux. La grande entreprise était donc bien près d'être irréparablement compromise.

Dans ces circonstances difficiles, M. de Lesseps ne se laissa pas décourager : il résolut de s'adresser à Napoléon III, alors au faîte de sa puissance. Convaincu par de Lesseps dans une audience du 23 octobre 1859, l'empereur prescrivit à M. Thouvenel, notre ambassadeur à Constantinople, d'appuyer énergiquement la demande en ratification de l'autorisation donnée par le khédive. L'opposition de Bulwer, ambassadeur d'Angleterre, fut énergique, allant jusqu'à une menace de guerre. Mais enfin le sultan nous donna gain de cause. La continuation des travaux était, en principe, autorisée, et la solution des questions internationales que ferait naître l'ouverture du canal, remise à une commission composée des délégués des puissances.

Vaincue sur le terrain diplomatique, l'Angleterre se ven-

(1) Ch. Roux, chap. VII, p. 298.

Digitized by Google

geait dans la presse. Ses journaux les plus autorisés ne tarissaient pas d'ironie sceptique sur la réussite de l'entreprise. Le *Daily News*, le *Times* rivalisaient à cet égard (1).

L'opposition anglaise se manifestait aussi, et très violente, au Parlement : le 23 août 1860 à la Chambre des lords, le 6 mai 1861 à la Chambre des communes (2).

Aussi, toujours acharnée contre l'entreprise, l'Angleterre ouvrit bientôt une nouvelle campagne, sur le terrain humanitaire cette fois. Le khédive avait promis ses bons offices et les travailleurs nationaux nécessaires à l'exécution du canal. Dans le but de réaliser cette promesse, les fellahs avaient été enrôlés pour les travaux, et cela sous la forme de corvée. Il y avait là une inhumanité flagrante que la pieuse Angleterre, oublieuse de la condition de ses propres travailleurs dans l'Inde, ne pouvait tolérer. La Chambre des communes fut encore saisie de cette question, et la barbarie dont étaient victimes les fellahs dénoncée à l'indignation des peuples civilisés.

Cependant, à cette époque, se produisit un événement qui aurait pu être funeste à la création du canal. En janvier 1863 mourait Mohamed-Saïd, l'ami de de Lesseps, le grand partisan de l'entreprise, l'auteur de la concession, qui l'avait fait entrer dans la période d'exécution. On pouvait craindre que son successeur, Ismaïl, fût moins favorable. Il n'en fut rien. Et de même que le nom de Port-*Saïd*, donné sur la Méditerranée à la ville édifiée au point où aboutit le canal, atteste la sympathie de Mohamed-*Saïd*, de même celui d'*Ismaïlia*, donné à la nouvelle ville de Timsah, qui s'élevait sur le lac de ce nom, au milieu du parcours du canal, atteste celle du nouveau vice-roi.

Mais les Anglais, se servant de Nubar-Pacha, son ministre, qui leur était tout dévoué, essayèrent encore de faire échouer l'entreprise. Nubar devait faire préciser à Constantinople les conditions de la continuation des travaux. Il y avait bien des questions soulevées, notamment celle des

(1) Ch. Roux, chap. VIII, p. 309.
(2) Id., *Ibid.*, pp. 315, 320, 323.

Digitized by Google

travailleurs fellahs, celle des terres concédées à la Compagnie, celle des dimensions du canal, celle des redevances à payer par la Compagnie au gouvernement égyptien. — A défaut par la Compagnie d'accepter les conditions qu'on voulait lui imposer, les travaux seraient arrêtés. Le péril était donc très grand pour la Compagnie lorsque, fort heureusement pour elle, on apprit que le vice-roi s'était résolu à soumettre toutes ces difficultés à l'arbitrage de Napoléon III.

La sentence arbitrale fut rendue à Fontainebleau le 6 juillet 1864. Aux termes de cette décision, substituée à l'acte primitif de concession, le gouvernement égyptien cessait d'être obligé de fournir à la Compagnie les travailleurs nécessaires à l'entreprise, et la Compagnie abandonnait au gouvernement égyptien 64.000 hectares de terrains à elle primitivement concédés. Elle cessait d'être propriétaire du canal d'eau douce, établi par une dérivation du Nil pour fournir de l'eau potable aux travailleurs du désert ; elle en conservait seulement la jouissance pendant la durée de la concession du canal maritime. Par contre, le gouvernement égyptien lui versait une indemnité de 84 millions. La Porte parut d'abord accepter la sentence arbitrale ; mais pourtant ne se pressait guère de donner son adhésion ; le 9 novembre 1864, dans une conférence faite à Lyon, M. de Lesseps dénonçait encore les agioteurs et les politiques comme ses adversaires toujours acharnés (1).

Cependant, malgré tous les obstacles, malgré les oppositions de toute nature, l'œuvre progressait; et il devenait évident pour tous ceux qui prenaient la peine de la suivre, qu'elle serait, dans un laps de temps plus ou moins long, conduite à bonne fin. Et pourtant, toujours sous l'influence anglaise, la Porte n'avait point encore fourni son adhésion à la sentence arbitrale. Il fallut une sommation du gouvernement français pour obtenir enfin cette adhésion par firman en date du 22 février 1866.

(1) Ch. Roux, chap. VIII, p. 354.

Digitized by Google

La suppression du travail indigène aurait pu être pour la Compagnie un coup mortel ; et on avait bien espéré, dans certaines chancelleries, qu'il en serait ainsi. Il n'en fut rien. Tout au contraire : la substitution des travailleurs libres, attirés de toutes les parties du monde, le développement merveilleux des machines de toutes sortes, dragues, excavateurs et autres, sous la direction d'ingénieurs de mérite, hâtèrent si bien l'exécution des travaux que l'inauguration put se faire le 17 novembre 1869.

« Ce fut, dit M. Charles Roux, une belle et mémorable cérémonie. La presse universelle, la science, les arts, le commerce et l'industrie, toutes les forces intellectuelles et actives des nations avaient dans cette foule leurs représentants illustres et autorisés ; et, comme pour donner tout son relief à cette fête du travail et de la conquête pacifique, les souverains, les princes, les ambassadeurs attitrés des puissances venaient la présider et conduire eux-mêmes une manifestation inouïe jusqu'alors dans les fastes du du monde (1). »

Après une prière musulmane, récitée par le grand mufti du Caire, Mgr Bauer, aumônier des Tuileries, donna une bénédiction suivie d'un *Te Deum*, qui convenait certes bien à cette conquête pacifique, à cette victoire sans vaincus et sans larmes.

Après la cérémonie, tous les navires des invités traversèrent le canal en partant de Port-Saïd, sur la Méditerranée ; et sur le livre de bord de l'*Aigle*, yacht de l'impératrice des Français, on put lire ces simples mots qui constataient le fait accompli : « Mouillé sur la rade de Suez (mer Rouge) le 20 novembre 1869. Signé : Eugénie ».

L'œuvre grandiose était bien cette fois réalisée. L'énergie d'un homme et l'habileté de ceux qu'il avait su s'adjoindre, triomphaient de tous les obstacles physiques, financiers, politiques ou autres. Et ce triomphateur pacifique était un Français, celui que l'on a pu dès lors appeler le *Grand Français.*

(1) Ch. Roux, chap. IX, p. 389.

Digitized by Google

Il eut à ce moment la joie de recueillir des félicitations enthousiastes, et j'ajouterai unanimes, car elles comprirent même celles de lord Clarendon, ministre d'Angleterre, le successeur de lord Palmerston (1).

L'œuvre ainsi accomplie, il semble bien que ce soit ici le lieu de vous la présenter en quelques mots dans son développement matériel, avec les améliorations apportées depuis son inauguration :

Le canal a une longueur, de Port-Saïd, sur la Méditerranée, à Suez, ou plutôt à Port-Thewfik, sur la mer Rouge, de 160 kilomètres, presque en ligne droite du nord au sud, *sans écluses*, le niveau des deux mers étant égal. Le canal forme ainsi un véritable *détroit* sur une largeur de 58 à 100 mètres à la surface d'eau, et de 22 mètres au plafond, avec profondeur de 8 mètres. Les gares de croisement ont été multipliées ; et l'éclairage électrique permet la navigation même pendant la nuit (2). Les variations de niveau de la mer Méditerranée et du lac Timsah sont insignifiantes. La mer Rouge, au contraire, a des marées appréciables : la différence entre la plus haute et la plus basse mer est de 1 mètre 04. Le coût avait été, en prévision, de 200 millions ; il s'éleva en réalité à *432.807.882 francs*, ce qui était un capital bien lourd à rémunérer. La durée de la traversée qui, en 1870, était de 48 heures 05, les arrêts étant de 30 heures 57, était, en 1900, réduite à 18 heures 32. La vitesse réglementaire entre berges est fixée au maximum à 10 kilomètres à l'heure.

L'abréviation des distances, ce qui est le grand résultat commercial et économique de l'œuvre, est vraiment considérable. Un tableau présenté par M. Charles Roux est bien de nature à nous rendre tangible cet important résultat, Ainsi, en prenant Londres comme point de départ en Europe, l'abréviation de parcours est :

Pour Bombay de 5143 milles marins, soit 45 % !

Pour Pondichéry, 3985 milles ou 33 % ;

(1) Ch. Roux, chap. IX, p. 402.
(2) Dezobry, *Dictionn.* V° Suez (canal de).

Digitized by Google

Pour Saïgon, 3768 milles ou 29,5 %;
Pour Manille, 3558 milles ou 26,5 %;
Pour Vladivostock, 3663 milles ou 24,5 %;
Pour Yokohama, 3592 milles ou 24 %!! etc. (1).

Aussi le nombre des navires qui franchissent le canal a-t-il toujours été en augmentant. Et, pour donner une idée du mouvement commercial, il suffira de savoir, d'après M. Charles Roux, qu'entre 1870 et 1889 le nombre des passagers a atteint *4.271.749*, et le tonnage taxé 156.021.338 en dix-neuf ans. Ces passagers qui, en 1870, n'ont été que de 26.758, avec un tonnage de 436.607, ont été en 1899 de *221.332*, avec un tonnage de 9.895.630. Ces chiffres donnent une idée et de l'importance et des progrès toujours grandissants de l'entreprise. Aussi les actions, qui avaient été longtemps au-dessous de leur prix d'émission, et à un cours très faible, ont-elles atteint un chiffre, aujourd'hui très élevé, variant autour de 4.500 fr.

Que deviendra cette prospérité en présence du chemin de fer transsibérien qui met l'Extrême-Orient à dix-sept jours de Moscou? Que deviendra-t-elle le jour où sera percé l'isthme de Panama? Nous ne saurions le prévoir : c'est le secret de l'avenir.

Il nous faut maintenant indiquer quelques-unes des vicissitudes que la Compagnie eut à traverser avant de parvenir à la période de prospérité que nous lui avons vu atteindre. Ce fut d'abord la question du *tonnage :* la source des profits pour la Compagnie est dans la perception qu'elle est autorisée à faire d'un droit de tonnage qui était de 10 francs par tonne de capacité sur tout navire transitant par le canal. Mais la tonne de capacité et le jaugeage des navires ne sont pas établis d'après des règles uniformes pour tous les pays, pour la France et pour l'Angleterre notamment. Dès lors, quel système appliquer?

Faut-il taxer chaque navire d'après ses papiers d'équipage, dressés eux-mêmes en suivant les règles adoptées par la nation à laquelle il appartient? Faut-il, au contraire,

(1) Ch. Roux, chap. xv, p. 305.

Digitized by Google

appliquer à tous un procédé uniforme ? Grave et très importante question qui fut bien vite soulevée, presque dès le début de l'exploitation. Elle se posa d'abord sur le terrain judiciaire; et des procès retentissants furent engagés, notamment par la Compagnie des Messageries Maritimes. Mais la question présentait un caractère international; et, du terrain judiciaire, se trouva bien vite transportée, par l'initiative de l'Angleterre, sur le terrain diplomatique. Le sultan fut sollicité de trancher le débat, pour la solution duquel une commission fut instituée. Les travaux de cette commission aboutirent à la Conférence de Constantinople, formée des délégués des principales nations maritimes, à l'exception des Etats-Unis (1) (octobre 1873). La Conférence, tout en se montrant très sympathique à la Compagnie, se prononça pour un système transactionnel que M. de Lesseps considérait comme violant ses droits; et il résista à l'injonction qui lui fut notifiée d'avoir à se conformer au mode de calcul de jaugeage; et par suite, de tonnage, adopté par la Conférence. En présence de cette résistance un corps d'armée de dix mille hommes fut envoyé par la Porte en Egypte, avec ordre d'assurer le transit si la Compagnie continuait sa résistance. Il fallut bien se soumettre. Et l'assemblée des actionnaires du 2 juin 1874 finit par ratifier la solution que la Conférence et les soldats du sultan lui imposaient.

D'ailleurs, par le développement du transit, et même avec le nouveau mode de calcul du tarif, l'affaire devenait bonne financièrement. On pouvait pressentir une ère de prospérité pour cette grande œuvre qui facilitait, dans une si large mesure, les rapports commerciaux et autres entre les Occidentaux et les masses profondes et si denses des Orientaux. Il se produisit, en 1875, comme signe de cette prospérité grandissante, un fait bien significatif.

Les vice-rois, comme les simples particuliers, quelquefois plus qu'eux, ne sont pas toujours à l'abri des embarras financiers. C'est ce qui advint au khédive Ismaïl qui, après

(1) Ch. Roux, chap. x, p. 16.

Digitized by Google

avoir, en 1869 jusqu'en 1894, aliéné d'avance les coupons de dividende des 176.602 actions qu'il possédait, en vint à aliéner les actions elles-mêmes. C'est le gouvernement anglais qui s'en porta acquéreur, moyennant le prix de 100 millions, ce qui établissait pour les actions un cours de 568 francs environ (1). (Elles valent aujourd'hui 4.500 environ!) Il était donc bien loin le temps où le gouvernement anglais faisait dire dans la presse que l'entreprise était une gigantesque escroquerie, et que les premiers souscripteurs étaient de pauvres naïfs, recrutés surtout parmi les garçons épiciers ou les garçons de café, auxquels se joignaient quelques ecclésiastiques, gens bien connus par leur proverbiale inexpérience en matière d'argent.

Le gouvernement anglais, possesseur de ce gros stock d'actions, obtint trois membres dans le Conseil d'administration de la Compagnie. C'était un commencement de prise de possession qui justifiera bientôt, une fois de plus, le mot si vrai formulé par La Fontaine à l'égard de certains voisins entreprenants : « Laissez leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre. » Quant au gouvernement français, qui n'a pas su saisir l'occasion, en achetant les actions du khédive, d'acquérir directement ou indirectement sur cette grande affaire une légitime influence, il a dû méditer sur le vieux « *Sic vos non vobis* » du poète.

Cette faute, malheureusement, ne fut pas la seule ni la moins grave.

Cependant, après cette première entrée de l'Angleterre dans la Compagnie du canal, et dans les premières années qui suivirent, il y eut, en Egypte, une sorte d'accord parfait, entre elle et la France pour l'exécution en commun des mesures nécessitées par les difficultés au milieu desquelles se débattait le khédive. C'est ce que l'on vit à propos de la création des tribunaux mixtes, par lesquels le vice-roi remplaça les anciens tribunaux consulaires dont jouissaient les nations européennes, en vertu des anciennes

(1) Ch. Roux, chap. x, p. 28.

Digitized by Google

capitulations. C'est ce que l'on vit aussi à propos du contrôle financier européen que le khédive dut subir pour apaiser ses créanciers. Dans la commission de la dette, la France et l'Angleterre eurent chacune leur représentant. C'était là ce qu'on a appelé une sorte de protectorat à deux, un *condominium* (1).

Lorsque le gouvernement d'Ismaïl devint impossible, les deux puissances, en 1879, agirent de concert pour obtenir à Constantinople sa destitution, et la reconnaissance de son fils Tewfick. Lorsque se produisit le mouvement insurrectionnel et nationaliste d'Arabi, les deux gouvernements affirmèrent de nouveau leur entente en présence des difficultés et des craintes que ce mouvement pouvait faire naître (novembre 1881) (2). Nous n'avons pas à dire ici les événements politiques dont l'Egypte fut alors le théâtre.

Mais, il faut bien le reconnaître, une politique faite de tergiversations, de faiblesse et d'effacement, ne tarda pas à devenir celle de la France, qui signa en quelque sorte sa propre abdication en Egypte en laissant l'Angleterre procéder seule, le 11 juillet 1882, au bombardement d'Alexandrie.

Le ministère français demanda bien, timidement, quelques crédits au parlement pour protéger le canal; mais ils furent refusés le 29 juillet, et le ministère démissionna (3).

En présence de cette attitude effacée de la France, l'Angleterre ne manqua pas de saisir l'occasion que nous lui offrions de prendre en Egypte un rôle tout à fait prépondérant. Elle notifia à la Porte qu'elle se considérait comme investie de la mission de rétablir la paix, la sécurité et l'ordre dans un pays que troublait l'insurrection, en menaçant et ses propres intérêts et ceux des autres pays européens. Elle remporta sur Arabi la facile victoire de Tell el

(1) Voy. René Millet : *La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1904.
(2) Charles Roux, chap. x, p. 48.
(3) Voy. Leroy-Beaulieu : *L'Egypte et le contrôle anglo-français*. — Ch. de Mazade, Chronique de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er août 1882.

Digitized by Google

Kebir, le 13 septembre 1882, et s'installa en Egypte. — L'Angleterre a, maintes fois, reconnu que son occupation n'est pas définitive; qu'elle cessera, non plus quand sera rétablie en Egypte une paix qui, depuis longtemps n'est pas sérieusement troublée; mais, dit-elle d'une façon vague et indéfinie, quand sa mission sera terminée. Il est bien à craindre que ce soit aux calendes grecques. Une fois de plus, nous aurons tiré les marrons du feu.

Pourtant, tout cela n'est que du fait, et ne saurait avoir l'autorité du droit. Aussi, ce qui est grave, c'est une récente convention du 8 avril 1904, aux termes de laquelle la France, moyennant des avantages plus ou moins hypothétiques au Maroc, renoncerait à demander à l'Anglererre l'exécution de la promesse, si souvent réitérée, de se retirer de l'Egypte après sa mission accomplie. Le célèbre propos : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir », semble bien être le dernier mot de la situation. C'est l'effacement complet de notre part, l'abandon de nos vieilles traditions, de notre légitime influence (1).

Mais, ces événements relèvent de la politique plus que de l'histoire du canal, auquel nous devons revenir, en terminant, pour indiquer la situation de neutralité dans laquelle l'a placé la convention internationale signée à Constantinople le 22 décembre 1888.

Le canal maritime est mis à l'abri des actes de guerre. Les troupes des belligérants pourront le franchir; mais en s'abstenant de tout acte d'hostilité, et dans le canal, et dans un rayon de trois milles marins au-delà de ses ports. — Les puissances ont le droit de libre passage, en temps de guerre comme en temps de paix, et cela d'après un traitement égal. — Elles conviennent de ne porter aucune atteinte au libre usage du canal, lequel échappera à l'exercice du droit de blocus. — Les navires de guerre ne devront pas séjourner à Port-Saïd ou à Suez plus de vingt-quatre heures, sauf le cas de force majeure. — En temps de guerre,

(1) Voy. René MILLET : *La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1904.

Digitized by Google

les belligérants ne devront embarquer ou débarquer ni troupes, ni munitions, ni matériel de guerre sur le territoire concédé à la Compagnie. — Le territoire maritime neutralisé reste territoire égyptien. — Quant au canal d'eau douce, les puissances prennent acte des engagements du khédive envers la Compagnie, et s'engagent à ne pas le détériorer.

Dans cette convention de neutralité, le point faible est la sanction des obligations imposées aux parties contractantes, sanction pratiquement bien insuffisante, pour ne pas dire illusoire, sur laquelle on a fini par s'entendre, après l'opposition faite par l'Angleterre aux autres sanctions plus efficaces proposées; notamment la nomination d'une Commission internationale permanente, ainsi que le désirait le gouvernement français.

En définitive, de luttes en luttes, de concessions en concessions, on en est arrivé à la solution suivante : La charge de veiller à l'exécution des obligations reconnues par la convention de neutralité est confiée à une commission composée des représentants des puissances signataires au Caire; mais cette commission n'est pas permanente; elle ne se réunit que sur la convocation de trois de ses membres ; elle n'agit pas, mais se borne à signaler le danger qu'elle croit constater, à le signaler au gouvernement égyptien qui, seul, prend les mesures qu'il juge utile de prendre. La commission n'a pas le droit de saisir les puissances des infractions qu'elle constate. — Cependant elle se réunit au moins une fois par an, et de plein droit, pour constater la situation (1).

Les difficultés que nous avons exposées n'ont pas été les seules pour la Compagnie. En présence de l'immense facilité pour les communications, créée par le canal, les clients de la Compagnie, les armateurs, et surtout les armateurs anglais, provoquèrent contre elle, dès 1883, une prodigieuse agitation pour obtenir des améliorations dans l'aménagement du canal, et des abaissements de tarif pour les droits

(1) Charles Roux, chap. xi, p. 110, et Annexe nº 6, p. 394.

Digitized by Google

de tonnage. Ils arguaient de ce fait que l'Angleterre possédait la moitié des actions; et que son transit représentait, à lui seul, les 7 ou les 8/10 du transit total (1). — Pour triompher de la résistance de la Compagnie, les Anglais ne parlaient de rien moins que de construire un second canal.

Cette agitation aboutit au meeting de Londres du 30 novembre 1883; et les conclusions qui y furent prises constituèrent ce qui fut appelé le Programme de Londres, programme que la Compagnie, réduite à se défendre seule, finit par accepter dans les assemblées extraordinaires des 12 mars et 29 mai 1884 :

La Compagnie aura une agence à Londres pour la perception anticipée des taxes de transit, au profit des armateurs anglais. — Dans le Conseil, sept sièges seront attribués à des armateurs ou négociants anglais qui, se joignant aux trois représentants du gouvernement anglais, porteront à dix le nombre des Anglais votant au Conseil. — Les droits de pilotage seront supprimés, et des abaissements progressifs du tarif de transit prévus et admis en proportion de l'augmentation des recettes. — Au-delà de 125 fr. de dividende par action, les excédents seront employés en détaxes tant que le droit ne sera pas réduit à 5 francs par tonne. — Le canal d'eau douce sera prolongé d'Ismaïlia à Port-Saïd pour remplacer la simple conduite d'eau établie sur cette section au moment de l'ouverture du canal maritime (2). L'œuvre était ainsi parachevée, et perfectionnée, pour le plus grand avantage du commerce du monde.

Quelques années plus tard, le 7 décembre 1894, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le créateur du canal, Ferdinand de Lesseps, après les tristes péripéties d'une autre entreprise, qui devait être un désastre, « achevait de mourir » suivant l'exacte expression d'Anatole France le louant à l'Académie Française (3).

Le 17 novembre 1899, c'est-à-dire trente ans jour pour jour après l'inauguration, sur la jetée de Port-Saïd fut inau-

(1) C. Roux, chap. XII, p. 121.
(2) Id., chap. XIII, p. 127.
(3) Id., chap. XII, p. 138.

Digitized by Google

gurée la statue dont les actionnaires avaient voté l'érection au promoteur de cette grande entreprise, à l'artisan de leur fortune, pour ceux du moins qui avaient eu foi en lui du premier jusqu'au dernier jour.

Et maintenant, quels enseignements peuvent ressortir pour nous de ce trop long exposé ?

Ils seraient nombreux et de diverse nature. Je n'en veux retenir qu'un seul : c'est que la foi en une idée, la foi même purement humaine, appuyée sur l'intelligence et sur la persévérance, peut triompher des plus grands obstacles.

Que serait-ce, dans la tempête qui secoue nos civilisations contemporaines; de quelles expansions, de quelles prospérités matérielles et morales ne serions-nons pas les témoins charmés, si les nations, dont les navires se croisent si nombreux devant le phare de Port-Saïd, que serait-ce, dis-je, si les nations voulaient enfin regarder plus haut, et se laisser guider par les lumières du Sinaï et du Thabor, par la foi divine qui, elle, ne trompe jamais ?

G. Boucaud.

Digitized by Google

# Mme DE STAËL PHILOSOPHE

Suite (1)

## V

### L'ENTHOUSIASME

L'enthousiasme ; définition. L'enthousiasme et la science, — et l'esprit de de système, — et la vérité, — et le mysticisme.

L'enthousiasme a joué dans la vie de Mme de Staël un rôle trop important pour qu'elle ne lui ait pas ménagé une large place au milieu de ses idées philosophiques. Elle en a fait une véritable théorie qui, pour ne se trouver exposée ni dans Kant, ni dans Schelling n'en est pas moins l'une des plus intéressantes du livre de *l'Allemagne*. Elle était évidemment très originale par rapport au scepticisme que le XVIIIe siècle avait légué aux premières années du XIXe, mais il semble qu'elle l'était encore passablement, par son caractère pratique, comparée à la pensée allemande.

« Le sens de ce mot, chez les Grecs, en est la plus noble définition : l'enthousiasme signifie : *Dieu en nous*. Veut-on une définition plus claire ? Il n'est pas aisé d'en donner. Il faut éprouver soi-même l'enthousiasme pour savoir ce qu'il est. Cependant : « tout ce qui nous porte à sacrifier notre

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

propre bien-être ou notre propre vie, est presque toujours de l'enthousiasme (1). » Et c'est comme une action de Dieu présent en nous, car c'est comme une extension de notre être dans celui des autres, et « quand l'existence de l'homme est expansive, elle a quelque chose de divin (2) ».

Il faut se garder de confondre l'enthousiasme avec le fanatisme. Il y a entre les deux une profonde différence : « Le fanatisme est une passion exclusive dont une opinion est l'objet ; l'enthousiasme se rallie à l'harmonie universelle (3). » Ses rapports avec la science, l'art, le bonheur, montrent qu'il s'empare de l'âme tout entière et que, sans détruire l'équilibre de ses facultés, il les exalte vers l'infini.

Mais ses effets prouvent encore combien il est différent du fanatisme : tandis que le fanatisme nous conduit à l'action violente et qu'il nous aveugle sur tout ce qui est étranger à son objet, l'enthousiasme nous porte à la contemplation, il ne produit dans l'âme que sérénité et lumières. Il est donc très utile à l'esprit et au cœur ; il éclaire l'un et donne la paix à l'autre. Si « les caractères les plus froids » peuvent s'en passer dans la pratique de la vertu, il reste pour tous les hommes d'un prix inestimable dans le domaine de la science, comme dans celui de la morale.

Voici quels services il peut rendre à la science : le savant qui a de l'enthousiasme aime la science pour elle-même, il n'a aucune préoccupation égoïste de gloire ni d'intérêt, il ne pense qu'au progrès de la vérité et lui consacre toutes ses forces, tout son génie. Il me souvient d'un joli mot trouvé dans une revue, précisément allemande (4) : « Les hommes de caractère n'ont pas besoin de succès. » C'est l'effet de leur enthousiasme. Ce mot était dit, il y a trois ans, à propos du colonel de Villebois-Mareuil, cet enthousiaste de la cause de la justice et de la liberté.

(1) *Œuvres complètes*, 608.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Deustche Rundschau.*

Digitized by Google

L'enthousiasme sert encore la science, et particulièrement la philosophie, en nous donnant l'esprit de système. Cela peut sembler un paradoxe. On se figure souvent les enthousiastes prenant feu et flamme pour la première cause venue et l'on trouve cela quelque peu extravagant, en tout cas fort contraire à la prudence scientifique. Cette opinion confond le caprice et l'enthousiasme. Celui-ci est constant et fidèle à son objet ; et d'ailleurs, on le dira tout à l'heure, aucun objet qui ne soit grand et vrai ne peut provoquer un véritable enthousiasme. Le savant qui s'est épris d'une idée, qui a conçu ce qu'on appelle une grande hypothèse, y rapporte toutes ses expériences. Le philosophe qui s'attache à un principe ou à une méthode s'efforce d'y rattacher toutes les lois de la nature psychologique et morale, ainsi que les plus hautes généralités scientifiques. C'est ainsi qu'ont été réalisés les plus importants progrès, et que sont nés les grands systèmes philosophiques. Il serait facile d'alléguer des faits : les noms de Descartes, de Newton, de Leibnitz, de Kant, de Fichte, d'Auguste Comte se présentent d'eux-mêmes. Les premiers étaient sans doute dans la pensée de Mme de Staël quand elle écrivait le chapitre : De l'influence de l'enthousiasme sur les lumières, qui est, dit-elle, le résumé de tout son ouvrage.

Peut-être trouvera-t-on que l'enthousiasme ne nous procure pas un très grand avantage en nous inclinant à l'esprit de système. Certains philosophes (1) soutiennent même que cela revient à avoir l'esprit étroit, fermé aux idées des autres ; que les esprits systématiques sont incapables de sortir d'eux-mêmes, et de comprendre autre chose que le peu de choses qu'ils ont admises ou découvertes. Ces remarques sont justes chez les bons esprits qui les font, parce qu'il y a bien des esprits étroits pour leur donner raison, et aussi parce que tout le monde n'entend

(1) Par exemple les disciples de V. Cousin. M. C. Charaux dit dans ses *Notes et Réflexions*, *Paris*, *1887* : « L'unité y devient, nous le croyons, de plus en plus sensible, mais nous espérons bien que le système n'y paraîtra jamais ; nous cesserions plutôt d'écrire. »



Digitized by Google

pas la philosophie de la même manière. De là rien de si inouï, ni de si étrange qui n'ait été dit par quelque philosophe. Mais ce serait, dans la pensée de Mme de Staël, méconnaître tout à fait l'esprit de système, que de lui imputer les défauts que lui seul peut faire disparaître, quand il est soutenu par l'enthousiasme. Il faut d'ailleurs qu'une philosophie soit systématique ; l'éclectisme même est une méthode de conciliation et de synthèse (1).

Lorsque l'enthousiasme nous donne l'esprit de système, loin de borner et de restreindre nos vues il les élargit indéfiniment, il les étend à tout ce qui peut être matière à philosopher, car « il se rallie à l'harmonie universelle » ! Un système doit être une explication à la fois une et universelle, il doit s'étendre à Dieu, à l'âme, au monde, c'est-à-dire à tout ce qui existe, à tout ce qui peut intéresser les recherches de l'esprit, et il nous rend toute chose intéressante puisqu'il rattache tout à l'idée dont nous sommes enthousiaste. Il répand l'intérêt sur tous les objets de nos connaissances et, comme il y a dans l'enthousiasme, ainsi que dans l'amour une sorte d'infinitude qui le rend insatiable, nous nous efforçons de lui donner toujours un aliment nouveau, notre curiosité ne connaît plus de bornes, et c'est évidemment l'une des plus importantes conditions du progrès.

On a fait contre l'enthousiasme une objection très grave. On a dit qu'il nous menait indifféremment à l'erreur ou à la vérité. Quel moyen aurons-nous de le contrôler, de nous assurer qu'il ne nous entraîne pas, loin du vrai et du réel, dans quelque perspective séduisante, ouverte par la seule imagination, « cette maîtresse d'erreur et de fausseté » ? Mme de Staël répondrait aisément à cette difficulté (2). D'abord l'illlusion est plus vraie que le réel. Le rêve peut être beaucoup plus beau que ce qui est. Or, le

(1) Elle consiste à peu près à chercher dans chaque système philosophique et à retenir ce que l'on juge vrai, c'est-à-dire ce qui est conforme aux opinions que l'on a déjà en abordant l'histoire de la philosophie.

(2) Nous avertissons encore une fois le lecteur que nous exposons les idees de Mme de Staël, non les nôtres.

Digitized by Google

beau et le vrai ne sont-ils pas une même chose, comme le pensait Platon? Le plus beau peut-il être moins vrai? Il faut répondre que non, le sentiment nous y invite et la philosophie idéaliste, peut-être même le relativisme kantien, nous le commande. N'est-ce pas l'esprit qui crée la vérité, en organisant d'après ses lois propres les données de l'expérience sensible? Rien n'est vrai en soi, et il n'y a pas pour nous de vérités éternelles, absolues, il n'y a que des vérités relatives, c'est-à-dire plus ou moins conformes aux lois de notre esprit; si les mathématiques, par exemple, sont plus certaines et plus vraies que l'histoire, c'est qu'elles expriment plus exactement les lois de la raison pure. Une science qui serait entièrement pure de données sensibles, qui ne serait pas même abstraite, puisque l'esprit n'aurait eu aucune abstraction à faire pour la constituer, qui coïnciderait exactement avec les catégories de l'entendement serait absolument vraie (1). Mais une telle science n'existera jamais, puisqu'il ne peut pas y avoir de pensées sans objet. Nous n'arriverons jamais qu'à des approximations de cette vérité pure. Le réel est donc tout autre chose que le vrai.

Et l'on comprend que cette théorie de la connaissance étant supposée, une illusion, un rêve, une pure création de l'esprit puisse être plus vraie que ce qui existe. Mme de Staël est donc allée aux dernières conséquences, ou, si l'on veut, aux dernières inconséquences de la théorie des idéalistes allemands. De là ses opinions surprenantes sur « la conception romanesque de la vie » et sur la valeur de l'illusion.

Ces opinions se fortifiaient d'ailleurs d'un certain mysticisme. Mme de Staël parle de « cette disposition religieuse, de façon à montrer qu'elle la comprend et l'approuve. « La mysticité n'est qu'une manière plus intime de concevoir et de sentir le christianisme » (2) Il se rapproche de l'enthousiasme en ce qu'il donne à l'âme une paix inté-

(1) C'est peut-être ce Kant appelle la connaissance überhaupt.
(2) *Allemagne*. Livre IV, chap. v.

Digitized by Google

rieure pleine de vie. Ce n'est même que l'enthousiasme du sentiment religieux (1); il s'étend à tous les événements de la vie, et à toutes les conceptions de l'esprit.

Il est assez dans l'habitude des mystiques de confondre le beau, le vrai, le bien. La prépondérance qu'ils accordent aux sentiments sur les idées claires et distinctes les y porte. Et cette confusion sert leur enthousiasme. En s'élevant vers la beauté ils peuvent s'approcher aussi de la vérité, et fuir à la fois le mal, la laideur et la souffrance.

Ceci indique déjà les rapports de l'enthousiasme et du bonheur. « L'enthousiasme est, de tous les sentiments, celui qui donne le plus de bonheur, le seul qui en donne véritablement (2). » C'est par lui que s'achèvent tous nos plaisirs, toutes nos émotions. Dans ces caresses maternelles, dans l'affection filiale, dans l'amour, il est la source de ce qu'il y a de plus ardent et de plus pur. Dans les travaux auxquels nous consacrons notre vie, lettres, beaux-arts, philosophie, il est encore notre bonheur et notre première récompense. « Quand le cœur est entier dans ce qu'il veut, l'on jouit admirablement de l'existence (3). »

La forme la plus belle et la plus haute de l'enthousiasme est la mysticité. Si Mme de Staël ne l'a pas dit, c'est qu'elle portait elle-même son enthousiasme sur d'autres objets. Mais elle remarque : « l'amour religieux ou l'amour propre pénètrent seuls jusqu'à la source de nos pensees les plus cachées ». Or, le mysticisme consiste précisément à « faire de la religion un amour »; et ce sentiment, plus il est intime, plus il contient le secret de notre félicité.

(1) On peut ajouter que « de toutes les nations, celle qui a le plus de penchant au mysticisme, c'est la nation allemande ». Or, c'est aussi celle qui est le plus portée à l'enthousiasme.
(2) *Allemagne*. Liv. V., chap. XII.
(3) *Ibid*. V, XII.

Digitized by Google

## CONCLUSIONS

Les idées philosophiques de Mme de Staël, — nous venons de rappeler les principales — s'expliquent par son propre caractère, sa vie et ses études. Nous avons signalé, là où elle est le plus sensible, c'est-à-dire dans sa conception de la vie, l'influence de son caractère passionné et des événements de son existence.

De ses maîtres, nous n'avons nommé que les deux principaux, Rousseau et Kant. Mais il faudrait, pour être complet, en ajouter beaucoup d'autres, et surtout Montesquieu. On retrouverait aussi chez elle des influences plus lointaines, comme celle de Platon qu'elle trouvait, peut-être sans le reconnaître, dans Rousseau et même dans Kant.

Mme de Staël n'a pas su réunir ces inspirations diverses dans un système bien coordonné. L'enthousiasme a mal servi chez elle l'esprit de système, sans doute parce qu'il a trop souvent changé d'objet. Mme de Staël a cherché la source du bonheur successivement dans les passions, dans la bienfaisance, puis dans l'amour de la vertu.

Dans l'ordre intellectuel, comme dans sa conception de la vie, elle a d'une œuvre à l'autre progressé vers la clarté et la rigueur philosophiques, jusqu'à ce que la doctrine de Kant lui ayant été révélée, elle en adopte les principales idées, au delà desquelles on ne saurait passer (1).

Il n'est pas nécessaire, pour exercer une influence sur les hommes de son temps, d'être un philosophe systématique. Il suffit, semble-t-il, d'avoir quelques-unes de ces idées fécondes qui dominent toutes les grandes doctrines. Ce n'est pas par ses argumentations subtiles, par le détail de ses « Principes de philosophie », ni même par telle ou telle de ses découvertes, que Descartes a agi sur son temps, mais plutôt dans les lettres par l'importance qu'il donne à

(1) Parce que le criticisme est comme le scepticisme une doctrine dont on ne peut sortir sans se contredire.

Digitized by Google

la raison ; dans les sciences, par son analyse de la méthode mathématique, dans la philosophie par le grand principe de sa métaphysique : le *cogito*.

Ce n'est pas non plus par le détail si compliqué de son système, que Kant a exercé sur la pensée contemporaine une influence générale, mais par les idées originales qui en soutiennent l'ensemble. Par exemple, dans les sciences, par la théorie relativiste de la connaissance (1), dans les lettres, par la souveraineté qu'il établit du moi par rapport aux choses ; dans la philosophie et la morale, par l'idée critique et par celle de l'autonomie de la raison. Aussi, si Kant n'a pas eu de disciples fidèles, si les plus illustres ont tiré de ses doctrines des conséquences que leur maître eût repoussées, ils ont du moins servi sa gloire et sa pensée en répandant dans le public ses idées les plus hautes et les plus fécondes.

A ce point de vue, Mme de Staël est par la date et par l'influence qu'elle a exercée, le premier de ses disciples français. Elle a noté dans son livre de *l'Allemagne*, sans prétendre faire du Kantisme une véritable exposition, tout ce qui importait à son sujet (2). Elle y a rattaché tout ce qu'il y a de doctrines éparses dans son ouvrage : elle indique les rapports de « la nouvelle philosophie allemande » avec le caractère de la nation (L. III, chap. v) ; son influence sur la littérature et les arts (L. III, ix), sur les sciences (L. III, x), sur les dispositions de l'esprit les plus élevées, les plus propres à la poésie et à l'enthousiasme ; la contemplation ( V, chap. ix) et la mysticité (V, v) (3).

Cette philosophie idéaliste est également favorable à la plupart des sentiments romantiques. Mme de Staël ne les

(1) Ici, comme dans tout ce qui suit, il ne s'agit que de la connaissance scientifique, c'est-à-dire, suivant la pensée de Kant, comme de Descartes, *mathématique*.

(2) « Je ne me flatte assurément pas d'avoir pu rendre compte en quelques pages d'un système qui occupe depuis trente ans toutes les têtes pensantes de l'Allemagne ; mais j'espère en avoir dit assez pour expliquer l'esprit général de la philosophie de Kant et pour pouvoir expliquer dans les chapitres suivants l'influence qu'elle a exercée sur la littérature, les sciences et la morale. »

(3) Cf., à partir de : « La religion protestante ne suffit pas... »

Digitized by Google

a pas révélés à la France par le livre de *l'Allemagne*, ni par aucun autre de ses ouvrages. On les trouve chez quelques-uns de ses prédécesseurs ou de ses contemporains dont la psychologie n'a pas été façonnée par son influence (1).

Peut être n'appartient-il pas à un auteur de modifier bien profondément les sentiments d'un pays. Si la littérature a sur eux quelque action, il semble qu'elle soit cependant destinée à l'exprimer, plutôt qu'à les faire naître. En tous cas Mme de Staël a éprouvé elle-même ces sentiments qui feront bientôt le fonds de la plus belle poésie romantique et, elle les a définis dans ses ouvrages en indiquant le parti que l'on en pourrait tirer. Avant Chateaubriand elle a décrit cet état de l'âme à la fois oisive et agitée qui devait être appelé dans la poétique du Christianisme « Le vague des Passions ». Avant Atala et René elle a connu la mélancolie de l'amour. « L'amour, quand il est une passion, porte toujours à la mélancolie... Il y a une conviction intime au dedans de soi que tout ce qui succède à l'amour est du néant, et cette conviction fait penser à la mort dans les plus heureux moments de l'amour. » (*De l'influence des Passions*). Mme de Staël explique d'avance l'égoïsme naïf et prodigieux qui sera celui des Chateaubriand et des Lamartine. Les hommes qui prennent leurs passions pour objet de leur enthousiasme étendent leur personnalité à tout ce qui les environne dans la nature et dans la vie; ils se voient au centre de la création même; « la pensée de l'homme prend un caractère sublime quand il parvient à se considérer lui-même d'un point de vue universel; il sert alors en silence aux triomphes de la vérité (2) ».

La théorie du progrès est demeurée chère à certains romantiques surtout à Victor Hugo. Il a, jusqu'à la fin de sa carrière, employé pour l'illustrer le symbolisme de sa puissante poésie (3). Il a gardé aussi de Mme de Staël, ou si l'on veut du XVIIIe siècle, cette idée que la douleur est

(1) Avec Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, B. Constant, de Fontanes, Millevoye, Chênedollé.
(2) *Allemagne*. Edit. Charpentier, p. 611.
(3) Cf., *V. Hugo, le Philosophe*, par Renouvier.

Digitized by Google

nécessaire au progrès, que le bien sort du mal et que l'humanité ne s'achemine vers le bonheur qu'à travers des tribulations sans nombre. C'est la solution encyclopédiste du problème du mal. Mais il est juste de dire que Mme de Staël s'était élevée au-dessus de cette conception et qu'après avoir dit : « Si l'on n'était pas persuadé que le malheur est un moyen de perfectionnement, à quels excès d'irritation ne nous porterait-il pas (1) », elle reporte sa pensée vers la religion pour y trouver la suprême et suffisante consolation à toutes les douleurs ; « le langage de la religion peut seul convenir à toutes les situations et à toutes les manières de sentir (2) ».

Enfin, parmi les sentiments de Mme de Staël qui, après avoir inspiré V. Hugo, gardent encore à nos yeux toute leur valeur, il faut indiquer la pitié. Elle a fait de la bienfaisance, qui en est la suite, une des principales sources de plaisir. « La pitié pour les misères humaines est l'exhortation perpétuelle de son œuvre (3). » On en pourrait dire autant de celle de Victor Hugo, et il serait superflu de montrer ici quelle place ce sentiment tient aujourd'hui dans toute la littérature philosophique, poétique et sociale ; mais on ferait une longue étude des diverses formes qu'il revêt, de son influence sur la vie de la société et sur la législation, de ce qu'il apporte de plus humain et de plus digne dans les relations des hommes d'aujourd'hui, mais aussi des dangers qu'il présente pour l'énergie des caractères et la fermeté dans le bien.

Nous devons, en terminant cette étude, où l'admiration devait tenir bien plus de place que les critiques, indiquer le défaut radical de la philosophie de Mme Staël. Son amour des théories kantiennes, ou plutôt de l'idéalisme qu'elle y substitue, l'a conduite en littérature et en religion à rapporter tous les principes, toutes les lois au choix de la personne qui devrait s'y soumettre. L'important pour l'homme, pense-t-elle, n'est pas de professer une doctrine

(1) *Allemagne*. Edit. Charpentier, p. 582.
(2) *Ibid*, p. 585.
(3) A. SOREL. *Mme de Staël.*

Digitized by Google

religieuse ou une autre, de se livrer à un art ou à un autre, mais bien d'être soutenu par un enthousiasme sincère. L'enthousiasme ne peut pas nous égarer, puisqu'il ne peut avoir pour objet que ce qui est le beau, le vrai, le bien.

Mais il faut remarquer le cercle dans lequel s'enferme l'idéalisme; car si tel est nécessairement l'objet de l'enthousiasme, c'est l'enthousiasme lui-même qui nous fait créer la beauté, la bonté et la vérité.

On a appelé cette doctrine le subjectivisme.

« Victor Cousin (vers 1827), écrit M. Brunetière, a érigé le subjectivisme sous le nom de méthode psychologique en juge souverain de la vérité. Chacun de nous a le droit, le devoir même de se faire à lui-même son *De natura rerum*... Depuis deux mille ans, la psychologie ainsi étudiée n'est arrivée à aucune certitude. » Dans la littérature, et généralement dans l'art, le subjectivisme est devenu l'anarchie romantique, puis l'anarchie contemporaine. Mais il peut devenir aussi l'anarchie sociale. Il est, pour M. Brunetière, la négation même de la société, parce que la société ne peut subsister que si elle a son fondement dans la communauté des croyances. La religion est la base de tout édifice social (1). L'histoire nous fournit comme une démonstration expérimentale de ce principe. « Il n'y a jamais eu dans la réalité de l'histoire de religion que de la famille, de la tribu, de la nature, de l'univers. »

M. Brunetière suit, sur ce point, l'opinion d'Auguste Comte. C'est en effet le fondateur du positivisme et de la religion de l'humanité qui a écrit : « la religion consiste à régler chaque nature individuelle et à rallier toutes les individualités. » C'est lui qui a professé pour le catholicisme la plus grande estime, au lieu qu'il a regardé le protestantisme comme la cause principale de nos désordres sociaux; lui, qui a signalé le subjectivisme sous toutes ses formes comme le germe de ce qu'il appelle « la grande

(1) Cf., *Revue des Deux Mondes* 15 février 1903. « *La Religion comme sociologie.* » F. BRUNETIÈRE.

Digitized by Google

maladie occidentale », c'est-à-dire : « la révolte contre l'ensemble des antécédents humains, le triomphe de la raison individuelle graduellement développée par le protestantisme, le déisme et le scepticisme. » Ces arguments atteignent évidemment les conséquences que les disciples de Kant ont tirées de sa philosophie pour l'art, les lettres, la politique, la religion.

Mais les études de M. Brunetière sur le positivisme montrent aussi ce qu'Auguste Comte a adopté des doctrines kantiennes et ce qui vit encore dans la pensée moderne : c'est la théorie relativiste de la connaissance scientifique. D'après M. Brunetière, qui dégage à son tour les idées les plus durables du Comtisme (ou du Kantisme), cette théorie se ramène à trois principaux points : 1° Nous ne connaissons rien que relativement à nos moyens de connaître. On ne peut pas concevoir que nos connaissances soient indépendantes des facultés par lesquelles nous connaissons. Depuis Aristote on a toujours admis que la connaissance est l'*acte commun du sentant et du senti*, et ce principe, ainsi entendu, n'ajoute rien à la philosophie traditionnelle. 2° « Nous ne connaissons rien directement ou immédiatement par nous-mêmes, mais toujours en l'opposant à nous-mêmes ou à autre chose, par exemple le chaud et le froid, le juste et l'injuste (1) ne se définissent et ne se conçoivent que par et dans leurs contrastes. » 3° Non seulement les idées, mais les faits eux-mêmes ne nous sont connus que par leurs relations. Il semble impossible de concevoir autrement la connaissance scientifique : « Ce que la science peut atteindre, dit M. Poincaré, ce ne sont pas les choses elles-mêmes, comme le pensent les dogmatistes naïfs, ce sont seulement les rapports entre les choses, en dehors de ces rapports il n'y a pas de réalité connaissable (2). » Ainsi, les mathématiciens n'ont pas besoin pour constituer la mécanique de savoir ce que c'est que le

(1) Le juste et l'injuste n'étant pas des objets de la connaissance mathématique, cet exemple serait sans doute à retrancher.
(2) *La science et l'hypothèse.*

Digitized by Google

temps, l'espace, la force, la vitesse, etc... mais ils peuvent établir, avec l'aide de l'expérience, entre ces termes des relations telles que lorsque quelques-uns d'entre eux auront été mesurés, on pourra trouver également la mesure des autres. Toute définition du temps en soi, de l'espace en soi, de la force en soi est inutile au début de la dynamique. Elle aurait peut-être sa place dans un livre de métaphysique, si la métaphysique doit continuer à rechercher la nature de ces choses en elles-mêmes ; mais elles ne pourrait que retarder ou gêner une science exacte, c'est-à-dire étroitement soumise aux lois des mathématiques.

Les « dogmatistes naïfs » dont parle M. Poincaré sont les philosophes spiritualistes, les défenseurs de la philosophie traditionnelle contre le Kantisme et les systèmes auxquels il a donné naissance. Sans prétendre les conseiller en quoi que ce soit, il semble que leur dogmatisme gagnerait à admettre que nous connaissons dans les sciences mathématiques, en physique et même en chimie, non les choses elles-mêmes, mais seulement leurs rapports. En effet, il n'est pas nécessaire d'admettre en même temps avec Kant, que si ces rapports sont mis dans la nature par l'entendement lui-même, ils en sont une pure création sans réalité ou sans équivalent dans le monde des choses en soi. Il semble, au contraire, nécessaire aux savants les plus éminents, d'admettre que les relations que nous connaissons entre les choses ne sont pas absolument arbitraires ou conventionnelles, c'est-à-dire qu'il n'est pas indifférent de faire une hypothèse scientifique ou une autre, qu'il en est de certaines qui rendent compte de l'expérience mieux que d'autres, et, comme le dit M. Poincaré, que *la science n'est pas dépourvue de portée.*

Ces lignes sont le résumé de tout le livre de M. Poincaré, et la pensée en est si dense que nous croyons devoir tenter de l'éclaircir : si l'on excepte l'arithmétique, où la pensée mathématique est restée pure, toutes les sciences spéciales, mêmes exactes, géométrie, analyse infinitésimale, mécanique, physique, reposent sur des principes, qui ne nous sont imposés ni par l'expérience, ni par la logique, qui

Digitized by Google

sont par conséquent des conventions (1). Par exemple « d'où viennent les principes de la géométrie? Nous sont-ils imposés par la logique? Lobatcheffski a montré que non, en créant les géométries non euclidiennes. L'espace nous est-il révélé par nos sens? Non encore, car celui que nos sens pourraient nous montrer diffère absolument de celui du géomètre. La géométrie dérive-t-elle de l'expérience? Une discussion approfondie nous montrera que non. Nous conclurons donc que ces principes ne sont que des conventions; mais *ces conventions ne sont pas arbitraires*, et transportés dans un autre monde (que j'appelle le monde non euclidien et que je cherche à imaginer, nous aurions été amenés à en adopter d'autres (2). » (L'espace dans ce monde non euclidien n'aurait pas trois dimensions.)

Par conséquent, les conventions qui dominent les sciences, si elles ne dérivent pas de l'expérience sont cependant constamment rectifiées par elle. La science réussit plus ou moins bien suivant que nous la faisons dépendre de certaines hypothèses ou de certaines autres. La théorie de Fresnel, par exemple, a réalisé pour l'esprit un progrès dans la connaissance des lois de l'optique; celle de Maxwell en réalisera sans doute un autre.

Du côté des choses les applications des sciences montrent bien qu'il y a dans ces lois, malgré leur caractère approximatif, plus que les conséquences de conventions arbitraires. Sans doute les machines que l'homme construit n'obéissent qu'à peu près aux lois idéales de la mécanique et de la physique; mais, si ces lois ne correspondaient à rien dans la réalité des choses, ne serait-il pas étonnant qu'on pût en les appliquant, obtenir tant de de résultats?

Les « quelques personnes » (3) qui, frappées du caractère de libre convention de certains principes des sciences, ont

(1) Il ne s'agit pas des principes directeurs de la raison; mais des principes spéciaux de la géométrie.

(2) *La science et l'hypothèse*.

(3) Ce sont les promoteurs de la « nouvelle philosophie » MM. le Roy, M. Blondel, etc.

Digitized by Google

voulu « généraliser outre mesure, et ont oublié « que la liberté n'est pas l'arbitraire, aboutissent au plus complet scepticisme scientifique. La science n'est pour eux qu'un exercice de logique sur des termes arbitrairement posés. C'est un plaisir pour les esprits distingués, une sorte de sport réservé à une élite, et elle ne nous rend pas plus savants qu'une partie d'échecs ou un jeu quelconque de calculs. La nature n'obéit pas d'ailleurs aux lois que nous formulons. Ces lois ne sont jamais rigoureusement exactes. Les mathématiques recourent, pour leur donner une valeur suffisamment approchée, à des artifices comme la loi des grands nombres. La science n'a donc qu'une valeur purement subjective.

Mais si ces philosophes avaient raison, cette approximation même serait impossible. La science aurait un nombre indéfini de chances contre une de ne pas ressembler du tout à la réalité, et elle serait tout à fait impuissante. Or, il n'en est pas ainsi : les lois de la science, si elles ne portent que sur les relations des phénomènes *ont quelque équivalent dans le monde extérieur*. Ainsi s'explique la maîtrise de plus en plus complète que l'homme prend sur la nature à mesure qu'il la connaît mieux.

Les trois principes relativistes que nous venons de rappeler, même le troisième, le plus discuté, se concilient donc aisément avec la théorie dogmatiste.

C'est l'opinion des dogmatistes eux-mêmes qui devrait leur donner de l'inquiétude. S'il n'y a de vérité pour nous, même dans la science, que là où nous avons pénétré la véritable nature des choses, il faut admettre que nous ne possédons encore aucune vérité. L'histoire de la science où les hypothèses se succèdent indéfiniment, où deux hypothèses se présentent à la fois avec des apparences égales d'exactitude, devraient nous faire désespérer d'atteindre jamais la vérité, c'est-à-dire la connaissance de la nature des choses, et peut-être nous faire douter de la raison. Il faudrait avouer avec découragement « la banqueroute de la science »; — et cet aveu serait étrange au moment de ses plus admirables progrès.

Digitized by Google

Mme de Staël — nous l'avons trop longtemps oubliée — n'a pas adopté, pour la connaissance scientifique seule, la théorie relativiste. En l'étendant au domaine des lettres, des arts, de la morale, de la politique, elle est tombée dans le subjectivisme, c'est là le défaut radical de sa philosophie.

Aussi, en dehors des idées empruntées à Kant, que la science moderne semble supposer, la philosophie de Mme de Staël nous intéresse surtout aujourd'hui par ce qu'elle contient d'analyses psychologiques, et, par ce qu'elle nous fait connaître d'une vie infiniment riche de passions, de douleur et de progrès vers le bien.

E. O.

N.-B. — Dans notre premier article sur la philosophie de Mme de Staël (1), un paragraphe, touchant le style du XVIIIe siècle, a choqué certains lecteurs. Un entrefilet littéraire de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Lyon (no du 17 février 1905, p. 363) nous apporte l'écho de leurs critiques. On y signale « la hardiesse » d'un anonyme affirmant qu'au XVIIIe siècle « l'art d'écrire fut porté à la perfection ».

D'abord cette hardiesse — si hardiesse il y a — est le fait de Taine dont nous croyons avoir résumé fidèlement la pensée. Dans une page bien connue de son *Ancien Régime*, l'historien des *Origines de la France contemporaine* compare « le XVIIIe siècle à une société de gens qui sont à table » (p. 336), et les écrivains d'alors leur servent des mets de leur goût. L'historien loue « *l'art exquis* des cuisiniers..... leur *sûreté* de main, leur *finesse* de palais, leur *expérience des procédés*..... » leur habileté « pour préparer la parole humaine, pour en exprimer tout le suc et pour en *distiller tout l'agrément* » (liv. IV, chap. I, III, p. 339). A la table des matières du liv. IV, chap. I, nous lisons encore, à propos du XVIIIe siècle : « L'art d'écrire en France. — A cette époque, il est supérieur. »

Ensuite, toujours avec Taine, nous n'avons pas prétendu comparer les écrivains du XVIIIe siècle avec ceux du XVIIe, ni affirmer une supériorité quelconque. Nous avons considéré le XVIIIe siècle en lui-même, et nous y avons vu, encore avec Taine, des auteurs qui savaient *parfaitement* le métier d'écrivain, en deux mots, des virtuoses dans l'art de manier le style.

La phrase du siècle de Voltaire par sa netteté, sa précision, son naturel aisé, sa légèreté transparente, bref, par son allure vive et *absolument* française — la phrase de Bossuet et de Pascal ne sent

(1) Cf. L'*Université Catholique*, 15 janvier 1905, p. 49.

Digitized by Google

elle pas encore ses origines latines ? — ne laissait rien à désirer comme vêtement des idées de l'époque et comme manifestation d'un des aspects de l'esprit français, à un moment donné. Voilà dans quel sens nous avons voulu dire qu'au XVIIIe siècle l'art d'écrire fut porté à la perfection.

Ainsi entendus, la phrase et le paragraphe incriminés nous paraissent, non pas hardis, mais justes, tout simplement. La lettre tue, l'esprit vivifie. A prendre les mots, comme des chiffres, avec une rigueur géométrique, sans égard à leur élasticité, il n'est pas de cas pendable qu'on ne découvre chez le meilleur des écrivains, comme chez le dernier des plumitifs.

Digitized by Google

# AUTOUR

DU

# CONFLIT D'EXTRÊME-ORIENT

## Guerre russo-japonaise

Suite et fin [1]

*B. — Causes propres aux Puissances tierces.*

L'influence de certaines grandes puissances sur l'un et l'autre des belligérants doit compter aussi parmi les causes du conflit.

Incontestablement, sous des formes et en des sens divers, une pression s'est exercée à l'égard du Japon et de la Russie, et l'on peut citer tel Etat dont, à propos d'un incident maritime, les foules surexcitées ont révélé, en la matière qui nous occupe, l'œuvre discrète et les desseins inavoués.

Dès lors, la position qu'a prise chaque peuple au lendemain de l'ouverture des hostilités devient intéressante à noter et de nature à fournir de précieuses données sur le rôle des puissances tierces dans l'origine de la guerre.

(1) Voir le numéro de septembre.

Digitized by Google

*France.* — La politique du quai d'Orsay a tendu de son mieux au maintien de la paix, et la veille même de l'ouverture des hostilités, M. Delcassé affirmait, avec plus d'énergie que jamais, sa conviction que tout danger de guerre était, pour le moment du moins, écarté en Extrême-Orient.

Chez nous, l'opinion publique s'est en grande majorité prononcée en faveur du succès des Russes. Correcte vis-à-vis du Japon, elle réserve ses sympathies à l'empire slave, sachant bien que l'alliance répond à la fois aux vœux et aux intérêts des deux pays.

Ces préférences pour « l'ami et l'allié » sont justifiées par la considération qu'après la guerre de 1870 ce fut la Russie qui, la première, nous tendit la main et que le tsar Alexandre II arrêta, par son intervention, M. de Bismarck se disposant à nous attaquer en pleine reconstitution nationale. Nous ne saurions, d'ailleurs, oublier que le Japon, visant à devenir l'Angleterre de l'Extrême-Orient, menace par son ambition démesurée nos possessions d'Indo-Chine.

Toutefois, il est en France un parti, le parti socialiste, disposant, à n'en pas douter, de fortes influences auprès du pouvoir et qui réclame bruyamment la dénonciation de l'alliance franco-russe, applaudissant aux succès du Japon, dont il admire tout spécialement les idées rationalistes.

Les appels de ses dirigeants n'ont pas eu, jusqu'ici, de prise sérieuse sur le pays, chez qui l'instinct de la conservation l'emporte encore sur son attitude de laisser-faire à l'égard des internationalistes.

Ces sentiments des socialistes français sont ceux des socialistes du monde entier, qui ont fait et font des vœux pour l'échec définitif des Russes.

Comme l'observe M. René Pinon : « Il n'existe sans doute nulle part un parti qui souhaite la guerre pour la guerre et qui n'applaudirait, si elle était possible, à la création d'un tribunal international assez puissant pour assurer dans tous les cas la paix entre les nations civilisées, mais il n'en est pas moins vrai que la propagande « paci-



Digitized by Google

fiste » a été, surtout dans ces dernières années, l'œuvre des partis socialistes ; que l'idée « pacifiste » se trouve presque toujours en combinaison avec d'autres idées qui sont généralement le socialisme collectiviste et révolutionnaire, l'internationalisme et la haine de toute religion. Sans doute, il n'est pas de l'essence du « socialisme », si l'on prend le mot dans son sens propre, d'être internationaliste, ni d'être antireligieux ; mais pratiquement, dans « les partis socialistes », ces différentes idées ne vont guère les unes sans les autres. « Le socialisme, écrivait récemment M. Naquet, est intimement lié à l'élargissement « des patries. Pour lui, nos patries actuelles sont trop « étroites et elles éclatent sous sa poussée. » Ce sont là d'ailleurs des faits assez connus, assez publics pour qu'il ne soit pas besoin de les démontrer plus longuement.

« Si les « partis socialistes » étaient en réalité ce qu'ils voudraient faire accroire aux peuples qu'ils sont, c'est-à-dire avant tout préoccupés de l'amélioration du sort des classes ouvrières, ou encore s'ils étaient des partis constitués pour obtenir la collectivisation des moyens de production, leur sympathie aurait dû, dans le conflit actuel, aller à la Russie ; tout au moins auraient-ils dû rester neutres. L'empire des tsars est une nation de paysans, de petits cultivateurs ; la grande industrie y est de création récente et elle n'occupe qu'une fraction relative et peu importante de la population ; les ouvriers, dans les usines russes, ne sont ni plus exploités, ni plus surmenés qu'en Allemagne, en Angleterre ou en France ; peut-être même la comparaison serait-elle souvent à l'avantage de la Russie. En outre, la communauté de village, le *mir*, ne réalise-t-elle pas un type de propriété collective ? Et enfin, si jamais, depuis un siècle, un acte accompli par un souverain a pu être à bon droit qualifié de « socialiste », n'est-ce pas l'émancipation des serfs par l'ukase d'Alexandre II suivi des mesures qui les ont peu à peu aidés à devenir tenanciers libres et petits propriétaires (1) ?

(1) « D'ailleurs, remarquons-le bien vite, cette propriété collective instituée par les tsars donne de si médiocres résultats qu'elle juge

Digitized by Google

« Que se passe-t-il, au contraire, au Japon? Tous les voyageurs qui l'ont visité depuis qu'il jouit des « bienfaits » de la civilisation et qu'il s'est donné une organisation « scientifique », sont d'accord pour constater que nulle part le régime du patronat n'est plus dur, le travail plus exténuant est moins rémunéré, les femmes et les enfants plus odieusement exploités. Le régime du salariat y est devenu dans toute la force du terme un esclavage. Invoquons sur ce point le témoignage d'un écrivain qui est loin d'être hostile au « socialisme », M. G. Weulersse; il a étudié de près la vie industrielle et il se réfère, en outre, au curieux ouvrage de M. Saïto: « Peu de choses, au Japon, écrit M. Weulersse, frappent l'étranger aussi vivement que l'effroyable gaspillage du travail humain. La première décortiquerie de paddy est pour lui un spectacle : cet homme au corps nu, perlé de sueur qui, des heures durant, s'épuise à peser sur le grossier levier pour soulever le lourd pilon ; cette négligence parfaite de tout ce qui pourrait épargner l'effort, c'est une révélation déjà de l'avilissement où est tombée la main-d'œuvre. Et, pour l'avoir une fois entendue, jamais il n'oubliera la triste chanson des tourneurs de moulin, qui font toute la journée le tour de leur manège étroit, comme les esclaves antiques! Dans un séjour de dix jours à Kioto, je n'ai rencontré que quatre chevaux. Quelques bœufs suffisent aux très gros charrois ; pour les transports un peu moins lourds ou un peu plus pressés, on attelle des hommes, — le nombre qu'il faut. Le tireur de kourouma est un privilégié, lui qui ne traîne jamais qu'une ou deux personnes! (1) »

d'avance les efforts des marxistes d'Occident, et qu'en Russie un très grand nombre d'excellents esprits tendent, de plus en plus, à considérer le système du *mir*, c'est-à-dire celui de la propriété villageoise collective, comme une transition entre le servage et la propriété individuelle... En matière sociale, d'ailleurs, loin d'avoir à nous imiter, la Russie parfois nous montre la voie. L'empire des tsars est, en effet, le pays des *artèles*, c'est-à-dire des corporations, des coopératives ; tout, là-bas, est l'occasion d'un groupement.

« Dans le domaine de la législation ouvrière, la Russie est pratiquement l'un des pays les plus démocratiques de l'Europe. » CHERADAME, *Russie et Japon. Correspondant*, 25 septembre 1904, p. 1036.

(1) G. WEULERSSE, *Le Japon d'aujourd'hui* (1904, in-16), p. 152.

Digitized by Google

« Les salaires, bien qu'ils aient augmenté dans ces dernières années, sont restés très bas... Des racoleurs parcourent les provinces embauchant hommes, femmes et enfants; les paysans pauvres ne font guère difficulté de livrer leurs filles aux agents recruteurs des grandes manufactures, et ceux-ci d'ailleurs recourent, pour décider les enfants et les pères, à d'odieuses tromperies »; ou bien encore ils les « enlèvent subrepticement ». Arrivés à l'usine, ces malheureux ne trouvent ni la vie facile et agréable, ni le travail aisé que l'embaucheur leur avait promis. L'usine devient, pour les femmes surtout, une véritable prison; elles y trouvent une pension et un logement, où elles sont livrées sans défense à tous les abus du *truck-system;* mal nourries, encore plus mal logées, elles doivent abandonner une partie de leur maigre salaire que retient le patron qui est en même temps logeur. « Les chambres sont misérables, écrit M. Weulersse, décrivant une de ces usines-prisons, les femmes y sont entassées par dix, deux par couche, leurs couvertures, qu'elles remontent jusque sur la bouche, pour se garantir du vent qui pénètre par les carreaux déchirés, sont crasseuses. Aucun secret : je me souviens de la honte qui me prit quand, avec l'ingénieur qui me servait de guide, j'entrai brutalement, en faisant glisser la cloison, dans ces chambres ouvertes presque comme un chenil ou une étable, et dont je surprenais les locataires dans le déshabillé de leur toilette. Enfin en sortant je remarque la porte-barrière, flanquée d'une sorte de corps de garde. C'est le poste d'où chaque soir on surveille les mouvements des pensionnaires. Car elles doivent toutes rentrer avant huit heures du soir, et le travail finit à six : la prison est une caserne ! »

« Quant aux enfants... on les loge, on les nourrit, Dieu sait comme ! On leur fait donner tout le travail qu'ils peuvent; et, pour tout salaire, alors même qu'ils sont devenus des hommes, on les gratifie de trois yen par mois, six sous par jour ! »

« Voilà, semble-t-il, quelques-unes des raisons qui devraient éloigner de cet enfer des travailleurs, les sympa-

Digitized by Google

thies actives des « partis socialistes » européens. Si de pareilles choses se passaient en Russie, si l'on y attelait les hommes, si l'on y tolérait un pareil gaspillage du travail humain, si la traite des ouvriers, des femmes et des enfants s'y pratiquait aussi ouvertement, quels articles virulents ne lirions-nous pas sur la « barbarie » de l'empire moscovite ! Mais non, c'est le Japon qui « tient le flambeau de la civilisation moderne » ; c'est lui qui est « occidental », lui seul qui s'inspire des principes d'humanité et de justice ! (1) »

La main-d'œuvre japonaise est, sans nul doute, à bon marché; mais, elle rend bien peu et mal; de ce chef, l'industrie nipponne reste, pour l'Europe, moins redoutable qu'on ne le craignait, de prime abord. Le danger naîtrait le jour où les sujets du Mikado, victorieux des Russes, domineraient la Chine, l'adaptant à leurs procédés et à leur production intensive. Dès lors, l'Extrême-Orient deviendrait fermé aux exportations occidentales.

« Les hommes qui, dans les divers pays, conduisent ou inspirent les « partis socialistes » n'ignorent pas ces périls; mais leurs préoccupations dominantes ne sont pas celles qui intéressent les travailleurs. La crise actuelle révèle leurs véritables tendances : avant d'être des « partis ouvriers », ils sont des partis philosophiques, ou pour mieux dire religieux. C'est un *credo* qu'ils cherchent à substituer à un autre *credo ;* c'est un ensemble de doctrines en dehors desquelles il ne saurait y avoir ni vérité ni justice, qu'ils prétendent imposer au monde : Ces questions sociales et ouvrières ne sont qu'une partie accessoire de leur programme; l'amélioration du sort des masses populaires ne doit être, à leurs yeux, qu'une conséquence de la reconstruction complète de la société sur les ruines des anciennes religions, des vieilles patries et des institutions mortes. Dans cette œuvre de rapide et totale transformation, dans cette gigantesque entreprise de palin-

(1) René Pinon. *La guerre Russo-japonaise et l'opinion européenne* Rev. des D. M., 1er mai 1904, p. 186 et suivantes.

Digitized by Google

génésie sociale, l'empire nippon leur apparaît comme un précurseur et comme un allié... surtout; les Nippons n'ont-ils pas, au regard des « socialistes », l'avantage de n'être pas chrétiens, d'être presque complètement détachés de toute croyance religieuse, de n'avoir pas à lutter contre les préjugés ataviques des vieilles religions, et de pouvoir construire de toutes pièces une société nouvelle d'après les principes de la « civilisation moderne » et les « lois de la « science » ? Dans la lutte qui met aux prises Russes et Japonais, leur ardente sympathie va tout droit au Japon comme au représentant de la civilisation; son triomphe dont ils ne doutent pas, sera le triomphe de la raison éclairée par la science contre l'obscurantisme, le triomphe de la civilisation moderne contre le moyen âge, de la liberté des peuples contre l'absolutisme des rois, de la Révolution contre la réaction (1). »

Les socialistes ont trouvé chez les Juifs d'utiles alliés. Ceux de ces derniers, habitant la Russie, ayant été l'objet d'expulsions en masses et, parfois victimes de troubles locaux, dont certains (2) eurent un profond retentissement, leurs coreligionnaires du monde entier se sont solidarisés avec eux. C'est ainsi que le sémitisme, en coquetterie, ces temps derniers, avec le socialisme internationaliste, a tourné contre l'empire moscovite sa redoutable puissance financière qui, disposant d'une partie de la presse, régit ainsi, dans une proportion corrélative, l'opinion universelle.

Comme contraste aux manifestations japonophiles des révolutionnaires de tous pays, il est intéressant de noter la réserve absolue de l'Eglise catholique. Et cependant, relativement aux facilités laissées à leur apostolat, ses missionnaires n'ont pas eu, jusqu'à présent, du moins, fort à se louer de la mainmise russe sur les territoires asiatiques. « Au point de vue religieux, les Russes sont d'ordinaire extrêmement intolérants (3) et, s'ils ont agi avec une

(1) R. Pinon, *op. cit.*, *loc. cit.*, pp. 195-196.
(2) Troubles de Kichinev.
(3) La liberté religieuse doit être proclamée dans la prochaine constitution.

Digitized by Google

certaine largeur d'idées en Asie centrale, c'est qu'ils avaient à ménager le caractère fanatique des populations musulmanes, réfractaires, comme l'on sait, à toute conversion et facilement soulevées par des prédications religieuses. Or, ces populations très guerrières avaient lutté avec une énergie extraordinaire contre l'envahissement des Russes, auxquels la victoire définitive avait coûté cher. Puis le voisinage de l'Inde anglaise où les musulmans jouissent, comme toutes les sectes religieuses, d'une grande liberté de conscience, a rendu les Russes plus perspicaces. Nous devons à la vérité de dire qu'ils ont su se faire aimer et respecter de ces populations dangereuses, en subventionnant largement écoles et mosquées, et en gardant aux hauts fonctionnaires du pays un semblant d'autorité et d'indépendance, qu'on ne leur accorde même pas dans l'Inde. En Mandchourie, malheureusement, il n'en a pas été de même, la conquête et la répression de quelques mouvements d'indépendance de la part des Chinois ont été conduites avec une main de fer non gantée de velours. On a encore présente à la mémoire l'épouvantable noyade de milliers de marchands et coolies chinois à Blagovechtchensk, en représailles d'une fusillade dirigée sur les Russes par une petite bande de brigands. »

Les Japonais « ...se font les champions de la liberté de conscience et de la liberté du culte pour toutes les religions. Or, les Russes ont en Extrême-Orient une tendance contraire, et les missionnaires, tant catholiques que protestants, que nous avons interrogés à ce sujet, tout en reconnaissant l'amabilité actuelle des Russes à leur égard, surtout s'ils sont français, craignent fort de ne plus jouir de la même faveur le jour où le pays mandchou, voire coréen, serait abandonné sans conteste à la domination moscovite. Ils sont effet persuadés, à tort ou à raison, que la religion grecque orthodoxe sera seule autorisée dans le pays, comme cela se passe en Russie d'Europe, et que, s'ils ne sont pas chassés individuellement, on leur créera des difficultés et qu'on n'autorisera plus l'entrée de nouveaux missionnaires. Aussi, tout en reconnaissant la

Digitized by Google

valeur de l'alliance franco-russe et en étant, comme le peuple de la métropole, les meilleurs amis des Russes, ils inclinent cependant à penser qu'il vaudrait mieux, pour eux-mêmes, pour la religion catholique et pour leurs chrétiens, que les Japonais fissent reconnaître l'indépendance de la Mandchourie et obtinssent le protectorat de la Corée (1) ».

Nos intérêts économiques ne paraissent pas avoir à redouter la consolidation, incertaine d'ailleurs, de l'influence russe en Mandchourie; en Corée, par contre, ils pâtiront de toute mainmise, qu'elle soit moscovite ou nipponne. Lors de l'ouverture des hostilités, les Français, dans le royaume Ermite étaient assez nombreux pour tenir le second rang parmi les étrangers. Un ancien premier président de la Cour d'appel de Cochinchine, codificateur des lois coréennes, assistait le ministre de la justice; la direction des postes, la réorganisation de l'arsenal, les mines étaient confiées à des Français. Nos écoles étaient fort goûtées (2).

*Allemagne.* — Parmi les Etats qui ont participé indirectement à la naissance du conflit, l'Allemagne occupe une place importante. Conforme aux vues du prince de Bismarck, sa politique tend à engager, le plus possible, la Russie en Extrême-Orient, de façon à avoir les mains libres le jour où l'Europe verrait se produire telles éventualités, que l'on prévoit.

(1) A. Fauvel. *La guerre russo-japonaise. Ses origines.* (Etudes), 1904. pp. 762-765.

(2) « Les élèves sont des jeunes gens avec la natte, ou des pères de famille avec le chignon; mais, en voyant ces grands garçons qui peinent pour apprendre notre langue, font des dictées, des cartes muettes et plissent leur front pour y faire entrer les noms de nos rivières et de nos départements, il est impossible de ne pas se sentir pris de sympathie pour ces braves gens. Il fait bon entendre au bout du monde les noms de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, de Bayard et de Du Guesclin et sentir qu'un étranger, si différent de nous, s'y intéresse. Sur le tableau noir, les Coréens écrivaient d'une main sage, en bouclant leurs majuscules : « La France est le plus beau pays du monde ! » Aucun n'y viendra, sans doute, mais ils parleront sa langue, ils l'écriront, ils nous garderont une humble amitié. Ne la dédaignons pas ! »

G. Ducrocq, *Croquis de Corée.*

(*Ref. Soc.*, 1er mai 1904.)

Digitized by Google

On se rend compte aisément de quel profit peuvent être pour l'empire germanique l'affaiblissement des forces territoriales de la Russie et la destruction de ses flottes : c'est l'hégémonie de l'Allemagne assurée dans la Baltique, la tranquillité, de longues années durant, sur sa frontière de l'Est, son prestige considérablement accru. Aussi, très officieusement, le cabinet de Berlin faisait-il parvenir à Saint-Pétersbourg ses encouragements à s'implanter résolument en Mandchourie, puis en Corée, pendant que, de leur côté, les instructeurs allemands de l'armée nipponne démontraient au gouvernement de Tokio combien aisé serait, le cas échéant, le succès sur les Russes, insouciants et mal préparés.

Il est curieux d'observer les mouvements de l'opinion publique germanique.

Les socialistes, adversaires nés de l'autocratie, font des vœux pour le Japon; les industriels et les commerçants, tout en redoutant l'expansion slave, mesurent le danger de la concurrence nipponne et craignent la réalisation du péril jaune, dénoncé au monde par Guillaume II. Aussi, tiraillés en sens divers, ces derniers finissent-ils par souhaiter ce qu'ils considèrent comme le moindre mal, le succès des Russes. Le mot d'ordre, dans les sphères officielles de Berlin, est d'affirmer, à chaque occasion, au voisin de l'Est, les sympathies allemandes; le peuple est entré dans cette voie, persuadé que l'empire a tout à y gagner, le jour du règlement définitif.

*Italie.* — Après d'assez vives manifestations en faveur d'un triomphe japonais, l'opinion publique italienne, adroitement guidée par le gouvernement, a visiblement évolué, revenant à des appréciations moins partiales, avec tendance manifeste à tenir entre les deux adversaires la balance égale. Le pays de Machiavel vise à ne pas heurter violemment les opinions française et allemande et à se tenir dans une prudente réserve jusqu'à ce que le sort des armes ait nettement désigné le vainqueur.

*Angleterre.* — Pour apprécier, comme il convient, le rôle de l'Angleterre dans le conflit, une distinction s'im-

Digitized by Google

pose entre le grand public britannique et le pouvoir dirigeant.

Comme d'instinct, entre deux belligérants, les peuples tiers élisent un champion symbolisant leurs préférences. L'hostilité latente anglo-russe est apparue dès le début de la guerre: le *Globe* s'en est expliqué avec franchise :

« Nous n'avons, dit-il, jamais dissimulé notre vive sympathie pour le Japon, parce qu'il a été provoqué, parce qu'il est notre allié par traité, parce que ses intérêts sont nos intérêts, parce que la consolidation de la domination russe en Mandchourie signifie la ruine du commerce britannique en Extrême-Orient, et parce que toute augmentation de la force de la Russie est une menace pour notre empire des Indes. Nous ne dévierons pas de cette ligne par crainte de porter ombrage aux amis de la Russie sur le continent ou par condescendance pour les sentiments des puissances continentales. »

Commerce et industrie sont reconnaissants aux Japonais d'avoir réservé à l'Angleterre la commande de leurs plus puissants cuirassés et d'une partie de leur armement. Le monde des affaires songe surtout à sa clientèle !

Mais l'état d'esprit, que créent les intérêts ou les sympathies du public, ne règne pas, au même degré, dans les hautes sphères gouvernementales.

Pour être, en 1902, sorti de sa *splendid isolation*, en concluant avec le Japon, nouveau venu parmi les grands Etats, un traité d'alliance (1), le cabinet de Saint-James

(1) Ce traité, en date du 30 janvier 1902, comprend six articles des plus importants, et, dont voici la teneur :

*Art. I.* Les deux parties reconnaissent l'indépendance de la Chine et de la Corée...

*Art. II.* En cas de guerre faite par la Grande-Bretagne, ou le Japon, avec une autre puissance, l'autre partie contractante restera rigoureusement neutre et s'emploiera de toutes ses forces à empêcher d'autres puissances de se joindre aux hostilités entreprises contre son alliée.

*Art. III.* Si dans ce cas précité, une ou plusieurs puissances s'associaient aux hostilités contre cet allié, l'autre partie contractante viendrait à son secours et ferait la guerre de concert avec lui pour ne conclure le paix qu'après accord mutuel.

*Art. IV.* Les parties contractantes conviennent qu'aucune d'elles ne contractera avec une autre puissance quelconque des arrange-

Digitized by Google

n'a pas cependant cessé d'envisager tout l'aléa d'une rupture possible avec la Russie.

Aussi, dans la période de tension qui a précédé l'ouverture des hostilités, l'action de Londres sur le gouvernement de Tokio a-t-elle été, contrairement à la croyance commune, plutôt pacificatrice et lénifiante, au point que la presse nipponne, chauvine à l'excès, maugréait amèrement contre les nouveaux alliés si peu encourageants.

C'est que le gouvernement, d'accord en cela avec la partie la plus intelligente de la nation, redoute autant l'échec définitif des Russes que celui des Nippons. Le triomphe de ces derniers équivaudrait à une défaite économique pour l'Angleterre : perte de son influence dans les mers de Chine, abandon de ses prétentions sur la riche vallée du Yangtze, organisation militaire de la Chine, par le Japon, dans un sens anti-européen.

D'autre part, en Occident, la politique générale anglaise s'est, depuis quelques années, sensiblement modifiée. Par crainte du futur péril allemand, le gouvernement britannique s'est mis à ménager les puissances continentales. Les flottes de guerre et de commerce de l'Allemagne ont pris, rapidement une telle extension, la concurrence anglo-germanique devient si active sur tous les points du globe, que la rivalité entre les deux puissances s'annonce de plus en plus menaçante.

L'isolement de l'Allemagne est le but visible de la politique d'Edouard VII ; ce qui exige que la Russie ne devienne pas trop affaiblie.

Enfin, toute crainte d'une revanche russe sur l'Inde n'est pas bannie de l'esprit des dirigeants anglais.

ments préjudiciables aux intérêts ci-dessus indiqués, sans se consulter au préalable avec l'autre.

*Art. V.* Lorsque, de l'avis de la Grande-Bretagne ou du Japon, les intérêts ci-dessus énoncés paraîtront en danger, les deux gouvernements communiqueront l'un avec l'autre franchement et pleinement.

*Art. VI.* L'accord actuel doit entrer en vigueur immédiatement après la date de la signature de l'accord et doit rester en vigueur pendant cinq ans à partir de cette date.

. . . . . .

Fait, en double, à Londres, le 30 janvier 1902.

Digitized by Google

« Contre Napoléon jadis, Trafalgar a suffi parce que la revanche de Napoléon sur l'Inde ne fut pas possible : l'Inde, en ces temps heureux, était protégée par son éloignement et par la grandeur des obstacles intermédiaires ; ni la force française ne put se garder la route de l'Egypte ; ni la diplomatie napoléonienne ne put décider les Russes à enfiler la route persane, sur les étapes de laquelle les officiers français leur avaient déjà préparé des arsenaux et des relais. Aujourd'hui les Russes sont aux portes de l'Inde, et ce mot de portes n'est point une figure.

« Du jour où la poussée russe, franchissant la mer Noire, la Caspienne et les plaines transcaspiennes, est venue recouvrir les anciens territoires de la Georgie, de l'Arménie, des Turcomans et des Khanats, elle ne s'est arrêtée qu'aux vestibules mêmes de l'Inde. Portes persanes et portes afghanes, les Russes assiègent aujourd'hui les entrées du plateau iranien, qui seul peut servir de bastion aux plaines de l'Indus et du Gange. Et déjà les routes persanes... sont virtuellement entre leurs mains. Aux frontières de l'Afghanistan, l'Angleterre espéra longtemps que la fidélité de l'émir et les forteresses d'Hérat et de Kaboul pourraient opposer une résistance invincible. Mais aujourd'hui ces portes afghanes, elles-mêmes, sont tournées ou presque enfoncées : par la route persane d'Askhabad à Mechehed et au Séistan, les Russes, en quelques jours, arriveraient sur les derrières d'Hérat ; par les escaliers du Pamir, ils tomberaient sur les flancs de Kaboul : prises de deux et trois côtés, entourées, coupées du secours anglais, les forteresses afghanes tiendraient-elles longtemps ? Peut-on même compter sur l'absolue fidélité de l'émir ? Ne faudrait-il pas payer cette fidélité d'un prix ruineux ? Et les Russes mettant une surenchère, en fin de compte ne faudrait-il pas en passer par des prétentions afghanes, presque aussi dommageables à l'Inde que même une invasion russe (1) ? »

L'Angleterre, après la guerre du Transvaal, a fait le bilan de ses forces territoriales ; elle a constaté son profond épui-

(1) V. BÉRARD, *L'incident anglo-russe. Rev. de Paris*, 15 nov. 1904.

Digitized by Google

sement et la difficulté qu'elle éprouverait à soutenir, par ses seuls moyens, une nouvelle lutte continentale (1).

Aussi bien, pour maintes raisons, le cabinet de Saint-James, quoique russophobe, sera-t-il des premiers à conseiller les belligérants dans un sens pacifique.

*Amérique.* — Bien avant les débuts de la guerre, c'est aux Etats-Unis que les manifestations anti-russes ont été les plus vives : question d'intérêt et question de tempérament.

« Chaque jour, des relations d'affaires rapprochent les Japonais et les Américains, non pas seulement dans les ports du Japon, mais dans tous les Etats-Unis, à San-Francisco comme à Honolulu, Seattle ou New-York. Le Japonais circule librement aux Etats-Unis, il n'est soumis qu'à la loi commune à tous les Européens (2). »

(1) La Commission royale d'enquête sur la guerre Sud-Africaine, nommée le 9 septembre 1902, tint 55 séances, entendit 114 témoins et reçut les reponses à 22.200 questions. Les travaux sont consignés dans 4 Livres Bleus, comprenant, au total, 2.015 pages.

Les debuts de la guerre se ressentirent du manque d'hommes et de... cartes.

Contre les Boërs, dont l'ensemble des forces ne dépassa pas 90.000 combattants, l'Angleterre dut utiliser 448.435 unités.

Il fallut acheter, pendant la guerre, 518.794 chevaux et 150.781 mules et ânes :

15.960 chevaux et mules périrent pendant la traversée ; 400.346 crevèrent en Afrique.

On eut à déplorer de graves insuffisances en matériel et approvisionnements.

La campagne, considérée, aux débuts, comme une promenade militaire, a coûté à la Grande-Bretagne plus de *cinq* milliards et demi de francs et 21.942 hommes. (V. A. VIALLATE, *L'armée anglaise. Rev. de Paris*, 15 nov. 1904.)

(2) « Entre le Japon et l'Amérique, les relations commerciales se sont développées plus rapidement qu'entre le Japon et aucun autre pays. Les Etats-Unis sont le plus important client du Japon (prenant 31 p. 100 du total des exportations japonaises, et aussi l'un des plus sûrs, car les articles exportés du Japon (soie brute, articles de soie, thés, nattes, bambous, objets de laque, etc.) ne peuvent être produits en Amérique. Les exportations américaines au Japon ont grandi encore plus vite. La part des Etats-Unis (coton brut, pétrole, fers et aciers manufacturés, farine, provisions, tabac, etc.), dans le total des importations japonaises, passe de 5,72 p. 100 en 1881 à 17,91 p. 100 en 1902. Les importations de coton brut, ont passé de 85.211 dollars en 1890 à 9.058.290 en 1902 ; celles de farine, de 127.120 dollars en 1890 à 1.279.880 en 1902 ». L. AUBERT. *Américains et Japonais.* « Rev. de Paris », 1er novembre, 1904, p. 86.

Digitized by Google

L'influence de la presse, très puissante aux Etats-Unis, s'est exercée dans un sens nettement russophobe.

« Au lendemain de la première attaque de Port-Arthur, l'opinion américaine, en bloc, fut japonaise au cours des longues négociations diplomatiques, la presse l'avait préparée. Cette unanimité de la presse est due, en partie, à l'influence anglaise : depuis cinq ou six ans, les articles sur l'Extrême-Orient avaient été inspirés par Londres, centre d'informations pour le monde entier, et surtout par le *Times*, nettement anti-russe. Les autres nouvelles, venues d'Europe par le monde financier, étaient de source juive : l'influence des Juifs sur les journaux aux Etats-Unis est très forte ; dans les villes, ils possèdent les magasins, le grand commerce de détail ; ils donnent aux journaux les annonces qui paient le mieux. Et naturellement leur action sur les journaux, fut anti-russe (1). »

Le Yankee porte un vif intérêt au peuple nippon : il aime son endurance et ses qualités viriles, son esprit d'audacieuse initiative, ses goûts de progrès (2), sa facilité d'assimilation bien qu' « en vue de servir un idéal ancien et qui n'a pas changé » (3). Il sympathise à son art et à son engouement pour les sports.

D'autre part, l'Américain, farouche protectionniste chez lui, grand partisan de la « porte ouverte » chez les autres, appréhende particulièrement l'expansion russe en Asie et l'exclusivisme slave, dont son commerce mandchourien a déjà eu à souffrir (4). Envisageant l'importance future du

(1) AUBERT. *Op. cit. Loc. cit.*, p. 74

(2) « Le Japon représente dans le conflit l'élément civilisé, le principe libéral et moderne du développement national, la promesse de progrès pacifique.

La Russie incarne l'anachronisme d'une organisation fondée sur le fanatisme et la force, sur l'étranglement de la liberté et l'abaissement du peuple. » *Indépendance belge*, 11 mars 1904.

(3) A. CHERADAME. *Russie et Japon*. « Corresp. », 25 sept. 1904, p. 1027.

(4) « Sitôt établis dans un pays, les Russes ont une tendance naturelle et pour ainsi dire invincible à le fermer au commerce étranger, afin d'en jouir uniquement pour eux-mêmes. Nous avons eu l'occasion d'observer cette tendance même en Europe, dans les ports de la mer Noire, où ils cherchent autant que possible à décourager la navigation des pavillons étrangers par mille tracasseries

Digitized by Google

Pacifique, que doit accroître l'ouverture du canal de Panama, et, faute d'observer plus attentivement son voisin de l'Ouest « cet Etat essentiellement accapareur, dominateur et fanatiquement nationaliste » (1), il se considère comme appelé à jouer, dans les mers d'Extrême-Asie, le rôle prépondérant.

Reconnaissons toutefois qu'à l'instar de leur gouvernement, fidèle observateur de la neutralité, les Yankees de vieille souche se sont abstenus, en général, de prendre publiquement parti.

Les nouveaux immigrés se sont montrés les plus expansifs : Irlandais, en faveur de la Russie ; Arméniens, Polonais et Juifs en faveur du Japon. Dans un avenir, que l'on peut croire prochain, l'ensemble du peuple américain cessera de s'hypnotiser sur le péril russe pour voir le danger, imminent et autrement grave, du péril nippon.

Cet exposé du rôle des puissances dans les origines du conflit permettra de préciser la part des responsabilité des Etats tiers.

Si les visées russes sur les territoires de l'Est apparaissaient par trop ambitieuses et constituaient pour la paix universelle une inquiétante menace, c'est par une pression collective européo-américaine, antérieurement aux hostilités, qu'elles devraient être contenues.

Aujourd'hui, les circonstances font de la Russie le champion de la civilisation occidentale contre un peuple,

administratives et fiscales, épargnées naturellement à leurs nationaux.

« Elle s'affirme d'autant plus qu'on s'éloigne des centres plus civilisés de la Russie d'Europe et semble atteindre son maximum en Sibérie orientale et Manchourie. Nous nous rappelons encore que, pendant la fameuse famine qui fit périr plusieurs millions de Chinois au Chan-Toung, en 1878-1879, les grains pourrissaient inutilement en tas considérables sur les quais de Vladivostok. Des qu'ils se furent établis dans le port à traité de Nieou-Tchouang, les Russes le traitèrent en pays conquis ; ils forcèrent l'inspecteur général des douanes chinoises, l'Anglais sir Robert Hart, à retirer tous les fonctionnaires étrangers du bureau de ce port et ils les remplacèrent de leur propre autorité par des sujets russes. » A. FAUVEL, *op. cit*, *loc. cit.*, p. 761.

(1) René HENRY. *L'Eveil des peuples jaunes.* (*Quest. diplom. et colon.*, 1905, p. 205.)

Digitized by Google

décidé à se battre même contre l'Europe, afin de lui arracher l'empire du monde (1).

A la lumière des événements, les Etats tiers, même les plus favorables aux Japonais, pourront se rendre compte du préjudice, peut-être irréparable, que porterait au commerce anglo-américain et à la domination des Etats-Unis sur le Pacifique la victoire définitive de l'Empire du Soleil-Levant, également grosses de conséquences pour la sécurité et l'intégrité de toutes les possessions de la race blanche en Extrême-Orient.

Cette guerre, que la poussée contraire de puissants empires rendait inévitable et dont les brasseurs d'affaires ont fourni le prétexte, met deux civilisations face à face et provoque dans le monde jaune de redoutables soubresauts. Le Japon révèle à l'Asie l'immensité de ses forces latentes. Aux Européo-Américains de prévoir et de s'unir en vue des périls de demain.

F. GAIRAL DE SÉRÉZIN.

(1) Dans sa *Vérité sur le Japon*, M. Crosland s'exprime ainsi : « Chaque coup qui frappe la Russie emporte un large morceau de prestige européen. S'il est essentiel que la Russie évacue la Corée et la Mandchourie, il faut qu'elle y soit contrainte par des armes non asiatiques, mais européennes. Si l'on veut sauver la paix du monde, il faut maintenir le Japon à sa place. Notre plus mortel ennemi en Extrême-Orient n'est pas la Russie, mais le Japon. »

Digitized by Google

# DE L'ESPRIT DÉMOCRATIQUE

Il y a, à l'heure présente, deux manières de concevoir et de définir l'esprit démocratique : pour les uns, l'esprit démocratique est l'esprit révolutionnaire ; pour les autres, il est l'esprit chrétien. Ces deux notions sont également fausses : l'esprit démocratique peut être révolutionnaire, il peut être chrétien ; il n'est nécessairement ni révolutionnaire ni chrétien. Il est, de sa nature, un esprit politique, qui, comme tout esprit politique, comme tout esprit humain, peut se plier et obéir à des tendances diverses, suivre des penchants moraux différents.

Il est, disons-nous, un esprit politique ; il consiste, en effet, à regarder la démocratie comme la meilleure forme du gouvernement et à tout mettre en œuvre afin d'en assurer l'avènement ou d'en fortifier le règne. L'esprit qui lui est opposé, ce n'est pas l'esprit théocratique, ce n'est pas non plus l'esprit monarchique, c'est l'esprit aristocratique ou, pour mieux dire, oligarchique, car le mot aristocratie, dans son sens étymologique, signifie le gouvernement des meilleurs, et, entendue ainsi, l'aristocratie pourrait désigner tout gouvernement librement confié aux mains des plus dignes ; il s'ensuivrait qu'une démocratie pourrait être une aristocratie. L'esprit oligarchique consiste à estimer que le gouvernement ne saurait appartenir au peuple, être exercé ni par celui-ci ni par ses délégués ; il le réclame, comme un droit, soit pour la naissance, soit pour la



Digitized by Google

richesse, soit pour la réunion de l'une et de l'autre ; il fait, en un mot, reposer la société sur le privilège, tandis que l'esprit démocratique donne à la société pour base le droit du nombre, c'est-à-dire de la force.

En réalité, le point de départ de ces deux doctrines est erroné : théoriquement, ni la situation sociale ni le nombre ne sont par eux-mêmes de nature à créer un droit politique ; ils sont seulement susceptibles d'en devenir l'objet. La considération attachée à la naissance, celle, disons-le plus bas, attachée à la fortune, chez tous les peuples, prouvent que l'inégalité des conditions est inhérente à la société humaine, mais, à ceux qui en bénéficient, elles ne suffisent à attribuer des droits politiques, que si leurs inférieurs y consentent. Et, d'autre part, la force du nombre ne revêt le caractère d'un droit que si l'unanimité des citoyens a préalablement décidé, une fois pour toutes, qu'il en serait ainsi. La grande erreur de Rousseau et de son école a été de croire que l'homme n'était pas un animal sociable et que les hommes ne s'étaient mis en société, par conséquent n'avaient consenti à être gouvernés, qu'en vertu d'un déplorable contrat ; si Rousseau et ses adeptes s'étaient bornés à dire que les différents Etats et leurs diverses formes de gouvernement ont été le résultat d'un contrat initial, au moins tacite, leur doctrine serait demeurée inattaquable. Dieu a créé les hommes pour vivre en société, mais il ne leur a pas imposé de vivre sous un régime plutôt que sous un autre, sous le régime monarchique plutôt que sous le régime démocratique ou sous le régime oligarchique : *Tradidit mundum disputationi*. Il a voulu que son règne fût purement spirituel ; mon royaume n'est pas de ce monde, a dit Jésus-Christ.

Reste la question de savoir si un peuple a le droit de rompre le contrat primitif en vertu duquel il est gouverné : en théorie, il faut répondre que oui, mais à une condition, c'est que le contrat ait été violé par l'autre partie contractante ; en fait, il est constant que si l'esprit de révolte et d'anarchie n'eût jamais soufflé sur les sociétés, les changements politiques rendus nécessaires par la succession des

Digitized by Google

temps et des mœurs eussent été à la fois plus libres et plus utiles, plus pacifiques et plus durables.

Par ce qui précède, on peut déjà voir que l'esprit démocratique ne peut être qualifié de révolutionnaire que dans un cas, celui où il tend à substituer la démocratie à un autre régime, qui ne mérite aucun reproche sérieux; encore faut-il qu'il ne répugne pas aux moyens violents et subversifs, et, pour tout dire en un mot, qu'il soit un esprit de désordre et de haine. Or, remarquez que l'esprit monarchique ou l'esprit oligarchique peuvent mériter la même épithète, s'ils visent un but de destruction ou de tyrannie et s'ils revêtent un caractère d'oppression et de mépris du droit. L'histoire relate des confiscations de pouvoir, opérées par les classes élevées, et des usurpations royales, détruisant le régime populaire, comme elle note des renversements de dynasties, suivis de l'établissement de la forme républicaine.

La raison pour laquelle en France l'esprit démocratique est si souvent confondu et se confond lui-même si souvent avec l'esprit révolutionnaire, c'est que la Révolution ayant sapé jusque dans ses fondements la société française, toutes les tentatives de reconstruction de cet antique édifice sur des bases devenues caduques, devaient nécessairement être précaires, et le sol devenir enfin la proie du nombre. En d'autres termes, la démocratie seule pouvait profiter, et a effectivement et progressivement profité de la Révolution; elle a tort, cependant, de lui en garder de la reconnaissance, car la Révolution ne s'était nullement proposé son avènement pour objet. Elle a le tort, plus grave encore, de vouloir être révolutionnaire : en demeurant telle, elle se perdra elle-même et perdra la France avec elle.

La démocratie, ce n'est pas d'hier qu'on l'a dit, est la forme de gouvernement qui demande le plus de vertus; c'est aussi malheureusement celle qui est exposée à en trouver le moins. Il est plus facile de rencontrer des vertus chez un seul homme ou chez quelques hommes que dans l'ensemble d'une nation. Bien plus, il y a un vice qui est propre aux foules plutôt qu'aux individus, et dont, par

Digitized by Google

conséquent, une démocratie doit sentir les atteintes plus que toute autre forme de gouvernement : ce vice est l'envie. L'envie, le plus bas de tous les vices, le seul que n'osent jamais avouer les individus qui en sont affectés, cesse, paraît-il, d'être méprisable quand elle se saisit de l'âme des foules. Elle est le vice directement antisocial, car, impuissante à rien créer, elle peut tout détruire, et elle veut tout détruire parce qu'elle ne peut rien créer. Les démocraties lui offrent une proie facile, et c'est elle qui transforme l'esprit démocratique en un esprit révolutionnaire. Elle est la plaie qui ronge notre société.

Elle inspire la haine et en fait sa loi ; et voilà pourquoi les démocrates chrétiens parlent sans cesse de la nécessité de revenir à la loi évangélique, c'est-à-dire à la loi d'amour. Rien de mieux, et là serait en effet le salut non seulement de notre démocratie, mais encore de notre société. Rendons aux démocrates chrétiens cette justice, de déclarer qu'ils prêchent d'exemple et que leur dévouement est sans bornes. Allons plus loin, et disons que leurs efforts si généreux, si désintéressés, méritent approbation et confiance. Mais n'hésitons pas, d'autre part, à dire qu'ils tombent dans l'erreur, lorsqu'ils affirment, ou du moins lorsqu'ils donnent à entendre que l'esprit chrétien est nécessairement démocratique ; s'exprimer de la sorte, en effet, c'est croire que l'esprit oligarchique ne saurait être chrétien, parce qu'il s'allie trop souvent avec l'esprit d'égoïsme, parce que l'égoïsme est le vice des oligarchies, de même que l'envie est le vice des démocraties. Toutes les formes de gouvernement peuvent être chrétiennes, et toutes peuvent ne pas l'être : voilà la vérité. La seule question intéressante et pratique est celle de savoir quelle est la forme de gouvernement qui, dans des circonstances données, est susceptible d'être le plus chrétienne et par là même le plus désirable.

J. LAURENTIE.

Digitized by Google

# REVUE DE PATROLOGIE

I. — Les *Pères apostoliques* de M. F. X. Funk sont trop connus de tous ceux qui s'occupent des origines chrétiennes pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge. Mais il n'est que juste d'en signaler — un peu tardivement — la seconde édition contenant quelques additions et remaniements, et mise au courant des tout derniers résultats des recherches et études patrologiques (1). Les additions comprennent, pour le premier volume, l'épilogue du *Martyrium Polycarpi* conservé par le *Codex mosquensis* (p. 342); le fragment de l'apologie de Quadratus rapporté par Eusèbe (p. 376); quelques fragments de Papias nouvellement mis en lumière par M. de Boor (p. 366); pour le second volume les *Fragmenta Polycarpiana* de Feuardent (p. 288) dont l'authenticité est fort douteuse. Les remaniements ont consisté surtout à faire passer certaines pièces du premier volume dans le second et réciproquement, de façon à ne présenter dans le premier que des documents d'âge immédiatement postapostolique, tout ce qui est douteux ou plus récent ayant été transporté ou retranché. Quant aux retouches critiques, je ne saurais mentionner que les plus apparentes. La notation est divisée désormais en trois parties: citations de l'Ecriture, variantes, notes explicatives. Le texte a été çà et là — fort

(1) *Patres apostolici*, edidit F. X. Funk. — Deux volumes in-8° de CLI-688 et LXXIII-352 pp. Tubingæ, H. Laupp, 1901, **17** fr. **50**.

Digitized by Google

peu — modifié sur l'autorité des versions ou manuscrits nouvellement découverts. C'est ainsi que M. Funk a mis à profit, pour la *Didachè*, la version latine publiée par M. Schlecht, pour la I^e^ *Clementis* celle qu'a fait connaître dom Morin, pour le *Martyrium Polycarpi*, le Codex du Saint-Sépulcre de Jérusalem, pour le *Pasteur* d'Hermas, une feuille de papyrus de Fayoum du IV^e^ siècle, etc. Malgré cela, les conclusions qu'il expose dans les Prolégomènes sur l'âge et l'origine des documents en cause ne diffèrent pas sensiblement de celles qu'il a exposées dans la première édition. Il est seulement plus ferme pour fixer entre les années 80-90 la composition de la Didachè, et plus disposé à renvoyer vers la fin du II^e^ siècle celle de l'*Epître de Barnabé*. Il accepte entièrement l'authenticité du chapitre XXI du *Martyrium Polycarpi* dont il avait autrefois douté.

Telle qu'elle est, cette édition des Pères apostoliques est certainement la meilleure de celles que nous possédons actuellement.

II. — Après les Pères apostoliques, les apologistes. Une troisième édition des deux apologies de saint Justin, par M. G. Krueger, vient de paraître dans la collection des textes patristiques et ecclésiastiques dont ce savant dirige la publication (1). Cette collection, qui compte déjà une vingtaine de petits volumes, a pour objet de reproduire en fascicules séparés et à un prix minime, pour l'usage des séminaires et des étudiants, les ouvrages les plus importants des anciens écrivains chrétiens. Le texte en est réimprimé d'après les meilleures éditions, mais sans notes ni traduction. De courts prolégomènes initient seulement le lecteur au caractère général de l'auteur, à l'ensemble de son œuvre et au sujet particulier de l'écrit qu'il a en mains. Dans l'espèce, le texte des deux apologies de saint Justin suit généralement celui de von Otto. Il s'en écarte cepen-

(1) *Die Apologieen Justins des Martyrers* herausgegeben von D^r^ G. Krueger, 3^e^ edition. — Un volume in-8° de XVI-87 pp. Tubingen et Leipzig, J.-C.-B. Mohr, 1904. 1 fr. 60.

Digitized by Google

dant, sur l'autorité des manuscrits, en un certain nombre de passages dont la liste est donnée pp. 74 et suivantes. Une double table des citations scripturaires et des mots principaux complète le volume.

III. — Quels que soient cependant le mérite et la commodité de l'édition des apologies de saint Justin, par M. Krueger, les lecteurs et étudiants français lui préfèreront certainement celle que vient de faire paraître M. L. Pautigny (1), et qui forme le premier volume de la collection des *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, entreprise par MM. Hemmer et Lejay, et éditée par A. Picard. Cette collection doit comprendre, ainsi que l'indique le prospectus, « les œuvres les plus utiles pour l'histoire proprement dite du christianisme, pour celle de ses institutions et de son dogme. » Le format choisi est l'in-12; les textes seront simplement reproduits d'après les meilleures éditions, mais ils seront toujours accompagnés en regard d'une traduction française; des introductions initieront le lecteur à la biographie de l'auteur et fourniront les renseignements nécessaires pour bien comprendre son œuvre; des index détaillés rendront aisées les recherches et expliqueront encore certains termes plus obscurs. Ajoutons enfin — la chose n'est pas indifférente — que le prix des plus gros volumes de cinq cents pages ne dépassera pas 4 francs. C'est ce programme excellent que nous trouvons déjà heureusement réalisé dans ce premier volume de saint Justin. Une introduction de trente-six pages nous donne sur l'auteur et son œuvre apologétique, sur sa théologie, etc., de sûres indications et une abondante bibliographie. Suit le texte des deux apologies, en une impression bien nette, reproduisant à peu près le texte de Krueger, mais accompagné d'une traduction bien française et suffisamment littérale; le tout terminé par une table des mots principaux, ordonnée, à ce qu'il m'a paru, avec le plus

(1) JUSTIN, *Apologies*, texte grec, traduction française, introduction et index, par Louis PAUTIGNY, agrégé de l'Université. Un volume in-12 de XXVI-200 pp. Paris, A. Picard, 1904. Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

grand soin. Bref, le début est de bon augure pour la collection, et il suffira à celle-ci de persévérer dans cette voie, pour obtenir, je le crois, le plus vif et le plus mérité succès.

IV. — C'est à une collection encore — celle des *Cambridge Patristic Texts* — dont j'ai eu l'occasion de parler ici, qu'appartient l'édition, par M. Charles Lett Feltoe, de ce qui reste des œuvres de saint Denys d'Alexandrie (1). Seulement, l'intérêt de cette publication dépasse de beaucoup celui d'une simple réimpression ou vulgarisation. Denys d'Alexandrie est un auteur extrêmement important pour l'histoire des dogmes et de la discipline au milieu du IIIe siècle, aussi bien que pour l'histoire des persécutions. Ses écrits toutefois — sauf deux ou trois pièces — ne nous sont parvenus qu'à l'état fragmentaire, et nous n'en avions jusqu'ici aucune édition complète et critique. Celle de la *Patrologie grecque*, tome X, laisse beaucoup à désirer. M. Feltoe a donc fait un travail infiniment utile en groupant, dans son volume, tout ce que nous pouvons savoir de la personne et tout ce qui nous reste des ouvrages de l'évêque d'Alexandrie. L'introduction générale est surtout biographique, la théologie de l'auteur n'y est qu'effleurée. Il faut chercher celle-ci dans les introductions particulières à chaque fragment ou groupe de fragments rapportés. Ces fragments sont divisés en six catégories : lettres, critique biblique, philosophie, dogme, exégèse, mélanges. Chacun d'eux est précédé, comme je viens de le dire, d'une introduction spéciale qui en explique la portée et le sens, qui en établit ou en discute, quand il y a lieu, l'authenticité. Des notes analytiques ou explicatives accompagnent le texte, et trois tables finales en relèvent les citations scripturaires, noms propres et mots principaux. Cette édition recevra, je n'en doute pas, le meilleur accueil des érudits : elle comble vraiment une lacune de notre patrologie grecque.

(1) *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, edited by Charles Lett Feltoe, B. D. Un volume in-12° de xxxv-283 pp. Cambridge, University Press, 1904.

Digitized by Google

V. — Parmi les anciens écrits disciplinaires, il n'en est pas de plus important, pour son antiquité et son étendue, que la *Didascalie des apôtres*. L'ouvrage, qui a dû voir le jour en Coelésyrie, et dans la seconde ou même la première moitié du IIIe siècle, a servi de base aux six premiers livres des *Constitutions apostoliques* qui n'en sont qu'un remaniement. C'est une sorte de *Corpus juris* en vingt-six chapitres, où il est question du personnel ecclésiastique, évêques, prêtres, diacres, mais surtout des évêques et des vertus qu'ils doivent pratiquer, des veuves et des diaconesses et des devoirs qui leur incombent, du service divin et de quelques fêtes et pratiques chrétiennes. Le texte grec original de l'ouvrage a presque entièrement péri; mais il s'en est conservé une traduction syriaque complète, et presque la moitié d'une très vieille traduction latine. Comme ces deux traductions, faites indépendamment l'une de l'autre, se suivent de fort près, nous avons la garantie qu'elles ont l'une et l'autre fidèlement rendu l'original. Or, la version syriaque avait été déjà éditée par P. de Lagarde en 1854, mais à cent exemplaires seulement, et était devenue introuvable. Cette circonstance, jointe à la découverte d'un nouveau manuscrit par M. Rendel Harris, a déterminé Mrs. Margaret Dunlop Gibson a donner de la Didascalie syriaque une nouvelle édition qu'elle a fait suivre immédiatement d'une traduction anglaise (1). Le texte est établi sur le codex Harris, mais il est accompagné des variantes fournies par le manuscrit *Sangermanensis*, n° 60, de Paris, utilisé par de Lagarde, et par plusieurs autres fragments du texte reproduits dans certains ouvrages ou manuscrits, par exemple, par le *Testament de Notre-Seigneur*, par un manuscrit de Cambridge 2.023, et par un manuscrit de la bibliothèque Borgia. L'impression en estrangelâ est superbe, et l'édition faite avec le plus grand

(1) *The Didascalia apostolorum in syriac*, edited by MARGARET DUNLOP GIBSON. Un vol. in-4° de x-236 pp. Prix : **20** fr. *The Didascalia apostolorum in english*, translated by MARGARET DUNLOP GIBSON. Un vol. de XVIII-113 pp. Prix : **5** fr. Les deux volumes, London, C. J. Clay, Cambridge University press warehouse, 1903.

Digitized by Google

soin. Quant à la traduction anglaise, elle suit pas à pas l'original et on a visé surtout à ce qu'elle fût littérale, mais elle a perdu beaucoup de son intérêt pour des Français par le fait que M. l'abbé Nau a donné, en 1902, de la *Didascalie* une traduction française très exacte, elle aussi, et très fidèle.

VI. — La collection de Berlin des *Ecrivains grecs chrétiens des trois premiers siècles* n'a fourni, pendant l'année 1904, que deux volumes nouveaux, deux volumes d'Eusèbe de Césarée, l'*Onomasticon* (1) et la *Théophanie* (2). L'*Onomasticon* est un ouvrage de géographie. Eusèbe y passe en revue, dans un ordre à peu près alphabétique, les noms de lieux et de villes surtout de la Palestine mentionnés dans la Bible, et, à propos de chacun d'eux, rapporte ce que l'on savait de son temps sur la situation des pays et des cités ou bourgs indiqués, et sur les noms nouveaux qu'ils avaient reçus. L'écrit est donc précieux comme monument de la science géographique ancienne du IVe siècle, précieux encore parce que l'auteur y a transcrit les noms bibliques non d'après les Septante, mais d'après les Hexaples. Aussi saint Jérôme en a-t-il composé une traduction qui en est quelquefois un remaniement d'après ses renseignements personnels. Les deux éditions critiques de l'*Onomasticon* tentées jusqu'ici étaient celle de Larsow et Pathey (1862) et celle de P. de Lagarde (1870). Celle de la collection de Berlin est l'œuvre de M. Erich Klostermann. Le texte grec a pour base le *codex vaticanus* 1456, dont P. de Lagarde s'était déjà servi, comparé avec la traduction de saint Jérôme. Là où le manuscrit diffère de la traduction, le lecteur est mis en mesure de se faire une opinion justifiée par un apparat critique. En regard du texte grec

(1) Eusebius, *Onomasticon der biblischen Ortsnamen*, edit. Erich Klostermann. Un vol. gr. in-8° de xxxvi-207 pp. Leipzig, Hinrich, 1904. Prix : **10** fr.

(2) Eusebius, *Theophanie*, edit. Hugo Gressmann. Un vol. gr. in-8° de xxix-272 pp. Leipzig, Hinrich, 1904. Prix : **11** fr. **90**.

Digitized by Google

est imprimée la version hiéronymienne, dont le texte est établi surtout sur trois manuscrits des VIII^e^-IX^e^ siècles. Une carte de la Palestine, dessinée par M. P. Thomsen d'après les indications de l'*Onomasticon*, termine le volume.

La *Théophanie* d'Eusèbe, en cinq livres, est un ouvrage d'apologétique contre les païens. L'auteur y montre d'abord le besoin qu'avait le monde d'un enseignement divin, puis développe les preuves qui établissent la mission divine de Jésus-Christ. Le cinquième livre est consacré à réfuter les objections. Ce qui caractérise cet ouvrage, ce sont les nombreux emprunts qu'Eusèbe y a faits à ses propres écrits antérieurs, et l'absence totale de vergogne avec laquelle il s'est copié lui-même. Presque tout le cinquième livre est reproduit de la *Démonstration évangélique;* la *Préparation* a été de même largement mise à contribution pour le deuxième livre. Quant à la *Laus Constantini*, dont une partie du texte se retrouve dans les trois premiers livres, c'est une question de savoir si elle est l'écrit plagié, ou si elle n'a pas, au contraire, plagié la *Théophanie.* Cette dernière hypothèse est de beaucoup la plus probable, et cela nous permet de dater la *Théophanie*, dont la composition se trouve ainsi placée aux environs de l'an 333. Du texte original grec il ne reste plus que des fragments fournis par quatre manuscrits : mais il s'est conservé, dans un manuscrit unique daté de 411, une vieille version syriaque complète, éditée d'abord par Samuel Lee en 1842, et qui est en somme, assez fidèle. L'édition de Berlin, dont nous parlons ici, est due aux soins de M. Hugo Gressmann. Elle comprend, avec une bonne introduction, les fragments grecs de la *Théophanie* et une traduction allemande de la version syriaque. Le travail de Lee y a reçu d'importantes améliorations. Le volume se termine, comme tous ceux de la collection, par une série d'index de la plus grande utilité.

VII. — Ces lignes étaient à peine achevées quand m'est arrivée l'édition, par M. A. E. Burn, des œuvres de Niceta

Digitized by Google

de Remesiana (1). L'ancienne Remesiana (ou Romatiana), aujourd'hui Bêla-Palanka en Serbie, était un municipe placé sur la grande route militaire qui traversait l'Illyrie vers Constantinople. A la fin du IVe siècle, elle faisait partie de la Dacie méditerranéenne, dont Sardique était la métropole, et, au point de vue ecclésiastique, relevait du patriarcat romain. C'est là que vivait, à la fin du IVe et au début du Ve siècle, l'évêque Niceta, évêque apôtre et missionnaire, qui avait dû et qui devait continuer de conquérir son peuple à la foi chrétienne et catholique avant de le gouverner, qui devait continuer de le défendre contre les retours offensifs du paganisme et de la propagande arienne. Niceta jouit, pendant sa vie, d'une réputation méritée. Il était lié avec saint Paulin de Nole qu'il visita deux fois, en 398 et en 402, et qui en parle longuement dans ses poèmes 17 et 27. Gennadius lui a consacré, dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, 22, une notice où il loue la simplicité et la limpidité de son style. Niceta avait, en effet, au milieu de ses labeurs, composé quelques ouvrages. Malheureusement la postérité méconnut presque entièrement sa paternité littéraire. On oublia qu'il avait existé un évêché du nom de Remesiana en Dacie, et les œuvres de Niceta furent attribuées à d'autres Nicetas d'Aquilée ou de Trèves, ou encore à saint Ambroise. La personnalité même du vieil évêque disparut devant d'autres personnalités plus rapprochées ou plus connues. Ce n'est pas sans peine que l'on a pu, de nos jours, la rendre à elle-même, et l'histoire est intéressante à lire dans le livre de M. Burn, des efforts qni ont été nécessaires pour restituer à l'auteur vrai ses écrits mis sous d'autres noms. Tout n'est pas terminé à ce point de vue, mais le principal est fait, et c'est pourquoi M. Burn a cru pouvoir nous donner d'ores et déjà l'édition *princeps* des ouvrages de Niceta.

Cette édition comprend d'abord une longue introduction

(1) *Niceta of Remesiana, his life and works*, by A. E. Burn. Un vol. in-12 d. CLX-194 pp. Cambridge, University press, 1905. Prix : **11** fr. **25**.

Digitized by Google

de cent soixante pages, où tout ce qui regarde notre auteur, sa vie, son caractère, ses travaux, ses amitiés, le pays où il a vécu, la tradition paléographique de ses écrits, est minutieusement étudié et fouillé. On y trouve une carte géographique de l'ancienne Dardanie et une vue photographique de la moderne Bêla-Palanka. Vient ensuite le texte des écrits de Niceta, écrits peu nombreux, mais dont quelques-uns, on va le voir, sont devenus célèbres. Ces écrits comprennent actuellement : 1° Un court traité — quatre pages seulement — *De diversis appellationibus*, sur les divers noms donnés à Jésus-Christ : il est le Verbe, la Sagesse, la Lumière, la Vertu, etc. 2° Les *Libelli instructionis*, au nombre de six, mais dont le troisième et le cinquième livres seuls subsistent en entier, le sixième devant peut-être s'identifier avec le traité *De ratione paschæ* du Pseudo-Athanase. Le troisième livre comprend lui-même deux parties, l'une dirigée contre les ariens, la seconde dirigée contre les pneumatomaques. Le cinquième livre est la fameuse *Explanatio symboli*, si importante pour l'histoire du symbole romain, et que l'on a attribuée à Nicetas d'Aquilée. Elle est peut-être le premier texte du symbole où se rencontrent les mots *sanctorum communionem*, expliqués comme signifiant la communion entre eux des fidèles de la vraie Eglise. 3° Après les *Libelli instructionis* viennent deux sermons, l'un sur les vigiles, l'autre sur la psalmodie. Dans ce dernier écrit, par deux fois, chap. 9 et 12, Niceta, sans ombre d'hésitation, attribue à Elisabeth le chant du *Magnificat*. 4° Enfin le dernier écrit donné comme authentique est le *Te Deum*, dont le docte bénédictin D. Morin a prouvé en effet qu'il était très vraisemblablement l'œuvre de Niceta. M. Burn en a édité le texte dans les trois recensions commune, irlandaise et milanaise. Il remarque qu'au verset 12, la vraie leçon est presque sûrement « Venerandum tuum verum *unigenitum* Filium », et au verset 21, il rétablit la leçon « cum sanctis tuis *gloria munerari* » qui est celle de *tous* les manuscrits. Bien que le *Te Deum* ne soit sûrement pas l'œuvre de saint Ambroise et de saint Augustin, la légende qui le leur attribue est

Digitized by Google

cependant ancienne, car on la trouve déjà dans un manuscrit du VII^e siècle. A la suite des ouvrages authentiques, M. Burn a fait imprimer le *De ratione paschæ* du Pseudo-Athanase, et la lettre du Pseudo-Ambroise *De lapsu virginis*, dans laquelle il faut peut-être reconnaître le *Libellus ad lapsam virginem* mentionné par Gennadius entre les écrits de Niceta. Le volume s'achève enfin par la reproduction *in extenso* des témoignages de l'antiquité sur Niceta, et une copieuse table analytique.

Je me suis un peu étendu sur ce beau travail de M. Burn ; mais il m'a semblé d'abord qu'il le méritait, et ensuite que nous devions bien quelque compensation à l'auteur du *Te Deum*, si longtemps oublié ou méconnu, au saint évêque dont Paulin de Nole écrivait :

> Sic ego Niceta viso quasi fonte reperto
> Sicut ovis sitiens ad viva fluenta cucurri.

VIII. — Si nous quittons maintenant les éditions des Pères pour les travaux auxquels leurs œuvres ont donné lieu, je dois signaler d'abord l'intéressante brochure de M. Riggenbach (1) sur le texte de saint Mathieu, XXVIII, 19 : *Euntes ergo... baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*. Cette leçon est celle de tous les manuscrits. Quelques auteurs cependant se sont demandé : 1° Si elle était la leçon originale du premier évangile ; 2° A supposer qu'elle soit la leçon originale, si elle reproduit bien une parole authentique du Sauveur ressuscité, ou si elle n'est pas plutôt une addition rédactionnelle de l'évangéliste, désirant mettre sous le couvert de l'autorité du Maître la pratique de conférer le baptême au nom de la Trinité. La première difficulté a été soulevée surtout par M. Conybeare, lequel a réuni vingt-cinq passages d'Eusèbe citant *Matth.*, XXVIII, 19, qui ne contiennent pas le *baptizantes eos*, etc.,

(1) *Der trinitarische Taufbefehl, Matth., 28, 19, nach seiner ursprunglichen Textgestalt und seiner Authentie untersucht*, von E. RIGGENBACH. Un vol. in-8° de 103 pp. Gütersloh, 1903. Prix : 2 fr. 25.

Digitized by Google

ou qui le remplacent par les mots *in nomine meo* (*docete omnes gentes in nomine meo*). La deuxième question a été soulevée par certains théologiens qui ont remarqué, d'une part, que dans certaines communautés, d'abord et jusqu'au milieu du IIIe siècle, le baptême paraît avoir été conféré simplement *au nom de Jésus-Christ ;* et qui, d'autre part, trouvent étrange qu'une formule trinitaire si nette ait pu être prononcée par le Sauveur, alors que son enseignement trinitaire dans les synoptiques est si vague et si peu précis. Telles sont les deux questions que M. Riggenbach examine dans sa brochure. Pour résoudre la première, il examine les citations de *Matth.*, XXVIII, 19, dans les écrivains des trois premiers siècles. Tous ceux qui ont cité ce verset l'ont connu dans sa teneur actuelle : Eusèbe lui-même en trois endroits, Origène, Firmilien de Césarée, les Constitutions apostoliques, les *Acta Thomae*, les romans Clémentins, Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, le pape Etienne, Tertullien, les *Tractatus Origenis*, saint Hippolyte, Tatien, saint Justin, la Didachè, etc. Les deux exceptions de saint Justin et d'Hermas que voudrait faire M. Conybeare ne sont pas justifiées. Nulle part nous ne trouvons trace de la leçon *docete omnes gentes in nomine meo* qu'il voudrait introduire, et qui doit être, dans les passages cités d'Eusèbe, une combinaison de *Matth.*, XXVIII, 19, avec *Luc*, XXIV, 47. La formule baptismale trinitaire est donc bien la leçon originale du premier évangile. — Reproduit-elle une parole authentique du Sauveur ? M. Riggenbach le croit aussi. Il admet qu'en effet le baptême a été donné d'abord dans certaines communautés au nom de Jésus-Christ seulement, mais d'autre part, dit-il, on ne concevrait pas comment le rédacteur du premier évangile aurait eu la pensée de vouloir substituer ou juxtaposer une seconde forme de baptême à la première, ni comment il y aurait réussi s'il n'avait pu se prévaloir de l'autorité du Maître. En réalité les deux formules ont été en usage ici et là parallèlement dès le principe ; mais la seconde a évincé l'autre et très vite, au fur et à mesure que s'établissait l'autorité du premier évangile.

Digitized by Google

IX. — Les trois petits volumes qui suivent sont des thèses de doctorat en théologie, présentées à la Faculté catholique de Lyon et agréées par ladite Faculté.

Dans son essai, M. L. Tarchier étudie la doctrine du sacrement de l'Eucharistie dans saint Augustin (1). Laissant volontairement de côté ce qui regarde l'Eucharistie sacrifice, l'auteur s'efforce d'abord de déterminer l'idée que le grand docteur se fait du sacrement en général et plus spécialement du sacrement de l'Eucharistie. Puis il aborde la question de la présence réelle. C'est le point central de son sujet : c'en est aussi la partie délicate et malaisée; car si l'évêque d'Hippone s'exprime le plus souvent comme un « réaliste » convaincu, il présente aussi en maint endroit des textes qui ont permis aux protestants de le ranger parmi les « spiritualistes » ou « symbolistes ». Qu'en est-il en réalité? Ecartons d'abord l'idée que saint Augustin n'a vu dans l'Eucharistie qu'un symbole, une figure du corps de Jésus-Christ, symbole dont toute la vertu viendrait de la foi de celui qui le reçoit. Saint Augustin a rejeté formellement cette conception : l'Eucharistie est, pour lui, en soi et indépendamment de la foi actuelle qu'on y donne, le corps de Jésus-Christ, puis qu'elle produit ses effets — c'est son enseignement — dans les enfants avant qu'ils aient atteint l'âge de raison. Cela toutefois n'est pas encore la présence réelle, car on pourrait supposer que le grand docteur — comme plus tard Calvin — a cru que l'Eucharistie était en soi et objectivement le corps de Jésus-Christ seulement parce qu'elle en contenait la vertu et en réalisait l'efficace. Mais d'autre part cette seconde façon de « spiritualisme » n'est pas moins contraire aux textes cités par M. Tarchier que la première, et il est fâcheux que l'auteur ne l'ait pas fait remarquer davantage. Oui, saint Augustin est bien décidément un « réaliste ». Contre cette conclusion cependant les objections abondent. M. Tarchier a tâché de les résoudre dans son chapitre IV. Treize textes des plus

(1) *Le sacrement de l'Eucharistie d'après saint Augustin*, par l'abbé L. Tarchier. Un vol. grand in-8° de 116 pp. Lyon, Rey et Cie, 1904.

Digitized by Google

difficultueux y sont examinés et discutés en détail. Je n'oserais affirmer qu'après ces explications toutes les ombres ont disparu. Il en reste évidemment, et que l'on ne peut entièrement dissiper qu'en se souvenant de la tendance allégorisante de saint Augustin en exégèse, de sa disposition à passer, sans nous prévenir, et instinctivement, des réalités les plus saintes aux réalités plus hautes dont elles sont elles-mêmes le symbole et le principe, et enfin — il le faut ajouter — du peu de précision que présente encore à cette époque la pensée chrétienne relativement aux questions secondaires qui entourent le dogme de la présence réelle. L'auteur de la thèse a fait heureusement valoir tout cela. Son travail est sérieux et sincère; et le style — ce qui ne gâte rien — en est de la bonne école.

X. — M. l'abbé Chabalier a écrit son épreuve de doctorat sur les *Lapsi* au temps de saint Cyprien (1). On sait assez que l'on appela de ce nom les chrétiens qui, durant la persécution de Dèce surtout, apostasièrent et renoncèrent à leur foi soit en sacrifiant effectivement aux idoles, soit en consentant à paraître l'avoir fait. On n'ignore pas non plus les difficultés énormes que leur grand nombre et leurs prétentions suscitèrent dans les églises d'Afrique et de Rome, le schisme novatien qui s'ensuivit, la magistrale dextérité et la fermeté pleine de modération que déploya saint Cyprien dans la solution de cette épineuse affaire. C'est tout cet ensemble de péripéties que M. Chabalier a exposé de nouveau. Il l'a fait naturellement en se servant des sources contemporaines et surtout de la correspondance de l'évêque de Carthage. S'il n'a pas renouvelé le sujet — cela eût été difficile — il l'a du moins à peu près épuisé. Son dernier chapitre sur la réconciliation des *lapsi* présente une esquisse de ce qu'était, au milieu du IIIe siècle, la discipline pénitentielle en Occident. Cette

(1) *Les lapsi dans l'Eglise d'Afrique, au temps de saint Cyprien*, par l'abbé L. CHABALIER. Un vol. gr. in-8° de 85 pp. Lyon, P. Legendre, 1904.



Digitized by Google

esquisse appellerait peut-être de légères réserves et demanderait quelques compléments.

XI. — On me permettra maintenant d'étendre un peu le sens du mot « patrologie », pour faire entrer dans cette revue la mention de la thèse de M. Peyret sur Bernold de Constance (1). Bernold n'est pas un père de l'Eglise : il n'est même pas un de ses grands théologiens ; mais il fut, parmi les contemporains défenseurs de Grégoire VII et de ses réformes, l'écrivain le plus fécond et sans doute le plus mesuré. Jusqu'ici, son activité littéraire n'était guère connue en France que par un court article de M. F. Vernet dans le *Dictionnaire de théologie catholique*. M. Peyret nous l'expose en détail dans une analyse raisonnée et critique des opinions de Bernold sur toutes les questions qui divisaient alors les esprits : pouvoir du pape sur les évêques et les rois, valeur des excommunications portées contre eux, valeur des sacrements conférés par les excommuniés, célibat ecclésiastique, etc. L'ordre adopté par M. Peyret — exposé et critique de chacune des opinions — offre quelque chose de monotone, mais le fond de son travail est extrêmement instructif et intéressant. Manifestement le XI^e^ siècle avait beaucoup oublié — s'il l'avait jamais sue — son histoire ecclésiastique ; la critique y était à peu près nulle, et ses théologiens n'étaient plus au clair sur des questions que saint Augustin avait, ce semble, tranchées sans appel depuis six cents ans. De leur étude, il appert qu'entre l'époque de Grégoire VII et celle de saint Thomas d'Aquin, un immense progrès doctrinal s'accomplit que l'on ne contestait pas, mais dont on ne mesure bien l'étendue qu'en comparant dans le détail les productions théologiques du du XI^e^ et du XIII^e^ siècle.

J. TIXERONT.

(1) *Bernold de Constance*, par l'abbé J. PEYRET. Un vol. in-8° de VII-119 pp. Saint-Etienne, 1904.

Digitized by Google

# MÉLANGES

## LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES ŒUVRES SOCIALES

Le P. Ludovic de Besse est bien connu dans le monde de l'économie politique et des œuvres populaires. Sur ce terrain il a eu, pendant trente ans, une action considérable en France et mérité l'admiration d'hommes tels que MM. Eugène Rostand et Luzzatti. Digne continuateur du Bienheureux Bernardin de Feltre dont il nous retraçait naguère la physionomie et l'œuvre capitale, qui fut la fondation des monts-dé-piété, il a su développer le crédit et l'épargne du pauvre et faire rayonner l'Eglise dans le monde du travail. Il demeure convaincu que c'est par les œuvres sociales que les prêtres reprendront contact avec les masses ouvrières que leur a enlevées la maçonnerie et il le leur écrit aujourd'hui du fond de son exil (1).

Pour le Révérend Père, le peuple français n'est, dans sa majeure partie, ni socialiste ni anti-religieux. Par malheur, depuis la Révolution, il a échappé à l'influence du prêtre pour se soumettre à celle des politiciens qui, pour conquérir ses suffrages, le flattent dans les plus mauvais instincts de la nature humaine, l'envie, l'orgueil, la paresse et

(1) *Moyen pratique pour arracher la France à la Franc-Maçonnerie*, chez l'auteur à San-Remo.

Digitized by Google

l'amour des jouissances. Ils lui promettent toujours de procurer par des lois, les avantages que l'on ne peut obtenir que par l'union, l'intelligence, l'énergie et la prévoyance. Ils le bercent de chimériques espoirs et déchaînent ses pires convoitises, au risque de faire sombrer un jour ou l'autre l'ordre social dans un sanglant cataclysme.

Or les politiciens ne sont pas autre chose, en règle générale, que les commis de la franc-maçonnerie. « Ils travaillent au profit de cette secte, dont ils colportent partout les doctrines sociales. Car les francs-maçons qui se vantent d'être libres-penseurs, qui devraient par conséquent laisser à tout le monde la liberté de penser, se comportent au contraire comme des doctrinaires fanatiques. Etres pétris d'orgueil et de volupté, ils trouvent insupportable de vivre dans un milieu chrétien. Pour se débarrasser de la contrainte qu'un pareil milieu impose à leurs passions, ils ont résolu de faire revivre autour d'eux les idées et les mœurs du paganisme. Ils enseignent donc aux hommes à n'attendre aucun bonheur au-delà de la tombe et à le chercher uniquement ici-bas dans les jouissances de la chair et de l'esprit. S'ils réussissent dans ce travail de dépravation universelle, ils n'auront plus besoin de se gêner. Ils pourront s'abandonner sans retenue aux plaisirs les plus honteux et porter la tête haute. Dans une société matérialiste, ceux-là auront de l'esprit qui réussiront à se procurer beaucoup de jouissances, fussent-elles grossières et obtenues par des moyens iniques.

Comment les catholiques ont-ils répondu à la propagande maçonnique? Par des paroles et par des écrits. On a fait des conférences et répandu des brochures à profusion. Tout est resté inutile. Il ne pouvait guère en être autrement. Opposer des paroles à celles des politiciens, c'est vouloir être vaincu; car le catholique est obligé de dire la vérité et la vérité ici est souverainement déplaisante; elle détruit les belles espérances que font naître les promesses mensongères des francs-maçons. « Un temps viendra, a dit saint Paul, où l'on ne supportera plus la saine doctrine. Ils détourneront l'oreille de la vérité pour aller écouter des

Digitized by Google

fables. » II *Tim.*, IV, 3. Certes il faut parler, il faut écrire; mais il faut faire autre chose aussi : il faut gagner l'amour du peuple. « La France, a dit le bienheureux curé d'Ars, appartiendra à celui qui l'aimera le plus et le lui prouvera le mieux. » Comment le lui prouver? En servant ses intérêts bien compris, en faisant des œuvres qui lui soient profitables. Quelles œuvres ? On a discrédité celles de la charité catholique; elles sont faites avec des aumônes; or le socialisme a vulgarisé l'idée que la fortune des riches ne leur appartient pas, qu'elle est due aux pauvres au nom de la justice. En outre, l'Etat moderne met la main sur toutes les œuvres privées de la charité chrétienne et les fait entrer dans la grande administration de l'Assistance publique. Ceci développe dans les masses le sentiment de la statolâtrie. On ne voit plus que l'Etat, Providence du peuple. Ce nouveau Dieu a ses saints. Ce sont les députés et les sénateurs qui se font les plats valets de sa politique. Enfin les œuvres de charité n'atteignent pas les électeurs d'une manière directe. Elles sont faites pour les enfants, pour les infirmes, pour les vieillards et autres personnes qui ne vont pas au scrutin. C'est des travailleurs qu'il faut s'occuper. Il faut leur donner tout de suite cette amélioration de leur sort que les francs-maçons se contentent de leur promettre : elle est en somme entre leurs mains; il suffit de la leur montrer. Nous assistons à une transformation de l'industrie, de l'agriculture et du commerce qui fait passer peu à peu les bénéfices du travail aux mains du capital et de l'intelligence, au détriment de la main-d'œuvre. Dans ce mouvement, ceux qui possèdent déjà sont donc favorisés ; ils seraient même les seuls capables d'en profiter, si les sociétés coopératives n'étaient là pour contrebalancer leurs chances de gain. Unis en coopération, mettant en commun leur avoir et leurs efforts, dirigés par des hommes au courant de l'économie politique, les travailleurs de l'usine et des champs peuvent arriver à posséder les avantages du capital et, en plus, ceux de la main-d'œuvre. Seulement, où trouver des hommes qui voudront bien les diriger, qui consentiront à leur donner d'une façon désintéressée leur

Digitized by Google

temps, leur savoir et leur intelligence, puisqu'aussi bien ils sont dépourvus de tout cela généralement? C'est ici que le R. Père fait appel au clergé. Il lui montre, par son propre exemple, tout ce qu'il pourrait acquérir d'influence pour le bien, s'il se mettait résolument à fonder, au profit du peuple, des sociétés coopératives, coopératives de consommation, banques populaires, caisses rurales, etc. En même temps que d'excellents résultats économiques, des résultats religieux et politiques ne tarderaient pas à se produire qui feraient dire une fois de plus de la vieille Eglise qu'elle est toujours l'institutrice par excellence et la mère nourricière des peuples.

Est-ce bien au clergé, pourrions-nous objecter au Révérend Père, à s'occuper de telles œuvres? N'est-il pas préférable de les laisser faire par des laïques franchement catholiques? Non, nous répond-il. Si l'on veut qu'elles arrivent à transformer la France au point de vue religieux, si l'on veut convertir les pécheurs et délivrer les électeurs des idées socialistes, combattre enfin efficacement la franc-maçonnerie il faut qu'elles aient une âme et cette âme ne peut être que celle du prêtre. Et notre éminent auteur confirme sa doctrine par l'encyclique *Humanum genus*, dont il donne des extraits parfaitement appropriés à son sujet. On sait que dans ce document mémorable Léon XIII dénonce l'œuvre néfaste de la maçonnerie, qui est de *détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté et de saturer la multitude de licence et de vice* afin de mieux la dominer et l'exploiter. Il explique sa puissance par son organisation et il conseille de lui opposer des *associations de simple honnêteté*, qu'on fondera au profit des ouvriers. « Ceux qui n'échappent à la misère qu'au prix du labeur de leur mains, en même temps que par leur condition, ils sont souverainemeut dignes de la charitable assistance de leurs semblables, sont aussi les plus exposés à être trompés par les séductions et les ruses des apôtres du mensonge. Il faut donc lui venir en aide avec une très grande habileté et leur ouvrir les rangs d'associations honnêtes pour les empêcher d'être enrôlés dans les mauvaises.

Digitized by Google

En conséquence, et pour le salut du peuple, nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices et le patronage des évêques, les corporations de métiers *appropriées aux besoins du temps présent*... le but de ces œuvres étant de venir en aide à l'honorable classe des prolétaires, d'assurer à leur famille et à leurs enfants, le bienfait d'un patronage tutélaire, de leur fournir les moyens de garder, avec de bonnes mœurs, la connaissance de la religion et l'amour de la piété. »

Léon XIII fit suivre cette lettre d'une instruction rédigée par le Saint-Office, dans laquelle sa pensée apparaissait plus explicite encore et où il faisait la recommandation suivante : « Les ministres du culte ne refuseront pas de veiller sur des sociétés de ce genre, de leur concilier la générosité des riches, de les prendre sous leur patronage, de les aider de leurs soins. » — Toutefois, ajoutait le pape dans son encyclique, une cause si belle et d'une si haute importante appelle à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie.

*
* *

Quel caractère doivent avoir les associations fondées au profit des travailleurs pour permettre au prêtre de leur prêter son concours? On a pris l'habitude de diviser ces associations en deux catégories bien distinctes, les *confessionnelles* et les *neutres*. Or, d'aucuns prétendent que toutes les œuvres neutres sont condamnées; les catholiques doivent les fuir; les prêtres ne peuvent s'en occuper fût-ce avec l'intention de les améliorer. Le zèle du clergé devrait donc s'exercer uniquement dans les œuvres confessionnelles, c'est-à-dire dans celles qui sont placées sous l'autorité spirituelle du prêtre et réservées à des chrétiens pratiquants, sauf exceptions approuvées par le prêtre directeur. Les œuvres neutres sont ouvertes à tout homme sans distinction de croyances religieuses, le prêtre n'y est admis qu'à titre de sociétaire comme tous les autres mem-

Digitized by Google

bres. Il n'y peut faire aucun acte de son ministère spirituel. Bien mieux, Pie X constatait naguère que « certaines œuvres neutres, sous couleur de protéger les ouvriers poursuivent un autre but que le véritable avantage moral et économique des particuliers et des familles ». Dans celles-là, les prêtres ne doivent pas entrer. Il faut qu'ils s'efforcent de les supplanter par des œuvres animées d'un autre esprit. S'il s'agit d'œuvres destinées à assurer la persévérance des chrétiens à leurs devoirs religieux elles ne peuvent être que confessionnelles. Toutefois le prêtre n'est pas fait uniquement pour garder les brebis fidèles dans la bergerie, à l'abri des loups et autres ennemis qui les menacent, il a mission de convertir et de ramener les égarés. Or le Révérend Père ne croit pas qu'il ait de meilleur moyen pour atteindre ce but que de se rencontrer avec eux dans certaines œuvres non confessionnelles. Il interprète les condamnations de Pie X contre les œuvres neutres comme portées à l'adresse des *œuvres neutres de persévérance* et non contre les *œuvres neutres de conversion*. Et nous sommes fort tenté de dire qu'il a raison, après avoir lu les considérations sur lesquelles il appuie son sentiment. En définitive la présence du prêtre dans les œuvres neutres est constatée un peu partout; c'est d'ailleurs un moyen honnête de faire connaître sa foi. Pourquoi ne pourrait-il l'employer? En Italie les caisses rurales, dues à l'initiative de Léon Wallemborg, israélite, ont été fondées par lui avec le concours de prêtres qui ont accepté la neutralité de ces œuvres. Par contre, en France on a pu rendre viables les banques populaires et les autres œuvres économiques dont on voulait exclure tous ceux qui ne pratiquent pas la religion catholique. Le Révérend Père, évidemment, se met dans l'hypothèse de ce qui est réalisable et non dans la thèse du parfait qui n'existe guère.

Si les prêtres peuvent faire le bien dans l'ordre social en se plaçant au point de vue confessionnel, il va de soi qu'ils doivent rester sur ce terrain ; mais, comme, pratiquement, il ne leur est permis d'atteindre les hommes étrangers ou hostiles à la religion qu'en entrant dans leurs œuvres,

Digitized by Google

pourquoi n'y entreraient-ils pas quand l'occasion s'en présente ? Tout ceci est affaire de tactique et de prudence.

Quoi qu'il en soit de cette petite controverse, l'idée maîtresse de lutter contre la maçonnerie par les œuvres sociales demeure juste et paraît efficace. Nous faisons le souhait très ardent qu'elle soit comprise. Il n'est que temps pour les catholiques de combattre résolument cette secte ténébreuse qui ne se sert du pouvoir politique, dont elle tient tous les fils, que pour battre en brèche l'Eglise, et avec l'Eglise, nos traditions nationales. Qu'ils épargnent les personnes, mais qu'ils poursuivent sans relâche les idées et les pratiques, la secte elle-même. Attaqués par elle sans l'ombre de justice, qu'ils ripostent avec énergie, avec ténacité et avec ensemble ! Quand la victoire aura rallié leur drapeau ils seront indulgents, en attendant, qu'ils luttent sans faiblesse et sans pitié ! Aussi bien tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans le pays est avec eux contre une association qui ne vit que d'obscurité, de mensonge, de délation et de profonde hypocrisie. Qu'ils ne craignent pas de la démasquer : elle périra vite au grand jour ; qu'ils la poursuivent partout où ils peuvent l'atteindre, surtout au sein de leur famille si elle s'y était introduite, et qu'ils la frappent de toutes les armes dont ils disposent. Ils ne redeviendront libres dans leur pays, qu'ils le sachent bien, que le jour où ils l'auront réduite à l'impuissance.

R. Parayre.

Digitized by Google

LES

# SONNETS DE SYLVESTRE

Digitized by Google

## BORDS DU RHONE

Sous un pâle soleil, l'oseraie et les prés
Ourlent d'un long ruban les méandres du Rhône.
Le fleuve ardent et fier lèche de son flot jaune
Les roseaux de la berge et les glauques fourrés.

Aux rivages d'une île, aux anses d'une lône
Planent sur les taillis plus verts et plus serrés
Des trembles frémissants ou les rameaux lustrés,
La tête colossale et sombre d'un vieil aulne;

Puis c'est la plaine brune et ses blondes moissons.
Les monts du Dauphiné ferment les horizons
Perdus dans une brume indécise et bleuâtre;

Et près de nous les toits rustiques des maisons
Laissent monter, avec de traînantes chansons,
Vers le ciel la fumée ondoyante de l'âtre.

## LE LABOUREUR

Les forêts ont changé leur manteau de verdure
Pour un vêtement d'or comme en portent les rois.
Déjà l'hiver s'approche, et sous ses baisers froids
Bientôt s'endormira l'immortelle nature.

Depuis l'aube naissante, aux confins des grands bois,
La main du laboureur conduit, prudente et sûre,
L'araire et les bœufs roux dociles à la voix.
Il a, midi venu, pris sa veste de bure;

Sous le tronc d'un vieux chêne il s'assied à l'abri.
Son fils lui tend les bras, et le père sourit
En savourant les mets qu'apprêta sa compagne.

Puis l'homme se relève et saisit l'aiguillon,
Et les ombres du soir tombant sur la campagne
Vont le trouver encor penché sur le sillon.

Digitized by Google

## LE MOISSONNEUR

Le moissonneur s'arrête et s'assied haletant
Sur les épis dorés, oublieux de sa tâche,
Du maître, des blés mûrs, du soleil éclatant
Et de la glèbe ardente où son labeur l'attache.

Ses yeux clos ont revu sa chaumière que cache
L'ombre des sapins noirs sur le bord du torrent;
Voilà ses champs pierreux et la lande où sa vache,
S'attarde à ruminer un fourrage odorant.

Il a trouvé la sente et gravit la montagne;
Il embrasse ses fils et montre à sa compagne
Quelques écus d'argent, le prix de la moisson.

C'est le rêve de tous, la ressource attendue;
C'est le pain de l'hiver, l'aisance à la maison...
Et moins las, il reprend son œuvre suspendue.

## LA MAISON DES AÏEUX

Quand j'ai conduit mes fils au berceau de leur race,
Au logis séculaire où vivaient les aïeux,
Nous avons contemplé d'un œil grave et pieux
Les murs noirs, l'escalier qui conserve leur trace,

L'arceau de lave grise, appelé par les vieux
*Portail des Gouy*, l'auvent rustique et la terrasse
Où nos pères ont vu, de cette même place,
Les mêmes horizons voilés ou radieux;

La cuisine fumeuse où sous la cheminée
Ils s'asseyaient, les soirs, leur tâche terminée;
Sur la porte une croix, humble et dévot blason.

Ils dorment leur sommeil dans l'étroit cimetière,
Mais tout respire encor dans l'antique maison
Le libre et dur labeur et la probité fière.

Digitized by Google

## LE VIEUX SEMEUR

Novembre. Le soir vient. Les champs pleins de tristesse
Gardent sous le ciel gris un silence accablé.
Seul, tout à son travail où nul ne l'a troublé,
Le vieux semeur chemine à pas lents, et sans cesse,

D'un geste large, empreint d'une étrange noblesse,
Sa main dans les sillons jette les grains de blé.
Ses traits ridés et durs respirent la sagesse,
Et des cheveux d'argent couvrent son front hâlé.

Solennel en son œuvre apprise des ancêtres,
Sans hâte et sans repos, il semble un de ces prêtres
Qui vont accomplissant un rite consacré.

Il sème, et ne sait pas si la moisson jaunie
Le trouvera vivant, car sa tâche est finie,
Et sa vigueur défaille en ce labeur sacré.

## PREMIER PRINTEMPS

Les soleils sont déjà plus longs
Et les brises soufflent plus douces ;
Près du velours sombre des mousses
Les rocs montrent des lichens blonds.

Brebis, génisses, étalons
Regagnent la lande ou les brousses ;
Les vieux chênes aux teintes rousses
Verdoient aux pentes des vallons.

L'air retentit du chant des pâtres ;
Guérets bruns et laves bleuâtres
Ont quitté leur blanche prison ;

Mais les cimes, toujours voilées
De leurs neiges immaculées,
Ferment l'immuable horizon.

Digitized by Google

## LA BRUME

Les brouillards qui planaient au matin sur les eaux
Ont vêtu de leur gaze humide la cépée,
Blanche de givre et dans le ciel gris découpée;
Sous bois pas un refrain, pas un babil d'oiseaux.

Ondoyante et parfois à demi dissipée,
La brume étend son voile aux profils des coteaux,
Remonte avec effort une pente escarpée,
Puis d'un flot lent et pâle inonde les plateaux.

Sous ce linceul la terre est comme un autre monde,
Sans formes, sans couleurs, sans voix ; sa paix profonde
Donne aux plus vifs cerveaux des pensers de reclus.

Notre âme, que les sens enchaînaient se délie ;
Elle a pris son essor, et la captive oublie
L'invisible prison qui semble n'être plus.

## LE BAIN

Les eaux calmes avec des reflets de métal
Miroitent au soleil ; l'oseraie ourle et voile
Les berges que la fleur des nymphéas étoile ;
L'aulne sur la rivière étend un dais royal.

Des taillis plus profonds se mirent au cristal
De l'anse où, dépouillant sa vêture de toile,
Devant les bois ravis, craintive, elle dévoile
Les secrètes beautés de son corps virginal.

Svelte, resplendissante en sa blancheur nacrée
Comme une nymphe au sein d'une forêt sacrée,
Elle a le port des lys et leur éclat serein.

Les vents baisent sa chair frémissante, les saules
Laissent de longs rameaux jouer sur ses épaules,
Et le fleuve amoureux la caresse et l'étreint.

Digitized by Google

## LES PLATANES

Les bosquets de Stamboul s'inclinent jusqu'au bord
De la mer azurée où voguent des tartanes,
Et les rosiers en fleurs s'enlacent aux platanes
Sur la grève enchantée où rit la Corne d'Or.

Les baignoires de marbre attendent les sultanes
Dans les parterres clos de hauts murs ; vers le port
Sous les arbres géants trottent les petits ânes,
Et le marinier grec en fredonnant s'endort.

Platanes orgueilleux, aux frondaisons luisantes,
Que le soleil respecte et qu'agite le vent,
Un jour notre Midi vous a pris au Levant,

Et depuis vous donnez vos ombres bienfaisantes
A nos chemins poudreux comme à nos gais ruisseaux,
Aux mas languedociens comme aux bourgs provençaux.

## LE HOUX

Quand les taillis de rouvre et les châtaigneraies
Baignent leurs rameaux nus dans les brumes d'hiver,
Les passereaux, quêtant le vivre et le couvert,
Gagnent d'un vol hâtif les buissons et les haies.

Le genévrier glauque et le houx toujours vert
Les sauvent du milan cruel ou des orfraies ;
Leurs feuillages touffus où scintillent des baies
Sont le garde-manger du tourdre et du pivert.

La rosée ou la pluie ont constellé de perles
L'émeraude du houx et ses rubis ; les merles
Jettent dans sa ramure un cri vif et joyeux ;

Et la fauvette, avec des chants harmonieux,
Rend grâce à l'arbrisseau, puis sommeille bercée
Par l'averse et l'orage et la bise glacée.

Digitized by Google

## LE VAGABOND

Le chemineau, l'œil cave et la face hagarde,
Dans les bourgs affairés passe en rasant les murs ;
Il craint les quolibets des gamins, les mots durs,
Les coups d'œil méfiants du gendarme et du garde ;

Mais dans les champs muets son pas traîne et s'attarde ;
Libre et seul, et bercé par des rêves obscurs,
Il contemple les bois, les prés et les blés mûrs.
Va, pauvre errant ; que Dieu te conduise et te garde !

Si l'ondée ou la brume ou le froid du matin
Au réveil ont percé tes guenilles de toile
Et transi tes vieux os, puisse ta bonne étoile

Sur ta route amener quelque Samaritain
Qui, t'ayant vu glacé, piteux et lamentable,
T'accueille dans sa grange ou t'ouvre son étable !

## L'ÉCHO

Comme une coupe antique aux flancs harmonieux
Dont l'albâtre s'emplit de verdure, la combe
S'évasé entre les rocs, et l'ombre du soir tombe
Sur ses replis où dort le bois mystérieux.

Au fond des taillis noirs la falaise surplombe
Et sa blancheur sourit dans l'azur radieux.
Des lierres sont pendus à son mur orgueilleux
Ainsi qu'une guirlande aux marbres d'une tombe ;

Et l'écho du rocher là-bas, sous l'olivier,
Répète tour à tour les cris de l'épervier,
Les vieux refrains du pâtre et sa plainte amoureuse.

Sous la pâleur de l'aube ou les feux du midi
Je t'écoutai souvent, ô voix triste ou moqueuse,
Sans livrer mon secret que tu n'as point redit.

Digitized by Google

## LA PINÉE

Sous un ciel triste et bas, les pins mélancoliques
Peuplent seuls les ravins et les sommets, où l'œil
Les suit drapés au loin comme un manteau de deuil,
Et jetant dans l'air pur des senteurs balsamiques.

Les rumeurs du dehors expirent sur le seuil
De leurs sombres arceaux, pareils aux nefs gothiques,
Et dans le demi-jour de ces voûtes antiques
A peine entrevoit-on le merle et le bouvreuil.

L'âme de la forêt, haute et religieuse,
Fait vibrer par moments sa plainte harmonieuse,
Tels les hymnes divins d'un poète attristé ;

Mais si le vent du Nord vient secouer leur tête,
Les vieux pins en courroux hurlent dans la tempête
Comme un troupeau géant et soudain révolté.

## ÉCOLE BUISSONIÈRE

Unissant leur rire argentin
Au gazouillement des fauvettes,
Les garçonnets et les fillettes
Vont aux écoles le matin.

Les buissons leur donnent des fêtes ;
Ils cueillent la sauge et le thym ;
Ils lèvent un profil mutin
Pour voir les oiseaux sur leurs têtes.

Mais s'ils s'attardent par hasard
A pourchasser quelque lézard,
C'est une fâcheuse aventure,

Car bientôt un maître irrité
Les punira d'avoir goûté
Les sourires de la nature.



Digitized by Google

## L'ÉPÉE

Je veux te faire un don, soldat : prends cette épée,
Héritage suprême et dernier souvenir
D'un héros. Puisses-tu dignement la tenir !
Sa garde dans le cuivre est sans art découpée :

Arme solide et simple et faite pour servir.
Sous l'écu des Bourbons la lame bien trempée
Porte : « Vive le Roy ! » La gaine un peu râpée
Laisse encor voir les lys imprimés sur son cuir.

Celui qui la brandit fut un des capitaines
Qui sur les océans et les terres lointaines
Naguère ont fait flotter nos drapeaux radieux ;

L'Anglais connaissait bien ses canons glorieux...
Jeune guerrier, suspends cette arme auprès des tiennes,
Et tâche que les fils ressemblent aux aïeux.

## LA TOMBE

Une blanche falaise étend sur la colline
Son rempart dentelé que couronnent les bois.
Au bas, vers le torrent l'humble domaine incline
Ses champs et ses mûriers abrités des vents froids.

Quelques ceps sont restés des vignes d'autrefois :
Là, sous un tertre vert où croît une aubépine,
Repose mon amie, et de loin j'aperçois
Les toitures du mas qu'un grand noyer domine,

La galerie ouverte au soleil, le vieux puits,
Le rucher, le jardin, la cour pleine de buis ;
Et je revois aussi les pierres de la route

Où pour la retrouver j'allais d'un pas joyeux,
Ces pierres où mes pleurs sont tombés goutte à goutte
Après l'instant suprême et les derniers adieux.

Digitized by Google

## SOUS BOIS

Nous irons voir tous deux, si vous voulez, ô belle,
Les champs muets, les prés d'ombre humide voilés,
Et la nuit radieuse, et les cieux étoilés
Où les astres ont mis chacun leur étincelle.

Le chemin solitaire où nous sommes allés
Jadis, levant les yeux vers la voûte éternelle,
Parler d'espoir sans fin, de tendresse immortelle,
Nous le suivrons encor, belle, si vous voulez.

Nous nous égarerons à travers les cépées,
Si vous voulez, ô belle, aspirant à la fois
Sous les branches des pins dans le ciel découpées

L'air pur et la fraîcheur pénétrante des bois,
Les senteurs du feuillage et des herbes coupées
Et l'arôme enivrant des amours d'autrefois.

## L'AIRE AU BLÉ

Depuis le jour naissant, sous le ciel qui flamboie,
L'aire de seigles blonds se vide et se remplit.
Le grain s'écoule à flots et la ferme est en joie;
Parmi les fiers batteurs pas un bras n'a faibli.

Midi : c'est le repas, puis chaque gars déploie
Une des gerbes d'or et s'en façonne un lit;
Chacun pour le sommeil s'est à l'aise établi
Loin de l'astre qui brûle et du champ qui poudroie.

Mais dès qu'ils ont gagné la treille ou les préaux,
Les garçonnets du mas saisissent les fléaux
Que l'heure de la sieste ôta des mains viriles.

L'outil trop lourd vacille, et leurs fronts basanés
Se couvrent de sueur, tandis que les aînés
Sourient à leurs efforts vaillants et malhabiles.

Digitized by Google

## LA FENAISON

Sous le soleil de juin qui fait pâlir les blés
Et verdoyer le pampre orgueilleux, les prairies
Aux pentes des vallons mollement ondulés
Déroulent le tapis de leurs herbes mûries.

Faneuses à l'œil noir, faucheurs aux cous hâlés
Défilent en chantant, rustiques théories,
Au long des ruisseaux clairs par les sentes fleuries
Que dominent la roche et les coteaux brûlés ;

Et l'odeur des foins monte en subtiles effluves,
Pareille à la fumée enivrante des cuves,
Tandis qu'au bord des eaux un vieux saule noueux

Médite et se souvient des fenaisons passées,
Quand, jeune arbre, il offrait un asile amoureux
Aux pastoures qui sont des aïeules cassées.

## LES CORBEAUX

Quand, par un soir d'hiver, une louve blessée
Au fond des bois muets s'allonge pour mourir,
La horde des corbeaux, prompte à la découvrir,
Autour d'elle s'abat sur la terre glacée.

Mais le fauve a levé sa tête hérissée ;
La bande que sa chair saignante allait nourrir
Voit flamber son regard, sa gueule s'entr'ouvrir,
Et dans le ciel brumeux la voilà dispersée.

La louve alors se couche en attachant sur eux,
Qui fuient d'un vol pesant, son œil morne et vitreux ;
Expirante, elle achève en paix son agonie.

Ainsi ces oiseaux noirs au bec ensanglanté,
Dont le nom est Mensonge, Outrage et Calomnie,
Assaillent mon vieux cœur et ne l'ont point dompté.

Digitized by Google

## LA COMBE D'ARC

Grisâtres ou dorés, les grands plateaux calcaires
Découpent leurs profils harmonieux et longs
Sur un doux ciel d'automne. Au loin, dans les vallons,
Des torrents vers l'Ardèche emportent leurs eaux claires.

Sous les feux du soleil couchant, nous dévalons
Par la lande rocheuse et les bois solitaires,
Pâles genévriers aux ramures austères,
Vieux rouvres clairsemés aux tons fauves ou blonds.

Au travers des taillis suivant un jeune pâtre,
Tout d'un coup nous planons sur l'abîme bleuâtre
Déjà plus qu'à moitié dans l'ombre enseveli ;

Et dans la combe immense, entre deux murs de pierre
Hantés par les vautours, nous apparaît le lit
Vaste et profond où dort la sauvage rivière.

## LE VIEUX BERGER

L'ombre du soir déjà s'étend sur le village;
Les étoiles au ciel ont rallumé leurs feux.
Quel est dans le lointain ce bruit doux et sauvage
Qui monte de la lande et des ravins pierreux?

C'est le troupeau commun qui vient du pâturage,
Les chèvres en avant d'un pas audacieux,
Puis, leurs grelots au cou, les brebis, groupe sage
Que le vieux pâtre suit lent et silencieux.

Lorsque chaque animal a gagné son étable,
Le berger va s'asseoir au foyer d'un notable
Où famille et voisins, sans se rassasier,

Entendent ses récits près du feu qu'il tisonne.
Chacun retient son souffle et par moments frissonne,
Car il a vu le diable et passe pour sorcier.

Digitized by Google

## LA VENDANGEUSE

La brunette Suzon, revenant de vendange,
Le soir au coin du bois rencontre un cavalier.
— « Monsieur, votre servante! — Où vas-tu, mon bel ange?
« Quel trésor portes-tu, dis, sous ton tablier? »

Elle a ri : « Des muscats que j'ai pu grapiller;
Si vous en voulez un? » Il le prend et le mange,
Puis, sautant de cheval, il lui donne en échange
Deux baisers. « Tiens, voilà pour te remercier! »

Le jeune homme voudrait mordre encore à la grappe,
Mais Suzon se débat, se dégage et s'échappe
Dans la nuit, laissant choir ses raisins aux grains roux.

Il est parti. La belle entend sa chevauchée,
Et regrette, en songeant à ses baisers, plus doux
Que les fruits dérobés, de s'être trop cachée.

## LE TILLEUL

Du grand chemin, les buis qui forment avenue
Montent jusqu'au portail. Dans la cour, un tilleul
Séculaire, planté par quelque bisaïeul,
Aux hôtes du logis donne la bienvenue.

Le cercueil du grand-père ou de l'oncle défunts
Sous son ombre attendit l'heure des funérailles.
Au baptême des fils ou pour les accordailles,
L'arbre familial prodigue ses parfums;

Et l'arôme exhalé par ses grappes légères,
Que butinent en juin d'alertes ménagères,
Emplit encor le mas à la froide saison.

Ainsi ton souvenir, ô morte bien-aimée,
Flotte, suave et pur, autour de la maison
Que tes humbles vertus naguère ont embaumée.

Digitized by Google

## AU PUITS

Droite et les yeux baissés, un vase sur la tête,
Elle a tourné la vigne et gagne le vieux puits.
Presse ton attelage, ô bouvier qui la suis
D'un regard amoureux et d'une âme inquiète ;

Accours, emplis les seaux bien vite, et l'urne prête,
Dis-lui sous le figuier ta langueur, tes ennuis,
Tes espoirs incertains, les songes de tes nuits :
Elle va t'écouter attendrie ou coquette ;

Mais que répondra-t-elle ? Hélas, tu ne sais pas,
Pauvre amant, que tu perds tes soupirs et tes pas.
Ta belle, quand tout dort, penchée à sa fenêtre,

S'enivre aux doux propos de son jeune voisin ;
C'est lui qu'elle croit voir sur la route, et son sein
En rêvant d'un baiser palpite encor peut-être.

## L'OSERAIE

J'aime à voir l'oseraie, en la chaude saison,
Quand le pêcheur s'allonge et dort sous ses ombrages,
Etendre entre la roche et l'ourlet des rivages,
Comme un ruban moiré, sa pâle frondaison.

J'aime les vents d'automne et leur âpre chanson,
Lorsque sous la tempête ondulent les feuillages
Frémissants, mer mouvante où jusqu'à l'horizon
Courent des flots d'argent et de glauques sillages.

J'écoute alors la voix murmurante des eaux,
La plainte des taillis, les soupirs des roseaux ;
Je me sens fils comme eux de l'immense nature ;

Je me tiens pour leur frère, et je retrouve en moi
Leur paix silencieuse ou leur farouche émoi,
Leur joie inconsciente ou leur souffrance obscure.

Digitized by Google

## SOLEIL D'AOÛT

Midi. Le soleil d'août, flambant au ciel d'airain,
Inonde de clartés la solitude austère.
Sur nos têtes l'azur immuable et serein
Semble verser à flots le dégoût de la terre,

Les rêves insensés, l'angoisse solitaire,
La fatigue de vivre et les désirs sans frein.
Dans les cieux éclatants nous sentons un mystère ;
Le mal de l'infini nous presse et nous étreint.

Œil et cœur vont sombrant dans l'espace sans borne
Qu'emplit une lumière éblouissante et morne.
Les sens ne luttent plus : l'ivresse de ce vin,

Mélange de langueur douloureuse et de flamme,
Les endort d'un sommeil fiévreux, tandis que l'âme
Se perd dans un néant ineffable et divin.

## LES GENÊTS

Pareil à ses voisins, les rudes paysans,
Le genêt gris, bravant la neige et la froidure,
Sous les pics de granit, sur les âpres versants
Habille le rocher de sa pâle verdure.

Arbrisseau plébéien, humble et vêtu de bure,
Sans panache superbe et sans atours luisants,
Enfant déshérité de l'ingrate nature
Qui lui sourit à peine une fois tous les ans.

Mais, vienne le printemps, de sa gerbe dorée
Jusqu'au fond des ravins la Cévenne est parée ;
Son rustique parfum s'épanche au flanc des monts.

Ainsi jouet des vents, fils maudit de la terre,
L'arbuste humain végète inculte et solitaire;
Mais sa tige fleurit à l'heure où nous aimons.

Digitized by Google

## A LA CHAVADE

L'abîme est sous nos pieds. Regarde à l'orient
Les berges du plateau dans le vide écroulées ;
Vois les torrents là-bas écumer en fuyant
Parmi les châtaigniers dans les hautes vallées.

Chaînes, pics, contreforts, collines ondulées,
Chaos superbe et fou, s'entassent, mariant
Leur couleur brune ou fauve ou leur ton verdoyant
Aux lignes d'horizon bleuâtres et voilées.

Autres sont au couchant le cadre et le tableau :
Des profils allongés pleins de douceur austère,
Des sapins, une combe herbeuse et solitaire,

Des prés, des ruisseaux clairs, des bœufs au bord de l'eau;
Aux versants, des taillis de hêtre et de bouleau,
Et, commandant les bois, le front roux d'un cratère.

## LE SALAIRE

Quand ta cognée abat les chênes, bûcheron,
Tu sais que leurs rameaux vont flamber dans ton âtre.
Tu peines en suivant tes brebis, ô vieux pâtre,
Mais de leur laine un jour elles te vêtiront.

Dès les bourgeons d'avril tu songeais, vigneron,
A ton pressoir d'où coule un flot de jus bleuâtre.
Si ta sueur baigna la glèbe, ta marâtre,
Moissonneur, ce froment tes fils en mangeront.

Tous recevront leur part, la tâche terminée;
Chacun de son travail sera récompensé
Sitôt la gerbe faite ou le raisin pressé,

Et s'en ira le soir payé de sa journée ;
Mais ton labeur à toi, semeur de vérité,
Quel en fut le salaire et qui te l'a compté?

Digitized by Google

## CINIS ET PULVIS

Après les chants, l'eau sainte et les derniers adieux,
Lorsqu'ayant vu sceller ma pierre sépulcrale
Mes fils seront partis des larmes dans les yeux,
Mes os tressailliront d'une allégresse mâle,

Sentant qu'ils vont dormir dans la terre natale
Où sous leurs vieilles croix reposent mes aïeux,
Et que l'auguste paix des monts silencieux
Jusqu'à l'appel du Christ planera sur ma dalle;

Car tout ce que j'aimai tient dans cet horizon,
Les montagnes, les bois, l'église et la maison,
Doux lieux hantés chacun par quelque ombre chérie.

J'unirai donc ma cendre au sol de la patrie,
Et le grondement sourd des torrents vivarois
Ou les bises d'hiver m'apporteront ses voix.

## RETOUR AU PAYS

Nous suivons le rail, suspendu
Aux berges rocheuses du Rhône;
Dans son brouillard livide et jaune
Lyon tristement s'est perdu.

Vienne, Tournon! Le ciel nous donne
Un rayon longtemps attendu;
Puis le soleil nous est rendu:
Dans l'air tiède et léger résonne,

Aux lèvres d'un peuple hardi,
Le joyeux accent du Midi.
Qu'il est doux de voir la lumière!

Qu'ils sont beaux, les horizons clairs,
Et les tons dorés de la pierre
Sous un tapis d'arbustes verts!

Digitized by Google

## SOIR D'ÉTÉ

Le soleil descend. Les ramées
Boivent l'or des derniers rayons.
Un babil léger d'oisillons
Vient à nos oreilles charmées.

Les hameaux en gais tourbillons
Envoient au ciel bleu leurs fumées.
L'ombre s'allonge, et des sillons
Montent des brises parfumées.

Dans l'air flotte une odeur de thym
Avec le murmure lointain
Des troupeaux qui rentrent au gîte ;

Puis rien, que les voix de la nuit,
Les taillis que la brise agite,
Le ruisseau qui pleure et s'enfuit.

## L'EXILE

Quand l'expatrié vient au berceau de sa race
Pour revoir la maison du grand-père, et les lieux
Où vécurent en paix ses plus lointains aïeux,
Rien sous le toit natal ne lui montre leur trace ;

Leur mémoire a péri. Sur l'antique terrasse
Jouent une jeune mère et des enfants joyeux ;
Un laboureur conduit l'araire, insoucieux,
Tous, des maîtres défunts dont ils tiennent la place.

Il cherche en vain leurs os dans le funèbre lit
Où dort chacun des siens au fond du cimetière ;
Pas une croix debout, pas un nom sur la pierre,

Pas un signe émergeant de l'éternel oubli ;
Il ne reste qu'un peu d'anonyme poussière.....
Et l'exilé s'en va penchant un front pâli.

Digitized by Google

## COIN DE PRAIRIE

Je sais une prairie où l'onde à tour de rôle
Sur un lit de cailloux clapote en écumant,
Puis dans les creux s'épanche, et s'arrête en dormant
Sous les aulnes touffus, sous les rameaux d'un saule.

Là, quand j'étais petit, noyé jusqu'à l'épaule
Dans l'herbe, j'ai goûté plus d'un heureux moment,
J'ai fait tout éveillé plus d'un rêve charmant.
Tantôt un lézard gris s'abattait sous ma gaule,

Tantôt je voyais fuir, timide bataillon,
Les rainettes, ou bien je prenais un grillon,
Je guettais sur l'étang le vol des demoiselles ;

Ou, l'œil à demi clos, je suivais au travers
De la sombre ramure et des pousses nouvelles
Les traits d'or qui parfois trouaient leurs dômes verts.

## LE VIEUX VALLON

Le rocher lisse et roux a des airs d'acropole
Où, superbe en sa vétusté, le Chastelas
Ainsi qu'un vétéran mutilé se console
En chauffant au soleil son corps poudreux et las.

O vieux burg ! ta chapelle a perdu sa coupole;
Les créneaux orgueilleux que jadis tu levas,
Affrontant le donjon rival de Salavas,
Gisent rongés de mousse ou vêtus d'herbe folle ;

Mais sous tes murs croulants, en la chaude saison,
Pêchers et grenadiers marient leur frondaison
Et leur fleur rose ou pourpre à la vigne sauvage ;

Et solitaire, en paix après mille combats,
Tu rêves, épiant la plainte que tout bas
L'Ardèche entre les rocs confie à son rivage.

Digitized by Google

## L'AIGUIÈRE

J'ai quitté jeune encor les champs héréditaires
Et l'antique maison, sans les revoir depuis,
Car la mort a fermé les fenêtres et l'huis
Et ce sont d'autres mains qui cultivent les terres.

Mais je garde un témoin des lieux que j'avais fuis :
Ce lourd bassin de cuivre, aux flancs nus et sévères,
Que les femmes, le long des sentiers solitaires,
Droites sous le fardeau, s'en vont remplir aux puits.

Je vois les chênes verts, les grands noyers, la lande ;
Je hume dans l'air sec un parfum de lavande,
Et des perdreaux sous bois j'entends le cri d'appel ;

Voici l'humble portail et la salle enfumée :
Ce vase m'a rendu l'image bien aimée
Des aïeux, du vieux sol et du toit paternel.

## L'ÉPAVE

La mer glauque moutonne aux souffles de la brise,
Et le sombre récif, voilé par les embruns,
Comme un monstre endormi laisse voir ses flancs bruns
Où la vague du large en écumant se brise.

Là git sur les écueils l'épave informe et grise,
Fier navire jadis, dont les flots importuns
Lavent le manteau d'algue aux saumâtres parfums.
Les courants bien des fois l'ont quittée et reprise ;

Puis, cadavre échoué, le reflux tour à tour
Emporta ses débris comme un bec de vautour ;
Mais à sa proue on lit encor un nom de femme.

Tel un ancien amour que n'a point effacé
L'âpre flot de la vie, et qui reste dans l'âme
Seul parmi les bonheurs naufragés du passé.

Digitized by Google

## LE DOLMEN

Par dessus le réseau des côtes parfumées
Et des ravins pierreux, court la ligne des bois
Pleins de chants de fauvette et de vagues abois,
D'où montent vers le ciel de bleuâtres fumées.

A l'orée, un grand chêne, éployant ses ramées
Où le *marin* frémit avec d'étranges voix,
Abrite du soleil les pierres renommées
Que nos lointains aïeux dressèrent autrefois.

Là, par les nuits d'été, tout en blanc, et coiffées
De couronnes de fleurs, dansent en rond les fées;
Et dans les soirs d'hiver, quittant leurs vieux tombeaux,

Les spectres des guerriers aux longs cheveux, des prêtres,
Des brenns aux colliers d'or, aux tuniques de peaux,
Reviennent accomplir les rites des ancêtres.

## LES MARAUDEURS

Sous les pampres verts le raisin
Cache mal sa teinte empourprée:
Des grives, du taillis voisin,
S'envolent à la picorée.

Sur la grappe noire ou dorée
S'abat joyeusement l'essaim,
Comme les baisers sur le sein
De quelque maîtresse adorée.

Dès l'aube, avec un cri perçant
Quittant les vieux chênes, la pie
Nargue un vigneron qui l'épie;

Et les écoliers, se gaussant
De la ménagère assoupie,
Fourragent la treille en passant.

Digitized by Google

## L'ACACIA

L'acacia, balançant ses branches parfumées,
Sur d'arides coteaux vint un jour se loger;
Et les genêts ravis, les fleurettes charmées
Sourirent tout d'abord à l'aimable étranger.

L'églantine envia son feuillage léger
Et son neigeux faisceau de grappes embaumées.
Il parut au milieu des forêts désarmées
En montrant son épine, et s'en fit héberger.

Depuis, fils adoptif de notre flore antique,
Il laisse rayonner sa grâce poétique
Dans les ravins pierreux et sur les versants nus,

Et pour lui le soleil, dorant la lande grise,
Joint sa chaude caresse aux baisers de la brise,
Comme font les vieillards à leurs fils tard venus.

## SOIR DE JUIN

Entre le rieu limpide et la colline grise
S'allonge à l'infini le vert ruban des prés.
Les fleurs, calices blancs, roses, pourpres, dorés,
Parmi l'herbe nouvelle ondulent sous la brise.

L'éclair des faux reluit; l'arôme des foins grise
La faneuse aux bras nus. Les lointains azurés,
L'incarnat du couchant, les refrains murmurés
Par les eaux sous la roche où leur courant se brise,

Versent au cœur la joie et la sérénité :
C'est le printemps encore et c'est déjà l'été.
Les derniers feux du jour meurent dans l'oseraie;

La chanson des faucheurs s'est tue, et des sillons,
Qui s'endorment, de l'ombre où sommeille la haie
Monte seule la voix tranquille des grillons.

Digitized by Google

## L'ABSENTE

Par dessus les genêts fleuris et la bruyère
Un feuillage nouveau pare le châtaignier ;
Des senteurs sont dans l'air ; un ciel pur fait régner
Sur les âpres sommets la joie et la lumière.

A nos pieds, sous les rocs et les versants boisés,
Dorment avec leurs champs et leurs prés les vallées,
Puis les pics Cévenols par les torrents creusés
Et les Alpes au fond, de nuages voilées.

C'est là qu'elle s'assit un jour sur le gazon,
Promenant ses yeux bleus sur le vaste horizon,
Et moi je ne trouvais de regards que pour elle.

J'ai revu bien des fois le chemin, le rocher
Et les genêts en fleurs, mais sans retrouver celle
Que charma ce beau site où je viens la chercher.

## JOUR DE FÊTE

C'est dimanche. Par deux, par trois, les jeunes filles
Promènent au soleil leur fichu bien tiré,
Leur coiffe des grands jours, tandis qu'au bord du pré
Sous un noyer touffu les garçons jouent aux quilles.

Trois heures. Vêpre sonne au vieux clocher carré ;
L'église est grande ouverte et fleure les jonquilles.
Auprès de son rucher bourdonnant, le curé
Murmure un bout d'office à l'ombre des charmilles.

Verre en main, les vieillards se confient que jadis
Plus drus étaient les blés, plus unis les ménages,
Les hommes plus vaillants et les femmes plus sages ;

Et sur le cours, les gars basanés et hardis
Lutinent des beautés rustiques, aux visages
Dorés par le baiser des radieux midis.

Digitized by Google

## LE FLISSAH

Avec la croix d'honneur, le képi, la tunique,
Un flissah de Tlemcen à la muraille pend.
Son damas pâle et bleu, tordu comme un serpent,
Porte gravés ces mots : « Louange à Dieu, l'Unique ! »

Un filigrane d'or se contourne et s'applique
A la poignée et court sur le quadruple pan
Du pommeau ciselé. Quelquefois, en soupant,
L'arme arrache un sourire au vieux chasseur d'Afrique.

Il voit le désert fauve et les cieux éclatants,
Les tentes, les chameaux, les étendards flottants,
Et sa jument qui sent la poudre et qui se cabre,

Les escadrons rangés, la charge et le combat,
Et le chef aux burnous cramoisis qui tomba,
Lui livrant ce butin, sous la pointe du sabre.

## NUIT D'ÉTÉ

Les mille voix des nuits, sévères ou joyeuses,
Poursuivent leur concert. Les cieux étincelants
Baignent de leurs clartés les toits, les rochers blancs ;
Les taillis sont voilés d'ombres mystérieuses.

La brise est tiède, et des senteurs délicieuses
Passent dans l'air avec des effluves brûlants.
Sous les sombres berceaux des pins et des yeuses
Les amants enlacés cheminent à pas lents;

Et le ruisseau qui fuit dans les noires pinées,
Le vent qui fait gémir les têtes inclinées
Des chênes, les réveils des oiseaux endormis,

S'unissent au murmure indistinct des caresses,
Aux mots entrecoupés, aux soupirs pleins d'ivresses
Exhalés dans la paix des ombrages amis.



Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

**Das Evangelium des Matthäus** ausgelegt von Dr Theodor Zahn ; in-8°, VII, 714 pp. Leipzig, Deichert, 1903. Prix : **18** fr. **25.**

**Der erste und zweite Thessalonicherbrief** ausgelegt von Lic. G. Wohlenberg ; in-8° 214 pp. Leipzig, Deichert, 1903. Prix : **5** fr. **65.**

Le Dr Theodor Zahn, bien connu déjà pour ses travaux sur le canon du Nouveau Testament et par une Introduction au Nouveau Testament, ouvrages dont nous avons parlé à nos lecteurs au moment de leur apparition, a commencé, en 1903, la publication d'un nouveau commentaire sur le Nouveau Testament. Il sera aidé dans son œuvre par MM. Bachmann, Ewald (Erlangen), Haussleiter (Greifswald), Riggenbach (Bâle), Seeberg (Berlin), Wohlenberg (Altona). Autant qu'il est possible de le prévoir d'après les noms du directeur et des collaborateurs, ce commentaire, tout en étant scientifique, sera conservateur ; la critique y sera sage et modérée. C'est d'ailleurs l'impression qui se dégage des deux premiers volumes, dont nous avons à parler.

Les questions d'introduction ayant été exposées dans le détail par M. Zahn dans son Introduction au Nouveau Testament, elles sont ici réduites à leur minimum. Le commentaire ne se présente pas sous la forme ordinaire. L'exégèse ne suit pas le texte mot par mot, phrase par phrase ; c'est plutôt un exposé d'ensemble qu'il présente. Les discussions de mots ou de textes sont placées dans les notes. Cette méthode a certainement l'avantage de nous donner un ouvrage d'une lecture plus

Digitized by Google

facile et de permettre à l'auteur un développement plus enchaîné de ses explications. Entre les mains de savants consciencieux cette méthode est excellente, car elle présente mieux une vue complète et non morcelée d'un écrit, que l'étude par le détail des mots. Quelques-uns d'esprit moins positif pourraient en abuser pour se laisser entraîner à des considérations générales ou à des développements oiseux.

I. En tête de son travail le Dr Zahn a rappelé quelles étaient les propositions qu'il soutenait au sujet de l'origine et du but du premier Evangile. L'apôtre Matthieu a écrit un Evangile en hébreu, c'est-à-dire en araméen, la langue qu'avait parlée Notre-Seigneur et qui était celle des Juifs contemporains. Suivant la pratique des Synagogues juives, où le texte hébreu était traduit en araméen, ce texte araméen du premier Evangile fut tout d'abord traduit en grec de vive voix dans les assemblées chrétiennes ; vers 125, cet usage cessa et l'on se servit de la traduction grecque écrite de l'Evangile. Le premier Evangile a été écrit pour des Juifs convertis au christianisme ; son but est apologétique et polémique. Saint Matthieu veut prouver que Jésus est le Messie, que c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés, que toutes les nations sont appelées au salut. Le commentaire est le développement de ces idées ; nous ne pouvons entrer dans le détail. Remarquons seulement que l'auteur ne s'est pas suffisamment dégagé de ses préjugés protestants dans son exposé des paroles de Notre-Seigneur à saint Pierre, xvi, 17-19, et dans la discussion sur la signification de la dernière Cène, xxvi, 17-19. « Les disciples, en mangeant le pain qui leur était offert et en buvant le vin de la coupe, participaient au corps et au sang de Jésus-Christ. »

II. Avant d'aborder l'exégèse des épîtres aux Thessaloniciens, M. Wohlenberg étudie rapidement les causes qui ont obligé saint Paul à écrire ces lettres ; il ne peut décider si elles sont antérieures ou postérieures à l'épître aux Galates. Il cite parmi les meilleurs commentaires ceux des Pères de l'Eglise et de saint Thomas et quelques-uns des travaux catholiques du siècle dernier ; celui de Johannes, 1898, a été oublié.

En appendice, l'auteur étudie l'eschatologie et la prophétie dans l'Eglise primitive, l'idée qu'on se faisait de l'Antichrist, ce qu'en ont dit la Didachè, saint Irénée et les écrivains ecclésiastiques subséquents, Hippolyte, Tertullien, Origène, saint Augustin, saint Jérôme, etc., les écrivains plus récents, Luther,

Digitized by Google

Calvin, Grotius. Il discute ensuite les diverses interprétations qui ont été données sur l'homme du péché et sur celui ou ce qui le retient. Il se rattache à une explication symbolique ; ces termes ne désignent pas un être personnel, mais un état d'esprit ou une situation générale. Cet excursus est très intéressant.

Le Dr Zahn vient de publier le commentaire sur l'Epitre aux Galates (in-8°, 299 pp.). Nous en parlerons plus tard.

E. JACQUIER.

**Grammaire grecque du Nouveau Testament**, par Ernest COMBE, professeur à l'Université de Lausanne; in-8°, 189 p. Lausanne, Bridel. Paris, Fischbacher.

Il existe de très bonnes grammaires du grec du Nouveau Testament, celles de Winer-Schmiedel, de Buttmann, de Blass, mais aucune n'est à la portée de l'étudiant ; elles sont trop complètes et aussi trop savantes. Nous ferons la même observation sur les excellentes études de l'abbé Viteau sur le grec du Nouveau Testament. La grammaire grecque de M. Combe est plus élémentaire ; elle est sur le modèle de celles que l'on suit dans les classes. L'auteur ne s'est pas borné d'ailleurs à signaler les particularités du grec novo-testamentaire, il a donné une grammaire complète dont il applique les formes et les règles au Nouveau Testament. Au lieu de séparer la syntaxe de la morphologie, il a placé les règles syntaxiques après l'étude de chacune des formes du discours. Ce n'est pas l'usage, mais il semble que ce procédé donne plus de vie à l'exposé.

Nous ne pouvons, on le comprend, entrer dans le détail ; il nous suffira de constater que l'auteur s'est très bien acquitté de sa tâche, et que sa grammaire pourra rendre les plus grands services aux jeunes étudiants. Il est bien à désirer que l'on connaisse mieux une de nos langues sacrées, celle qui nous intéresse le plus, puisque c'est par elle que nous sont transmises les vérités chrétiennes. Nous avons toujours été étonné de voir l'oubli dans laquelle elle est tenue dans nos grands Séminaires. On y étudie l'hébreu ; le grec, sous prétexte que les élèves l'ont appris pendant leurs études classiques, est complètement laissé de côté. Il est inutile de prouver que l'élève connaît fort peu le grec quand il arrive au grand Séminaire ; de plus, le grec qu'il connaît, c'est le grec classique. Or, si le grec du Nouveau Testament a pour base le grec classique, il a cependant un si

Digitized by Google

grand nombre de particularités, surtout dans la syntaxe, qu'il est absolument nécessaire de l'étudier si l'on veut comprendre les écrits du Nouveau Testament. Peut-être ne l'enseigne-t-on pas faute d'une grammaire.

E. JACQUIER.

**Essai sur le caractère de la langue grecque du Nouveau Testament**, par E. ARNAUD ; in-8°, 68 p. Montauban, Granié, 1899.

Le grec du Nouveau Testament a pour base ce qu'on a appelé le dialecte commun, διάλεκτος κοινή, avec une forte proportion d'éléments de la langue de la conversation, d'éléments hébraïques et araméens et aussi d'autres éléments dont le plus actif fut l'élément chrétien. C'est à la détermination de ces divers éléments que M. Arnaud a consacré son étude.

Il passe donc en revue les éléments alexandrins, qu'il aurait peut-être mieux valu qualifier de populaires, les hébraïsmes extérieurs et intérieurs, les éléments rabbiniques, latins, ciliciens, égyptiens, persans, chrétiens. Dans une seconde partie il étudie la langue de chaque auteur du Nouveau Testament en particulier, mais ici il reste trop dans les généralités. De plus, certaines affirmations ne nous ont pas paru très exactes. Il trouve que le style de Marc est plus régulier que celui de Matthieu. Luc a moins d'hébraïsmes que Matthieu, Marc ou Jean. Le style de Paul est particulièrement incorrect et sa langue pauvre.

La première partie où se trouvent rassemblés les hébraïsmes et les alexandrinismes nous a paru la meilleure ; elle est complète et pourra rendre des services pour l'étude du grec du Nouveau Testament.

E. JACQUIER.

**La critique des traditions religieuses chez les Grecs**, par Paul DECHARME, professeur à l'Université de Paris. — In-8, p. XIV-517. Paris, Picard. Prix : **7** fr. **50**.

Les traditions religieuses chez les Grecs offraient un mélange confus de légendes bizarres, quelquefois immorales et pernicieuses. C'était Ouranos mutilé par son fils Cronos, Déméter dévorant à belles dents l'épaule du jeune Pélops, égorgé par son père Tantale et servi à la table des Immortels. La plupart des vices qui déshonorent l'humanité avaient de puissants protec-

Digitized by Google

teurs dans l'Olympe, et des modèles d'une crudité révoltante. Le vol pouvait se réclamer de l'autorité d'Hermès. L'adultère étalait ses turpitudes dans la société divine imaginée par les poètes. On n'était plus à compter les libertés que se permettaient le monarque du ciel et ses fidèles imitateurs Poseidon, Apollon et Hermès. Il y avait donc un désaccord flagrant entre la religion et la morale.

Le peuple grec était très attaché aux légendes de sa mythologie, tout absurdes et incohérentes qu'elles parussent à une raison éclairée. Le vieil édifice était solidement bâti. Il a résisté aux attaques des sophistes, des philosophes et des poètes. L'invasion des cultes orientaux, loin de l'abattre, n'a pu que le fortifier. Les nombreux procès d'impiété qui furent engagés au v^e^ siècle prouvent combien était vivace le sentiment religieux dans la cité de Pallas. Il n'a fallu rien moins que la révélation chrétienne pour exiler de la Grèce cette multitude de divinités étranges et parfois burlesques.

Toutefois, des protestations parties de diverses régions, s'élevèrent contre le fanatisme et l'aveuglement du vulgaire. La raison essayait de reprendre ses droits à travers les siècles. A côté de cette foi superstitieuse qui paralysait les esprits et les courbait sous le joug d'opinions absurdes, se produisirent les hardiesses du libre examen. Il y eut une critique des doctrines religieuses. C'est l'histoire de cette critique qui fait l'objet du présent volume. L'auteur la prend à l'origine même de la littérature grecque. Il en surprend les premiers symptômes dans la théogonie attribuée à Hésiode. Il montre la part de philosophie que suppose l'histoire du monde primitif telle que la fait le vieux poète... Cette philosophie devient de plus en plus prépondérante dans les théogonies qui suivent, et surtout chez les Orphiques.

Cet ouvrage se divise en trois livres. Le premier étudie la critique religieuse depuis ses origines jusqu'à Socrate. Le second expose quelle fut l'attitude des philosophes à l'égard de la religion, à partir de Platon. Un dernier livre est consacré à la doctrine de l'Evhémérisme qui voit dans les dieux de la mythologie des hommes supérieurs, rois conquérants, philosophes, auxquels, après leur mort, l'admiration, la terreur, ou la reconnaissance du vulgaire avaient attribué l'immortalité. Une exposition très détaillée des idées religieuses de Plutarque termine le volume.

Digitized by Google

Dans les diverses théogonies, celles d'Hésiode, de Phérécydès, des Orphiques, d'Epiménide, on saisit comme l'éveil d'une pensée inquiète qui s'accommode mal des explications fournies par les légendes homériques, et essaye sans y réussir d'en trouver de plus conformes à la raison et à la nature des choses. Ainsi dans Hésiode, la loi du progrès, et d'un développement progressif de l'Univers. Sous l'image d'Eros, il indique une des grandes lois de la vie. Il détermine plus exactement quelques-uns des attributs de la divinité, tels que la sagesse, la justice, la toute puissance.

Mais ce n'est là qu'une recherche naïve, exempte de toute hostilité et malveillance. De plus, ce serait exagérer que d'y reconnaître un système de philosophie, un ensemble de notions cohérentes et bien enchaînées. Il faut arriver aux philosophes pour trouver une véritable critique des traditions religieuses. Alors la séparation commence et finit par amener un désaccord complet entre la science et la religion populaire. Thalès et les savants de l'Ionie renoncent aux vieilles hypothèses des poètes primitifs. Ce n'est plus Gœa et Ouranos qui ont organisé le monde. Océan et Téthys Poseidon et Héra sont relégués parmi les fables indignes d'un homme sérieux et réfléchi. L'eau, l'air, le feu, tels sont les éléments primitifs de l'univers, et plus tard, avec Anaxagore, interviendra l'intelligence suprême sous le nom de νοῦς, organisatrice de l'Univers. On alla même plus loin. On attaqua les dieux homériques. Et vraiment la partie était belle pour ces nobles intelligences. L'Olympe était souillé par des vices infâmes. Le vol, l'adultère, des guerres et des divisions fréquentes, tel était le spectacle qu'offrait la société des Immortels. De plus, on ne comprenait pas que les créateurs de la mythologie eussent osé rabaisser l'idéal divin jusqu'aux formes imparfaites de la nature humaine. Quelque sublimes que fussent les images sous lesquelles le grand aède de l'Ionie représentait la puissance de Zeus, elles ne suffisaient plus aux esprits qu'aiguisaient les grandes discussions sur la nature divine et l'origine du monde. Les aberrations de l'anthropomorphisme ne trouvaient plus créance que dans le peuple. Parmi les philosophes, Xénophane, Empédocle et Héraclite prirent résolument parti contre la religion populaire. Parmi les poètes, Euripide se fit l'écho de ces attaques et les transporta sur la scène. Oreste proteste contre l'ordre qu'il a reçu de tuer sa mère. L'on trouve étrange la conduite d'Apollon à son égard.

Digitized by Google

Au v^e^ et au iv^e^ siècle, la situation semble se modifier. La philosophie continue ses progrès et prend un essor extraordinaire. C'est l'ère des grandes écoles, Platon, Aristote, Zénon, Epicure prennent l'initiative du mouvement. La critique religieuse est moins agressive, moins acerbe. Les philosophes sont en général respectueux des croyances du vulgaire ; quelques-uns mêmes ne craignent pas de se mêler à la foule des dévots et offrent avec zèle des sacrifices aux dieux. Le principe proclamé par Isocrate, qu'il faut avant tout pratiquer la religion de son pays si on veut être sincèrement vertueux, paraît être la règle communément reçue. Mais, est-ce par conviction, et par un sentiment sincère, comme le pense M. Decharme ? Il est permis d'en douter. Platon et Aristote, qui professaient des doctrines si hautes sur la nature de la divinité, ne pouvaient guère s'incliner devant un Zeus adultère, ou un Hermès protecteur de la ruse et du vol. Nous y voyons plutôt un acte de patriotisme et une concession faite aux préjugés de l'époque. Que l'auteur nous permette cette légère critique. Le livre qu'il vient de donner au public est plein de science admirablement ordonnée. Le sujet était vaste, quoique l'auteur l'ait circonscrit en s'arrêtant à Plutarque. Il est traité avec tous les développements qu'il comportait, et l'on reconnaît l'homme compétent dans la matière et le savant consciencieux.

Ph. GONNET.

**Les Heures de garde de la sainte Passion**, par le P. GALLWEY ; traduit de l'anglais, par A. ROSETTE, petit in-8, 3 vol. XII, 589, 552, 488 pp. Paris, Retaux, 1904. Prix : **12** fr.

Le temps est certainement bien choisi, au commencement du Carême, pour présenter à nos lecteurs un livre de méditations sur la Passion de Notre-Seigneur. Il en existe déjà beaucoup, il est vrai, mais celui-ci ne fera double emploi avec aucun de ses prédécesseurs. Il est conçu et surtout exécuté d'après un plan tout à fait original ; ce n'est vraiment pas le recueil de méditations, tel que nous le connaissons.

Avant d'aborder son sujet, le pieux et savant auteur nous donne, d'après les règles de saint Ignace de Loyola, la méthode à suivre pour contempler le mystère douloureux de la Passion. Il prend ensuite le récit évangélique et le divise en ses parties principales. A propos de chaque récit, il explique les difficultés

Digitized by Google

qu'il soulève, historiques et exégétiques, et cela clairement, sans déploiement inutile d'érudition. Il a soin de replacer exactement chaque scène dans son cadre topographique. Vient ensuite le commentaire médité, lequel est la partie vraiment originale du livre. Là, abondent des rapprochements et des comparaisons, des réflexions ingénieuses qui renouvellent le sujet. Le style, d'ordinaire familier, quelquefois même humoristique, s'élève bientôt à la plus haute éloquence; des applications pratiques se déduisent ensuite très heureusement de l'ensemble.

Toutes ces qualités soutiennent cette œuvre et la font accepter du lecteur qui, à première vue, est effrayé par ces trois énormes volumes. Dès qu'il les a ouverts, il est saisi par les nouveautés des aperçus, la variété du ton, et il suit avec bonheur ce douloureux chemin qui lui est si bien aplani. Nous ne sommes donc pas étonné que ce livre ait obtenu le plus grand succès dans sa langue originale, plus de quarante mille exemplaires en ont été vendus, et nous sommes persuadés que le public français lui fera aussi le meilleur accueil, car il le mérite.

## PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

C. Enlart. **Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** Tome II. *Architecture civile et militaire.* In-8 de xvi-856 pages et 292 grav. et fig. Paris, 1904. A. Picard et fils.

En 1902, paraissait le premier volume de ce manuel d'archéologie française, qui fait oublier tous ses devanciers. Poursuivant sa vaste enquête qui a pour but, si l'on peut ainsi dire, la *défense et illustration de l'art français du moyen âge*, M. Enlart vient déjà de publier le second volume, aussi riche que le précédent en informations et en idées.

Le premier volume traitait de l'architecture *religieuse*. Le second est consacré à l'architecture *civile*, laquelle comprend, dans la pensée de l'auteur, tous les monuments publics et privés non destinés au culte. Il la divise, selon les diverses catégories d'édifices, en architecture *monastique*, *domestique*, *publique*, *militaire* et *navale*. Chacune de ces catégories est étudiée dans ses détails et dans son évolution.

Digitized by Google

La tâche de l'auteur était cette fois assez ingrate. A la différence de l'architecture religieuse, l'architecture civile du moyen âge nous est bien peu connue. Les monuments religieux de l'ancienne France ont été étudiés de près et avec amour : que de monographies ne leur a-t-on pas consacrées ! Déjà l'on a commencé leur classement d'après les diverses écoles achitecturales; et voici même qu'on s'est avisé de dresser la carte où sera déterminé le rayon d'action de chacune d'elles avec indication de leurs zones de pénétration réciproque. Pour l'architecture civile de cette époque, presque tout restait à faire. Soupçonnait-on même qu'il en existât une ? Nos manuels d'histoire de l'art la passent sous silence, et l'un des plus autorisés d'entre eux ne craint pas de soutenir qu'« il n'y a pas à proprement parler d'art civil avant le XVe siècle, à peine quelques édifices de médiocre importance », et que « l'architecture militaire n'existe que comme amas de murailles sans autre décoration que des motifs directement empruntés aux églises ».

Tel n'est pas, beaucoup s'en faut, l'avis de M. Enlart, et il en parle à son escient : « On a affirmé que l'architecture civile était inférieure à l'architecture religieuse et entièrement empruntée à celle-ci. Nous verrons qu'elle a *résolu, presque un siècle avant l'architecture religieuse, le problème du maximum d'éclairage*, et que ses formes sont tellement différentes de celles de l'architecture religieuse que, dans un monastère ou un château, le moindre détail fait discerner la chapelle des bâtiments d'habitation, tandis que, si une salle non consacrée au culte est incorporée à une église, elle se distingue nettement de l'ensemble par des formes civiles. *Cette différence a été si tranchée que, dans des châteaux appartenant au style de la Renaissance avancée* (Chenonceaux, Ecouen), *la chapelle est encore gothique*, l'art religieux n'ayant adopté que lentement le nouveau style... Seules certaines constructions civiles des XIIIe et XIVe siècles ont subi en quelque mesure l'influence de l'architecture religieuse » (pages 2 et 3).

Reconnaissons cependant que le silence de nos manuels d'histoire de l'art à l'endroit de l'architecture civile a bien son excuse, sinon ses raisons. Aucun texte (sauf peut-être une lettre à la Pline le Jeune, de Sidoine Apollinaire), aucuns vestiges suffisamment explicites ne nous font connaître l'architecture civile du Ve au XIe siècle, et si de celle des XIIe au XVe siècle il nous reste de nombreux témoins, encore ne sont-ce là que des

Digitized by Google

morceaux très mutilés. Il faut, pour se faire une idée exacte de l'art civil du moyen âge, tenir compte d'une foule de beaux monuments dont nous n'avons pas un débris.

Cette absence ou du moins cette rareté de monuments explique la différence de plan que le lecteur remarque entre lé premier et le deuxième volume du manuel. Les textes ici deviennent plus précieux. Non seulement ils révèlent des particularités intéressantes de l'architecture, mais ils éclairent certaines de ses dispositions par l'histoire des mœurs. D'ailleurs ces textes peuvent seuls nous rappeler l'aspect de telles ou telles constructions provisoires: théâtres et décors de fête, lazarets élevés à l'occasion d'une épidémie, monuments de l'architecture navale, etc. Pour le même motif, M. Enlart met souvent à contribution les divers règlements de voirie et la législation du bâtiment.

On ne saurait procéder ici à un examen détaillé des différents chapitres du manuel. Chacun d'eux est tout un livre. Mais le dessein qui les relie tous, c'est de redresser les erreurs mises en circulation par la Renaissance contre les œuvres et les mœurs du moyen âge. « Il est triste, dit l'auteur, qu'il nous faille faire l'apologie d'ancêtres dont nous aurions tant de raisons d'être fiers ! » M. Enlart n'admet point que nos ancêtres aient négligé de donner de l'air et de la lumière à leurs demeures, eux qui, pour les éclairer, trouvèrent le type essentiellement pratique de la fenêtre à croisées. Il ne supporte pas qu'on les accuse d'avoir méconnu les règles de la propreté et de la salubrité. Tout au contraire, l'usage des bains fut universel chez eux jusqu'à la Renaissance, la voirie parfaitement entendue, le tout à l'égout partout adopté, les hôpitaux multipliés et aménagés avec une intelligence si nette des conditions de la salubrité que les progrès les plus récents en cette matière ne sont que la reproduction des mesures universellement appliquées du XIII^e^ au XV^e^ siècle. Et pourquoi ne pas oser ajouter que les *retraits* sont fort nombreux dans les maisons du moyen âge, car un préjugé de délicatesse voulait qu'on les multipliât ? Plus tard, tout au rebours, les mœurs deviendront si grossières que, ne comprenant plus la commodité des oubliettes des châteaux, on imaginera sur leur destination les légendes horrifiques que chacun sait.

Les villes neuves qu'on fonda du XII^e^ au XVI^e^ siècle furent toujours bien et régulièrement bâties. Le plan en est souvent de la symétrie la plus absolue. Semblables à Pompéi, par l'amé-

Digitized by Google

nagement des rues, elles en diffèrent, il est vrai, par l'exiguïté des demeures privées : c'est que dans ces villes, tandis que la population augmentait, les enceintes ne s'élargissaient que rarement. Force était donc de trouver en hauteur ce qu'on ne pouvait gagner en largeur : de là la distribution des maisons par étages qui, avec leurs tourelles en encorbellement et leur pignon sur rue, produisaient un si pittoresque effet. Lorsque le plan d'ensemble de la ville n'est pas d'une régularité parfaite, c'est que la configuration du terrain, l'utilisation d'un cours d'eau pour l'industrie ou l'existence de substructions antérieures s'y opposent ; c'est aussi qu'on a recherché une exposition agréable, facile à défendre contre les mauvais vents, les ardeurs du soleil ou les entreprises de l'ennemi. Il est vrai que dans les œuvres de cette époque on pourra parfois remarquer des inégalités, des traces de décadence et des bizarreries ; mais ces inégalités correspondent à de précieuses autonomies, ces signes de décadence à des périodes de misère, ces prétendues bizarreries à des habitudes de franchise et de droiture qu'il est fâcheux pour nous de ne plus pouvoir comprendre...

Passant à l'architecture militaire, M. Enlart qui l'avait étudiée avec tant de soin dans son ouvrage sur l'art gothique et la renaissance en Chypre, procède ici avec la même méthode que dans ce livre. Comme la tactique de la défense doit être tout entière dans la prévision des moyens d'attaque, M. Enlart donne de ceux-ci une analyse précise quoique sommaire. Le type du château roman caractérisé par le donjon qui souvent le constitue à lui tout seul, et celui du château gothique, vrai palais fortifié, sont observés de près et soumis fréquemment au contrôle des monuments de l'étranger, ceux de Chypre et de Syrie en particulier, lesquels sont d'ailleurs pour la plupart des œuvres de style français. M. Enlart montre en terminant les modifications introduites dans la forme du château, vers la seconde moitié du xv^e^ siècle, par l'invention de l'artillerie à feu.

Sur l'architecture navale, les données sont encore très rares. D'ailleurs, existe-t-il à proprement parler, une architecture navale française ; et n'avons-nous pas dû être sur ce point, plus que sur d'autres, des imitateurs ? Imitateurs des marins tant du Levant, que du Nord et du Ponant.

Une bibliographie détaillée fait suite à chaque chapitre. L'ouvrage se termine par la table alphabétique des matières et par

Digitized by Google

un répertoire archéologique de cent trente pages où sont consignés, département par département, les divers monuments d'architecture monastique, privée, publique et militaire. Et ainsi l'ouvrage sert non seulement à ceux qui veulent acquérir des notions générales, mais à tous ceux qui ont gardé le culte de la petite patrie. Ajoutons que ce tome II est illustré de près de 300 figures toutes très soignées et dont beaucoup sont d'excellentes photogravures.

Ce manuel est une œuvre de conscience autant que de science : aussi l'auteur nous permettra-t-il de lui signaler quelques légères erreurs ou omissions de détail relevées au cours de la lecture :

Page 38, au lieu de figure 16, lire figure 17 ;
75, — 38, — 35 ;
76, — 48, — 45.

Page 60, sur l'architecture civile des Mérovingiens, la lettre de Sidoine Apollinaire (liv. II, 2) eût pu fournir d'utiles données.

Page 629. Sous le titre : Ardèche, il n'est pas fait mention, parmi les églises fortifiées, de celle de Champagne.

X.

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

**La persécution religieuse dans le département de l'Isère de 1790 à 1802**, par A.-M. de Franclieu, t. I, in-8 de xxiii-659 pp. (avec portrait de Mgr Dulau d'Allemans) ; Tournai 1904.

L'ouvrage dont nous annonçons ici le premier volume — en même temps que la publication prochaine des deux volumes qui l'achèveront — a son histoire, et une histoire qui ne laisse pas d'avoir son intérêt. Il réalise un vœu officiellement formulé, dès 1847, par Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble. Le pieux prélat avait rêvé, pour les confesseurs de la Foi et les martyrs qui furent l'honneur de l'Eglise de Grenoble pendant la période révolutionnaire, un « monument de gloire », et c'est pour en préparer les matériaux qu'il adressa à son clergé un questionnaire sur les faits d'ordre religieux dont chaque paroisse de son diocèse avait été le théâtre par suite de la persécution. L'heure de cette enquête était-elle bien choisie ? Sans doute, il

Digitized by Google

était bien tard déjà, en maint endroit du moins, pour recueillir la déposition des témoins immédiats; d'autre part, n'était-il pas trop tôt, en maint endroit aussi, pour contrôler des traditions plus ou moins vagues par le témoignage des archives, si difficilement abordables alors, quand elles n'étaient pas fermées ? Quoi qu'il en soit, les réponses apportées au questionnaire épiscopal ne présentèrent, dans l'ensemble, ni la précision ni la richesse d'information qu'il eût fallu pour entreprendre cette vaste histoire de la persécution religieuse dans le département de l'Isère. On se contenta de recueillir pieusement, dans les archives de l'évêché, les réponses obtenues, en attendant que s'ouvrissent les archives publiques et que vînt l'ouvrier capable, par ses recherches personnelles, de compléter l'enquête documentaire, et, par son talent, de mettre les documents en œuvre.

C'est à Mlle de Franclieu que la Providence réservait cet honneur. Comment la vocation s'éveilla chez elle; comment, avec un goût passionné pour l'histoire religieuse de sa province, elle se sentit particulièrement attirée vers cette époque qui a fait renaître, si près de nous, l'héroïsme des premiers âges du christianisme; comment, en un mot, elle est devenue, suivant une expression qui lui est chère, « la servante des martyrs dauphinois », c'est ce qu'elle nous révèle, du moins dans la mesure nécessaire ou utile à la gloire des martyrs, dans l'*Avant-Propos* où elle conte la genèse de son livre. Elle rappelle que le projet en fut encouragé et béni par Mgr Fava, le plan dressé par M. Rabilloud, supérieur du grand séminaire, et les premiers éléments fournis par M. Pra, vicaire général; c'est là un pieux tribut de reconnaissance à des mémoires vénérées, mais aussi l'hommage de l'œuvre à ceux dont le haut patronage avait investi l'auteur d'une sorte de mission et dont la direction lui avait fourni la garantie théologique nécessaire à une histoire où peuvent s'offrir des problèmes délicats. Semblable mission ne se confie qu'à une vocation dûment constatée, à tout le moins devinée; ici, la vocation était bien certaine. Dès lors, sûre d'être dans la voie du devoir en faisant œuvre d'obéissance, Mlle de Franclieu se voua sans réserve, avec la patiente ardeur d'un « bénédictin », suivant l'expression de Mgr Henry, à la tâche qui s'harmonisait si bien avec son amour des études historiques et sa piété de chrétienne et de dauphinoise. Le présent volume montrerait, si c'était nécessaire, qu'encouragements et conseils allèrent à bonne adresse, et que le monument rêvé par Mgr de

Digitized by Google

Bruillard a trouvé l'ouvrier que réclamait l'œuvre et la « main fidèle » que souhaitait l'évêque.

La période préalable de documentation a été longue pour ce livre, puisqu'elle a duré plus de vingt-six ans. On n'en peut être surpris, quand on songe aux fouilles que l'auteur a dû faire dans les dépôts d'archives de l'Isère ou des départements voisins, archives départementales, communales, paroissiales ou de communautés religieuses, archives publiques ou privées, aux correspondances, démarches et voyages nécessités par la recherche ou par le contrôle des documents ou témoignages, sans compter l'étude des sources imprimées, relatives a l'histoire générale de la Révolution ou à l'histoire particulière de la Révolution en Dauphiné. Il n'y a pas beaucoup, dans ce volume, de pages, même de paragraphes, qui ne s'appuient sur des références aux sources directes (1). Et puis, il ne faut pas oublier qu'entre temps Mlle de Franclieu préludait par des monographies à son grand ouvrage d'ensemble. La vie de *M. Claude Dhière; Pie VI dans les prisons du Dauphiné; Deux martyrs en 1794: MM. Revenaz et Guillabert; Les martyrs de l'Eglise de Grenoble décapités à Privas, en 1794: MM. d'Allemand et et Bac*, constituaient, pour elle-même, une solide prise de possession du terrain assigné à ses études historiques, et pour le public, d'irrécusables preuves de compétence.

Ainsi préparée par la patiente accumulation des matériaux et par leur maniement habile en des œuvres épisodiques, son histoire de la *Persécution religieuse dans le département de l'Isère* ne pouvait manquer d'être un livre fort remarquable. Il l'est en effet, de quelque côté qu'on l'envisage. Le présent volume, qui va de la Constitution civile du clergé aux débuts de la Terreur, suit l'ordre chronologique des événements — sauf quand il y a lieu, comme pour l'histoire des congrégations, de grouper dans un même chapitre des faits séparés par les dates. Rien de plus logique, puisque les événements de la Révolution, à cette première phase du moins, forment pour l'histoire religieuse comme

(1) L'auteur nous prévient que, si les pièces produites n'ont pas toujours les références désirables, cela tient à ce que les archives départementales n'étaient pas classées à l'époque des recherches. C'est pour un motif analogue que la Correspondance de Chépy, recommandée par Taine à l'attention de Mlle de Franclieu, est citée d'après le manuscrit et non d'après l'édition de M. R. Delachenal (Grenoble 1894). — Outre les documents mentionnés au cours du récit, nous devons signaler les *Notes justificatives*, au nombre de 67, renvoyées à la fin du volume et dont plusieurs présentent des documents du plus haut intérêt.

Digitized by Google

une chaîne de causes et d'effets immédiats. Si le double écueil, dans une histoire locale, est de faire trop ou trop peu de place à l'histoire générale, on peut dire que Mlle de Franclieu se tient dans un très juste milieu; les événements religieux du Dauphiné apparaissent constamment comme le contre-coup des lois et décrets du pouvoir central, quand ils n'en sont pas les avant-coureurs — par exemple, pour la *Loi des suspects* — et, d'autre part, le recours à l'histoire générale est si discret que nous avons vraiment là, ce qui n'est pas un mince mérite en l'espèce, une histoire provinciale, sans aucune digression superflue. Si de l'ordonnance générale on passe au détail, on ne peut qu'admirer l'art avec lequel l'auteur sait faire revivre les personnages par les traits précis dont il les peint, au moral du moins, et par la façon dont il les met en scène en citant leurs propres paroles, lettres ou interrogatoires. C'est une histoire très vivante et dont certains chapitres reflètent tout l'intérêt tragique des événements; rien de poignant comme telle scène d'interrogatoire ou de prison, comme le tableau de l'admirable dévouement des dames de la Miséricorde à Grenoble, et surtout le récit de l'indomptable résistance opposée par les pauvres filles de l'hôpital de Grenoble, en dépit de toutes sortes de tortures morales et même physiques, au ministère de l'aumônier schismatique. Faut-il ajouter que la pieuse narratrice possède l'art aussi de faire passer son âme dans son récit et que ce don d'émotion communicative, servi par un style d'une allure si noble, si franche et si ferme, contribue pour une bonne part à l'intérêt dramatique de l'exposition ?

Intéressante comme la vie ressuscitée, cette histoire est instructive comme l'effroyable crise religieuse qu'elle décrit. Mlle de Franclieu dégage très bien, au seuil même de l'œuvre, la philosophie de cette crise où l'Eglise de France lutta, non pour un privilège quelconque, mais pour la défense des bases fondamentales de l'autorité spirituelle et de la hiérarchie catholique. Qui peut dire que la leçon ne sera pas bonne à méditer demain ? Elle est très réconfortante. A tout prendre, et quelque nombreuses et lamentables qu'aient été les défections amenées par la Constitution civile du clergé, il est certain que la presque unanimité de l'épiscopat dans la résistance et l'héroïsme des prêtres « réfractaires », réguliers ou séculiers, sauvèrent notre pays de l'apostasie et préparèrent le réveil religieux qui suivit le Concordat.

Digitized by Google

Grâce à Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, à Mgr Dulau d'Allemans, évêque de Grenoble, et à une admirable pléiade de saints religieux et de prêtres d'élite, depuis M. Brochier, vicaire général de Grenoble, cet homme de si grand sens et de si grand cœur, traçant la voie aussi bien par son exemple que par ses décisions, jusqu'aux héros, hier inconnus, et qui surgissent parfois des postes les plus obscurs, tels M. Aubert, curé de Prébois, et M. Col, curé du Mont-de-Lans — deux apôtres qui se détachent en si beau relief sur la fresque de Mlle de Franclieu, — le département de l'Isère tiendra une honorable place dans l'histoire de la persécution religieuse en France. Il est vrai qu'à s'en tenir au témoignage des listes officielles, le nombre des insermentés aurait été relativement bien inférieur dans l'Isère ; mais Mlle de Franclieu, par une critique très sûre, a su mettre en parfaite lumière ce fait que maintes fois les listes sont inexactes par suite de la négligence ou d'un calcul des municipalités qui ne mentionnent pas toujours les restrictions apportées au serment ou les protestations qui l'ont suivi. En tous cas, combien ici la qualité fait contrepoids à la quantité! Toute la morale de la crise, au point de vue du devoir individuel, tient dans ce dialogue, tout cornélien, entre deux diacres, en route pour aller recevoir l'ordination sacerdotale, l'un des mains de l'archevêque exilé, l'autre des mains de l'évêque intrus et qui discutent le grand cas de conscience : « *Item*, il faut vivre », dit le diacre schismatique à bout d'arguments ; « *Item*, il faut mourir », réplique le diacre catholique. C'est à peu près la synthèse des motifs qui déterminèrent en ces années tragiques, d'un côté, trop de lâches défections, de l'autre, toutes les héroïques fidélités. Si Dieu permettait que l'épreuve recommençât pour l'Eglise de France, on a le droit d'espérer que les leçons du passé ne seraient pas perdues, d'autant plus que l'union du clergé aux évêques et des évêques au centre de l'Eglise catholique est autrement étroite et solide aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1790. On ne saurait trop recommander, à l'heure actuelle, les livres qui, comme celui-ci, font éclater la grande leçon historique de la Constitution civile du clergé, en suggérant les motifs d'espérance pour les jours, peut-être proches, de semblables épreuves.

Mlle de Franclieu méritait bien pour une œuvre où elle a mis tant de science, de conscience et de piété, les très belles lettres dont l'ont honorée Mgr Henry, Mgr Jourdan de la Passardière et Mgr de Teil, vice-postulateur de la cause des martyrs de sep-



Digitized by Google

tembre 1792, — parmi lesquels se trouvait un Dauphinois, M. Alricy, vieillard octogénaire dont elle raconte la glorieuse mort. — Ces approbations font à son livre la plus éloquente aussi bien que la plus autorisée des introductions et le consacrent d'ores et déjà, pour le jour où s'introduirait la cause des martyrs dauphinois, comme la source capitale des témoignages à produire au tribunal de l'Eglise.

A. Devaux.

**Répertoire des sources historiques du moyen âge**, par Ulysse Chevalier. *Bio-bibliographie*, nouvelle édition refondue, corrigée et considérablement augmentée. 2e fascicule, Bernard-Crispin; Paris, Picard, 1904, col. 545-1072.

Les articles *Bernard-Crispin*, qui occupaient 328 colonnes dans la première édition du *Répertoire*, remplissent 527 colonnes dans l'édition nouvelle. Un coup d'œil sur la première de ces 527 colonnes et sur la partie correspondante de la première édition (fascicule 1 et supplément) permet de se rendre compte de la nature de ces accroissements. Dans la deuxième édition figurent deux personnages nouveaux : Bernard de Cambernard, dominicain à Toulouse, 1281-1302, et Bernard, cardinal-prêtre de Saint-Pierre « ad Vincula tit. Eudoxiæ », 1191-1204. Trois des brèves et si utiles notices biographiques qui accompagnent chaque nom sont rendues un peu plus complètes. Enfin la bibliographie est enrichie de dix indications de sources; par exemple, l'article *Bernard de Castanet*, mort cardinal-évêque de Porto, à Avignon, le 14 août 1317, renvoie aux travaux suivants qui s'ajoutent à ceux que mentionne la première édition : Böhmer-Ficker-Winkelmann, *Reg. imper.* (1892), v, 1578-9, 2152. — Douais (C.), dans *Ann. du Midi* (1890), II, 170-93, 2 pl.; *Mss. de Merville* (1890), 30-53, 2 pl. — Molinier (A.), dans *G. E.*, IX, 719-20.

On voit, par là, si l'édition nouvelle du *Répertoire* est justement dite « refondue, corrigée et considérablement augmentée ». Quant au soin avec lequel a été préparée et imprimée cette deuxième édition, il n'y a qu'une chose à en dire : M. Ulysse Chevalier demeure égal à lui-même.

F. V.

Digitized by Google

**Les monarchies de l'empire allemand** (*organisation constitutionnelle et administrative*), par le vicomte COMBES DE LESTRADE. 1 fort vol. in-8° de 585 pp. Paris. Librairie de la Société du Recueil général des lois. L. Larose, directeur.

Ce livre n'est pas un traité de droit administratif allemand. C'est, à proprement parler, un manuel des institutions politiques (constitution et administration) des divers Etats d'Allemagne. Nous possédions déjà, il est vrai, des ouvrages nombreux et souvent remarquables sur l'empire d'Allemagne, sur sa nature et ses institutions ; mais rien ou presque rien n'a été écrit sur les Etats qui le forment. On peut trouver dans les livres le plus souvent traduits, des indications utiles sur les pays importants, comme la Prusse et la Bavière, mais les matériaux manquent absolument pour étudier l'organisation et la vie publique des Etats moyens et petits. Pourtant cette étude offre un double intérêt : Comment juger des choses d'Allemagne sans rien connaître des unités politiques qui la composent? Des problèmes vitaux, comme celui de la décentralisation n'ont-ils pas reçu dans ses vingt et une monarchies à l'évolution lente, des solutions utiles à connaître ?

Les œuvres allemandes ne pouvaient pas suppléer à celles qui nous manquaient. Sur ces monarchies secondaires il n'existe que des monographies dépourvues nécessairement de vues d'ensemble, qui ne fournissent aucune indication sur la vie politique en Allemagne. Elles datent déjà de longtemps, et les profondes réformes de la fin du siècle les ont rendues inexactes.

M. Combes de Lestrade, en abordant ce travail, n'a fait d'ailleurs que continuer ses travaux de droit politique si appréciés des spécialistes et souvent récompensés par l'Académie des sciences morales et politiques. S'il avait plus que personne qualité pour les mener à bien, il a aussi su choisir, pour l'entreprendre, un moment particulièrement propice. Un pareil travail, entrepris cinquante ans plus tôt, aurait montré des particularités plus tranchées, des différences plus considérables. Mais la loi d'imitation a eu ses effets en Allemagne. Les institutions qu'a adoptées la Prusse, dont le souverain porte la couronne impériale, ont servi de modèles aux autres monarchies de l'empire. Cependant, à côté de cette force assimilatrice, d'autres subsistent dont l'œuvre est utile à observer. Pour n'en citer que quelques-unes, ce sont : l'organisation sociale de chaque Etat, ses traditions et le mode suivant lequel il s'est formé, la nature de

Digitized by Google

son sol, la richesse de son sous-sol, la qualité de son climat, sa position géographique. Grâce à elles, les différences ne sont encore ni toutes aplanies, ni toutes près de l'être. Et précisément parce que quelques-unes l'ont été, cette étude permet de discerner les organisations accessoires de chaque pays, de celles qui s'identifient avec la nature de ces pays et qui ne changent qu'avec elles. Elle permet aussi d'apercevoir celles qui ne changeront pas, nées qu'elles sont, non plus de la nature sociale, mais de l'immuable nature physique des régions où on les observe.

L'ouvrage se compose de dix livres dont chacun est traité avec le développement proportionné à l'importance des divers sujets: Liv. 1er, *L'empire* (organisation, la législation, institutions communes à tous les Etats, divisions territoriales). — Liv. II, *La nationalité, les classes.* — Liv. III, *Les souverains.* — Liv. IV, *Les constitutions.* — Liv. V, *Les Chambres* (législation). — Liv. VI, *Les fonctionnaires d'Etat* (ministres, fonctionnaires). — Liv. VII, *L'autonomie administrative* (communes, circonscriptions supérieures). — Liv. VIII, *La justice.* — Liv. IX, *Les finances.* — Liv. X, *Les garanties.*

Le livre de M. Combes de Lestrade comblera une lacune aussi bien en Allemagne qu'en France, mais il aura pour le lecteur français un attrait spécial, le rapprochement avec les nôtres des institutions qu'il décrit. Sans doute il ne semble pas que l'organisation politique et administrative des monarchies d'Allemagne puisse fournir des exemples utiles à un pays tel que la France, dont l'évolution a été si différente, dont la constitution sociale est si divergente. Mais il y a bien des leçons à prendre chez nos voisins, ne fût-ce, à l'heure qu'il est, que pour l'organisation du régime fiscal et pour la façon dont l'Allemagne organise l'autonomie des communes, municipales ou régionales, tout en sauvegardant les droits du pouvoir central. Le livre de M. Combes de Lestrade est très suggestif à cet égard ; en tout cas, il est, dès à présent, la base nécessaire de tout travail sur l'Allemagne politique et administrative, de toute étude sur les systèmes financiers allemands.

A. P.

Digitized by Google

**L'Empire libéral**, t. IX, *Le Désarroi*, par Emile Ollivier. In-12 de 632 pages. Paris, Garnier, 1904. Prix : **3 fr. 50.**

*L'Empire libéral* de M. Ollivier n'est pas seulement une œuvre personnelle d'accent et de ton, qui offre l'intérêt et la vie des plus curieux *Mémoires*, c'est aussi une « histoire », au sens propre du mot, une histoire de l'Europe sous l'Empire autant qu'une histoire du règne de Napoléon III. Quelle fut l'attitude de la politique française en présence de la double concentration italienne et allemande qu'elle avait préparée, permise, et à laquelle elle ne savait ni se résigner, ni s'opposer, au moment même où elle commençait d'en craindre les conséquences? M. Ollivier caractérise d'un mot cette politique : il l'appelle le *désarroi*. Il y a pour lui, de 1866 à 1867, une année de confusion, d'hésitation, fertile d'ailleurs en événements de toute sorte, où le gouvernement impérial cherche ou admet des solutions nouvelles, imprévues, souvent déconcertantes, qui préparent déjà irrémédiablement sa chute. De cette admirable étude de psychologie politique, de ces fines analyses de documents et de discours où excelle M. Ollivier, détachons quelques chapitres plus intéressants pour les signaler au lecteur : — ch. II, *Moustier et l'Evacuation de Rome :* M. Ollivier note qu'après l'évacuation de nos troupes (10 décembre 1866), le mot d'ordre de Florence fut d'empêcher tout trouble, et que Garibaldi, bien différent en cela de Mazzini, pensait de son côté qu'il fallait s'abstenir momentanément de violences ; Sartiges, toujours optimiste, crut même que la cour pontificale, d'abord consternée, avait fini par revenir à l'espérance, lorsqu'elle vit que la révolte qu'on annonçait n'avait pas suivi le départ de nos troupes. — Ch. III, *Evacuation du Mexique :* l'auteur explique le rôle de Bazaine en disant que, pendant son commandement, il n'avait pas voulu se substituer à Maximilien, mais qu'il s'était montré dépourvu de toute initiative, comme plus tard à Metz. « Sa retraite si ordonnée, si méthodique, si heureuse, restera dans l'histoire comme un modèle. » — Ch. VI, L'*Aberration du Luxembourg :* à signaler les hésitations de Rouher et de Moustier. — Ch. VII, très curieux à cause du rôle de l'auteur, à la suite de la lettre impériale du 19 janvier 1867. Après la démission du ministère, Rouher n'aurait consenti à reprendre le pouvoir que pour empêcher E. Ollivier d'y parvenir. La lutte s'accentue dès lors entre ces deux hommes d'Etat, et nous continuons d'y assister dans les chap. suiv. IX, XIV, XV, XVII, surtout XVIII, où se trouve rappelé

Digitized by Google

le discours d'Emile Ollivier dénonçant à la tribune, dans la personne de Rouher, un « *vice-empereur* » sans responsabilité. — Les derniers chap. sur l'*Entrevue de Salzbourg* (XX) et les *Points noirs* (XXI) résument un grand nombre de faits importants de la politique tant extérieure qu'intérieure. L'auteur remarque que l'attitude d'expectative observée par Rouher convient à la fatigue et à l'indécision de l'empereur.

B.

## PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

**La Satire.** — *Evolution du genre*, par Léon LEVRAULT, in-18, 130 p. Paris, Paul Delaplane, 1904. Prix: **0 fr. 75**.

Ce petit livre, sous une forme condensée, renferme une étude complète, approfondie de la Satire en France. C'est un livre plein d'érudition, bien étudié et bien composé. L'auteur remonte aux premières origines de ce genre. Il en saisit quelques indices dès l'aurore de notre littérature. L'esprit satirique se montre un peu partout dans nos productions littéraires. « Il se tapit, dit-il, dans un coin des Chansons de geste et des Mystères; il monta l'escalier de la chaire chrétienne derrière le capucin et le cordelier, il se donna carrière sur les tréteaux avec mainte farce et mainte sotie. » Mais ce n'est pas encore le vrai genre satirique. Il nous apparaît avec un costume qui n'est pas le sien. Il se montre dans les fabliaux, dans de longues épopées telles que le *Premier Renart*, le *Roman de la Rose* et les *Derniers Renarts*. C'est un cosmopolite; c'est un intrus; et quoique certains poètes essayent de le retenir dans leur demeure, il n'a point pendant plusieurs siècles de domicile particulier.

Les poètes de la Pléiade eurent bien l'intuition de ce que devait être la satire. Ils étaient nourris de la lecture d'Horace et de Juvénal. Il entrait dans leur programme de suivre les traces des grands satiriques de l'antiquité, et de doter la France de chefs-d'œuvre semblables à ceux qu'avait vu naître la Rome antique. Mais ils s'attachèrent surtout aux grands genres que le moyen âge avait ignorés et cultivèrent la satire avec moins d'ardeur. Toutefois elle ne fut pas délaissée. Joachim du Bellay et Ronsart surent marquer d'un stigmate virulent les vices de leur siècle.

Digitized by Google

C'est au XVII^e siècle que la satire arriva à son apogée. Régnier et Boileau avec des mérites différents la portèrent à un degré de perfection qui n'a pas été encore surpassé. Sans doute au XIII^e et au XIX^e siècle, il y eut quelques poètes qui, à l'exemple de Régnier et de Boileau, surent relever par des traits énergiques les vices et les travers de leurs contemporains. On peut citer J.-B. Rousseau et Piron qui excellèrent à enfermer une malice noire en une épigramme bien tournée, Voltaire et Gilbert qui ramenèrent la satire à la forme classique renouvelée des anciens. Dans le siècle dernier, elle suivit une direction politique et devint une arme sanglante entre les mains des partis. Béranger sous la Restauration, Barthélemy et Moreau sous le gouvernement de Juillet, enfin Victor Hugo sous le second Empire, avec une grande variété de couleur, firent renaître la glorieuse époque de Juvénal et de Perse.

L'évolution de la satire, tel est l'intéressant tableau qui est retracé dans cet ouvrage. L'auteur la prend à l'origine, en décrit les différentes fortunes, et nous conduit dans une série de petites études fort bien faites jusqu'à la grande œuvre de Victor Hugo, ce terrible réquisitoire contre Napoléon III.

Ph. GONNET.

**Armand de Pontmartin**; **sa vie et ses Œuvres**, 1811-1890, par Edmond BIRÉ. Un vol. in-8°, de II-538 pp.; Paris, Garnier, frères.

Il était de toute justice que l'auteur des vingt volumes des *Samedis*, des dix volumes des *Souvenirs d'un vieux critique* et des *Jeudis de M^me Charbonneau*, qui firent tant de bruit en leur temps, obtînt l'honneur d'une biographie, mettant en relief son talent de critique spirituel et attaché aux pures traditions françaises. Or, cette biographie, personne ne pouvait l'écrire avec plus de charme et de sûreté d'information que M. Edmond Biré, auquel on doit déjà des travaux semblables sur *Victor de Laprade* et *Alfred Nettement*. Ami et correspondant d'Armand de Pontmartin pendant trente ans, M. Edmond Biré a encore reçu communication des *Lettres* écrites par le célèbre critique à Joseph Autran, Victor de Laprade, Cuvillier-Fleury, Alfred Nettement, Jules Claretie, sans parler du trésor de souvenirs ouvert au biographe par M. Henri de Pontmartin, le fils du critique.

Ainsi documenté, notre biographe nous promène, avec

Digitized by Google

l'aisance et la grâce d'un érudit, pour lequel le passé n'a pas de secrets inconnus, à travers le XVIIIe siècle d'abord et les péripéties de la Révolution et de l'émigration ; puis à travers les différents régimes du XIXe siècle qu'a connus Pontmartin, sans jamais changer de convictions religieuses et monarchiques.

Son enfance à Avignon et au château des Anglés, 1811-1823 ; ses années de collège à Saint-Louis, dans la capitale, où il fut un brillant lauréat du Concours général ; l'Ecole de droit, 1829 1832, qui ne l'empêchait pas d'aller applaudir à la première d'*Hernani*, d'écrire au *Correspondant* et de suivre les cours de Guizot, de Villemain et de Victor Cousin ; les années d'Avignon, 1833-1845, la collaboration littéraire à la *Gazette du Midi*, au *Messager de Vaucluse* et à l'*Album d'Avignon ;* un duel, un procès et son mariage avec Mlle Cécile de Montravel ; les premières années de Paris et les articles dans la *Mode*, la *Revue des Deux-Mondes*, les *Contes et Réveries d'un planteur de choux*, 1846 ; la République de Février 1848 et la fondation de l'*Opinion publique*, dont il fut le rédacteur en chef, 1848-1852, et où il publia ses *Causeries littéraires*, en même temps que Sainte-Beuve publiait ses *Lundis* au *Constitutionnel ;* la collaboration à la *Revue contemporaine* et à l'*Assemblée Nationale*, 1852-1855 ; les *Contes et Nouvelles*, 1853, les *Causeries littéraires*, 1854 ; le *Fond de la Coupe ;* l'entrée au *Correspondant*, 1855, à l'*Union* en 1855 ; la rentrée à la *Revue des Deux-Mondes ;* la mairie des Angles, 1858-1864 ; les *Jeudis de Mme Charbonneau*, 1862, avec les portraits piquants d'Edmond About (*Argyre*), de Taxile Delord (*Porus Duclinquant*), de Gustave Planche (*Polycrate*), de Barbier d'Aurevilly (*Molossard*), de Sainte-Beuve (*Caritidès*), qui firent un bruit terrible et coûtèrent cher à l'auteur, pour « des indiscrétions qui paraîtraient bien innocentes aujourd'hui », a dit M. de Brunetière ; l'entrée à la *Gazette de France*, 1862 ; les *Nouveaux Samedis*, les *Corbeaux du Gévaudan*, la *Revanche de Séraphine*, 1869, les *Traqueurs de dot*, 1869 ; *les Lettres d'un intercepté*, 1870-1871, dans la *Gazette de Nîmes ;* le *Radeau de la Méduse*, 1872, le *Filleul de Beaumarchais*, 1870, la *Mandarine*, 1873 ; les élections de 1876, les *Souvenirs d'un vieux mélomane* ; Pontmartin et l'Académie, 1878, où il ne voulut pas se présenter, malgré l'appui de Mgr Dupanloup ; *Mes Mémoires*, *Souvenirs d'un vieux critique ;* le millième article, les Noces d'Or, 1879-1887, les dernières années, « les *Péchés de vieillesse*, 1889, et la mort

Digitized by Google

chrétienne d'Armand de Pontmartin : tout cela est conté lestement, prestement, avec une sympathique impartialité, par le causeur émérite qu'est M. Edmond Biré. Il rend pleine justice à la belle vie de ce royaliste convaincu, que M. Brunetière appelle « un galant homme, un écrivain de race, et un critique de talent ».

L'abbé Théodore DELMONT.

**Discours et Ecrits divers du comte Albert de Mun**, de l'Académie française. Tome VI et tome VII ; deux in-12 de 479 et 480 pages. Paris, Poussielgue, 1904. **7** fr.

Ces deux volumes sont la continuation d'une excellente série, commencée, il y a quelque temps, et donnant au public, avec des *Notices* explicatives par M. Charles Geoffroy de Grandmaison, toutes les œuvres écrites et parlées du plus grand orateur de la fin du XIX^e^ siècle, M. le comte Albert de Mun.

Après les *Questions sociales*, 1871-1887, T. I, après les *Discours politiques*, T. II et III, IV et V, 1876-1887, 1888-1894, nous voici dans la période de 1894-1899, avec le tome VI, et dans la période de 1899-1902, avec le tome VII.

Il y a, dans le premier de ces volumes, des pages d'une éloquence superbe, surtout le *Discours* pour le quatorzième Centenaire du baptême de Clovis, 14 mai 1496, le *Discours* prononcé devant le Congrès national chrétien, 25 mai 1896, l'*Eloge funèbre* de Mgr d'Hulst, et le *Discours* de réception à l'Académie française, 1898, sur Jules Simon. L'article sur Montalembert est le digne éloge du grand orateur par un de ses pairs, ou plutôt par son plus illustre successeur.

On regrette de trouver dans ce VI^e^ volume, des *Lettres*, des *Discours*, qui honorent sans doute la soumission de M. de Mun à ce qu'appelait les directions pontificales, mais qui sont en contradiction formelle avec les *Discours* du même M. de Mun, de 1876 à 1887, et dans lesquels il se débat avec la démocratie chrétienne, qu'il ne peut pas suivre dans toutes ses hardiesses, sans oser pourtant la renier.

L'orateur est beaucoup plus libre et mieux inspiré dans les *Discours* et *Ecrits divers* du tome VII. Après une maladie douloureuse qui lui avait interdit la tribune, il retrouve toutes ses forces pour défendre contre Waldeck-Rousseau et Trouillot la liberté d'association et la liberté d'enseignement. Jamais

Digitized by Google

peut-être l'illustre orateur n'avait été plus éloquent que dans les deux grands discours qu'il a prononcés à cette occasion, pour la discussion générale et pour l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901. Déjà, en 1899, à Lyon, au congrès de la Liberté d'enseignement, M. de Mun avait été superbe; mais il s'est surpassé à la Chambre, et il y aurait triomphé, si la raison, la justice et la liberté pouvaient triompher des passions sectaires de députés jacobins, affolés par la haine anticléricale.

On ne lira pas sans émotion l'article consacré au général Ladmirault, dont M. de Mun fut officier d'ordonnance et dont il fait revivre, avec tant d'éclat, la figure si martiale et si française.

Le *Rapport* sur les prix de vertu, 21 novembre 1901, *Notre-Dame de consolation* à propos de l'incendie du Bazar de la Charité, la *Lettre* au P. Coubé au sujet du pélerinage des hommes à Paray-le-Monial, 1899, sont aussi des pièces de haute éloquence qu'on sera ravi de relire, après les avoir admirées en leur temps.

M. de Mun, — et c'est là sa plus grande gloire, — demeure à notre époque de décadence littéraire et de modernisme à outrance gâtant notre belle langue française, l'un des représentants les plus autorisés de ce clair et noble langage qui, par Montalembert et Chateaubriand, se rattache à la tradition du grand siècle et montre à tous que, pour exprimer magnifiquement de grandes idées et de beaux sentiments, il suffit de la langue de Pascal et de Bossuet : on n'a nul besoin de recourir au langage alambiqué, inintelligible, déformé, des décadents et des corrupteurs attitrés de notre beau français,

Clair comme le soleil et fécond comme lui

L'abbé Théodore Delmont.

François Fabié. **Poésies.** 1892-1905. 1 vol. elzévir. Lemerre éditeur.

Nous avions craint naguère que le recueil intitulé *Vers la Maison* ne fût l'adieu de M. François Fabié à la poésie. Et voici qu'aujourd'hui, sous les espèces d'un élégant volume elzévirien, le même recueil nous revient, accru de tout un bouquet de rimes, j'allais dire de fleurs alpestres, aux pénétrantes senteurs, fleurs écloses sur les âpres sommets du Rouergue, auxquels

Digitized by Google

M. Fabié garde un si fidèle attachement. Le poète nous conduit, sans jamais se lasser, *Par les vieux chemins*, les mêmes qu'il chanta jadis, mais plus solitaires encore et volontiers contemplés dans la splendeur automnale des soleils couchants. Ces vieux chemins, les voilà traversés de personnages familiers, parfois d'ombres au mélancolique sourire, celles-là même dont le poète avait fixé les traits, dans ses premiers tableaux, avec la délicatesse de touche, la pureté de ligne, la netteté de contour et l'ardent coloris d'un peintre de race. Çà et là des scènes à la Téniers, *Noce rustique*, par exemple, ou encore le *Radal*. Par contre, voici mainte pièce satirique, *Le Char du Progrès*, *Debout paysan;* on y sent gronder la colère et s'épancher l'indignation du terrien contre la tourbe des anarchistes et des révolutionnaires :

Debout! et sus à ces maudits!
N'as-tu plus de fourche à l'étable?
Va, leur audace ne s'accroît
Qu'avec la peur que l'on te croit;
Lève-toi! Le laboureur droit
Projette une ombre redoutable(1).

Nous retrouvons ici l'accent de l'*Amende honorable à la Terre*, comme aussi bien le *Chansonnier*, nous rappelle le *Sabotier*. Pourquoi non? Il a plu à M. Fabié d'être un poète de clocher et le paysagiste du Rouergue — et de ne jamais perdre de vue son pays natal; c'est pourquoi son dernier recueil complète à merveille le précédent, chacun de ces petits poèmes concourant à un ensemble harmonieux.

C'est donc toute une région de notre France qui se reflète en ces tableaux d'un genre très particulier, et c'est toute une vie qui palpite dans ces pages d'une inspiration si largement humaine. Si j'ajoute qu'une mélancolie plus profonde semble voiler ce dernier recueil, peut-être ne surprendrai-je pas les lecteurs fidèles de M. Fabié; mais contre la tristesse envahissante, il cherche un refuge à l'ombre de la Croix, dans l'église de son village, plus rarement dans les cathédrales, où il se plaît toutefois à écouter la voix du grand orgue et où il se laisse prendre aux harmonies du royal instrument. Lisez l'admirable morceau de l'*Orgue;* c'est un des plus originaux du volume que nous présentons au public.

(1) P. 255.

Digitized by Google

Et c'en est un des plus touchants que la pièce qui sert d'épilogue à l'œuvre entière du poète, *Pour bien finir*. Je ne puis résister au plaisir d'en rapporter deux strophes bien émouvantes. Nos lecteurs en apprécieront la haute et pure inspiration, la sincérité profonde, l'accent très noble dans sa simplicité :

Fais quelque bien autour de toi sans qu'on le sache,
Ne te lamente point quand la douleur viendra
T'avertir que bientôt ton heure sonnera,
Accueille-la comme un chrétien, non comme un lâche :
Elle purifie et détache !

Ainsi me parle — et plus fortement chaque jour —
Une lointaine voix ensemble austère et douce,
Qui m'enseigne comment descendre sans secousse
Au quai fatal et faire à la chute du jour
Le départ qui n'est qu'un retour (1).

Ce dernier volume ne le cède en rien à ses aînés, quant à la qualité du style, à la souplesse de la versification, à la diversité prosodique du rythme, à la pureté de la langue. M. Fabié est un écrivain de forte trempe, un peu rude parfois, mais d'un parfait naturel ; son apparente facilité recèle un art d'autant plus sûr qu'il se dérobe. Au lieu d'un auteur, vous trouvez en lui un homme ; n'est-ce pas tout profit ? Et cet homme possède le secret de nous émouvoir autant que de nous intéresser et de nous plaire. Il sait si bien parler au cœur !

Hector Reynaud.

Albert Reggio. **Au seuil de leur âme**, in-12 de VI-306 pages, Paris, Perrin, 1904. Prix : **3 fr. 50.**

*Au seuil de leur âme !* Ces études de psychologie critique visent à nous faire connaître l'expression de l'œuvre de Paul Bourget, l'état d'âme d'Edmond Rostang, la manière d'Anatole France, la complexion intellectuelle de Jules Lemaître, la casuistique de Marcel Prévôt, la sensibilité de Huysmans, le pessimisme d'Edouard Rod, les titres de gloire du roman de Sienkiewicz, la portée littéraire et morale de l'œuvre de Tolstoï, l'esthétique de d'Annunzio, l'art et la pensée de Mœterlinck.

« Nous nous sommes librement appliqué, dit l'auteur, à envisager, de préférence, les relations essentielles qui apparentent,

(1) Epilogue.

Digitized by Google

jusqu'à l'en faire étroitement dépendre, l'art synthétique des écrivains qui font l'objet de ce recueil, à la structure psychologique et morale de chacun d'eux. Aussi notre point de vue varie-t-il, d'une étude à l'autre, en raison même de la dissemblance des tempéraments..... Dans cette série d'études, nous avons appliqué les procédés de l'analyse, dans la mesure où leur secours nous a paru nécessaire à la mise en marge et au classement des tendances caractéristiques qui distinguent chaque écrivain. Et nous estimons — c'est peut-être là notre seule profession de foi — que c'est faire œuvre aussi sérieuse que possible, aussi déférente qu'il y a lieu, que de ne discuter les talents et les hommes que par rapport à ces tendances particulières, qui paraissent être réellement à la base de leur éducation, et qui sont seules, aussi bien, à les imposer, au nom de la vie même, à notre intérêt intellectuel et moral. »

Ajoutons, à l'éloge de l'auteur, que pour entreprendre son œuvre d'analyse littéraire et morale, il s'est abstenu de recourir aux procédés ordinaires, et d'ailleurs trop faciles, de la critique anecdotique.

X.

**Le deuxième centenaire de Bossuet,** par M. le chanoine DELMONT, professeur à l'Université catholique de Lyon, in-8, p. 50, Paris, Sueur-Charruey.

Voici l'analyse de cette petite brochure : Mort et funérailles de Bossuet, le premier centenaire en 1804, Bossuet au XIX^e^ siècle. Critiques dont il a été l'objet. Bossuet au XIX^e^ siècle. Sa gloire grandissante avec les travaux qui lui ont été consacrés. Préparation du second centenaire de Bossuet. Comment mourut Bossuet ? Sa patience héroïque, son humilité, sa piété édifiante.

Comme on le voit par cette analyse succincte, une foule de questions intéressantes sont passées en revue dans cette brochure. La gloire de l'évêque de Meaux a subi plus d'une éclipse. Au XVIII^e^ siècle, il a été attaqué par les philosophes. Voltaire avait calomnié ses mœurs et décrié le *Discours sur l'histoire universelle* ; Diderot et toute la coterie d'Holbach avaient tonné contre le prélat courtisan. La Harpe le déclarait médiocre dans les sermons, Maury parlait du linge sale de Bossuet en citant ses instructions aux fidèles. Au XIX^e^ siècle, il y a eu une réaction

Digitized by Google

en sa faveur. Des travaux de premier ordre ont réhabilité sa gloire comme orateur. On le place communément au-dessus de Bourdaloue et de Massillon.

Toutefois l'unanimité n'a pas été complète. On l'a attaqué d'une manière violente, et les attaques sont parties de deux camps opposés. Les ultramontains n'ont pu lui pardonner son gallicanisme. Cette situation d'esprit a exercé une influence fâcheuse sur de très nobles et de très grands esprits tels que Lamennais et Joseph de Maistre. D'autres à leur suite se sont plu à rabaisser la puissance de son esprit, et lui ont refusé la science de l'exégèse, la vigueur du raisonnement et la sincérité dans la discussion. Mais c'est surtout la libre-pensée qui s'est déchaînée avec une sorte de fureur contre celui qui fut l'honneur de la France au XVII^e siècle. Michelet, Schérer, H. Martin, Victor Hugo, Renan surtout ont chacun apporté sa quote-part d'injures à ce concert d'appréciations calomnieuses et diffamatoires. Pour ne citer que Renan, il a l'audace d'appeler Bossuet un esprit étroit, ennemi de l'instruction, indifférent aux recherches positives et aux progrès de la critique... fondé de pouvoir de tous les défauts de l'esprit français.

Si vous voulez un résumé intéressant de ces discussions, et une réplique sérieuse à toutes ces attaques, lisez cette brochure.

Ph. GONNET.

Comtesse de PIMODAN, **Contes et légendes du Vieux Japon**, d'après la traduction anglaise de M. A.-B. MITFORD. In-12 carré de 137 pp. Paris, Plon, 1904.

Voici dix-neuf contes japonais : *Histoire du vieillard qui faisait refleurir les arbres morts*, *La bataille du singe et du crabe*, *Les aventures de Péchonnet*, etc... Qu'on nous dispense de donner les autres titres : ajoutons seulement que le renard, le chat et le blaireau jouent un grand rôle dans ces curieux petits drames, où le vice est toujours congrûment puni et la vertu notoirement récompensée. Ces récits n'ont rien de commun d'ailleurs avec nos fables françaises : ils rappelleraient mieux nos fabliaux du moyen âge, où les animaux font les gestes, accomplissent les fonctions, mènent l'existence extérieure de l'homme. Tels qu'ils sont, ils expriment admirablement ce qu'on sait de l'âme japonaise, mélange déconcertant de candeur et de ruse, de courage et de timidité, de subtilité et d'enfantillage. — La traduction

Digitized by Google

est claire et vive; elle paraît refléter l'original avec une fidélité suffisante, quoiqu'elle ait été écrite d'après une première traduction anglaise, de Mitford.

Il paraît que les soldats du mikado se répètent ces contes aux bivouacs de Mandchourie; mais les enfants et les fillettes françaises peuvent aussi les entendre...

P.

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — Alès (Ad. d'), *La théologie de Tertullien.* Beauchesne. In-8, 6 fr. — *La Sainte Bible. Ancien Testament,* ill. par J.-J. Tissot. In-folio. Brunoff. — Bolo (H.), *Conférences de La Madeleine.* Haton. In-12, 2 fr. 50. — Edelin (abbé), *Conférences.* Haton, 386 p. In-12, 3 fr. 50. — Gay (Mgr), *Lettres de direction spirituelle.* II. Oudin. In-8, 6 fr. — Gay (abbé J.-B.), *Soldat de César et soldat du Christ.* Haton. In-8, 4 fr. — Gibier (abbé), *Objections contemporaines.* 1904. Lethielleux. In-8, 3 fr. 50. — Hagen, *Lexicon Biblicum.* I, A.-C. Lethielleux. VIII-1040 colonnes, in-8, 18 fr. — Laurent (R. P. C.), *Le soir de la vie.* Haton, 320 p. in-18, 2 fr. — Pasquier (abbé H.), *Les temps évangeliques et la vie du Sauveur.* Beauchesne. 3 vol. in-8, 18 fr. — Sicard, *Sainte Marie-Madeleine. La tradition et la critique.* I. Savaète. 191 p. in-8. — Soden (H. von), *Urchristliche Literaturgeschichte.* Berlin, Duncker. VIII-237 p. in-8, 3 fr. 10. — Souben (R. P. J.), *Nouvelle théologie dogmatique.* Fasc. V. Beauchesne. In-8, 2 fr. 50. — Vacandard (abbé E.), *Etudes de critique et d'histoire religieuse.* Lecoffre. In-12, 3 fr. 50. — Zahn (Th.), *Der Brief des Paulus an die Galater, ausgelegt.* Leipzig, Deichert. 299 p. in-8, 7 fr. 10.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — Backer (St. de). *Psychologia.* I. Beauchesne. In-8, 5 fr. — Herriot (Ed.), *Un ouvrage inédit de Madame de Staël.* Plon-Nourrit. In-8, 3 fr. — Laurent (G.), *Les grands ecrivains scientifiques.* Extraits. A. Colin, 400 p., in-18, 3 fr. — Lichtenberger (H.), *Henri Heine penseur.* Alcan. In-8, 3 fr. 75. — Lombard (L.), *Observations d'un musicien américain.* L. Theuveny. In-16, 3 fr. 50. — *Une ancienne Normalienne. Conseils pédagogiques.* Beauchesne. In-8, 2 fr. 50. — Ossip-Lourié, *La philosophie russe contemporaine.* Alcan. In-8, 5 fr. — Rouzic (L.), *La jeunesse catholique française au XIXe siècle.* Beauchesne. In-8, 5 fr. — Schweitzer (A.), *J.-S. Bach.* Fischbacher. XX-455 p., in-8, 10 fr.

**Histoire et Géographie.** — André (A.), *Egypte et Palestine.* Fontemoing. In-16, 5 fr. — Barine (A.), *Louis XIV et la Grande Mademoiselle* (1652-93). Hachette. In-16, 3 fr. 50. — Biré (E.), *Les*

Digitized by Google

*dernières années de Chateaubriand.* Garnier. In-18, 3 fr. 50. — BROWN (E.), *Recent excavations in the roman Forum* (1898-1905). London, Murray. 244 p., in-12, 2 fr. 50. — CESARI ROCCA (C. de), *Le nid de l'aigle.* Librairie universelle. In-16, 3 fr. 50. — CHAVANON (J.) et SAINT-YVES (G.), *Joachim Murat.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — *Chronologie universelle 1904.* Larousse. 120 p., in-4, 3 fr. — DUNAND (Ph.-H.), *Jeanne d'Arc.* Lethielleux. VIII-280 p., in-18, 0 fr. 60. — DAUDET (E.), *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française.* T. I. Hachette. In-8, 7 fr. 50. — DU BOURG (dom), *Saint Odon* (879-942). Lecoffre. In-16, 2 fr. — FLEURY (Cte), *Les drames de l'histoire.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — HERRIOT (Ed.), *Madame Récamier et ses amis.* Plon-Nourrit. 2 vol. in-18, 15 fr. — HOUSSAYE (H.), *1815.* III. Perrin. 600 p., in-8, 7 fr. 50. — IMBART DE LA TOUR (P.), *Les origines de la Réforme.* I. Hachette. In-8, 7 fr. 50. — LA FAYE (J. de), *La princesse Charlotte de Rohan et le duc d'Enghien.* Paris. Emile Paul. In-8, 5 fr. — LA GORCE (P. de), *Histoire du Second Empire.* Plon-Nourrit. In-8, 8 fr. — LANZAC DE LABORIE (L. de), *Paris sous Napoléon.* Plon-Nourrit. In-8, 5 fr. — LATREILLE (C.), *Chateaubriand. Le romantisme à Lyon.* Fontemoing. 262 p., in-16, 3 fr. 50. — LETAINTURIER-FRADIN (G.), *Les joueurs d'épée à travers les siècles.* Flammarion. In-8, 7 fr. 50. — MATTER (P.), *Bismarck et son temps.* I. Alcan. In-8, 10 fr. — PICARD (E.), *Bonaparte et Moreau.* Plon-Nourrit. In-8, 7 fr. 50. — PROD'HOMME (J.-G.), *Hector Berlioz.* Delagrave. 500 p., in-8, 5 fr. — RAMBUTEAU (Cte de), *Mémoires.* Calmann-Lévy. In-8, 7 fr. 50. — STEICHEN (M.), *Les Daimyô chrétiens.* 1549-1650. 454 p. in-12, 9 fr. — VOGUÉ (Vte E.-M. de), *Maxime Gorky, l'œuvre et l'homme.* Plon-Nourrit. In-16, 1 fr.

**Philologie et Belles-Lettres.** — BENTZON (Th.), *Le château de Bois-Vipère.* Hatier. In-12, 3 fr. 50. — BORDEAUX (H.), *La petite Mademoiselle.* Fontemoing. In-16, 3 fr. 50. — BRUNOT (F.), *Histoire de la Langue française des origines à 1900.* I. *De l'époque latine à la Renaissance.* Colin. 548 p., in-8, 15 fr. — CARLYLE, *Pages choisies.* A. Colin. 390 p., in-18, 3 fr. 50. — *Correspondance de Montalembert et de Léon Cornudet.* Champion. 358 p., in-8, 5 fr. — HAUVETTE (A.), *Archiloque.* Fontemoing. In-8, 7 fr. 50. — LE BRETON (A.), *Balzac.* A. Colin. In-18, 3 fr. 50. — LE ROUX (H.), *Prisonniers Marocains!* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — MERLETTE (G. M.), *Elisabeth Browning.* A. Colin. In-8, 8 fr. — NOCÉ (F. de), *La sœur aînée.* Haton. In-12, 3 fr. — NOLHAC (P. de), *Poèmes de France et d'Italie.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — SAINT-LOUP (St. de), *La Gorge d'enfer.* Haton. In-12, 3 fr. — STÉPHANE, *Grand'maman.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50.

*Propriétaire-Gerant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# LE CARDINAL FESCH

ET

## LES SULPICIENS LYONNAIS [1]

On m'a fait concevoir quelques scrupules sur le choix du sujet de cette conférence, et, comme au fond d'une conscience honnête, les remords deviennent d'autant plus aigus que la faute commise apparaît plus irréparable, obligé de prendre la parole sur-le-champ, réduit à condenser des recherches, qui, pour avoir été longues et sérieuses, n'en seront peut-être pas moins lourdes et fastidieuses, je me demande, avec la plus vive appréhension, si je parviendrai à vous intéresser. Aurai-je le don de vous présenter convenablement des prêtres modestes et cachés, qui ont toujours fui la renommée et le bruit, comme une atteinte à leur règlement? Quel agrément prendrez-vous à une institution, importante sans doute par son utilité, mais austère, peu attrayante, d'une allure très monotone dans ses exercices invariables?

Il est vrai que, pour combattre ces timidités bien naturelles à un homme qui n'est pas du métier et qui n'appartient point à la maison, votre empressement, votre nombre, votre silence m'offrent une arme puissante; souffrez donc que mon amour-propre s'en saisisse avec joie et, puisque

(1) Conférence donnée aux Facultés catholiques, le vendredi 3 mars 1905.



Digitized by Google

votre curiosité se montre si éveillée et si sympathique, ce doit être, à mes yeux, la preuve sensible que nos annales religieuses, même dans un épisode des plus techniques et des moins éclatants, ménagent encore à notre foi des spectacles qui la consolent; à l'heure présente, des avertissements aussi opportuns que féconds, aussi virils que nécessaires.

Ce serait évidemment plus qu'un paradoxe de soutenir que les séminaires sont un legs de la Révolution française. Ils existaient longtemps avant elle, car ils sont, à proprement parler, une création décrétée par le concile de Trente, et cette assemblée œcuménique n'a que les plus vagues ressemblances avec la Constituante de 1789.

Cependant, telle qu'elle se présente et fonctionne dans la nouvelle organisation du catholicisme en France, l'école professionnelle du sacerdoce prend une tout autre importance, une tout autre situation que sous l'ancien régime; elle occupe désormais une place obligatoire dans la constitution et dans le gouvernement du diocèse ; on ne conçoit pas plus un évêché sans séminaire que sans cathédrale. Le Concordat le déclare solennellement — non pas dans les organiques, mais dans le texte même du traité — et l'opinion ne soulève aucun doute là-dessus. Il y a accord entre le pouvoir et le sentiment public; de cette reconnaissance officielle, sanctionnée par l'Etat et par la Papauté, les différences qui naissent entre le présent et le passé, sont toutes — ou à peu près — à l'avantage d'un progrès incontestable et bienfaisant pour les études et les bonnes mœurs.

La réforme portera sur trois points principaux : le séminaire concordataire est unique par diocèse et sous la surveillance et la responsabilité immédiate du chef hiérarchique; il est sous forme d'internat obligatoire pour tous les aspirants à la prêtrise; il est enseignant, c'est-à-dire que les élèves y reçoivent les leçons de théologie, sans dépendre ni d'aucune Faculté, ni d'aucun monopole universitaire (1).

(1) L'article du Concordat, auquel nous nous référons est l'article 11, ainsi conçu : « Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter. »

Digitized by Google

Autrefois, ces établissements étaient abandonnés à l'initiative privée ; ils s'érigeaient et se multipliaient selon les inspirations du zèle individuel ou les entreprises des communautés régulières. Selon les provinces et les villes, l'abondance régnait ou la disette : Paris en comptait plus de vingt ; à Lyon on en posséda quatre et même cinq.

Pour ne pas empiéter sur les privilèges de la Sorbonne et des autres Universités, les maîtres ne faisaient que des répétitions ou des conférences, des discussions de cas de conscience. Les cours scolastiques leur étaient interdits et les auditeurs qui avaient l'ambition d'être gradués allaient s'inscrire ailleurs et s'asseoir sur d'autres bancs.

Enfin, de juges de la vocation, des aptitudes au service des autels, des garanties extérieures de préparation et de vertu éprouvée, qu'exigent la réception des ordres sacrés, il n'en existait pas. Les jeunes gens se présentaient d'eux-mêmes sur l'appel de leur conscience ou sur la pression d'illusions moins avouables. Leur désir leur servait de laissez-passer, malheureusement trop universel et trop imprécis.

Le corps ecclésiastique, dorénavant, sortira du séminaire, à peu d'exceptions près, comme les officiers de Saint-Cyr, les instituteurs de Normale ; il sera dressé aux fonctions futures de son ministère avec une vigilance attentive à exciter chez lui et à développer les qualités pratiques, même au détriment des superflues, plus brillantes, sous la sanction d'une autorité dont la carrière dépend en entier, de ses premiers pas au dernier, du plus bas échelon au suprême degré de l'avancement.

Après la crise sanglante, d'où elle s'est échappée plus vigoureuse qu'appauvrie, moins mutilée que rajeunie, l'Eglise n'a plus à offrir, à ceux qui s'honoreront de la servir, des bénéfices sans responsabilité, des prébendes d'aristocratique paresse, des dignités aussi vides d'obligations que lourdes de revenus ; le pain que l'on mange à sa table s'achète en travaillant et ses titres entraînent, après eux, des devoirs strictement déterminés, infiniment plus d'occupations que de loisirs. Sous la pression de circonstances

Digitized by Google

inouïes, au souvenir des martyres de la Terreur, de ses échafauds et de ses pontons, au contact d'une société, remaniée de fond en comble, éprise d'égalité, de science et de laïcisme, sous l'inspection d'un gouvernement préoccupé d'ordre, de centralisation, de discipline, l'idéal sacerdotal ne diminue pas, ni ne s'abaisse; il persévère tel que l'ont proposé et façonné les illustres réformateurs du XVII^e^ siècle, les Bérulle, les Vincent, les Condren, les Eudes, les Bourdoise et surtout M. Olier et son incomparable disciple, M. Tronson. Mais avec le respect des traditions subsistantes, le maintien des méthodes consacrées par l'expérience, on évolue vers un type plus en harmonie avec les idées démocratiques, avec la suppression de toute espèce d'influence politique, une fortune au-dessous de la médiocrité, un apostolat qui ne comptera, pour réussir, que sur l'ascendant de la vertu, la puissance de la persuasion et les charmes de la charité.

En se coulant ainsi, après avoir été brisé douze ou quinze ans, le moule portera le cachet de sa seconde fusion, la marque des ouvriers qui en ont ramassé les débris, sur un sol couvert de ruines, aux côtés d'un clergé décimé par la persécution, vieilli dans l'exil, ambitieux de relever les autels, et désireux de prouver que s'il avait beaucoup oublié, il avait beaucoup appris. L'urgente nécessité des séminaires prime tout le reste; ne sont-ils pas la garantie de l'avenir? le moyen essentiel de recrutement religieux? la pépinière de la milice sacrée, d'où elle sortira instruite des combats qui l'attendent, préparée aux abnégations de la docilité silencieuse, détachée par avance de toute cupidité, de tout fol orgueil, de toute satisfaction de popularité ou de vaine gloire?

A Lyon, dès son arrivée, cette œuvre provoqua les sollicitudes de Mgr Fesch; il en conçut immédiatement l'importance; pour la mener à bonne fin, il déploya une activité, une énergie, une persévérance indomptables, qui honorent sa mémoire autant qu'elles servent à dévoiler la trempe de son esprit. Il n'eut de repos qu'après avoir obtenu de l'Etat les bâtiments de Saint-Irénée qu'il avait confis-

Digitized by Google

qués, de M. Emery, le supérieur et les directeurs nécessaires à l'enseignement, des fidèles, le mobilier des chambres et les ressources supplémentaires d'un budget plus enflé en dépenses qu'en recettes.

Toutefois, avant de suivre pas à pas, à l'aide de documents sûrs et irréfutables, la marche de ces projets, l'intérêt de l'histoire nous entraîne à approcher du cardinal lui-même et à étudier de près sa physionomie très complexe : elle nous impose de dégager, dans sa forte nature, les éléments de culture et de race, de distinguer ce qu'il reçut de sa naissance et ce dont il est redevable à la fortune et à son entourage.

Du petit chef-lieu de la Corse, où Fesch naquit, le 3 janvier 1763, au siège primatial des Gaules, dont il accepta l'investiture, le 29 juillet 1802, le chemin, quoique assez court, puisqu'il le parcourut en moins de quarante ans, fut exactement le contraire de la ligne droite. Oncle maternel du premier consul, cette parenté prochaine suppléait, à la rigueur, à ce que son élévation inattendue avait de trop peu explicable; mais de plus, il dut envelopper sous les voiles les plus impénétrables un passé fort suspect. Il y réussit, du reste, si bien qu'on ne se douta jamais, à Lyon, de son vivant, qu'il avait été un prêtre jureur; moins encore : le vicaire épiscopal de l'intrus d'Ajaccio et un des plus fanatiques meneurs du parti républicain (1). On ne songea pas

(1) Le serment constitutionnel, malheureusement prêté par l'abbé Fesch, archidiacre d'Ajaccio, pas plus que son titre de vicaire épiscopal de l'évêque schismatique, Ignace-François Guasco, ne peuvent faire l'objet d'aucun doute. Que l'abbé Lyonnet l'ait ignoré volontairement ou non, il ne nous appartient pas de le décider ; la chose importe même peu, car ces deux volumes sont dépourvus de toute autorité : c'est une lourde oraison funèbre, en deux tomes au lieu d'être en trois points. M. l'abbé Cattet a protesté contre ce silence et Mgr Mioland, répondant à l'envoi de *la Vérité sur le cardinal Fesch*, de son ancien collègue du grand séminaire, était encore plus affirmatif.

Nous citerons simplement, après avoir renvoyé au *Moniteur* du 27 mars 1791, la lettre par laquelle M. Emery relève des censures ecclésiastiques l'assermenté de Corse, qui a recours à lui par l'entremise de M. l'abbé Jauffret :

« Il m'est venu une pensée que je me hâte de vous communiquer, Monsieur, et qui dispensera M. F... d'aller au légat et de lui demander aucune absolution et qui par conséquent ne livrera rien à la

Digitized by Google

davantage à l'interroger sur les prétextes dont il avait coloré sa défection et son passage du sanctuaire à l'armée, quelle conduite il avait tenue, lorsqu'il était commissaire des guerres et fournisseur de vivres en Provence, sur les bords du Rhin et en Italie; enfin l'accusation de l'ancien membre du Directoire, Barras, vint beaucoup trop tard et d'une source trop méprisée, pour que personne s'avisât d'approfondir l'origine de ses richesses considérables, aussi rapidement amassées que dépensées avec ostentation.

En possession de son archevêché, réconcilié avec l'Eglise, sa conscience et sa profession, Mgr Fesch s'attacha au diocèse, qui lui était échu, au point de ne plus consentir à s'en séparer jusqu'à la mort; il ne l'échangera pas contre Paris; il refusera de convenir que la déchéance de sa famille, l'exil, le désir formel du Pape puissent briser sa crosse.

discrétion de cette Eminence et de ses officiers. Il n'y a que l'absolution des évêques qui soit réservée au Pape. Ainsi M. F... peut être absous par son évêque qui est ici. Quoiqu'il n'ait pas encore pris possession de son siège, je le crois très autorisé à absoudre ceux de ses diocésains qui sont à Paris. Il y a plus encore. Je crois qu'à raison du domicile que M. F... a depuis longtemps à Paris, l'archevêque de Paris ou ses grands vicaires peuvent l'absoudre. Puisque donc que vous m'assurez qu'il est soumis à tous les jugements du Saint-Siège sur la constitution civile du clergé, je l'absous de toutes les censures et le dispense de toutes les irrégularités qu'il aurait encourues. La pénitence canonique consistera à dire une fois les sept Psaumes pénitentiaux, le reste sera réglé par son confesseur dans le Tribunal de la Pénitence. Mais faites joindre à mon absolution celle de Mgr l'évêque d'Ajaccio, qui sera encore plus authentique, *jus juri addendo*. Moyennant cela il n'aura aucun besoin des actes du légat, et si dans la suite il convenait qu'il parlât de son serment et de l'absolution qu'il en aurait reçue, il dirait qu'il a été absous et par son évêque propre et par l'archevêque de Paris, sans articuler aucune époque. Cette époque pourrait se rapporter à cinq ou six ou sept ans en arrière. Voilà la pensée que je crois devoir vous communiquer.

« Mille et mille, etc. « EMERY. »

Samedi matin. — Si vous croyez devoir conférer avec moi sur ce point important, je suis ici toute la matinée.

*A M. Jauffret, rue Pierre Sarrasin.* *Très pressée.*

Nous donnons cette lettre d'après la copie qui se trouve dans les *Matériaux pour la vie de M. Emery*, Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Sulpice. Elle avait été envoyée, en 1842, à M. Faillon par le supérieur du grand séminaire de Metz, le vénérable M. Masson, qui possédait l'original dans les papiers que lui avait légués M. Jauffret, mort évêque de Metz.

Cf. *Vie de M. Emery neuvième supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice* (par M. GOSSELIN). Paris, Jouby, 1862.

Digitized by Google

« Je veux, dira-t-il à Portalis, et plus tard à Léon XII, je veux rester archevêque de Lyon, parce que je crois que telle est la volonté de Dieu. »

Il se montrera, du reste, infatigable autant qu'impatient à restaurer ce qui a été détruit, à rendre à la religion chrétienne la splendeur de ses temples, l'éclat de ses cérémonies, la publicité de son culte, le costume de ses prêtres, la liberté de ses chaires, le retour de ses propriétés qui n'ont pas été aliénées. Il protège le rassemblement des Frères de Jean-Baptiste de la Salle, il fonde le monastère bénédictin de Pradines, il réinstalle aux Bleus-Célestes les survivantes de la congrégation de Saint-Charles. Les petits séminaires l'occupent et l'absorbent de loin comme de près; il exhorte sans cesse de les remplir; il presse d'en ouvrir de nouveaux partout où l'occasion sera favorable et un local disponible. C'est même un peu le défaut de son cerveau, fécond en combinaisons ingénieuses, d'embrasser trop d'objets à la fois; malgré une grande capacité de travail, il se glisse toujours un peu de confusion dans ses desseins; généralement ils sont aussi vite décidés que conçus et il gourmande, il proteste, s'il tarde d'apprendre qu'ils n'ont pas été essayés sur le terrain aussi vite qu'il les a dictés à son secrétaire.

Avec d'excellentes intentions, mais agité par un orgueil qu'il ne modère pas, victime d'une opiniâtreté habituelle dans le parti pris, entêté dans l'inflexibilité de ses résolutions, dépourvu de tact plus encore que de bonté, d'une intelligence dont l'étude n'a pas corrigé la lourdise et dont les lectures n'ont pas affiné la pointe, doué cependant pour exercer le commandement, prompt dans ses ordres, habile à se faire obéir, il laisse à la postérité une série d'énigmes malaisées à débrouiller. On sera lent à se prononcer s'il fût digne du sort incomparable qui lui tomba du ciel et du trône impérial, si, dans la mission qu'il remplit, dont certaines parties lui assurent une admiration durable, les moyens égalèrent les résultats et les qualités furent en rapport avec les œuvres. Il me semble que la vraie grandeur ressort de ces proportions parallèles entre l'âme et l'action; elle gît

Digitized by Google

dans une espèce d'équivalence entre la valeur intérieure, l'intensité psychologique et morale d'une personnalité, et les conséquences qui déterminent ses efforts, quel que soit le champ où ils s'exercent.

Je crains qu'il n'en ait pas été tout à fait ainsi chez le cardinal Fesch ; voilà peut-être l'explication des contrastes de sa vie, la raison des jugements de plus en plus sévères que les écrivains contemporains mieux informés opposent aux panégyriques outrés de jadis, à des apologies sans mesure, aussi malencontreuses que prématurées (1).

Cet homme nouveau, fils incontestable de la Révolution par ses principes autant que par les honneurs, auxquels il ne serait jamais parvenu sans elle, logiquement établi comme l'adversaire incorruptible des abus qui ont amené la chute de la royauté, le schisme constitutionnel, les massacres de Septembre aussi bien que les fusillades des Brotteaux, il renouvelle, il perpétue, inconsciemment ou non, les fautes les plus impopulaires des prélats de l'ancienne cour.

Mitré et décoré de la pourpre par favoritisme pur, à la tête d'une juridiction qui s'étend sur trois départements, le Rhône, la Loire et l'Ain, à l'heure où tout est à rebâtir dans l'édifice catholique, où tout dans le sillon attend la charrue et la semence, Fesch en prend à son aise avec la loi de la résidence. Plénipotentiaire à Rome, grand aumônier aux Tuileries, tout compte fait, en dix ans, de 1802 à 1812, il n'aura pas vécu douze mois dans son palais et il aura consacré cinq semaines à une visite pastorale dans les cantons de la Bresse. « Est-ce qu'on veut que le sacrement de confirmation ne se donne plus dans le dio-

(1) En parlant ainsi, nous avions surtout en vue le comte d'Haussonville dans plusieurs chapitres de son *l'Eglise et le premier Empire;* les jugements de Taine; les rigueurs disséminées dans les volumes de M. Frédéric Masson : *Napoléon et sa famille.* Avant eux, du reste, Artaud, *Histoire de Pie VII*, Consalvi, dans ses *Mémoires*, avaient laissé entrevoir, chez le prélat, à côté de notables qualités, des faiblesses et des lacunes graves. L'ouvrage tout récent de M. Welschinger, *le Pape et l'Empereur*, confirme, sans les modifier sur aucun point, nos appréciations documentaires.

Digitized by Google

cèse, demandait M. Emery, car je n'entends plus parler d'évêque auxiliaire (1) ? »

La multiplicité des bénéfices avait été une des plaies que la monarchie avait eu le grave tort de tolérer et contre laquelle s'étaient élevés avec le plus de véhémence et d'unanimité les cahiers des assemblées préparatoires aux Etats généraux. L'ambition du cardinal lui persuade que le droit canonique ne l'atteint pas et que le cumul ne lui est point interdit. Il se prête à la combinaison politique qui lui livre la coadjutorerie du Primat d'Allemagne. Il ne consent à devenir le successeur de Mgr de Belloy qu'à la condition de conserver dans sa main les deux houlettes de Paris et de Lyon. Saint Denis et saint Irénée ne se jalouseront pas, dit-il, de leur commun héritier.

Il se plaisait au faste de son hôtel de la chaussée d'Antin, au luxe des ameublements, aux toiles de sa galerie, à la splendeur de ses réceptions princières. Il possédait trente-deux chevaux dans ses écuries et revêtait un rochet de dentelles de 19.000 francs (2). Ses traitements montent à plus de 600.000 francs annuellement, et il contracte des dettes, comme le plus gentilhomme de ses prédécesseurs, Paul de Villeroy, mort insolvable. Cependant nous l'entendrons prêcher l'économie : autour de lui on murmure

(1) *Lettre de M. Emery à M. Jauffret;* 1er mars 1804. Un peu plus haut que les lignes citées M. Emery disait à son correspondant :

« Votre mandement est aussi fort bien. Mais je crois que ce sera la première fois depuis l'institution du carême qu'il aura été permis de manger des œufs le Vendredi-Saint. Vous auriez bien dû au moins excepter ce jour.

« Vous avez très bien fait de déterminer pour le Séminaire l'aumône du Jubilé. Cela vous vaudra beaucoup, et vous serez, cette année, en état de faire face à toutes vos dépenses. »

*Matériaux*, etc.

(2) Voir, *Arch. dép. du Rhône, Cultes*, une lettre de Son Eminence le cardinal à M. Courbon, vicaire-général, datée de Paris, le 11 décembre 1811, où il le prie de louer hangar et écurie pour les chevaux qu'il amène ; les locaux de l'Archevêché étant insuffisants.

L'anecdote du rochet est tout entière dans le carton AF4 1045 des *Archives nationales*. D'abord destiné au pape Pie VII, qui le refusa, il fut offert à Son Altesse par l'impératrice Joséphine. Mais quand l'empereur connut la note, il ne cacha pas sa mauvaise humeur et décida que son oncle ne recevrait pas d'autre présent, qu'il n'avait aucun droit à une des tabatières, avec diamants, données aux cardinaux qui avaient assisté au sacre.

Digitized by Google

de ses lésineries; on critique sa rapacité; la plupart de ses munificences légendaires s'évanouissent à l'inspection des pièces de comptabilité.

Que ne révèle pas son attitude en présence de l'empereur! Les courtisaneries flagellées par Saint-Simon sont dépassées. Fesch tremble devant Napoléon; le génie l'éblouit, la puissance le déconcerte, le sang commun lui donne le vertige. Il perd toute assurance et les injures les plus grossières, les sarcasmes les plus violents, les plus cuisantes allusions tombent dru sur sa tête, sans qu'il ose, ou se disculper en répondant, ou sauver sa dignité, en cessant de paraître.

Son rôle dans les procédures du divorce est ambigu, maladroit, sans franchise; dans le conflit si long, rempli de si attristants incidents, entre Pie VII et l'empereur, l'archevêque ne se détache pas du despote pour aller à la victime; au sein de la commission de 1810, à la présidence de Concile national de 1811, il se résigne trop aisément à n'être que le porte-paroles des ordres ministériels : son attitude est piteuse : sa diplomatie ridicule; sa docilité servile. On a tenté récemment, je ne sais sur quelles preuves, de le transformer en ultramontain incorrigible, cherchant à romaniser la France, intransigeant ennemi des libertés gallicanes. Il serait plus juste de reconnaître, au contraire, qu'il fut un de leurs derniers fervents, un de leurs derniers apologistes. Le général du 18 brumaire lui parut toujours plus qu'une moitié de dieu et il ne dépendit pas de sa volonté que le pape ne fût réduit à jeter au pied du berceau du roi de Rome ses Etats, sa tiare et son indépendance (1).

Mais dans cette existence qui connut, selon le mot de Bossuet, les extrémités des fortunes les plus diverses, faiblesses de conduite, raideur de caractère, défauts de tempérament, préjugés et ignorance eurent un sensible

(1) Nous avons surtout en vue, à cette place, une lettre du cardinal Fesch à Pie VII (1er mai 1811), publiée dans les *Fragments sur l'histoire ecclésiastique du XIXe siècle*, par Mgr de Barral, archevêque de Tours.

Digitized by Google

contrepoids dans une intention perpétuelle de servir le christianisme, dans une application sérieuse à tout ce qui contribue à le conserver, à le répandre, à l'honorer, dans une prévoyance sagement avisée, prudente et hardie, ménageant les capitaux dont elle dispose, assurant aux institutions qu'elle fonde des bases solides et des chances raisonnables de durée.

Remplir les cadres du clergé, fournir à chaque paroisse son pasteur, combler avec symétrie les vides formés par la vieillesse ou par la mort, posséder sous la main un personnel d'élite, savants, missionnaires, réservés pour les tâches plus ardues, ne souffrir aucune partie du domaine du père de famille sans ouvrier, telle fut, avant et par dessus toutes ses autres intentions, la pensée dominante de l'archevêque de Lyon.

Démarches, conseils, encouragements, reproches, lettres, requêtes, il n'épargne rien pour établir partout maîtrises, écoles presbytérales, petits Séminaires, grand Séminaire (1). Napoléon ne dépense pas plus d'ardeur à se créer les plus superbes régiments du monde qu'autour du cardinal on déploie d'industrie afin d'éveiller les vocations et de multiplier les ordinands. Il existe six petits Séminaires, Roche, Verrières, Saint-Jodard, l'Argentière, Meximieux, Alix, il ne dépendra pas de lui que ce nombre ne soit doublé. Plus de quatre cents élèves en remplissent les classes latines, mais la théologie, en 1802, n'a pas reçu plus de dix-huit jeunes gens, trente en 1803; cette pénurie l'importune et le déconcerte; il entend qu'elle cesse. Il médite alors un renouvellement de fond en comble de la maison, une installation plus confortable, un règlement mieux défini, des réformes intérieures, des cours plus complets,

(1) Cfr. Une lettre de Fesch à Emery du 1er juin 1805, donnée *in extenso* dans l'ouvrage de Mgr Méric : *Histoire de M. Emery et de l'Eglise de France pendant l'empire*. T. II, p. 147.

Nous éprouvons une particulière satisfaction à citer un article du P. Paul Dudon (ETUDES RELIGIEUSES DU 20 AOUT 1903) : *Fesch et les Séminaires lyonnais* où le sujet a été traité et les matériaux des archives de l'Archevêché employés de main d'ouvrier. L'auteur, intentionnellement, a écarté de ses pages si neuves ce qui concernait le grand Séminaire.

Digitized by Google

tout ce qui est capable de susciter une émulation grandissante.

N'entrevoit-il pas dans son rêve une institution qui serait la mieux ordonnée de France et la plus fréquentée? Dans ce dessein, il s'adresse à M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, et lui demande des directeurs de sa Compagnie.

Pourquoi cet appel au successeur de M. Olier et à ses disciples?

Deux sortes de motifs inspirèrent cette démarche : les premiers d'ordre public, les seconds personnels, les uns et les autres également louables. En vous les exposant, j'achèverai de vous peindre l'âme du célèbre cardinal qui s'y rendit (1).

Les Sulpiciens avaient acquis droit de cité parmi nous, depuis un siècle et demi qu'ils s'appliquaient sans relâche à l'éducation des clercs et aux retraites pastorales. Leurs travaux, leur dévouement, leur patience dans les épreuves, leur fidélité aux bonnes doctrines et au Saint-Siège, leur résistance au schisme, leur intrépidité dans les années douloureuses qui suivirent, les recommandaient comme des maîtres chers à la jeunesse, dignes de sa confiance et de ses respects, admirablement préparés par leurs traditions et par leurs habitudes à l'instruire des graves obligations du ministère sacré.

Ce n'est pas le lieu d'exposer ici les annales édifiantes et curieuses de Saint-Irénée, mais je vous supplie de m'en croire sur parole, parce que je les ai fouillées à loisir, autant que celui de Saint-Sulpice, d'où il recevait ses règles, ses

(1) J'aurais peut-être dû faire remarquer que, pour cette fois au moins, l'Archevêque de Lyon ne se laissa point impressionner par les opinions et la volonté de son tout-puissant neveu. « Méfiez-vous beaucoup des Sulpiciens, lui écrivait-il, le 11 novembre 1802; je vous le répète : ces hommes ne sont attachés ni à l'Etat, ni à la religion; ce sont des intrigants. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, t. VIII, p. 93 n° 6420.

Le conseil ne fut pas suivi; je me réserve d'expliquer dans une prochaine étude les causes de cette antipathie de l'Empereur pour Saint-Sulpice, en traitant à nouveau, plus longuement qu'il ne m'a été possible de le faire dans l'amphithéâtre des Facultés catholiques, de l'expulsion des Sulpiciens à Lyon.

Digitized by Google

directeurs et son esprit, le séminaire lyonnais de la place Croix-Pâquet méritait d'inspirer le mot célèbre de Fénelon à Louis XIV : « On ne peut rien de plus apostolique et de plus vénérable. »

La vérité m'oblige d'avouer que les commencements furent épineux et désespérants ; les portes s'ouvrirent contre vents et marée. On n'entra pas, avant d'avoir fait, pendant trente mois, le siège de Mgr Camille de Neufville, et le premier élève, qui triompha du respect humain, Pierre Masson, attendit trois ans et demi un deuxième compagnon. En dehors des exercices de dix jours, précédant immédiatement les ordinations, on ne compta, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, jamais plus de dix, douze, seize, vingt et un pensionnaires, consentant à une assiduité ininterrompue de deux ou trois années. On patienta, se réservant pour l'heure de Dieu. Quand l'indifférence fut vaincue, quand la routine céda, la pureté de l'enseignement catholique fut en péril. Le fameux auteur de la réforme liturgique, qui jeta dans Saint-Jean de si vives alarmes et y alluma une guerre si retentissante, après le Bréviaire et le Missel, imposa une théologie à sa convenance. Il exigea qu'en thèses, démontrées par l'Ecriture Sainte, les Pères et la raison, on accommodât les opinions jansénistes et la morale chère à Port-Royal. Billuart s'effaça devant le P. Joseph Valla et saint Augustin ne parla plus que le latin, un peu ségusiave, de ce professeur de l'Oratoire. Saint-Irénée ne s'aveugla pas ; il se cantonna dans une résistance qui faillit l'emporter.

Les tragiques souvenirs de la période révolutionnaire achevèrent de consacrer une considération que cette héroïque attitude avait élevée si haut. Unanimement, les neuf directeurs refusèrent le serment constitutionnel, et, le 15 janvier 1791, à la tête d'une députation de la municipalité, où l'on voyait Roland et Chalier, le maire Vitet les expulsa. Les uns, tels que le Supérieur, M. Gazaniol, vieillard de soixante-dix ans, M. Petit qui en comptait soixante-dix-huit, M. Picquet, prirent les routes de l'exil et se réfugièrent à Sion dans le Valais ; d'autres, M. Gar-

Digitized by Google

nier, un orientaliste de premier ordre, l'économe M. Molin s'embarquèrent pour l'Amérique. M. Martin, après le 18 fructidor, fut écroué à Saint-Joseph, et après son élargissement, dans une des chambres mêmes de cet hôtel où nous sommes réunis, et où M^lle^ de la Barmondière l'avait hospitalisé, il succomba aux privations endurées pendant l'émigration.

Les deux plus jeunes membres dans la Compagnie, MM. Augustin Chaillou et Bruno Royer, bravèrent tous les dangers pour remplir un ministère clandestin qui les livrait au bourreau, s'ils avaient été découverts ou dénoncés.

C'est à ce dernier d'entre eux, à M. Royer, qu'il advint de préparer à la première communion un petit paysan de douze ans, qui ouvrit ses lèvres à l'hostie avec la plus exquise modestie et son cœur à la grâce avec la plus incomparable ferveur. Sa mère l'appelait : « Mon Jean-Marie » ; les habitants d'Ecully le nommeront un jour « M. le Vicaire » ; les paroissiens d'Ars « Notre saint curé » et maintenant nous-mêmes, nous l'invoquons à genoux, en répétant après Pie X qui l'a placé sur les autels : « O bienheureux Vianney, priez pour nous ! »

Du reste, auprès de Monseigneur, afin de déterminer son choix, les Sulpiciens avaient mieux que le rappel d'obligations d'antan, jointes à une réputation sans tache. Ils occupaient les lieux ; ils étaient en activité ; ils avaient par conséquent le droit d'invoquer l'adage, concluant en jurisprudence : *Melior est conditio possidentis*. Ce fait anormal d'une école théologique en exercice, antérieurement au Concordat, me paraît tellement exceptionnel que je ne serais point étonné qu'il ne se soit reproduit nulle autre part ailleurs et à ce titre, vous accepterez, je vous prie, que nous l'examinions ensemble de plus près.

Dès 1795, alors que le Directoire a renouvelé les pires lois de la Convention et qu'il enjoint aux autorités communales de les exécuter sans merci, un ex-professeur de Saint-Irénée, M. Mermet, est redescendu de ses montagnes natales du Jura, sous le déguisement et avec le passeport

Digitized by Google

d'un marchand de fromages, et, rue Mercière, il donne des répétitions à des aspirants à la prêtrise. Disséminés dans divers quartiers, ils s'assemblent par groupes de trois ou quatre au plus dans ces rendez-vous clandestins, et, lorsque la leçon est terminée, les plus aptes d'entre eux portent à d'autres les explications qu'ils ont entendues.

On est ému, malgré soi, comme à l'évocation d'une catéchèse des catacombes, par le spectacle de ces colloques studieux; de ces conférences ascétiques, de ces lectures d'ouvrages démodés, à trente pas de Bellecour et des Terreaux, de Bellecour dont les façades sont tombées sous le marteau proscripteur de Fouché et de Collot d'Herbois, dont les propriétaires ont leurs biens séquestrés et leurs noms maintenus sur les listes de suspects, de la place de l'Hôtel-de-Ville où la sinistre guillotine projetait hier encore son ombre rouge, dont les condamnés ont gravi par fournées l'escalier branlant, en emportant au ciel une âme de martyr.

Qui pousse donc ces jeunes hommes à s'enrôler pour une cause aussi désespérée, aussi dépouillée d'attrait et d'espoir? Qui les a ravis à la sécurité de leurs bois, à la ferme paternelle, à la paisible obscurité de l'école primaire de leur village dont ils étaient les instituteurs? Que promet l'Eglise persécutée à l'apostolat qui les enflamme, sinon les plus dures privations, des labeurs sans terme, des angoisses de nuit et de jour, le dénuement, la faim peut-être, l'exil, Cayenne ou l'échafaud? L'amour de Dieu domine en eux les conseils de la prudence terrestre et assourdit les cris de la peur. Consciences loyales, âmes pures, désintéressées, pieuses, ils répondent avec une docilité, qui ne regardera jamais en arrière, à la voix intérieure qui leur commande de restaurer les pierres brisées du sanctuaire et de perpétuer les offices et les cantiques de Sion.

Mais quels maîtres, dignes de s'entourer de pareils disciples! Quelle race vraiment à part, incomparable, que ces hommes, fidèles à leur emploi, constants dans leurs habitudes, réguliers dans leurs méditations, appliqués à la direction des âmes, comme si l'infâme Barras ne siégeait pas au

Digitized by Google

Luxembourg, comme si le séminaire n'abritait pas un bataillon de volontaires, comme si la métropole de Saint-Jean n'avait pas été travestie en temple de la Raison et des fêtes décadaires.

Une intrépidité si inaltérable, si simple, si peu fiévreuse, si vide d'emballement et d'éclat, déconcerte ; l'aveu de l'auteur des *Souvenirs de Jeunesse*, le brillant et sceptique transfuge d'Issy et de Saint-Sulpice, qui, dans sa chaire du Collège de France, ne cachait pas ce qui lui avait été appris dans la cellule de M. le Hir, monte aux lèvres, et l'on est tenté de dire, après Renan : « J'ai connu, à Saint-Sulpice, l'absolu de la vertu » (1).

Cependant, après l'éclaircie de liberté qui, au 22 Floréal et au 18 Brumaire, succéda à la réaction terrorienne de Fructidor an V, on tenta une organisation plus homogène. M. Linsolas et ses collègues, préposés par Mgr de Marbeuf à l'administration religieuse du diocèse, créèrent un internat et le placèrent, au bas de la montée Saint-Barthélemy, dans un couvent qui se nommait *la Providence*, avant 1789, et aujourd'hui *les Convalescentes*. La rentrée s'effectua avec trente-quatre élèves le 1er novembre 1801. M. Mermet n'était plus là ; une mort prématurée lui avait dérobé la joie d'assister à la restauration qu'il avait appelée de tous ses vœux et préparée avec un dévouement inoubliable (2).

Un de ses confrères de la Croix-Pâquet, rentré depuis quatre mois, se trouva prêt, pour cette tâche, à sa place. M. Picquet revenait de Montefiascone, où le cardinal Maury l'avait institué Supérieur de son séminaire même,

(1) Cité par M. H. Joly, dans un article excellent de la « *Réforme sociale* » (16 janvier 1905), sous ce titre : *La Compagnie de Saint-Sulpice*. Le savant écrivain a tracé d'une façon aussi brillante que véridique les portraits des trois *Pères* de la Compagnie : MM. Olier, Tronson, Emery.

(2) Pierre-Joseph Mermet, né le 21 novembre 1753, dans le diocèse de Saint-Claude, à Désertin, hameau dépendant aujourd'hui des Brouchoux, ancien élève de Saint-Irénée, y succéda, en novembre 1783, à M. Cache, et y professa le dogme. Pendant la dispersion des directeurs, il fut en residence soit dans sa famille, soit à Saint-Maurice, en Valais; rentré à Lyon en 1796, il habita, dans la maison de M. Rusand, un appartement garni, loué par les Demoiselles Rondot; c'est là qu'il rendit son âme à Dieu le 3 décembre 1800.

Digitized by Google

et avait multiplié les instances pour le garder. Le Sulpicien et le Constituant se connaissaient et s'appréciaient de vieille date; le premier avait donné au second les leçons d'éloquence qui le conduisirent si haut, à l'Académie, à la députation, à la pourpre. Pris de nostalgie des rives de la Saône et de la flèche de Saint-Nizier, où il avait reçu le baptême et l'habit de clergeon, M. Picquet abdiqua ses dignités transalpines et sa chaire et, malgré un âge avancé, il se sentit assez de verdeur pour reprendre sur ses épaules le lourd fardeau auquel elles s'accoutumaient depuis un demi-siècle.

La chronique raconte qu'en descendant chez un de ses cousins, négociant rue du Bât-d'Argent, il éprouva une grosse déception. A son départ pour l'étranger, il avait confié à cet honnête quincaillier les manuscrits de ses sermons, cent cinquante environ, son plus cher trésor, évidemment! Jadis, ils lui avaient valu une certaine réputation; ils avaient arraché plus d'un cri d'admiration à leurs auditeurs; plus d'un curé, plus d'un retraitant troublé et repentant avait versé des larmes en les écoutant. Dans un moment d'effarement, sous la crainte d'une perquisition, on les avait jetés au feu. Pauvres feuillets jaunis, ils avaient flambé comme de simples parchemins de noblesse; ils avaient été réduits en cendres, comme tout ce qui sentait à cette époque le fanatisme ou la féodalité.

M. Picquet en prit amèrement son parti; mais s'il ne prêcha plus les discours qui lui avaient tant coûté de veilles, il se dédommagea en formant des orateurs et en préparant à la chaire des rivaux aux Boulogne, aux Rauzan, aux Frayssinous. Le jour où Mgr Fesch prit possession de son siège primatial, le 2 janvier 1803, le Supérieur de la Providence conduisit à Saint-Jean quarante-quatre candidats, vingt-six anciens et dix-huit nouveaux, aux palmes de l'art du Verbe de Dieu, si vivant et toujours si perfectible, où Bossuet demeure inimitable, où Lacordaire n'a pas été dépassé (1).

(1) On possède sur le séminaire de la Providence, qui subsista du 1er novembre 1801 au 1er décembre 1805, un document de première



Digitized by Google

En réinstallant à Saint-Irénée une communauté sulpicienne, notre archevêque renouait donc avec un passé qui, pour ainsi dire, n'avait pas été interrompu. De plus, il donnait satisfaction à des sentiments qui l'honorent extrêmement et auxquels il se fit une loi d'être fidèle jusqu'au bout.

Tous les biographes ont connu les relations étroites, intimes, de confiance, de vénération, de déférence même,

main. C'est *le Mémorial du Rétablissement du Seminaire de Lyon*, etc., composé par M. Picquet. Avec la liste annuelle des étudiants, on y lit plusieurs détails anecdotiques sur les événements du dehors et du dedans.

Nous avons aussi consulté un assez court mémoire présenté par le supérieur au cardinal Fesch dès son intronisation.

Cet excellent fils de M. Olier était lyonnais d'origine, né, sur la paroisse de Saint-Nizier, le 18 avril 1730 ; il fut attaché à la collégiale à titre de clerc et les archives du Chapitre mentionnent sa demande de congé pour entrer dans la communauté de Saint-Sulpice le 25 août 1753.

Après la Solitude il fut envoyé à Viviers ; de Viviers il passa au séminaire d'Avignon et vint à Saint-Irénée en 1769 ; il fut tour à tour professeur de dogme, directeur général, procureur. Comme nous le disons, pendant la Révolution, le cardinal Maury, son ancien élève, le plaça à la tête du séminaire de Montefiascone ; rentré dans le cours de juin 1801, M. Linsolas le fit supérieur de la Providence. Il mourut, emporté par une asthme dont il souffrait depuis longtemps, le 7 septembre 1807 ; ses funérailles furent célébrées à Saint-Jean ; M. Courbon les presida.

Quand il fut décidé que M. Bouillaud viendrait à Lyon, M. Emery craignit de blesser M. Picquet en lui annonçant lui-même qu'il était remplacé et qu'il ne conservait plus que le titre de supérieur honoraire. Le cardinal se chargea d'accommoder les choses et il le fit dans une lettre du 26 juillet 1805, dont nous citerons les principaux passages.

« .....M. Emery pour ne pas déplaire à M. l'évêque de Clermont et, pour ne pas contribuer à vous donner un désagrément, fit tout ce qu'il put pour me dissuader de la demande de M. Bouillaud. Il me trouva inexorable et dut tenir la promesse qu'il m'avait faite de me le donner après vous. Je devais me charger de tout ce qu'il y avait d'inconvenable dans cette affaire, pourvu que M. Emery n'en dît mot, que lorsque j'aurais trouvé le moment opportun de vous expliquer mes intentions.

Pour ne pas vous perdre, j'offris pour vous un canonicat en titre ou une pension de 1000 fr. que je vous ferais avec le titre de supérieur honoraire du séminaire. Ce dernier accommodement fut préféré ; il m'arrangeait encore mieux, parce que ce moyen ne vous ferait point perdre l'habitude du séminaire.....

Je vous ai choisi pour être un des dignitaires du chapitre. Vous n'avez pas besoin de ce titre pour mériter l'estime publique. Cinquante ans d'un service distingué commandent la reconnaissance du clergé ; mais c'est pour moi-même que je vous prierai, lorsqu'il en sera temps, de l'accepter pour que l'on sache le degré d'estime et d'attachement que je vous porte.» (*Matériaux pour la vie de M. Emery*, t. V.)

Digitized by Google

qui ont allié Son Altesse Sérénissime avec l'humble Supérieur général d'une société qui renfermait moins de prêtres qu'un arrondissement du Rhône ou de la Loire ne comptait de paroisses. Elle tenait en très haute estime M. Emery, sa science et sa sagesse, son libéralisme éprouvé et sa connaissance de ses contemporains; elle le considérait comme d'une expérience impeccable et d'un désintéressement au-dessus de toute tentation; elle avait cherché à le combler d'honneurs, et la modestie avec laquelle il les avait écartés le lui avait rendu plus cher : elle s'inspirait de ses avis dans sa conduite, de ses recommandations dans ses choix, de son autorité et de ses lumières pour ses affaires de conscience. A Paris, elle le visitait fréquemment; de Lyon et de Rome elle lui écrivait presque aussi souvent qu'à un de ses vicaires généraux. Dans les moments critiques, elle fut son appui; elle le protégea contre les ministres, elle le défendit devant l'empereur; elle couvrit ses livres, ses idées, ses pensées. Elle le pleura comme un ami; elle le regretta comme un père.

Mais on sait moins l'origine de cet attachement et la nature des services qui en avaient consolidé la constante aménité. C'est à l'abbé Emery que Fesch s'était adressé pour être relevé des censures ecclésiastiques qu'il avait encourues par son serment et par ses fonctions auprès de l'usurpateur d'Ajaccio. En sa qualité de vicaire général de Paris, M. Emery l'avait absous, dispensé des irrégularités contractées et lui avait enjoint pour pénitence canonique, les sept psaumes pénitentiaux à réciter une fois. Ainsi le fâcheux secret échappait à la malignité de la curiosité publique; il n'y eut plus nécessité de s'aboucher avec le cardinal-légat, ce qu'on voulait surtout éviter. On put se décorer des dehors d'une foi inviolée et d'une inébranlable fidélité à l'unité catholique.

Enfin, à Saint-Sulpice, non seulement son chef vénéré, mais la plupart de ses collègues, associés de plus proche à ses pensées et à ses souffrances, s'accordaient avec Son Eminence et convenaient de la nécessité d'introduire des principes nouveaux dans le gouvernement du diocèse. Chacun

Digitized by Google

soupirait après la réconciliation des esprits et la cessation d'un malaise aigu dont la responsabilité remontait en partie à des hommes de haute vertu et de zèle ardent, mais que leur intransigence religieuse et leurs passions politiques avaient aveuglés et entraînés à de regrettables violences de pouvoir.

Je touche, à l'instant, au point le plus délicat et le plus brûlant de mon récit, et je vous renouvelle, s'il vous plaît, ma prière, afin d'être assuré de toute votre impartialité et de votre admirable attention. La sincérité est la suprême loi de l'historien ; il ne doit évidemment que se prêter à ses exigences pour être tranquille au fond de sa conscience, et d'accord avec un auditoire aussi éclairé que celui qui m'honore de son indulgente patience.

Par des circonstances qu'il serait trop long d'énumérer, durant les six années écoulées de la chute de Robespierre au Consulat, la hiérarchie ecclésiastique eut pour principal mandataire à Lyon l'abbé Linsolas ; ses collaborateurs du conseil étaient des étrangers pour la plupart ; l'archevêque résidait sur les bords de la Baltique, et depuis sa préconisation il n'avait jamais posé le pied au milieu de son troupeau. Des mérites de ce prêtre austère, pieux, fervent, on ne saurait proclamer trop de bien : son intrépidité brava des périls perpétuels ; sa captivité à Sainte-Pélagie et à Turin a permis de lui tresser une couronne de martyr qu'il serait impudent d'effeuiller.

Mais les doctrines intolérantes dont il s'inspira, les mesures qu'il édicta, ses actes, ses proscriptions et ses défenses furent marqués par une raideur qui produisit les plus funestes effets. D'un trait de plume, les pouvoirs furent retirés aux curés dans leur paroisse respective, et les fidèles se virent contraints de ne plus communiquer avec ceux volontairement restés à leur poste. A propos des écoles, des testaments, des assemblées et des usages du décadi, on répandit les instructions les plus outrées, d'un rigorisme qui échappe à toute épithète polie. Les conditions de la vie sociale furent rendues impossibles aux orthodoxes. Voici, entre vingt autres, deux exemples

Digitized by Google

typiques : « On doit faire ce qui dépend de soi, dit une de ces circulaires anonymes, pour ne pas tirer la milice pour la guerre, pour ne pas marcher, pour ne pas combattre. Ceux qui sont forcés de marcher sont tenus de prendre tous les moyens de s'abstenir de tout acte hostile ». On délibéra, un autre jour, sur le cas d'un concierge de mairie qui demandait s'il lui était permis de conserver sa loge. Il lui fut répondu négativement, parce qu'il était exposé à porter des lettres de convocation à des cérémonies suspectes d'athéisme.

Néanmoins, ces recommandations paraîtront encore bénignes à côté de celles qui furent prises pour la réhabilitation des jureurs et les interdictions portées contre toute espèce de serments politiques. Le 9 novembre 1797, l'acte ainsi conçu : « Je déclare que j'ai ci-devant exercé publiquement le culte catholique dans le temps que les lois me le permettaient et que j'ai cessé depuis qu'elles me l'ont défendu, et dorénavant je me conformerai aux lois, si mon intention est d'exercer ledit culte », cet acte fut taxé d'illicite.

Non moins hétérodoxe et non moins anathématisée, la promesse de fidélité à la Constitution, substituée par un arrêté du 28 décembre 1799 aux précédents serments. L'opinion en majorité se déclara en sa faveur : à Paris, elle ne souleva point d'objection ; dans toutes les provinces de France, au Nord et au Midi, on y adhéra en masse ; notre cité fut la citadelle imprenable : Linsolas ne capitula pas ; son royalisme ne s'accommodait pas de voir le trône et l'autel séparés, et son regard était choqué de lire dans l'en-tête des papiers publics les deux mots fatidiques : « Liberté, Egalité », « destructeurs, disait-il, de tout ordre et de toute religion, source de tous nos maux ».

Mais ce qui caractérise chez lui l'homme de parti, entier, peu enclin au pardon et à la miséricorde, inhabile par conséquent à manier les rênes du commandement dans une époque de bouleversement et de crise, c'est la conduite qu'il a tenue à l'égard des assermentés, honteux de leur chute et demandant à rentrer au bercail ; il entoure leur

Digitized by Google

rétractation de circonstances humiliantes, il prolonge leur pénitence publique, il ne lève les suspenses qu'après plusieurs années d'épreuve. Aussi les conversions sont peu fréquentes, les plaintes abondent, les scandales persévèrent. En 1802, trois cents prêtres revenus à l'unité attendaient leur réhabilitation définitive, mais cinq cents autres, complices de la même faiblesse, se refusaient à un aussi pénible accommodement, et cent trente avaient définitivement échangé l'étole contre le joug matrimonial (1).

Ajoutez à ces éléments de trouble les discordes fielleuses qui surgirent dans le conflit entre l'administrateur nommé par les cardinaux de Venise et le vicaire capitulaire des chanoines; entassez par dessus les murmures, à la suite des préventions, des maladresses qui échappent à Mgr de Mérinville, trop cassé par l'âge, trop ignorant des personnes et des circonstances, pour ne pas se diriger selon les influences dominantes, et vous me pardonnerez l'expression de gâchis appliquée à une situation d'autant plus embrouillée, d'autant plus inextricable que les fautes des bons, les susceptibilités des innocents s'amalgament avec l'orgueil et les réclamations des turbulents et des pires.

De peur de n'être pas cru sur parole, je vous citerai deux témoignages irrécusables entre beaucoup d'autres, dont le ton est plus sévère encore. Le premier émane d'un ancien vicaire général de Mgr Marbeuf lui-même, l'abbé Hemey d'Auberive, que la Révolution avait chassé de Lyon et du séminaire où il avait pris son logement : « Je suis charmé, écrivait-il à M. de Rully, de savoir que vous avez des principes de conduite entièrement différents de ceux qui ont été

(1) C'est aux pièces officielles elles-mêmes de l'administration de M. Linsolas que nous empruntons les éléments de notre jugement. Il existe un recueil manuscrit des ordonnances des préposés que nous avons consulté, des notes également inédites dans un carton non classé des Archives départementales du Rhône; plusieurs rapports de police aux Archives nationales, notamment dans F$^{7}$6259; enfin la correspondance de M. Emery, copieuse sur ce point. (*Matériaux*, etc., t. III, X et XII.)

Nos chiffres sont pris à un *Rapport* lu à Mgr de Mérinville en assemblée de conseil, le 2 juin 1802, par les anciens vicaires généraux de Mgr de Marbeuf.

Digitized by Google

suivis jusqu'à présent dans le diocèse. Il est difficile qu'ils fussent plus préjudiciables au droit commun, plus contraires à la charité et à la sagesse ».

Le langage de M. Emery est aussi dénué de circonlocutions et son blâme est nettement articulé :

« Je ne vous dissimule pas que la manière dont on s'est conduit jusqu'ici dans votre diocèse me paraît affreuse. Je vous ferais profondément gémir, si je vous disais tous les maux qui en ont résulté pour les affaires en général et en particulier. J'ai eu sur ce point des anecdotes convaincantes. »

C'est à la main qui avait tracé cette plainte émue que Fesch emprunta les remèdes des maux qui l'arrachaient.

La veine tutélaire des historiens a voulu que, la plupart du temps, à cause de ses fréquents déplacements, Son Altesse Impériale négociât par correspondance. De nombreuses lettres deviennent de la sorte des documents au moins aussi abondants que sûrs, et notre tâche se réduit au choix des passages les plus saillants et les plus suggestifs.

Que l'attention du cardinal se soit incontinent orientée vers la fondation d'un grand séminaire, il est superflu de le remarquer, tant cette pensée lui est familière, tant elle l'obsède, tant elle est, pour ainsi dire, sa compagne de chevet. Ni les solennités de son entrée, ni la nouvelle de sa promotion dans le Sacré-Collège, ni même sa mission d'ambassadeur le distraient de son dessein. Il laisse ses indications en partant pour Rome, et, dès le 13 juin 1803, son conseil se préoccupe et délibère de cette grave affaire, car on a été devancé par le gouvernement, et un décret, affiché le 8, publie la vente des bâtiments de Saint-Irénée. L'herbe est coupée sous les pieds, ou, pour user d'expressions moins triviales, les plus beaux songes sont envolés. Quel emplacement choisir? A laquelle des maisons religieuses désaffectées s'arrêter? On passe successivement en revue l'Antiquaille, les Lazaristes, les Colinettes, près la balme de Saint-Clair; la commanderie de Malte, à Saint-Georges; le second monastère des Ursulines, limitrophe de la place Saint-Just. Pour tous, les avantages ne balan-

Digitized by Google

cent pas les inconvénients : là les locaux sont trop petits ; ici l'acquisition sera trop coûteuse ; ailleurs l'édifice tombe en ruines. Depuis qu'il est destiné au morcellement des expropriations, le vieux bâtiment de Saint-Irénée reprend tous les regrets et tous les suffrages. Les vœux de M. Emery, qui l'a habité deux ans comme étudiant, douze ans comme professeur, sont pour qu'il soit rendu à sa destination primitive. Le cardinal, de Rome, proteste auprès du ministre des finances, Gaudin, et sur ses instances, un nouvel arrêté du 29 brumaire an XII, révoquant le premier, remet exclusivement à sa disposition l'immeuble, avec ses dépendances, du bas de la côte Saint-Sébastien.

Il s'agit à présent pour lui de le rendre habitable et de le peupler. Rien, dans ce but, ne lui coûtera. Son attention s'étend aux hommes et aux choses, aux professeurs et aux architectes, à l'enseignement et à la maçonnerie. Mais au rebours du patriarche diluvien, qui construisit l'arche avant d'y appeler ses hôtes, Monseigneur, plus sûr d'être obéi de ses entrepreneurs que pressé de s'accommoder avec M. Emery, commence d'abord par réunir le personnel des directeurs. Il entend d'être bien traité et ne s'inquiète pas s'il froisse les intérêts de ses voisins, s'il jette dans le le plus grand embarras vis-à-vis d'autres prélats le Supérieur auquel il arrache des sujets promis ailleurs, et des plus estimés.

L'excellent M. Picquet promu à l'honorariat et enseveli dans une chaude aumusse de chanoine, la supériorité sera dévolue à M. Bouillaud ; à M. Bruno Royer écherra le titre de directeur ; M. Ducré et M. de Tartonne, un ancien conseiller du Parlement de Grenoble, bientôt remplacé par M. Maréchal, le futur archevêque de Baltimore, professeront le premier la morale, les seconds la dogmatique, M. Cartal l'Ecriture sainte et M. Chaillou veillera aux finances et aux estomacs (1). Mais vous ne pouvez pas vous

(1) Quelques courtes indications biographiques seront ici bien placées pour éclairer le lecteur sur les mérites des premiers Sulpiciens de Saint-Irénée au XIXe siècle. Ces Messieurs, que nous avons

Digitized by Google

imaginer ce qui fut dépensé de tenace pression d'un côté, de condescendance et d'adresse de l'autre, pour grouper ces noms. Ainsi que l'abbé Emery l'observait avec justesse à son impatient bourreau « les sujets de la Compagnie n'étaient liés à lui par aucun vœu ni par aucune promesse. » « Tout est affaire d'estime et de confiance, disait ce vénéré

nommés, MM. Bouillaud, Royer, Ducré, Cartal, de Tartonne, Maréchal, Chaillou, sont les seuls qui enseignèrent de 1805 à 1811.

Jean-François Bouillaud (1738-1823), né à Courbouzon, près de Lons-le-Saunier, le 13 mai 1738, se destina d'abord à la médecine dont il abandonna bientôt les opérations pour entrer à Saint-Irénée. Elève distingué dans ses classes, aussi disposé pour les lettres que pour les mathématiques, capable de réciter sans broncher un livre des odes d'Horace, il apporta à la théologie et à sa formation sacerdotale des qualités qui lui valurent cette honorable appréciation de ses maîtres : « Bon pour tout ».

Ordonné prêtre le 27 août 1763, pendant les exercices de la *Solitude*, bientôt après il enseigne la morale à Autun, passe à Clermont, en 1781, et, pendant la période révolutionnaire, vers 1796, il établit le séminaire de la Wolfsau.

Le Concordat conclu, Mgr de Dampierre le ramène à Clermont, mais le cardinal Fesch le lui arrache pour Saint-Irénée, et le vénérable supérieur y demeurera jusqu'à la dispersion de la Compagnie.

Il alla se reposer à Trévoux, chez une de ses nièces, et dès que les séminaires qu'ils avaient dirigés furent rouverts aux Sulpiciens, Lyon n'imitant pas l'exemple des autres diocèses, M. Bouillaud reprit à Clermont son ancien titre et ses occupations. Il y finit sa longue et pieuse carrière, le 26 mai 1823.

Bruno Royer (1759-1841), de Grenoble, né le 6 octobre 1759, élève de Saint-Irénée de 1779 à 1782, solitaire l'année suivante, fut ensuite envoyé à Toulouse, supérieur de philosophie au séminaire de Saint-Charles. Après une courte émigration à Rimini, il rentra vers 1796, et il se fixa à Ecully, dans la famille Myèvre-Verger ; jusqu'au Concordat et quelques mois encore après, il veilla sur cette paroisse en vrai pasteur ; il y résidait et y administrait les sacrements au début de l'année 1803. Il accepta alors la cure de Saint-André de Grenoble, mais il démissionna, le 26 septembre 1804, pour répondre à l'appel de M. Emery et occuper une chaire à Saint-Irénée et y remplir les fonctions de directeur.

Expulsé de nouveau et rentré dans son diocèse d'origine, pour obéir à l'ordre impérial, Mgr Simon le nomma, le 1er février 1812, chanoine honoraire de la cathédrale et vicaire général honoraire. Mais, à la reconstitution de Saint-Sulpice, M. Duclaux, nouveau supérieur général, le plaça à Clermont, près de M. Bouillaud, où, huit ans après, il succéda à ce vénérable Père. Il conserva la charge dix ans et prit ensuite sa retraite à Paris, où il mourut le 30 octobre 1841. Il avait été élu assistant de la Compagnie le 6 septembre 1818.

Antoine Ducré (1746-1841), né à Chalamont le 10 octobre 1756, entré à Saint-Irénée en 1776, à la Solitude en 1781, professa, jusqu'à la Révolution, un an à Avignon et six à Toulouse. C'est à Ferrare qu'il attendit la fin des maux de l'Eglise de France.

Attaché au Séminaire lyonnais en 1801, lorsqu'il fut obligé de le

Digitized by Google

maître, et Votre Eminence sait parfaitement qu'aucun motif, pris dans la conscience, ne les oblige à m'obéir. J'ai été souverainement étonné et édifié qu'après la Révolution, ils aient continué de le faire et rien ne m'a confirmé davantage dans l'opinion que j'avais du bon esprit qui régnait dans la Compagnie ». Et il reprenait un peu plus loin avec

quitter dix ans après, il se retira à Saint-Etienne et, soumis à une dure infirmité, il devint pensionnaire à l'hospice de *la Charité;* il y vécut jusqu'à sa mort survenue le 18 juillet 1841.

Jean-Jacques Cartal (1756-1840), originaire du diocèse du Puy, né à Saint-Martin de Polignac, le 3 février 1756, tonsuré le 29 mai 1779, prêtre du 5 avril 1783, d'abord professeur à Angers, nommé, en 1785, second directeur des philosophes à Lyon, il fut transféré, en 1788, à Orléans.

Pendant la période des persécutions, il accompagna Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, et depuis archevêque de Bordeaux, dans ses courses à travers le Lyonnais, le Dauphiné et le Vivarais. Son intrépidité et son zèle furent au-dessus de tout éloge.

Revenu à Lyon, il y enseigna de 1803 à 1811; en 1814 il reçut la supériorité de Bordeaux; mais sa santé précaire obligeant de le rappeler à Paris trois ans après, il y décéda le 14 mai 1840.

On conserve à Toulouse, en 3 vol. in-folio, la plupart des traités de théologie qu'il avait composés pour dicter aux étudiants. Cf. Bertrand : *Bibliographie sulpicienne*, t. II, pp. 127-591. Du même : *Histoire des Séminaires de Bordeaux et de Bazas*, t. II, p. 351-370.

Louis-Joseph de Gassendy de Tartonne (1751-1831), originaire de Tartonne, canton de Barrême (Basses-Alpes), neveu de Mgr d'Hugues, archevêque de Vienne, et de Mgr des Augiers, évêque de Die, ancien vicaire général de Mgr de Tencin, entré à Saint-Irénée en 1768, y séjourna pendant trois ans.

En 1805 il fut donné à M. Bouillaud et il professa le dogme.

Pendant les vacances de 1807, il y eut échange entre les séminaires d'Aix et de Lyon, M. de Tartonne alla remplacer en Provence M. Maréchal qui prit sa chaire à Saint-Irénée.

En 1814, nous trouvons M. de Tartonne supérieur à Bourges; mais son humilité autant que ses infirmités lui inspirent de démissionner; il est alors chargé du cours d'Ecriture sainte à Bordeaux; bientôt même réduit à l'inactivité et au silence, il achève dans la retraite sa longue carrière, le 10 août 1831.

Ambroise Maréchal (1768-1828), natif d'Ingré, près d'Orléans, après une excellente éducation classique et quelque temps donné à l'étude du droit, entra au séminaire d'Orléans, où il conquit d'emblée le premier rang. Après son admission dans la Compagnie, M. Emery le destina à la fondation du grand séminaire de Baltimore, aux Etats-Unis, où il séjourna du 24 juin 1792 à juillet 1803. Employé aux séminaires de Saint-Flour, une année, d'Aix-en-Provence, deux années, il se rendit à Lyon au début de l'année scolaire 1807.

Le décret d'expulsion le renvoya en Amérique; des bulles, datées de Rome le 24 juillet 1817, le nommèrent coadjuteur de Baltimore; il fut sacré le 14 décembre suivant et prit immédiatement possession de son archevêché, le titulaire du siège étant mort dans l'inter-

Digitized by Google

une pointe discrète de malice accentuée : « Je prie seulement Votre Eminence de considérer que l'Eglise n'est pas entièrement dans le diocèse de Lyon (1). »

En effet, les évêques intéressés à conserver les utiles auxiliaires que les circonstances les plus imprévues avaient placés à leurs côtés, n'avaient aucun penchant à les céder même au Primat des Gaules et se permettaient de juger douteux les droits qu'il élevait. M. Bouillaud appartenait à l'évêque de Clermont-Ferrand, celui de Grenoble récla-

valle. Son décès survint le 29 janvier 1828. « Il a honoré la Compagnie, disait M. Garnier, dans la *Circulaire*, à propos de cette mort, par ses talents, par ses vertus autant que par son aimable caractère. »

Cf. BERTRAND : *op. laud.*, t. II, pp. 92-99. MOREAU : *Les Prêtres français émigrés aux Etats-Unis*. Paris, 1856, pp. 184-188.

*L'Ami de la Religion*, t. XXI, XXV, XXIX, LXI du 9 septembre 1849. *Annales de la Propagation de la Foi*, t. IV, p. 224.

AUGUSTIN CHAILLOU (1766-1846), fut le dernier des prêtres de Saint-Sulpice envoyé à Lyon, en 1790, avant la Révolution.

Né à Saint-Pierre-de-Chemillé, bourg de l'Anjou, le 14 janvier 1766, élève du séminaire d'Angers en 1786, solitaire en 1789, il avait reçu la prêtrise le 20 mars 1790. Jeté à la rue avec ses confrères, le 15 janvier 1791, M. Chaillou ne quitta pas Lyon, où il commença par être répétiteur. Il nous reste de lui un mémoire fort intéressant, dont l'autographe a été entre nos mains, racontant toute son odyssée pendant la Terreur. Fort lié avec l'abbé Linsolas, ce qui plaisait peu à M. Emery, il exerça le ministère à Ecully et surtout il fut l'auxiliaire de M. Mermet ; au Concordat, il fut nommé premier vicaire de Saint-Pierre, qui avait reçu comme curé l'abbe Thiollière, constitutionnel de Saint-Etienne ; on l'envoya ensuite curé à Pont-de-Vaux.

Réinstallé à Saint-Irénée en 1805, il en sortit le dernier de tous, en mars 1812 ; il attendit la restauration de la Compagnie, dans sa province natale, dans la cure de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire). Lorsque les séminaires furent rendus, nous le voyons successivement exerçant la supériorité à Saint-Flour, au Puy, où Mgr de Bonald l'apprécia beaucoup, à Bayeux enfin où il s'éteignit, chargé d'années et de mérites, le 13 juillet 1846.

Grâce à l'extrême obligeance de M. Mauviel, supérieur de Saint-Irénée, à qui le légataire même de M. Chaillou les a transmis, nous avons pu consulter divers papiers ayant appartenu à notre vénérable économe de 1805-1811. Le lot est assez considérable ; il comprend les lettres d'ordination, des réflexions de retraite, des fragments de correspondance, deux passeports, le brevet de traitement pour la cure de Pont-de-Vaux, etc., etc., et le manuscrit autographe du mémoire dont nous avons parlé, avec ce titre significatif : *Note de ce que l'on a pu recueillir sur ce qui s'est passé par rapport à la Compagnie de Saint-Sulpice depuis le 14 juillet 1789, époque où les ennemis du trône et de l'autel ne gardaient plus de mesure.*

Cf. BERTRAND : *op. laud*, t. II, p. 174, et les biographies indiquées à cet endroit : *L'Ami de la Religion*, t. CXXX, 6 août 1846 ; l'abbé NICOLAS : *Notice sur M. Chaillou*.

(1) Emery à Fesch : 1er juillet 1805.

Digitized by Google

mait M. Royer pour grand'vicaire, M. Cartal était désiré à Saint-Flour et Mgr de Cicé, archevêque d'Aix, déclarait qu'on lui déchirait le cœur, en le séparant de M. Maréchal. Pour n'être pas enchaîné par des mains aussi nobles, M. Chaillou n'en fut pas moins contraint de quitter sa cure de Pont-de-Vaux, en cachette, sans prévenir même son marguillier, les paroissiens qui l'adoraient à cause de sa bonté n'auraient jamais souffert son départ.

Le congé de M. Bouillaud, d'Auvergne, fut le plus malaisé et le plus long à régler. Le personnage valait les efforts déployés par Mgr de Dampierre pour le retenir. Pendant les dix années qui avaient précédé les Etats Généraux, il avait gouverné le séminaire et le diocèse de Clermont au contentement général, de l'évêque un des plus pieux et des plus sédentaires de l'ancien régime, des prêtres et des fidèles qui se plaisaient à publier sa modération et sa sagacité.

Réfugié sur la rive allemande du lac de Constance, pendant l'émigration, il accepta de Mgr de Juigné, archevêque de Paris, la mission de fonder un séminaire français et il l'établit dans un petit village de la Franconie, nommé le Wolfsau, à une lieue de Rottenburg, dans un château appartenant à la princesse Sophie de Hohenlohe-Bertenstein. Les ressources manquèrent plus d'une fois ; les livres étaient rares comme le pain ; l'industrie de M. Bouillaud suppléa à la disette de sa communauté et la bonne tenue qu'il lui imprima porta sa réputation au loin, de Vannes à Montauban et d'Ypres à Budapest. Au mois d'août 1802, il fut rappelé dans le Puy-de-Dôme, il y fut accueilli avec tout l'enthousiasme d'autrefois.

L'on comprend qu'à la nouvelle de son changement, Mgr de Dampierre ressentit la plus vive affliction et refusa catégoriquement de se séparer d'un collaborateur de tant de prestige.

« Si l'autorité me l'enlève, écrit-il à M. Emery, je sais souffrir ; il y a assez longtemps que j'ai fait l'apprentissage des souffrances. J'apprendrai à mourir. Je croyais que tant d'années de travail, tant de services rendus à la religion

Digitized by Google

auxquels j'ai pu contribuer pour ma part, l'étendue et l'importance de mon diocèse pouvaient mériter quelques égards (1). »

« Je ne me laisserai point attendrir, répond de son côté l'archevêque de Lyon, et j'exige que M. Bouillaud se rende de Clermont à Lyon au mois d'octobre et que les autres directeurs-professeurs s'y trouvent à la rentrée des classes. Il faudra bien qu'on se mette dans la tête que si nous ne faisons que de naître, nous avons bien la volonté d'être grands et que nous prendrons nos agrandissements selon l'usage et les circonstances (2). »

La conclusion du dialogue se devine : le plus faible s'inclina et M. Bouillaud, après une station à Paris (3), franchit

(1) L'évêque de Clermont à M. Emery : 20 janvier 1805.

(2) S. Em. Fesch à l'abbé Jauffret, vicaire général de la grande aumônerie : 29 messidor an XIII.

(3) Afin ne pas charger ces notes à l'excès, nous ne donnerons aucun autre extrait des lettres de Mgr de Dampierre ni ses réponses au cardinal Fesch à ce sujet, soit à M. Emery, soit à M. Jauffret ; nous supprimerons aussi la lettre du 20 mars 1805 à l'archevêque d'Aix ; mais on nous permettra de citer quelques parties de deux autres adressées à Mgr Simon et à M. Royer ; elles sont, à notre avis, tellement caractéristiques qu'il est impossible de les passer tout à fait sous silence :

« 26 juillet 1805.

Mgr l'évêque de Grenoble,

« J'avais déjà répondu à la lettre de M. Emery lorsque j'ai reçu la lettre du 11 de ce mois que vous avez bien voulu m'écrire pour me redemander M. Royer. Vous le réclamez parce qu'il est du diocèse et de la ville de Grenoble, et parce que des particuliers vous promettent des secours pour le rétablissement de votre séminaire si M. Royer en est le supérieur. Monseigneur, de tous les temps on a rendu hommage à la sentence de l'Evangile : *Nemo propheta in patria suâ*, et on a toujours cru dans l'Eglise que les établissements qui se relevaient au secours des passions humaines ne prospéraient pas. Est-ce la religion de Pierre ou de Paul que l'on sert ? Vous fieriez-vous aux promesses d'avoir d'abondants secours pour votre séminaire et d'en avoir de continuels, si la sainte charité et les autres vues surnaturelles que Dieu inspire ne sont point la fin prédominante... ?

« M. Royer est le maître d'abandonner son poste. Je n'aurai pas à me plaindre de lui. Il serait humainement excusable d'aller rendre ses services à l'Eglise, au milieu des siens ; mais M. Royer qui avait eu la force de rompre les liens les plus chers, pour se rendre où un plus grand bien l'appelait, ne se repentirait pas d'une si belle action sans des suggestions qui lui laissent entrevoir un bien égal à faire è Grenoble comme à Lyon. L'affection naturelle pour les siens fait toujours pencher la balance et pourrait le tromper en lui faisant abandonner le seul beau et grand séminaire qui sera établi en France

Digitized by Google

le seuil de l'archevêché dans la seconde semaine d'octobre 1805.

La voix du frère de Madame Impératrice-Mère ne baissait pas beaucoup de ton dans les bureaux de la préfecture du Rhône et dans le cabinet des ministres. C'était une première victoire d'avoir soustrait Saint-Irénée à l'aliénation par enchère publique, une seconde, d'en avoir obtenu la concession totale, mais la question pécuniaire des réparations subsistait avec ses points noirs, sans aucun éclaircissement. Quels outrages et quelles lamentables dégradations avaient subis les pauvres murailles, depuis le moment où les Jolyclerc, les Aynard, les Lamourette, les Fayolle avaient usurpé la place de leurs légitimes possesseurs! Tour à tour ou simultanément club, hôpital militaire, jardin d'Idalie, caserne, dépôt de charpente, la cléricale demeure avait supporté tous les affronts et une dévastation incessante. Bouleversée de fond en comble, pillée, saccagée, éventrée, privée d'une partie de ses portes et de ses fenêtres, elle portait partout les traces horribles de gens

dans six mois. Mais je vous dirai franchement que je n'aurais qu'à me plaindre de l'indiscrétion de celui qui l'induirait à abandonner mon séminaire métropolitain. On avait voulu me prévenir que vous l'aviez engagé de retourner à Grenoble en qualité de votre grand vicaire, je n'y avais jamais ajouté foi. Je croyais qu'avant tout vous m'auriez prévenu ; mais d'après les démarches que vous même dites avoir faites vis-à-vis de M. Emery, j'avoue que j'avais trop présumé.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec toute la considération possible pour votre zèle, mais avec le profond sentiment de vos torts dans cette affaire-ci, etc. »

De son côté et sous la même date, M. Royer recevait les lignes suivantes :

« Mgr l'évêque de Grenoble vient de m'écrire pour vous reprendre. La réponse que je lui ai faite et dont je vous adresse la copie vous fera connaitre mes sentiments envers lui et envers vous. Si vous vous décidez à vous rendre chez vous, vous emporterez mon estime et toute ma considération, mais je ne perdrai pas l'espoir que le séminaire de Lyon n'ait la préférence. L'intérêt que je prends au renouvellement des études ecclésiastiques doit être pour vous un sûr garant de l'obligation que je vous en aurais. Mais je suis convaincu que votre résolution sera dictée par le sentiment de contribuer de toutes vos forces à cette fin que je me suis proposée et que vous voudrez attacher votre nom comme une des personnes les plus essentielles que je m'associe. Vous compterez pour peu les témoignages de reconnaissance que je vous aurais toute ma vie.

Digitized by Google

qui avaient campé là comme des vandales et des iconoclastes.

Un premier rapport d'experts, qui l'inspectèrent en février 1804, fixait le chiffre des réparations à 180.000 fr. Ce devis épouvanta. On pria M. Loyer, architecte, de procéder à un second examen, en se bornant au plus urgent et à la plus stricte économie. Il réduisit alors les prévisions de la dépense à 76.000 fr.; comme l'Etat, par son décret rendu le 23 mars 1805, n'en avait accordé que 50.000 fr. le problème devenait moins ardu, mais il n'était pas tranché.

La combinaison, suggérée au cardinal et adoptée par lui très gravement, fut merveilleuse d'à-propos, de sans-gêne et d'audace. Il se désigna personnellement comme entrepreneur, à ses risques et périls, écartant toute servitude d'adjudication, toute inspection administrative et principalement tout contrôle financier. Il demanda, comme il s'exprimait à M. Bureau de Puzy, un peu ahuri de ces procédés anti-législatifs « d'agir en vrai père de famille et à moins de frais possible (1) ». Le fonctionnaire n'osa pas contredire; la commission d'architecture départementale plaça une sourdine à sa mauvaise humeur et un ecclésiastique, qui avait déjà fait ses preuves de bâtisseur à Roche et à l'Argentière, l'abbé Féaux, reçut la tâche, sans contracter de dettes, de restituer à la sainte maison sa physionomie des âges prospères et tranquilles. Il s'en acquitta d'une façon originale et bon marché. Il amena avec lui des équipes d'ouvriers des divers corps d'état, une centaine, embauchés dans le Forez et le Velay; il se chargea de leur logement et de leur nourriture et ne les quitta pas de l'œil pendant toute la durée des travaux. Lui-même, la soutane retroussée, prenait volontiers la truelle ou maniait la varlope; c'était un gai compagnon et un contremaître incorruptible. Il s'était engagé à livrer les clés à la Toussaint; on les reçut le 1er décembre et vraiment il y aurait eu mauvaise grâce, ingratitude même à noter un si court retard.

Cependant, comme M. Emery l'annonçait avec un cer-

(1) Fesch au Préfet du Rhône : 7 mai 1805.

Digitized by Google

tain effroi, si retapé du toit aux caves, si parfaitement blanchi que soit au lait de chaux le monument de M. Hurtevent et de M. de Vaugimois, il ne possédait pas « ni une serviette, ni une chaise ». D'où sortira l'ameublement? Les ventes de charité, ressources inépuisables des curés aux abois, n'étaient pas encore inventées; les concerts et les messes à chœur mixte des Schola n'auraient pas été tolérées; il fallut songer au moyen en usage dans la société chrétienne depuis le concile de Jérusalem, aux quêtes anonymes et aux dons volontaires.

M. Courbon, avec sa verve familière à cette pieuse besogne, composa un mandement éloquent. Il versa des larmes sur le dénuement qu'il recommandait de soulager; il brûla quelques grains d'encens à la charité lyonnaise la plus exemplaire du monde; il implora la pitié des uns et la foi des autres; il demanda, pour ne surcharger personne, qu'on voulût seulement se défaire de ses meubles encombrants, inutiles, usés, boiteux, remisés dans les greniers. Cette aumône en nature plairait autant que l'or et les gros sous.

On promit l'affichage des noms sur une table de marbre; on détermina la célébration de messes mensuelles; on y promulgua des indulgences comme pour les basiliques du moyen âge.

Lyon ne s'ébranla pas; le résultat fut piteux; les troncs demeurèrent vides. J'ignore si Fesch s'informa des causes de cette froideur insolite; on les lui cacha peut-être, et probablement, l'auteur de la pastorale, tout innocent qu'il fût, porta seul les reproches inspirés par ce désappointement. N'ayant pas les mêmes motifs de nous abstenir, il nous est permis de philosopher légèrement sur cet incident, et, pourquoi pas? d'en tirer une leçon dont l'application tout à fait actuelle sauvera la rétroactivité.

Mgr Fesch, dans cette occasion, succomba sous la coalition des royalistes et des dames.

Il me répugne, certes! autant qu'à vous tous, Messieurs, d'accorder la moindre confiance aux délations de la police: les fiches, même quand elles ont été confectionnées, il y a cent ans, par les subalternes des Fouché ou des Savary,

Digitized by Google

n'entrent pas dans la catégorie des documents historiques. Mais nous sommes instruits, d'autre part, que notre ville sous le premier Empire, couva une opposition dynastique et religieuse que n'arrêtaient ni les triomphes d'Austerlitz et d'Iéna, ni le sacre de Notre-Dame. Les conspirations s'éteignirent, mais la société bouda ; on évita de prendre les allures de l'abatteur d'Hector, mais on se retira sous la tente d'Achille. Dans la circonstance dont je parle, les partisans du comte de Lille tirèrent une muette vengeance de ce qu'ils avaient taxé entre eux, ou d'une grossièreté réfléchie ou d'une omission impardonnable. Ce n'était pas, en effet, la première fois, qu'une lettre archiépiscopale sollicitait, en faveur des Séminaires, les libéralités des fidèles. Deux ans auparavant, le 8 août 1803 pour préciser, un premier mandement, dû cette fois à la collaboration de M. Jauffret, avait été lancé, préconisant une série de mesures et le fonctionnement de comités paroissiaux et régionaux au profit des asiles ecclésiastiques dont les étudiants pauvres étaient exclus faute de bourses. Or, M. le vicaire général, vraisemblablement par ordre, par étourderie, peut-être, ou bien par la simple difficulté qu'il rencontrait à le rappeler, eut le malheur de se taire sur une circulaire des préposés de Mgr de Marbeuf, dont la sienne n'était au fond qu'un tirage révisé. On se scandalisa de cette réserve ; on glosa sur ces omissions peu héroïques, et on déclara empreinte de sécheresse et d'impolitesse une pièce vide de remerciements pour les 42.000 francs versés à cette première invitation (1). On répondit par l'abstention ; les plus scrupu-

(1) La lettre des vicaires co-administrateurs apostoliques du diocèse de Lyon fut publiée le 30 août 1801 : *Mandement pour recommander aux fidèles catholiques les collèges et séminaires destinés à l'instructions des jeunes ecclésiastiques de ce diocèse.*

« Toutes les ressources nous échappent, écrivait le rédacteur de cette pastorale, il ne nous en reste d'autres que de vous communiquer nos alarmes, afin qu'en les partageant, votre zèle, votre charité surtout nous fournisse les moyens de les dissiper.

« Des prêtres, courbés sous le poids des années et d'un trop laborieux ministère, appellent vainement des successeurs et des secours. La mort a moissonné un grand nombre de leurs collègues ; d'autres languissent sans force, par une suite de l'excès de leurs travaux.

« Ce qui met le comble à nos inquiétudes, c'est que nous sommes



Digitized by Google

leux s'excusèrent devant leur conscience, en se répétant extrêmement bas que les caisses publiques s'ouvriraient d'autant mieux au prince de l'Eglise qu'on avait plus ostensiblement fermé les bourses particulières au familier de Saint-Cloud et de la Malmaison.

Les femmes pieuses, même celles qui ne se coiffaient pas du panache blanc, ne furent pas moins vindicatives. L'infortuné rédacteur de cette lettre du 8 août, trop circonspect au gré de ses adversaires politiques, avait été, au contraire, au sens de son chef hiérarchique, un brouillon aventureux et un imprudent novateur. Quel intolérable impair avait-il donc commis? Pourquoi subissait-il, de gauche comme de droite, une amère confusion! Vous allez, Mesdames, châtier sa faute d'un sourire plus qu'indulgent, et je parierais qu'au lieu de le condamner, non seulement vous voteriez son amnistie, mais vous proposeriez de le mettre à l'ordre du jour.

M. Jauffret, dans l'article III de son dispositif, instituait des comités de dames, qu'il chargeait de la circulation des listes, de la visite des adhérents, des collectes, et qui étaient convoquées, en faveur de ce dévouement, à des séances où chacune émettait son avis sur la répartition de l'argent qu'elle apportait.

Ce système était ingénieux, à peu près inoffensif; il eut le don d'irriter l'archevêque au suprême degré :

« Je ne veux pas, écrit-il à ses grands vicaires, lorsqu'il eut appris le fonctionnement de ses comités féminins, je ne veux pas qu'on fasse des innovations, des règlements qui changent l'ordre et les règles ecclésiastiques. Je préfère plutôt rester sans séminaire que d'autoriser certaines idées singulières; je ne veux faire ni le réformateur ni le fondateur. Il est ridicule de s'étudier à tout défigurer, à tout détruire. » La mercuriale continuait sur ce ton deux pages

à la veille de voir le ministère ecclésiastique frappé de stérilité jusque dans sa source. Tout semble se réunir pour éloigner du sacerdoce. »

La quête, d'après le rapport même des co-administrateurs, produisit exactement 42.296 francs.

Digitized by Google

pleines ; elle se terminait par cette condamnation sans atténuation et sans appel :

« Il est plus facile, avez-vous dit, de tirer de l'argent de cette manière, donc elle est la meilleure. Mais convenez qu'elle est inconvenante dans des matières aussi graves, dictée par l'irréflexion et, si elle a séduit celui qui l'a rédigée et ceux qui l'ont lue, elle a été inspirée par le démon de l'innovation qui se cache toujours sous les symboles de l'Espérance (1). »

Les assemblées furent dissoutes ; mais les dames lyonnaises se piquèrent de la mesure et s'offensèrent de cette défiance. On affirme même que leurs plus rigides censeurs ne leur jetèrent pas la pierre.

Que l'ombre majestueuse de l'irascible pontife me pardonne ; dans ce cas, ses vues furent courtes, son procédé indélicat et ses raisonnements bourrés de sophismes. Depuis longtemps, Mesdames, vous le condamnez à se repentir de l'ostracisme infligé trop précipitamment à votre ardeur et à vos concours. N'est-ce pas vous qui recueillîtes le premier sou de la Propagation de la Foi, centuplé jusqu'aux millions aujourd'hui ? N'est-ce pas vos doigts qui tiennent l'aiguille brodant les ornements pour les missions, ourlant le linge pour les églises pauvres ? N'est-ce pas vous qui avez repris des mains de l'instituteur et de l'institutrice, légalement obligés de le répudier, le petit catéchisme de cinq sous, comme l'appelait Massillon, et qui prodiguez vos heures et votre patience à l'apprendre aux enfants de nos paroisses ?

Enfin, pour finir sur ce qui est exclusivement l'objet présent de ma pensée, dans l'Association des vocations ecclésiastiques, la seconde fille du fécond et large apostolat de notre éminent Recteur, puisque les Facultés catholiques ne peuvent décemment sacrifier leur droit d'aînesse, n'est-ce pas vous, Mesdames, qui vous montrez ses coopératrices les plus généreuses, les plus infatigables, les plus entendues ?

Vous ne vous doutiez peut-être pas, Monseigneur, en

(1) Le card. Fesch à MM. les grands vicaires : 6 octobre 1803.

Digitized by Google

créant parmi nous ce mouvement si utile au recrutement du sacerdoce, à son éducation lente et correcte, à sa durée, que si nous avions vécu, vous et moi, à l'ombre d'un bâton pastoral, différent de celui qui nous mène aujourd'hui, et que vous soutenez quelquefois avec une opportunité applaudie, le sort de M. Jauffret aurait pu être le vôtre et, en brisant vos efforts, désoler vos amis, déconcerter vos admirateurs, ruiner vos obligés.

L'ineffable Providence s'accommode aux variables nécessités du temps; elle marche avec lui : ses indications et ses grâces croissent avec nos besoins — *crescendo lucet.* — Imitatrices de cette infaillible condescendance, les administrations canoniques n'emmaganisent pas les principes vieillots, elles s'affranchissent des préventions injustifiées; elles rompent avec les méthodes routinières. On ne gouverne bien qu'en allant de l'avant et la confiance est le plus souvent une forme hardie de la justice.

Les préjugés de l'archevêque, dont nous avait dotés le Concordat, n'étaient pas entièrement siens; ils se ressentaient des impressions de sa jeunesse où les femmes étaient trop puissantes à Versailles, pour s'accréditer, sans choquer, dans les sacristies. Est-ce qu'ils n'étaient pas aussi un hommage détourné aux dispositions peu galantes, affichées par l'empereur, contre le sexe qui ne lui fournissait pas de généraux? L'oncle s'enorgueillissait de marcher sur les traces du neveu, et le neveu ne se détourna jamais pour contempler le pouvoir irrésistible d'un sourire et peser la valeur conquérante d'un cœur délicat. Il emporta au tombeau la conviction que l'univers marchait par des baïonnettes et avec des préfets.

Le Séminaire ouvrit ses portes neuves et ses cellules éblouissantes de propreté, le 2 décembre 1805, anniversaire du couronnement. « Laissez à vos successeurs, écrit de Rome Mgr Fesch au supérieur, la mémoire du 2 décembre comme d'un jour heureux pour le diocèse; qu'il soit un jour de solennité et qu'il inspire toujours de la reconnaissance pour vous et un attachement inviolable à la sainte règle que vous établissez. Vous êtes l'espoir de mon

Digitized by Google

diocèse, je ne doute pas des heureux résultats de votre zèle et de vos lumières. Soyez inébranlable comme vos principes à rétablir sur des bases solides le sanctuaire que vous élevez : vous me trouverez toujours sur votre chemin pour vous seconder (1).

Rien de plus épiscopal, rien de plus franc, rien qui n'ait été plus soutenu. Les bienfaits de l'établissement ne cessèrent de croître sous les bénédictions du ciel et les encouragements de cette espèce.

La première rentrée comprenait 113 théologiens, la seconde en amena 128 ; dans l'année scolaire 1808-1809 ils furent 133 ; à celle de 1810-1811, 165 dont 76 nouveaux. Mais le bonheur et la paix ne sont pas de durée sur cette terre; les stoïciens, je crois, demandaient aux dieux de ne pas les combler, afin qu'ils n'aient pas à redouter leur jalousie. L'épreuve succéda trop tôt aux beaux jours et l'orage, qui grondait dans la capitale, depuis deux ou trois ans, s'abattit sur Saint-Irénée comme la foudre qui stérilise, dans les champs, les récoltes en herbe et déracine les chênes les plus vigoureux.

M. Emery, expulsé du séminaire, s'y était cependant introduit en cachette pour y mourir, le 28 avril 1811. Six mois après, une lettre de Napoléon, datée d'Utrecht, le 10 octobre, ordonnait la dissolution de la Compagnie. Tant qu'il avait vécu, l'intrépide vieillard avait protégé et sauvé les siens par le respect qu'imposait sa vertu, par un dernier scrupule, chez l'Empereur, d'affliger le seul homme peut-être qui n'était pas resté muet devant lui, quand la conscience lui avait prescrit de protester.

Lui disparu, le césar, dont le despotisme ne dormait jamais qu'à demi, avait offert le Panthéon pour les funérailles, puis il s'était retourné vers son ministre et lui avait crié : « Je ne veux point de Sulpiciens dans le séminaire de Paris, je vous l'ai dit cent fois. Je vous le répète pour la dernière. Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute. »

(1) Fesch à Bouillaud, 17 janvier 1806.

Digitized by Google

A la fin d'octobre, les Sulpiciens lyonnais étaient avertis de leur suppression ; le lendemain de Noël, M. le Supérieur présidait la lecture spirituelle pour la dernière fois.

J'abrège sans doute — et beaucoup — mais l'heure réglementaire est déjà écoulée et aux reproches que mérite cette lecture, je voudrais éviter au moins l'ennui d'avoir été démesurée.

Ne vous semble-t-il pas du reste, Mesdames et Messieurs, à vous surtout, mes chers Confrères, qu'en retraçant à fond cette histoire qui ne remonte pas à un siècle, je remuerais des cendres encore chaudes, d'où l'étincelle vient de jaillir pour rallumer l'incendie ; j'attristerais des cœurs pleins des plus vives alarmes et des plus sombres appréhensions ; j'arracherais des pleurs à des yeux qui les refoulent depuis cinq mois, depuis ce jour de deuil, où Pie X pleura avec eux le père bien-aimé qui succombait, lui si ferme ! lui si vaillant ! aux angoisses dont son âme délicate ne pouvait plus contenir le trop plein (1).

Il me sera plus doux, en finissant, de porter mes regards au delà des craintes de demain, vers un horizon moins enfumé par les passions religieuses, moins retentissant des harangues et des calomnies de sectaires ignorants, impolitiques, perpétuellement envieux de mettre la main à l'encensoir, mais si myopes et si maladroits qu'ils n'en aperçoivent que les chaînes qu'ils alourdissent en nous meurtrissant.

Que nous réservent les projets en cours de discussion ? Les défenses d'enseigner signifiées à l'épiscopat contre les

(1) Nous faisons ici allusion, comme notre auditoire l'a saisi parfaitement, à la mort si soudaine et si tragique, dans son absence d'apparat, de M. Lebas, supérieur général de Saint-Sulpice et, auparavant, pendant vingt-cinq ans supérieur de Saint-Irénée.

Le matin même du jour où il tombait presque inanimé sur un banc du square de Sainte-Clotilde, en se rendant à l'archevêché pour le conseil hebdomadaire, M. Lebas avait lu le beau témoignage rendu à sa Compagnie par le Souverain Pontife dans l'allocution consistoriale de la veille, le 14 novembre 1904. Pie X, en recevant en audience les curés de Paris, le 10 janvier, s'adressant à M. Letourneau, curé de la paroisse de Saint-Sulpice, a renouvelé et résumé ses éloges précédents dans ces mots : *Congregatio Sulpitianorum fuit salus Galliæ.*

Digitized by Google

Sulpiciens seront-elles exécutées ! C'est le secret de Dieu autant que notre profond effroi. Nous nous rappelons, hélas ! qu'au sein d'une épouvantable tempête, matelots et passagers crurent sauver le vaisseau et assurer leur traversée, en jetant le prophète à la mer.

Mais, chez les fils du Christ, la croix ne pèse sur la semence broyée qu'afin de multiplier les gerbes.

Et s'il est vrai que la République des Etats-Unis a profité pour l'expansion de son catholicisme et l'organisation de son clergé des fureurs homicides de la Terreur, si maintenant la tenue des séminaires sulpiciens à New-York, à Baltimore, à Montréal comme à San-Francisco, s'acclimate parfaitement au régime de la liberté, sous le bénéfice de la charte future de notre indépendance, nous réclamerons de suite des guides aussi éclairés, des maîtres aussi savants, des prêtres aussi incomparables. Depuis qu'elle a été si sournoisement prise, l'Eglise de France proteste contre une mesure qui la dépouille d'une de ses gloires les plus pures, la prive d'une de ses forces les plus lumineuses et les plus nécessaires.

L'abbé J. B. VANEL.

Digitized by Google

# LA BIBLE DE L'ARENA

## A PADOUE

### Etude d'Iconographie religieuse

Suite (1)

### VII

#### LA VIE DE JÉSUS

Nous avons terminé l'illustration d'un premier groupe de fresques, celles de la zone supérieure.

Voici maintenant un autre cycle, plus considérable, qui comprend les deux autres zones, avec la décoration de l'arc triomphal, et dont les onze fresques précédentes n'étaient, en quelque manière, que la préface : la légende de la Vierge, en effet, ne semble ici racontée que pour nous acheminer vers l'histoire de Jésus et, dorénavant, la glorification de la Mère va s'effacer de plus en plus devant celle du Fils.

Non pas, certes, que Giotto ait négligé de nous faire connaître l'histoire authentique de Marie, en tant qu'elle

(1) Voir, pour le commencement de cette étude, le numéro du 15 décembre 1904.

Digitized by Google

se trouve mêlée à celle de Jésus. Le seul fait d'avoir représenté, au sommet de l'arc triomphal et au-dessous de la glorification du Christ, à la place d'honneur, par conséquent, l'ineffable mystère de l'Annonciation, montre bien qu'il comprenait de merveilleuse façon d'où la Vierge tient, avec toute sa gloire, les plus grands et les plus mystérieux de ses privilèges : on ne saurait assez louer, au point de vue de l'ordonnance générale de toute cette décoration, cette délicieuse *Annonciation* de la chapelle de l'Arena et, pour ce qui est de ses qualités d'exécution, c'est une des peintures dans lesquelles Giotto a le mieux prouvé son originalité puissante et la profonde sévérité de son art.

Nous le voyons, ensuite, continuer cette histoire de la Vierge Marie en nous la montrant dans toutes les scènes évangéliques où sa présence était requise par les récits les plus authentiques de la vie de Jésus. La Vierge figure donc dans toutes les scènes du cycle de l'enfance du Christ, à l'exception de celle du Massacre des Innocents, où elle n'a que faire. Mais, chose bien remarquable, alors que, dans la série précédente, Giotto n'avait pas hésité à puiser largement dans les récits légendaires, il ne leur emprunte plus ici le moindre trait, comme s'il avait craint d'atténuer, en quelque sorte, la haute portée qu'il voulait donner, dorénavant, à toutes les visions, infiniment respectables, des histoires évangéliques.

Cette réserve fait grand honneur à Giotto. Elle n'est point pour nous déplaire, comme si nous pensions que la vie de la Vierge ne doive s'écrire qu'avec des légendes. Il nous semble, au contraire que, dès le moment où l'histoire authentique et révélée se charge de nous instruire sur la personnalité de cette très Sainte Vierge, il faudrait avoir le courage de fermer tous les autres livres, si merveilleux qu'ils puissent paraître, qui ne savent pas se contenter de l'austérité des récits de l'Evangile. Ainsi fait Giotto qui, pour nous mieux faire aimer la Mère, veut surtout nous faire connaître le Fils.

Nous devrons retourner une seconde fois, sur la fin de cette étude, aux sources légendaires, quand nous aurons

Digitized by Google

à commenter un autre cycle de fresques, celles du chœur, où sont racontés les derniers événements de la vie de la Vierge et son triomphe dans le ciel.

Ces fresques, toutefois, ne sont pas de Giotto, comme nous l'avons déjà dit, mais d'un de ses disciples de Sienne ou de Florence. Toutes les peintures, au contraire, que nous allons décrire, sont dues aux pinceaux du grand artiste. Leur ensemble constitue une admirable vie de Jésus. C'est, au point de vue iconographique, le véritable Evangile du XIV^e^ siècle : lisons-le avec infiniment de respect.

Avant d'en aborder l'étude, et pour ne pas couper sans cesse notre description par des appels de numéros et des indications topographiques, il nous semble utile de donner, au préalable, le tableau général des fresques qui se rapportent à la vie de Jésus. Ce sont, à vrai dire, toutes les « histoires » racontées dans les grandes peintures, exception faite de celles de la zone ou étage d'en haut, et de celles du chœur et de la tribune, qui ont trait à la légende de la Vierge. En voici le catalogue général :

PEINTURES DE L'ARC TRIOMPHAL.

*Au sommet de l'arc :*

12. Le Christ en « majesté », entouré de la cour céleste.

| *A gauche :* | *A droite :* |
|---|---|
| 13. L'ange donnant l'Annonciation. | 14. La Vierge recevant l'Annonciation. |
| 15. Trahison de Judas. | 16. La Visitation. |
| | 17. Prière au Jardin des Oliviers et Flagellation. |

PEINTURES DE LA SECONDE ZONE :

| *A gauche :* | *A droite :* |
|---|---|
| 28. Vendeurs chassés du temple. | 18. Nativité de Jésus. |
| 27. Les Rameaux. | 19. Les Mages. |
| 26. Résurrection de Lazare. | 20. Présentation. |
| 25. Noces de Cana. | 21. Fuite en Egypte. |
| 24. Baptême de Jésus. | 22. Massacre des Innocents. |
| 23. Jésus au Temple. | |

Digitized by Google

PEINTURES DE LA TROISIÈME ZONE :

*A gauche :*

40. La Pentecôte.
39. L'Ascension.
38. La Résurrection.
37. Lamentation sur le corps de Jésus.
36. Le Calvaire.
35. Marche au Calvaire.

*A droite :*

29. Trahison de Judas.
30. La Cène.
31. Lavement des pieds.
32. Arrestation de Jésus.
33. Jésus devant le Grand-Prêtre.
34. Scène des outrages.

GRANDE FRESQUE AU-DESSUS DE LA PORTE D'ENTRÉE :

41. Le Jugement dernier.

Si nous considérons, maintenant, l'ensemble de ces peintures, nous verrons que, pour le choix des sujets, Giotto se conforme encore à l'ancienne méthode du moyen âge pour l'exposition de la vie de Jésus (1). Il n'y parle guère, en effet, que des histoires relatives à son enfance et à sa mort, de telle sorte qu'on les peut grouper, comme dans les plus anciennes séries iconographiques, en deux cycles, qui sont : le *cycle de la Nativité* et le *cycle de la Passion.* C'est toujours le « Christus natus, Christus passus », autour duquel l'art gothique — celui qui précéda Giotto — groupait toute son illustration de la vie de Jésus.

Il y a bien, dans ces fresques de l'Arena, une composition qui représente la *Résurrection de Lazare :* mais cette scène me paraît appartenir, dans l'esprit de l'iconographie du moyen âge, beaucoup plus au cycle de la Passion qu'à celui de la Vie publique.

Pour ce qui est, maintenant, du *Baptême du Christ* et des *Noces de Cana,* ce sont deux scènes qui forment comme la transition à la vie publique, ou, si l'on veut, l'épilogue du cycle de la Nativité, dont les scènes de l'Enfance ne sont que le prolongement, de même que celle de l'*Annonciation* en était la glorieuse préface. On pourrait encore insinuer que les *Noces de Cana* ont été représentées

(1) Ch. E. MALE. *L'art religieux au XIII^e siècle,* 1re Ed. pp. 233 et suiv.

Digitized by Google

ici par une sorte de délicate attention à l'égard de Marie, à qui la chapelle de l'Arena était consacrée, ou encore comme une annonce symbolique du festin eucharistique.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de ces quelques exceptions, on doit reconnaître que Giotto n'a pas eu l'intention, dans l'ordonnance générale des fresques de l'Arena, de faire une part bien déterminée à l'exposition des scènes de la Vie publique. Il reste, en cela, fidèle aux traditions de l'iconographie gothique. Depuis la fin de l'époque romano-byzantine, l'illustration des miracles du Christ ne faisait plus partie du canon semi-officiel sur lequel se réglait l'art chrétien pour raconter la vie de Jésus.

Pour ces raisons, donc, nous croyons être suffisamment autorisé à grouper cette partie des fresques de l'Arena, comme nous le faisons, en deux grandes divisions générales, à savoir : le cycle de la Nativité et le cycle de la Passion.

Dans le premier de ces deux cycles, nous indiquerons, pour plus de facilité, quatre divisions particulières : 1. Avant Bethléem. 2. Bethléem. 3. Scènes de l'Enfance. 4. Transition à la Vie publique.

## VIII

### AVANT BETHLÉEM

**12.** La première fresque que nous devons examiner forcément, — car elle est au sommet de l'arc triomphal conduisant au chœur, encadrée, en quelque manière, par l'Annonciation, — n'appartient pas, cependant, au cycle de la Nativité, malgré la place qu'elle occupe dans la suite de ces peintures. Nous sommes obligé, toutefois, d'en parler à cette place et nous allons le faire aussi exactement qu'il est possible de le tenter : la chose n'est pas aisée, car c'est, parmi toutes les fresques de l'Arena, une des plus endommagées.

Digitized by Google

On y voit un personnage nimbé, assis sur un trône, dans l'attitude du repos, et, tout autour de lui, un grand nombre d'anges adorateurs, ou faisant de la musique. Cette peinture représente, non pas, comme on l'a dit quelquefois, le Père Eternel sur son trône, mais plutôt le **Christ glorieux** ou le **Triomphe de Jésus dans le Ciel.** (Al. 19416.) C'est donc la dernière composition de toute la série : elle doit être lue, logiquement, après le grand jugement dernier qui est représenté en face, sur la muraille au-dessus de la porte d'entrée.

Si l'on se place, maintenant, au point de vue mystique, on reconnaîtra tout l'à-propos de cette évocation du Christ glorieux encadré par les deux personnages de l'Annonciation, la Vierge et l'Ange. Nous avons donc ici, et presque sur le même plan, les deux scènes correspondantes du premier et du dernier avènement du Fils de l'Homme. La liturgie se plaît, elle aussi, à rapprocher ce double avènement. Mais, entre ces deux actes du même drame, se place d'abord toute l'histoire de notre rédemption. Nous allons la déchiffrer sur les murs de notre chapelle.

**13** et **14. L'Annonciation.** — Alors que cette première partie de la décoration de l'arc triomphal est dans un état de dégradation fort misérable, la partie située immédiatement au-dessous, c'est-à-dire le sommet des deux pieds-droits, ou jambages, de l'arc, se trouve admirablement conservée.

Giotto y a mis, en deux cadres, l'Annonciation : à gauche, pour celui qui regarde, l'Ange apportant le divin message, à droite, et vis-à-vis, la Vierge qui le reçoit. (Al. 1923, 1924.)

Il semblerait que, devant l'incomparable beauté de cette fresque, le temps lui-même, qui ruine les plus belles choses, ait été pris de respect, sans oser jamais y porter la main... Le fait est qu'elle reste, de toutes les peintures de l'Arena, celle qui a le moins souffert des injures du temps, celle qui vous frappe d'abord, quand vous pénétrez, pour la première fois, dans la chapelle, et encore celle qui prend

Digitized by Google

votre dernier regard, quand il vous faut la quitter. Regardons-la donc avec un peu plus d'attention que nous en accorderons aux autres : elle en vaut, certes, la peine, et nous avons bien le droit, au moins une fois, en passant, de faire ressortir le merveilleux talent de Giotto.

Ce n'est pas, déjà, une innovation (1) de peu de conséquence et de mérite, que celle introduite ici par le grand artiste, qui a scindé, pour ainsi dire, en deux scènes différentes, son tableau de l'Annonciation, mettant, d'un côté, l'ange qui l'apporte, et de l'autre, celle qui la reçoit, — *la Vierge annoncée* ou *la Nunziata*, comme le dit l'italien, d'une façon expressive et charmante, — avec, pour les séparer, tout le grand vide laissé par l'arc qui s'incline, comme pour mieux faire songer à la distance infinie qui sépare une créature céleste d'une créature de la terre, et à l'infinie puissance de Celui qui va, d'un seul mot, la combler.

« *Ave Maria!* » dit l'ange. Et voyez, je vous prie, comment il le dit! Il est agenouillé, le corps et la tête très droits, retenant, de la main gauche, les plis de sa longue robe, cependant qu'il lève la main droite, dans l'attitude de celui qui parle. Mais, encore une fois, de quel mot caractériser l'ensemble de son geste? Noblesse, admiration, respect, je ne sais pas très bien, car, s'il indique tout cela, je vois qu'il renferme davantage encore, et c'est précisément pour cette raison que je le reconnais supérieur à tous ces anges des autres Annonciations qui ne veulent produire sur l'âme de la Vierge, sur la nôtre, par conséquent, qu'une seule espèce de sentiment.

Aussi bien, la Vierge, qui l'écoute à genoux, n'essaie pas de traduire, à l'extérieur, le monde de pensées dont son âme est, soudain, remplie. Elle ne fait pas le geste de par-

(1) Je dis « innovation », mais sans oublier qu'avant Giotto, et même dans l'art byzantin, on avait parfois représenté séparément l'Ange et la Vierge de l'Annonciation. Cf. DIDRON, au vol. XXVII, p. 225 des *Annales archéologiques*. Aux sculptures des portails gothiques on voit également, séparées l'une de l'autre, les deux statues de l'Ange et celle de Marie. Giotto, en tout cas, remit en honneur cette formule et le fit avec tant de bonheur que ses successeurs ne se lassèrent pas de l'exploiter après lui.

Digitized by Google

ler, elle ne se recule pas d'un mouvement instinctif de crainte, de confusion ou d'effroi, mais elle écoute, en silence, la céleste parole, comme elle écoutera, plus tard, les paroles de Jésus et, pour ne les jamais oublier, les yeux à demi clos, elle les grave profondément en son cœur.

Telle sera toujours, et chaque fois qu'il nous parlera d'elle, la Vierge de Giotto. Un abîme la sépare de la Vierge que sculptaient alors, à peu près dans le même temps, nos artistes gothiques de l'Ile-de-France ou des pays bourguignons. Elle n'a rien de commun, non plus, avec la Vierge pisane ou celle que les peintres de Sienne vont, dans quelques années, mettre à la mode.

Nos Vierges gothiques, si délicieusement naïves et tendres, le semblent toujours être avec un peu de coquetterie, et leur sourire même, qui n'est pas la moindre raison de leur charme, gagnerait parfois à s'épanouir avec plus de discrétion sur leur visage enfantin.

La Vierge de Giotto, au contraire, paraît toujours extrêmement sérieuse. Elle est grave, presque austère, pleine de dignité, comme il convient à la mère d'un Dieu. Elle ne tente rien pour nous attendrir ou nous plaire, et si elle nous charme, enfin, c'est parce qu'elle est infiniment noble et pieuse, non pas à la façon d'une vierge timide, mais comme une jeune femme déjà prête pour la maternité, et qui l'attend.

Je me suis arrêté peut-être un peu longuement sur cette peinture. Et toutefois je ne puis la quitter sans dire en quelques mots de quelle façon Giotto s'y comporte, relativement aux traditions iconographiques relatives à l'Annonciation.

Il n'est pas le premier — et je l'ai fait remarquer — qui a représenté séparément, en deux tableaux distincts, et se faisant pendants l'un à l'autre, l'Ange qui porte l'Annonciation et la Vierge qui la reçoit. Mais il l'a fait avec un tact qu'on n'avait jamais connu avant lui et que ses successeurs ont rarement retrouvé dans la suite. Il n'essaie pas de donner à la Vierge une mimique compliquée pour tra-

Digitized by Google

duire toutes les émotions de son âme : elle est calme, elle croise les bras, sans rien tenter davantage pour nous faire comprendre qu'elle prononce alors son *Fiat* décisif.

On sait de quelle façon les artistes postérieurs se sont ingéniés à épuiser, dans leurs combinaisons, toute la psychologie de « la Vierge annoncée ». Giotto y met infiniment plus de réserve, et c'est en cela, surtout, qu'il se distingue de ses successeurs.

Ce qui le sépare, maintenant, de ses prédécesseurs, c'est principalement d'avoir renoncé à toutes les données légendaires du sujet. Pour ce qui est de la construction de la scène et du décor, il y met, nous l'avons dit, une singulière réserve. Plus de fontaine, auprès de laquelle se tenait la Vierge, puisant de l'eau, ni de vase de fleurs dans lequel se dresse un grand lys épanoui. Plus de temple, avec un grand-prêtre, pour rappeler « l'épreuve de l'eau amère » (1). Giotto ne s'est pas demandé ce que faisait la Vierge, au moment où l'Ange lui apparut. Etait-elle assise « sur un trône », comme nous la montrent les imagiers byzantins, attendant la visite de l'Ange, sans rien faire autre chose, — ce qui eût été fort mal, car Dieu n'aime pas les gens inoccupés, et quand il appelle ses apôtres, par exemple, c'est pendant qu'ils travaillent, chacun de leur métier. S'occupait-elle alors, cette très Sainte Vierge, comme une bonne ménagère, aux soins du ménage ? Filait-elle ? Ou plutôt ne tissait-elle pas, comme le veut la légende, le voile du Temple ? Etait-elle agenouillée devant son prie-Dieu, méditant les saints Livres et priant, ainsi que nous l'affirment sainte Brigitte, Marie d'Agreda, Catherine Emmerich et, avec toutes ces voyantes, la presque totalité des artistes français ou flamands du XV^e^ siècle ? De tout cela, Giotto ne nous dit rien et, en vérité, nous ne sommes pas enclins à lui en faire un reproche.

Pas plus, d'ailleurs, que nous n'irons le gourmander d'avoir réduit ses personnages aux deux seuls vraiment

(1) On trouvera tous ces détails dans l'*Historia Nativitatis Mariæ*. Pour l'épreuve de l'eau amère, par exemple, on se reportera au chapitre XII de ce récit légendaire.

Digitized by Google

authentiques de l'Annonciation. Malgré son goût prononcé pour le détail pittoresque et curieux, Giotto s'est donc abstenu de mettre ici, comme ses prédécesseurs byzantins, une servante ou deux, avec mission d'introduire l'Ange auprès de Marie. Plus de cortège d'anges, non plus, comme à la mosaïque de Sainte-Marie Majeure. Le Père Eternel, et pas davantage le Saint-Esprit, n'interviennent visiblement. Encore une fois, cette Annonciation est toute idéale : et il arrive précisément que c'est à cela qu'elle doit sa très haute vérité. On n'y contemple vraiment que la Vierge, qui va être mère, qui l'est déjà, et c'est parfait.

**16.** Cette impression se retrouve encore plus vive dans la fresque suivante, qui représente la **Visite de Marie à sainte Elisabeth**. (Al. 19325.) Un pareil sujet sera toujours difficile à traiter pour les artistes consciencieux qui voudront, tout en restant dans les limites d'une parfaite discrétion, mettre dans les bras l'une de l'autre ces deux maternités fécondes, en nous faisant penser non seulement aux deux mères, mais encore à leurs deux enfants, dont l'un, nous dit l'évangéliste, se mit à tressaillir dès qu'il se sentit en présence du Dieu incarné, *et exultavit infans in utero ejus*. (Luc, 1, 41.) Plutôt que de renoncer à l'illustration plénière du récit évangélique, les prédécesseurs de Giotto se sont plus d'une fois exposés à des audaces singulières que l'art lui-même ne saurait approuver. Le peintre de l'Arena n'est pas tombé en de semblables errements, tout en nous ouvrant une porte discrète sur les côtés du sujet que nous pourrions vouloir méditer. De là ces attitudes qui ne s'expliquent et se justifient qu'en ayant recours à l'ensemble des données du récit de l'Evangile. Mais c'est encore faire l'éloge de l'artiste que d'avoir à noter qu'on pourrait, au besoin, n'y pas songer.

La Vierge donc, accompagnée de deux servantes, s'avance vers sainte Elisabeth, qui se penche vers elle dans un geste d'affectueuse tendresse, mais sans se jeter, avec peu de discrétion, dans ses bras, comme l'imagineront au siècle suivant un trop grand nombre d'artistes. Car si



Digitized by Google

sainte Elisabeth aime tendrement sa cousine, elle la respecte, et l'admire encore plus qu'elle l'aime, s'étonnant que la Mère d'un Dieu lui fasse l'insigne honneur de la visiter : *Et d'où m'est-il accordé que la Mère de mon Seigneur vienne à moi?* (Luc, 1, 43.)

Voilà bien, dans Giotto, le sentiment qui domine toute la scène, je veux dire l'admiration avec le respect, et la sainte Mère de Dieu y apparaît encore, si la chose est possible, plus digne que dans l'Annonciation de vénération et d'amour.

Sans nous arrêter maintenant sur la fresque placée au-dessous de la Visitation et qui, d'ailleurs, n'est pas de Giotto, mais d'un de ses disciples (1), nous passons de suite aux peintures de la seconde zone, sur la muraille de droite.

## IX

### BETHLÉEM

Autour de la scène de la naissance de Jésus, les anciens imagiers avaient groupé un nombre relativement considérable d'épisodes secondaires, empruntés aux récits des évangiles apocryphes. Or, voici que Giotto, taillant impitoyablement dans cette frondaison mystique du texte révélé, a réduit tout cela à deux scènes seulement, la Nativité et l'Adoration des Mages. Il n'a même pas voulu consacrer un tableau spécial à l'Annonce aux bergers et à leur Adoration de l'Enfant, y faisant seulement une allusion sommaire dans son récit de la Nativité. Et toute son illustration de l'histoire des Mages se réduit à la scène où il les fait agenouiller devant l'Enfant à Bethléem.

Cette réserve est tout à fait surprenante, tellement elle

(1) Et ce n'était pas un des meilleurs. Cette fresque (n° 17) représente la *Prière au jardin des Oliviers* et la *Flagellation*. Elle fut ajoutée, à une époque qu'on ne saurait déterminer, pour compléter la série des sujets relatifs à la Passion.

Digitized by Google

est peu dans les habitudes de l'époque. Ses disciples, aussi bien, ne sauront se résoudre à l'imiter, et ils se remettront, pendant tout le cours du XIV^e^ siècle, à raconter de nouveau des légendes que le maître semblait avoir voulu écarter résolument du canon des peintures à mettre sur les murailles des églises pour illustrer le récit de l'enfance du Christ. Jusqu'en plein XV^e^ siècle on verra des artistes, et non pas des moindres, se plaire au récit détaillé de la légende des Mages. Le peintre anonyme des fresques de San-Petronio de Bologne leur a consacré, par exemple, une longue série de tableaux (1). Et l'on sait le parti qu'en a tiré, pour sa décoration de la chapelle Riccardi, à Florence, Benozzo Gozzoli, le disciple de Fra Angelico.

Mais puisque Giotto, à l'Arena, fait abstraction de tout le côté légendaire du cycle de l'Enfance et que même il se refuse à détailler, comme il aurait pu le faire, le récit authentique de cette merveilleuse Enfance, il ne conviendrait pas, dans cette étude, d'y insister plus longuement que lui. Nous nous bornerons donc à décrire les deux seules peintures qui lui sont consacrées, le faisant même avec plus de brièveté que nous en mettrons pour les autres, de peur de verser insensiblement dans les à-côtés, bien tentants, de notre sujet.

**18.** Voici d'abord la **Nativité de l'Enfant Jésus.** (Alinari, 19326.) C'est une Nativité de genre « historique », c'est-à-dire sans aucun élément mystique, qu'il soit emprunté à l'inspiration personnelle de l'artiste ou aux traditions légendaires. On n'y voit pas même, chose bien remarquable, le « bain de l'Enfant Jésus » avec son accompagnement obligé des sages-femmes des évangiles apocryphes. C'est, en un mot, le pur et naïf récit de l'Evangile, avec la belle scène de la Nativité proprement dite et de l'Annonciation aux bergers.

Sous une sorte de hangar, établi sommairement contre

(1) Elles sont décrites, avec six gravures à l'appui, dans notre livre *Le Christ de la Légende dorée*, pp. 123 et suivantes.

Digitized by Google

un rocher, la Vierge est étendue, couverte de son long manteau. Jésus, qui vient de naître, est déjà tout entouré de bandelettes, qui serrent étroitement, comme dans une prison très rigoureuse, son corps d'enfant : aidée par une femme, dont on aperçoit, sur la droite, le haut du corps, la Vierge s'apprête à le déposer pieusement dans le seul berceau qui soit à la disposition de sa douloureuse pauvreté, l'auge grossière devant laquelle sont arrêtés, immobiles et pleins d'étonnement, l'âne et le bœuf. En avant de la scène, assis à terre, les yeux demi-clos et la tête appuyée sur la main droite, saint Joseph, selon la formule traditionnelle. Au-dessus de la cabane, des anges ont suspendu leur vol, les uns regardant le ciel, d'autres la crèche, un dernier enfin, parlant aux deux bergers, qui sont représentés, debout, à droite de la composition.

8. L'**Adoration des Mages** (Al. 19327) suit immédiatement la Nativité, dont elle a conservé le décor agreste. La crèche, cependant, a disparu. Sous le hangar, qui lui forme une sorte de dais, la Vierge est assise, ayant saint Joseph à ses côtés, et présentant le saint Bambino, toujours bien emmailloté, au plus âgé des Mages qui, agenouillé, baise avec infiniment de respect les petits pieds de Jésus : ce vénérable Mage a déposé sa couronne et un ange, debout à droite de la Vierge, tient une sorte de reliquaire, contenant, sans doute, l'or qui vient d'être offert au royal Enfant. Les deux autres Mages, leurs présents à la main, attendent le moment de se prosterner, à leur tour, et de les offrir à l'Enfant.

On voit, sur la gauche, deux animaux qui pourraient fort bien être des chameaux, et qu'un serviteur tient par la bride, puis, dans le haut, l'étoile miraculeuse, arrêtée au-dessus du hangar qui sert de royale demeure à la Sainte Famille.

Digitized by Google

## X

### QUATRE SCÈNES DE L'ENFANCE

L'Evangile de l'Enfance est ensuite illustré, à l'Arena, par quatre compositions, à savoir : la Présentation au Temple, la Fuite en Egypte, le Massacre des Innocents et enfin l'épisode de Jésus au Temple parmi les Docteurs, quand il n'avait encore que douze ans.

**20.** La **Présentation au Temple**. On aura remarqué que Giotto ne disait rien de la Circoncision : c'est la pratique courante du plus grand nombre des artistes de cette époque, quand ils nous racontent, d'ensemble, la vie de Jésus. Il paraîtrait bien, d'autre part, que, dans leur pensée, l'image de la Présentation devait suffire à faire songer, discrètement, à ce mystère, les personnages qui y prennent part étant, en outre, à peu près les mêmes, je veux dire les parents de Jésus et, devant un autel, un vieillard, avec le saint Enfant dans ses bras.

Nous trouvons en plus, dans la fresque de l'Arena, une femme, la tête couverte, et tenant, de la main droite, un rouleau déplié, à la manière des prophètes : c'est Anne, la « prophétesse », que l'évangile de saint Luc associe, dans son récit, au vieillard Siméon.

Dans la fresque d'Assise, qui représente le même sujet, Giotto a placé la scène de la Présentation dans l'intérieur d'une église, et c'est, on ne manquera pas d'en faire la remarque, une église gothique. On trouvera, entre ces deux compositions, plusieurs différences de détail : mais c'est toujours le même geste essentiel de l'Enfant et de sa Mère, qui se tendent mutuellement les bras.

Je viens de parler, pour la première fois, des fresques d'Assise. Il fallait bien y venir, pour faire comprendre le

Digitized by Google

vrai mérite de celles de l'Arena, et surtout comment elles indiquent, dans le génie de Giotto, un véritable progrès au point de vue de l'art, comme encore au point de vue de l'illustration de la Foi — s'il est vrai, du moins, que le véritable artiste chrétien ne devrait aller puiser dans la légende que dans le cas où l'histoire ne lui dit plus rien des choses qui sont nécessaires pour entretenir la piété des peuples et la sauvegarder.

La basilique d'Assise est très riche, comme on sait, des œuvres de Giotto. Le cycle de ses fresques de la basilique supérieure, où nous est racontée la vie de saint François d'Assise, est celui qu'on connaît le mieux, parce qu'il est le plus facile à voir et à regarder. Mais il ne faut pas oublier que, même en admettant qu'elles soient de lui (1), elles ne nous le font connaître qu'à l'aurore de son beau développement d'artiste : c'est en bas qu'il importe de descendre pour le comprendre tout à fait, dans cette église inférieure, où tout, jusqu'à la lumière, semble plein d'une mystérieuse et surnaturelle grandeur.

Giotto y a mis, au-dessus du tombeau du bon saint François, ces quatre allégories, au sujet desquelles on a déjà écrit tant de choses, sans parvenir, toutefois, à en faire ressortir pleinement la mystique beauté.

Tout proche du tombeau, dans les bas-côtés du transept, se trouve une suite importante de fresques relatives à la vie de Jésus, à droite, le cycle de la Nativité, à gauche, celui de la Passion.

On attribuait, jadis, au seul Giotto, aidé ses élèves, tout l'ensemble de cette décoration. La critique contemporaine incline, maintenant, à lui enlever l'ensemble des fresques de gauche, celles relatives à la Passion, dans lesquelles on croit reconnaître la main des artistes siennois, et, en particulier, celle de Lorenzotti.

(1) A dire vrai, il n'y a peut-être que les cinq dernières fresques de cette série qui soient sûrement de la main de Giotto ; mais, au point de vue iconographique, on peut toujours en faire état comme d'un ensemble où se reflète, plus complètement qu'ailleurs, l'esprit du XIVe siècle en matière d'illustration de la Foi.

Digitized by Google

Mais tout le monde est d'accord pour laisser à Giotto la paternité des fresques du premier cycle, celui de la Nativité. Les sujets représentés dans ce bas-côté sont : à droite, pour celui qui regarde, la *Nativité* et la *Visitation*, les *Mages* et la *Présentation*, enfin, le *Calvaire ;* à gauche, la *Fuite en Egypte* et le *Massacre des Innocents*, *Jésus parmi les Docteurs* et *Jésus revenant de Jérusalem avec ses parents*. Sans préciser la date de ces fresques d'Assise, tout le monde s'accorde à les regarder comme antérieures à celles de l'Arena.

Il est très intéressant, en étudiant les peintures de Padoue, de les comparer sans cesse à celles d'Assise. On verra que, dans les premières, Giotto a cherché davantage à se rapprocher de la vérité historique, et cela non seulement en faisant la part de moins en moins grande aux données légendaires des sujets qu'il avait à traiter. Il cherche vraiment, jusque dans les moindres détails, à donner à ses compositions la vraisemblance qui, dans ses fresques d'Assise, ne semblait guère le préoccuper. C'est ainsi qu'à Padoue l'église de la Présentation a complètement disparu, pour donner place à une sorte d'autel qui doit faire songer, j'imagine, au « Saint des saints » du Temple de Jérusalem. La composition, encore, y semble plus austère et moins attendrie, comme si Giotto avait compris, de plus en plus clairement, la simplicité pleine de grandeur du récit évangélique. Les fresques d'Assise, en un mot, sont certainement plus délicates et plus tendres, et aussi plus curieuses : mais on pourrait soutenir qu'elles sont moins pleines de vérité religieuse. C'est, enfin, pour cela, qu'on leur préférera, en général, les fresques de l'Arena.

**21.** Mais on n'oubliera pas que celles d'Assise sont vraiment plus délicieuses, ne serait-ce qu'en raison de ces détails, parfois très secondaires, qui suffisent à nous replacer dans l'atmosphère, toujours agréable à respirer, de la légende. Comparez, par exemple, la double **Fuite en Egypte** d'Assise et de Padoue.

Digitized by Google

La composition et l'ordonnance générale semblent, à première vue, très sensiblement identiques. C'est, au centre du tableau, et montée sur un âne, la Vierge, avec l'Enfant dans ses bras, puis, en avant, saint Joseph et, en arrière, deux — ou trois — autres personnages. Un ange, suspendu dans les airs, montre, à Padoue, le chemin à suivre : il se retrouve également à Assise, mais avec un céleste compagnon, volant à ses côtés. La scène, dans les deux compo-

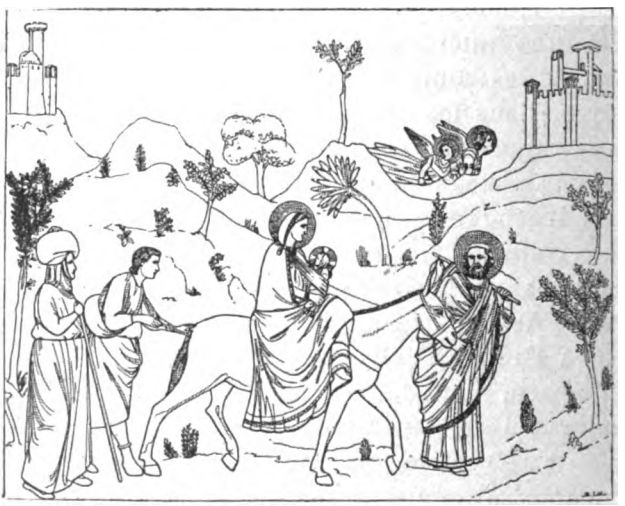

*La Fuite en Egypte*

sitions, est également un désert avec quelques arbres. Jusque dans le détail, enfin, des deux compositions, on pourrait signaler des traits absolument semblables, comme le serait, par exemple, la façon dont la Vierge est assise sur l'âne, la jambe gauche repliée en avant, avec une sorte d'écharpe passée autour de son cou et qui sert à rendre plus sûre « l'assiette » du petit Jésus. Tout cela est très vrai, très réaliste, si l'on veut, et se retrouve, à la fois, dans les les deux fresques de Giotto.

Mais voici, à la peinture d'Assise, un détail qu'on ne trouve plus à celle de Padoue, cet arbre — c'est un palmier — qui s'incline vers la Vierge et l'Enfant, sur leur

Digitized by Google

passage, et qui le fait d'une façon tellement peu naturelle, qu'il faut bien croire que Giotto, en le dessinant, s'est souvenu de l'ancienne légende du palmier racontée par les évangiles apocryphes. S'il a mis en outre, dans l'horizon de sa fresque, quelques architectures, j'imagine que c'est en raison de celles qu'il avait coutume de voir dans les très vieilles images byzantines, où la ville de Persépolis était régulièrement représentée.

Il n'y a rien de tout cela à Padoue. Le cortège, je le reconnais, y est plus nombreux qu'à Assise : mais ce sont là des personnages purement « pittoresques », et je ne songe pas un moment à les identifier avec les fameux voleurs de la légende dont ils n'ont ni l'allure, ni le costume, ni surtout l'emploi : ce sont des serviteurs et des servantes, tout simplement.

**22.** Le **Massacre des Innocents** de Giotto est, dans les deux séries, construit sur les mêmes données : c'est un massacre du genre « boucherie », avec Hérode pour le présider, du haut d'une loggia. Celui de l'Arena, cependant, est beaucoup moins cruel : il y manque aussi un bon nombre de ces détails, à la fois naïfs et attendrissants, que l'artiste avait prodigués à Assise et auxquels il a renoncé dans sa peinture de Padoue.

N'est-ce point à cause de cela que les deux Massacres, quand on a la bonne fortune de les pouvoir étudier l'un après l'autre, en passant de Padoue à Assise, vous causent une impression tellement différente qu'ils vous sembleraient presque séparés par un véritable abîme? J'avoue, pour ce qui me regarde, en avoir été absolument surpris et c'est pour cela que j'ai voulu, sur place, me rendre compte de tout ce détail de la fresque d'Assise, afin de mieux comprendre pourquoi elle me causait une impression que je n'avais nullement éprouvée devant celle de l'Arena.

Giotto n'avait pas encore parfaitement compris, quand il décorait les murailles de la basilique de Saint-François, que l'art le meilleur est fait de mesure et de discrétion. Profondément remué par la vision qu'il avait fait apparaî-

Digitized by Google

tre dans son âme, de tous ces pauvres petits arrachés à leurs mères pour être impitoyablement égorgés, il n'avait voulu songer qu'à peindre celles-ci, avec tous leurs sentiments de douleur, de colère et de désespoir ; il ne s'était pas encore élevé jusqu'à la conception de cette douleur muette, et singulièrement plus démonstrative, avec laquelle il a groupé, à Padoue, toutes les femmes, devant la loggia

*Le Massacre des Innocents*

d'Hérode, sans leur donner autre chose que des larmes. Elles ne s'irritent plus, elles ne cherchent plus à défendre leurs pauvres petits, elles ne crient plus vengeance, elles ne déchirent plus leurs vêtements : mais elles pleurent, et leurs larmes muettes sont plus éloquentes que tout le reste.

Toutefois on se plaît à Assise, à suivre la mimique expressive de cette douleur qui s'épanche encore librement avec une extrême naïveté. Il y a là des gestes d'une vérité tellement frappante, qu'on ne saurait plus les oublier, une fois qu'on a pu en noter l'extrême bonheur. Giotto a une

Digitized by Google

façon de faire hurler les femmes qui me semble d'autant plus parfaite qu'il ne cherche jamais, dans ses œuvres, à donner à leur physionomie, une invraisemblable joliesse : leur visage qui, au repos, n'est presque jamais agréable, devient horrible quand il est déformé par l'expression d'un sentiment un peu violent. Tout cela est d'une heureuse vérité. La tuerie d'Assise ne saurait être réalisée d'une façon plus cruelle. Et je n'insiste pas sur le tas de petits cadavres, ni sur ce bourreau qu'on aperçoit, tout à fait au centre du tableau, occupé à scier consciencieusement, avec son couteau, la tête d'un pauvre innocent...

**23. Jésus au Temple, parmi les Docteurs.** — Continuons à regarder les peintures de l'Arena en les comparant à celles d'Assise : il nous semble, en effet, qu'il y a quelque profit à les étudier de cette façon.

La construction de la scène de Jésus au Temple semble à première vue, dans les deux séries, sensiblement la même. On y voit, au centre, le saint Enfant, dans l'attitude de celui qui parle, avec, tout autour de lui, des hommes vénérables, assis et écoutant : il sont quinze, à Assise, dix, à Padoue. Le moment choisi par l'artiste est celui où Joseph et Marie — ce sont les deux personnages nimbés, sur la gauche — viennent d'arriver : on les voit tendre, dans un même mouvement, leurs deux mains du côté de l'Enfant, comme pour le reprendre dans leurs bras et l'emporter, bien vite, avec eux.

Voilà pour les ressemblances. Mais il y a, entre les deux compositions, de notables différences.

C'est d'abord, et de façon générale, que la fresque d'Assise, plus intéressante et curieuse, parce que plus mouvementée et plus expressive, est beaucoup moins vraie que celle de Padoue, où l'artiste, ayant mieux compris la signification profonde du sujet, n'a pas cherché à en faire sentir, de façon excessive, l'intérêt pittoresque. Ses docteurs d'Assise sont de véritables « prêtres », revêtus, pour la plupart, de chapes ou de chasubles. Ils traduisent à l'extérieur, et non sans quelque exagération, tous les sen-

Digitized by Google

timents de leur âme, étonnement, curiosité, stupéfaction, admiration. Le petit Jésus — c'est, à Assise, presqu'un jeune homme — ne s'entretient pas avec eux, les écoutant et les interrogeant, comme nous le rapporte saint Luc : c'est un « professeur », installé dans sa chaire, et qui fait une leçon à tous ces vénérables personnages (1). Nous sommes, d'ailleurs, à l'intérieur d'un temple, qui est, comme pour la Présentation, une église de style gothique, où partout triomphe l'ogive. Tout autant de détails, en somme, qui illustrent assez peu convenablement le texte de l'Evangile.

Il est, au contraire, assez honnêtement interprété dans la fresque de Padoue. Nous ne sommes plus, ici, dans l'intérieur d'une église gothique, mais plutôt, à ce qu'il semble, sous un portique de style romain, sans l'ombre d'ogive. Le saint Enfant — et notez que l'artiste l'a singulièrement rajeuni, en comparaison d'Assise — n'est pas monté dans une chaire de prédicateur, mais se trouve assis sur les mêmes banquettes qui servent aux Docteurs : il parle encore avec plus de modestie, sans cet air inspiré qu'il avait à Assise, et fait des gestes avec ses deux petites mains, car sa gauche ne tient plus le livre qu'elle avait dans l'autre composition. Pour ce qui est des Juifs, ils l'écoutent en silence et, s'ils l'admirent, ils n'en témoignent, à l'extérieur, que fort discrètement, comme il convenait, d'autre part, à de vénérables Docteurs.

Cette fresque de l'Arena, à mon avis, illustre très convenablement le texte de saint Luc, et pourrait figurer dans les livres qui se proposent de traduire, avec des images, le récit des Evangiles.

Je dois ajouter que, dans la série des fresques d'Assise, cette composition est complétée par une autre, qui suit, et où l'on voit le petit Jésus tenant le vêtement de saint

(1) La scène de Jésus *enseignant* les Docteurs, n'est, à dire vrai, qu'une imagination d'artiste. Le texte de saint Luc, interprété, ou simplement lu, avec un peu de simplicité, suffit à rétablir la plus grande vérité du sujet.

Digitized by Google

Joseph et marchant à côté de son père : la Vierge suit avec plusieurs femmes; à l'arrière-plan et sur tout le côté gauche de la fresque, des architectures et la porte d'une enceinte fortifiée. C'est le *Retour de Jérusalem*, après que Jésus eût été retrouvé par ses parents.

Cette composition manque à Padoue. Elle ne peut s'autoriser, d'ailleurs, d'aucun texte évangélique. Mais il est bon de rappeler qu'elle était, au moyen âge, presque régulièrement introduite dans le cycle des histoires relatives aux Enfances-Jésus. Giotto le savait, à Assise : mais, à Padoue, il n'a plus voulu s'en souvenir.

## XI

### LA VIE PUBLIQUE

Deux fresques seulement de la décoration de l'Arena pourraient, à notre avis, servir à illustrer cette période, pourtant capitale, de la vie de Jésus, *Le Baptême de Jésus*, qui en est, pour ainsi dire, l'introduction, et *Les Noces de Cana*, ce miracle significatif par lequel, d'après saint Jean, le Christ ouvre la longue série de son ministère de salut et annonce déjà, en le préfigurant, cet autre festin par lequel il le terminera, quelques heures à peine avant de commencer sa douloureuse Passion (1).

Et donc, tout en étant placée au début du ministère public, la représentation des Noces de Cana semble dès maintenant évoquer le drame du Calvaire. Nous avons dit plus haut — et nous le répéterons tout à l'heure — que nous placerions volontiers dans le cycle de la Passion, dont elles forment le prologue, trois autres scènes, ici représen-

(1) Il faut ajouter ici une remarque. La chapelle de l'Arena était dédiée, nous l'avons dit, à la Vierge. Il était donc juste de faire figurer, sur ses murailles, les histoires, et non seulement les légendes, qui parlaient d'elle. Cela suffirait à expliquer la présence de la scène de Cana dans le cycle que nous étudions.

Digitized by Google

tées, à savoir : *La Résurrection de Lazare*, les Rameaux, ou *L'entrée à Jérusalem*, et enfin *Les Vendeurs chassés du Temple*.

D'où il faudrait conclure que le cycle des peintures de la Vie publique ne serait ici représenté que par Baptême de Jésus. Autant dire que Giotto n'en parle pas, si l'on imagine qu'il considère cette scène, en même temps que commence l'aurore et l'annonce de la Vie publique, ainsi que la conclusion définitive et le renoncement à la Vie cachée. Car, à la scène du Baptême sur les bords du Jourdain, ce qui est le propre de Jésus, c'est encore, comme dans tout le cours de sa vie cachée, l'humilité : le premier rôle, si j'ose dire, c'est, avec la Trinité, saint Jean-Baptiste qui le tient, avant de disparaître, et cette fois définitivement, devant Jésus. Pour connaître vraiment l'activité propre du Messie, il faut encore attendre quelques jours, jusqu'au retour en Galilée, à Cana. Et de la sorte la scène du Baptême elle-même se rattacherait, par la profonde signification du sujet, au moins pour ce qui regarde le Christ, au cycle de l'Enfance et de la Vie cachée, comme les Noces de Cana, qui sont un banquet de miséricorde, annoncent déjà la cène du jeudi de la Passion.

Cette manière de comprendre l'illustration de la vie de Jésus paraîtra peut-être excessive, et l'on se demandera si elle correspond véritablement aux préoccupations — qu'elles lui aient été personnelles ou non — dont Giotto a dû s'inspirer pour l'ordonnance générale de ses fresques de l'Arena. Je veux donc consentir à ce qu'on l'élargisse quelque peu, et l'on dirait alors que les cinq peintures dont je viens de parler avaient pour objet, dans sa pensée, de représenter la Vie publique.

Mais la conclusion définitive sera sensiblement la même que celle déjà indiquée, à savoir, que Giotto, interprète, en cela, des tendances de son époque dans l'exposition de la vie de Jésus, n'attachait qu'une importance secondaire aux scènes de la Vie publique. Du Christ enseignant, il ne nous dit rien. Il ne nous le montre point parlant aux foules, ni même, comme le feront ses disciples, instituant la pri-

Digitized by Google

mauté de saint Pierre (1). Il n'a pas cherché à mettre en action les paraboles, comme le faisaient, à la même époque, ou un peu auparavant, ses confrères de l'autre côté des Alpes, surtout en France. Pour ce qui est, enfin, de l'illustration des miracles du Christ, elle est, on l'avouera, singulièrement réduite, dans la série des fresques de l'Arena, et, je le répète, elle semble en fonction plutôt de l'histoire de Jésus proprement dite, que de son enseignement et de la preuve à faire de sa puissance de thaumaturge.

On ne parle vraiment avec quelque insistance des miracles du Christ qu'aux peuples qui ont besoin d'en être instruits, parce qu'ils n'ont pas encore la foi, ou qu'elle a subi dans leur âme, par suite des malheurs du temps, de notables déchets. L'art chrétien du v^e^ siècle, par exemple, a fait une large part, dans ses productions, à tout ce qui regarde le Christ thaumaturge : nous dirons encore qu'en pleine Renaissance, sous les pontificats de Jules II et de Léon X, le besoin se fit sentir également d'en revenir, jusque dans les œuvres d'art, à insister sur la valeur démonstrative du miracle, en général, et en particulier sur celle des miracles de Jésus. C'est peut-être par ce côté, et par celui-là seulement, que Raphaël occupe une place importante, et hors ligne, dans l'histoire de l'art chrétien, car il nous a laissé, dans cet ordre de choses, des œuvres vraiment originales et parfaites, qu'on les considère au point de vue de l'art ou de la religion.

Mais à l'époque où Giotto ornait de ses fresques la chapelle de l'Arena, il n'y avait pas encore, dans l'Eglise, de crise dogmatique, et la foi y restait aussi vive que dans les plus belles années du haut moyen âge. C'était plutôt du côté de la discipline et des mœurs qu'on remarquait quelque affaiblissement. Nous sommes, avec Giotto, en pleine crise disciplinaire et morale : c'est l'époque des Papes d'Avignon, et l'on sait assez ce que fut, au point de vue de

(1) Sa belle composition de la *Navicella* est à Rome, en effet, et je n'ai garde de la perdre de vue. Si je l'avais trouvée à Padoue, dans cette exposition synoptique de la vie de Jésus, j'aurais été obligé de raisonner différemment.

Digitized by Google

la vie de l'Eglise, tout ce XIV^e siècle, pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Le cœur et la volonté, toutefois, étaient malades, plutôt que l'intelligence. Je comprends, enfin, que la prédication — celle des prêtres et aussi celle des artistes — ne se soit pas encore retournée vers l'apologétique des miracles, préférant encore insister sur Jésus enfant et sur Jésus souffrant, pour attendrir les cœurs et ébranler les volontés. Le concile de Trente est encore loin : l'Italie du XIV siècle reste toujours pieuse, sans être entamée par le besoin excessif de raisonner sa piété.

Malgré tous les progrès de son art, Giotto appartient encore, par ses tendances religieuses, à la tradition du moyen âge. Sa piété, toutefois, est plus raisonnable, et nous avons dit qu'elle ne se plaît que médiocrement aux légendes, du moins quand elle peut s'appuyer sur des données plus sévères, celles de l'histoire. Mais elle n'est pas encore « critique ». Et pour cela, enfin, — du moins à ce qu'il me semble — il ne traite que sommairement de la vie publique de Jésus, à supposer d'autre part, comme nous l'avons fait remarquer, que les quatre compositions indiquées plus haut aient eu vraiment, dans sa pensée, cette destination spéciale de représenter, dans l'ordonnance générale de la série, la période de la Vie publique.

Nous allons décrire brièvement les deux premières de ces compositions, le Baptême de Jésus et les Noces de Cana ; les deux autres prendront place dans l'étude du cycle de la Passion.

**24. Le Baptême de Jésus** (Alinari, 19336). — Cette fresque est sans aucun doute, dans toute la série de l'Arena, une de celles où Giotto paraît le plus soucieux de respecter scrupuleusement les anciennes traditions relatives à la représentation du sujet.

Qu'il y fassé preuve, comme le veulent Crowe et Cavalcaselle, « d'un certain progrès dans toutes les parties et spécialement dans la figure du Sauveur (1) », je veux encore

(1) G. B. CAVALCASELLE E J. A. CROWE, *Storia della pittura in Italia*... Vol. I, p. 474, Firenze, Successori Le Monnier, 1875.

Digitized by Google

l'accorder, bien que je ne puisse dissimuler l'impression assez désagréable éprouvée sur place, en étudiant l'original, impression qui est toujours restée aussi vive, après tant de mois écoulés, et que les photographies dont je me sert actuellement, pour rédiger ces notes, ne font encore qu'accentuer, loin de la rendre moins vive. Le réalisme un peu cru de la nudité absolue du Christ me paraît toujours aussi choquant, même à distance et sur une photographie : je ne puis oublier que des peintres aussi épris de naturalisme que Giotto ont toujours reculé devant elle, et dans les baptêmes les plus célèbres, — ceux de Verrochio, par exemple, ou, plus près de nous, celui de Flandrin, — le sens de la grande vérité n'est aucunement diminué de ce fait que le Christ, descendu dans le Jourdain, a gardé un linge autour des reins, pour couvrir sa nudité.

J'ai dit que Giotto a respecté, dans ce tableau, toutes les données conventionnelles du sujet. On y voit donc le Jourdain, au centre, resserré entre deux collines, et Jésus, plongé dans les eaux du fleuve, où nagent des poissons (1) : il reçoit, en effet, le baptême « par immersion ». Saint Jean-Baptiste, à droite, se penche vers lui, tenant la main droite au-dessus de la tête de Jésus, dans un geste de bénédiction : le saint Précurseur est couvert d'un manteau, sous lequel on aperçoit la peau de bête qui est son traditionnel vêtement. Sur la rive opposée trois anges, nimbés, portent respectueusement les vêtements du Sauveur. Dans le haut de la composition, et planant, un personnage à mi-corps, de la bouche duquel s'échappent des rayons, qui figurent les célestes paroles du Père, rapportées par les évangélistes : « celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ». La colombe, dans l'état actuel de la fresque, se laisse deviner assez malaisément : mais il est plus que probable que Giotto l'avait représentée au-dessus de la tête du Christ.

Quels sont, maintenant, les deux personnages qui se

(1) Ils viennent à la surface de l'eau, car, dit la légende, le Jourdain se changea, au moment du Baptême, en un fleuve de feu.



Digitized by Google

trouvent, sur la droite, derrière saint Jean-Baptiste ? L'un d'eux est un vieillard, à grande barbe blanche, et porte le nimbe : le second, par contre, est imberbe et n'a pas de nimbe. L'opposition est notable et avait certainement, dans la pensée de Giotto, une signification. Nous n'avons pu la découvrir (1).

La série giottesque de l'Académie des Beaux-Arts, à Florence, possède aussi un Baptême du Christ. Il présente, avec celui de l'Arena, des différences assez notables pour qu'il soit intéressant de les signaler.

Je n'insiste pas sur le fait que la scène est beaucoup moins largement développée qu'à l'Arena, soit pour la construction du paysage, soit dans le nombre des personnages : il s'agit ici, en effet, d'un tableau aux proportions très réduites et appartenant à cette série de peintures de dévotion que les artistes soignaient beaucoup moins, en général, que leurs grands tableaux. On y trouve encore le Père Eternel et la Colombe ; saint Jean-Baptiste a conservé le même costume : son geste, toutefois, est déjà différent, car il tient à la main une sorte de coquille, dont il verse le contenu sur la tête du Christ, agenouillé — et non pas debout — dans le Jourdain, ce qui n'est plus le simple baptême par immersion. Notons encore que le fleuve semble rouler des eaux terriblement rapides, ce qui fait songer, mieux qu'à Padoue, à ces eaux de feu que la légende lui attribue, au moment où le Christ était baptisé. Pour ce qui est, enfin, des deux personnages placés sur l'une et l'autre rive et tenant les vêtements du Christ, ils sont nimbés, ils n'ont pas d'ailes, l'un d'eux, même, porte la barbe : ils ne peuvent représenter les anges du Baptême traditionnel, et c'est tout ce que j'en puis dire.

**25. Les noces de Cana.** (Alinari, 19338). — Je serai bref sur cette composition, pour ne pas prolonger outre mesure mon commentaire. Elle ne me paraît pas, d'ail-

(1) Ou du moins nous ne pensons pas devoir entreprendre ici une discussion fort longue, et dont l'utilité ne se fait pas sentir immédiatement dans un travail de ce genre.

Digitized by Google

leurs, de celles-là qui donnent beaucoup à penser, n'étant ni franchement mystique, ni particulièrement remarquable comme interprétation historique du texte de saint Jean.

C'est un festin, mais pas aussi solennel et tumultueux qu'on aurait pu le penser. Les convives, si l'on en retranche Marie et Jésus, avec le personnage nimbé — un apôtre, sans aucun doute, — qui les accompagne, se réduisent à trois seulement, la mariée, sa compagne et l'époux. Les serviteurs, au contraire, sont au nombre de cinq, ce qui est vraiment beaucoup, et l'intendant, ou le maître d'hôtel, qui goûte le vin, sur la droite, est un personnage dont l'importance ne s'accorde pas précisément avec l'allure modeste du festin. Je n'insiste pas sur la taille invraisemblable des six urnes de pierre qui sont représentées en bonne place, devant lui : pour épuiser le contenu d'une seule d'entre elles, il me semble que les six convives, parmi lesquels se trouvent, pour le moins, trois saints personnages, auraient dû se livrer à de formidables libations.

Giotto, la chose est certaine, n'avait pas suffisamment médité le récit de saint Jean, avant de prendre ses pinceaux. Son excuse pourrait se trouver dans ce fait que ses prédécesseurs, quand ils représentaient cette scène, le faisaient toujours ainsi, c'est-à-dire de façon fort sommaire et comme en abrégé, insistant sur les donnés mystiques du miracle, par exemple les six urnes de pierre, qui font songer aux corbeilles de la Multiplication des pains. Mais Giotto, parce que délaissant l'inspiration mystique, aurait dû songer, qu'abordant le sujet avec des préoccupations naturalistes, il lui fallait observer, dès lors, toutes ses vraisemblances historiques. Il ne l'a pas fait. Et, pour cela, ses *Noces de Cana* sont loin d'être irréprochables, au point de vue, tout au moins, des hautes vraisemblances du sujet.

Abbé Broussolle.

Digitized by Google

# M. MARC SANGNIER

Entre toutes les tâches qui incombent au publiciste chrétien, il n'en est pas de plus délicate ni de plus douloureuse que celle qui consiste à aborder une personnalité intéressante, par son côté le moins élevé et le moins sympathique. Orateur éminent, organisateur très habile je suppose, chef de groupe actif et populaire, M. Marc Sangnier vient d'éditer un livre plutôt médiocre. Et c'est de ce livre qu'il me faut parler!

Dans le groupe des admirateurs et des amis de M. Marc Sangnier que ne s'est-il trouvé quelqu'un pour lui dire, avec autorité : « Parlez, voyagez, organisez mais renoncez à la fonction de penseur qui ne convient pas à votre genre d'apostolat, et défiez-vous de cette fallacieuse encre d'imprimerie qui vous attire ».

M. Sangnier, dont le front est caressé par une jeune gloire plus douce, affirmait Vauvenargues que les premiers rayons de l'aurore, M. Sangnier eût-il suivi ce conseil? Des hommes bien renseignés affirment qu'il supporte fort bien la contradiction motivée, courtoise et exempte d'amertume. Malheureusement, nombre de ses disciples ont l'enthousiasme intolérant. C'est peut-être s'exposer à de graves périls que de parler de M. Sangnier simplement, avec sympathie, mais aussi, avec le désir sincère de garder tout son sang-froid.

A s'en tenir au livre qui vient de paraître (1), on pour-

(1) *L'Esprit démocratique*. Paris, Perrin.

Digitized by Google

rait soutenir que M. Marc Sangnier n'est point un démocrate. Au fait, ne réunit-il pas dans sa personne un certain nombre de qualités ou de caractéristiques très nettement aristocratiques? Posséder pignon sur rue, c'est-à-dire en langue moderne, hôtel sur boulevard, ne représente pas un titre bien sérieux de noblesse. Toutefois, dans ces abominables temps modernes si chers à M. Sangnier, l'argent joue un grand rôle même dans les œuvres d'apostolat, et en tout cas, le noble usage que le président du *Sillon* fait de sa fortune, le classe parmi les aristocrates authentiques. Il est aussi le petit-fils de Lachaud, un des plus grands orateurs de cour d'assises qu'ait connus le XIX^e^ siècle, et il y paraît. L'éloquence de M. Marc Sangnier ne dédaigne pas toujours les procédés faciles qui réussissent auprès des jurés peu athéniens. Il est le petit-fils de M^me^ Lachaud née Ancelot, si je ne me trompe, et il y paraît encore, Dieu merci. De cette grande dame, fille d'académicien et femme de grand orateur, qui était en même temps une sainte, M. Marc Sangnier a hérité une réelle élévation de sentiments et le goût de la chasteté. C'est ce que j'aime le plus en lui et c'est par là que son âme de jeune apôtre se révèle vraiment fleur d'aristocratie chrétienne.

Il est très fâcheux, à mon sens, que M. Sangnier ait cru devoir adopter des sentiments, des attitudes, des idées qu'on dit être à tort ou à raison démocratiques mais qui participent sans aucun doute, de ce qu'un poète célèbre du XIX^e^ siècle appelait la popo, la pupu, la popularité. On raconte que M. Sangnier se fait ostensiblement tutoyer par ses domestiques. On raconte encore que ses jeunes disciples du *Sillon* étonnèrent jadis les graves Romains par leur façon de comprendre les pèlerinages. Ils communièrent le béret sur la tête, ils firent l'honneur de les tutoyer aux prêtres qui étaient leurs compagnons de voyage, et ils chantèrent la *Marseillaise* dans la cour Saint-Damase.

Authentiques ou non, ces faits sont vraisemblables. M. Sangnier emprunte aux mœurs de son temps un état d'esprit qui n'est pas celui de M^me^ Lachaud née Ancelot; il croit devoir pratiquer consciencieusement la réclame

Digitized by Google

américaine. En déclarant lui-même son œuvre bonne, excellente et prodigieuse à chaque page de son livre, il dit *nous* d'abord, puis le *Sillon*, enfin, les *jeunes démocrates;* après quoi, il recommence, et cela indéfiniment. Comment ces procédés trop modernes seraient-ils appréciés par Mme Lachaud née Ancelot, qui aimait tant la vie obscure et qui avait une horreur sincère et profonde de la publicité? M. Marc Sangnier se le demande sans doute rarement.

Il est juste de reconnaître, toutefois, que ces fautes de goût n'ont qu'une importance symptomatique.

Plus gravement, M. Sangnier manque à ses devoirs d'aristocrate : je veux dire qu'il accapare, sans en avoir le droit, une fonction très importante. C'est le propre des temps normaux, on pourrait dire des temps aristocratiques que chacun occupe, dans la société, une place nettement déterminée et conforme à ses aptitudes personnelles. Au XVIIe siècle, le roi se contente d'être le roi, et si par hasard, il compose quelques vers médiocres ou mauvais, il se hâte de les soumettre au jugement sans appel de Boileau. Racine fait des tragédies, Louvois se cantonne dans l'administration militaire, et à Turenne suffit la seule stratégie. De nos jours on a changé tout cela. Sous prétexte que tout est dans tout, et que le sens social peut résoudre toutes les difficultés, on confie à un seul homme les missions les plus variées. Orateur applaudi, et organisateur omnipotent, M. Sangnier s'affirme écrivain, penseur, voire prophète : il est tout au *Sillon*, il est le *Sillon* qui veut être lui-même toute la France catholique, toute la France et quelque chose de plus grand encore.

Si l'on n'y met bon ordre, cette dispersion des énergies intellectuelles et morales de M. Sangnier sera tôt ou tard nuisible à son œuvre.

D'abord, les Français n'ont pas à se louer le plus souvent de la trop violente amour qu'ils professent pour l'éloquence. Depuis Gambetta jusqu'à Jaurès que de ruines s'accumulèrent sous la phraséologie des beaux diseurs ! Aux catholiques en particulier, le plaisir d'écouter une tirade élo-

Digitized by Google

quente contre les persécuteurs enleva très souvent l'efficace volonté d'agir.

Nous avons trop de conférenciers, nous manquons de penseurs et d'hommes d'action. Etant donnée la nécessité de se spécialiser qui s'impose à tous nos contemporains, l'orateur qui voudrait remplir en conscience tout son devoir, devrait se considérer comme un vulgarisateur. Aucun auditoire d'élite ne peut supporter des dissertations métaphysiques ou exégétiques ou scientifiques un tant soit peu approfondies.

La mission personnelle de M. Sangnier vulgarisateur, éloquent et chef d'école est donc suffisamment belle! Que n'écoute-t-il l'impératif catégorique de sa conscience de patricien suppléant qui exige une judicieuse distribution du travail? Parmi tous ses compagnons de lutte ne se trouve-t-il pas quelque jeune méditatif ayant au cœur l'amour du travail? Il est urgent que M. Sangnier abandonne à ce jeune élu de la vie contemplative ou mieux encore à un groupe de travailleurs, sa fonction de voyant.

On me dira que toute mon argumentation repose sur un paradoxe, c'est-à-dire, sur cette affirmation contestable que M. Marc Sangnier est un aristocrate.

Je crois être certain de ne pas jouer au paradoxe. Indépendamment de la question de fortune, M. Marc Sangnier possède assez de qualités personnelles ou héréditaires pour être qualifié d'aristocrate. Mais il y a mieux: dans la mesure où le chef du *Sillon* est capable de formuler une doctrine nette et homogène, il professe, en réalité, des opinions aristocratiques. Lisez, je vous prie, ceci:

« ...Il nous apparaît que l'effort démocratique consiste justement à rendre participante de cette fonction une élite chaque jour plus large et plus ouverte... L'élite que réclame le travail démocratique ne saurait sans doute commencer par être une majorité numérique; certains affirment même que ce ne sera jamais qu'une minorité. Il suffit, en vérité, que ce soit une majorité *dynamique*... (1) »

(1) Arrêtons là cette citation, car M. Marc Sangnier se jette dans une série de considérations asymptotiques, arithmétiques et mécaniques auxquelles les lecteurs ne sont sans doute pas suffisamment préparés.

Digitized by Google

On ne traita jamais plus dédaigneusement l'idée démocratique. M. Sangnier s'en aperçoit un peu tard, et il essaie d'expliquer son apparente ou réelle infidélité au suffrage universel. « Ce qui distingue, dit-il, l'élite démocratique de l'élite aristocratique, ce n'est pas nécessairement que la première est plus nombreuse que la seconde, mais c'est que l'élite aristocratique perdrait son sens et sa raison d'être, si elle n'était pas toujours limitée, tandis que l'élite démocratique tend, par destination même à s'ouvrir à tous. »

Une élite dont tous font partie, c'est un idéal un peu bizarre qu'on ne verra pas de sitôt réalisé.

Toujours est-il que jusqu'à nouvel ordre, les démocrates du *Sillon* forment de leur propre aveu, une élite, c'est-à-dire une aristocratie. Peut-être les offenserait-on en leur disant le contraire. Permission leur est donnée après cela, de redire, à chaque instant, à propos et hors de propos, sur le mode oratoire et sur le mode lyrique, avec fracas et avec amour : démocratie, démocratie. Ces véhémentes affirmations font songer au mot de l'Ecriture : *pax, pax et non erat pax.* Démocratie, démocratie, évolution sociale, souveraineté du peuple et nous ne voyons rien de toutes ces grandes choses autour de nous. Chez nos adversaires, une puissante oligarchie composée de juifs, de francs-maçons et de protestants rationalistes dirige, à son gré, une foule fanatisée. Chez nous on voit des jeunes gens fort distingués, des séminaristes et de jeunes abbés, portion choisie du peuple de Dieu, s'essayer sous la direction de M. Sangnier, aux exercices dits démocratiques.

Personne, non pas même M. Sangnier, ne soutient sérieusement que la démocratie catholique soit une réalité organique et vivante.

Existe-t-elle du moins, dans la pensée de M. Sangnier, prototype achevé de ce qui sera demain ?

C'est précisément ce que l'auteur de l'*Esprit démocratique* a la généreuse ambition de prouver.

On voudrait, certes, constater qu'il a réussi dans son entreprise, mais l'obligation s'impose aux lecteurs attentifs de dire qu'il a échoué. M. Sangnier deviendra peut-être

Digitized by Google

un jour un grand philosophe ou simplement un philosophe ; pour l'instant, il ne parvient jamais à dominer des habitudes d'incohérence qui semblent tenir à la nature même de son esprit.

Il affirme, par exemple, qu'il ne veut pas faire de politique, qu'il ne fait pas de politique, que la politique, quelle qu'elle soit, est dangereuse et inutile. Cette affirmation se trouve dans presque tous les articles qui ont paru dans l'*Univers*. Mais il faut lire en même temps, que M. Sangnier ne connaît qu'un moyen de sauver la France, c'est de s'affirmer ardemment républicain et démocrate. N'est-ce pas de la politique, cela ? Et pour qu'aucune équivoque ne subsiste, M. Sangnier se livre à des attaques très fréquentes non seulement contre les royalistes, mais contre les gens bien pensants, en d'autres termes contre les catholiques conservateurs.

Autre exemple. Harcelé par ses adversaires qui lui reprochent, non sans raison, l'insuffisance notoire de ses doctrines, M. Sangnier essaie de l'expliquer et de la justifier : « A nous reprocher, dit-il, le peu d'affirmations précises qui se dégagent encore de l'effort de nos amis, on oublie que c'est là justement peut-être la meilleure garantie de la probité scientifique de notre méthode... Au reste, nous ne savons pas jusqu'où nous irons... »

La probité scientifique de M. Sangnier, c'est vraiment une trouvaille. Dans tout ce volume de 290 pages, je ne crois pas qu'on puisse découvrir un seul fait historique, géographique, littéraire ou philosophique, un tant soit peu précis. M. Sangnier écrit quelquefois le mot tradition, histoire de répliquer à M. Maurras, mais aucune page de l'*Esprit démocratique* ne laisse soupçonner que l'auteur ait étudié sérieusement le passé de la France. Je ne lui en fais pas un reproche très grave : après tout, M. Sangnier n'est pas tenu d'être un érudit. Mais quand on l'entend vanter la probité rigoureusement scientifique de sa méthode, on a le droit de se plaindre que l'amitié de son entourage ne l'ait pas suffisamment prémuni contre une méprise aussi lamentable ou aussi comique.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout : après avoir confessé qu'il ne sait pas très exactement où il va, M. Sangnier jugeant son propre travail le qualifie de précis, de positif et d'expérimental. Tant il est vrai que le verbiage pseudo-scientifique qui sévit chez les littérateurs exerce une influence néfaste sur les hommes les plus distingués. En cherchant ce que M. Sangnier entend par le travail social, le devoir social, l'œuvre sociale, la mission sociale, les lecteurs curieux découvrent ceci : il faut s'affilier au *Sillon* (groupe), il faut s'abonner au *Sillon* (revue), il faut prendre part à toutes les manifestations, cérémonies oratoires ou religieuses, congrès et pèlerinages organisés par le *Sillon*. Impossible de trouver autre chose.

On ne dédaigne pas, certes, on admire, on suit avec sympathie, on voudrait approuver pleinement l'œuvre du *Sillon*, mais comment M. Sangnier n'aperçoit-il pas la disproportion choquante qui existe entre le fracas de sa phraséologie sociale et la réalité des choses? Il a obtenu quelques succès — qui ne sont pas tous de bon aloi — et nous l'en félicitons. Mais qu'il tienne donc compte quelquefois de toutes les ruines qui s'accumulent sur notre sol. Il fait songer à un petit écolier bien sage et chargé de fraîches couronnes qui rentre dans sa famille affligée par un malheur récent. C'est bien, lui dit la mère, mais je ne puis pas me réjouir avec toi autant que je le voudrais de tes petits triomphes ; même je te demande de pleurer avec moi sur nos grands malheurs. L'Eglise de France pleure des larmes de sang. M. Sangnier est prié de mettre une petite sourdine à son olifant et de moduler plus doucement son habituel refrain de victoire. Puisqu'il n'a pas assez de force pour défendre sa mère outragée, spoliée, persécutée, il doit se tenir mieux en garde contre le bruyant optimisme.

A ces manifestations excessives, M. Sangnier joint des paroles et des actes qui risquent de jeter la désunion dans la grande famille catholique si affligée, à l'heure présente. Par la violence persistante de ses haines anticonservatrices, le doux, le pieux, le chevaleresque, le généreux M. Sanguier scandalise bien des âmes. Il importerait de s'expliquer,

Digitized by Google

une bonne fois pour toutes, sur cette question délicate et grave.

M. Sangnier témoigne — je ne dis pas aux ouvriers égarés, ce qui serait jusqu'à un certain point intelligible ou excusable — mais à la doctrine socialiste elle-même, une sympathie, une tendresse et une admiration qu'on ne sait comment qualifier. « Notre religion, dit-il, n'est-elle pas la plus positive des religions? S'il est vrai que ce qui la distingue, en somme, de la religiosité socialiste, si haute et si généreuse dans ses rêves de labeur solidaire et de fraternité humaine, c'est surtout que ce qui n'est qu'idée et aspiration chez les socialistes devient réalité chez nous, non seulement réalité morale, mais aussi tangible et corporelle... »

Il est étrange que M. Sangnier parle du socialisme condamné par Rome, comme d'une religion presque aussi belle et peut-être plus poétiquement idéaliste que la religion catholique. Depuis quelques années, le parti socialiste a pris la tête du mouvement anticlérical; il constitue l'élite de la grande armée maçonnique. Dans l'appréciation qu'il porte sur la doctrine néfaste de ce groupe ennemi, M. Sangnier trouve moyen de mettre un accent d'amour.

Et au contraire, perce un accent de haine dans toutes les critiques qu'il dirige contre les honnêtes gens, contre les gens bien pensants, contre les conservateurs — tous catholiques. Est-ce que j'exagère? Ecoutez plutôt : « Ces champions du catholicisme savent bien que la haine veille à leur porte et que la France d'aujourd'hui les supporte à regret et avec colère... mais ce n'est évidemment pas de leur faute; pas un instant ils ne songent à accuser leur inintelligence des besoins présents, leur paresse et leur incurie sociale, leur morgue hautaine, leur dureté, leurs vices élégants, la stérilité de leur foi vaine, l'engourdissement de leur volonté quiètement épanouie dans son néant; pas un instant ils ne soupçonnent qu'ils n'ont jamais compris, qu'ils n'ont jamais senti le Christ. Non ! tout le mal provient de la malice des *autres* qui ont horreur des *gens bien pensants*.

Digitized by Google

« Tels sont les ennemis intérieurs du catholicisme. On saisit les dangers de l'union, si l'on nous contraignait de l'étendre jusqu'à eux. »

Voilà des accusations, bien acerbes et bien graves. Dans quelle position fâcheuse se serait mis M. Sangnier s'il se voyait impuissant à les justifier !

Il accuse les royalistes de paresse, un bien vilain péché, un péché capital qui charge lourdement la conscience des partis aussi bien que celle des individus. Or, j'avoue n'avoir pas d'opinion bien arrêtée sur l'œuvre politique des royalistes, de même que je suis assez perplexe devant l'agitation sociale et cléricale du *Sillon*. A d'autres de se prononcer sur ces deux points. Mais des écrits existent, qui permettent de juger absolument et par comparaison le reproche de paresse formulé par M. Sangnier. Intellectuellement parlant, l'*Action française* ne vaut-elle pas le *Sillon?* Je n'ai garde de prendre au tragique toutes les affirmations historiques ou autres qui remplissent les colonnes de la revue royaliste. Même, si M. Sangnier me faisait l'honneur de m'agréer comme compagnon de lutte, je combattrais volontiers avec lui le bon combat de la foi contre le positivisme de M. Maurras. Mais il s'agit de l'accusation de paresse. M. Sangnier va-t-il s'affirmer comme le représentant autorisé du travail intellectuel à l'encontre de M. Maurras et de ses disciples qualifiés de paresseux ? Qu'on s'en doute enfin au *Sillon*, de telles prétentions risquent d'amuser l'indifférente galerie.

M. Sangnier reproche encore aux conservateurs de France leur morgue hautaine. Plût à Dieu qu'ils fussent les seuls coupables en cette matière ! Les ouvriers — et l'auteur de l'*Esprit démocratique* le reconnaît maintes fois — les ouvriers ont pour le moins autant de morgue et d'esprit de caste, que les représentants les plus authentiques de la plus haute noblesse. A ce même état d'esprit, nombre de bourgeois joignent des sentiments d'une jalousie évidente à l'égard des classes qui leur sont supérieures. Mais M. Sangnier, lui-même, qui s'applique personnellement à la pratique de l'humilité, ne se révèle-t-il pas trop souvent,

Digitized by Google

chef de groupe intolérant et hautain? Il excommunie tous les catholiques qui ne sont pas du *Sillon*. Sans parler des royalistes qui sont l'objet de sa particulière animadversion, l'*Action populaire libérale* ne trouve pas grâce devant lui. « Je ne veux pas, s'écrie-t-il fièrement, du parti catholique. » (1) Contre les nationalistes, il fait valoir des arguments, très justes pour la plupart, mais dont un certain nombre pourraient aisément être retournés contre le *Sillon*.

Les catholiques progressistes nuance *Débats*, comme MM. Motte et Aynard, n'ont pas à attendre la moindre indulgence de M. Sangnier, car ils apprécient médiocrement son action sociale.

Enfin l'auteur de l'*Esprit démocratique* rédige des brefs d'excommunication d'une portée si générale qu'ils atteignent une foule de catholiques qui ne sont ni affiliés à l'*Action libérale*, ni royalistes, ni nationalistes. « Quant à nous, dit-il, nous nous refusons à voir dans le catholicisme, avec les anticléricaux, contempteurs injustes de notre foi et avec le trop grand nombre de catholiques qui leur font écho, une force tyrannique de domination intellectuelle... »

Il me semble que le dénombrement est complet : quiconque veut échapper aux blâmes de M. Sangnier, n'a qu'à s'affilier au *Sillon*, ou se proclamer socialiste; mais après avoir lancé tant d'excommunications notre jeune apôtre de l'amour, a-t-il bien le droit de s'élever contre la morgue hautaine des gens bien pensants ?

Il affirme en style apocalyptique que ces malheureux conservateurs « n'ont jamais compris, jamais senti le Christ ». L'accusation, encore que je n'en saisisse pas très bien le sens précis, doit être, dans la pensée de M. Marc Sangnier, extrêmement grave. Elle produit sur l'esprit des lecteurs simplistes et bienveillants, une impression très pénible.

(1) Par la même occasion, M. Sangnier recommande charitablement à l'*Action libérale et populaire* de n'être ni étroite, ni *exclusive*. — (Univers du 1er décembre 1904).

Digitized by Google

D'abord, ils regrettent que M. Sangnier, observateur trop fidèle de je ne sais quelle mode pseudo-intellectuelle, s'obstine à dire : la parole du Christ, l'amour du Christ, la vie du Christ. Disons plutôt : Notre-Seigneur Jésus-Christ, et craignons d'en arriver à dire tout simplement : Christ.

Au surplus, M. Sangnier s'arroge un droit vraiment exorbitant, et dont l'exercice peut avoir des conséquences épouvantables. Il décrète que des catholiques pratiquants, notoirement vertueux et soumis au Pape, ne comprennent pas et ne sentent pas le Christ. Pourquoi cela? Parce qu'ils se contentent de faire des œuvres charitables, loin des conférences contradictoires et des congrès, où des orateurs éloquents s'efforcent à rajeunir certaine phraséologie sociale, déjà désuète. Mais la pratique de l'aumône, n'est pas encore un péché mortel, que nous sachions. Oh ! que M. Sangnier est sévère pour ceux d'entre les catholiques, ses compagnons de la table sainte, qui ne comprennent pas très bien les beautés invisibles encore d'une démocratie idéale !

Mais, lui-même, qu'entend-il par ces mots : Sentir le Christ? Dieu refuse souvent aux bons chrétiens, même aux saints, les joies sensibles. Ils ne sentent pas Notre-Seigneur, ils souffrent indiciblement de son éloignement apparent, et volontiers ils rediraient la grande parole du Calvaire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Sur une terre aride, desséchée, sans route et sans eau, le psalmiste soupirait en vain après la présence de Dieu. La formule de M. Sangnier ne signifie donc pas grand'chose, si elle n'est pas une sorte d'excommunication. Or, jusqu'à preuve évidente du contraire, je me refuse à penser que le doux auteur de l'*Esprit démocratique*, ait voulu lancer des anathèmes contre l'élite religieuse de ses frères.

Allons jusqu'au fond des haines étranges qui animent notre éloquent professeur de mansuétude sociale. En combattant les conservateurs catholiques et les officiers chrétiens, avec tant de persévérance, M. Sangnier croit remplir un devoir. Pas un seul instant, on ne songera à

Digitized by Google

rechercher dans son cas psychologique ces motifs mesquins ou inavouables qui entrent trop souvent, pour une bonne part, dans certaines convictions politiques. Evidemment, M. Sangnier s'est dit ceci : Les vieux partis conservateurs n'ont jamais su conduire qu'à la défaite les troupes catholiques confiées à leur incompétence; ils sont aujourd'hui décriés et compromettants; à tout prix il faut rompre le lien qui rattache l'Eglise aux vieux partis.

L'intention de M. Sangnier est généreuse et son plan stratégique apparaît dans une lumineuse clarté. Reste à savoir s'il n'est pas en train de se fourvoyer et de fourvoyer avec lui toute la jeunesse catholique dont il est le chef. Oui, nos vieux partis sont vaincus, mais si l'Eglise catholique a les promesses de la vie éternelle, l'Eglise de France n'en demeure pas moins exposée aux plus terribles éventualités, elle est vaincue, elle aussi. Aveugle qui ne voit pas que pendant deux siècles, le principal effort de l'ennemi fut dirigé contre elle, bien plutôt que contre telle ou telle conception politique.

Mais alors prenons bien garde de n'être pas injuste et ingrat envers les honnêtes gens qui combattirent sous des drapeaux respectables pour l'Eglise. C'est une mentalité décadente que celle qui consiste à rechercher des victimes expiatoires, au lendemain d'une défaite. M. Sangnier n'aurait droit de mépriser ses prédécesseurs, qu'autant qu'il compterait lui-même à son actif, des victoires éclatantes. Et je sais bien qu'il parle sans cesse de ses conquêtes, en des harangues enflammées. Mais l'étrange conquérant qui assiste à la persécution présente, non seulement impuissant, mais décidé à ne tenter aucun effort sérieux !

Il est vrai encore que M. Sangnier s'il combat le passé, et s'il abandonne le présent à son triste sort, se croit sûr de triompher dans l'avenir. « Une autre partie va se jouer après... et je me figure qu'ils ne gagneront pas celle-là... C'est qu'en effet, une race nouvelle s'est déjà levée, humble mais confiante parce qu'elle sait, à ne pas se tromper, que l'avenir l'attire irrésistiblement. Que pourront faire contre cette invincible poussée de vie, les majorités éphémères,

Digitized by Google

les lois sectaires, les persécutions mesquines ou violentes ?... »

Ah ! le bon billet ! et comme nous voilà rassurés maintenant sur les projets des frères maçons ! Ils seront tenus en échec, bientôt, l'année prochaine, ou le siècle prochain, on ne sait trop, par les troupes invincibles de M. Sangnier. Dormez en paix, les gens bien pensants, et laissez toute liberté aux jeunes d'accomplir leur héroïque chevauchée ! M. Sangnier devrait bien se rendre compte que le moment est mal choisi de rédiger de tels bulletins de victoire. Il nous oblige ainsi à lui demander ce que valent très exactement ses conquêtes.

Un courant puissant de sympathie se dessine incontestablement dans certains milieux catholiques ou plutôt ecclésiastiques, en faveur de M. Sangnier. Il est l'idole des séminaristes, il séduit par son éloquence un grand nombre de vicaires et de jeunes curés, il recrute facilement des adhérents parmi les anciens élèves des Frères. En d'autres termes, M. Sangnier fait, sans contredit, des conquêtes..., mais chez les croyants. Il compte m'a-t-on dit des sympathies précieuses et distinguées dans l'institut catholique de Paris, ou aux environs.

Combien a-t-il converti d'ouvriers révolutionnaires ? C'est ce qu'on aimerait savoir. *L'Esprit démocratique* ne renferme pas le moindre renseignement sérieux sur ce point important, mais dans un rapport intéressant et finement rédigé, un des brillants leaders du *Sillon*, M. Brunhes, laissait entendre naguère, que les résultats obtenus jusqu'ici sont plutôt modestes.

De l'action conquérante du *Sillon*, le grand public ne connaît guère que les conférences contradictoires. Le même M. Brunhes a obtenu, dans des réunions publiques, des succès de bon aloi auxquels on ne saurait trop applaudir. M. Sangnier, lui, fait preuve, dit-on, de très remarquables qualités oratoires, ses adversaires aussi bien que ses amis n'hésitent pas à le reconnaître. On le compare couramment à Montalembert, bien qu'il n'ait pas encore gagné le procès de l'Ecole libre. Mais ses adversaires, et des hommes qui ont

Digitized by Google

la prétention d'être impartiaux ou bienveillants lui reprochent de faire aux ennemis de l'Eglise, trop de compliments, et des concessions non seulement excessives, mais dangereuses.

Tel est le bilan de l'action conquérante du *Sillon* qui ne justifie pas, semble-t-il, tous les dithyrambes dont elle est l'objet. Il est regrettable que tant de séminaristes négligent leur manuel de théologie pour organiser des parlements au petit pied où l'on ergote sans trêve ni repos sur la question sociale. Enfin il n'y a pas lieu de se féliciter que tous les jeunes gens du *Sillon* soient si souvent exhortés par leur chef à devenir ardemment républicains et démocrates. Ah! mon Dieu! la république et ce qu'on appelle la démocratie ne courent, pour l'instant, aucun péril grave. M. Sangnier ne pourrait-il pas plutôt recommander à ses enthousiastes et dociles disciples de devenir ardemment catholiques?

Les consolantes et trop belles prophéties de M. Sangnier ne reposent donc pas sur des constatations historiques : entre les résultats connus et les magnifiques perspectives qu'il ouvre sans cesse à nos yeux, aucune proportion n'apparaît.

C'est donc que M. Sangnier connaît l'avenir par une sorte d'intuition surnaturelle ou psychologique. Au fait, il a le ton, le style et l'allure littéraire d'un voyant : il dit notre Christ, c'est-à-dire, si je comprends bien, le Christ du *Sillon*, il désigne ceux du dehors avec des gestes de pitié et il parle une langue à la fois mystique et ésotérique. « Aimons chaque jour davantage la Cause, non pour nous, pas même pour l'enthousiasme qu'elle nous inspire, mais pour elle toute seule. Que l'amitié du *Sillon* soit une réalité de chaque instant! Ne soyons ni violents, ni impatients, nous pouvons être doux si nous sommes forts... »

A lire ces effusions onctueuses, on éprouve comme un sentiment de gêne. Certes, M. Sangnier est sincère et par là même, il est touchant. Seulement, ses prophéties n'inspirent qu'une confiance limitée, quand elles ne font pas sourire, et sa pensée obscure est d'une lamentable pauvreté.



Digitized by Google

Il aime l'Eglise catholique, mais il fait vraiment trop de musique et il allume trop de cierges dans la petite chapelle dont il a la garde.

Chose curieuse ! sa tournure d'esprit n'a rien de français, elle ferait songer aux Anglo-Saxons et, en effet, il cite *con amore*, la prose sentimentale, cosmopolite et mystique de Mme Craven, puis la prose sonore de Mgr Ireland. Il est trop visible qu'il n'a pas fréquenté chez les grands maîtres classiques ; il tient du XIXe siècle toute sa littérature, toute sa philosophie, toute sa phraséologie. Et c'est vraiment grand dommage. Soumis à une forte discipline classique, M. Sangnier fût devenu un grand orateur. Sans doute, il l'est déjà, en ce sens qu'il remue les grandes assemblées et provoque leur juste enthousiasme. Mais ses amis n'ont pas à se le dissimuler, sa prose ne supporte pas la lecture, elle sera démodée avant vingt ans ; ou plutôt même aujourd'hui, elle date ; elle rappelle l'éloquence trop solennelle, un peu amphigourique et approximative de 1830. Les amis de M. Sangnier lui rendent un fort mauvais service en rapprochant son nom de celui de Montalembert. Que ne lui conseillent-ils de lire humblement, Bourdaloue et Racine?

Dans l'*Esprit démocratique* n'est-il donc rien qui soit pur de tout médiocre alliage ? Il serait si doux de se mettre à l'unisson de tant de sympathiques jeunes gens qui ont trouvé ou cru trouver dans l'éloquent directeur du *Sillon* un chef inspiré ! En cherchant bien, j'ai découvert un chapitre — un peu long et trop oratoire — que tous les chrétiens nés Français peuvent lire avec plaisir. Il a pour titre : *Et exaltavit humiles !*

« C'était un jour de Fête-Dieu. J'étais à Chartres. — Voici que la grande porte de la Cathédrale s'ouvre. J'entends la voix de l'orgue ; un cortège s'avance : — Le Christ règne donc encore !... Ce sont comme autrefois, sans doute, les chevaliers qui vont sortir ! La forteresse sainte va vomir sur les ennemis de Dieu des légions de défenseurs ! Anxieux, je regarde avec cette fièvre d'attente et de désir qu'aurait un patriote voyant passer les derniers combattants, suprême réserve pour la victoire.

Digitized by Google

« Je les ai longtemps contemplés les soldats de ton Christ, ô mon Dieu ! enfants en rouge, petites filles couronnées de roses blanches, vieilles femmes à la démarche lente, remuant la tête dévotement, en égrenant de longs rosaires, vieillards appuyés pesamment sur de gros bâtons, bons prêtres suivant tout essoufflés, parmi la foule des parents en grande toilette et si fiers de trouver leur bébé plus beau que tous les autres... Voilà donc le cortège triomphal, voilà la phalange héroïque qui doit vaincre les puissances d'en bas, dompter l'erreur, purifier l'art, féconder la science, instruire le peuple et placer sur le front de Jésus, saignant pour nos péchés, le diadème d'or du siècle qui sera !

« Alors, j'ai eu peur. J'ai senti des larmes amères de pitié me mouiller les paupières ; j'ai suivi, perdu dans la foule des humbles, cette croix rédemptrice que portait devant nous un grossier paysan. L'espoir défaillait en mon cœur ; comme les saintes femmes, il me semblait voir passer Jésus, méprisé et la face meurtrie. La folie de mes espérances m'étourdissait et me submergeait comme fait sans doute à un homme qui se noie, l'infinie profondeur de l'Océan... »

Dans une réunion de catholiques qui ont quelques raisons de se croire calmes et impartiaux, un soir, certain ecclésiastique dit lentement et d'une voix grave : Il faudrait faire appel à la conscience droite et délicate de M. Marc Sangnier.

Un laïque répondit : Croyez-vous que cet appel puisse arriver à destination à travers les vertus réelles, le noble enthousiasme, et l'indéniable illuminisme d'un jeune orateur vibrant dont la vie est une suite ininterrompue de triomphes à la fois légitimes et un peu faciles ? Au milieu des sonores applaudissements et des quelques cris de colère qui montent jusqu'à lui, M. Marc Sangnier entend la voix de Dieu qui retentit puissante, claire et impérative dans sa conscience ; il ne percevra même pas votre observation amicale et discrète.

L'ecclésiastique s'obstina : Un ami personnel de M. Sangnier devrait lui dire : « Ne craignez-vous pas de

Digitized by Google

mal servir la Cause par l'insuffisance évidente de votre préparation doctrinale? Répondez sur ce point à votre conscience et ne répondez pas par des métaphores, puis, consultez quelques théologiens — qui ne soient point loysistes, bien entendu, ni américanistes. Dernier point — devant nos ennemis qui ricanent ou qui sourient on ne sait, vous parlez avec âpreté des honnêtes gens, des catholiques, vos véritables frères, qui, malgré quelques travers, sont l'honneur de la France. Jeune apôtre de l'amour, vous laissez subsister un peu de haine dans votre âme, vous péchez publiquement contre l'Amour.

Avec quelle joie vous m'entendriez vous dire que votre cause, la Cause est mauvaise, et avec quel accent de triomphante certitude vous me répondriez alors, qu'elle est l'œuvre de Dieu. Nous nous tromperions également vous et moi. En vérité, votre cause est bonne, mais elle renferme quelques éléments mauvais. Que vous demande-t-on, après tout? On vous demande de méditer la maxime favorite du cardinal Guibert : Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien. On vous demande de vous recueillir quelquefois, de témoigner aux méchants un peu moins d'amour, et aux bons, un peu moins de haine, on vous demande surtout de penser clair. »

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# DANS LA TERRE DE HUSS

Suite (1)

## BOSRA

Devant la grande ville, les chevaux s'engagent au milieu d'un chaotique enchevêtrement de pierres taillées, morceaux de roches couleur de bistre, ruines abandonnées depuis des siècles et couvrant des centaines d'hectares. Pauvres montures, elles sautillent à travers ces sentiers en cascades, longent le mur, plutôt le reste du mur occidental, percé d'une porte semblable à un arc de triomphe, avant d'aborder à la prairie tondue, rôtie du campement. A côté de nos tentes, une source assiégée de troupeaux suivis de leurs pâtres. Nos hommes y ont déjà pratiqué leurs ablutions; l'eau d'un thé fumant sur la table en sort, nous le trouvons délicieux quand même.

La plaine interminable en arrière, en avant la cité morte; nos maisons de toile sont admirablement situées, et l'on assiste, avec la sensation d'une paix indicible, au jeu des dernières lueurs du couchant sur le front des arceaux de la porte, sur la pointe des vieux minarets, sur cette vaste étendue de sombres débris, cadavre enseveli dans un manteau de pierre, d'où se lèvent un bras, une jambe, c'est-à-dire une colonne et son chapiteau, une tour et ses fenêtres

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

géminées. La nuit épaissit insensiblement son voile, nuit très douce ; cependant nous arrivent de loin les chants arabes, clamés par les fellahs revenant du travail. On saisit au vol des lambeaux mieux articulés, quelque histoire de houri, les exploits de la passion chez les nomades.

Le mudir est averti : des veilleurs bloquent l'enceinte du campement; nous pouvons dormir tranquilles en rêvant de Bosra prête à se livrer à nos études demain dès la première heure. Les palestinologues ne s'entendent guère sur le rôle antique de la cité noire ; mais si l'on n'ose l'identifier avec Beeschthra de Manassé oriental (1), on s'accorde à y voir Bosor des Macchabées (2) : Judas qui avait envoyé son frère combattre les Syriens en Galilée passe au pays de Galaad.

— Tu arrives fort à propos, lui disent les Nabatéens ; les ennemis ont enfermé tes frères dans les villes, et demain, le massacre général.

Judas redouble de vitesse, tombe à l'improviste sur Bosra « tuant tous les mâles par le tranchant de l'épée, enlevant tout leur butin, et brûlant la ville ». Loin de se livrer aux joies du triomphe, il conduit son armée, la nuit, vers la forteresse, dernier refuge des Juifs voués à la mort. A l'aube, il découvre les assaillants munis de leur matériel d'assaut. Combattez pour vos frères, crie-t-il à ses soldats. — Et les prières et les acclamations montent vers le ciel ; et les Syriens reconnaissent l'arrivée du héros et s'enfuient, laissant huit mille morts derrière leurs talons.

Bosra est très distincte de Bosra de l'Idumée, aujourd'hui un plateau de ruines désertes nommées *Bouseira*, que nous avons visitée sur le chemin de Pétra et citée dans la fameuse apostrophe d'Isaïe : *Qui est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra ?* (3). Bosor ou Bosra du Hauran joua un rôle important à l'époque de la domination romaine. Trajan l'éleva à la dignité de métropole d'Arabie et le christianisme y établit le siège d'un archevêché. Philippe l'Arabe qui, d'après certains historiens, y vit le jour, se

(1) Josué, XXI, 27.
(2) Macch., V, 26.
(3) Isaïe, LXIII, 1.

Digitized by Google

plut à l'embellir. Centre d'un commerce rayonnant de la Méditerranée au golfe Persique, elle s'enrichit aux dépens des caravanes. Mohammed, l'épileptique chamelier de la Mecque, y trafiqua, même s'y découvrit sa vocation surhumaine. Au temps des Croisades, ravagée des Turcs, elle s'abîma dans les secousses d'un tremblement de terre. De déclin en déclin, elle n'est plus qu'une ruine gardée par des fellahs. Quarante ou cinquante familles s'y logent encore, d'autres disent cinq ou six; il vaut mieux s'en rapporter à l'actuel et très consciencieux géographe de la Syrie: « C'est actuellement, écrit V. Cuinet (1), un bourg de 1.000 habitants, dont 500 musulmans sunnites et 500 Grecs orthodoxes succédant à la grande *Nova Trajana Bostra* élevée l'an 105 de Jésus-Christ au rang de capitale de la province romaine d'Arabie, résidence en cette qualité d'un personnage consulaire. De cette même année 105, date l'ère de Bosra suivant laquelle on compta longtemps en Pérée. Sous Constantin le Grand, cette ville alors siège archiépiscopal, résidence du *Dux Arabiæ*, était une très importante place de commerce de caravanes communiquant par une route directe avec le golfe Persique. Tout le Haouran d'ailleurs était sillonné de voies romaines encore visibles aujourd'hui. Après sa conquête par les Arabes musulmans, plusieurs tremblements de terre, principale cause de sa décadence, remplirent de ruines Bostra dont ses nouveaux maîtres changèrent le nom en celui de Bosra, qu'elle a porté durant tout le moyen âge et gardé jusqu'à aujourd'hui. »

Son auréole de capitale arabe survit dans le nom usité par les habitants de ces décombres: *Eski-Cham*, disent-ils, vieille Damas.

Jadis il ne fallait pas chercher l'opulence de l'Eden syrien au pied de l'Anti-Liban, mais ici; tel est le sens du qualificatif de Bosra.

(1) *Syrie, Liban, etc., vilayet de Syrie*, p. 478.

Digitized by Google

15 avril.

Un ciel éclatant, sans le moindre nuage, nous tire de bonne heure de nos dures couchettes. On commence la visite par l'escalade de ce qui fut le mur d'enceinte de la Bostra romaine, et maintenant nous suivons une arête de ce champ de ruines parallèle au mur nord de la ville. A nos pieds, à droite, se creuse un vaste bassin ovale, une naumachie, disent les archéologues. Les sources amenant les eaux destinées au combat naval ne sont pas très loin ; mais elles ne viennent pas miroiter entre les éboulis de dolérite ; celles mêmes, ouvrant leur œil au fond de la prairie desséchée, ne bouillonnent pas, cette année de famélique sécheresse.

Des gradins de pierres, accumulées au hasard, la vue embrasse la partie de Bosra complètement ruinée. Je me permets de dire la déception, ou mieux la surprise éprouvée tout d'abord. Familiarisé avec l'aspect représenté dans les planches de G. Rey (1), je voyais d'avance les colonnes corinthiennes, voisines des restes d'un portique, superbes, absorbant l'attention. Telle n'est pas l'impression de la réalité ; ce n'est du moins plus cela, et le dessinateur français est excusable si les ravages du temps et le vandalisme des Arabes ont changé le décor. Une Bosra déblayée, repoussoir des susdites colonnes : ah ! bien oui. Que l'on se figure, au contraire, un océan démonté, des vagues d'un noir d'abîme, où s'engloutissent des navires dont la mâture et les cheminées sortent encore des flots. Et le tout tragiquement arrêté, pétrifié en lave éteinte, hérissée, sombre. Belles, puissantes, ces colonnes, mais si vulgaires au pays des orgies de constructions gréco-romaines. Bien différents, ces minarets quadrangulaires, tours carrées d'un art si local, atteignant presque avec leurs baies géminées et cintrées les formes de nos clochers de village. Minarets, chapiteaux, arcs de triomphe, entablements surnagent au-

(1) *Voyage dans le Haouran*. Pl. XI.

Digitized by Google

dessus de la grosse houle de débris foncés, avant de s'y plonger à jamais.

Au bout d'un mur esquissant une rue étroite, un bâtiment noir surmonté d'une tour, c'est la mosquée de Saint-Georges : *El Khidr*. Une porte de pierre grisâtre tourne, sur ses gonds de pierre, aussi facilement que les vantaux de nos modernes clôtures. Et nous entrons dans une cour solitaire, avec cette oppression du parler à voix basse, qui plane en la demeure des morts, et la liberté de circuler dans une maison étrangère avant les funérailles. Ce sont bien des morts que nous visitons, c'est bien un cadavre la mosquée à l'abandon. Autrefois cette cour était peut-être le couvent des ulémas attachés au sanctuaire, et la porte de service était ces deux battants de la même pierre grise, qui nous laissent passer à la cour suivante.

Nous voici devant la mosquée, les blocs évidés en rosaces et plaqués contre les murailles nous envoient des œillades soupçonneuses, et nous devinons enfin que ce motif de décoration, cette prétendue grille d'égout, est simplement une fenêtre de l'âge de pierre. L'inscription coufique sur la façade du lieu de prière, rappelle la mémoire d'El Khidr, saint Georges, le patron des guerriers de tout rit. Sur les dalles du pavé musulman des êtres farouches se sont prosternés, implorant à grands gestes l'aumône du sang des chrétiens, et nous, fils de ces vieux chrétiens, nous y rencontrons le silence et la charité de la mort, le charme du paisible repos des choses ensevelies. Au-dessus du mihrab, des plâtres très résistants blanchissent, de fines arabesques, les obscures parois du temple effrité. La coquille a l'air empruntée aux monuments payens.

Une troisième cour plantée de colonnes ioniques, ainsi qu'ailleurs seraient piqués les cylindres violâtres de cerisiers lisses. Sont-elles fières d'être caressées par les branches graciles de deux arbres sacrés, s'élançant de leurs bases. Cette verdure anémiée déride un peu les sombres tambours de basalte. Vis-à-vis des colonnes se dresse le minaret, fabriqué de moellons qu'unissent des coulées d'une blancheur d'ivoire, tout déchiqueté à la hauteur des

Digitized by Google

fenêtres ; et ridiculement fiers, les chambranles élèvent leurs bras tors, défi de moignons grotesques au génie des tempêtes.

Un chemin, bordé de murs de déjections volcaniques, court à travers ces champs noirâtres, et pénètre au milieu de bâtisses inhabitées. Voici les hautes murailles et le campanile d'une église, ou plutôt un minaret et sa grande mosquée d'Omar-el-Kitab : « C'est une espèce de cloître carré, dit G. Rey (1), garni sur deux de ses faces d'une double galerie couverte en pierre et soutenue par de magnifiques colonnes des marbres les plus précieux, qui après avoir orné les temples du paganisme ont servi à la construction d'une église chrétienne, comme le prouvent les inscriptions gravées sur le fût de plusieurs d'entre elles. Cet édifice paraît appartenir aux premiers temps de l'islamisme ; il est composé de matériaux antiques. Son mode de construction rappelle beaucoup celui de tous les monuments du bas empire, que nous avons rencontrés dans d'autres parties du Haouran. Les colonnes sont de cipolin vert d'eau avec des chapiteaux d'ordres divers en marbre blanc. J'ai surtout remarqué deux chapiteaux ioniques du plus beau style, portant des guirlandes de chêne suspendues à l'entour. Sur les murs se voit encore une frise richement ornée d'arabesques en stuc que l'on peut, je crois, attribuer à une époque fort ancienne, si elle ne remonte pas à la fondation de la mosquée. A l'angle N. E. s'élève un beau minaret carré, haut de 50 mètres. »

On dirait la façade d'une basilique, orientée selon les règles de la liturgie ; la porte barrée d'un linteau grec, servant de base à une large baie cintrée et flanquée de trois fenêtres à plein cintre. Un escalier extérieur appuie sa rampe de trente marches à gauche de l'entrée et menait au toit en terrasse des galeries. Promenoir des nuits orientales sous le dôme profond des astres étincelants, ou mieux, tribune libre d'où les fidèles écoutaient un apôtre fouetté de zèle, quand la foule suspendue à ses lèvres regorgeait

(1) *Voyage dans le Haouran*, p. 182.

Digitized by Google

du cloître. A l'est et au sud la cour est encore bordée de galeries, dont les voûtes retombent sur des colonnes et des pilastres finement travaillés. Les marbres blancs veinés de vert antique, les fûts striés d'un jaune de béryl tranchent vigoureusement avec les troncs charbonneux des roches basaltiques. Epuisées les forêts de colonnes des vieux édifices, Omar dut faire appel au basalte : les chapiteaux trahissent le rapt accompli sur les monuments d'un autre âge, et les feuillages du corinthien alternent avec les oves et les volutes de l'ionique et l'harmonieuse sévérité du dorique. Une double guirlande de fleurs et de feuilles au dessus de certains de ces chapiteaux ; au pied des colonnes, facile est la lecture des inscriptions, d'une date de 383 (ère de Bosra).

Sous les galeries les dalles subsistent et vraisemblablement des chrétiens s'y sont agenouillés avec la terrifiante perspective du glaive de l'Islam, mais avec l'idée sereine du sommeil heureux, d'immobilité ravie, d'espérance en la paix du ciel, après la confession du Christ ici-bas. Très habile l'agencement des voûtes, et maçonné par des Amorrhéens primitifs et pour des siècles. Sur les arcs sont posées en équilibre des planches de basalte : à leur extrémité s'assied un autre bloc appuyé sur l'extrémité semblable d'une barre fixe sur la voussure suivante. Chacun des voussoirs désigne le point d'appui de cet enchevêtrement de plafond rocheux. Ah certes vous sentez bien là le primitif, le géant, l'œuvre amorrhéenne persistant après les innovations occidentales, la main d'Og brandissant des quartiers de roche dans les derniers temples de Basan.

Un escalier en spirale permet d'aller voir, à la cime de la tour, de quelle couleur est teinte la Bostra de Trajan, quelles bizarreries affecte l'ensemble de ses ruines. A l'abri des voûtes, les murs conservent des traces de peintures aux trois quart effacées, dont il est inutile de vouloir deviner le sujet. Autrefois l'intérieur de la cour était-il à ciel ouvert, une coupole au contraire le recouvrait-il ? La dernière hypothèse est soutenable tant les débris se sont entassés dans ce cloître muet.

Une porte basse, étranglée par l'exhaussement des

Digitized by Google

décombres nous livre un passage au nord. A l'extérieur, le mur offre cet aspect, point banal, d'une indestructible maçonnerie fabriquée avec des colonnes couchées dans le gros œuvre : véritable mise en coupe réglée des édifices antérieurs pour construire celui-ci. A quels monuments appartiennent ces fûts lamentablement pris par le mortier? Une inscription grecque et arabe rappelle le nom du fondateur de la mosquée, marbre blanc découpant le mur sombre, éclairant d'un rayon d'histoire le mystère de l'étrange construction. Nous tournons à l'angle N.-E. : une ruelle étroite longe le mur oriental, très curieux, porté sur une longue série d'arcatures très basses comme celles d'un aqueduc à sa sortie des profondeurs du sol. Des colonnes ioniques, couronnées d'un gracieux chapiteau, reçoivent les retombées d'arcs sur une longueur de vingt-cinq à trente mètres; mais des colonnes naines, des colonnes de deux pieds de hauteur, coiffées d'un entablement monstrueux, coup d'œil grotesque autant que les grosses têtes sur les corps menus : les couches de ruines successives ont noyé le bas du péristyle.

Quelques têtes s'avancent, timides, du fond des demeures noires; peu à peu des enfants, ce qu'il y a de moins timide, s'approchent et nous suivent; car maintenant nous sommes au cœur de la bourgade. La rue, bordée de la colonnade rampante, est l'ancienne voie principale du nord au sud, coupée d'équerre par la grande artère d'est à ouest. Un chemin serpente le long des masures modernes, je ne dis pas habitées; il en est trop de confiées à la garde des chauves-souris et des reptiles; il nous amène à l'église de Bahira. Bahira fut le moine chrétien, hospitalier envers un jeune Arabe de la Mecque, que son oncle Abou Taleb avait coutume de s'adjoindre en ses voyages de Syrie. Le moine recueillit l'adolescent, dont la mine souffreteuse était percée de deux yeux noirs, brûlants d'une âme de feu, le garda plusieurs semaines, se plut à l'instruire des beautés de l'Evangile et lui prédit qu'il remplirait, à son gré, un rôle considérable parmi les idolâtres du Yemen. Le jeune Mohammed n'oublia pas les leçons du moine de Bosra, et de

Digitized by Google

là sortit la teinture de christianisme observée dans les versets du Coran.

Bahira est ici honoré des pieux disciples du Prophète : les quatre murs de son église restent debout, un long rectangle terminé au levant par un arc triomphal d'une pureté, d'une hardiesse incomparables. Au-dessus de l'arc monte un mur percé d'une ligne de trois fenêtres; une quatrième domine la fenêtre médiane; et ce chiffre symbolise à la fois la croyance à la Trinité — les trois premières ouvertures étant très égales et sur le même plan, — et la croix de la Rédemption. En arrière, l'abside dont l'hémicycle est en partie ruiné, le sanctuaire encombré des effondrements de la coupole; et les orties rudes et les rouges anémones se faufilent aux espaces vides de la nef où le soleil s'engouffre comme en un vaste four. Huit fenêtres, sur chaque mur latéral, répandaient la lumière sous une voûte de basalte au temps de Bahira; et Mohammed, croient les naturels d'Eski-Cham, y a prié. Vers le sud et tout proche, le tombeau du moine : un carré noir, bas, énigmatique, accolé à un minaret hors de proportion avec la maison funèbre du marabout chrétien.

Quelques mètres plus au sud la rue s'élargit, et rase des monticules de terre, sortes de tumulus soutenus par des murs édifiés de toute espèce de pierres, voire même de très singuliers chapiteaux byzantins. Une ruine, lourde, avec des demi-rotondes d'absides éventrées, enserre au couchant ces tristes amas de décombres. C'est là tout ce qui subsiste, aujourd'hui, de l'antique cathédrale de Bosra, du temple où pontifiaient les archevêques de la province d'Arabie, où les églises de Pérée avaient leur tête, leur point de ralliement, où les chicanes théologiques, chères aux Orientaux, s'agitaient interminables et passionnées. Le sanctuaire, élargi de deux absides latérales, amorce des sacristies, qu'envahissent à cette heure les pauvres ménages de fellahs. Comme ils se blotissent en tous les coins utilisables de l'ancienne métropole! Et pourquoi se presser au fond des soubassements ruineux, des couloirs lézardés, menaçants, au lieu d'adopter tant de demeures au

Digitized by Google

grand jour, solides et désertes. Vu à l'extérieur, le chevet offre un opulent appareil de pierres taillées, un granit doré comme un vieux travertin, rompant avec la monotonie du basalte. En face de ces restes, si l'on place la description de la basilique écrite par M. de Vogüé, on juge du vandalisme qui accélère la disparition de ces ruines.

« Les murs extérieurs, dit-il sont seuls conservés. La coupole centrale probablement mal construite s'est écroulée peu de temps après son achèvement, entraînant dans sa chute les piliers qui la supportaient. Alors on renonça à la relever, et déblayant complètement l'intérieur de l'église, on le transforma en une sorte de cour, au milieu de laquelle on bâtit une petite basilique adossée au chœur de l'église primitive. Ce petit édifice existe encore, très grossièrement exécuté ; il est bâti dans le système du pays, c'est-à-dire en arcs parallèles appuyés sur des colonnes et supportant une terrasse de dalles... » Le petit édifice a partagé le sort de la vieille cathédrale et n'existe plus, à l'exception d'un pan de mur percé d'une porte en plein cintre : les murs extérieurs dissimulent leurs arasements sous les ondulations des voûtes tombées, réduites en poussière : « Le plan de la cathédrale primitive se compose d'un grand cercle de 120 pieds de diamètre inscrit dans un carré de 125 pieds, augmenté du côté de l'orient d'un chœur de 36 pieds de longueur totale dans œuvre, flanqué de sacristies et de chapelles latérales... » Le carré et le cercle ne sont plus reconnaissables ; seul le chœur persiste, accompagné de ses chapelles, relevé de quelques colonnes, bras tendus ne supportant rien, le tout mangé par la violence du vent, cuit par les rayons du soleil, et néanmoins ruine imposante, digne des souvenirs qu'elle recèle en ses blocs muets : « Les voûtes du chœur et des chapelles sont entièrement conservées : elles sont en berceaux... Les absides et exèdres sont voûtées en cul-de-four (1). » Cela n'est plus vrai : seule la conque absidiale indique l'existence antérieure des berceaux de maçonnerie. Une particularité qu'a relevée l'illustre

(1) *Syrie centrale*, p. 65.

Digitized by Google

membre de l'Institut : la race des travailleurs employés à bâtir la métropole d'Arabie : « Les lettres (des tâcherons) sont empruntées au grec, au nabatéen, au sabéen; elles sont l'image exacte de la population mélangée qui habitait le pays au VI^e^ siècle. Le grec était la langue officielle, le nabatéen ou araméen celle des indigènes, le sabéen celle des Arabes venus à la suite des princes Ghassanides qui gouvernaient le pays au nom de l'empereur (1) ».

Je grimpe hardiment sur le mur du chœur, et sans trop de vertige je parcours d'un bout à l'autre ce sentier aérien, qui s'avançait autrefois en corniche demi-circulaire dans la vapeur d'encens, la clarté vague des parvis réservés. A mes pieds, le presbyterium se creuse jusqu'à la base d'un pilastre cannelé, tandis que de cet observatoire central mes yeux se promènent sur les mosquées déjà vues, la maison de Bahira, le village actuel, les colonnes de l'intersection des deux voies maîtresses, les portes romaines et les glorieux arcs de triomphe. Du mur de la basilique, je passe à des terrasses de boue durcie, qui me procurent des échappées sur l'intérieur des taudis de villageois : des guenilles, des immondices lépreusent affreusement les cours et les impasses ; un fourmillement d'indigènes silencieux remue entre les basaltes antiques, cité cadavre habitée par des gens respectueux de la majesté de la mort. J'ai compté sans les termites qui ont foré l'édifice : un Arabe sort d'un trou fumeux et me prie de cesser ma promenade sur les toits. La terrasse pourrait céder au poids de ma personne, et lui, l'indigène, me recueillir désagréablement au milieu de sa hutte.

Le mudir attend notre visite, annoncée hier soir ; et précédés d'un groupe d'enfants nous nous rendons au moderne hôtel de ville de *Bostra Trajana*. Deux petits drapeaux, surmontés de la hampe, terminée en une boule blanche toute emplumée, décorent le linteau de l'entrée d'une case. C'est, nous dit-on, un signe de réjouissance, la marque de la récente circoncision d'un enfant de la mai-

(1) *Syrie centrale*, p. 65.

Digitized by Google

sonnette. Plus loin, une haie de chapiteaux corinthiens, bonnement placés sur la terre grisâtre, comme des limites d'une prairie ou les bute-roues d'un contour de route alpestre. Une extraordinaire abondance de sculpture grecque autorise une pareille débauche de chapiteaux artistiques. C'est l'avenue gréco-romaine du *Kasr* d'un cheik arabe. Nous entrons ; deux arbres, un mûrier et un sycomore, les seuls du village adoucissent l'aridité de la cour. Une salle de réception, hall gothique ouvert au nord, précède les appartements privés, si mystérieusement clos chez les fidèles de l'Islam. Des bancs de pierre, sous la voûte de la salle et devant la façade, sont à la disposition de tout visiteur : on pénètre, on s'installe, nul ne vous dit rien, c'est la loi de l'hospitalité. Le mudir nous dépêche d'abord ses deux fils, deux types très nobles d'Arabes souples et forts. Puis, le voici, grave dans l'ampleur de son abayé noire, lisérée de rouge, le visage très expressif avec ses yeux de braise et sa barbe de prophète. Son frère l'accompagne, déférent et néanmoins très digne. Rarement il nous a été permis de voir l'autorité turque représentée avec tant d'exquise distinction.

Pendant l'odorante préparation du *kahoué* réglementaire la conversation s'engage entre le mudir et les chefs de notre caravane; les indigènes, hommes, enfants, se pressent pour mieux nous analyser et ne rien perdre des paroles échangées. C'est l'abandon familial, les mœurs des patriarches au siècle de l'étincelle électrique ; ainsi les Chaldéens de Haran devaient assister aux propositions d'Eliezer (1). Au reste, le mudir de Bosra en matière de progéniture aurait revendu des points à certains patriarches bibliques.

— Combien as-tu d'enfants, interroge notre cheik après lui avoir parlé des deux aînés ?

— J'en ai vingt qui sont morts : le nombre des vivants est encore considérable. J'en ai envoyé deux étudier à Stamboul : au retour, ils n'ont pu se résoudre à la vie de Bosra.

(1) Genèse, XXIV, 32.

Digitized by Google

Tous les déracinés ne sont pas en Europe.

— Mon rêve serait d'aller à Paris.

— Moi, j'en suis de Paris, réplique Mme S. G.

— Alors, tiens, je te donne mon fils. Il sera tien, tu l'emmèneras à Paris.

Un rappel de la dangereuse tendresse de Jacob; cet enfant, peut-être le plus jeune, est certainement le préféré, le Benjamin, habillé en Joseph avec sa robe rose et blanche, plus propre, plus riche que celle de ses frères et sœurs — la *tunica polymita* de la Genèse (1). Un cours de grammaire française, où le noble mudir exhibe sa science linguistique, débute par les pronoms possessifs : Le mien, le tien, le nôtre, etc., ce qui ne dénote rien moins qu'une piqûre de tarentule socialiste en ces natures franchement primitives. Il se termine par un trait vif de la passion de l'Arabe : Bonjour Monsieur. Bonsoir, et enfin, bon cheval !...

A la prière du P. J., le mudir groupe sa famille au soleil, et nous braquons nos objectifs sur les successeurs du *Dux Arabiæ* de Trajan.

A l'extrémité du bourg moderne, une masse sombre, mangée de lichens blanchâtres, tatouée de rejaillissements de chaux liquide, s'étale en demi-cercle, comme un éventail de cyclope au milieu des orges vertes, entourée d'un fossé de donjon féodal : c'est la forteresse. Le fils aîné du cheik nous en facilite l'accès, et le poste de soldats turcs nous rend le salut militaire.

On entre alors dans un monde de couloirs souterrains, d'escaliers obscurs, de paliers poussiéreux, de salles nues, de vestibules abandonnés, garnis d'une couche de paille, litière destinée aux troupes de passage. On débouche sur un vaste cirque éclaboussé de la pluie d'or d'un brûlant soleil. Ce sont des montées de gradins rongés par l'aire les herbes rampantes, des baies vides, trous menaçants livrés à l'unique circulation des reptiles, des colonnes toscanes étonnées de soutenir, après tant de siècles, une frise d'entablement sur leur rude chapiteau. Et ces gradins,

(1) Genèse, xxxvii, 3.



Digitized by Google

hémicycle à six rangs, regardent le long mur de la scène, plaqué d'un rang de demi-colonnes, au centre relevé de hauts pilastres et de fragments de feuillage indistinct.

Et l'on rétablit clairement la disposition de ce fouillis composite, inextricable à première vue : les Romains avaient, à cet endroit, bâti l'un de leurs plus beaux théâtres; les Arabes tout autour du demi-cercle apostèrent des magasins voûtés, des casernes, des tours sarrasines, dentelure farouche d'un lieu de plaisir. Gens pratiques, les derniers sous la scène ont édifié des écuries; et laissant le théâtre se morfondre, les marbres s'effriter, les étrangers piétiner les ruines, le poste militaire, tapi dans les caves creusées par les sultans Ayoubites, se défend des ardeurs de l'été mieux qu'il ne protège le district de Bosra.

Le théâtre, construit au second siècle, a soixante-douze mètres de diamètre, dimension colossale : « S'il pouvait être débarrassé des bâtisses modernes qui l'encombrent, écrit M. de Vogüé, il nous rendrait mieux qu'aucune des ruines encore existantes, soit en orient soit en occident, la physionomie intérieure d'un théâtre antique... Un portique régnait tout autour de la salle, au sommet des gradins, et formait une galerie ouverte qui couronnait tout l'édifice : cette disposition se rencontrait dans tous les amphithéâtres romains, mais elle a partout disparu. La galerie supérieure était la seule partie de la salle qui fût ouverte aux femmes. Je ne crois pas qu'il en existe ailleurs qu'à Bosra un exemple conservé. Ici, plusieurs colonnes sont encore debout avec leur architrave : elles sont d'ordre dorique romain. La ligne que formait cette colonnade se continuait sur le mur de la scène par une série de demi-colonnes engagées (1). »

Je m'accroupis à l'ombre de la branchée d'un vomitoire, pendant la chasse infructueuse aux inscriptions : plus rien en place, pas la moindre désignation gentilice, réservant les banquettes du spectacle.

Magnifique, l'appareil à bossage, et des matériaux tra-

(1) *Syrie centrale*, p. 40.

Digitized by Google

vaillés jadis par les artisans grecs, extraits de la ville romaine, des blocs de trois, quatre, cinq mètres de longueur. Retraversées les galeries lépreuses à force de négligence et d'ombre, on respire enfin quoique dehors la campagne illimitée flambe au soleil de midi. Une large bande coupe, à mi-hauteur, les murs des tours massives : longue inscription arabe découpée sur un fond blanchâtre, sans doute des versets du Coran et des dates de l'histoire locale.

Dans la soirée nous contournons à cheval, l'enceinte N.; un premier arrêt à des autels de basalte, où sur un dé se lit encore une dédicace. Frôlant une digue de tas de rochers couleur de rouille, les vestiges des vieilles murailles, nous atteignons une source, miroir poli d'eau croupissante au fond d'un cirque étroit de gradins cendreux. Des blocs taillés, voussoirs, modillons, quartiers de stylobates composent les parois du trou noir entouré de roches volcaniques, gisant pêle-mêle. Ces débris variés ont appartenu à des thermes dont l'*Aïn* perpétue le souvenir. Des femmes y lavent leur linge, des jeunes gens s'y baignent les pieds, s'y nettoient le visage, et reniflent bruyamment, toussant, crachant, se mouchant au fil de l'eau. Les blouses bleues voilées du keffieh noir emplissent leurs amphores, et des oisifs rêvent assis au sommet des gradins. Un soldat, gros policier pacifique, debout, regardant la cohue, domine le tableau. Evanouie la délicatesse hellénique, la propreté des maîtres du monde.

Les colonnes et les restes de portique, pièces principales du dessin de G. Rey sont au milieu de l'ancienne ville. Quatre colonnes détachées, à riche déploiement d'acanthes au chapiteau, semblent une enfilade de l'ancienne colonnade romaine. A côté, une colonne unie à un pilastre auquel s'adosse un mur percé de niches. Les élégants chapiteaux portent un entablement décoré de modillons et d'une frise enguirlandée. Une autre colonne isolée rectifie l'alignement de la précédente, poursuit la silhouette du portique d'un temple. Ornement singulier, le pied des colonnes et pilastres s'évase en acanthes noyées par les alluvions que charrie

Digitized by Google

le fleuve du temps. Des voûtes très minces nous offrent un coup d'œil d'ensemble sur ce mélancolique panorama de ruines assombries, mangées de poussière fauve. Dans le lointain, la silhouette de la porte occidentale, terminant la principale artère de la métropole d'Arabie, couronnée d'un arc svelte, au travers duquel se balancent de légers nuages, masque soyeux du soleil couchant.

Il se fait tard; nos archéologues se hâtent d'achever la copie d'une épitaphe grecque près de la forteresse. Quand nous regagnons le campement, le mudir, suivi de ses fils et du porteur du narghileh officiel, nous rend notre visite. Echange de compliments; l'empereur d'Allemagne — très positif le kaiser — a décoré notre homme après son pèlerinage aux lieux saints, moyen habile de mettre la main sur les ruines de Bosra. Cependant l'Oriental rêve plutôt de Paris et renouvelle l'offre de nous confier son fils, pour qu'il fréquente les bords de la Seine. Nous nous séparons amis, autant que le permet la duplicité asiatique; et de bonne heure le silence, au soir d'une journée d'études intensives, règne en nos maisons de toile, dans la tiédeur enveloppante d'une belle nuit d'été.

16 avril.

Réveil matinal : jaloux d'avoir, en nos bonnes grâces, été supplanté par le mudir, le commandant militaire, un simple brigadier, oppose non un refus, mais la force d'inertie à notre requête d'un gendarme. Il répondra de notre pénétration chez les Druses, des dangers que nous y pouvons courir. A l'est de la citadelle, on aperçoit un Birket colossal, bassin d'une longueur de deux cent seize mètres, d'une largeur presque égale, fermé d'un mur de plusieurs mètres d'épaisseur, utilisé comme promenoir, immense réserve d'eau et travail supérieur aux ouvrages des dégénérés actuels d'Eski-Cham. Au nord, une mosquée adjacente à son uniforme minaret carré mire ses murailles brunes dans la tranquille surface verdâtre. Devant la mos-

Digitized by Google

quée, la rue se rétrécit : une vieille bâtisse étale à la porte et sur la façade des inscriptions coufiques, habitation muette des ulémas avant l'abandon du lieu de prière. Derrière, la rue suit un champ d'orge verdoyante, limité par la longue façade d'un ancien palais romain de destination inconnue.

Voici la porte du levant, sorte d'arc de triomphe; puis des cimetières.

Je fausse compagnie à la caravane, un moment arrêtée par les formalités administratives, et je vais jeter un coup d'œil sur la mosquée d'*El-Mebrak*, mosquée du chameau, un conte des mille et une nuits. Chargée non de reliques, mais de la révélation musulmane, des rouleaux du Coran, la chamelle de Mahomet s'agenouilla ici, laissant l'empreinte de ses jambes nerveuses à cet endroit définitivement sacré. J'y pénètre sous une porte basse, large dalle du classique basalte : une première cour très exiguë, couverte de mousses et de folles graminées à l'ombre des murs resserrés comme ceux d'une geôle, un lambeau d'azur en guise de toit. Une seconde pièce, dont la porte a disparu d'un encadrement délicieusement orné de grecques et de rosaces, est le sanctuaire révéré de la tradition islamique avec son mihrab illustré, sous la coquille, d'un cartouche d'écriture arabe. A cette heure, le soleil, à travers les brèches, décoche sur les roches grises des flèches éblouissantes. Et je ne sais pourquoi, solitaire en ce temple d'un culte brutal, je n'éprouve que la reposante suavité d'un placide abandon. Trois salles ogivales appuyées sur des pilastres prolongent l'édifice à l'est et donnent l'hospitalité à des ramiers dont je trouble la religieuse quiétude. Un marbre dédicatoire découpe un carré blanc au mur du nord, tout noir de gros quartiers de basalte.

Digitized by Google

## LES DRUSES

La file de nos montures s'allonge maintenant sur la voie romaine de Soueida : une route plate, mélancolique en sa majesté d'œuvre quinze fois séculaire, vague à l'infini, sur l'infini d'une plaine où tout brûle, où nulle âme vivante ne peuple la solitude, nul bruit ne rompt le silence. Derrière nous les minarets couleur de bistre, les colonnes à reflets de houille peu à peu se dégradent et croulent dans les replis de la steppe, les buées dansantes d'une température de canicule.

Quelque chose de gros, de bleuâtre se lève au bord de la voie antique, et pas très loin : c'est *Jemurrin*, une ruine grandiose, habitée de pauvres fellahs. On n'a pas encore déchiffré le rébus du vieux monument. Khan de marchands, palais, église ? On ne sait pas... Un mur très haut, percé de grandes portes, de fenêtres et d'un œil-de-bœuf énorme à l'attique, devait former la façade tournée au nord. Dans la cour où nous pénétrons, les femmes tintinnabulant avec de lourds bracelets passés aux bras et aux chevilles, les enfants à peine vêtus, les hommes couronnés de leurs cercles de laine nous accueillent avec sympathie.

Au milieu des anciens restes, un type réussi des maisons du Hauran a été édifié : une voûte qui descend jusqu'au sol, soutenue de trois arceaux, sur lesquels reposent les plateaux de basalte admirablement façonnés. Aux flancs du berceau de la salle de pierre, des *loculi* évidés, destinés à servir de couchettes et d'armoires. A droite, un réduit triangulaire dont la pointe se redresse en niche, peut-être une cheminée pleine de crottin sec : sur un côté le four cuisant le *thaboun* (pain arabe), sur l'autre une fosse comblée de paille hachée que picorent des poules captives. A l'entrée de la demeure un kiosque semblable au pavillon d'un puits, l'abri d'une monumentale urne de terre cuite, où, selon les lois de l'hospitalité, chacun peut boire à sa soif.

Digitized by Google

La voie romaine se poursuit, rase une construction carrée, temple ou tombeau, décorée d'inscriptions arabes sans intérêt. Puis elle franchit l'oued Zeidi, un véritable ruisseau avec de l'eau qui coule sous les trois arches vénérables de l'archivieux pont des Proconsuls. Le passage de la rivière s'effectue, encore au vingtième siècle, sur les travées qui portèrent les légions d'Alexandre Sévère et de Constantin.

Au pied d'un mamelon surmonté d'un village à l'aspect sordide, *Alleh*, je remarque le linteau d'une porte sculpté de trois croix, inscrites chacune en un cercle. Une femme habillée de bleu, un voile d'une blancheur limpide sur la tête, nous salue avec l'empressement d'une chrétienne rencontrant des *Roumis*. Car il y a dans cette région du Hauran des chrétiens disséminés parmi les Druses et les mahométans.

Un vallon d'une culture soignée, d'une fécondité luxuriante, grâce à l'irrigation des terres ensemencées, — et dans cet art de l'arrosage les Arabes de tout temps furent des maîtres, — sépare Alleh du gros bourg druse d'*Iré*. Vingt minutes s'écoulent avant de grimper sur une pente caillouteuse, ourlée d'une bande d'un vert intense, sur laquelle bruit de l'eau fuyant à la plaine. Des plantations d'arbres à fruit, vergers étagés savamment, couvrent le flanc est de la colline d'Iré, déploient une frondaison confuse d'un charme subtil, après la morne platitude du *merdj* de Jemurrin. Le *balad* (village), une calotte de cases à fleur de terre, piquée de l'aigrette du Kasr de l'Emir, s'est adjugé l'extrémité arrondie d'un prolongement des montagnes druses. C'est en effet d'un seul coup que nous pénétrons au cœur des Druses du Hauran.

Les chevaux s'arrêtent dans une cour bordée de deux grosses bâtisses : l'une au nord se pare d'une arête d'angle peu banale, une longue et riche frise, volée au front de quelque péristyle grec. Au couchant, l'autre d'équerre à la première n'a pas d'étage supérieur; mais sur le toit en terrasse s'élève une seconde demeure précédée d'une vérandah à trois arcades hautaines. En un instant la cour

Digitized by Google

regorge d'une foule curieuse de savoir quelle visite le cheik reçoit ce midi : foule sympathique? foule à surveiller?... Un demi-silence, un sourd bourdonnement de ces têtes frustes, échange d'impressions pas sûrement favorables, nous tranquillise à moitié.

Le P. J... prie le chef druse de nous permettre de le saluer et de nous fournir un peu d'ombre afin de nous éviter un déjeuner à la rigueur du soleil. Lentement vient la réponse; un domestique, sorti de l'étroit passage ménagé entre les deux corps de logis, nous invite à le suivre à la terrasse, et nous installe sous la galerie aérienne, les chambres hautes n'étant pas terminées. Quant au maître de céans, une indisposition nous privera de l'honneur de contempler sa face. Sacrifice léger d'ailleurs ; l'important est de manger à l'ombre.

Savons-nous bien pourtant chez quel personnage s'est fourvoyée la caravane? — Un vieux bandit, une famille de brigands, cet Ismaïl et ces Atrachs en possession des situations administratives au Djebel Druz. Ismaïl el Atrach qui mourut en 1869 s'était créé cette résidence et de sa colline ronde exerçait une incontestable royauté jusqu'au Djôf. De sa montagne il dominait la Noukrat, percevait un tribut sur les caravanes de la Mecque et des autres lieux se rendant à Damas, pillait, rançonnait celles qui tentaient de se soustraire au péage. Alors florissait la descente redoutée du Vieux de la montagne, ses exigences insatiables ; et ces coquins n'ont pas dit leur dernier adieu au banditisme. Ismaïl possédait une autre source de revenus ; source est le mot propre, car il vendait de l'eau aux paysans de la Noukrat. Les ruisseaux du Djebel traversant ses terres, il se les adjugeait au-delà de son territoire, négociait des concessions diverses avec les fellahs, prélevait une dîme sur la plaine féconde, et ses revendications ne soulevaient aucune révolte ; si énergiques se dressaient les arguments à son profit. Ismaïl el Atrach, grand détrousseur de chemin public, grand seigneur féodal de serfs misérables, voulut se construire un konak princier. Malheureusement les Turcs mirent le holà à ce brigandage, le

Digitized by Google

métier ne fut plus aussi lucratif et le palais, cette maison haute qui nous prête son ombre, n'est pas achevé. Deux salles à peine blanchies à la chaux, des fenêtres grillées de fer et sans vitres, la galerie présentement notre salle à manger; au rez-de-chaussée un divan mystérieux d'où les chefs druses sortiront tout à l'heure comme d'un conseil présidé par Mercure en personne ; et c'est tout.

A la mort d'Ismaïl, et quand la Porte eut pacifié le Djebel à coups de fusil, elle conféra les charges politiques à sa famille, moyen pratique de se l'attacher et de maîtriser les Druses.

A-t-elle réussi ? Plusieurs indices recueillis sur les lieux nous permettent d'en douter. Aujourd'hui le mudir d'Iré est un petit-fils d'Ismaïl : « L'habitation de ce mudir n'est autre que le château plus européen qu'oriental, écrit V. Cuinet, où demeurait son grand-père qui l'avait fait construire lui-même pour son usage. Autour de ce château bâti sur une colline au sud de Soueida se développent, au milieu de ruines antiques considérables, les maisons du village et ses deux moulins, activés par une source abondante d'excellente eau, qui court avec force dans la direction de la Noukrat (1). »

On déballe les gigots de mouton et les sempiternelles poules bouillies ; nos relations sont plutôt froides, à zéro avec l'émir. Le vieux méditerait-il quelque coup du manuel bandit de son grand-père ? Mais non, la bouche en cœur, vêtu d'une éclatante robe de soie d'un violet d'évêque barrée d'une ceinture jaune, son beau-frère nous apporte un plateau chargé de beurre, de lait, de lèbn que nous offre le prince. On se déride chez l'Atrach, même les femmes ont obtenu la permission de nous voir : et, à la sourdine, sans bruit de babouches, nu-pieds, les enfants tenus dans leurs bras fidèles à la consigne du silence, elles se glissent dans les salles inachevées et nous contemplent béatement, derrière les armatures de plomb auxquelles manque le verre. Bien naïves, elles croient n'être pas aperçues.

(1) *Vilayet de Syrie*, p. 483.

Digitized by Google

A nos pieds la cour s'est assoupie, les vieux délibèrent au divan, peut-être sur notre sort, et les jeunes, couchés le long des murs, tiennent compagnie à nos moukres et à nos chevaux. Splendide est la vue sur les montagnes singulièrement rapprochées; au nord-ouest l'Hermon, le cheik du Liban, gigantesque chameau zébré de coulées de neige bleuâtre ; et devant la galerie le *Djebel Kleib*, d'un vert profond, boursouflé de la grisaille des éboulis de dolérite, et zigzagué par des gorges de torrents. Une âpreté sombre, volcanique donne le ton général.

En bas nous retrouvons la foule pressée autour d'un autel que le chef laisse photographier, l'aimable homme. Sur le dé un cavalier à chameau ; un buste de femme partage une situation que rien n'éclaire. Et voilà l'émir invisible, enfin décidé à nous offrir l'aspect de ses traits : la bonne hypocrite figure, un morceau de parchemin rance, troué de deux petits yeux noirs, avec des touffes de barbe poivre sel. Cependant il porte haut son large turban de soie dorée, son manteau liséré de rose pâle dissimulant une redingote de drap noir et des pantalons bouffants du même drap. Qu'il doit avoir chaud le pauvre homme ainsi vêtu ; mais s'il grelotte de fièvre le petit-fils du bandit !

Les Druses décrivent un bel arc de têtes turbannées de mousseline blanche autour de l'émir ; et solennel l'Atrach nous apprend que le vali de Damas l'a informé de notre passage, et que la bénédiction d'Allah est répandue sur sa maison depuis notre arrivée. Le cher homme, souffrirait-il moins ? Nous prenons un instantané du noble groupe, et montons à cheval au milieu de salams mêlés à plus d'un soupir de soulagement.

La voie romaine se rapproche insensiblement des pentes du Djebel Druz : ici la végétation reprend une douce fraîcheur, constamment alimentée par les filets d'eau courante, précipités des monts hauraniens. Des prairies diaprées de sauges bleues et de marguerites jaunes alternent avec les blés verts, d'où lèvent leur tête de velours les iris d'un violet foncé. Des hommes, des femmes, courbés

Digitized by Google

sur les moissons arrachent les mauvaises herbes — à l'encontre de l'évangile — au milieu du bon grain, remuent des dos ronds sur ces très riches étendues : troupeau humain peu dissemblable des troupeaux de chèvres noires éparses à travers les pâturages. Devant nous, de Soueida apparaissent seuls les toits rouges de deux casernes neuves.

## SOUEIDA

La dernière révolte des Druses a mis le pays à feu et à sang et sous la tutelle effective du Padischah; l'intelligence bornée du sultan rouge a compris néanmoins qu'une occupation militaire, aidée d'intrigues jetant la division parmi les farouches montagnards du Hauran, dompterait les éternels révoltés. C'est la raison des lourdes bâtisses brunes à briques rouges, aperçues de très loin comme des taches claires sur les pentes mauves. En quittant les fertiles bas-fonds de la plaine le chemin s'engage entre deux murs de pierre sèche, clôture des vignes qui déroulent leurs sarments sur un sol rougeâtre, semé de cailloux. Un chemin caillouteux lui aussi, le lit des égouts du bourg; peu à peu découvert au-dessus des oliviers grêles et des figuiers en ombelle.

De chaque côté les femmes courent au milieu des vignes, voulant assouvir leur curiosité, et n'osant pas piétiner le serpent de route qui encombre notre caravane. Un costume très pittoresque et d'une propreté rare, l'accoutrement féminin des Druses. Et puis une couleur nationale, loin de nous déplaire en cette région perdue : la robe bleue se couvre d'un tablier rouge, un long voile blanc tombe jusqu'à la ceinture : de véritables drapeaux tricolores qui trottinent avec une furia toute française. Mais le hideux chemin, et qu'elles ont raison de l'éviter, les filles de Soueida ; d'énormes parachutes ouverts, blanchâtres et puants gisent sur les pierres à chaque cinquantaine de pas : thorax décharnés de chameaux dont les chacals et les

Digitized by Google

vautours n'ont point encore fini de dévorer les cadavres. Quelle horreur ! et quelle avenue, devant nous conduire, semble-t-il, aux repaires d'un village de fauves.

Nous continuons à monter : des maisons éventrées, des toits jetés à terre, traces d'une guerre sauvage, n'ont pas disparu quoique plusieurs cases soient déjà rapiécées. Une rue large aboutit à une belle esplanade, un champ de Mars où manœuvrent les soldats du poste militaire, où des zaptiés, la cravache à la main, gardent les tentes dressées avant notre arrivée. Le kaimakam salué, il est de bonne heure, et l'on se hâte de visiter la capitale druse. Je ne sais si l'air pur de la montagne, l'altitude de ce plateau (1.078 m.) influent sur l'organisme, mais tous nous nous sentons reposés. Sans un brin de fatigue, après l'étape de ce jour brûlant ; et c'est une jouissance exquise de fouiller sur le soir les monuments de la vieille Soueida.

On dirait que la population s'est réunie pour nous recevoir : hommes, enfants, quelques femmes même — chez les Druses il leur est plus octroyé de liberté que chez les Arabes — composent une foule de plus de cent personnes qui veulent nous voir, frôler nos habits, nous saluer, nous exprimer de mille manières leur joie d'accueillir des étrangers qui ne sont pas des Turcs, — l'ennemi exécré — des *Frandji* dont le nom est synonyme de générosité et de vaillance. Faut-il se laisser prendre à cet enthousiasme ? Du reste les Druses de Soueida, à l'exception du poignard à la ceinture, n'ont ni arme apparente, ni cette cartouchière bondée que les hommes d'Iré déroulaient en sautoir.

A l'angle d'une place, le temple périptère, temple païen décoré avec un art plus opulent que discret et pur, et devenu ensuite église chrétienne. Les colonnes, épanouies en fougères et palmettes de chapiteaux faussement corinthiens, portent une architrave finement sculptée et, sous la corniche, un rinceau de belles grappes de raisins. Les bases ont également des chapiteaux renversés qui se perdent dans le sol ; à l'intérieur des arcs nus délaissés de leur voûte taillent des morceaux d'azur sur nos têtes, tandis que les fenêtres du mur occidental prolongent le

Digitized by Google

regard à l'infini sur la Noukrat d'un vert pâle, et le couchant d'un saphir presque rose. La foule examine elle aussi, non les détails de l'antique cella, mais les faits et gestes des étrangers ; et la terrasse pour nous se vide de cette tourbe grouillante, absorbés par le charme de cet édifice assez bien conservé. Six colonnes embellissaient la façade et sept les côtés. Aux colonnes répondaient, plaqués au mur de la cella, un mur de six pieds d'épaisseur, des pilastres chargés d'ornements. Les chapiteaux entaillés d'une figure mythologique ont été martelés à l'époque chrétienne, et la figurine a cédé la place à une rosace. Ce monument, pense M. de Vogüé, clôt la série des édifices antérieurs à l'installation définitive des proconsuls romains en Hauranitide.

Séparée du temple seulement par la terrasse où s'empile la multitude indigène, dont le cortège ennuyeux semble obligatoire, la basilique, rasée à la hauteur de l'arc d'entrée, déploie son ample quadrilatère : « Nous nous dirigeons, écrit G. Rey, vers les restes d'une énorme basilique avec un double porche qui a été jadis flanqué de deux tours qui durent avoir une hauteur considérable. Cette église paraît présenter beaucoup de ressemblance avec Saint-Paul *extra muros* de Rome ; c'est à coup sûr le plus beau morceau d'architecture de Bas-Empire que nous ayons rencontré dans tout le Haouran. Le mur nord est intact sur la plus grande partie de la longueur et porte encore huit fenêtres cintrées (1) ». Le monument a beaucoup souffert des soulèvements druses. Une tour subsiste, remaniée sans doute lorsque l'église fut devenue la mosquée de Soueida et lui servant de minaret. Des arcades retombent sur des colonnes enfoncées aux trois quarts dans les décombres, colonnes basses à chapiteaux palmés ; d'autres chapiteaux, à oves et à feuillages, dorment dans la poussière des nefs. Deux rangées de ces colonnes minuscules partagent le parallélogramme en trois nefs. La nef centrale a 12 mètres de large; les bas-côtés, 4 mètres, et la

(1) *Voyage dans le Haouran*, p. 159.

Digitized by Google

longueur mesure 67 mètres : une superbe basilique byzantine.

Qu'elle ait été profanée par le culte du Prophète de Médine, malgré la tradition locale qui s'obstine à l'appeler mosquée, j'ai de la peine à le croire, à cause des signes chrétiens conservés sur les murs de l'édifice. Très peu de sculptures, et ce peu proclame le triomphe sur l'hellénisme du culte abhorré. L'engloutissement des colonnes a l'avantage de permettre l'examen facile des arcs, et sur la courbe intérieure on est stupéfait de découvrir des croix intactes, des croix de plusieurs genres. J'en ai relevé trois types différents : la croix grecque franchement inscrite dans un cercle ; quatre lancettes en croix, sorte de trèfle à quatre feuilles lancéolées, formant une croix dans la couronne d'un double cercle ; la troisième, très originale, des méandres dessinant à peu près une croix cléchée, découpée de quatre cornes en croix, le tout barré de deux lignes très minces et très pures formant une seconde croix très légère. Une toiture analogue aux fermes des basiliques primitives remplaçait, pense-t-on, les voûtes de basalte trop lourdes, étant données les dimensions considérables de l'église. Des fenêtres cintrées continuent à distiller le jour qu'elles reflétaient sur les assemblées chrétiennes au temps des Basile et des Chrysostome.

Lentement nous nous laissons entraîner par la vague humaine au *Menzoul*, situé à l'autre bout de la place que distinguent les deux monuments précités. « Dans chaque village du Haouran on trouve, raconte V. Cuinet, comme en Arabie centrale et autrefois dans tout l'empire ottoman, une hôtellerie publique ou logement de moussafirs (visiteurs), appelée en arabe Menzoul et destinée à donner aux voyageurs l'hospitalité. Tous les habitants se disputent l'honneur de tenir cette hôtellerie à leurs frais. Ce menzoul est d'ordinaire une galerie ouverte, quelquefois couverte simplement de branchages. Dès qu'un étranger arrive, on lui souhaite la bienvenue par les mots arabes *marhaba* ou bien *ahlan ouasahlan ;* puis on le conduit dans la galerie où un domestique se met aussitôt à griller du café, qu'ensuite

Digitized by Google

il pile dans un mortier de bois en chantant une étrange mélopée dont le bruit de son pilon marque la cadence. Alors tous les habitants du village se rassemblent et chacun reçoit après l'étranger une tasse de café (1) ».

Cette relation du géographe de la Syrie est bien exacte. Nous voici dans le menzoul du Soueida; la municipalité, cheik en tête, veut présenter ses hommages au consul. Quel consul? — On a confondu, chez les Druses, entre le consul de France à Damas qui nous a recommandés au kaïmakan, et nous-mêmes, les protégés du protocole; et l'un de nous joue le rôle de consul escorté de ses chanceliers. Le menzoul est une forte bâtisse en pierre cendreuse du Hauran; une large porte à arc surbaissé, accompagnée de deux fenêtres et surmontée d'un œil-de-bœuf, distribue la lumière à l'intérieur. Mais tant de monde ne pouvant entrer, et obstruant les ouvertures, je prie un Druse de pousser les volets des fenêtres latérales, et de suite les rayons obliques du soleil se projettent sur de fantastiques groupes de têtes fines, coiffées de mousseline éclatante de blancheur.

J'ai bien réclamé au nom du consul; cependant, j'ai surtout le désir de prendre un instantané, si possible, de la foule qui nous examine, nous réunis au fond du menzoul, tandis que les naturels, assis sur des banquettes de pierre, accroupis sur le parquet, pressés, grimpés au rebord des ouvertures, nous dévorent des yeux. Deux arcs de basalte appuient un léger plafond de bois; autour des murs, le trottoir déjà remarqué à Ghasm, haut de cinquante centimètres, large de huit pieds, sur lequel on étend des peaux de moutons, et le premier venu peut y dormir à son aise : mœurs patriarchales empruntées aux Bédouins, qui maintiennent soigneusement les traditions antiques.

Un suave parfum de café grillé caresse l'odorat. Début de l'opération classique : les grains dispersés sur une pelle de fer, promenée au-dessus des charbons ardents, sont remués avec une tige de métal. Scène féerique : la fumée bleue qui

(1) *Syrie, Liban*, etc., p. 480.

Digitized by Google

embaume, ce peuple grave tout entier aux devoirs de l'hospitalité, à la mourante clarté des dernières heures du jour. Evidemment, pas une femme ; je me trompe, en voilà une qui demande au volet de la dissimuler. On broie maintenant le kahoué ; un soufflet plus qu'amorrhéen, outre d'un blanc sale, active le feu du brasier, car il faut rapidement chauffer l'eau du nectar. Un effendi, peut-être un Atrach, pile noblement la fève d'ambre, doux parfum que les Arabes mélangent à la poudre noire. Le pilon s'acquitte avec entrain de son office ; puis on met le tout dans la cafetière. Six fois l'eau jette de gros bouillons, six fois elle est immédiatement retirée puis replacée sur la braise. A la fin la poudre plonge au fond de la bouilloire ; un instant on lui permet de se filtrer et l'on sert le café le plus exquis qu'il soit donné de savourer ici-bas. Les *fidjanes* (petites tasses) circulent et se représentent plusieurs fois. Détail piquant, ne pas oublier de faire claquer la langue à chaque lampée de la liqueur brune, en fermant à demi des yeux voilés d'extase, en susurrant les deux mots : *Tayeb*, *Kettir Tayeb*, excellent, excellentissime.

Au centre du bourg, nous visitons ce que l'on nomme le Mekémé (tribunal) : une arcade lancée au-dessus d'une rue large, appuyée d'un côté contre une maison ornée de rinceaux de pampres, une décoration volée à quelque bâtisse grecque. Tout près, une colonne et ses feuilles de palmiers semblables à celles du petit temple. Les yeux levés vers l'arche solitaire, illustrée d'une inscription grecque indéchiffrable d'en bas, je sens tout à coup une tiède haleine me souffler au visage, un poil rude me frotter la figure, et j'entends le cri : Prenez garde, retentir à mon intention. C'est un lourd chameau qui, dans sa fuite, sans me jeter à terre, m'a juste rasé de sa masse encombrante. Encore un chameau à la course : décidément les chameliers ont lâché a bride à leur monde. En remontant à la place du Konak gouvernemental, nous croisons un papas grec, très mal nippé, le pauvre homme. Il existe donc des chrétiens parmi les Druses de Soueida ; et voici que nous comprenons pourquoi plusieurs femmes nous ont paru non voilées.

Digitized by Google

Nos maisons de toile sont gardées par un cercle de soldats, l'arme au bras. Qu'est-ce à dire? Craindrions-nous une attaque de ces braves gens au si bienveillant accueil? — Le kaimakam est en visite à la tente de notre cheik; on lui présente les trois voyageurs revenus du Mekémé. Intéressant l'El Atrach qui commande au Djebel Druz, fort de ses cinq cents hommes et quelques canons. Passablement il parle notre langue et nous apprend que le pays n'est pas tranquille. Du côté de Qanawât on s'est battu ferme ces derniers jours : notre homme ajoute aussitôt que lui-même nous y guidera en personne, n'étant pas fâché de constater *de visu* l'état de la population et de voyager avec des savants français. La lettre du vali de Damas, qui nous accrédite à Soueida, porte ses fruits.

Si le mérite agricole était exporté chez les Turcs, le kaïmakam serait digne d'en être, tant il s'intéresse au sort de l'agriculture.

— La fertilité de la Noukrat est incomparable, dit-il, en nous montrant l'immensité floue qui se déroule à nos pieds, et que la nuit déjà voile d'ombres vaporeuses. Mais si grande est l'ignorance des fellahs.

Pauvre cher homme, si les impôts ne pleuvaient pas dru comme grêle, sur les épaules des paysans, si le razzou ne les menaçait pas jour et nuit, au temps de la récolte, en un mot, si la culture n'était pas découragée par l'administration, l'incurie de Stamboul, peut-être bien que le sol serait mieux travaillé et rendrait un revenu supérieur.

Il fait sombre quand le préfet turc nous souhaite le bonsoir, et nous fermons hermétiquement la portière de notre tente, avant de nous endormir sous un ciel très refroidi, à la garde d'un peloton de zaptiés. Les villages sont en guerre, et que sera demain notre parcours du théâtre de ces luttes sauvages? Point d'interrogation bien vite effacé dans un profond et paisible sommeil.



Digitized by Google

17 avril.

C'est dimanche, un dimanche froid, triste, brumeux autant qu'une matinée de Toussaint dans nos régions du centre. Le brouillard occupe les hauteurs du Djebel, étendant sa calotte de ouate grise et humide au-dessus de la plaine éclairée d'un lever de soleil. Etrange spectacle, la Noukrat ensoleillée, vue à l'extrémité et au-dessous d'un lourd manteau de brume allongé dans le vide, comme une presqu'île bleutée refoulant une mer de turquoise. La messe célébrée à laquelle tous les chrétiens de la caravane assistent, je franchis des murs de pierre sèche, enfermant des prairies, où paissent des bandes de chevaux, des troupeaux de vaches, et j'atteins, sur la croupe de la colline, un birket voisin de la nouvelle caserne. Le roc sert de fond à l'immense bassin : était-il revêtu d'un enduit imperméable ; on n'en voit pas de trace sur les rochers que progressivement l'eau délaisse en se retirant vers les profondeurs du mur occidental. Plus long que celui de Bosra, ce réservoir est moins large et ses murs de soutènement moins épais. Œuvres identiques, de même plan, même appareil, ces bassins captent les eaux de sources taries l'été, et les remplacent de leur mieux. La bise frileuse pousse de minces lames d'un bleu d'opale, et l'on entend leur clapotis sur les roches brunes tapissées de mousses vertes.

Je me hâte de retourner au campement de peur de manquer le départ : crainte vaine, les bagages sont roulés, chargés, et l'on attend. Où sont nos archéologues ? Profitant du répit, je pousse une pointe au tombeau de Hamrath : un monument carré de style dorique décadent, sans cannelures aux colonnes, sans mutules à la corniche. Un casque avec garde-joue, comme celui des monnaies hérodiennes, au centre de la façade : et l'inscription bilingue, grecque et araméenne, désignant l'auteur du mausolée, Odainath, et la personne à laquelle il le destinait, son épouse Hamrath.

Digitized by Google

Au retour, une voix forte clame mon nom du village ; le P. S... a déniché une maison, vrai capharnaüm de curiosités antiques et veut me faire partager sa bonne fortune. D'opulents rinceaux de pampres garnis de belles grappes, une couronne de feuillage encadrant une inscription illisible, de petits autels de basalte décorés de languettes, de torsades, de cornes embrassant la pierre du sacrifice, une inscription grecque inexpliquée, peut-être une dédicace à *Dousara* des Nabatéens, au-dessous de larges feuilles qui s'entr'ouvrent comme les pétales d'une corolle de pierre ; un lion en marbre supposé originaire de Si'ah, une tête de mouton, etc. Un Druse, les autels et le lion photographiés, nous emmène assez loin, voir une inscription grecque dans la cour d'une habitation très pauvre. Deux des nôtres, deux fureteurs, les PP. J... et W..., nous rejoignent, et comme on n'en finirait pas si l'on ne partait qu'après avoir tout relevé, comme aussi le gros de la caravane perd patience, nous décidons de laisser le travail aux PP. J... et W... et de prendre les devants à Si'ah.

## SI'AH

Ne quittons pas Soueida sans dire adieu à l'officier commandant les soldats qui nous gardent, un Syrien loquace, et qui nous raconte comment il fut chargé d'accompagner le fils d'Abd-el-Kader en France:

Beau pays, la France; beaucoup de *moyé* de Bordeaux — moyé signifie eau — vin *ketir*, bon *arak* (eau-de-vie).

Impression très significative, surtout ponctuée d'un clignement d'œil et d'un soupir voluptueux. Les autorités alignées à la porte du konak nous saluent et deux soldats, un Druse et un Libanais, nous guident. En s'éveillant au milieu du brouillard, le kaimakam a craint pour ses rhumatismes, et s'excuse avec l'annonce imprévue de l'arrivée de son frère.

Nous grimpons à travers des prairies humides de rosée,

Digitized by Google

les reins mouillés de la bruine froide tombant du hideux brouillard. Bientôt des halliers, des fourrés épais, des amoncellements de rochers, le plus propice théâtre d'une guerre de partisans.

— C'est là, nous dit le Druse avec un rictus farouche, qu'on canardait les Turcs comme des poules.

— Oui, autrefois; mais maintenant que tu es zaptié (gendarme) au service de la Turquie.

— Yallah ! yallah !... — et il ajoute féroce : — Quand la guerre recommencera j'aurai ce fusil — il montre son arme — et la première balle sera pour le kaïmakan.

Indomptés ces montagnards, le sultan a raison d'avoir l'œil ouvert sur eux. Soueida se cache derrière les roches inquiétantes et les buissons hérissés. L'histoire de cette ville est incertaine malgré ses beaux vestiges de l'antiquité. Pour les uns c'est Dionysias des notices ecclésiastiques (1), pour d'autres c'est Maximianopolis de la province d'Arabie (2), que de préférence on place à Qanawat. Quant à Si'ah, excepté ce que l'on sait du temple, nulle donnée précise n'explique la localité. Pourtant la lecture de M. de Vogüé nous y promet de telles merveilles que l'on peut bien escalader les premières assises du Djebel Kleib pour en jouir.

Partis à dix heures, nous atteignons le sommet de la première hauteur à onze heure et c'est alors une pente moins sauvage, une clairière charmante se relevant après un ouadi vers d'autres montagnes d'un gris bleu noyé de brume : vallon helvétique entre les fourrés du Djebel Hauran où gronde l'eau tumultueuse d'un torrent venu du *Tell Djuwélil*. Les chevaux hésitent à franchir cette nappe argentée qui se déroule en furieux bonds; ils glissent sur les rochers moussus qu'entraîne la force du courant, et c'est miracle de ne pas prendre un bain, plutôt froid, en cette matinée automnale. On oblique sur le flanc d'une croupe nue, où souffle un vent d'ouest qui balaie les châteaux de brume et nous débarquons à Si'ah résolus d'admi-

(1) Carte de la Palestine, A. LEGENDRE.
(2) CLERMONT-GANNEAU, *Etudes d'archéologie*, p. 179.

Digitized by Google

rer la réplique du temple de Jérusalem. — Ainsi nous a-t-on résumé la ruine — quoiqu'un brin d'anxiété à propos des retardataires de Soueida, encore invisibles, se mêle à notre enthousiasme. Il y a quelque cinquante ans, MM. de Vogüé et Wadington y mirent de l'ordre :

« Les simples matériaux de construction, les pierres qui ne portaient ni sculptures, ni moulures, ni inscriptions, étaient par nous, raconte M. de Vogué, roulées en bas de la montagne, les autres étaient rangées avec soin devant le monument où elles resteront je l'espère à la disposition des explorateurs futurs du pays... (1). » Cruelle ironie !

Le temple compte une triple enceinte de l'est à l'ouest : la première s'ouvre par une porte monumentale à trois baies et mesure quarante mètres de long sur seize mètres de large. La deuxième, à laquelle on accède par une belle porte également à trois baies, se développe en un parallélogramme de cinquante-cinq mètres de long sur une même largeur de seize mètres. La troisième renferme le temple proprement dit. Au centre du linteau de la première porte, est une tête solaire irradiant ses clartés, image du dieu adoré à Si'ah, Baal Samim, Baal soleil. Au-dessus de l'entrée plane l'aigle, le roi des airs dont la paupière ne s'abaisse point en face de l'astre étincelant. Sur l'entablement une longue inscription nabatéenne fournit le nom de la divinité Baal Samin, celui d'un Malekath fondateur de l'édifice. Une frise raconte en beaux caractères grecs que le temple fut embelli par les deux Agrippas; la maison d'Hérode a donc honoré à Si'ah le dieu soleil, l'Apollon des Héllènes, comme à Jérusalem elle a reconstruit le temple du Jahvé hébreu, et M. de Vogüé conclut :

Il m'est impossible de ne pas rapprocher cette disposition caractéristique de celle du temple de Jérusalem élevé au Dieu d'Israël absolument à la même époque et sous le même patronage que le temple dédié à Baal Samim sur le plateau de Siah. Cette succession d'enceintes et de plans différents ne rappelle-t-elle pas la composition caractéris-

(1) *Syrie centrale*, p. 33.

Digitized by Google

tique des architectes du temple juif : la porte monumentale qui conduit dans l'enceinte dernière n'est-ce pas la porte de Nicanor, la *porta speciosa*... La branche de vigne en relief qui décore le chambranle de la porte du sanctuaire ne diffère que par la matière de celle qui entourait l'entrée du Saint; et si à Jérusalem nous ne retrouvons pas le luxe de figures sculptées qui donne au monument de Siah une physionomie si originale, c'est qu'à Jérusalem nous sommes en présence des prescriptions de la loi mosaïque et d'un culte épuré, tandis qu'à Siah nous avons à faire aux manifestations naturalistes du polythéisme oriental... Je suis convaincu que le temple de Siah donne une idée assez exacte du style du dernier temple de Jérusalem (1). »

Ainsi documentés, jugez avec quel entraînement nous nous empressons d'explorer le *Kharbet* Si'ah. Imaginez un long dos d'âne s'étendant des abruptes montagnes druses à la plaine d'*Atil*, entre Soueida et Qanawat, baigné par les eaux de l'ouadi *Taal* au midi et de l'ouadi Qanawat au nord. Vers le milieu de ce rameau du Djebel *Abou Tasche*, un vaste champ de désolation, toute une cité détruite comme par un ouragan de fer et de feu : des bâtisses renversées, tas de pierres violâtres, mangées de pluie et de tempête, des amas de roches rongées de lichens, de dolérite couleur de bistre trouée, spongieuse, destruction lamentable, pantelante sur les deux flancs du plateau de désastre. Une porte ou chambranle, au tiers debout derrière un bouquet de chênes, ouvre l'escalade des rochers du versant méridional. Très difficile la marche à travers ces blocs taillés, retombés pêle-mêle, sur des voûtes effondrées, et puis sans aucun intérêt, à peine quelques tambours de colonnes accotés comme les pions d'un damier de cyclope. Et cela tellement déjeté, tellement enseveli sous le vert glauque des larges feuilles d'arums, par la vigueur des prunelliers et des ronces qui plantent leurs racines en cette terre d'indicible chaos.

(1) *Syrie centrale*, p. 38.

Digitized by Google

Dégoûtés de cette infructueuse tentative, l'on retourne à la lisière des ruines. Il est midi passé; rien ne pointe à l'horizon; au moins si nous nous étions munis du déjeuner. A une heure on nous crie de descendre dans la vallée de Qanawat: le P. J... (notre cheik) n'est pas écouté, et force lui est de monter la côte et de rejoindre le cercle mélancolique où se triturent nos impressions. Le cheik habilement fait la sourde oreille à nos reproches et nul ne boude les provisions déballées des *Kourdjes* officiels.

De nouveau l'on se remet à l'exploration de ces débris étrangement muets et l'on se sépare afin que les recherches soient plus méthodiques. Mme S. G. et le P. G. descendent lentement à pied, vers la plaine de Qanawat, pendant que les moukres y conduisent nos montures. Je les quitte et je vais m'asseoir un moment sur une roche branlante, à l'ombre d'un buisson que la nature inlassable a fait pousser des générations éteintes. Une abside rasée à deux mètres de hauteur et de trente pieds de diamètre, à droite une jolie fenêtre enfouie aux deux tiers se distinguent encore, pauvres restes du grand temple. Seul, je suis bien à l'aise pour réfléchir à la caducité clamée par le Qohélet; tous mes compagnons fouillent le versant du sud et l'est du plateau; personne à cette pointe occidentale. Il semble que la déconvenue soit amère et complète, on n'entend nul cri révélant la moindre découverte.

Un tertre surplombe la placette de mon abside; j'y monte par un sentier de pierres croulantes, et j'arrive au rebord, où je dois me hisser contre un mur, une assise maçonnée; peut-être la Cella du temple. O ce temple! Ombre fugitive et captivante, ruse-t-il, nous repousse-t-il de ses parvis mystérieux? Mais non, c'est là. Tout à coup, sur ce tertre, apparaît un champ de misère et de folie. Que l'on se représente les plus somptueux échantillons de la sculpture grecque, une exubérance d'imagination orientale dirigeant le ciseau des artistes payés par les émirs de la terre de Huss, et les Iduméens vendus à Tibère, et ces produits semés, épais, au petit bonheur, tombant comme les éclaboussures d'un bolide; le tout noyé sous une teinte de rouille impré-

Digitized by Google

cise, la teinte du vieux basalte, sous un linceul de mousses et de lichens qui laisse apercevoir l'ossature éparse du grand temple.

On n'ose porter des pas lourds sur ces beautés mortes, de peur de les réveiller, sur cette couche auguste d'une majesté sépulcrale; et j'avise un gros bloc caressé de branches d'olivier sauvage, sortant d'une fente de décombres, d'où le regard embrasse à peu près tout ce dépôt de basaltes travaillés. Voici des figurines en modillons : têtes brisées par des bergers fanatiques et couchées sur les dalles d'un pavé visible à certains endroits. Voici des chapiteaux à larges feuilles de palmier, à torsades, avec une figure de chérubin. Voici de longues bandes sculptées, chambranles de portes, montants de fenêtres, de superbes rinceaux de feuilles de vigne et de raisins. Voici des tables de frise surchargées de grecques, de méandres; des métopes ornés d'une colombe, d'un aigle, d'un lion, d'un génie en relief. Voici des colonnes cannelées unies dans la mort à des pilastres de cannelure pareille. Voici des jambes, des bras, le tronc d'une statue équestre.

Et je laisse errer mes yeux sur ce fouillis de sculptures variées, empruntées à tous les règnes de la nature. Et puis ce qui surpasse en intérêt ces vénérables reliques et m'arrache un cri de joie, ce sont deux inscriptions grecques formant une bande de trois lignes d'écriture, avec des caractères magnifiques, sur deux quartiers de la même frise, relevés des mêmes moulures. Ce n'est pas fini : sur les morceaux d'une architrave plus sévère, je remarque le gribouillage bruni des inscriptions nabatéennes. Et sans vouloir trop présumer de ma trouvaille, il me semble que depuis notre départ nous n'avons rien rencontré d'aussi beau. La joie est communicative : de toutes mes forces j'appelle mes compagnons à venir contempler ma découverte; j'appelle encore.

A la fin, les Pères S. et W. profilent leur colonial blanc sur les vagues des ruines.

— Quoi donc?

— Des inscriptions à bouche que veux-tu.

Digitized by Google

Personne n'a rien mis à jour; et si par le plus singulier des hasards, je n'avais pas rôdé dans cette solitude, la caravane probablement courait risque de ne rien voir du temple de Si'ah. Les inscriptions grecques conservent le nom des Agrippas, les nabatéennes nous apprennent que l'on a jeté les fondations du temple l'an 32 avant Jésus-Christ. Pendant que l'on copie et que l'on essaie de photographier ces lettres échappées au marteau des casseurs de pierres de Si'ah, je cherche d'autres inscriptions. Quel vandalisme, les Druses ont tout simplement transformé le temple en carrière, d'où l'on ne se contente pas d'extraire les matériaux des maisons et des clôtures modernes, mais où l'on taille la pierre aux dimensions voulues, sauf à écorner des volutes, à briser des acanthes, à marteler des rosaces et des oves. Du temple rien n'est debout; et bientôt le sol jonché n'offrira que d'informes cassures de basalte d'un bleu métallique, strié des nervures de pyrites jaunes.

Un accident est survenu à notre bon Hollandais : le gros orteil du pied droit a été écrasé par un bloc mouvant. On l'a descendu, puis placé sur un cheval après un pansement sommaire, et déjà sans doute le cortège qui l'emmène entre à Qanawat. Vite on se hâte de finir le travail, et de quitter ces lieux peu sûrs, qu'un admirable décor ne préserve ni d'une implacable destruction, ni d'une désespérante mélancolie.

(*A suivre*). A. DARD.

Digitized by Google

LE

# SOLDAT PIERRE HALKET

## DANS LE MASHONALAND

*Par Mad. Olive SCHREINER*

---

Cet épisode se passe pendant la guerre des Boërs.

Le soldat Pierre Halket, envoyé ce matin en reconnaissance avec des camarades, s'est perdu dans la brousse. Il a passé le jour entier à chercher son chemin. Maintenant la nuit tombe, et elle est plutôt froide.

Au sommet d'une de ces petites collines qui coupent la prairie, il allume du feu. Peut-être ses camarades, qui doivent être à sa recherche, l'apercevront-ils de loin! Il pense aussi que le feu éloignera les lions.

Jamais il ne s'est trouvé seul, la nuit, en pays inconnu. Il est épuisé, et n'est guère rassuré. Jamais il n'a eu si bien le temps de réfléchir...

Tandis que l'œil au guet, et son fusil tout proche de lui, il se chauffe les mains, voilà que des souvenirs lointains lui reviennent à la mémoire. Il pense au petit village d'Angleterre où il est né, au cottage de sa mère, à l'école où elle l'envoyait et où il s'est tant ennuyé! Il revoit, comme s'il les avait sous les yeux, les images pendues au mur, celle en particulier qui représentait Jésus bénissant les enfants. Sa mère surtout, il lui semble qu'elle est

Digitized by Google

là, qu'elle lui parle... Il va gagner beaucoup d'argent pour aller vivre près d'elle... Comment gagnera-t-il cet argent? — Avec les mines, bien sûr! Il fera telle opération, puis telle autre... Il y en a une certaine que, dans le temps, il jugeait malhonnête, mais elle a rapporté gros à celui qui l'a faite... Avec des millions, on fait ce qu'on veut; on épouse qui on veut; personne ne s'inquiète d'où l'on est sorti; chacun vous parle chapeau bas une fois qu'on les a, ces millions!... Et après tout, il y en a d'autres qui, venus pauvres dans le Sud Africain, en sont repartis puissamment riches. Pourquoi pas lui?

Il dispose des branches sur le feu, et il écoute. Le vent qui soupirait tout à l'heure s'est calmé. Le silence plane sur la prairie déserte. Il sent qu'il s'engourdit. Avec quel plaisir il s'étendrait! Mais il a peur de s'endormir. Il s'allonge pourtant un peu; ses mains glissent entre ses genoux et, d'un œil qui s'ouvre avec peine, il surveille son feu.

Dans le vague, il lui semble entendre comme un pas. Il prête l'oreille et n'entend plus rien. Cependant il se redresse, il prête de nouveau l'oreille avec une attention intense, son cœur se met à battre. Assurément il n'est pas seul; quelqu'un est près de lui; c'est le pas d'un homme qui marche nu-pieds et qui s'approche.

Il saisit son fusil, et dans le moment même où il épaule, il voit distinctement la figure d'un homme émerger d'une haie. Il va tirer, mais qui sait? Cet homme est peut-être un de ses camarades! Dans une agonie de terreur, à voix presque basse, il demande :

— Qui va là!

La réponse arrive en bon anglais, et d'une voix douce.

— Un ami!

— Et qui cherchez-vous? demande le soldat encore tout frissonnant.

L'homme a tourné la haie et il est maintenant devant lui, complètement éclairé par la flamme du feu. Sa taille est élevée; il est vêtu un peu comme les Arabes, d'une robe courte et d'un manteau en cotonnade blanche. Sa

Digitized by Google

tête et ses pieds sont nus. Il ne porte aucune arme d'aucune sorte, et ses cheveux bruns couvrent son cou.

— Etes-vous seul ? demande Pierre Halket.

— Je suis seul.

Le soldat abaisse son fusil.

— Egaré dans la prairie, parions ?

— Non, répond l'étranger, je suis venu vous demander à m'asseoir auprès de votre feu.

Certainement ! certainement ! répond Pierre, qui continue à regarder avec curiosité le costume de cet inconnu..., je ne suis pas fâché d'avoir de la compagnie... C'est une sombre nuit pour la passer seul à la belle étoile !... Parions que vous vous êtes égaré comme moi ? Mais d'abord asseyez-vous, asseyez-vous !

L'étranger prend place en face de lui. Son teint est brun; il a les pieds et les mains bronzés, mais ni ses traits aquilins, ni son front élevé ne rappellent le type boër.

— Vous faites partie, bien sûr, des hommes que Rhodes a amenés du Soudan ?

— Non, répond l'étranger, je n'ai rien à faire avec Cécil Rhodes.

— Avez-vous rencontré des soldats anglais à la recherche d'un camarade ?

— Ils sont au pied de ces collines : demain, au moment où le soleil se lèvera, ils arriveront ici...

— Ah ! vous les avez rencontrés ? Ils vous ont dit qu'ils me cherchaient ? Ainsi, quand vous avez aperçu mon feu, vous avez tout compris ?...

Et tout à coup épanoui, Pierre Halket tire de sa poche un petit flacon.

— Tenez, prenez une goutte de brandy... Je regrette qu'il y en ait si peu, mais peu suffit à chasser le froid.

L'étranger remercie, mais refuse. Pierre Halket porte le flacon à ses lèvres et le remet dans sa poche.

— Etes-vous Juif ?

— Oui ! répond l'étranger, je suis Juif !

— Ah ! Ah ! c'est pourquoi j'avais de la peine à distinguer votre nationalité. Vous faites du commerce, cela va

Digitized by Google

sans dire ! D'où venez-vous ? Etes-vous un Juif espagnol ?

— Je suis un Juif de Palestine.

— Je n'en avais encore jamais rencontré. Il y avait beaucoup de Juifs sur le bateau qui m'a apporté, mais ils n'étaient pas habillés comme vous.

Le soldat n'a plus peur du tout.

— Approchez-vous du feu. Votre manteau est si léger ! vous devez avoir froid. C'est tout au plus si j'ai chaud sous mon uniforme... Je suis fâché de ne rien pouvoir vous offrir à manger. Moi-même je suis à jeun depuis la nuit dernière ! Cela vous est-il jamais arrivé de rester un jour sans manger ?

— Je suis resté une fois quarante jours et quarante nuits.

— Quarante jours, holà ! Vous avez dû vous rattraper sur la boisson ? Autrement, vous ne seriez pas ici ! Je commençais à voir trouble quand vous êtes arrivé... Maintenant, ça va mieux.

Pierre Halket met une bûche au feu.

— Employé de la Chartered ? je suppose ?

— Non, répond l'étranger, je n'ai rien de commun avec cette compagnie.

— Oh ! dit Pierre, ça m'explique que vous n'ayez pas l'air de rouler sur l'or ! Dans ce pays, il faut appartenir à la Chartered pour arriver à quelque chose... J'y ai été avant de m'engager : j'y avais même déjà ramassé quelque argent. J'avais deux huttes à moi et deux jeunes négresses... Les négresses sont beaucoup moins encombrantes que les blanches ! on s'en débarrasse quand on en a assez...

Et le jeune soldat, dont la langue se délie en causant, entre dans de longs détails sur ses rapports avec les négresses. L'étranger l'écoute immobile. Ses grands yeux sombres, attachés sur le feu, paraissent pleins d'une infinie tristesse.

— Vous n'avez pas quelques négresses à vous ? Non ? Vous aimez mieux les blanches peut-être ?

— J'aime toutes les femmes, répond l'étranger, d'un air pensif.

Digitized by Google

— Vous paraissez fatigué, dit Pierre. Si vous vouliez vous étendre et essayer de dormir ?

— Je ne dors jamais, je veillerai avec vous.

— Ah ! Ah ! dit Pierre, se penchant un peu, vous avez été à la guerre vous aussi ?

Ses yeux sont tombés sur les pieds de son compagnon.

— Bon Dieu ! tous les deux? Et complètement traversés! Mauvaise affaire, pas vrai ?

— Il y a très longtemps ! répond l'étranger, qui ne semble pas porté à donner des détails.

Pierre Halket jette deux bûches sur le feu.

— Depuis que vous êtes là, savez-vous, je suis à chercher qui vous me rappelez. Eh bien, c'est ma mère ! Vous ne lui ressemblez pas, mais quand vous me regardez, c'est comme quand elle me regardait, ça me fait la même impression. Curieux !... Je ne vous connais ni d'Eve ni d'Adam, vous ne m'avez pas dit quatre paroles depuis que vous êtes là, et il me semble que je vous ai toujours connu !

Il s'approche de l'étranger.

— Au premier moment, je ne savais trop que penser de vous. Votre vêtement a quelque chose de singulier. Mais dès que je vous ai eu regardé, je n'ai plus eu peur. Curieux, pas vrai ? Je ne vous connais pas, hé bien, je vous abandonnerais mon fusil et je dormirais, si vous me le demandiez, la tête sur vos pieds... Curieux, ce sentiment pour quelqu'un qu'on ne connaît ni d'Eve ni d'Adam ?... Je m'appelle Pierre Halket. Et vous ?

L'étranger semble ne pas entendre. Une flamme immense s'élève entre leurs deux visages. Un instant ils restent sans rien dire ; puis le soldat interroge :

— Avez-vous rencontré des nègres, ces jours-ci ? Il n'y en a pas beaucoup, je crois, dans ces parages.

— Il y a une vieille femme cachée dans une caverne ; il y a aussi un nègre que vous avez blessé et dont vous avez détruit la hutte ; il peut à peine marcher, et, depuis six semaines, il n'a vécu que de racines.

— Vous lui avez parlé ?

Digitized by Google

— Je l'ai porté au bord d'un large étang; il eût été trop faible pour s'y traîner tout seul.

— Vous avez de la chance que mes camarades ne vous aient pas rencontré ! Notre capitaine aurait d'abord eu fait votre affaire. Il ne meurt pas d'amour pour les nègres... Oui, ç'a été heureux pour vous que vous ne l'ayez pas rencontré.

Au bout d'un moment, Pierre reprend :

— Avez-vous entendu parler des trois nègres qu'on a pendus sur la route du Bulawayo ? Je n'y étais pas, mais j'ai tout su par des camarades. On les a fait grimper aux arbres, pauvres diables ! pour se pendre eux-mêmes, et pendant qu'ils grimpaient nos soldats tiraient sur eux.

— J'y étais ! dit l'étranger.

— Y étiez-vous ! J'ai vu une photographie de la scène ; je ne vous y ai pas remarqué.

— J'étais à côté des trois hommes pendant qu'on les pendait.

— Est-ce vrai ? dit Pierre étonné... Moi, je n'aime pas ces spectacles ! Il y en a qui disent que c'est amusant de voir tuer un nègre : pas pour moi ; ça me retourne... Aussi brave qu'un autre ! se hâte-t-il d'ajouter. Dans une bataille, vous savez, je ne regarde pas qui je tue, et ce que j'ai dû, pour mon compte, en envoyer *ad patres*, de ces pauvres nègres ! Mais c'était dans de vrais combats. Quand il s'agit d'achever des prisonniers, je n'en suis plus... Ça vient de la manière dont on a été élevé... Ma mère n'a jamais pu tuer ses canards... L'autre jour, on m'a raconté qu'ils ont exécuté un nègre : il était assis, immobile comme une statue, et, avant de le tuer, il y en a qui s'amusaient à le frapper à la tête. Horrible, n'est-ce pas ?

— J'étais là quand ils ont tué cet homme !

— Ah ! diable ! vous avez donc été partout ! Avez-vous vu Cécil Rhodes ?

— Je l'ai vu !

— En voilà un que ça ne rend pas malade de voir mourir un noir ! Il avait demandé au Parlement, pour les Anglais dans les colonies, le droit de vie et de mort sur

Digitized by Google

leurs domestiques de couleur. Ça n'a pas passé. Mais vous savez, je crois bien qu'on peut le prendre sans rien risquer, tant que Cécil Rhodes sera là, du moins.

L'étranger dont les yeux sont fixés sur le feu, tressaille.

— Qu'avez-vous ! dit Pierre. Vous avez entendu quelque chose ?

— J'entends dans le lointain un bruit de coups et de sanglots ! J'entends des hommes et des femmes qui m'appellent !

— Non ! C'est une idée que vous avez ? Quelquefois, aussi, il se fait du bruit dans ma tête. Ecoutez.

Lui-même écoute un moment.

— Non ! Il n'y a rien. La nuit ne pourrait être plus silencieuse.

Pierre Halket met une bûche au feu. Et tout à coup il sent les yeux de l'étranger fixés sur lui.

— Pierre-Simon Halket, dites-moi, qui vous a donné ce pays ?

— A moi ! Le peu de terrain que j'ai ? qui me l'a donné ? mais c'est la Chartered !

— Et qui l'a donné à la Chartered ?

— L'Angleterre, bien sûr !

— Et qui l'a donné à l'Angleterre ? reprend doucement l'étranger. Puis soudain s'échauffant : Comment a-t-elle pu croire que le peuple qui l'habitait était à elle, qu'elle pouvait faire ce qu'elle voulait de cette chair et de ce sang ?

L'étranger s'est levé. Pierre le regarde presque effrayé. Sans doute il n'approuve pas tout ce qu'a fait Cécil Rhodes; l'inutile férocité de son capitaine l'a souvent révolté, mais de là à se demander si l'Angleterre avait le droit d'attaquer les Boërs, il y a loin. Ce droit, il ne le lui a jamais entendu contester. En vérité ce Juif a des idées étranges. Pierre commence à trouver que pour un blanc, il s'intéresse beaucoup aux nègres.

— Vous ne les avez pas pratiqués longtemps, je gage ? C'est une race qui n'est bonne à rien. Et d'ailleurs ce sont des rebelles.

— Qu'est-ce qu'un rebelle ?

Digitized by Google

— Mon Dieu ! dans quel monde avez-vous vécu pour ne pas savoir ce que c'est qu'un rebelle? Un rebelle est celui qui se révolte contre son roi ou son pays. Ces nègres sont des rebelles, puisqu'ils ne veulent pas se soumettre à la Chartered, et puisqu'ils nous combattent.

L'étranger l'écoute gravement.

— Et puis, ils ne sont pas chrétiens.

— Et vous, demande-t-il, êtes-vous chrétien ?

Une sorte d'orage a passé sur ses traits. Il se redresse.

— Mais oui, dit Pierre, nous sommes chrétiens. Nous le sommes tous, nous autres Anglais... Vous n'aimez pas les chrétiens, n'est-ce pas? J'ai connu des Juifs qui étaient comme vous.

— Je n'aime ni ne hais aucun homme, répond l'étranger, à cause du nom qu'il porte.

Il s'asseoit de nouveau en face du soldat et plie ses mains autour de ses genoux.

— Et la Chartered, dit-il, est-elle chrétienne ?

— Certainement.

— Qu'est-ce qu'un chrétien ?

— Ce que c'est qu'un chrétien? Vous avez de ces questions, savez-vous?.... Un chrétien est un homme qui croit au ciel et à l'enfer, à Dieu et à la Bible, et à Jésus-Christ, venu pour sauver tous ceux qui voudront l'être.

— Oui, mais, dans la pratique, qu'est-ce qu'un chrétien?

— Mon Dieu, dit le soldat, j'en suis un, nous en sommes tous!

Les yeux attachés sur le feu, l'étranger semble méditer. Pierre éprouve une sorte de gêne et pense qu'il fera bien de changer de conversation.

— Vous dites que vous n'êtes pas venu pour le commerce? Alors pourquoi êtes-vous venu? On ne vient guère ici que pour l'argent. Etes-vous avec les Portugais ?

— Avec aucun peuple en particulier. Le Français ne m'est pas plus que l'Anglais, ni l'Anglais plus que le Chinois ; je ne fais entre les races aucune différence.

— Mais alors, qu'êtes-vous? dit Pierre, en dévisageant son compagnon, et se penchant plus près de lui :



Digitized by Google

— Voyons, ajoute-t-il, dites-moi ce que vous pouvez bien faire dans le Sud Africain ?

— J'appartiens à la plus puissante société qui existe sur la terre..

— Ah oui ! s'écrie Pierre.

Une société pour les diamants, pour l'or ou pour les terrains ?

— Aucune société n'est comparable à la nôtre, continue l'étranger, et nous croissons toujours. Nous avons parmi nous des hommes de toutes les races et de tous les pays : des Esquimaux, des Chinois, des Turcs, des Anglais... Nous en avons de toutes les religions...

— Il doit être difficile de vous entendre entre vous, remarque le soldat.

— Il y a un signe auquel nous nous reconnaissons sans pouvoir nous tromper.

— Un signe maçonnique, parions !

— Près d'ici vit cachée une vieille négresse. Elle a près de quatre-vingts ans, et du peu qu'elle trouve, elle nourrit une jeune femme dont l'enfant va naître. Ni l'une ni l'autre n'ont pu fuir avec la tribu, à l'arrivée de vos soldats. Chaque jour la vieille femme donne à la jeune une ration double de la sienne, à cause de l'enfant. Cette vieille femme est des nôtres..... Du côté du nord, il y a un colon qui a toujours été bon pour ses gens; ces jours-ci, quand vos soldats ont été l'attaquer, un de ses nègres est mort pour le défendre : ce nègre était des nôtres, le colon en est aussi... Dans une ville proche d'ici, je connais un prêtre qui, l'autre dimanche, a raconté au temple l'histoire de la vigne de Naboth et qui a déclaré ouvertement que ce qui n'avait pas été permis au roi Achab n'était pas permis non plus à l'Angleterre. Hier son église était vide, et ceux qu'il a rencontrés sur le chemin ne l'ont pas salué; ce prêtre perdra sa place; mais il a mis la justice au-dessus de tout, il a soutenu l'opprimé; il est des nôtres !

— N'y a-t-il parmi vous que des malheureux et des pauvres ? demande Pierre, qui a peu de goût pour la pauvreté.

Il a remarqué depuis longtemps que, sans argent, en An-

Digitized by Google

gleterre surtout, on ne faisait rien ! Quand Dieu le Père y descendrait lui-même, s'il n'avait pas un demi-million, personne, il en était sûr, ne le regarderait.

— Des riches aussi, répond l'étranger, ont désiré se joindre à nous. Il y avait une fois un jeune homme !...

Et il songe un moment et il soupire.

— Y a-t-il longtemps, demande le soldat, que votre société est fondée ?

— Elle existe depuis qu'il y a des hommes. Où était l'égoïsme, elle travaille depuis des siècles à établir l'amour. C'est par elle que l'anthropophagie a été abolie et que l'esclavage sera bientôt complètement détruit. Elle a beaucoup grandi, elle grandira encore ! Le jour est près de se lever, où grâce à elle, un peuple ne combattra plus contre un autre peuple... En vérité, en vérité, Pierre-Simon Halket, je vous le dis, à l'endroit où nous sommes, ici même, une église s'élèvera un jour : les nègres y prieront à côté des blancs, et les indigènes à côté des étrangers ! N'apercevez-vous pas la clarté du jour qui se lève ?

La nuit est aussi noire que silencieuse et le soldat ne voit d'autre clarté que celle qui semble se lever au fond de son cœur. Il s'approche de l'étranger. Il est presque à genoux à ses pieds.

— J'aimerais à être des vôtres ! dit-il en soupirant ; je commence à être las d'appartenir à la Chartered.

L'étranger qui est maintenant debout, abaisse sur lui un regard plein de douceur.

— Pierre-Simon Halket, peux-tu soulever mon fardeau ?

— Demandez-moi quelque chose, dit Pierre, essayez !

— Eh bien, Pierre-Simon Halket, lève-toi et porte mon message à l'Angleterre ! Crie à haute voix dans toute l'île : le glaive vous a-t-il été donné pour que vous outragiez la justice ? Comment l'avez-vous remis à des hommes qui n'ont soif que de richesses et qui comptent pour rien les âmes et les corps de leurs frères ? — Crie vers la fille des rois ! Crie vers les sages et vers ceux qui pensent ! Crie vers les femmes anglaises ! Crie vers les travailleurs et les

Digitized by Google

travailleuses ! Porte partout mon message de justice... S'ils ne t'écoutent pas (car ce sont des hommes d'argent, et, pour un rien, ils s'imagineraient qu'avec de l'argent on peut acheter Dieu !) s'ils ne t'écoutent pas, secoue sur eux la poussière de tes pieds ! Laisse-les et qu'ils périssent avec leur argent !

Et passant doucement ses mains sur la tête du soldat éperdu, l'étranger ajoute :

— Et toi, Pierre-Simon Halket, toi qui ne désirais qu'amasser des richesses, désormais tu aimeras tes ennemis, tu feras du bien à ceux qui te haïssent. Donne, et que ta main gauche ignore ce qu'aura donné ta main droite ! Ne te soucie pas de ce qu'on dira de toi ! Aide celui qui sera opprimé, délivre celui que tu verras captif ! Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire !

Une sorte de joie chaude inonde le cœur du jeune soldat. Il lui semble être redevenu cet enfant que caressait sa mère dans leur petit cottage.

Il se lève, et il rappelle l'étranger qui s'en va. Mais celui-ci ne se retourne pas. Ce n'est plus qu'une forme confuse qui va grandissant et qui remplit le ciel. Autour de sa tête, il lui semble voir une auréole. Tout à coup, il ne voit plus rien.

Le soldat Pierre Halket se retrouve seul, assis sur la colline, près de son feu éteint.

* * *

Ce récit ne fait que résumer dans ses traits saillants la première partie d'un petit roman qui parut à Londres au plus fort de la guerre des Boërs, alors que les soldats anglais traitaient impitoyablement les nègres indigènes.

Dans la seconde partie, Pierre Halket étonne ses chefs et ses camarades par le changement qui s'est opéré en lui. Il ne mange plus pour nourrir les noirs qui meurent de faim. On le considère comme un fou ; et il finit par se tuer

Digitized by Google

en allant une nuit au secours d'un indigène condamné à mort.

Cette seconde partie est très inégale à la première et l'on ne peut dire dans l'ensemble que l'œuvre soit parfaite, cependant elle sort de l'ordinaire. C'est un des rares romans qui aient osé représenter Jésus-Christ sans que sa figure eût rien de choquant et sans que le lecteur soit froissé des paroles qu'on met sur sa bouche. Il parut à peu près dans le même temps que le *Rayon*. Si le Christ de Mme Schreiner n'a pas l'éclat de celui de M. Cour, il est certainement plus vrai. Quiconque a lu l'Evangile ne peut le méconnaître. A peine, dans la nuit, distingue-t-on ses traits, qui ne ressemblent pas à ceux des Boërs ; à peine entrevoit-on son manteau blanc et ses pieds percés : ce n'est pas à ces signes extérieurs qu'en réalité on le reconnaît, c'est à son âme. On le reconnaît à mesure qu'il parle, et cela, sans qu'il prononce aucune parole tirée directement de l'Evangile. Rien d'ailleurs qui affaiblisse l'impression qu'on éprouve. Nul intérêt dans le cadre ; pas le moindre paysage, nul autre détail accessoire que le geste automatique du soldat anglais, qui ne sait faire autre chose que jeter des bûches au feu. Je ne nie pas la beauté de certaines descriptions du *Rayon*, mais il y a ici une simplicité dont l'effet paraîtra, aux vrais artistes, autrement grand et autrement puissant.

Peut-être regrettera-t-on dans certaines parties une légère teinte protestante, et dans certaines autres une emphase qui détonne un peu. Le caractère de Jésus-Christ n'admet pas certaines exagérations. Avant toutefois de formuler ce dernier reproche, et pour bien comprendre l'œuvre, il faut se souvenir qu'elle a été écrite pendant la guerre des Boërs, par une femme qui avait chaudement embrassé leur cause. Une protestation indignée, un appel à la justice et à des sentiments religieux méconnus, voilà ce qu'elle fut avant d'être une œuvre d'art. Si l'auteur, à certains passages, a enflé un peu trop la voix, c'est qu'il fallait que cette voix traversât la moitié du monde et parvînt jusqu'en Angleterre.

Elle y parvint, dit-on. M. M.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

**New Sayings of Jesus and Fragments of a lost Gospel from Oxyrhynchus** edited with translation and commentary by B. Grenfell and A. Hunt. — In-12, 45 pp. London, H. Frowde, 1904. Prix : **1** fr. **25**.

En 1897, MM. Grenfel et Hunt avaient publié des sentences de Jésus, qu'ils avaient découvertes à Behnesa, autrefois Oxyrhynchus, ville de l'ancienne Egypte, à deux cents kilomètres sud du Caire; nous en avons parlé aux lecteurs de l'*Université catholique*. Ils nous ont donné, l'année dernière, de nouvelles sentences de Jésus et un fragment d'un évangile perdu, qu'ils ont trouvés aussi à Behnesa.

Les sentences, au nombre de cinq, sont écrites sur le dos d'un papyrus qui, au recto, contenait une liste de pièces de terre; elles ont dû être écrites vers le milieu ou la fin du IIIe siècle. Les voici, telles qu'on a pu les rétablir; nous citons la restitution des éditeurs et, entre parenthèses, celle de M. Swete, *Expository Times*, août 1904. Les mots en italique sont les conjectures de MM. Grenfell et Hunt.

I. Celles-ci sont les paroles *extraordinaires* (véritables) que parla Jésus, le vivant *Seigneur* (qui vivait et qui était mort) à (Juda) Thomas et il (le Seigneur lui) *leur* dit: « *Quiconque écoutera* ces paroles ne goûtera pas *la mort*. » Cette sentence nous rappelle ce passage du quatrième évangile, VIII, 51 : « Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. »

Ceci représente une sorte de prologue aux sentences qui suivent; voici la première : « *Jésus dit :* « Que celui qui *cherche* (le

Digitized by Google

Père) ne cesse pas, *jusqu'à. ce qu'il* (le) trouve; et quand il (l') aura trouvé, *il sera étonné*, et étonné, il règnera, *et régnant*, il se reposera. » Cette sentence a pu être restituée, car nous la trouvons presque textuellement citée par Clément d'Alexandrie, *Stromates*, v, 4. Dans un autre passage, II, 9, il dit empruntée à l'Evangile selon les Hébreux une sentence analogue.

II. La deuxième sentence est en très mauvais état; on n'a que les commencements de chaque ligne.

« *Jésus* dit : *Vous demandez qui sont ceux* qui vous tireront *au royaume, si* le royaume *est* dans les cieux... (mais ce sont ceux qui sont sur la terre et) les oiseaux du ciel et toutes les bêtes qui sont sous la terre ou sur la terre (et toute créature qui est sous la terre ou dans le Hadès) et les poissons de la mer, *ce sont eux qui* vous *tireront* et le royaume des cieux est au dedans de vous *et quiconque se* connaîtra *soi-même* le trouvera. (Efforcez-vous donc) à vous connaître. (Si vous vous connaissez véritablement vous-mêmes) *vous saurez que vous êtes*, (vous serez) *les fils* (et les filles) du Père *tout-puissant*. Vous vous connaîtrez vous-mêmes... et vous êtes... » Cette finale ne concordant pas avec ce qui précède, les éditeurs et M. Swete pensent qu'il faut lire : Vous connaîtrez que vous êtes *dans la cité de Dieu* et que vous êtes la cité. » Cette sentence est assez énigmatique; l'idée exprimée au commencement se rapprocherait assez d'un enseignement de saint Paul : « Les choses invisibles nous sont révélées par les choses visibles. » (*Rom.*, I. 20.); mais le royaume des cieux n'est pas seulement dans le ciel, il est aussi en nous. Faisons donc effort pour nous connaître et nous connaîtrons que nous sommes les fils du Père. La fin de la sentence : « Vous êtes la cité, » rappelle la parole authentique de Jésus : « Vous êtes le sel de la terre ».

III. Jésus dit : « Un homme n'hésitera pas à demander au sujet de sa place *dans le royaume. Vous connaîtrez* que beaucoup de *premiers* seront derniers et les derniers premiers et *ils auront la vie éternelle* (et peu la trouveront). » Nous avons ici une citation textuelle de Marc, x, 31 et Matthieu, XIX, 30.

IV. Jésus dit : « *Tout ce qui n'est pas* devant ta face et *ce qui est caché* pour toi *te* sera révélé. *Car* il n'y a rien de caché qui ne sera manifesté, ni d'enseveli *qui ne sera ressuscité.* » Les réminiscences de Matthieu, x, 26, et de Luc, VIII, 17, sont évidentes.

V. Il ne reste que des mots détachés de la cinquième sen-

Digitized by Google

tence. Voici la restitution des éditeurs : « Ses disciples le questionnent et disent : « Comment jeûnerons-nous et comment « prierons-nous, et quel commandement garderons-nous ? » Jésus dit... Ne... de vérité... bienheureux est celui... »

M. Swete restitue ainsi la fin : « ... Comment ferons-nous l'aumône, et quels devoirs avons-nous à observer ? Jésus dit : « Voyez à ne pas perdre votre récompense. Ne faites rien, sauf les choses qui concernent la vérité; car si vous faites ces choses, vous connaîtrez le mystère caché. Je vous le dit : bienheureux est l'homme qui... »

Nous jugeons inutile de chercher d'où proviennent ces sentences ; est-ce d'un évangile complet ou d'un recueil de paroles du Seigneur? Il est impossible de dire quoi que ce soit de certain à ce sujet.

Voici maintenant le fragment d'évangile tel que le restituent MM. Grenfell et Hunt :

« *N'ayez en pensée*, du matin jusqu'au soir, ni du soir jusqu'au matin, soit *pour votre nourriture* ce que vous mangerez, *soit* pour votre vêtement, ce dont vous vous revêtirez. Vous *êtes* de beaucoup meilleurs que les lis qui croissent, mais ne filent pas. Si vous avez un vêtement, de quoi *avez-vous besoin?* Qui pourrait ajouter à votre stature? Lui-même vous donnera votre vêtement ; *cf. Matth.*, VI, 25 ; *Luc*, XII, 22, 23. Ses disciples lui dirent : Quand nous seras-tu visible et quand te verrons-nous? Il dit : Quand vous serez dévêtus et que vous n'aurez point honte... Il disait : Vous avez caché la clef de *la science;* vous-mêmes, vous n'entrez pas et vous n'ouvrez pas à ceux qui entrent ». Le reste est trop fragmentaire pour qu'on puisse le restituer plausiblement.

MM. Grenfell et Hunt font remarquer que ce fragment a dû faire partie d'un Evangile presque identique à nos Evangiles canoniques, principalement Matthieu et Luc. Les leçons du papyrus sont en général plus courtes que celles des passages correspondants des Evangiles; quant elles sont plus longues elles n'altèrent pas cependant le texte traditionnel. Une des sentences rappelle de très près un passage de l'Evangile selon les Egyptiens; faut-il croire que notre fragment faisait partie de cet Evangile? Les éditeurs ne le croient pas et nous sommes de leur avis.

Ces sentences seront pourtant un appoint nouveau à une conclusion qui semble se dégager d'autres faits. Nous trouvons dans les sentences antérieurement découvertes à Behnesa, dans les frag-

Digitized by Google

ments évangéliques du Fayoum, dans l'Evangile de Pierre, dans les passages qui nous ont été conservés des Evangiles des Hébreux, des Egyptiens des faits et des sentences du Seigneur, qui plus ou moins se rapprochent des passages analogues de nos Evangiles canoniques ; quelques-uns paraissent authentiques. N'aurions-nous pas là l'indication d'une tradition évangélique parallèle à la tradition canonique ? Consignées dans des Evangiles locaux que l'Eglise a finalement rejetés ou demeurées à l'état indépendant, ces paroles du Seigneur ont disparu, l'autorité officielle n'ayant pas pris soin de les conserver.

E. JACQUIER.

**The Bible in the Nineteenth Century**, by J. Estlin CARPENTER, M. A., Lecturer on the History of Religion, Manchester College, Oxford ; in-8°, xv-512 pp. London, Longmans, 1903. **3** fr. **10**.

Ainsi que nous le dit l'auteur dans la préface, ce livre est une reproduction développée de conférences, destinées à éveiller l'intérêt des chrétiens de toutes les Eglises pour les études bibliques. Pour atteindre ce but, il esquisse les progrès qui ont été faits au XIX^e^ siècle et les résultats qui ont été atteints dans le domaine des sciences scripturaires. Les deux premières conférences, ainsi que la dernière, traitent de questions générales : le combat pour la liberté de la recherche, la Version revisée, la Bible et l'Eglise ; la troisième et la quatrième se rapportent à l'Ancien Testament : changements de vues sur la Loi, sur la prophétie ; les cinquième, sixième et septième traitent du Nouveau Testament : les Evangiles et l'histoire primitive du christianisme, les trois premiers Evangiles, leur étude littéraire et leur valeur historique, le quatrième Evangile.

M. Carpenter, on le voit, s'est restreint aux questions bibliques les plus importantes et les plus discutées de nos jours. Disons de suite, afin d'éviter toute équivoque, qu'il les a traitées dans un sens indépendant de toute croyance religieuse. La Bible est pour lui un livre qui doit être étudié comme tout autre livre ; c'est dire qu'il en rejette absolument l'origine surnaturelle, et que, pour lui, la question d'inspiration ne se pose même pas. Cette attitude enlève déjà à ce travail une partie de la valeur qu'il aurait pu avoir s'il avait été tenu compte de la position particulière des écrits bibliques. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de discuter les points de vue de l'auteur puisqu'il ne prétend être

Digitized by Google

qu'un rapporteur. Relevons seulement quelques-uns des résultats qu'il dit acquis dans le domaine des sciences bibliques.

Dans la conférence sur l'origine et la nature du Pentateuque, il passe en revue quelques-unes des hypothèses qui ont été émises et les preuves qui en ont été données ; il détermine en quoi consistent les documents P, J, E, D, et recherche leur ordre de composition, si toutefois cela est possible. L'ordre aujourd'hui adopté serait JE, D, P. Ce dernier document aurait été influencé par le document deutéronomique, et en dernière analyse l'influence prophétique se serait exercée sur l'ensemble des livres de la Loi.

A propos des prophètes, M. Carpenter étudie les divers éléments qu'on a séparés dans le livre d'Isaïe, la valeur historique et la date de composition du livre de Daniel ; il recherche l'origine de la prophétie hébraïque et la réaction de celle-ci sur les traditions nationales.

Les conférences sur les Evangiles sont consacrées principalement à étudier le problème synoptique et la valeur historique des récits évangéliques, en se plaçant surtout au point de vue des influences que des idées extérieures auraient exercées sur ceux-ci. Les Evangiles auraient été composés dans l'ordre suivant : Marc, Luc, Matthieu, mais il est possible que Marc ait subi plus tard des retouches à l'aide du texte de Luc, et que Luc lui-même ait été influencé par un Matthieu précanonique.

Dans l'étude sur le quatrième Evangile, M. Carpenter passe d'abord en revue les différences qui existent entre celui-ci et les Evangiles synoptiques, tant au point de vue des faits que des discours du Seigneur, et rappelle les diverses hypothèses qui ont été émises pour expliquer ces antinomies; il établit ensuite le but et les doctrines principales de cet Evangile « pneumatique », c'est-à-dire spirituel. Il en reconnaît pleinement la valeur religieuse, et le croit propre à engendrer une intimité profonde entre l'homme et la divinité. Le disciple qui l'étudie arrive à cette conclusion : « le Christ en nous et Dieu dans le Christ; nous en Dieu et dans le Christ, de sorte que nous ne formions qu'un tout parfait ».

Ce livre pourra être utile à celui qui voudra être renseigné sur les solutions, que présentent les critiques protestants et libéraux sur les questions que nous avons indiquées. Suivant un usage, qui tend cependant à disparaître, les travaux des savants catholiques sont ignorés. L'auteur laisse trop voir qu'il

Digitized by Google

enseigne l'histoire des religions par l'attention répétée qu'il donne aux influences extérieures sur les idées chrétiennes; les comparaisons avec le Bouddhisme et le Babisme sont bien inutiles.

E. JACQUIER.

**Les infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament**, par l'abbé J. FONTAINE; un vol. in-12 de XIV-512 p., Paris, Retaux, 1905. Prix : 3 fr. 50.

Le nouveau volume que vient de publier M. l'abbé Fontaine est une application aux questions bibliques, et particulièrement à celles du Nouveau Testament, des études qui ont justement attiré l'attention du public catholique sur ses deux écrits antérieurs : *Les infiltrations protestantes et le clergé français*, et *Les infiltrations kantiennes et protestantes et le clergé français*.

L'ouvrage comprend deux parties. L'une traite des principes et de la méthode dont s'inspire la nouvelle école d'exégèse. L'autre est plutôt une suite d'études sur les écrits du Nouveau Testament au point de vue des problèmes soulevés par la critique.

Et tout d'abord, peut-on dans l'exégèse sacrée faire abstraction de toute notion surnaturelle? Peut-on constituer scientifiquement une histoire de la religion biblique et une théologie biblique en prenant la Bible comme un document humain ordinaire? La question a été débattue de nos jours par divers rédacteurs de la *Revue du clergé français* et par le R. P. Lagrange dans son ouvrage : *La méthode historique*. M. l'abbé Fontaine s'attache, avec une grande lucidité et un ferme bon sens, à démêler la part de la vérité et de l'erreur dans les solutions diverses données à cette question. Il établit que la théologie biblique ne doit pas et ne peut pas faire abstraction pure et simple du surnaturel, qu'elle doit au contraire le rechercher, constater sa présence à l'aide de ses procédés propres, laissant à la foi le soin de pénétrer à l'intime de ce surnaturel et d'en exploiter les richesses. De même l'histoire de la religion biblique ne peut-elle se dispenser de noter le caractère surnaturel de faits qui servent de pivots à toute l'histoire : tels, les grands faits de l'incarnation, de la passion, de la résurrection.

Aussi bien, ce principe de l'abstraction du surnaturel conduit-

Digitized by Google

il facilement au principe de l'élimination systématique du surnaturel. M. l'abbé Fontaine remarque très justement à ce sujet tout ce qu'il y a de parti-pris et de pur préjugé naturaliste dans les procédés de M. Loisy, retranchant de l'histoire évangélique les prophéties de la passion et de la résurrection, excluant les miracles de caractère trop saillant, attribuant à l'idéalisation postérieure les déclarations du Christ qui sont particulièrement extraordinaires et les traits où s'accuse par trop son être surhumain. Ainsi le prétendu historien construit d'après ses idées propres, non d'après les documents; il traduit ses conceptions subjectives, plutôt qu'il ne reproduit la réalité des faits. Ce sont là remarques fort judicieuses, que l'on ne saurait trop faire valoir aujourd'hui.

Après avoir fait le procès de la méthode naturaliste et de ses applications, radicales ou mitigées, à l'histoire biblique, M. l'abbé Fontaine passe à l'étude directe des questions agitées sur le Nouveau Testament. Et d'abord, quel crédit convient-il d'accorder aux Evangiles synoptiques? Les Synoptiques, nous dit-il, dépendent de la catéchèse primitive des apôtres, et ils en sont une expression fidèle. Leurs divergences s'expliquent par l'indépendance des documents, plus ou moins complets, mais non inexacts, et s'accordant entre eux substantiellement. Les parties propres à saint Luc — récits de l'Enfance, déclarations sur l'universalité du royaume — ne sont pas moins historiques que le reste.

Après les Synoptiques, le quatrième Evangile. Cet Evangile est en parfait accord avec les premiers pour la chronologie. Les faits rapportés accusent d'ailleurs un témoin oculaire, tant ils sont précis et bien circonstanciés. Quant aux discours, s'ils dépassent ceux des Synoptiques, ils sont néanmoins en connexion avec eux; ils ne font que les compléter et procèdent de la même source.

Enfin, la doctrine de saint Paul elle-même n'est point le fruit d'une évolution naturelle qui se serait produite dans ses idées; elle correspond à la foi de l'Eglise primitive, et ainsi sert de contrôle précieux à la tradition synoptique.

Tel est, dans ses grandes lignes, le nouvel ouvrage de M. l'abbé Fontaine. La discussion de problèmes très actuels, conduite de manière perspicace, incisive, pénétrante, donne à ce livre un intérêt saisissant et une incontestable valeur. Ceux-là même qu'offusquerait la façon énergique et vigoureuse avec laquelle

Digitized by Google

le docte auteur presse les défenseurs des théories modernes sur le terrain de l'orthodoxie biblique, de la légitimité des méthodes ou des applications, ne pourront manquer de rendre hommage à sa sincérité parfaite, à l'élévation de ses vues, à son zèle passionné pour la vérité. Et tous ne trouveront-ils pas pleinement fondées en raison bien des observations qu'il présente contre les prétentions d'une critique téméraire, qui est loin de traiter nos saints Livres avec le respect religieux qu'ils demandent, qui accuse ses adversaires de préjugés et qui n'est elle-même rien moins qu'indépendante du parti-pris, qui se plaint vivement de ceux qui l'attaquent, sans qu'elle se montre pour sa part courtoise ni même tolérante vis-à-vis de ses contradicteurs.

**An Introduction to the early History of christian doctrine.** *Introduction à l'histoire de l'ancienne doctrine chrétienne jusqu'à l'epoque du concile de Chalcédoine*, par J.-F. Bethune-Baker, doyen du collège de Pembroke à Cambridge. Un vol. in-8 de xxii-436 pp. London, Methuen, 1903. Prix : **13** fr.

On se tromperait fort si l'on ne voyait dans le livre de M. Bethune-Baker qu'une simple introduction — comme il l'appelle modestement — à l'histoire de l'ancienne doctrine chrétienne. Son volume n'est sans doute pas une histoire absolument complète ni surtout méthodique, mais il ne s'en faut pas, en somme, de beaucoup, et, tel qu'il est, on y trouvera, sur la plupart des questions, infiniment plus de renseignements et d'aperçus ingénieux que dans mainte ambitieuse Histoire des dogmes qui prétend tout embrasser. Ce que l'on comprendra moins, c'est que l'auteur se soit volontairement arrêté au concile de Chalcédoine. Et il est bien vrai qu'au milieu du v^e^ siècle, les idées, toutes les idées fondamentales du dogme grec et même de celui de la grâce ont été définies, et que le monothélisme, par exemple, n'est qu'une forme adoucie du monophysisme condamné par le concile de 451. Saint Cyrille, saint Augustin, saint Léon ont paru, et avec eux s'est fermée la lignée des grands théologiens. Pas tout à fait cependant, et il en paraîtra encore après eux, comme le Pseudo-Aréopagite, Léonce de Byzance, saint Jean Damascène, le diacre Ferrand et Césaire d'Arles, qui font encore bonne figure; et même après Chalcédoine, je pourrais dire surtout après Chalcédoine, il se produira, tant chez les monophysites que chez les orthodoxes,

Digitized by Google

un travail doctrinal intense que l'on aurait eu plaisir à voir exposé surtout par un maître aussi compétent que M. Bethune-Baker. Pourquoi nous a-t-il refusé ce plaisir ?

Le plan du livre, ai-je dit, n'est pas rigoureusement méthodique. En y regardant de près cependant, on voit que l'auteur a suivi la méthode analytique, qui consiste à faire isolément l'histoire de chaque doctrine principale, en la prenant à sa naissance pour la conduire jusqu'au terme chronologique que l'on s'est assigné. C'est ainsi que M. Bethune-Baker a étudié successivement l'histoire de la doctrine sur l'Ecriture et la Tradition, sur Dieu, la Trinité et le Logos, sur la Christologie, la Grâce, la Rédemption, l'Eglise et les sacrements (Baptême et Eucharistie). L'histoire des hérésies est rapportée à celle de la doctrine qu'elles affectent. Mais l'angélologie est complètement passée sous silence ; de l'eschatologie il n'est presque rien dit ; et la question de la Pénitence — question importante — est à peine effleurée. Puis, dans ce cadre, l'auteur ne s'enferme pas strictement : il va et vient, développant ici un détail, insérant là une note, ailleurs partant pour un *excursus*. A cette marche un peu capricieuse, le livre gagne en intérêt et souvent en utilité : il perdrait en commodité pratique si une bonne table analytique ne permettait de se retrouver toujours.

Quant au fond même de l'ouvrage, il serait possible évidemment d'y relever çà et là quelques légères inexactitudes et surtout des oublis ou des omissions. Des fautes de ce genre sont presque inévitables dans un travail où tant de documents sont mis en œuvre. On regrettera surtout l'absence d'une bibliographie régulière sur chaque question. Mais, à tout prendre, la documentation, un peu dispersée, est considérable et bien au point. L'esprit qui anime l'auteur est d'ailleurs excellent. Si M. Bethune-Baker ne partage pas entièrement nos convictions, et n'est catholique qu'au sens anglican du mot, il est du moins foncièrement religieux, et chrétien plutôt conservateur. Et l'on peut, à ce point de vue, recommander son livre comme un des moins dangereux ou même un des meilleurs à consulter pour des lecteurs jaloux de ne point exposer témérairement leur foi.

J. Tixeront.

Digitized by Google

**La théologie affective de saint Thomas**, par Louis BAIL, docteur en théologie. — T. V, p. 460, in-12. Montrejeau, Soubiron, éditeur, 1904.

Le cinquième volume de cet ouvrage traite des trois vertus théologales et des quatre vertus cardinales. C'est assez dire l'intérêt qui s'attachera à une étude attentive de questions très hautes et en même temps très pratiques. Nous sommes ici au cœur de la morale chrétienne. Elle se ramène en effet tout entière à la connaissance des vertus naturelles et surnaturelles. C'est par elles que nous imprimerons dans nos âmes les traits de la ressemblance divine, condition indispensable du salut éternel.

Fidèle à sa méthode, l'auteur suit pas à pas la donnée du docteur angélique, dont il expose la doctrine; et il en reproduit les principales thèses qui projettent une lumière si vive sur chacune de ces vertus. Pour nous borner à un exemple, voici le résumé de la partie du volume qui traite de la charité : 1° L'essence de la charité; 2° de la charité, en tant qu'elle a pour objet les créatures et spécialement le prochain ; 3° de quelques effets de la charité; 4° de l'accroissement de la charité; 5° de la perte de la charité; 6° de l'ordre de la charité; 7° du cortège de la charité, etc.

Le traité de la foi est un des plus importants de la théologie dogmatique, et il présente des difficultés d'un ordre tout à fait spécial. Ainsi la grave question des motifs de crédibilité, la formation et l'infusion de la foi, l'attitude des démons par rapport aux vérités surnaturelles. Bail est en général à la hauteur du sujet, et il apporte des solutions suffisantes. M. Bougal, par des notes pleines d'érudition, complète les réponses de l'auteur, les fortifie et les réforme au besoin. Il s'inspire aux meilleures sources, c'est surtout par des témoignages empruntés aux conciles de Trente et du Vatican qu'il justifie ses opinions. Bail dit que l'Eglise représentée par un concile général est le juge de la foi, que ses décrets sont inspirés par Dieu. M. Bougal fait observer avec juste raison que l'expression est inexacte. L'Eglise n'est pas proprement inspirée mais assistée, et en même temps, après avoir cité le concile du Vatican, il indique les quatre différences qui séparent l'inspiration de l'assistance. Bail adopte la formule usitée au XVII^e siècle à propos de l'infaillibilité de l'Eglise. Le juge suprême et la règle infaillible, c'est l'Eglise représentée par un concile composé du Souverain Pontife et des évêques. M. Bougal rectifie cette opinion et ajoute que, depuis le concile

Digitized by Google

du Vatican, il est nécessaire d'adopter une formule différente et de dire que le juge suprême des questions de la foi est le Souverain Pontife, soit seul, soit à la tête d'un concile.

Relevons un mérite de cet ouvrage qui semble s'accuser avec plus d'éclat dans le présent volume. Les thèses sont présentées sous forme de méditations. Chacune nous offre un canevas qui est rempli par des citations empruntées à saint Thomas et aux grands théologiens. Les prêtres y trouveront des plans de sermons et des matériaux sérieux. Citons en passant la vingt-deuxième méditation *Du cortège de la charité*. 1° La foi et l'espérance précèdent la charité ; 2° à ses côtés, sont les actes intérieurs propres à la charité; 3° à sa suite, viennent les effets intérieurs et extérieurs de la charité. Il serait facile de multiplier les citations et de faire ressortir l'importance de ce système pour la prédication évangélique.

Ph. GONNET.

**Conférences de Notre-Dame de Paris. La liberté** ; *Conférences et retraite ;* Carême 1904, par E. JANVIER, in-12, p. 410. Paris. Lethielleux. Prix : **3** fr. **50.**

C'est un traité complet et très approfondi sur la liberté que nous donne M. l'abbé Janvier dans ces conférences. Le fond en est emprunté à saint Thomas et à saint Augustin. Mais l'auteur n'est point exclusif. Quoiqu'il soit nourri des doctrines d'Aristote et de philosophie scolastique, il n'est pas étranger aux théories que les savants modernes ont inventées. Les ouvrages de Kant sont mis à contribution. Tous ceux qui ont agité ce redoutable problème de la liberté grâce à une stratégie habile servent à la défense de la vérité. L'éloquent conférencier ne craint pas d'attaquer en face les théories aventureuses qui nous sont venues d'outre Rhin et il le fait avec une haute compétence. Il sait aussi rendre hommage à leur loyauté et à leurs lumières, quand ils ont réussi à s'affranchir des préjugés, et que la splendeur de la doctrine catholique a réveillé quelques échos dans leur âme. C'est ainsi que de nombreux souvenirs de Fouillé, de Taine, de Ribot, de Guyau et autres contemporains se mêlent sans trop de disparate aux fortes conceptions des grands théologiens du moyen âge. C'est ce qui donne à ces conférences un cachet d'originalité qui les rend fort attrayantes. D'une part, c'est la vieille et puissante théologie de l'école, de l'autre une

Digitized by Google

exposition qui en tempère l'austérité, la rajeunit et l'adapte aux exigences de la société actuelle.

Le plan est habilement conçu. Le thème général est la liberté. Toutes les questions qui se rattachent à ce thème sont étroitement liées ensemble, et le conférencier les traite avec beaucoup d'ampleur. D'abord une vue d'ensemble où l'histoire de ce chapitre de la philosophie est exposée à grands traits. Les adversaires et les partisans de la liberté sont tour à tour convoqués. Les uns et les autres apportent leur pierre à l'édifice. L'attaque est faible, la défense est vigoureuse. C'est un tableau intéressant. Dans une seconde conférence l'existence de la liberté est prouvée par les arguments classiques, l'argument tiré de la loi morale, l'argument de métaphysique et la conscience. Dans une troisième conférence est abordé un sujet délicat, les dépendances de la volonté, et leur conciliation avec la liberté. L'homme quoique libre ne jouit pas d'une indépendance complète. De quelque côté qu'il se tourne, il se heurte à des oppositions. La liberté ne se meut qu'avec difficulté et au milieu de luttes incessantes. Il y a une triple dépendance : l'une du côté de la raison, les autres du côté du corps et de Dieu. Mais l'homme est libre. La conférence se termine par cette phrase qui résume bien les divers aspects de la doctrine. « Je suis libre : par ce mot, je reconnais le don qui m'a été octroyé ; je suis dépendant : par ce mot, je publie la louange qui n'appartient qu'à l'être par soi et que nous nommons Dieu et créateur. » Après avoir établi d'une manière solide le fait de la liberté humaine et réfuté les objections, il importe d'en déterminer le domaine, d'en expliquer le rôle et l'importance dans la loi morale. Les trois dernières conférences n'ont pas d'autre objet. Elles sont intitulées le Domaine de la liberté, la Règle de la liberté, la Couronne de la liberté.

Ph. GONNET.

**Retraite ecclésiastique d'après l'Evangile et la vie des saints** (pouvant servir aussi aux religieux et aux personnes du monde qui se dévouent aux œuvres de miséricorde), par un religieux de l'ordre des Frères prêcheurs. Rome, imprimerie Vaticane, 1903.

Cet ouvrage d'un auteur déjà bien connu (le P. Cormier, général des Dominicains), ne renferme pas un exposé de doctrine spéculative ni d'émouvantes peintures de mœurs, mais des



Digitized by Google

considérations simples et pratiques, telles que le prêtre déjà éclairé sur la sublimité de sa vocation peut les désirer, pour son édification personnelle, dans ses heures de religieux retour sur lui-même. La lecture en est facile ; l'ordre méthodique et la division bien accentuée des différents sujets qui y sont traités aident et reposent le lecteur. Les méditations ont pour objet soit un mystère spécial de la Très Sainte Vierge, soit un récit ou un texte de l'Evangile appliqué aux différents exercices spirituels du prêtre. L'auteur consacre ensuite les conférences du matin à l'étude de vies de saints. Saint Paul, apôtre ; saint Augustin, docteur ; saint Grégoire le Grand, pasteur ; saint Bernard, religieux ; saint Charles Borromée, restaurateur de la discipline ecclésiastique; saint Vincent de Paul, homme d'œuvres ; saint François de Sales, directeur d'âmes ; saint Philippe de Néri, sont tour à tour proposés au prêtre comme modèles des vertus à pratiquer et des devoirs à accomplir. Les examens particuliers de midi roulent tous sur les péchés capitaux étudiés au point de vue ecclésiastique. Les instructions du soir ont pour objet les huit béatitudes de l'Evangile. La retraite se termine, à la méditation du matin, par un commentaire de l'oraison latine du Missel, *pro seipso sacerdote*, et, à l'instruction du soir, par une application à Marie et au prêtre de la sentence de saint Paul sur le mystère de la Rédemption, ép. aux Eph., ch. v, 32.

Cette retraite ecclésiastique ne manque, à coup sûr, ni d'originalité ni d'une agréable variété d'aperçus. Sans faire du dogme, l'auteur y expose une riche doctrine évangélique. Ces pages lues et goûtées dans un esprit de religieux recueillement seront pour les âmes de bonne volonté d'un incontestable profit.

P. Gontier, P. S.-S. **Retraite de rentrée. Instructions sur le Sacrement de Pénitence, le Salut, les Fins dernières**, etc. In-12 de 362 pages. Vic et Amat, Paris, 1905. Prix : 2 francs.

M. Gontier a entrepris, il y a quelques années, la publication d'une série de volumes à laquelle il donnait le titre général de « Souvenirs du séminaire ». Le *Règlement de vie sacerdotale*, premier paru de la série, rappelle avec autorité et avec un grand charme les conseils prodigués au jeune clerc par ses maîtres vénérés et aimés, en vue de sa sanctification personnelle, et de son succès dans le saint ministère. La rapide diffusion de ce

Digitized by Google

*Règlement*, dont dix mille exemplaires ont été écoulés en quelques années, suffit à démontrer le bon accueil que le clergé a été unanime à lui faire.

A la suite du *Règlement* est venue l'*Explication du Pontifical*, qui, pour les prêtres, s'associe dans leur mémoire au souvenir de leurs ordinations et des pieuses retraites qui les ont précédées et préparées. N'est-il pas opportun de revivre ces époques décisives ? N'est-il pas avantageux de se rappeler quelles gloires, mais quels devoirs et quelles responsabilités, l'ordination accumule sur une âme de prêtre ?

Enfin, voici la *Retraite de rentrée*.

Ici, l'on se reporte aux premiers jours de l'arrivée au Grand Séminaire, à la Retraite, souvenir austère mais bientôt mêlé d'une joie douce et sainte ; on entend de nouveau ces graves enseignements destinés à opérer, dans le jeune homme venu du monde ou de l'école cléricale, cette profonde transformation d'âme qui est préalablement requise pour vaquer avec fruit à la préparation prochaine — morale et intellectuelle — de la vie sacerdotale. Voulez-vous raviver, au dedans de vous-même, les impressions salutaires d'un passé à jamais disparu avec la fraîcheur d'âme qui vous rendait si sensible aux touches les plus délicates de la grâce ? Voici le livre de M. Gontier : prenez et lisez. De cette *Retraite*, on peut dire ce que le cardinal Mathieu écrivait du *Règlement:* « Vous avez trouvé moyen de rajeunir ce sujet ancien par un accent vraiment personnel d'onction et de conviction, par la justesse piquante des remarques, et... par une sorte de poésie pieuse qui donnent beaucoup de charme à ces pages édifiantes ». Ceux qui liront et méditeront ce petit volume seront aussi frappés de la richesse doctrinale de ces entretiens, et du sens pratique des réflexions, fruit d'une expérience déjà longue ; et plus d'une fois sans doute ils se sentiront troublés par la manière saisissante dont sont présentées les grandes vérités chrétiennes, par l'éloquence profonde et contenue qui anime ces pages. Le prêtre ne trouvera rien, dans les manuels ordinaires de méditation, d'aussi pénétrant et d'aussi pressant que ces discours.

Et puisque nous en trouvons l'occasion, nous signalerons, du même auteur, un excellent opuscule : « *L'idée sacerdotale dans les petit séminaires* », dont le Cardinal-Evêque d'Autun — qui n'en n'est point point prodigue — a voulu faire cet éloge peu banal : « *J'aurais aimé avoir écrit ces pages*. En tout cas,

Digitized by Google

je compte bien les recommander à la sérieuse attention de ceux des nôtres qui s'occupent de l'éducation et des études de nos enfants dans les Petits Séminaires. »

**La Sainte Vierge dans la tradition, dans l'art, dans l'âme des saints et dans notre vie,** par J. HOPPENOT. 386 pages in-folio, 5 chromolithographies, 250 gravures dans le texte et 20 gravures hors texte. Société Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer, Lille, Paris, Lyon, 1905. **Prix : Broché, 10 fr., relié, 15 fr.**

Après avoir consacré un bel ouvrage au *Crucifix*, M. l'abbé Hoppenot ne pouvait être mieux inspiré qu'en se faisant le chantre de la Reine des Martyrs qui nous engendra, dans la douleur, au pied de la Croix. Comme l'évêque de Troyes le dit dans sa préface, l'auteur « a montré avec toute l'ampleur de la plus exacte doctrine et le charme d'un style attrayant comment la Vierge Marie a su justifier ce titre de Mère, tombé des lèvres du Fils de Dieu expirant. » De nombreuses citations, choisies parmi les livres saints ou les œuvres des docteurs de l'Eglise et des pieux savants, font du livre de l'abbé Hoppenot une source précieuse servant à alimenter les croyances, la dévotion et l'amour des fidèles envers la Vierge Marie.

Si l'auteur s'était borné à nous redire seulement ce que nous savons de certain sur la vie de Marie, il eût été bien vite à court de documents; il a su vivifier son travail et l'élargir en y insérant les traditions que les siècles chrétiens nous ont transmises sur la Mère de Dieu. Il a su nous montrer en Marie l'inspiratrice des arts et il a fait de son livre une sorte de musée marial, où les plus grands maîtres de la peinture ont apporté leur tribut.

Presque toutes les pages de ce bel in-folio sont en effet ornées de gravures; chaque étape de la vie de la Mère du Sauveur est rappelée par un ou plusieurs des célèbres tableaux des grands maîtres, tels que : le Pérugin, Fra Angelico, Sassoferrato, le Guide, Léonard de Vinci, Murillo, Raphaël, Bouguereau et d'autres encore. Toutes ces gravures si bien reproduites contribuent à faire du livre de l'abbé Hoppenot une œuvre artistique, aussi bien que religieuse.

Marie a été aussi pour l'âme chrétienne la source de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Tous les saints ont été de fervents dévots de la Sainte Vierge; des ordres religieux se sont consacrés à son culte. Enfin, n'oublions pas que la France, par

Digitized by Google

la volonté d'un de ses rois, lui a été consacrée et que désormais Marie porte le titre de « Reine de la France ». C'est pour nous, en ces jours troublés, une source de réconfort et d'espérance.

En cette année jubilaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, c'était une belle pensée de l'auteur que de « vouloir disposer sur le front de Notre-Dame un riche diadème composé de quatre cercles d'or. Les merveilles inappréciables que révèlent au monde la tradition, l'art marial, l'âme des saints, notre vie enfin sanctifiée par Marie, voilà les cercles d'or. Les écrivains sacrés, les saints Pères, les docteurs, les archéologues, les hagiographes, les ascètes ont fourni les pierres précieuses du diadème. Glorieux à Notre-Dame, ce travail ne pourra donc qu'être utile à l'âme des catholiques du XX^e^ siècle ». C'est la meilleure récompense qu'ambitionne l'auteur; nous la lui souhaitons bien sincèrement.

E. H.

**Le Grand Séminaire.** (*Fondation, Statuts, Programme, Directions intellectuelles et morales*, par Mgr FUZET.) Roger, Chernoviz, Paris, 1904.

Sous ce titre, Mgr l'Archevêque de Rouen, a réuni en un volume in-8° de 312 pages, une série de lettres et de discours relatifs à l'éducation du clergé. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend d'abord un document pastoral exposant le système de réorganisation du séminaire de Rouen et portant publication des statuts généraux de cet établissement, puis deux circulaires que l'auteur avait adressées autrefois au clergé de son diocèse de Beauvais : l'une sur l'Encyclique de Léon XIII aux archevêques et évêques de France, elle a pour titre : *L'idéal à réaliser;* l'autre sur la condamnation de l'américanisme, par le même Souverain Pontife, elle expose *l'idéal qu'il faut repousser*. Une allocution prononcée en 1902 sur le « prêtre du XX^e^ siècle », et deux lettres à M. le Supérieur du Séminaire de Beauvais sur la formation des jeunes clercs et les moyens propres à développer en eux l'esprit de piété, complètent cette première partie de l'œuvre du vénéré prélat.

La seconde partie se compose d'un certain nombre d'allocutions prononcées dans la chapelle du Séminaire de Beauvais le jour de la fête de la Présentation. Mgr Fuzet y traite, tour à tour, de la vocation au sacerdoce, du but de la vie au séminaire,

Digitized by Google

des sacrifices que demande l'état ecclésiastique, des étapes de sanctification, de la loi du silence, de la prière et de l'étude qui doit régner parmi les élèves du sanctuaire.

Cette simple nomenclature des sujets traités dans l'ouvrage de Mgr l'Archevêque de Rouen en démontre assez le caractère d'édification et l'importance. Les circonstances présentes donnent à la publication du prélat une actualité à laquelle il est difficile de ne point s'intéresser. L'esprit du séminaire, tel qu'il nous est décrit, reste évidemment le même que dans le passé, les principes de la formation cléricale ne perdent rien de leur stabilité et de leur autorité, mais les applications qui en sont faites, les nouvelles méthodes et les programmes d'études imposés au Séminaire de Rouen, les points de vue particuliers auxquels l'auteur se place en ce qui concerne la direction spirituelle des jeunes candidats au sacerdoce, l'interprétation peut-être trop littérale et trop exclusive qu'il fait des décrets du Concile de Trente, des institutions de saint Charles Borromée et des décisions des Congrégations romaines sont de nature à éveiller la curiosité, à susciter des problèmes dont la solution, dans notre pays, sera lente si elle doit être sage et opportune.

Rien n'est plus admirable, comme le dit le vénéré prélat, que l'empressement de l'Eglise de France, après le Concile de Trente, à exécuter les ordres de cette assemblée et à suivre les exemples de saint Charles ; l'histoire cependant nous dit de quelles insurmontables difficultés furent entourés ces essais de séminaire jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle. Saint Vincent de Paul lui-même nous apprend (lettre du 6 février 1641, dans Collet : *Vie de saint Vincent de Paul*, Nancy, 1748, tome I^er^, page 325) que l'archevêque de Rouen, dans l'espace de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres du grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tous les soins possibles. Il fallut, pour donner le branle, deux congrégations suscitées de Dieu, approuvées, dans ce but, par le Saint-Siège et les assemblées du clergé de France : celle des prêtres de la Mission et celle des prêtres de Saint-Sulpice.

Aujourd'hui que deux siècles d'expérience et de succès ont suffisamment éclairé la question et que, d'ailleurs, les exigences croissantes de l'éducation sacerdotale préoccupent plus que jamais les esprits sérieux, on trouve un intérêt particulier à lire un ouvrage sur lequel peuvent être faites sans témérité de respectueuses réserves, mais qu'inspire un dévouement sincère à la formation du clergé d'un des plus beaux diocèses de France.

Digitized by Google

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

**J.-J. Olier**, curé de Saint-Sulpice et fondateur des séminaires, par G.-M. DE FRUGES. 1 vol. in-8° de 458 pp. Paris, chez l'auteur, 1904.

Il existait déjà deux *Vies* au moins de M. Olier, dont la dernière, par M. Faillon, compte, dans sa quatrième édition, trois forts volumes grand in-8°. C'est plus que n'en peut lire généralement le commun des fidèles, et donc M. de Fruges a pensé qu'il travaillerait utilement à mieux faire connaître le serviteur de Dieu, s'il resserrait en un seul volume et rajeunissait d'ailleurs par certains côtés l'ouvrage prolixe du dernier historien. De là cette nouvelle étude sur le fondateur de Saint-Sulpice, étude dans laquelle l'auteur a souvent rempli le rôle de simple abréviateur, mais où il a cependant apporté sa part de contributions inédites et personnelles. L'œuvre, dans l'ensemble, atteint son but, et le récit se lit avec intérêt. Il est d'autant plus fâcheux qu'il se soit glissé dans la rédaction et dans l'impression du volume des fautes et des négligences qui le déparent. Ainsi la ponctuation est souvent défectueuse; la première phrase de la page 201 n'est pas correcte : il faut supprimer *ne* à la troisième ligne ; les Filles de la Charité ne doivent pas s'appeler les Sœurs de la charité. M. de Fruges a été très frappé de la différence des mœurs du XVII^e^ siècle d'avec les nôtres : il a raison, mais il est inutile d'en faire si souvent la remarque. L'anecdote relative au prince de Condé, p. 254, est presque inintelligible dans la rédaction de du Ferrier : il fallait la supprimer — car elle ne regarde pas le sujet — ou la rejeter en note en l'expliquant. Dans la relation du fameux songe qu'eut M. Olier, et qui décida presque de sa vocation (p. 29), une ligne, celle justement qui concerne la place de curé qui lui fut montrée, a été omise par l'imprimeur, et grâce à cette omission le reste ne se comprend plus. Les grands chiffres romains qui divisent le texte et se dressent menaçants au milieu des pages sont plutôt désagréables à l'œil et n'apprennent rien. A la table, il est vrai, ils sont suivis d'un titre, mais quelques-uns de ces titres paraissent singuliers : ces deux par exemple : « XLI. Ce qui valut à Saint-Sulpice la sympathie des évêques. XLII. Comment *elle* était constituée ». Il s'agit de la compagnie de Saint-Sulpice, et l'auteur fait en

Digitized by Google

effet plusieurs fois Saint-Sulpice du féminin sans autre avis quand il l'entend de la Société. L'ellipse est d'un goût contestable. Quant aux références, quelques-unes sont si vagues et si générales qu'autant aurait valu ne les point mettre. Bref, il y aurait des retouches à faire dans ce volume pour le rendre entièrement digne de son sujet : retouches de fond peut-être, sûrement quelques retouches de forme. M. de Fruges pourra aisément les réaliser dans une seconde édition, et alors il aura vraiment donné au grand public une vie édifiante et instructive de l'organisateur de la paroisse et du fondateur du séminaire de Saint-Sulpice.

A. E. S. S.

**Le Bienheureux Curé d'Ars**, par M. Joseph VIANEY, in-12. Paris, Lecoffre, 1905. Prix : 2 fr.

La collection « les Saints » vient de s'enrichir d'un délicieux volume. D'un style sobre, mais non sans attraits, ce volume de 200 pages nous fait pénétrer avec une délicate réserve dans l'intime de cette merveilleuse existence qui tient une si grande place dans les annales de l'Eglise de France. L'historien s'est naturellement servi de l'ouvrage de M. l'abbé Monnin qui restera toujours populaire, mais par ses synthèses et ses aperçus généraux, par ses récits méthodiquement coordonnés, par une critique peut-être plus précise des faits, il n'en a pas moins le mérite de présenter au public une biographie nouvelle. Il a pu en rehausser l'intérêt par un excellent résumé du procès de la béatification du saint.

Les six derniers chapitres sont exclusivement consacrés à décrire et à apprécier cet extraordinaire pèlerinage d'Ars qui constitue le cadre de cette physionomie si originale.

L'auteur a cru devoir supprimer beaucoup de faits anecdotiques et miraculeux racontés ailleurs avee beaucoup de grâce, mais il a su dégager de sa narration le caractère surnaturel de cette pauvre vie de curé de campagne que l'Eglise offre aujourd'hui à la vénération du monde. Ce n'est pas là le moindre mérite de M. Joseph Vianey. Il semble qu'à lire son livre, on entre, comme jadis tant de milliers de pèlerins, en contact d'âme avec le Bienheureux. En attendant la grande histoire du curé d'Ars qui se prépare, puisse le volume que nous donne aujourd'hui un membre de la famille des Vianey se propager au loin, se traduire à l'étranger, et porter partout un nom qui honore la France.

Digitized by Google

R. P. LAVEILLE, de l'Oratoire, **Jean-Marie de La Mennais** (1780-1860). 2 vol., in-8 de XLI- 565 et 680 pp. 4e mille, Paris, Poussielgue, 1903.

A travers les deux volumes du P. Laveille, énorme et parfois un peu diffus répertoire de renseignements biographiques, il faut chercher d'abord l'image exacte d'une grande âme, ornée des plus magnifiques dons de la nature et de la grâce. L'auteur ne me démentirait pas si je disais qu'il a cru surtout écrire la Vie d'un saint, en retraçant la jeunesse et la vocation, les travaux littéraires et apostoliques, la carrière administrative, puis les vertus, les œuvres, les fondations, les épreuves, les sacrifices, les douleurs de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel. Et, en effet, l'extraordinaire épanouissement de cet Institut qui compte aujourd'hui près de trois mille membres, le rayonnement plus étendu de la Congrégation de la Providence et le succès grandissant de son action, sans compter les grâces obtenues par l'intercession du « Père », vrais miracles de guérison, inexplicables à la science humaine, tout a contribué à développer chez les populations du Nord-Ouest l'idée qu' « un pape du XXe siècle montrerait à la France et au monde, assis dans le royaume éternel, près de saint Jean-Baptiste de la Salle, le saint instituteur des Frères Bretons. »

Mais le livre du P. Laveille, si édifiant qu'il soit, a encore, à notre avis, une double portée historique qu'on ne saurait méconnaître sans injustice.

D'une part, il contribuera à mieux faire connaître la grande lutte qui s'est engagée sous Louis-Philippe au profit de la liberté de l'enseignement et le zèle que le catholicisme a mis, dans la mesure où on lui a laissé sa liberté d'action, au service de l'instruction du peuple. Non seulement Jean-Marie de la Mennais a su, des premiers, imprimer une formation morale et pédagogique très sérieuse à ses « instituteurs », non seulement il a assuré par son activité une large diffusion de l'enseignement primaire dans l'Ouest de la France et jusqu'en Normandie et en Gascogne, mais obéissant à l'appel des chefs du département de la Marine, il a envoyé ses Frères missionnaires aux colonies pour y organiser des écoles (Antilles, Sénégal, Guyane, Tahïti). Et il se trouve ainsi qu'il a, de droit, sa place et son nom dans l'histoire de notre effort civilisateur par-delà les mers.

D'autre part, il faut noter le supplément de lumière que la

Digitized by Google

présente biographie — celle du la Mennais fidèle — apporte à la biographie du la Mennais « apostat ».

On verra chez le P. Laveille quel contre-coup les erreurs et l'obstination de Félicité eurent sur la carrière et sur l'œuvre de Jean-Marie ; et ce ne sera pas sans une poignante tristesse que l'on constatera les injustices, les persécutions qui furent, pour un prêtre sans reproche, de la part d'esprits étroits, intolérants et sectaires, la conséquence du fait d'avoir conservé, malgré tout, sa tendresse à un frère égaré. Jean-Marie avait puissamment aidé à la vocation, aux premiers travaux comme aux premiers succès de Féli. Il n'est rien de fécond, rien de bienfaisant au point de vue catholique, dans les œuvres de Féli, où l'on ne puisse démêler la collaboration ou du moins l'influence de Jean-Marie. Pourquoi et comment il perdit cette influence sur son malheureux frère, quelque temps après la chute de ce dernier, c'est ce qu'a très clairement expliqué le P. Laveille, à l'aide de documents inédits pour la plupart puisés aux archives des Frères de Ploërmel. Disons seulement qu'on ne saurait incriminer à cette occasion ni la charité, ni la prudence, ni la générosité de l'apôtre breton, mais seulement la maladresse de son entourage et la défiance orgueilleuse de Féli.

Une éphémère reconciliation s'opéra pourtant à la suite de la première attaque d'apoplexie de Jean-Marie, et il y eut entre les deux frères un échange de lettres dû à l'initiative du prêtre fidèle. Celui-ci n'eut pas la consolation d'apprendre que Féli, en mourant, ait donné de gages de repentir. Malgré ses infirmités, il partait pour Paris, au risque de mourir en route, quand lui parvint la nouvelle de cette lamentable fin. Des pleurs silencieusement descendirent le long de ses joues, et il ne sut que répéter la parole d'infinie résignation, jadis si familière à Féli : « *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* » — Plus tard, les récits qu'on lui apporta laissèrent quelque place à la confiance. Le malade aurait murmuré distinctement dans son agonie : « Mon Dieu ayez pitié de moi ! » Il aurait eu la pensée d'offrir ses souffrances à Dieu. Une longue larme aurait coulé des yeux de Féli... — L'abbé Jean vécut jusqu'à la fin de cette espérance.

C. B.

Digitized by Google

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — BACON (B.), *The story of St. Paul.* London, Hodder. 402 p. in-8, 7 fr. 50. — BLONDEL (M.), *Histoire du dogme.* Picard. 72 p. in-8, 1 fr. 50. — BURY (R.), *Vinum sacramenti.* Dublin, Hodges. 220 p. in-8, 3 fr. 10. — CALMES (R. P. Th.), *Epîtres catholiques. Apocalypse.* Bloud. In-16, 3 fr. 50. — *Coptic Versions of the New Testament.* III. Oxford. Clarendon Press. LXVIII-633-391 p. in-8, 52 fr. 50. — DAYMARD (abbé), *De la Cène à la Résurrection.* Lethielleux. In-12, 3 fr. — FRÉMONT (abbé G.), *La divinité du Christ.* Bloud. In-8, 5 fr. — GAUDEAU (abbé B.), *L'Eglise et l'Etat laïque.* Lethielleux. In-12, 1 fr. — MONTGERMONT (de), *Pas à pas vers la table sainte.* Téqui. 381 p. in-18, 3 fr. — NÄGELI (Th.), *Der Wortschatz des Apostels Paulus.* Göttingen. Vandenhoeck. 100 p. in-8, 3 fr. 50. — *Paillettes d'or.* Aubanel. VIII-660 p. in-16, 4 fr. 75. — PETERS (N.), *Liber Jesu filii Sirach sive Ecclesiasticus hebraice.* Freiburg, Herder. XVI-163 p. in-8, 3 fr. 75. — ROSE (R. P. V.), *Actes des Apôtres.* Bloud. In-16, 3 fr. 50. — STRUCKMANN (A.), *Die Gegenwart Christi in der Hl. Eucharistie.* Wien, Mayer. XXII-332 p. in-8, 9 fr. — SULLY-PRUDHOMME, *La vraie Religion selon Pascal.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — TAVERNIER (E.), *La Religion nouvelle.* Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — DE TOURVILLE (abbé), *Piété confiante. Lettres.* Lecoffre. In-12, 3 fr. 50.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — *L'Année scientifique et industrielle.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — BOINET (E.), *Les Théories médicales, leur évolution.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — COMBES DE LESTRADE, *La Russie économique et sociale.* Guillaumin. In-18, 6 fr. — HALLER (A.), *Les récents Progrès de la Chimie.* Gauthier-Villars. IV-321 p. in-8, 5 fr. — *Histoire de l'Art.* Colin. Formera 8 vol. gr. in-8. Le fascicule, 1 fr. 50. — JORAN (Th.), *Université et Enseignement libre.* Bloud. In-16, 2 fr. 50. — LAPAUZE (H.), *Mélanges sur l'Art français.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.— LAUNAY (L. de), *La Science géologique.* Colin. 752 p. in-8, 20 fr. — LECHAT (H.), *La Sculpture attique avant Phidias.* Fontemoing. In-8, 20 fr. — *Le Musée d'Art, des origines au XIX^e siècle.* Larousse. In-4, 22 fr. — OSSIP-LOURIÉ, *Psychologie des Romanciers russes du XIX^e siècle.* Alcan. In-8, 7 fr. 50. — SEILLIÈRE (E.), *Etude sur Frédéric Nietzsche.* Plon. In-8, 8 fr. — SOLLIER (D^r P.), *Le Mécanisme des Emotions.* Alcan. In-8, 5 fr. — TCHERNOFF (J.), *Associations et Sociétés secrètes (1848-51).* Alcan In-8, 7 fr.

Digitized by Google

**Histoire et Géographie.** — AURIOL (Ch.), *La France, l'Angleterre et Naples de 1803 à 1806*. Plon. 2 vol. in-8, 20 fr. — BAUDIN (P.), *L'Armée moderne et les Etats-Majors*. Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — BONNEFONS (A.), *Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles (1768-1814)*. Perrin. In-8, 7 fr. 50. — CHATELAIN (U. V.), *Le surintendant Nicolas Foucquet*. Perrin. 600 p. in-8, 7 fr. 50. — COLONNA DE CESARI ROCCA, *Le Nid de l'Aigle*. Librairie universelle. In-18, 3 fr. 50. — DEMANGEON (A.), *La Picardie et les Régions voisines*. Colin. 500 p. in-8, 12 fr. — GOLOVKINE (Cte F.), *La Cour et le règne de Paul Ier*. Plon. In-8, 7 fr. — JOTTRAND (M. et Mme E.), *Au Siam*. Plon. In-16, 4 fr. — KANN (R.), *Journal d'un correspondant de guerre en Extrême-Orient*. Calmann-Lévy. In-18, 4 fr. — LE HARDY (G.), *Nazareth et ses Sanctuaires*. Lecoffre. In-12, 2 fr. 50. — MATTER (P.), *Bismarck et son Temps*. I. 1815-61. Alcan. In-8, 10 fr. — MOULIN (R), *Une Année de Politique extérieure*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — PARGOIRE (R. P. J.), *L'Eglise byzantine de 527 à 847*. Lecoffre. XVI-405 p. in-12, 3 fr. 50. — *La Pologne et la Crise russe*. Plon. 2 br. in-8, chaque 0,50 cent. — RECOULY (R.), *Dix mois de guerre en Mandchourie*. Juven. 300 p. in-18, 3 fr. 50. — ULAR (Al.), *La Révolution russe*. Juven. 300 p. in-18, 3 fr. 50. — WADDINGTON (A.), *Le grand Electeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg*. Plon. In-8, 8 fr.

**Philologie et Belles-Lettres.** — BOSSERT (A.), *Essais sur la Littérature allemande*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — BREMONT (H.), *Le Charme d'Athènes*. Sansot. In-12, 1 fr. — BRUNETIÈRE (F.), *La Pléiade*. Delagrave. In-8, 2 fr. 50. — ERNEST-CHARLES (J.), *Les Samedis littéraires*. III. Sansot. In-18, 3 fr. 50. — GASTON-ROUTIER, *Le Roman de l'Espagne héroïque*. Savaète. 260 p. in-18, 3 fr. — GOETHE, *Faust*. Perrin. 560 p. in-8, 7 fr. 50. — JORDAN (H.), *Rhythmische Prosa in der altchristlichen lateinischen Literatur*. Leipzig, Dieterich. 79 p. in-8, 2 fr. 50. — LA BRÈTE (J. de), *L'Impossible*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — LACHÈSE (M.), *Marie-Ange*. H. Gautier. In-18, 3 fr. — LATREILLE (C.), *Chateaubriand. Le Romantisme à Lyon*. Fontemoing. In-18, 3 fr. 50. — LIAS (J. de), *Au pied de la Cathédrale*. H. Gautier. In-18, 2 fr. — LOUIS (J. de), *Le Goût en Littérature*. Aubanel. 217 p. in-8, 3 fr. — LEMAITRE (J.), *La Massière*. Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — PRAVIEUX (J.), *Séparons-nous*. Journal de l'abbé Blondot. Plon. In-16, 3 fr. 50. — STEVENSON (R.-L.), *Le Reflux*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## JANVIER-AVRIL 1905

### JANVIER


| | Pages |
|---|---|
| Charles Chesnelong (suite), par M. DE MARCEY. . . . . | 5 |
| Mme de Staël, philosophe. . . . . | 46 |
| La diplomatie pontificale (suite), par R. PARAYRE. . . . . | 72 |
| Immaculée Conception, par l'abbé DELFOUR. . . . . | 100 |
| Revue historique (suite), par l'abbé Claude BOUVIER. . . . . | 120 |
| Les sonnets de Sylvestre : Livre Ier, *Sonnets rustiques*. . . . . | 139 |
| Bibliographie : *Les Apocryphes de l'Ancien Testament*, par Tony André, E. JACQUIER. . . . . | 146 |
| *Le Christianisme*, par G. de PASCAL, G. B. . . . . | 147 |
| *La Logique des Sentiments*, par Th. Ribot, Ph. GONNET. . . . . | 148 |
| Collection *Science et Religion* (trois brochures de M. Frantz Funck-Brentano). . . . . | 150 |
| *Talleyrand, évêque d'Autun*, par Bernard de Lacombe. . . . . | 152 |
| *L'Italie des Romantiques*, par Urbain Mengin, L. A. . . . . | 156 |
| Publications nouvelles. . . . . | 158 |


### FÉVRIER


| | |
|---|---|
| Dans la terre de Huss, par A. DARD. . . . . | 161 |
| Entre Mgr Delamaire et Mgr Fuzet, par l'abbé DELFOUR. . . . . | 189 |
| Mme de Staël philosophe (suite), par E. O. . . . . | 206 |
| L'œuvre poétique de Dante, par P. FONTAINE. . . . . | 237 |
| Revue théologique et canonique, par R. PARAYRE . . . . . | 268 |
| Bibliographie : *Histoire des Dogmes. I. La théologie anténicéenne*, par J. Tixeront, J. B. . . . . | 294 |
| *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, par E. Jacquier, J. TIXERONT. . . . . | 296 |
| *Ein leitung in das Neue Testament; An Introduction to the New Testament*, les deux volumes par le Dr Ad. Juelicher, E. JACQUIER | 299 |
| *Les Origines de l'Eglise. Saint Jean et la Fin de l'Age apostolique*, par C. Fouard, E. JACQUIER. . . . . | 300 |


Digitized by Google

Pages

*Repertorium Hymnologicum*, par le chanoine Ulysse Chevalier, H. VAGANAY. . . . . 301
*Discours de Combat*, par Ferdinand Brunetière, X. . . . . 302
*Le Catholicisme aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, par G. André, E. P. . . . . 304
*Histoire des Missions du Thibet*, par Adrien Launay, F. H. . . . 305
*Mère de Puiseux et la Congrégation du Bon-Sauveur*, Ph. GONNET 307
*L'abbé Jean-Baptiste Bottex*, par l'abbé Ch. Dementhon, C. BOUVIER. . . . . 309
*En allant à Jérusalem*, par F. Montagnon, A. VACHEZ. . . . . 311
*Œuvres de saint François de Sales*, P. GONNET. . . . . 316
*République huguenote et Liberté*, par Léon ROSTAING, B.; *Une Vie de Médecin, Docteur Abel Clermont*, par Fennebresque, Ph. GONNET. . . . . 314
Publications nouvelles. . . . . 319

MARS

Un apologiste, par l'abbé DELFOUR. . . . . 321
Une grande voie de communication maritime : le canal de Suez, par G. BOUCAUD . . . . . 340
Mme de Staël philosophe (suite), E. O. . . . . 367
Autour du conflit d'Extrême-Orient (guerre russo-japonaise) (suite et fin), par F. GAIRAL DE SÉRÉZIN. . . . . 384
De l'esprit démocratique, par J. LAURENTIE. . . . . 401
Revue de patrologie, par J. TIXERONT. . . . . 405
Mélanges : La franc-maçonnerie et les œuvres sociales, par R. PARAYRE . . . . . 419
Les sonnets de Sylvestre, livre Ier, *Sonnets rustiques*. . . . . 426
Bibliographie : *Das Evangelium des Mattæus*, par le Dr Theodor Zahn ; *Der erste und zweite Thessalonicherbrief*, par G. Wohlenberg, E. JACQUIER . . . . . 450
*Grammaire grecque du Nouveau Testament*, par Ernest Combe, E. JACQUIER . . . . . 452
*Essai sur le caractère de la langue grecque du Nouveau Testament*, par E. Arnaud, E. JACQUIER. . . . . 453
*La Critique des Traditions religieuses chez les Grecs*, par Paul Decharme, Ph. GONNET. . . . . 453
*Les Heures de Garde de la sainte Passion*, par le P. Gallwey, traduit par A. Rosette. . . . . 456
*Manuel d'Archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, X. . . . . 457
*La Persécution religieuse dans le département de l'Isère de 1790 à 1802*, par A.-M. de Franclieu, A. DEVAUX. . . . . 461
*Répertoire des Sources historiques du Moyen Age*, par Ulysse Chevalier, F. V. . . . . 466
*Les Monarchies de l'empire allemand*, par le vicomte Combes de Lestrade, A. P. . . . . 467
*L'Empire libéral*, par Emile Ollivier, B. . . . . 469
*La Satire*, par Léon Levrault, Ph. GONNET. . . . . 470

Digitized by Google

Pages

*Armand de Pontmartin, sa Vie et ses Œuvres*, par Edmond Biré, abbé Théodore DELMONT. . . . . 471
*Discours et Ecrits divers du comte Albert de Mun*, abbé Théodore DELMONT. . . . . 473
*Poésies* de François Fabié, Hector REYNAUD. . . . . 474
*Au Seuil de leur âme*, par Albert Reggio, X. . . . . 476
*Le deuxième centenaire de Bossuet*, par le chanoine Delmont, Ph. GONNET . . . . . 477
*Contes et Légendes du vieux Japon*, par A.-B. Mitford, B. . . . . 478
Publications nouvelles. . . . . 479

## AVRIL

Le cardinal Fesch et les Sulpiciens lyonnais, abbé J.-B. VANEL. . . 481
La Bible de l'Arena à Padoue (étude d'iconographie religieuse), (suite), abbé BROUSSOLLE . . . . . 520
M. Marc Sangnier, abbé DELFOUR. . . . . 548
Dans la terre de Huss (à suivre), A. DARD. . . . . 565
Le soldat Pierre Halket dans le Mashonaland, par Mad. Olive Schreiner, M. M. . . . . 602
Bibliographie : *New Sayings of Jesus and Fragments of a lost Gospel from Oxyrhynchus*, par B. Grenfell et A. Hunt, E. JACQUIER. . 614
*The Bible in the Nineteenth Century*, par J. Estlin Carpenter, E. JACQUIER. . . . . 617
*Les Infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament*, par l'abbé J. Fontaine. . . . . 619
*An Introduction to the early History of christian doctrine*, par J.-F. Bethune-Baker, J. TIXERONT. . . . . 621
*La Théologie affective de saint Thomas*, par Louis Bail, Ph. GONNET . . . . . 623
*Conférences de Notre-Dame de Paris. La liberté*, par E. Janvier, Ph. GONNET. . . . . 624
*Retraite ecclésiastique d'après l'Evangile et la Vie des Saints*, par un religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs. . . . . 625
*Retraite de Rentrée. Instructions sur le Sacrement de Pénitence, le Salut, les Fins dernières*, etc. . . . . 626
*La sainte Vierge dans la Tradition, dans l'Art, dans l'âme des Saints et dans notre Vie*, par J. Hoppenot, E. H. . . . . 628
*Le grand Séminaire*, par Mgr Fuzet. . . . . 629
*J.-J. Olier*, par G.-M. de Fruges, A. E. S. S. . . . . 631
*Le Bienheureux curé d'Ars*, par M. Joseph Vianey. . . . . 632
*Jean-Marie de La Mennais*, B. . . . . 633
Publications nouvelles. . . . . 635

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google